BIBLIOTHECA IMMACULATAE CONCEPTIONIS

TEXTUS ET DISQUISITIONES

COLLECTIO EDITA CURA ACADEMIAE MARIANAE INTERNATIONALIS

3

P. MARTIN JUGIE, A. A.

L'IMMACULÉE CONCEPTION DANS L'ÉCRITURE SAINTE ET DANS LA TRADITION ORIENTALE

ROMAE

ACADEMIA MARIANA
VIA MERULANA, 124

OFFICIUM LIBRI CATHOLICI
PIAZZA PONTE S. ANGELO, 28

1952

Cum permissu superiorum ecclesiasticorum

Tip. SO.GRA.RO - ROMA

A NOTRE DAME DE LOURDES
LA VIERGE IMMACULÉE
QUI A CONFIRMÉ PAR SON MESSAGE
LA DÉFINITION DU PONTIFE
TRÈS HUMBLE HOMMAGE DE FILIAL AMOUR

PRÉFACE

La fondation de la « Bibliotheca Immaculatae Conceptionis » s'est avérée très opportune et par l'accueil favorable qu'on lui a fait à ses débuts, et par le désir que manifestent encore de nombreux savants d'y apporter leur contribution.

En fait, cette collection, inaugurée pendant l'Année Sainte 1950 par deux monographies, qui font connaître la pensée chrétienne des divers siècles sur la question de l'innocence première de la Vierge, s'enrichira, à l'occasion du premier centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, d'autres études sur l'Immaculée dans le dogme et l'histoire.

Nous sommes particulièrement heureux de présenter maintenant une oeuvre du R. P. Jugie. Ce mariologue de renom s'est proposé d'écrire l'histoire de la doctrine de l'Immaculée Conception dans les Eglises orientales depuis les origines jusqu'à nos jours, travail qui n'a pas encore été fait ni en Occident ni en Orient.

Comme l'exigeait la méthode historique, il a suivi l'ordre chronologique dans l'examen des sources. Il ne s'est pas contenté de signaler les témoignages favorables au dogme catholique; mais il a exposé loyalement les témoignages contraires, en situant ces derniers dans leur contexte: ce qui l'a amené souvent à examiner l'ensemble de la doctrine mariologique d'un même auteur. L'ouvrage présente ainsi un aperçu presque complet de la mariologie orientale, spécialement de la mariologie byzantine.

Un grand nombre de témoignages sont tirés de sources manuscrites ou peu connues. L'auteur a utilisé, en particulier, une vingtaine d'homélies mariales byzantines, qu'il a publiées lui-même dans la « Patrologia orientalis » Graffin-Nau.

Pour faciliter l'exégèse des textes patristiques et l'appré-

ciation exacte de leur portée doctrinale, un premier chapitre, intitulé: *Questions préliminaires*, étudie la doctrine du péché originel chez les Pères grecs, la notion du dogme de l'Immaculée Conception défini par Pie IX, et la nature même du « mysterium iniquitatis ». Par de nombreuses citations, l'auteur démontre, contrairement à une opinion assez répandue, que les Pères grecs font souvent mention du péché originel. Par ailleurs, l'Eglise orientale a en général affirmé la conception immaculée de la Vierge plus par des formules positives que par des formules négatives; mais celles-là équivalent pour le fond à celles-ci.

En ce qui concerne l'essence même du péché originel, le R. P. Jugie, usant de la liberté concédée par l'Eglise dans les questions obscures et non encore définies, propose l'opinion, qu'il a déjà formulée dans son ouvrage sur l'Assomption. Conformément à cette opinion, il soutient que Marie, constituée dans un état particulier, « status naturae reparantis », eut droit à tous et à chacun des dons préternaturels de l'état d'innocence. Cependant nous croyons utile de préciser ici, que l'Académie Mariale Internationale, formée de membres appartenant aux diverses écoles et tendances catholiques, n'entend pas, en accueillant l'ouvrage du R. P. Jugie, reconnaître pour siennes les idées personnelles d'un de ces membres.

L'oeuvre du R. P. Jugie est de celles que devront désormais consulter tous ceux qui veulent avoir des données certaines sur la pensée mariale de l'Orient chrétien. Elle n'a pas seulement une grande importance scientifique; elle constitue aussi une apologie irréfutable du dogme catholique contre les polémistes dissidents d'Orient et d'Occident qui ont attaqué et attaquent encore de nos jours la définition de Pie IX comme une innovation dogmatique inconnue dans l'ancienne Eglise. La contradiction apparaît particulièrement nette entre la doctrine communément reçue de nos jours dans l'Eglise gréco-russe, qui rejette le privilège marial, et celle de l'ancienne Eglise byzantine, qui l'a presque unanimement enseigné.

Ainsi, avec l'important travail du R. P. Jugie, l'Académie Mariale Internationale réalise au moins partiellement pour le dogme de l'Immaculée Conception, ce qui a déjà été fait pour le dogme de l'Assomption dans la collection « Biblio-

theca Assumptionis ». Le but, en effet, de ces publications est d'offrir au travailleur impartial, qu'il appartienne à une Eglise séparée ou à l'Eglise catholique, des documents, qui puissent lui montrer comment la vérité, définie le 8 décembre 1854 (prélude de la définition du 1 novembre 1950), ne fut pas une innovation, mais la solennelle affirmation de ce privilège marial, qui est le patrimoine antique de la vraie Eglise du Christ et en particulier la gloire de l'Eglise orientale.

Rome, le 25 mars 1952

P. CHARLES BALIĆ, O. F. M.
Directeur de la
« Bibliotheca Immaculatae Conceptionis »

AVANT - PROPOS

Après longue attente, le présent ouvrage, terminé dès 1947, peut enfin voir le jour, grâce à la haute bienveillance du nouveau Ministre Général des Frères Mineurs, le Révérendissime Père Augustin Sépinski, et à l'aimable intervention du Recteur Magnifique de l'Antonianum, le Révérend Père Charles Balić, qui a bien voulu accepter notre travail dans la « Bibliotheca Immaculatae Conceptionis », section de l'« Academia Mariana Internationalis », fondée récemment. A l'un et à l'autre nous tenons à dire, ici, notre profonde reconnaissance. Que la Vierge immaculée, dont l'Ordre Franciscain a si grandement mérité, leur rende au centuple ce qu'ils font pour sa gloire! Et disons aussi un merci bien senti aux souscripteurs trop rares, qui ont facilité l'édition.

Nous voici presque à la veille du premier centenaire de la proclamation du privilège marial par Pie IX. Puisse notre étude sur la tradition orientale contribuer en quelque façon à la digne célébration de ce joyeux souvenir!

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Division de l'ouvrage

Comme l'indique son titre, l'ouvrage que nous présentons au public a pour but d'exposer l'enseignement de l'Ecriture sainte et de la tradition orientale, depuis les origines jusqu'à nos jours, sur le dogme de l'Immaculée Conception, défini par Pie IX, le 8 décembre 1854. Nous écartons à dessein l'histoire de la tradition latine sur le même sujet, parce que celle-ci nous paraît avoir été suffisamment explorée et qu'il serait difficile d'y apporter des compléments notables.

Par tradition orientale, nous entendons surtout la tradition grecque, qui est de beaucoup la plus riche et la plus importante; mais notre intention est aussi d'interroger, dans la mesure du possible, la littérature chrétienne écrite en d'autres langues orientales; la syriaque, l'arménienne, la copte, l'arabe, l'éthiopienne. Cette tradition orientale était imparfaitement connue à l'époque de la définition, comme on peut s'en rendre compte en parcourant les deux principaux ouvrages qui furent alors publiés: celui du P. Passaglia (1) et celui de Mgr Malou, évêque de Bruges (2). C'est à ces deux sources que la plupart des manuels de théologie parus depuis lors ont puisé les quelques témoignages qu'ils apportent sur le sujet.

---

(1) Passaglia C., *De immaculato Deiparae semper virginis conceptu*, Naples 1854-1855, 1375 pages. L'ouvrage témoigne de beaucoup d'érudition. L'auteur a lu une masse énorme de documents grecs ; mais il l'a fait d'une manière assez distraite. Enchâssant les matériaux rassemblés à la hâte dans un cadre systématique, qui fait abstraction de l'ordre historique ; prenant des bouts de textes en dehors du contexte, sans avoir étudié à part la doctrine de chaque auteur, il lui est arrivé de mettre en relief des passages où l'idée du dogme n'est contenue tout au plus que d'une manière très implicite, alors qu'il a omis ceux qui sont véritablement probants. Par ailleurs, il a fortement exagéré la portée doctrinale des épithètes mariales, des métaphores, comparaisons ou types plus ou moins accommodatices et imaginaires, dont abondent la rhétorique et la liturgie byzantines.

(2) Malou I. B., *L'immaculée conception de la bienheureuse Vierge Marie considérée comme dogme de foi*, 2 vol., Bruxelles 1857. L'ouvrage est clair, bien présenté ; mais l'information orientale de l'auteur est très restreinte.

A l'occasion du cinquantenaire de la définition, en 1904, quelques monographies sur des points particuliers virent le jour; mais aucune histoire critique et détaillée de la tradition orientale n'avait encore paru en 1922, date à laquelle nous donnâmes au *Dictionnaire de théologie catholique* un article de 85 colonnes sous le titre: *Immaculée Conception dans l'Eglise grecque après le concile d'Ephèse et dans les Eglises nestoriennes et monophysites* (1). Nous écrivions à la fin de cette étude: « Le présent article est le résumé d'un ouvrage plus développé, rédigé directement d'après les sources ». Ce travail plus développé, oeuvre de jeunesse, que nous avions, pour la plus grande partie, écrite à notre Ecole des Etudes byzantines de Kadi-Keuï (Constantinople), avant la guerre de 1914-1918, les circonstances ont voulu que la publication en fût retardée jusqu'à ce jour. Nous le donnons aujourd'hui, après lui avoir fait subir de multiples remaniements et l'avoir enrichi de nouveaux témoignages particulièrement explicites sur la doctrine catholique, appartenant surtout à la période byzantine proprement dite. Entre temps, en effet, de nombreux documents, spécialement des homélies pour les fêtes mariales, ont été éditées par nous ou par d'autres (2), et ont jeté un jour nouveau sur la tradition de l'Eglise byzantine. Entre temps aussi, nous avons composé et publié l'ouvrage sur *La mort et l'assomption de la Sainte Vierge. Etude historico-doctrinale* (3), où nous avons utilisé pour la première fois ces sources nouvelles. Il est ainsi arrivé que l'oeuvre de jeunesse se présente aujourd'hui comme un fruit d'automne avancé.

Nous bénissons le retard qui nous aura permis de faire travail moins imparfait et d'opposer des preuves plus solides

---

(1) *Dictionnaire de théologie catholique*, t. VII, col. 893-979. Ce travail a été encore peu utilisé par les Manuels. On n'en trouve aucune trace dans les éditions 5-6 des *Praelectiones dogmaticae de* PESCH CH., III, Fribourg en B. 1925.

(2) Nous avons publié une vingtaine d'homélies mariales byzantines dans GRAFFIN-NAU, *Patrologia orientalis*, t. XVI et XIX ; le traité de Théophane de Nicée sur le motif de l'incarnation et la médiation universelle de Marie, dans le *Lateranum*, nouvelle série, fasc. 1, Rome 1935.

(3) N. 114 des *Studi e Testi* de la Bibliothèque Vaticane, Città del Vaticano 1944, VIII+748 pages.

aux adversaires du dogme, qu'il s'agisse des incroyants ou des chrétiens dissidents (1). Il y a quarante ans, la crise moderniste battait son plein. C'était l'époque où le Pseudo-Herzog écrivait triomphalement: « A l'époque de saint Jean Damascène, l'Eglise grecque ignorait encore le dogme de la faute héréditaire. Elle ne pouvait donc pas songer à exempter la Sainte Vierge d'une loi qui lui était inconnue » (2). Dans cette atmosphère de bataille, il était difficile de garder la sérénité exigée pour une oeuvre scientifique. La préoccupation apologétique portait à grossir outre mesure la portée de certains témoignages anciens, tout comme l'esprit polémique de certains adversaires cherchait à en détruire ou à en minimiser la véritable valeur. De nos jours, le calme est revenu. La théologie mariale a fait d'incontestables progrès et s'est débarrassée à la fois de certains vices de méthode et de nombreux éléments apocryphes ou légendaires, qui l'encombraient depuis longtemps.

Le lecteur sera sans doute surpris de nous voir reprendre l'argument scripturaire, sur lequel on a tant écrit depuis le Moyen-Age. Tout récemment encore, un exégète remarquable, doublé d'un théologien très averti, lui a consacré un article de 65 colonnes dans le *Supplément* au *Dictionnaire de la Bible*, de Vigouroux (3). Nous avons la témérité de penser que tout n'a pas encore été dit sur le sujet, et nous soumettrons quelques vues et suggestions nouvelles à la critique des exégètes et des théologiens.

Notre étude étant avant tout une histoire de la doctrine, c'est évidemment d'après l'ordre chronologique que nous avons groupé la masse énorme des documents examinés. Nous aurons ainsi trois parties, dont voici les titres:

---

(1) Entre 1909 et 1920, plusieurs extraits de notre étude ont paru sous formes d'articles dans diverses Revues, notamment dans les *Echos d'Orient*. On les retrouvera ici revisés et corrigés sur plusieurs points.

(2) Herzog G., *La Sainte Vierge dans l'histoire*. II. *Débuts de la croyance à la sainteté de Marie*, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* 12 (1907) 549.

(3) Bonnetain P., article *Immaculée Conception*, dans *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, t. IV, col. 233-298.

Première partie: L'Immaculée Conception dans l'Ecriture sainte et dans la tradition orientale pendant la période patristique.

Deuxième partie: La tradition byzantine, du IXe au XVe siècle.

Troisième partie: L'Immaculée Conception dans l'Eglise gréco-russe, du XVIe siècle à nos jours.

Nous avions d'abord songé à consacrer une quatrième partie à l'étude de la tradition des Eglises nestorienne et monophysites. Mais le peu que nous avons pu recueillir sur le sujet ne pouvait entrer en balance avec les autres parties. Par ailleurs, presque tout ce qui se rapporte à l'enseignement de ces Eglises date de l'époque patristique. C'est pourquoi nous avons reporté l'examen de cet enseignement au dernier chapitre de la première partie.

PREMIÈRE PARTIE

L'IMMACULÉE CONCEPTION DANS L'ÉCRITURE SAINTE ET DANS LA TRADITION ORIENTALE PENDANT LA PÉRIODE PATRISTIQUE

PRÉAMBULE

En définissant que la conception immaculée de la Mère de Dieu était une vérité révélée, le Pape Pie IX n'a pas déterminé de quelle manière elle était révélée. Il a laissé ce problème à l'investigation des théologiens.

On sait qu'une vérité peut être contenue dans le dépôt de la Révélation de deux manières: d'une manière explicite, c'est-à-dire en termes exprès ou équivalents; et d'une manière implicite, c'est-à-dire indirectement, obscurément, par l'intermédiaire d'une vérité explicitement révélée en laquelle elle est incluse d'une certaine façon. Cette inclusion de l'implicite dans l'explicite peut être plus ou moins claire, plus ou moins apparente. En certains cas, l'inclusion saute aux yeux, est évidente et n'a pas besoin de raisonnement proprement dit pour être perçue par notre intelligence. C'est le cas, par exemple, de la partie contenue dans le tout, qu'il s'agisse d'un tout concret, actuel, physique, ou d'un tout potentiel, logique. Si l'on me dit: Marie a *toujours* été en état de grâce et de sainteté: j'en conclus aussitôt qu'elle a été exempte du péché originel *dès le premier instant de son existence*, parce que le péché originel ne peut coexister avec l'état de grâce. *Le premier instant de l'existence* fait partie du *toujours* de la majeure. En d'autres cas, au contraire, l'inclusion est enveloppée d'obscurité: il faut un vrai raisonnement pour la faire apparaître. Si je dis: « Marie est la Mère de Dieu; or, il répugne que la Mère de Dieu soit pécheresse à un moment donné de son existence; donc Marie a toujours été exempte du péché originel et de tout péché actuel », la mineure: *Entre le péché et la maternité divine il y a opposition irréductible*, n'est pas évidente à première vue. Pour percevoir cette opposition, la réflexion est nécessaire. Le raisonnement doit intervenir. Dans le cas d'inclusion évidente, les théologiens disent que la vérité incluse est implicitement et *formellement* révélée. Dans le cas d'inclusion obscure, c'est-à-dire lorsque le concept

exprimé dans la majeure est distinct du concept exprimé dans la mineure, ils déclarent — beaucoup du moins — que la vérité incluse est implicitement et *virtuellement* révélée. La question est débattue, de savoir si l'Eglise peut définir *comme révélée et de foi catholique*, une proposition contenue dans une vérité révélée d'une manière implicite et simplement virtuelle.

Si nous rappelons ces distinctions subtiles de la théologie, c'est pour montrer combien délicate est la tâche de l'historien du dogme qui va à la recherche du concept dogmatique à travers les textes scripturaires et les documents de l'ancienne tradition. L'idée dogmatique, en effet, surtout si elle est complexe, comme c'est le cas pour l'Immaculée Conception, peut être exprimée de diverses manières: complètement, ou partiellement; d'une manière positive, ou d'une manière négative; en termes exprès, ou en termes équivalents; en termes plus ou moins implicites. Dans cette recherche, bien des écueils sont à éviter. Il ne faut faire dire aux textes ni trop ni trop peu; tenir compte du développement de la doctrine à travers les siècles et pour cela suivre l'ordre chronologique dans l'exposé des témoignages; faire attention au contexte et à l'ensemble de la doctrine mariale d'un auteur pour déterminer la véritable signification d'un témoignage; se défier des déductions logiques, qui, la plupart du temps, risquent d'être anachroniques et étrangères à la véritable pensée des Pères; ne pas signaler seulement ce qui cadre avec le dogme défini, mais rapporter aussi loyalement ce qui s'y oppose ou paraît s'y opposer. La tendance apologétique, qui porte à ne rechercher que les témoignages favorables et à négliger les objections, n'a-t-elle pas trop souvent inspiré les historiens du dogme de l'Immaculée Conception?

Nous tâcherons d'éviter ces défauts spécialement dans cette première partie de notre travail, qui englobe, outre l'enseignement de l'Ecriture sainte, toute la tradition patristique et aussi la croyance des Eglises nestorienne et monophysites. Pour y réussir, nous avons cru nécessaire de faire précéder notre investigation d'un chapitre préliminaire, où nous examinons certaines questions destinées à éclaircir l'exégèse des textes scripturaires et patristiques et à en marquer

la véritable portée. Ce chapitre sera suivi de quatre autres, soit en tout cinq chapitres pour cette première partie:

I. – Questions préliminaires.

II. – La doctrine de l'Immaculée Conception et l'Ecriture sainte.

III. – La sainteté originelle de la Mère de Dieu dans la tradition orientale des cinq premiers siècles.

IV. – L'Immaculée Conception dans l'Eglise byzantine du VIe au IXe siècle.

V. – La doctrine de l'Immaculée Conception dans les Eglises nestorienne et monophysites.

CHAPITRE I

QUESTIONS PRÉLIMINAIRES

I. - Notion du dogme de l'Immaculée Conception

Avant d'interroger l'Ecriture sainte et les écrits des Pères sur une doctrine quelconque, il est indispensable d'avoir une idée nette de cette doctrine. La définition portée par Pie IX, le 8 décembre 1854, à la fin de la Bulle *Ineffabilis*, est ainsi conçue:

« Par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, et la Nôtre, nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine d'après laquelle, par une grâce et un privilège singulier de Dieu tout-puissant et en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, la très bienheureuse Vierge Marie a été, au premier instant de sa conception, préservée de toute tache du péché originel, est une doctrine révélée par Dieu et qui, par conséquent, doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles » (1).

Cette définition est complexe. Elle comprend ou suppose les points suivants:

1) Le dogme de l'universalité du péché originel, d'après lequel tout descendant d'Adam, par la voie naturelle de génération charnelle, encourt aux yeux de Dieu un péché, une tache, une souillure, qui le prive de l'amitié divine et des dons surnaturels et préternaturels, dont Dieu avait orné la nature humaine en Adam innocent. Cette privation est en relation avec le péché personnel d'Adam. Elle est causée par ce péché, dont la culpabilité est imputée par Dieu

---

(1) « Auctoritate Domini nostri Jesu Christi, beatorum apostolorum Petri et Pauli ac Nostra declaramus, pronuntiamus et definimus doctrinam quae tenet beatissimam Virginem Mariam in primo instanti suae conceptionis fuisse singulari omnipotentis Dei gratia et privilegio, intuitu meritorum Christi Jesu Salvatoris humani generis, ab omni originalis culpae labe praeservatam immunem, esse a Deo revelatam, atque idcirco ab omnibus firmiter constanterque credendam».

à quiconque reçoit d'Adam la nature humaine, qui a été pécheresse en sa personne et qui continue à être considérée comme telle par Dieu dans chacun de ses descendants jusqu'à la grâce de la justification par le baptême ou l'acte de charité parfaite;

2) Marie a été conçue, au point de vue physiologique, suivant le mode ordinaire de la conception humaine. Elle a eu un père selon la chair. La définition le suppose manifestement en disant qu'elle a été *préservée* du péché originel. Si elle avait été conçue virginalement, comme Jésus son fils, elle n'aurait pas eu besoin de préservation. De droit, elle aurait été exempte de la faute héréditaire, qui se transmet par la voie de la génération naturelle (1);

3) Fille d'Adam suivant la loi commune, Marie aurait dû régulièrement contracter le péché originel, dès le premier instant de sa conception (2). Par un privilège singulier, qui n'a été accordé qu'à elle, elle a été préservée de *tout* ce qui constitue la souillure originelle, *ab omni originalis culpae labe*. Le mot *omni* est important, comme nous le montrerons plus loin (3);

---

(1) Plusieurs adversaires orientaux de l'Immaculée Conception ont compris de travers la doctrine catholique et ont confondu la conception immaculée avec la conception virginale.

(2) Les théologiens ont beaucoup agité la question de savoir si la Mère de Dieu avait été soumise à l'obligation éloignée, *debitum remotum*, ou à l'obligation *prochaine*, *debitum proximum*, de contracter le péché originel. Dans le premier cas, Marie aurait été exempte, dans la pensée de Dieu, de la loi générale ; dans le second cas, elle n'aurait été exempte que de l'*application* de cette loi. La définition ne tranche pas ce point, qui reste dans le domaine de la spéculation libre.

(3) Nous ne sommes pas ici d'accord avec le P. Le Bachelet, dans l'article *Immaculée Conception*, donné au *Dictionnaire de théologie catholique*, VII, 846. Il écrit : « Marie est déclarée exempte de *toute* tache de la faute originelle. La présence de l'adjectif *omni* pourrait, à la rigueur, s'expliquer par le double rapport qui convient au péché, celui de la tache morale, en tant qu'il dit état de culpabilité devant Dieu, et celui de tache physique, en tant que, dans l'ordre actuel, il dit privation de la grâce sanctifiante. Mais comme au cours de la Bulle, le privilège est souvent exprimé, abstraction faite de l'adjectif, rien ne prouve qu'il faille attribuer à la particule *omni* une portée spéciale. La définition exclut tout ce qui est vraiment péché, sans déterminer d'une façon précise en quoi cela consiste ; *la concupiscence*

4) Cette préservation est due aux mérites du Christ Jésus, Sauveur du genre humain. Comme les autres descendants d'Adam, Marie a été rachetée; mais elle l'a été selon un mode spécial et plus noble, *sublimiori modo redempta*, comme dit la Bulle *Ineffabilis*. Comme aux autres justes qui ont vécu avant Jésus-Christ, application anticipée des mérites du Rédempteur lui a été faite, avec cette différence que les anciens justes ont d'abord contracté la faute héréditaire et en ont été délivrés dans la suite, tandis que Marie a été préservée de ce péché au premier instant de son existence dans le sein maternel. Sa rédemption n'a pas été une délivrance mais une préservation. C'est là son privilège;

5) Le premier instant de la conception, dont il est parlé dans la définition s'entend du premier instant de l'union de l'âme et du corps dans le sein maternel. Le dogme catholique fait abstraction de la question controversée touchant le moment de l'animation du foetus par l'âme raisonnable (1). Il affirme simplement que, dès le premier instant où Marie a été une personne humaine, elle n'a jamais été atteinte par la souillure originelle. Elle n'a jamais été pécheresse aux yeux de Dieu, mais a toujours été ornée de la grâce sanctifiante, fille adoptive de Dieu, élevée à l'état surnaturel, enrichie, *au moins en droit*, de tous les privilèges de l'état d'innocence (2). Si, en fait, elle n'a pas eu tous ces privilèges; si elle n'a pas été à l'abri de la souffrance; si elle a

---

reste en dehors de cette notion, puisqu'elle n'est pas vraiment péché, suivant la doctrine formelle du concile de Trente, sess. V, can. 5 (c'est nous qui soulignons) ». Nous montrerons plus loin que la concupiscence fait vraiment partie du péché originel *dans ceux qui ne sont pas encore justifiés*. La doctrine du concile de Trente ne regarde que les *renati : in renatis nil odit Deus*.

(1) Il n'est pas inutile d'insister sur ce point. Dans son ouvrage sur l'Immaculée Conception : *O neporotchnom zatchatii*, Pétersbourg 1903, 158-159, où il attaque la doctrine catholique, l'archiprêtre russe ALEXANDRE LEBEDEV prétend que la Bulle *Ineffabilis* enseigne comme un dogme de foi l'animation immédiate du foetus par l'âme raisonnable : « Si l'on admet, dit-il, que l'infusion de l'âme dans le corps a lieu entre le quatrième et le sixième mois après la conception, le dogme de l'Immaculée Conception croule par la base, car la Bulle condamne cette opinion».

(2) Nous verrons, en effet, plus loin que le péché originel pris dans sa totalité est la privation de tous ces dons, dont l'ensemble constitue la justice originelle.

eu un corps passible et mortel, comme les autres descendants d'Adam, cela ne vient pas, comme chez nous, du péché originel. Cela vient de son rôle de nouvelle Eve, associée au nouvel Adam, le Rédempteur son Fils, pour satisfaire pour le péché et accomplir l'oeuvre de la rédemption. En elle comme en Jésus, la passibilité et la mortalité ne présentent rien de peccamineux. Ce ne sont point des déficiences *contractées*, au sens théologique de ce mot, mais des infirmités *prises* en vue de la réparation pour le péché;

6) L'Eglise catholique, qui a toujours maintenu énergiquement contre les attaques des hérétiques l'existence du péché originel, qui a même proscrit certaines erreurs touchant sa nature, n'a pas encore défini positivement cette nature, n'en a donné encore aucune définition officielle. De là certaines divergences entre théologiens sur les conséquences pour Marie de l'exemption de ce péché. Il existe cependant un minimum que tout le monde doit admettre: c'est que la privation de la grâce sanctifiante fait partie du péché originel, appartient à son essence (1). Dès lors, dire que Marie a été préservée de toute souillure de la faute originelle équivaut au moins à dire que, dès le premier instant de son existence, son âme a été ornée de la grâce sanctifiante, a été vivante de la vie divine.

Peut-on déterminer d'une manière plus précise la nature du péché originel? Nous pensons que oui et nous allons essayer de le faire dans les lignes qui vont suivre.

II. - Nature du péché originel

Le péché originel, considéré dans chacun des descendants d'Adam, est un péché *sui generis*, un péché qui ne ressemble pas aux autres. Ce n'est pas un *acte* peccamineux personnel, que nous aurions commis librement et en connais-

---

(1) Un projet de définition qui devait être soumis au concile du Vatican était conçu en ces termes : « Sub anathemate proscribimus eorum doctrinam haereticam... qui negaverint ad rationem peccati originalis pertinere privationem gratiae, quam parens libere peccans pro se suisque posteris perdidit».

sance de cause et dont nous aurions à nous repentir. C'est un *état habituel* de la nature humaine telle qu'elle nous vient d'Adam par la génération charnelle. Cet état est constitué par la privation de la justice originelle. Et par justice originelle, il faut entendre l'ensemble des dons *gratuits* dont Dieu avait orné la nature humaine en Adam innocent. Ces dons sont communément divisés par les théologiens en deux catégories: dons *surnaturels* proprement dits (= grâce habituelle, vertus infuses et dons du Saint-Esprit) et dons *préternaturels* (= dons de science, d'intégrité ou d'exemption de la concupiscence, d'impassibilité et d'immortalité). Ils avaient été accordés à Adam en tant qu'il était, à la fois, la souche physique et le représentant moral de toute l'humanité, qui devait descendre de lui par la génération naturelle. S'il n'avait pas péché, il aurait transmis ces dons comme un héritage à tous ses descendants. Par son péché, il les a perdus pour lui et pour nous. C'est ainsi que nous naissons dans un état de déchéance par rapport à l'état primitif.

Cet état de déchéance est un état *peccamineux*, et pas seulement un dommage, un malheur: 1) parce qu'il vient du péché d'Adam, a eu pour cause ce péché et en est la peine, la punition; 2) parce qu'il constitue la nature humaine dans un *état de péché*, d'opposition à la volonté de Dieu, à son plan sur l'humanité. D'après le plan divin, tout fils d'Adam devait naître orné des dons de la justice originelle. En étant privé, il ne saurait être agréable à Dieu tant que dure ce déficit. Il est pécheur à ses yeux, pécheur non par un acte de sa personne considérée comme telle, mais par la condition de sa nature transmise par Adam pécheur. A cette nature, parce qu'elle vient d'Adam pécheur et qu'elle a péché en lui et par lui, Dieu impute la culpabilité, le *reatus* du péché d'Adam lui-même. Il la voit en chacun de nous entachée de cette culpabilité, de ce *reatus;* et ce *reatus* demeure jusqu'à ce qu'elle ait recouvré *en droit* tous les dons perdus, et, *en fait*, au moins le principal de tous, c'est-à-dire la grâce sanctifiante et tout ce qui l'accompagne nécessairement. La grâce sanctifiante, en effet, est appelée par les théologiens *la grâce qui rend agréable à Dieu, gratia gratum faciens*. Dès qu'elle est restituée à un fils d'Adam, Dieu n'impute plus à péché à celui-ci la privation des dons préternaturels de l'état d'in-

nocence. Cette privation devient une simple absence, une simple imperfection naturelle. Il y aurait contradiction à ce que Dieu considérât comme pécheur celui qui lui est devenu agréable par la grâce de la justification. Cette grâce, du reste, donne droit à tous les dons perdus. Leur absence dans celui qui est justifié est provisoire. Ils seront restitués avec usure, au jour de la résurrection générale, lorsque le dernier ennemi, la mort, sera détruite.

On peut présenter la définition du péché originel que nous venons de développer, sous une autre forme, qui sera peut-être plus claire. Le péché originel peut être considéré à un double point de vue: *au point de vue objectif*, c'est-à-dire en tant qu'il est un vrai péché aux yeux de Dieu, et *au point de vue subjectif*, c'est-à-dire du côté de ses effets dans le descendant d'Adam, en tant qu'il est surtout une déchéance et une peine.

Qu'est le péché originel du point de vue objectif, *au regard de Dieu?* C'est la culpabilité du péché d'Adam, le *reatus* de ce péché, selon l'expression employée par les théologiens, s'attachant à la nature du descendant d'Adam et, par cette nature, atteignant la personne, en qui elle se concrétise. En punition de cette tache peccamineuse, Dieu refuse au nouveau fils d'Adam tous les dons de la justice originelle, aussi bien ce que les théologiens actuels appellent le *surnaturel* que ce qu'ils nomment le *préternaturel.* Ce n'est pas l'acte peccamineux d'Adam, considéré comme *péché actuel, qui est imputé par Dieu à chacun de ses descendants;* c'est la culpabilité de ce péché, le *reatus*, la tache habituelle qui résulte de l'acte peccamineux et reste attaché au sujet, tant qu'il n'a pas été remis, effacé. En Adam, c'est à la fois la personne (le *principium quod*) et la nature (le *principium quo*) qui ont péché. Dieu considère comme coupable non seulement *le moi* de l'individu Adam, qui est responsable de la faute commise, mais aussi l'*instrument* dout il s'est servi pour pécher, c'est-à-dire sa nature avec ses facultés. Son horreur du péché est telle qu'il poursuit de son aversion l'instrument de ce péché, partout où il le trouve, c'est-à-dire la nature humaine en tant qu'elle vient d'Adam, en tant qu'elle était en lui virtuellement. Or, tous les fils d'Adam se trouvaient en lui *virtuellement* d'une manière physique, puisqu'ils devaient

en sortir par la voie de la génération naturelle. On peut dire que tous les hommes ne formaient avec lui qu'un seul homme, tout comme saint Paul dit des baptisés qu'ils ne constituent qu'un seul homme dans le Christ Jésus: *Vous n'êtes tous qu'une personne dans le Christ Jésus* (Gal., 3, 28). C'est exactement de la même manière que Dieu a considéré en Adam tous ses descendants pour leur imputer la culpabilité de son péché, les voir pécheurs en lui et les traiter en conséquence, c'est-à-dire les dépouiller des privilèges qu'il avait conférés à notre premier père pour qu'il nous les transmît comme un héritage. Cette soustraction des dons gratuits (surnaturels et préternaturels) est avant tout la sanction, *la peine du péché* commis par Adam. Cette peine est, en chaque fils d'Adam, le *signe* du péché, de la culpabilité qui s'attache à sa nature et la place dans un état de déchéance par rapport à l'état primitif dans lequel elle avait été créée. Elle ne constitue pas *directement* et par elle-même, *au point de vue objectif dont nous parlons*, le péché originel en chacun des descendants d'Adam. De ce point de vue, la privation de la grâce sanctifiante elle-même est une partie, la principale, de la peine du péché, non le péché lui-même. De ce même point de vue, il n'y aurait point en nous de péché originel, si Dieu le voulait, c'est-à-dire s'il cessait d'imputer à chacun de nous la culpabilité du péché du premier père (1). Dans toute explication du péché originel, cette imputation s'impose, car il ne saurait y avoir de péché proprement dit sans intervention d'une volonté libre transgressant un pré-

---

(1) Le théologien Gabriel Biel († 1495) a parfaitement raison de dire que Dieu pourrait, de sa puissance absolue, *de potentia absoluta*, remettre le péché originel par une simple non imputation, *per solam non imputationem*. En fait, d'après sa volonté positive, *de potentia sua ordinata*, il ne remet le péché qu'en nous rendant ce dont le péché nous prive, au moins d'une façon équivalente : *non remittit nisi restituendo justitiam originalem, aut gratiam gratum facientem, quae excellentior est justitia originali.* Cf. *Collectorium circa quatuor Sententiarum libros. In II, dist. XXXII, q. unica, A.* Gabriel entend la justice originelle dans le sens restreint donné à ce mot par les anciens théologiens, même par saint Thomas, du moins en beaucoup d'endroits de ses écrits. D'après cette signification, la justice originelle s'entend directement des dons préternaturels, à l'exclusion de la grâce sanctifiante.

cepte divin. Or, dans le cas qui nous occupe, c'est la seule volonté personnelle d'Adam qui intervient.

Si maintenant nous quittons le point de vue objectif pour nous tourner vers le sujet, c'est-à-dire vers chaque fils d'Adam, et si nous nous demandons ce qui, en chacun de nous, *avant le baptême et la grâce de la justification*, constitue le péché originel, le décèle, l'indique; quels effets, quels ravages ce péché a opérés, nous serons amenés à dire que, *de ce point de vue*, le péché originel, l'*état peccamineux* dans lequel chacun de nous se trouve, est constitué non par la soustraction ou la privation de tel ou tel don gratuit, surnaturel ou préternaturel, ce don serait-il la grâce sanctifiante, *mais par la soustraction de tous ces dons gratuits à la fois, par la privation de tout le surnaturel et de tout le préternaturel octroyé à la nature humaine en Adam, dans l'état d'innocence.* C'est, en somme, ce que nous avons appelé *la peine* du péché originel, en définissant celui-ci du point de vue objectif. La peine, ici, reçoit le nom de *péché*, parce qu'elle est l'effet du péché d'Adam et de la culpabilité dont ce péché a entaché la nature humaine en chacun de ses descendants. Disons, en passant, qu'il est nécessaire d'indiquer cette relation avec le péché d'Adam et d'unir en quelque façon le concept subjectif du péché avec son concept objectif dont nous avons parlé, pour que l'état peccamineux résultant de la soustraction de tout ce qui avait été conféré gratuitement et indûment à la nature humaine dans l'état d'innocence, revête un caractère vraiment *peccamineux* et ne soit pas un simple malheur, une perte, un dommage, une déchéance; car il n'y a pas de vrai péché, là où n'intervient pas, d'une manière quelconque, une volonté libre transgressant un précepte divin. C'est le point capital qu'ont nié les pessimistes des XVIe et XVIIe siècles: Luther, Baïus, Jansénius. La conception subjective du péché originel doit donc toujours être complétée par son concept objectif.

Il y a, du reste, moyen de montrer que cette conception subjective rejoint l'autre. Il suffit de remarquer que la privation de la justice originelle constitue la nature humaine dans un état d'opposition à la volonté de Dieu, c'est-à-dire dans un état de péché. Dieu, en effet, n'a pas changé son plan sur l'humanité, après le péché d'Adam. A cette humanité il assigne toujours la fin surnaturelle, à laquelle il l'a

destinée dès l'origine, et il continue à la vouloir ornée des dons primitifs. Tant qu'elle ne les a pas recouvrés, elle est pour lui objet d'aversion. Nous comprenons ainsi pourquoi la privation de la justice originelle est à la fois une peine et une faute. C'est une peine, parce que Dieu nous l'inflige à cause du péché de notre nature en Adam – il regarde donc notre nature comme pécheresse. – C'est aussi une faute, en ce sens qu'elle nous constitue et nous maintient en état d'opposition à la volonté de Dieu.

Nous avons dit que, du point de vue subjectif, le péché originel est constitué par la privation de la justice originelle, c'est-à-dire par la privation de tous les dons gratuits, surnaturels et préternaturels, accordés à Adam innocent. Il n'est donc pas constitué par la privation de la seule grâce sanctifiante, car celle-ci n'est qu'une partie, la plus importante sans doute, mais partie seulement, de la justice originelle. La perte des autres dons appartient aussi à l'essence du péché originel pris dans sa totalité. On peut traduire cette doctrine par la formule de l'Ecole: la grâce sanctifiante constituait l'élément formel de la justice originelle; les dons préternaturels en étaient l'élément matériel. Mais il ne faut pas oublier que l'élément matériel fait partie de la nature. Dans le même sens, on dira que l'élément formel du péché originel est la privation de la grâce sanctifiante, et que son élément matériel est la privation des dons préternaturels. La concupiscence n'est pas tout le péché originel, mais c'en est une partie. On peut dire la même chose de la perte de l'impassibilité et de l'immortalité. Dans le fils d'Adam *non encore justifié* par le baptême ou l'acte de charité parfaite, le fait d'être sujet à la concupiscence, à l'ignorance, aux maladies et à la mort revêt aux yeux de Dieu un caractère peccamineux tout comme la privation de la grâce et des vertus infuses.

Si Dieu n'avait pas élevé l'homme à l'état surnaturel proprement dit par le don de la grâce sanctifiante, participation créée de la nature divine, l'absence de cette grâce ne présenterait rien de peccamineux, parce que ce ne serait pas une *privation*, mais un simple manque d'une perfection indue, *une simple absence.* L'homme, dans cette hypothèse, n'aurait à atteindre que la fin naturelle, proportionnée aux exigences et aux forces de sa nature, considérée comme telle.

Si Dieu n'avait élevé l'homme qu'à *l'état préternaturel* par le don des perfections de science, de rectitude parfaite, c'est-à-dire d'immunité de la concupiscence, d'impassibilité et d'immortalité, et qu'Adam les eût perdues pour lui et pour nous par son péché, il est évident que, dans cette hypothèse, le péché originel eût été constitué dans son essence par la seule privation des dons préternaturels, et que l'absence de la grâce sanctifiante ne serait pas entrée comme partie dans cette essence.

Si nous faisons la même hypothèse pour l'un quelconque des dons préternaturels pris séparément; si nous supposons, par exemple, que Dieu confère à la nature humaine, en son premier représentant, le seul don de l'immortalité corporelle, et que l'Adam de cette condition perde par son péché, pour lui et ses fils, ce seul don, ce sera la privation de ce don qui constituera l'essence du péché originel considéré du côté du sujet.

Ces hypothèses nous font bien comprendre que le péché originel total *dans le non baptisé, le non justifié*, est constitué essentiellement par la privation de tous les dons gratuits octroyés à la nature humaine en son premier représentant, et pas seulement par l'un d'entre eux pris à part, cet un serait-il le principal, serait-il la privation de la grâce sanctifiante.

Mais ici beaucoup de théologiens, qui ont écrit après l'apparition de l'erreur protestante, nous arrêtent pour nous démontrer que seule la privation de la grâce sanctifiante a caractère de péché, et que ces autres privations ne peuvent avoir que caractère de peine. Ils raisonnent ainsi. Au chapitre v de son décret sur le péché originel, à sa v^{e} session, le concile de Trente, répétant la doctrine de saint Paul, enseigne ce qui suit:

« Si quelqu'un nie que, par la grâce de Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est donnée dans le baptême, soit remise la culpabilité du péché originel et ôté ce qui a véritablement et proprement caractère de péché; si quelqu'un dit, au contraire, que le péché est seulement comme rasé et non imputé, qu'il soit anathème. *Car Dieu ne hait rien dans ceux qui sont régénérés, et il n'y a point de condamnation dans ceux qui sont véritablement ensevelis avec le Christ par le baptême pour*

la mort (au péché) (Rom., 6, 4), *qui ne marchent pas selon la chair, mais qui, dépouillant le vieil homme et revêtant le nouveau, qui a été créé selon Dieu* (Rom., 8, 1; Ephes., 4, 22 sq.; Col., 3, 9 sq.), sont devenus innocents, purs, fils chers à Dieu, *héritiers de Dieu, cohéritiers du Christ* (Rom., 8, 17), de telle sorte que rien ne s'oppose à leur entrée dans le ciel ».

Or, c'est un fait d'expérience que le baptême ne restitue que la grâce sanctifiante et ce qui l'accompagne nécessairement, et que les nouveaux baptisés restent privés des dons préternaturels. Comme les autres hommes, ils restent sujets à la concupiscence, à l'ignorance, à la souffrance et à la mort. C'est donc que la privation de ces dons gratuits n'a pas caractère de péché, ne constitue pas une partie, même matérielle, du péché originel pris dans sa totalité, puisque, d'après saint Paul et le concile, Dieu ne hait rien dans ceux qui sont régénérés; qu'il n'y a en eux aucun objet de condamnation; que rien ne ferme pour eux l'entrée du ciel.

Le raisonnement paraît impeccable et sans réplique. Il conduit tout droit à l'affirmation que seule la privation de la grâce santifiante constitue l'essence du péché originel. La plupart des anciens théologiens (y compris saint Thomas d'après la majorité de ses commentateurs) se seraient trompés en enseignant que cette essence consiste dans la privation de la justice originelle entendue au sens restreint, c'est-à-dire de la privation des dons préternaturels et spécialement de l'immunité de la concupiscence.

Nous n'hésitons pas à dire que ce raisonnement constitue un vrai paralogisme. De ce que l'absence des dons préternaturels en général et la persistance de la concupiscence en particulier dans le *baptisé* ne présente rien de peccamineux, il conclut qu'il en est de même dans le *non baptisé* et le *non justifié*. Or, cette conclusion ne vaut pas; car ce qui, dans le baptisé, perd le caractère de culpabilité, de *reatus peccamineux*, peut revêtir et revêt, en fait, ce caractère dans le non-baptisé. Pourquoi? Parce que Dieu le veut ainsi. Il ne faut pas oublier, en effet, ce que nous avons dit du péché originel considéré du point de vue objectif. De ce point de vue, ce péché est essentiellement constitué par l'imputation de la culpabilité du péché d'Adam à la nature humaine en tant qu'elle se trouve en chacun de nous par la génération charnelle,

cette culpabilité entraînant la privation de tous les dons surnaturels et préternaturels. Que cesse cette imputation de la part de Dieu, aussitôt disparaît le caractère peccamineux des privations infligées comme châtiment de la culpabilité. Or, l'imputation, de la part de Dieu, prend fin dès le moment où, par la restitution de la grâce sanctifiante au baptême, le descendant d'Adam recouvre l'amitié de Dieu et se trouve de nouveau adapté, habilité à sa fin surnaturelle. Il y aurait contradiction à ce que Dieu imputât encore quelque chose à péché à celui à qui il a donné ce qui le rend agréable à ses yeux. Dieu ne peut rien haïr en celui qui est devenu son enfant par la grâce surnaturelle de l'adoption. Dès lors, la privation des dons préternaturels dans le baptisé et le justifié perd son caractère de privation proprement dite pour revêtir le caractère de simple manque, de simple absence. On ne peut même pas dire, au sens rigoureux du mot, que cette absence conserve le caractère de *châtiment* proprement dit, de sanction pénale, car cela ferait supposer que le baptisé est encore coupable en quelque façon (1). Or, il ne l'est plus: coulpe et peine, tout a été enlevé par la grâce du baptême; rien ne reste, après le baptême, qui puisse fermer au néophyte l'entrée du ciel. Le concile de Trente ne contredit pas l'explication que nous donnons, mais la confirme en terminant par ces mots le chapitre v de son décret, dont nous avons donné plus haut le début:

« Cependant, le saint concile confesse et reconnaît que la concupiscence ou le foyer du péché reste dans les personnes baptisées; mais il sait que, nous étant laissée pour nous exercer, elle ne peut nuire à ceux qui, loin de consentir, résistent courageusement, aidés de la grâce de Jésus Christ; qu'au contraire, celui qui aura mené le bon combat sera couronné. Cette concupiscence, appelée quelquefois «péché» par l'Apôtre, l'Eglise, selon le concile, *n'a jamais compris qu'elle soit véri-*

---

(1) « Dans notre ordre actuel de providence, écrit le P. Prat, *La théologie de saint Paul*[11], II, 268, la mort est bien une conséquence, une suite du péché, puisque sans le péché elle n'existerait pas. Faut-il encore l'appeler *châtiment*, même dans le juste, qui n'est l'objet d'aucune condamnation, en tant qu'il est *dans le Christ Jésus ?* C'est une question de mots, sans grande importance théologique».

tablement et proprement péché dans les personnes régénérées, mais on la nomme ainsi parce qu'elle vicnt du péché et qu'elle porte au péché. Si quelqu'un pense le contraire, qu'il soit anathème ».

Nous avons souligné le passage: *Ecclesiam catholicam nunquam intellexisse peccatum appellari, quod vere et proprie in renatis peccatum sit*, parce qu'en ajoutant *in renatis*, le concile a bien marqué qu'il n'entendait point affirmer que dans les *non-régénérés* la concupiscence n'avait aucun caractère peccamineux, ne faisait pas partie du péché originel. Par l'histoire du concile, on sait que l'incise *in renatis* fut ajoutée au décret, à la dernière rédaction, parce que l'assemblée n'a pas voulu condamner une conception du péché originel que, depuis saint Augustin, un grand nombre de théologiens ont admise, et de laquelle se rapproche celle que nous exposons. Ce que saint Augustin dit de la concupiscence, qui persiste dans le baptisé: qu'elle perd son caractère de péché, de culpabilité, bien qu'elle demeure en fait: *transit reatu, manet actu* (1), il faut l'affirmer aussi de la persistance des autres déficiences de la nature causées par le péché d'Adam dans le même baptisé: ignorance, passibilité, mortalité. Dans l'homme régénéré, ces déficiences ne sont plus des *privations*, au sens propre du mot, ni même des *peines*. Leur absence ne présente plus rien de peccamineux aux yeux de Dieu, bien qu'en fait ils viennent du péché. Dieu nous les laisse pour plusieurs raisons, parmi lesquelles il y a celle qu'indique le concile.

III. - Marie immaculée et les dons préternaturels de l'état d'innocence

Après ce que nous venons de dire de la vraie nature du péché originel, il est facile de voir quelles conséquences entraînent pour la Sainte Vierge l'immunité parfaite et totale

---

(1) Augustin, *De nuptiis et concupiscentia*, I, 26 (PL 44, 430). On peut comparer cela, dit fort justement Tixeront, *Histoire des dogmes*, II, 474, en note, à un commerce illégitime entre deux personnes et qui se trouve légitimé par le mariage : *manet actu, transit reatu.*

de ce péché d'après les termes de la définition de Pie IX. Préservée de *toute* souillure de la faute originelle et pas seulement d'une des parties de ce péché, qu'on appellerait *élément formel* par opposition à *l'élément matériel*, auquel elle n'aurait pas été soustraite, Marie a *droit* à tout le bloc des dons surnaturels et préternaturels de l'état d'innocence. Totalement étrangère à la coulpe, elle avait droit a être exempte de la peine, c'est-à-dire de la privation de tous les dons en question.

Le droit a-t-il correspondu au fait? Ici nous devons répondre négativement. Pendant sa vie mortelle, Marie n'a pas joui de tous les privilèges de l'état d'innocence. Quels sont ceux qui lui ont manqué? Exactement ceux qui ont manqué à Jésus-Christ, son Fils, et pour les mêmes motifs. Exempt comme Marie, quoique pour d'autres raisons, de toute souillure de la tache originelle, Jésus avait droit à tous les dons primitifs. En fait, deux lui ont manqué: le don d'impassibilité et celui d'immortalité corporelle. Il a souffert et il est mort. Il a possédé les deux autres: celui de science et celui d'intégrité ou d'exemption de la concupiscence. Si nous nous demandons pourquoi le Verbe incarné a voulu prendre une humanité passible et mortelle, nous savons que c'est pour offrir à Dieu réparation et satisfation pour le péché. La mortalité et la passibilité ne sont pas, chez lui, des conséquences du péché originel, dont il a été indemne. Il n'a pas *contracté*, comme disent les théologiens, ces déficiences de la nature déchue. Il les a prises volontairement; il les a *assumées* en vue de satisfaire pour le péché. C'est pourquoi elles ne sauraient présenter en lui un caractère peccamineux quelconque, comme c'est le cas chez le descendant d'Adam non encore baptisé.

Ce que nous venons de dire du Sauveur, il faut aussi l'affirmer de la Vierge, sa mère, parce qu'elle a été la nouvelle Eve, c'est-à-dire l'associée et la coopératrice du nouvel Adam dans l'oeuvre de la rédemption. Comme lui, elle a eu un corps passible et mortel. Elle a éprouvé la douleur physique et la douleur morale. Elle a été configurée au Christ mourant par sa compassion indicible au pied de la Croix. Mais en elle la passibilité et la mortalité n'ont eu aucun caractère peccamineux. Elle ne les a pas *contractées avec* et *par* le péché ori-

ginel. Elle les a eues à cause de son rôle de nouvelle Eve, de coopératrice à l'oeuvre de la rédemption. Comme Jésus aussi, elle a eu les dons de science et d'intégrité parfaite. Il n'y a pas à se demander, comme le faisaient certains théologiens avant la définition de Pie IX, si le foyer de la concupiscence, *fomes peccati*, était éteint en elle, ou simplement lié. Ce foyer n'a jamais existé en elle, pas plus qu'en Jésus. *Elle a été exempte de toute tache de la faute originelle.* Or, la concupiscence est une de ces taches dans celui qui n'est pas encore justifié.

De ce que nous venons de dire il ressort que le nouvel Adam et la nouvelle Eve ont été constitués tous les deux dans un état spécial, qui ne répond pleinement ni à l'état d'innocence, ni à l'état de nature déchue, mais tient à la fois des deux.

Les théologiens distinguent plusieurs états que la nature humaine a connus en fait, ou qu'elle aurait pu connaître, si Dieu l'avait voulu. Arrêtons-nous aux états qui ont réellement existé, ou qui existeront à l'avenir.

Il y a d'abord *l'état d'innocence*, dit *état primitif* ou *état de justice originelle*, dans lequel l'homme est destiné et élevé à la vie surnaturelle proprement dite, participation créée de la vie même de Dieu. C'est l'état qu'a connu Adam avant son péché. Il comportait à la fois les dons surnaturels proprement dits et les quatre dons préternaturels de science, d'intégrité ou immunité de la concupiscence, d'impassibilité et d'immortalité.

Vient ensuite *l'état de la nature déchue et non encore restaurée ou relevée.* C'est l'état dans lequel se trouvèrent Adam et Eve, après leur péché et l'état dans lequel naît tout descendant d'Adam, et dans lequel il reste jusqu'à la grâce de sa justification par le baptême ou ses équivalents: la charité parfaite et le martyre. Dans cet état, l'homme, tout en restant destiné à sa fin surnaturelle primitive, est privé non seulement du don surnaturel de la grâce sanctifiante, mais aussi des dons préternaturels, et cette privation revêt aux yeux de Dieu un caractère peccamineux, en tant qu'elle est la conséquence du péché d'Adam: c'est ce qu'on appelle le péché originel.

Un troisième état est constitué par celui où se trouvent ici-bas les baptisés et les justifiés: *c'est l'état de la nature dé-*

chue et imparfaitement restaurée. Il est caractérisé par la possession du surnaturel proprement dit, c'est-à-dire de la grâce sanctifiante et des dons qui l'accompagnent nécessairement, et par l'absence des dons préternaturels, absence qui ne présente plus rien de peccamineux, étant devenue, par la grâce de la justification, simple absence, simple imperfection au regard de l'état primitif, et ayant perdu son caractère de privation.

Le quatrième état, *l'état définitif*, sera celui de *la nature complètement restaurée.* Il sera réalisé dans les justes par la résurrection glorieuse des corps, alors que la mort, *le dernier ennemi*, aura été vaincue. C'est l'état de la nature humaine en Jésus après sa résurrection, celui de la Sainte Vierge au moment de son assomption.

Il faut distinguer un cinquième état, qui a été celui de Jésus et de Marie pendant leur vie terrestre et qu'on peut appeler *l'était de la nature humaine qui doit restaurer et réparer, naturae reparantis.* A la réflexion, en effet, on s'aperçoit que Jésus et Marie, le nouvel Adam et la nouvelle Eve, tous deux exempts du péché originel, se sont trouvés, durant leur vie d'ici-bas, dans une condition qui ne rentre parfaitement dans aucun des quatre états précédents mais tient comme le milieu entre l'état d'innocence et l'état de la nature déchue et imparfaitement restaurée.

IV. - La doctrine du péché originel chez les Pères grecs

Avant d'interroger les Pères grecs sur l'Immaculée Conception, il est indispensable de connaître leur doctrine sur le péché originel. Il est évident, en effet, que ces Pères n'ont pu se faire une idée exacte du privilège de Marie, s'ils ont ignoré le dogme de la faute héréditaire. Or, d'après certains critiques, le péché originel aurait été inventé par saint Augustin, et l'Eglise grecque n'aurait connu cette doctrine que fort tard, après saint Jean Damascène (1). Par ailleurs, le P. Pétau a écrit en parlant de l'Immaculée Conception: « Comme les

---

(1) Nous avons reproduit plus haut, p. 3, l'affirmation audacieuse du PSEUDO-HERZOG.

Grecs ne mentionnent que rarement dans leurs écrits la faute originelle, ils n'ont rien laissé de clair sur la question de savoir si la bienheureuse Vierge a été atteinte par cette faute, dès sa conception (1). Cette phrase malheureuse du père de la théologie positive a passé, jusqu'à ces derniers temps, pour un oracle, et beaucoup la répètent encore. En fait, rien n'est moins fondé que cette assertion. Non seulement après la controverse pélagienne, à laquelle l'Orient grec participa dans une certaine mesure; mais aussi avant cette date et dès les origines, les Pères orientaux parlent très souvent d'un état de déchéance et de culpabilité de la nature humaine dû au péché personnel d'Adam. S'ils n'emploient pas toujours le terme de péché, ἁμαρτία, qui désigne proprement le péché actuel et personnel, non un état peccamineux, ils usent de termes synonymes, comme le font, du reste, beaucoup de Pères latins. Ceux qui ne découvrent pas la doctrine du péché originel chez les Pères grecs ou se font de ce péché une idée spéciale, ou sacrifient à un verbalisme étroit, qui ne découvre pas la substance du dogme sous la diversité des formules qui l'expriment.

Il faut se rappeler, en effet, que les Pères ne se sont pas embarrassés des questions scolastiques qui ont été agitées au Moyen Age et dans les temps modernes sur la distinction entre la coulpe et la peine du péché, entre sa nature et ses effets, son essence et ses conséquences. Si on les lit avec la préoccupation de retrouver chez eux les distinctions de l'Ecole, on risque fort de se méprendre sur leur véritable pensée. Pour eux, la peine, le châtiment, est en même temps la faute, et vice versa. Et cela, au fond, est très vrai. Comme nous l'avons dit, la privation de la justice originelle, qui constitue le péché originel, est à la fois le châtiment du péché et le péché lui-même, si on considère celui-ci dans le sujet, en tant que cette privation constitue le descendant d'Adam dans un état d'opposition à la volonté de Dieu. Les Pères grecs, comme du reste les Pères latins, se placent très souvent

---

(1) Pétau, *Dogmata theologica. De Incarnatione*, l. XIV, c. II : « Siquidem Graeci, ut originalis fere criminis raram nec disertam mentionem scriptis suis attigerunt, sic utrum beata Virgo affinis illi concepta fuerit, liquidi nihil admodum tradiderunt».

à ce point de vue subjectif. Pour eux, le péché originel est tantôt la concupiscence, tantôt l'état de mortalité, tantôt la privation de la grâce et de l'amitié divine. Dans le *non-justifié*, la concupiscence, la mortalité ont caractère de péché, sont des parties du péché originel pris dans sa totalité, des éléments de l'état peccamineux dans lequel la transgression d'Adam a placé la nature humaine en chacun de ses descendants. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue en lisant les Pères. Contrairement aux théologiens modernes, qui, lorsqu'ils parlent du péché originel, mettent l'accent sur la privation de la grâce sanctifiante, ou déclarent même que cette privation constitue toute l'essence du péché originel, les anciens font ressortir les conséquences les plus apparentes du péché d'Adam, à savoir la concupiscence et la mort, mort du corps ou mort de l'âme, ou les deux à la fois. Se trompent'ils? Pas plus que ceux qui font consister le péché originel dans la privation de la grâce sanctifiante. D'un côté comme de l'autre, la description du péché originel est incomplète, n'en donne qu'une vue partielle. On pourrait ajouter qu'ils se trompent moins que ceux qui affirment que le péché ne consiste que dans la privation de la *seule* grâce sanctifiante, si eux-mêmes s'abstiennent d'affirmation exclusives.

Pour désigner le péché originel, les Pères grecs ont une terminologie variée indiquant tantôt l'état de culpabilité, tantôt l'état de déchéance. Ils l'appellent ἀρά, κατάρα: *malédiction;* κατάκρισις, ἀπόφασις: *sentence de condamnation*; χρέος, ὄφλημα, χειρόγραφον πατρῷον: *dette paternelle;* ῥύπος, ῥύπος προγονικός: *souillure originelle;* πτῶσις, ἀπόπτωσις, πτῶμα: *chute*, état de déchéance; θάνατος, νέκρωσις: *mort* du corps et aussi mort de l'âme; φθορά: *corruption*, terme général qui vise toutes les pertes, toutes les misères qui sont à la fois et la peine du péché originel et ce péché même pris dans toute sa complexité, suivant le point de vue auquel on se place. Tantôt ils l'appellent *une maladie de la nature*, νόσος, ou bien la *misère originelle*, ἡ προπατορικὴ ταλαιπωρία. Plusieurs paraissent le faire consister dans la concupiscence, *la loi des membres*. Enfin, un bon nombre lui donnent le nom de péché, ἁμαρτία (et quelquefois ἁμάρτημα, terme particulièrement bien choisi pour exprimer un péché permanent, habituel). Il semble que, pour certains auteurs, les seuls textes qui comptent pour

prouver que les Grecs ont cru à un péché de nature sont ceux où se rencontre le mot ἁμαρτία ou ἁμάρτημα. Or, il se trouve que plusieurs Pères orientaux, ayant à combattre l'erreur manichéenne sous ses diverses formes, réservent le terme ἁμαρτία pour désigner le péché actuel, le péché vraiment personnel commis par la volonté personnelle de chacun. Le péché originel, en tant que propre et inhérent à chacun de nous, *unicuique proprium*, est un péché de la nature et non un péché commis par la personne, un péché habituel et non un péché actuel. Tous les textes, à quelques exceptions près, où certains critiques croient trouver une négation du péché originel, s'expliquent par le fait que les Pères entendent par ἁμαρτία le péché actuel commis par la volonté individuelle. Mais n'expriment-ils pas suffisamment l'idée de la culpabilité originelle, lorsqu'ils disent que nous avons tous été *maudits, condamnés en Adam;* que nous participons tous à la *dette* que doit notre premier père à la justice divine; qu'Adam a perdu pour lui et pour nous la grâce et l'amitié divines? Est-ce que par hasard Dieu maudirait, condamnerait ceux qui ne sont pas coupables? Est-ce qu'il réclamerait une dette à ceux qui ne doivent rien, ou qu'il priverait de sa grâce et de son amitié ceux qui ne sont opposés en rien à sa volonté?

Pour établir le bien fondé de ces considérations générales sur l'enseignement des Pères grecs, on pourrait apporter des passages innombrables de leurs écrits. Nous nous contenterons ici de mettre sous les yeux du lecteur quelques témoignages choisis.

Pour la période anténicéenne, on peut citer saint Irénée, qui exprime très clairement, à la suite de saint Paul, notre solidarité avec les deux Adams, l'ancien et le nouveau:

« Nous avons, dit-il, offensé Dieu dans le premier Adam en transgressant son précepte; mais nous avons été réconciliés avec lui dans le second Adam, parce que nous avons obéi jusqu'à la mort. Nous n'étions débiteurs à l'égard d'aucun autre, sinon à l'égard de celui dont nous avons transgressé le précepte au commencement » (1). — « Le Verbe

---

(1) Irénée, *Contra haereses*, V, XVI, 3 (PG 7, 1168).

s'est fait chair, dit-il encore, afin de détruire la mort et de rendre la vie à l'homme. Car (avant lui) nous étions dans les liens du péché, devant naître coupables et sujets à la mort » (1).

Origène est bien l'écho de l'enseignement de l'Eglise primitive, quand il écrit:

« Toute âme qui naît dans la chair est souillée d'une tache d'iniquité et de péché. C'est pourquoi il est dit: *Personne n'est exempt de souillure, pas même l'enfant d'un jour.* On peut ajouter ceci, qui explique pourquoi l'Eglise, qui donne le baptême pour la rémission des péchés, le donne aussi aux enfants. Car si les enfants n'avaient pas besoin de rémission et d'indulgence, le bienfait du baptême leur serait inutile » (2). – « L'Eglise a reçu des apôtres la tradition de donner le baptême aux enfants eux-mêmes; ceux auxquels avaient été confié le dépôt des saints mystères savent, en effet, que tout homme vient au monde avec des souillures congénitales de péché, qui doivent être remises par l'eau et l'Esprit » (3).

Tous les grands docteurs du IVe siècle enseignent clairement le dogme de la faute héréditaire. Saint Athanase parle bien du péché originel quand il écrit:

« De même que, Adam ayant transgressé le commandement divin, le péché a atteint tous les hommes; de même, le Seigneur étant devenu homme et ayant triomphé du serpent, cette force victorieuse passera à tous les hommes » (4). « Nous ne mourons plus désormais en Adam selon la première naissance; mais nous nous levons de terre, *la malédiction venant du péché* ayant été enlevée par celui qui est devenu pour nous malédiction » (5).

---

(1) Idem, *Démonstration de la prédication apostolique*, 37 (PO 12, 775).

(2) Origène, *In Leviticum*, hom. VIII, 3 (PG 12, 495-496).

(3) Idem, *In Rom.*, V, 9 (PG 14, 1047).

(4) Athanase, *Oratio I contra Arianos*, 51 (PG 26, 117 C): « τοῦ Ἀδὰμ παραβάντος, εἰς πάντας ἀνθρώπους ἔφθασεν ἡ ἁμαρτία ».

(5) Idem, *Oratio III contra Arianos*, 33 (PG 26, 393-396): « Οὐκέτι γὰρ κατὰ τὴν προτέραν γένεσιν ἐν τῷ Ἀδὰμ ἀποθνήσκομεν, ἀλλὰ λοιπὸν... ἐγειρόμεθα ἀπὸ γῆς, λυθείσης τῆς δι' ἁμαρτίαν κατάρας διὰ τὸν ἐν ἡμῖν ὑπὲρ ἡμῶν γενόμενον κατάραν ». Un peu avant ce passage, Athanase a dit que plusieurs justes de l'Ancien et du Nouveau Testament ont été exempts de tout

Les Pères cappadociens n'hésitent pas à employer le terme de *péché*, ἡ ἁμαρτία, pour désigner la tare que nous tenons d'Adam. « De même qu'Adam, dit saint Basile, en mangeant du fruit défendu, *a transmis le péché*, ainsi nous abolissons les effets de la perfide nourriture, si nous secourons notre frère indigent et souffrant de la faim » (1).

Saint Grégoire de Nazianze n'est pas moins explicite: « Je suis tombé tout entier et *j'ai été condamné par suite de la désobéissance du premier homme* » (2). – « Qu'on n'aggrave pas le joug (qui pèse sur nous) *ni le châtiment de notre premier péché* » (3).

Saint Grégoire de Nysse déclare que tous ceux qui participent à la nature humaine ont aussi part *aux dettes communes de cette nature*, parce qu'*Adam vit en nous; que d'un homme pécheur naît un pécheur;* que *la souillure de l'homme c'est le péché, qui est congénital à la nature*, selon le mot de l'Ecriture: « Ma mère m'a conçu dans le péché » (4).

L'Alexandrin Didyme l'Aveugle enseigne que « si le Christ était né de l'union de l'homme et de la femme, il eût été sous le coup du péché que tous les autres hommes tiennent d'Adam par voie de succession » (5). Le péché originel est

---

péché. Il est évident que cela doit s'entendre des péchés personnels. Dans le texte que nous citons, au contraire, il s'agit bien du péché d'origine, cause de malédiction pour tous les hommes. GAUDEL, art. *Péché originel*, dans *Dict. théol. cath.*, XII, 346, n'a pas fait attention à cela.

(1) BASILE, *Homil. VIII*, 7 (PG 31, 324): « 'Αδὰμ, κακῶς φαγών, τὴν ἁμαρτίαν παρέπεμψεν ».

(2) GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Oratio XXII*, 13 (PG 35, 1145 B) : « ὅλον πταίσαντα καὶ καταχριθέντα ἐκ τῆς τοῦ πρωτοπλάστου παρακοῆς ».

(3) IDEM, *Oratio XIX*, 13 (PG 35, 1060 B) : « μὴ βαρυνέσθω δὲ ὁ ζυγός, μηδὲ τῆς πρώτης ἡμῶν ἁμαρτίας τὸ ἐπιτίμιον ».

(4) GRÉGOIRE DE NYSSE, *De oratione dominica*, V (PG 44, 1184 AB) : « τῶν κοινῶν τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως ὀφλημάτων, ὧν πάντως τις καὶ αὐτὸς μετέχει, τὸ μέρος συμμετέχων τῆς φύσεως. 'Ως γὰρ ζῶντος ἐν ἡμῖν τοῦ 'Αδὰμ. . .» IDEM, *De beatitudinibus*, oratio VI (PG 44, 1273 A) : « 'Εξ ἀνθρώπου ἄνθρωπος γίνεται, ἐξ ἐμπαθοῦς ἐμπαθής, ἐξ ἁμαρτωλοῦ τοιοῦτος ». IDEM, *In Psal. VI* (PG 44, 609 D) : « 'Ρύπος δὲ ἀνθρώπου ἡ ἁμαρτία, ἡ συνάποτικτομένη τῇ ἀνθρωπίνῃ φύσει, ὅτι « ἐν ἁμαρτίαις ἐκίσσησέ με ἡ μήτηρ μου ». Voir d'autres textes dans AUFHAUSER J. B., *Die Heilslehre des hl. Gregor von Nyssa*, Munich 1910, 84-105.

(5) DIDYME L'AVEUGLE, *Contra Manichaeos*, VIII (PG 39, 1096 B) : « ἐνομίσθη ἂν καὶ αὐτὸς ὑπεύθυνος εἶναι ἐκείνῃ τῇ ἁμαρτίᾳ, ἧπερ καὶ οἱ ἐκ τοῦ 'Αδὰμ πάντες κατὰ διαδοχὴν ὑπῆρχον ».

appelé par lui le *péché ancien*, que nous avons reçu dès notre naissance, par opposition aux péchés personnels (1).

Saint Jean Chrysostome parle d'une *dette de famille* écrite par Adam, dette qui s'est augmentée par nos péchés personnels (2).

Ces témoignages, choisis entre beaucoup d'autres, sont tous antérieurs à la controverse pélagienne et prouvent suffisamment que saint Augustin n'a pas inventé la doctrine du péché originel. Il n'est pas étonnant, dès lors, que lorsqu'éclata cette controverse, l'Eglise grecque ait condamné sans retard la nouvelle hérésie. Dès 415, un synode de 14 évêques réunis à Diospolis, en Palestine, obligea Pélage à confesser qu'Adam fut créé immortel, que son péché a été nuisible à toute l'humanité et que les nouveaux-nés ne se trouvent pas dans l'état d'Adam avant sa chute. Le concile d'Ephèse, en 431, s'associa aux condamnations portées en Occident contre Célestius, Pélage, Julien et leurs disciples. Les Orientaux, comme les Cyrilliens, furent unanimes, à rejeter la nouvelle hérésie.

Nestorius tout le premier a sur le péché originel une doctrine irréprochable: « La nature humaine, dit-il, appuyée sur Adam comme sur son fondement, a partagé la chute de ce fondement et est devenue sujette du diable, qui a précipité Adam ». Cette chute est appelée une *dette de nature*, qu'il faut payer à Dieu; une *malédiction*, une *condamnation* qui atteint tous les hommes, même les petits enfants; un *péché de la nature*, qui cause la mort de l'âme et du corps (3).

---

(1) IDEM, *De Trinitate*, II, XII (PG 39, 684 AB) : « τόν τε ἡμέτερον ἀποσμῆξαι ῥύπον καὶ τὴν παλαιὰν συγχωρῆσαι ἁμαρτίαν ». — Ibid., III, XII (PG 39, 860 C) : « Τῇ παραδόξῳ αὐτοῦ ὑπακοῇ τῇ ἀνθ' ἡμῶν, ἔλυσε τὴν ἡμῶν ἀρχαίαν παρακοήν ».

(2) CHRYSOSTOME : « Ἔρχεται ἅπαξ ὁ Χριστός, εὗρεν ἡμῶν χειρόγραφον πατρῷον, ὃ ἔγραψεν ὁ Ἀδάμ. Ἐκεῖνος τὴν ἀρχὴν εἰσήγαγεν τοῦ χρέους, ἡμεῖς τὸν δανεισμὸν ηὐξήσαμεν ταῖς μεταγενεστέραις ἁμαρτίαις ». Passage tiré d'une homélie perdue citée par saint Augustin, *Contra Julianum*, I, 26.

(3) Sur la doctrine de Nestorius, voir notre ouvrage, *Nestorius et la controverse nestorienne*, Paris 1912, 244-248, où l'on trouvera réunis les fragments des écrits du condamné d'Ephèse sur la question. Le pape saint Célestin félicita un jour Nestorius sur sa doctrine touchant le péché originel :

Quant à saint Cyrille d'Alexandrie, il n'affirme pas moins clairement notre solidarité avec Adam: « Nous restons et sommes encore, dit-il, la descendance du premier homme, *qui nous a précipités dans la malédiction et la mort et soumis à la peine du péché* » (1). – « Nous avons été *condamnés* en Adam, et *la mort qui provient de la malédiction* a passé de cette première racine à tout ce qui est sorti d'elle » (2). Commentant le chapitre V de l'Epître aux Romains, il se demande comment nous avons été constitués pécheurs par la faute d'un seul. Il écarte l'hypothèse d'une participation *personnelle* de chacun de nous au péché d'Adam et déclare que nous sommes pécheurs, parce que nous tenons d'Adam une nature privée, par sa faute, de ses anciens privilèges et soumise en particulier à la mort et à la concupiscence. C'est bien le péché originel tel que nous l'avons défini du point de vue subjectif: un état de déchéance qui déplait à Dieu, parce qu'il vient du péché et s'oppose à sa volonté. Après avoir affirmé que, par suite de la transgression d'Adam, le péché a envahi la nature humaine et qu'ainsi tous les hommes ont été constitués pécheurs, il poursuit:

« Sans doute, dira-t-on, Adam est tombé, et son mépris du commandement divin l'a fait condamner à la corruption de la mort. Mais comment les autres hommes ont-ils été constitués pécheurs à cause de lui? Que nous importent, à nous, ses péchés personnels? Comment donc avons-nous été condamnés avec lui, alors que Dieu dit: « Les pères ne mourront pas pour leurs enfants ni les enfants pour leurs pères; celui-là mourra qui péchera? » (Deut., 24, 16). Que répondrons-nous à cela? Il est bien vrai que c'est celui qui péchera qui mourra. Or, nous sommes devenus pécheurs à cause de la désobéissance d'Adam, de la manière suivante: Adam avait

---

« *Legimus quam bene teneas originale peccatum* »; cf. MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, IV, 1034.

(1) CYRILLE D'ALEXANDRIE, *Adversus Nestorium*, III, III (PG 76, 144 B) : « μεμενήκαμεν... καί ἐσμεν ἔτι γένος τοῦ πρώτου, τοῦ παραπέμποντος εἰς ἀρὰν καὶ θάνατον καὶ ὑπὸ ποινὴν ἁμαρτίας ».

(2) IDEM, *In Epist. ad Rom.* (PG 74, 788 C) : « Καταχεκρίμεθα ἐν 'Αδὰμ, καὶ ὡς ἐκ ῥίζης τῆς πρώτης εἰς ἅπαν διέβη τὸ ἐξ αὐτῆς γενόμενον, ὁ ἐξ ἀρᾶς θάνατος ».

été créé incorruptible et immortel. Sa vie dans le paradis de délices était sainte; sans cesse son esprit était occupé à contempler Dieu; son corps, à l'abri de toute atteinte du plaisir honteux, jouissait d'un calme parfait et ignorait le trouble des mouvements désordonnés. Mais après qu'il fut tombé dans le péché et qu'il eut glissé dans la corruption, les plaisirs impurs envahirent la chair, et la loi bestiale qui règne dans nos membres se manifesta. *La nature devint donc malade de la maladie du péché, à cause de la désobéissance d'un seul, c'est-à-dire d'Adam. Et ainsi tous les hommes ont été constitués pécheurs, non qu'ils aient péché avec Adam, puisqu'ils n'existaient pas encore, mais parce qu'ils ont sa nature, soumise désormais à la loi du péché* » (1).

Après le concile d'Ephèse, les attestations du péché originel ne manquent pas sous la plume des Pères grecs. En voici quelques-unes:

1) *Saint Proclus :* « Par Adam nous avions tous souscrit au péché... La nature humaine tout entière était assujettie au péché » (2).

---

(1) Idem, *In Epist. ad Rom.* (PG 74, 788-789) : « Ἁμαρτωλοὶ δὲ γεγόναμεν διὰ τῆς παρακοῆς τοῦ Ἀδὰμ διὰ τοιόνδε τρόπον. Πεποίητο μὲν γὰρ ἐπὶ ἀφθαρσίᾳ καὶ ζωῇ, ἦν δὲ αὐτῷ καὶ ὁ βίος ἁγιοπρεπὴς ἐν τῷ παραδείσῳ τῆς τρυφῆς, ὅλος ἦν καὶ διὰ παντὸς ἐν θεοπτίαις ὁ νοῦς, ἐν εὐδείᾳ δὲ καὶ γαλήνῃ τὸ σῶμα, κατηρεμούσης ἀπάσης αἰσχρᾶς ἡδονῆς· οὐ γὰρ ἦν ἐκτόπων κινημάτων θόρυβος ἐν αὐτῷ. Ἐπειδὴ δὲ πέπτωκεν ὑφ' ἁμαρτίαν καὶ κατώλισθεν εἰς φθοράν, ἐντεῦθεν εἰσέδραμον τὴν τῆς σαρκὸς φύσιν ἡδοναί τε καὶ ἀκαθαρσίαι, ἀνέφυ δὲ καὶ ὁ ἐν τοῖς μέλεσιν ἡμῶν ἀγριαίνων νόμος. Νενόσηκεν οὖν ἡ φύσις τὴν ἁμαρτίαν διὰ τῆς παρακοῆς τοῦ ἑνός, τουτέστιν Ἀδάμ· οὕτως ἁμαρτωλοὶ κατεστάθησαν οἱ πολλοί, οὐχ ὡς τῷ Ἀδὰμ συμπαραβεβηκότες· οὐ γὰρ ἦσαν πώποτε, ἀλλ' ὡς τῆς ἐκείνου φύσεως ὄντες τῆς ὑπὸ νόμον πεσούσης τὸν τῆς ἁμαρτίας ». Cyrille donne parfois le nom de péché à la concupiscence. Elle l'est, en effet, dans le non-justifié, en ce sens qu'elle fait partie de l'état peccamineux de la nature humaine causé par le péché d'Adam : « Notre nature, dit-il, avait été flétrie, telle une plante, par la mort, à cause de la transgression d'Adam et *du péché* qui fait peser sa tyrannie sur nous tous : « Ἀνεθάλη γὰρ ἡ ἀνθρώπου φύσις αὖ, ὥσπερ τι φυτόν, καταμαρανθεῖσα θανάτῳ, διά τε τὴν ἐν Ἀδὰμ παράβασιν, καὶ τὴν κατὰ πάντων ἡμῶν τυραννήσασαν ἁμαρτίαν ». *De adoratione in spir. et veritate*, X (PG 68, 657 B ; cf. col. 672 B).

(2) Proclus, *De laudibus S. Mariae*, 3 et 7 (PG 65, 686 B, 688 D : « Διὰ γὰρ τοῦ Ἀδὰμ πάντες τῇ ἁμαρτίᾳ ἐχειρογραφήσαμεν... Ἡ γὰρ τῶν ἀνθρώπων ἅπασα φύσις τῇ ἁμαρτίᾳ δεδούλωτο ».

2) *Hésychius de Jérusalem*, commentant le passage du psaume L: *Ecce in iniquitatibus conceptus sum:* « Ces paroles ne font pas seulement allusion à la souillure qui vient d'Adam. A cause de lui, en effet, nous sommes regardés comme souillés dès notre naissance, et avant que nous ayons atteint l'âge de discerner le bien et le mal, nous avons besoin de purification, tenant de nos parents une tache » (1).

3) *Isidore de Péluse:* « Quoique sans péchés personnels, les enfants sont baptisés pour être purifiés de la souillure transfusée à la nature à cause de la transgression d'Adam » (2).

4) *Gennade de Constantinople* († 471): « Le seul péché d'Adam est la cause de la condamnation de tous et tous paient la peine de ce péché » (3).

5) *Gélase de Cyzique* (fin du ve siècle): « Nous étions déchus de la fraternité primitive, c'est-à-dire de la grâce du Saint-Esprit, que nous avons perdue par les premiers hommes, Adam et Eve » (4).

6) Au VIe siècle, Léonce de Byzance accuse Théodore de Mopsueste de nier le péché originel (5); les moines scythes, dans une profession de foi, déclarent que les enfants sont baptisés non seulement pour recevoir la grâce de l'adoption divine, *mais pour la rémission de leur péché*, afin qu'ils ne périssent point éternellement (6); l'exégète alexandrin Olympiodore affirme que le baptême efface réellement et complètement *la sentence et le péché originel d'Adam, qui nous atteint*

---

(1) HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM, *Fragm. in Ps. L* (PG 93, 1201 A): « Ταῦτα οὐ μόνον διὰ τὸν ῥύπον τὸν ἐκ τοῦ 'Αδὰμ καταγόμενον λέγεται· αὐτοῦ γὰρ ἕνεκα ῥυπαροὶ νομιζόμεθα γίνεσθαι, ὥστε καὶ πρὶν ἐλθεῖν εἰς ἕξιν ἡλικίας καλοῦ καὶ κακοῦ δεχομένης διάκρισιν, καθάρσεως, ὡς ἐκ πατέρων ἐρρυπώμενοι, χρῄζομεν ». Voir d'autres textes d'Hésychius, tout aussi explicites, dans l'ouvrage de CLAUDE JUSSEN, *Die dogmatischen Anschauungen des Hesychius von Jerusalem*, 2e partie : *Die Lehre von der Sünde und Sündenvergebung*, Münster 1934.

(2) ISIDORE DE PÉLUSE, *Epist. III*, 195 (PG 78, 880) : « τὸν διὰ τὴν παράβασιν τοῦ 'Αδὰμ διαδοθέντα τῇ φύσει ῥύπον ἀποπλύνονται ».

(3) GENNADE DE CONSTANTINOPLE, *In Rom.* (PG 85, 1672) : « Μία μὲν γάρ, φησίν, ἡ ἁμαρτία τῆς κατακρίσεως πάντων αἰτία, καὶ τὴν ἐκείνης δίκην οἱ καθεξῆς πάντες ἐξέτισαν ».

(4) GÉLASE DE CYZIQUE, *Historia concilii nicaeni*, II, 23 (PG 85, 1300-1301).

(5) LÉONCE DE BYZANCE, *Contra Nestorianos* (PG 86, 1369).

(6) Ibid. (PG 86, 85).

nous-mêmes. C'est pourquoi les enfants baptisés, étant absolument purs de toute iniquité et de tout péché, ayant reçu l'Esprit et revêtu le Christ, meurent souvent au moment du baptême et après et sont immaculés et saints (1).

7) Au VIIe siècle, saint *Sophrone*, patriarche de Jérusalem († 638), parle de notre chute en Adam, de la condamnation de notre nature à cause de notre désobéissance en Adam, qui, par sa transgression, a souillé et *rendu peccamineuse notre première naissance* (2); saint *Maxime le Confesseur* († 662) dit que tous ceux qui sont engendrés d'Adam sont conçus dans l'iniquité, parce qu'ils tombent sous le coup de la condamnation du premier père; cette culpabilité et cette condamnation sont enlevées par le baptême (3); *Anastase le Sinaïte* fait sien le passage d'Olympiodore cité plus haut et ajoute lui-même: « Nous ne sommes pas punis comme si nous avions transgressé avec Adam le commandement divin; mais parce qu'Adam, étant devenu mortel, a transmis le péché à sa descendance » (4). Enfin, le concile *in Trullo* (691-692) donne son approbation officielle à la collection canonique des conciles africains et fait entrer ainsi dans le droit byzantin les deux premiers canons du concile de Milève, reproduits par le synode de Carthage de 418. On sait que le premier de ces canons affirme l'immortalité primitive, et que le second proclame la nécessité du bap-

---

(1) Cité par ANASTASE LE SINAÏTE, *In Hexaemeron*, VI (PG 89, 938 A) : « τὸ λοῦτρον τῶν ἐν Χριστῷ βαπτιζομένων ἀπόρρυψιν ἀληθῆ τε καὶ παντελῆ ἔχει τῆς προπατορικῆς τοῦ 'Αδὰμ εἰς ἡμᾶς καταλαβούσης ἀποφάσεως καὶ ἁμαρτίας ».

(2) SOPHRONE, *Encomium in S. Joannem Baptistam* (PG 88, 3328) ; IDEM, *In Hypapanten* (PG 88, 3298-3299) ; IDEM, *In Christi baptismum* (éd. PAPADOPOULOS KERAMEUS, 'Ανάλεκτα τῆς ἱεροσ. σταχυολογίας, 165) : « Τὴν προτέραν γέννησιν τοῦ 'Αδὰμ ὁ προπάτωρ ἐβεβήλωσε καὶ ἐνάμαρτον διὰ τῆς οἰκείας παρακοῆς κατειργάσατο ».

(3) MAXIME LE CONFESSEUR, *Epist. ad Marinum* (PG 91, 136) ; IDEM, *Quaestiones et dubia*, III (PG 90, 788 B) : « Πάντες οὖν οἱ ἐξ 'Αδὰμ γεννώμενοι ἐν ἀνομίαις συλλαμβάνονται, ὑποπίπτοντες τῇ τοῦ προπάτορος καταδίκῃ ». IDEM, *Quaestio LXI ad Thalassium* (PG 90, 625-646). Dans cette longue réponse, saint Maxime déclare que nous naissons pécheurs à cause de la concupiscence charnelle de la génération. Le baptême enlève la culpabilité qui s'attache à notre naissance.

(4) ANASTASE LE SINAÏTE, *Quaest. CXLIII* (PG 89, 796 B) : « θνητὸς γεγονώς, εἰς τὸ ἐξ αὐτοῦ σπέρμα παρέπεμψε τὴν ἁμαρτίαν ». A cet endroit, Anastase se réfère expressément au premier canon du concile de Milève.

tême pour les nouveaux-nés à cause du péché d'Adam: *ut in eis mundetur quod generatione contraxerunt* (1).

8) Au VIIIe siècle, saint Jean Damascène résume la doctrine de ses prédécesseurs. Voici un passage capital:

« Jésus-Christ a délivré la nature du péché du premier père, de la mort et de la corruption... De même qu'en vertu de notre naissance d'Adam, nous lui avons été assimilés, héritant de lui la malédiction et la corruption; de même, en naissant de Jésus-Christ, nous lui sommes assimilés, et nous héritons de lui l'incorruptibilité, la bénédiction et la gloire » (2).

Jean dit encore que Jésus-Christ a payé pour nous la dette qui nous grevait, « afin de nous délivrer de la condamnation » (3).

Remarquable aussi est le témoignage d'un des disciples du Damascène, Théodore Abou Qourra († 820) dans un de ses opuscules grecs:

« Adam avait reçu de Dieu une nature immaculée; il la souilla par le péché et les passions, τῇ ἁμαρτίᾳ καὶ τοῖς πάθεσι, et c'est dans cet état qu'elle nous a été transmise » (4). Le Christ nous baptise dans l'eau et dans l'Esprit, et la grâce du Saint-Esprit efface toute infirmité et tout péché, et nous rétablit dans l'ancienne vigueur et dans la beauté d'avant la chute. Il a pris lui-même notre nature, après l'avoir purifiée de sa qualité fangeuse, c'est-à-dire du péché (5).

Inutile de poursuivre notre enquête après le VIIIe siècle. Les théologiens byzantins, à la suite des Pères, enseignent unanimement la doctrine du péché originel dans leurs écrits.

---

(1) Les canons de Milève sont commentés par les grands canonistes byzantins du XIIe siècle, Zonaras et Balsamon.

(2) DAMASCÈNE, *De fide orthodoxa*, IV, 13 (PG 94, 1137): « ἠλευθέρωσε τὴν φύσιν τῆς ἁμαρτίας τοῦ προπάτορος, τοῦ θανάτου καὶ τῆς φθορᾶς . . . Γεννηθέντες ἐκ τοῦ 'Αδὰμ, ὡμοιώθημεν αὐτῷ, κληρονομήσαντες τὴν κατάραν καὶ τὴν φθοράν ».

(3) IDEM, *De duabus voluntatibus*, 44 (PG 95, 185): « ἵνα τὸ καθ' ἡμῶν ὑπὲρ ἡμῶν ἀποτίσας ὄφλημα, ἐλευθερώσῃ ἡμᾶς τῆς κατακρίσεως ».

(4) THÉODORE ABOU QOURRA, *Opuscula*, 6 (PG 97, 1524 A): « Ὁ 'Αδὰμ παραλαβὼν τὴν φύσιν καθαρὰν, ἔχρανεν αὐτὴν τῇ ἁμαρτίᾳ καὶ τοῖς πάθεσι, καὶ διεδόθη εἰς ἡμᾶς ἡ ποιότης ».

(5) Ibid. (PG 97, 1469, 1524 B): « Ὁ Χριστὸς τὴν φύσιν ἐκ τῆς ἐλαιωδοῦς ποιότητος, ἤγουν ἐκ τῆς ἁμαρτίας ἀποκαθάρας διὰ τοῦ ἁγίου βαπτίσματος, ἀνέλαβεν αὐτὴν ἀκηλίδωτον ».

Ils en parlent surtout dans leurs homélies pour les fêtes de Noël et de l'Annonciation, dans leurs traités ascétiques (1).

Est-ce à dire qu'on ne puisse trouver chez les Pères grecs et les byzantins des passages qui, à première vue, paraissent favoriser l'hérésie pélagienne? Assurément, de tels passages se rencontrent. Mais il est évident qu'il faut éclairer les passages obscurs par les passages explicites, compléter les textes insuffisants par ceux qui livrent un enseignement adéquat. Certains historiens du dogme font juste le contraire. C'est un fait, par exemple, qu'il ne faut pas juger de la pensée de certains Pères uniquement d'après la manière dont ils ont interprété le chapitre v de l'Epître aux Romains sur le parallèle entre Adam et Jésus-Christ, et spécialement le verset: *Per inobedientiam unius hominis peccatores constituti sunt multi.* Plusieurs ont nié que le péché d'Adam nous ait rendus pécheurs, parce qu'ils ont pris le mot *péché* dans le sens de *péché personnel;* mais ils n'ont pas entendu par là rejeter l'état de déchéance peccamineuse de la nature humaine causé par le péché du premier père. C'est le cas d'Origène (2). C'est celui de saint Jean Chrysostome (3); celui de Théodoret (4); celui même de Photius, au IX[e] siècle (5). Si la

---

(1) Voir le court aperçu de leur doctrine que nous avons donné dans l'article *Péché originel dans l'Eglise grecque après saint Jean Damascène,* dans *Dict. théol. cath.*, XII, 606-624.

(2) Sur sa doctrine voir l'aperçu de GAUDEL, art. *Péché originel*, dans *Dict. théol. cath.*, XII, 334-336.

(3) SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Homil. X in Epist. ad Rom.* (PG 60, 477), s'exprime ainsi : « Que le premier homme ayant péché et étant devenu mortel, ses descendants lui soient devenus semblables, rien que de naturel à cela ; mais si l'on dit que par la désobéissance du premier, les seconds deviennent pécheurs, où est la logique ? Car il est clair que celui-là n'est pas digne du châtiment qui n'est pas devenu pécheur par lui-même. Que signifie donc ici le mot « pécheur» ? A mon avis, il veut dire : *soumis au châtiment et condamnés à la mort* : « τὸ ὑπεύθυνοι κολάσει καὶ καταδεδισκασμένοι θανάτῳ ».

(4) THÉODORET, *Comment. in Epist. ad Romanos* (PG 82, 100 B). A cet endroit, Théodoret affirme clairement que tous meurent non à cause du péché d'Adam, mais à cause de leurs péchés personnels : « Οὐ γὰρ διὰ τὴν τοῦ προπάτορος ἁμαρτίαν, ἀλλὰ διὰ τὴν οἰκείαν ἕκαστος δέχεται τοῦ θανάτου τὸν ὅρον ».

(5) Photius, qui affirme si nettement le péché d'origine en de nombreux passages de ses écrits, s'inspire cependant, à un endroit, *Q.* 84 *ad Amphil.*

pensée de Théodoret sur le péché originel peut rester douteuse (1), il n'en va pas de même d'Origène, de Jean Chrysostome et de Photius. Notons, à ce propos, l'habitude qu'ont les Byzantins de reproduire les textes anciens sans trop regarder au contenu, au risque de se contredire. A nier explicitement le péché originel parmi les Pères grecs, nous ne trouvons guère que Théodore de Mopsueste, au moins dans son opuscule sur la question dirigé contre saint Jérôme (2).

Il est donc bien établi que le dogme du péché originel n'a pas été ignoré de l'ancienne Eglise d'Orient. Les Pères grecs ont pu, dès lors, formuler en connaissance de cause et en termes exprès la doctrine de la conception immaculée de la Mère de Dieu. L'ont-ils fait? C'est ce que nous verrons au cours de notre enquête.

V. - Les diverses manières de formuler la doctrine de la conception immaculée

La doctrine de la conception immaculée peut être exprimée de diverses manières. Il y a les affirmations *explicites :* celles qui énoncent clairement le concept du dogme, soit en *termes exprès*, c'est-à-dire selon les termes mêmes de la définition; soit en *termes équivalents;* et les affirmations *implicites :* celles qui ne contiennent que d'une manière indirecte et plus ou moins obscure l'idée dogmatique. Pour faire apparaître celle-ci, il faut recourir à la déduction logique, et celle-ci peut n'être pas toujours rigoureuse.

(PG 101, 552-556), de l'exégèse de Théodoret : *Tous meurent, parce que tous ont péché, à l'imitation de leur père.*

(1) On peut douter que Théodoret ait réellement nié le péché originel. Voir ce qu'en dit Garnier (PG 84, 440). Dans l'opuscule *De Incarnatione Verbi*, qu'on s'accorde à lui attribuer, il déclare que la défaite de notre premier père est devenue *la défaite commune :* « ἧττα κοινὴ γέγονεν ἡ τοῦ προπάτορος ἡμῶν ἧττα ». *De Incarnatione Verbi*, 12 (PG 85, 1436 C).

(2) On ne connait cet ouvrage que par des fragments dus à diverses sources. Théodore s'écarte manifestement de la tradition catholique. Il y est poussé par sa théorie des deux états de l'humanité. On peut, du reste, relever, dans plusieurs de ses écrits, des passages qui font allusion à un état de déchéance de l'humanité par suite de la faute d'Adam. Voir Amann E., art. *Théodore de Mopsueste*, dans *Dict. théol. cath.*, XV, 270-277.

Donnons quelques exemples:

1) *Affirmations explicites en termes exprès:* Marie a été exempte de toute tache de la faute originelle dès le premier instant de sa conception – Marie n'a *jamais* contracté le péché originel.

2) *Affirmations explicites en termes équivalents:* Marie a *toujours* été en grâce avec Dieu – Marie a été *justifiée* dès le premier instant de sa conception – Marie a échappé à la malédiction, à la condamnation qui atteint tous les hommes à cause du péché d'Adam – Parmi tous les descendants d'Adam, Marie est la *seule bénie* – Marie a *toujours été bénie.*

3) *Affirmations implicites:* Marie est la plus sainte de toutes les créatures. Elle est plus sainte que les chérubins et les séraphins – C'est par l'intermédiaire de Marie que le genre humain a été réconcilié avec Dieu; que le péché originel a été effacé; que l'antique malédiction qui pesait sur l'humanité a été levée – Marie est *toute sainte* (παναγία), *tout immaculée,* (πανάχραντος et ses nombreux synonymes) – Marie est la terre vierge dont a été formé le nouvel Adam.

En prenant pour majeure chacune de ces propositions, on peut tirer la conclusion que la Mère de Dieu a été exempte du péché originel. Mais cette conclusion est loin d'être rigoureuse, et il serait imprudent, en beaucoup de cas, de la prêter aux auteurs qui ont employé des expressions semblables. Certains d'entre eux ont pu ne viser que l'impeccabilité personnelle; ou la parfaite virginité unie à la maternité; ou la sainteté à un moment donné de l'existence de Marie. *Il ne faut pas oublier que le dogme défini implique une question de date.*

Les affirmations explicites, tout comme les implicites, peuvent revêtir deux formes: la forme *négative* et la forme *positive:*

1) *Affirmations explicites à forme négative:* la formule même de la définition: Marie préservée de toute tache du péché originel - Marie exempte de la faute originelle et de tout ce qui constitue celle-ci d'après les Pères: exemption de la mort, de la concupiscence, de l'esclavage du démon, etc.

2) *Affirmations explicites à forme positive:* Marie a *toujours* été justifiée, en grâce avec Dieu – Marie a été revêtue, dès sa conception, de la justice originelle – Elle a été créée en tout semblable à Eve avant son péché, etc.

3) *Affirmations implicites à forme négative:* Marie immaculée – Point de tache en elle, etc.

4) *Affirmations implicites à forme positive:* Marie toute sainte, toute belle, etc.

Il faut aussi distinguer les expressions *complètes* du dogme et les expressions *partielles*. La définition de Pie IX n'affirme pas seulement que Marie a été préservée du péché originel; elle indique aussi la cause méritoire de ce privilège, à savoir les mérites de Jésus rédempteur: *intuitu meritorum Christi Jesu*. Nous verrons que les Orientaux qui ont enseigné le privilège marial ont généralement gardé le silence sur cette cause méritoire. Ils n'ont pas scruté le mode de rédemption spécial dont la Vierge a été l'objet.

VI. - Point de controverse en Orient sur l'Immaculée Conception avant le XVI[e] siècle

Pendant toute la période patristique, et aussi pendant la période qui a suivi jusqu'au XVI[e] siècle, la doctrine de l'Immaculée Conception n'a été en Orient l'objet d'aucune controverse. On ne s'est pas posé directement cette question, comme on l'a fait en Occident, à partir du XII[e] siècle. C'est ce qui explique pourquoi les Orientaux ont donné du privilège marial plutôt des formules positives que des formules négatives. Ils ont contemplé la toute sainteté de la Vierge, exigée par son rôle de Mère de Dieu, et en ont laissé des expressions variées. Ce n'est qu'accidentellement, et sans s'y arrêter, qu'ils ont écarté d'elle la tache originelle et ses conséquences pour les enfants d'Adam. Les exigences mêmes de la maternité divine, du point de vue de la sainteté, ne se sont pleinement dévoilées à leur esprit que du jour où leur attention a été arrêtée sur ce privilège fondamental, c'est-à-dire à partir de la controverse nestorienne et du concile d'Ephèse. Avant cette date, on rencontre chez certains d'entre eux des déclarations qui étonnent notre piété. Ne vont-ils pas jusqu'à prêter à Marie des imperfections morales, des fautes plus ou moins graves? Il ressort de là que, plus qu'aucune autre matière théologique, la théologie mariale a connu un progrès très marqué dans la connaissance.

CHAPITRE II

LA DOCTRINE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION ET L'ÉCRITURE SAINTE

I. - Etat de la question

Trouve-t-on dans l'Ecriture sainte quelque attestation de l'Immaculée Conception? Au cours de la longue controverse qui a commencé au XII[e] siècle pour se terminer en 1854, les partisans du privilège marial ont mis en avant de nombreux passages des livres saints – plus de vingt-quatre –, où ils ont cru découvrir, sinon des affirmations explicites, au moins des indications indirectes, des insinuations, des allusions à cette doctrine. Que faut-il penser de cette exégèse? Un savant partisan de la définition du dogme en a fait cette sévère mais juste critique:

« Disons-le sans détour, de tous les arguments que les défenseurs de ce privilège ont fait valoir, ceux qu'ils ont tirés de l'Ecriture sainte ont été traités avec le moins de critique et d'exactitude. Trop souvent, on a allégué, sans jugement et pour ainsi dire au hasard, une foule de textes complètement étrangers au sujet, et l'on a rarement songé à préciser le sens littéral ou mystique qui faisait tout le prix des passages que l'on voulait alléguer à bon droit » (1).

Aussi, il ne faut pas s'étonner que d'illustres théologiens, même parmi ceux qui tenaient pour le privilège, aient déclaré que l'Ecriture sainte était muette sur cette question. Dans un *Votum*, émis en 1617 devant le pape Paul V, saint Bellarmin disait sans ambages: « *In scripturis nihil habetur* » (2). Le P. Pétau, traitant du sujet dans ses *Dogmes théologiques*, passe complètement sous silence la preuve scripturaire (3). De nos jours encore, le P. Bainvel a écrit:

« L'Ecriture ne dit rien de l'Immaculée Conception. Tout

---

(1) MALOU I. B., *L'Immaculée Conception*, I, Bruxelles 1857, 242.
(2) LE BACHELET X., *Auctarium Bellarminianum*, Paris 1913, 627.
(3) PÉTAU, *De Incarnatione Verbi*, XIV, II.

au plus pouvons-nous, le mystère une fois connu d'ailleurs, en éclairer, pour ainsi dire l'Ecriture et, à cette lumière, inclure aussi l'Immaculée Conception dans la plénitude du texte biblique qui nous dit les inimitiés entre la femme et le serpent et comment le fils de la femme broiera la tête du serpent; l'inclure encore dans les mots à perspectives infinies de la Salutation angélique, ou dans les tendres appellations de l'Epoux des Cantiques à son Epouse toute belle et toute pure, en sa bien-aimée en qui il n'est pas de tache. Hors de là l'Ecriture est plutôt faite pour nous dérouter sur ce point » (1).

Nous pensons que le P. Bainvel a raison, s'il s'agit d'apprécier la preuve scripturaire, telle qu'elle a été communément présentée jusqu'ici par les théologiens soit dans les manuels classiques, soit ailleurs. Cette preuve est si enveloppée, si nourrie de déductions subjectives, que sa valeur, *au point de vue strictement exégétique*, est à peu près nulle, et qu'elle légitime le mot: « L'Ecriture ne dit rien de l'Immaculée Conception ». Cette preuve n'a pu être trouvée et formulée que par ceux qui croyaient déjà à l'Immaculée Conception. Ce n'est pas l'Ecriture qui l'a suggérée par son texte même; c'est la foi préalable qui a projeté sa lumière sur le texte. Comment, en effet, découvrir l'idée de la conception immaculée de la Mère du Sauveur dans ce qu'on a appelé le *Protévangile:* « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité; celle-ci te meurtrira à la tête et tu la meurtriras au talon (Gen., 3, 15) », sinon par une série de suppositions et de déductions qui n'ont rien à voir ni avec le texte ni avec le contexte? Un esprit non prévenu trouverait plutôt dans la phrase: *Tu la meurtriras au talon*, une indication que la femme et sa lignée ne sortiront pas indemne, de la lutte contre le serpent.

Faisons remarquer, à ce propos, que les rédacteurs de la Bulle *Ineffabilis* ont bien vu la faiblesse de l'argument tiré du *Protévangile*, si l'on se place sur le terrain de l'exégèse littérale proprement dite. Aussi l'ont-ils rattaché à la tradition patristique et ecclésiastique sous la forme suivante:

---

(1) Bainvel J., *L'histoire d'un dogme,* dans les *Etudes* 101 (1904) 613-614.

« Les Pères et les écrivains ecclésiastiques... ont enseigné que par ce divin oracle: *Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, entre ta descendance et la sienne*, Dieu avait clairement et ouvertement montré à l'avance le miséricordieux rédempteur du genre humain, Jésus-Christ, son Fils unique, et désigné sa bienheureuse mère, la Vierge Marie, et en même temps exprimé d'une façon marquée (*insigniter*) la commune inimitié de l'un et de l'autre contre le démon. C'est pourquoi, comme le Christ, médiateur entre Dieu et les hommes, se servit de la nature humaine qu'il avait prise pour détruire l'arrêt de condamnation porté contre nous et l'attacha triomphalement à la croix, ainsi la très sainte Vierge, unie avec lui étroitement et inséparablement, fut avec lui et par lui l'éternelle ennemie du serpent venimeux et le vainquit pleinement en lui broyant la tête sous son pied virginal » (1).

« Ce texte, fait remarquer à bon droit le P. Le Bachelet, contient deux phrases nettement distinctes: une première, narrative, où l'on attribue aux Pères et aux écrivains ecclésiastiques le susdit enseignement, *docuere;* une seconde, déductive, *quocirca...*, où les Pères ne sont plus mis directement en scène; ce sont les rédacteurs de la Bulle et Pie IX avec eux, qui, partant de l'enseignement des Pères comme fournissant le principe, tirent la conséquence et font l'application » (2). La distinction entre la partie narrative et la partie déductive est importante; car elle permet de laver les rédacteurs de la Bulle du reproche qu'on leur a fait d'avoir prêté aux Pères des choses qu'ils n'ont pas dites. Ils n'ont pas dit, à propos du Protévangile, que Marie fut, par Jésus, l'*éternelle* ennemie du serpent. Ce sont les rédacteurs de la Bulle qui ont *déduit* cela des affirmations patristiques. On voit cependant combien lointain est le lien qui rattache au texte scripturaire l'idée de la conception immaculée de la mère du Rédempteur. On part d'une interprétation patristique, où il n'est pas directement question de cette conception, pour en inférer cette doctrine par voie de conséquence logique.

Ce qui diminue encore la force de l'argument, c'est que *les*

---

(1) Traduction de LE BACHELET, *op. cit.*, 860.
(2) Ibid.

Pères et les écrivains ecclésiastiques dont il est parlé ne peuvent pas désigner *l'ensemble* des Pères et des écrivains ecclésiastiques, mais *certains* d'entre eux seulement. Les théologiens qui ont travaillé à la rédaction de la Bulle n'ignoraient pas, en effet, que beaucoup de Pères, parmi les principaux n'ont pas entendu de Jésus-Christ et de sa mère les paroles du *Protévangile.* Comme le notait le P. Perrone dans son rapport, Ambroise, Jérôme, Augustin, Grégoire le Grand, Lucifer de Cagliari, Cyrille de Jérusalem, Basile, Grégoire de Nazianze, Jean Chrysostome, Cyrille d'Alexandrie sont dans ce cas. A voir le Christ dans le *semen mulieris*, il ne trouvait que des auteurs plutôt secondaires à quelques exceptions près: Irénée, Cyprien, Epiphane, Prudence, Proclus, un anonyme dans une homélie sur l'Annonciation, Théophane l'Hymnographe, Joseph l'Hymnographe et avec lui les livres liturgiques de l'Eglise grecque (1).

Plus solide est la preuve tirée de la Salutation angélique

---

(1) Cf. Lennerz H., *Duae quaestiones de Bulla « Ineffabilis Deus». Prima quaestio : Num in Bulla doceatur consensus Patrum in explicandis verbis Genes. III*, 15, *de B. Virgine ?*, dans le *Gregorianum* 24 (1943) 347-356. La conclusion de l'auteur est celle-ci : « Non debent invocari haec verba Bullae vel auctoritas S. Pontificis ad asserendum consensum Patrum in interpretatione mariologica verborum Gen. III, 15». Sur la pensée des Pères touchant le Protévangile, voir la monographie de Drewniak L., *Die mariologische Deutung von Gen. III*, 15 *in der Vaterzeit*, Breslau 1934. On ne peut donc parler de consentement *unanime* des Pères à propos de l'interprétation christologique et mariologique du Protévangile. Drewniak démontre que la grande majorité des Pères grecs et latins ignorent l'interprétation christologique du Protévangile. Plus rares sont ceux qui ont vu Marie dans la femme, adversaire du serpent. L'auteur relève pas mal de contresens commis par des théologiens de valeur à propos de textes patristiques cités de seconde main ou sans attention au contexte. Sa monographie est citée par P. Bonnetain dans l'article *Immaculée Conception*, dans *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, IV, Paris 1943, col. 254 et 297. Mais il est plus que probable que Bonnetain ne l'a pas lue. Il écrit, en effet, col. 249, cette phrase étonnante : « Il n'est guère contestable que l'application du *Protévangile* à Marie soit faite *universellement* (c'est nous qui soulignons) par les Pères, mais il s'agit de savoir si leur langage suppose toujours le sens littéral, ou s'il ne s'explique pas suffisamment avec le sens spirituel, dont il est, en effet, le meilleur argument». En fait, c'est une petite minorité de Pères qui fait l'application à Marie. Et la manière dont elle est faite nous laisse loin de l'Immaculée Conception.

et de la Salutation d'Elisabeth. La Bulle l'enveloppe également dans la tradition patristique, de telle sorte qu'elle devient plus argument de tradition qu'argument scripturaire proprement dit. Là aussi, après avoir résumé la pensée des Pères et des écrivains ecclésiastiques, on déduit de cette pensée, par le raisonnement, la notion de la conception immaculée:

« Les Pères et les écrivains ecclésiastiques, considérant attentivement qu'au moment d'annoncer à la bienheureuse Vierge l'ineffable dignité de mère de Dieu, l'ange Gabriel, parlant au nom et par l'ordre de Dieu, l'avait appelée *pleine de grâce*, ont enseigné que, par cette salutation singulière et solennelle, jusqu'alors inouïe, la mère de Dieu nous avait été présentée comme le siège de toutes les grâces divines, comme ornée de tous les dons de l'Esprit divin, bien plus, comme un trésor presque infini et un abîme inépuisable de ces mêmes dons: de telle sorte que, *n'ayant jamais été soumise à la malédiction, mais ayant avec son Fils participé à une perpétuelle bénédiction, elle a mérité de s'entendre dire par Elisabeth, sous l'action du Saint-Esprit : Vous êtes bénie parmi les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni* » (1).

Le long travail publié récemment par Bonnetain sur l'Immaculée Conception dans le *Supplément au Dictionnaire de la Bible* (65 colonnes) nous a quelque peu déçu. Au lieu de nous donner un exposé exégétique proprement dit du sujet, l'auteur s'est surtout attaché à faire l'histoire de l'argument scripturaire sur l'Immaculée Conception depuis les origines, et surtout à raconter par le détail l'élaboration de cet argument dans la rédaction de la Bulle *Ineffabilis Deus.* A propos des objections tirées de la Bible, il a été amené à résumer la controverse entre théologiens à partir du XIIe siècle. Ce qui

---

(1) Traduction de LE BACHELET X., *op. cit.*, 862. Parmi les huit rédactions successives de la Bulle, qui furent faites avant la fixation du texte définitif, trois se taisent sur le salut d'Elisabeth ; les cinq autres la mentionnent, mais sans faire ressortir son importance dogmatique. Ce n'est qu'au dernier moment, de son propre mouvement, et non sur la remarque de quelque consulteur, que Pie IX ajouta les mots : *nunquam maledicto obnoxia et una cum Filio perpetuae benedictionis particeps*, qui se présentent ainsi comme un commentaire personnel du pape des paroles : *Benedicta tu et benedictus fructus ventris tui.*

est du ressort propre de l'exégèse est ainsi noyé dans l'histoire de la tradition et perd son relief. Ce que nous avons trouvé de mieux dans cet article est le commentaire de la Salutation angélique. L'auteur a bien montré la signification profonde du participe parfait grec : κεχαριτωμένη : « La portée spéciale du parfait est d'indiquer que cette plénitude n'est pas seulement transitoire, mais permanente; en somme, cette plénitude, réalisée dans le passé, se prolonge et persévère dans le présent. Enfin, ce parfait est employé par antonomase: la destinataire du message angélique est celle qui, par excellence, est pleine de grâce » (1).

Après ce court aperçu sur l'histoire de la preuve scripturaire et son état actuel, la question se pose à nous de savoir si, indépendamment de l'interprétation patristique, en dehors de toute déduction logique, et en se plaçant au point de vue strictement exégétique, on trouve dans les Livres saints des passages qui, *par eux-mêmes, suggèrent* l'idée de la sainteté originelle de Marie ou, ce qui revient au même, son exemption de la souillure originelle; de telle sorte qu'un incroyant lui-même puisse en être impressionné. Nous pensons que de tels passages existent, et nous allons essayer de le montrer.

II. - Marie toute sainte et toujours sainte

Dès les origines chrétiennes, Marie a été appelée par antonomase *la Sainte* Vierge, ἡ ἁγία παρθένος. C'est là son appellation propre. On peut dire que ce nom lui a été donné par Dieu même par l'intermédiaire de l'ange Gabriel. La sainteté, en effet, est impliquée dans la salutation que lui adresse le messager divin. Cette salutation constitue un éloge inouï jusque là, donné par Dieu à une créature humaine. Origène en faisait déjà la remarque:

« Puisque l'ange salua Marie en des termes nouveaux, que je n'ai pu trouver dans toute l'Ecriture, il faut en dire quelque chose. Cette expression: Χαῖρε, κεχαριτωμένη, je ne me rappelle pas, en effet l'avoir lue dans aucun autre endroit

---

(1) Bonnetain P., dans *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, IV, fasc. 19, Paris 1943, 255.

des Livres saints; par ailleurs, ce n'est point à un homme que sont adressées ces paroles; c'est une salutation exclusivement réservée à Marie » (1).

Comment traduire: κεχαριτωμένη ? Notre version latine dit: *Gratia plena, pleine de grâce.* Et par *grâce*, on entend communément la *grâce habituelle, la grâce sanctifiante:* Marie est remplie de la grâce sanctifiante: elle possède la grâce sanctifiante en abondance. Elle est pleinement justifiée. Cette traduction n'est pas fausse: il y a cela au fond du participe grec κεχαριτωμένη. Mais nous ne pensons pas que ce soit le sens direct. La grâce, χάρις, dont il s'agit ici directement est la *faveur divine;* et nous rendons κεχαριτωμένη par: *tout enveloppée, tout investie de la faveur divine, tout agréable à Dieu.* Transposée en langage théologique actuel, l'expression équivaut bien à *remplie de la grâce sanctifiante,* de cette grâce que les théologiens appellent justement *gratia gratum faciens:* la grâce qui *rend agréable à Dieu.* Mais, directement, il s'agit de la grâce *objective,* de la faveur dont Dieu enveloppe sa créature. Cette faveur divine, cet amour de Dieu n'est pas un vain mot: il pose, il produit dans l'âme humaine ou dans l'ange qui en est l'objet cet ornement surnaturel, ce décor divin que les théologiens actuels appellent la grâce sanctifiante, que les Pères grecs nomment la divinisation.

Ajoutons que l'épithète κεχαριτωμένη marque une nuance importante, un point de vue, qui n'apparaît pas dans le *gratia plena* latin. C'est, en effet, un participe parfait, qui indique non une action passagère encore en cours, ou une action qui a eu lieu dans le passé à un moment donné; mais un *état pleinement réalisé qui persévère:* Marie est constituée dans l'état de grâce, de faveur divine: elle est comblée, tout investie de cette faveur. Et rien n'indique quand a commencé cet état. Le parfait est le temps le plus convenable pour exprimer l'éternel présent. Les Pères de l'Eglise l'emploient couramment pour parler des processions divines, de la génération du Verbe et de la procession du Saint-Esprit. Κεχα-

(1) ORIGÈNE, *In Lucam, hom. VI* (PG 13, 1815). — SAINT AMBROISE répète la même chose dans son commentaire : « *Benedictionis novam formulam mirabatur, quae nusquam lecta est, nusquam ante comperta. Soli Mariae haec salutatio servabatur*». *Expos. in Lucam,* II, 9 (PL 15, 1636).

ριτωμένη est donc l'équivalent de *toute sainte* et *suggère* l'idée qu'elle a été *toujours sainte.* Si l'Evangile avait voulu signifier que Marie est devenue sainte au moment de la salutation angélique, le texte sacré porterait: χαριτουμένη. S'il avait voulu marquer qu'elle avait été justifiée antérieurement, à un moment donné de sa vie, nous aurions: χαριτωθεῖσα. Par l'emploi de κεχαριτωμένη, il nous permet de traduire: Marie *toute sainte* et aussi en quelque façon: *toujours* sainte. La sainteté originelle, c'est-à-dire la conception immaculée, se découvre ainsi dans la perspective de la salutation angélique.

Ce qui est exprimé clairement, et non d'une manière plus ou moins implicite, par le mot κεχαριτωμένη, c'est que Marie était pleinement justifiée au moment où l'ange la salua. Elle n'est pas devenue sainte à ce moment; elle l'était déjà auparavant, et d'une manière éminente. Par là est condamnée l'opinion de tous ceux qui, à travers les siècles, ont émis l'idée que la Vierge avait été purifiée de la souillure originelle, le jour de l'Annonciation. Certains Pères, plusieurs théologiens latins du Moyen Age, beaucoup de Grecs et Russes dissidents ont enseigné, ou enseignent encore cela de nos jours. Leur opinion est en contradiction avec les paroles de l'ange. Κεχαριτωμένη suffit à les convaincre d'erreur, et aussi les paroles qui suivent: *Le Seigneur est avec toi*, autre manière de dire: *Tu es justifiée, tu es agréable à Dieu.*

Cette sainteté de la Vierge, affirmée par le salut de l'ange, est confirmée par tout ce que nous rapportent d'elle les Livres saints. Rien que de saint ne paraît dans toute sa conduite, depuis la scène de l'Annonciation jusqu'à la retraite au Cénacle, où saint Luc nous la présente persévérant dans la prière en union avec les apôtres et les premiers disciples dans l'attente de l'Esprit. Bien mal inspirés ont été certains exégètes grecs des premiers siècles, qui ont voulu voir dans sa démarche auprès de Jésus, aux noces de Cana, autre chose qu'un acte de délicate charité envers le prochain. Et il ne s'agit point d'une sainteté ordinaire; c'est de sainteté héroïque qu'il faut parler dans la plupart des cas. Qu'on se rappelle non seulement son voeu de virginité, qui nous paraît être un fruit spontané de sa conception immaculée, inexplicable autrement; mais son silence devant les soupçons qu'éveillent en Joseph les premiers signes de sa mysté-

rieuse maternité, et surtout sa présence au Calvaire, où son âme reçoit le coup de glaive que lui avait prédit le vieillard Siméon.

III. - Marie bénie comme Jésus, toujours bénie

Il n'est pas sûr que l'ange Gabriel, après avoir dit à Marie: κεχαριτωμένη, ait ajouté: Tu es bénie entre les femmes (1); mais il est certain que ces paroles lui ont été adressées par sa cousine Elisabeth sous l'inspiration du Saint-Esprit, au jour de la Visitation. Saint Luc rapporte, en effet, que, dès qu'Elisabeth eut entendu la salutation de Marie, l'enfant tressaillit dans son sein, et elle fut remplie du Saint-Esprit. Et élevant la voix, elle s'écria: *Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni* (Luc., 1, 41-42).

Si Elisabeth avait dit simplement: *Vous êtes bénie entre les femmes*, on pourrait croire qu'il y a dans ces paroles une simple allusion au privilège de la maternité divine et virginale, qui suffit à distinguer Marie de toutes les autres femmes. Mais elle a ajouté: *et béni est le fruit de votre sein.* La bénédiction à laquelle Marie a part est la bénédiction même qui s'applique à Jésus. Marie est bénie comme Jésus est béni. Jésus est béni, parfaitement béni; rien en lui qui soit digne de malédiction. Il doit en être de même de sa mère. Sous le rapport de la bénédiction, celle-ci est sur le même pied que son fils. Ce parallélisme entre le fils et la mère suggère l'idée de l'exemption du péché originel et contient implicitement le dogme défini. Ici encore, nous avons dans le texte original le participe parfait: εὐλογημένη, εὐλογημένος, qui indique un état permanent de bénédiction sans limite dans le temps (2). Marie est bénie maintenant et elle l'a

(1) Plusieurs manuscrits parmi les anciens, comme le *Vaticanus* et le *Sinaiticus*, omettent ces mots, que tous les manuscrits s'accordent à mettre sur les lèvres d'Elisabeth.

(2) Le P. Prat, *Jésus-Christ. Sa vie. Sa doctrine. Son oeuvre*, Paris 1933, 65, traduit : *Bénie êtes-vous entre toutes les femmes et béni soit le fruit de vos entrailles.* En donnant la tournure optative au second membre de la phrase au lieu de l'affirmation directe, on détruit le parallélisme et l'on atténue beaucoup la portée doctrinale de passage par rapport à Marie. Rien

toujours été, comme Jésus. Elle est εὐλογημένη de la même manière qu'elle est κεχαριτωμένη. Les deux expressions se rejoignent pour le sens fondamental. On ne peut être béni que si l'on est justifié, agréable à Dieu, revêtu de la grâce.

IV. - La Mère du Seigneur

Au jour de la Visitation, Elisabeth ne se contenta pas de dire à Marie: *Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de votre sein est béni;* elle ajouta: *Et d'où me vient cette faveur que la mère de mon Seigneur vienne à moi? La mère de mon Seigneur* est ici évidemment le synonyme de: *la mère de mon Dieu.* Le Seigneur dont Elisabeth salue la mère est bien le même que celui dont elle parle, quand elle ajoute: *Heureuse celle qui a cru; car elles sont accomplies les choses qui lui ont été dites de la part du Seigneur* (Luc., 1, 45). Ce titre de *mère du Seigneur*, de *mère de Dieu*, postule pour celle qui le porte une sainteté perpétuelle, l'exemption de toute faute, de tout péché, de toute souillure. Une mère de Dieu ne peut être pécheresse à aucun moment de son existence. Pourquoi cela? Parce que l'honneur de Dieu l'exige à un double point de vue. Soit qu'il considère son infinie sainteté, soit qu'il regarde à sa qualité de fils, Dieu se doit à lui-même d'écarter de sa mère toute trace de péché. S'il est vrai que le déshonneur de la mère rejaillit sur le fils, et si le péché originel est une tare déshonorante, Dieu, se choisissant une mère, a dû écarter d'elle ce péché. Il l'a dû, parce qu'il l'a pu. Il dépendait de sa volonté que Marie ne contractât pas la tache originelle et fût toujours en grâce avec lui. Par ailleurs, ce qui n'a jamais été donné à un homme et ne peut l'être, le Verbe, Fils de Dieu, a été en mesure de le réaliser: il a été le créateur de sa future mère. Pouvait-il, alors que cela dépendait uniquement de sa volonté, l'englober dans le châtiment, la malédiction commune, en vertu de laquelle

---

ne justifie cette traduction. Si Elisabeth avait voulu exprimer un souhait, elle aurait employé l'une des formes suivantes : εὐλογείσθω ou εὐλογοῖτο, εὐλογηθήτω ou εὐλογηθείη. Le P. Lagrange, *Evangile selon saint Luc*, Paris 1927, 43, traduit comme tout le monde : *et le fruit de ton sein est béni.*

il prive de sa grâce, de sa faveur, tout descendant d'Adam à cause du péché de celui-ci? Poser la question n'est-ce pas la résoudre? En vertu de la loi naturelle inscrite au coeur de tout homme et promulguée officiellement par le quatrième commandement du Décalogue, loi qui n'est que l'expression de l'eternelle vérité, sagesse et justice, un fils ayant la faculté de créer sa mère, la fera toute belle, tout immaculée, si cela est en son pouvoir. Le Fils de Dieu, se choisissant une mère sur terre, a dû la traiter comme un vrai fils traite sa mère. S'il en avait agi autrement, son amour filial serait imparfait et gravement en défaut. Or, en lui aucune imperfection, aucun défaut. N'est-il pas venu ici-bas pour être notre modèle et nous donner l'exemple de toutes les vertus? Il a dû pratiquer à la perfection le précepte: *Tu honoreras ta mère* (1).

La maternité divine, si l'on y regarde de près, postule donc le privilège de la conception immaculée, de la perpétuelle sainteté. Elle la contient implicitement. L'Ecriture, affirmant explicitement que Marie est mère de Dieu, n'est donc pas complètement muette sur le privilège de la conception immaculée.

V. - La victoire de la femme sur le dragon

Nous avons vu plus haut qu'il était bien difficile de tirer de ce qu'on appelle le Protévangile une preuve strictement exégétique en faveur de la conception immaculée de la mère du Sauveur. Or, il se trouve que nous avons dans le Nouveau Testament comme un commentaire inspiré du Protévangile. Il s'agit du chapitre XII de l'Apocalypse de saint Jean, qui nous décrit la lutte entre la femme et le dragon. Le dragon est clairement identifié par saint Jean avec le serpent de la Genèse, le tentateur d'Eve au paradis. Il l'appelle, en effet, le *serpent antique, celui qui est appelé le diable et le satan, celui qui égare toute la terre habitée* (Ap., 12, 9). La femme c'est la mère du Messie, de cet *enfant mâle, qui conduira toutes les*

---

(1) Sur cet argument voir notre ouvrage sur *La mort et l'assomption de la Sainte Vierge*, 641-647.

nations avec une verge de fer, que le dragon veut dévorer et qui lui échappe, au jour de son ascension, *parce qu'il est enlevé vers Dieu et vers son trône* (versets 4 et 5). Si l'enfant mâle est Jésus, sa mère est sûrement Marie. C'est contre elle qu'après l'ascension du Sauveur se tourne la rage du dragon. Secourue mystérieusement par Dieu, elle aussi, comme son fils, échappe à sa fureur: *Et à la femme furent données les deux ailes du grand aigle pour s'envoler vers le désert, vers la place que lui a préparée Dieu lui-même* (v. 14-16 et 6). Le dragon essaye de la faire périr. *Il lance de sa bouche après elle de l'eau comme un fleuve pour la faire entraîner par le fleuve. Mais c'est en vain : la terre ouvre sa bouche et engloutit le fleuve que le dragon avait lancé de sa bouche.* Furieux de n'avoir pu l'atteindre, *il s'en va guerroyer contre ceux qui restent de sa descendance, ceux qui observent les commandements de Dieu et qui ont le témoignage de Jésus*, c'est-à-dire contre les frères mêmes de Jésus, contre les chrétiens, contre l'Eglise militante (v. 17). C'est la troisième phase de la lutte, lutte qui va se poursuivre jusqu'au dernier avènement du Sauveur et que le voyant va nous décrire dans les chapitres suivants.

La grande raison qui a détourné la plupart des exégètes d'appliquer à Marie ce qui est dit de la femme, ce sont les douleurs d'enfantement dont il est parlé au verset 2: *Elle est enceinte et elle crie étant dans les douleurs et tourmentée pour enfanter*. Voilà, dit-on, qui est inconciliable avec le dogme de la virginité de Marie *in partu*. Cela n'empêche pas certains interprètes de reconnaître que l'enfant que la femme met au monde est le Christ en personne. La difficulté s'évanouit, si l'on songe que les douleurs d'enfantement peuvent s'entendre de la *compassion* de Marie au pied de la croix, de toutes les souffrances qu'elle a endurées à cause de Jésus depuis l'Annonciation jusqu'à la résurrection du Sauveur et son ascension. Par ces souffrances elle a été associée à l'oeuvre de la rédemption; elle est devenue la mère spirituelle des hommes, mystère que Jésus a révélé avant d'expirer, en disant à Marie au sujet de saint Jean: *Femme, voilà votre fils* (1).

(1) Nous ne nions pas que, dans ce chapitre XII de l'Apocalypse, il ne soit question de l'Eglise militante et en particulier de la première com-

Que tirer de là en faveur de la doctrine de l'Immaculée Conception? Le fait que Marie, avec le secours de Dieu, a échappé complètement aux attaques du dragon, tout comme Jésus, son fils, suggère l'idée que le démon n'a pu avoir aucune prise sur elle, à aucun moment de son existence; que, par conséquent, elle a été exempte de tout péché. Ce n'est qu'une suggestion, un argument très implicite et très lointain; mais moins implicite et moins lointain que celui que beaucoup de théologiens font sortir du Protévangile.

VI. - Marie rachetée

D'après la définition de la Bulle *Ineffabilis*, Marie a été rachetée comme les autres hommes; mais elle l'a été d'une manière privilégiée et plus haute. En vue des mérites futurs du Rédempteur, elle a été préservée de la tache originelle. De cette préservation privilégiée l'Ecriture ne parle pas directement; mais elle affirme que Marie a été rachetée. C'est Marie elle-même qui le dit dans son cantique du *Magnificat: Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit tressaille de joie en Dieu mon sauveur:* καὶ ἠγαλλίασεν τὸ πνεῦμά μου ἐπὶ τῷ θεῷ τῷ σωτῆρί μου. Il n'est pas inutile de noter ce point, quand on songe que de grands docteurs ont refusé d'admettre le privilège de la conception immaculée pour la raison que si Marie avait été exempte du péché originel, elle n'aurait pas eu besoin de rédemption, étant admis par ailleurs qu'elle n'a jamais commis de péché actuel. Marie, elle, affirme simplement que Dieu a été son sauveur, et son esprit de tressaillir de joie à cette pensée. C'est le tressaillement de l'amour reconnaissant. Par cette expression n'insinue-t-elle pas qu'elle a eu conscience du privilège dont elle a été l'objet?

---

munauté chrétienne de Jérusalem, qui se réfugia à Pella, au-delà du Jourdain, à l'approche des armées romaines investissant Jérusalem, comme le racontent Eusèbe et saint Epiphane. Mais nous pensons que Marie, l'Eve nouvelle, est au premier plan du tableau comme type idéal et figure de l'Eglise ; que tout peut s'entendre d'elle et que certains traits (versets 14-17) ne sont applicables qu'à elle par opposition à l'Eglise militante. Sur la signification mariologique du chapitre XII, voir ce que nous avons écrit dans notre ouvrage sur *La mort et l'assomption de la Sainte Vierge*, 14-46.

VII. - Conclusion

De tout ce que nous venons de dire il ressort que l'Ecriture sainte, considérée en elle-même, dans son texte et son sens littéral, n'est pas complètement muette sur le dogme défini par Pie IX. Elle a des expressions qui suggèrent cette vérité, l'appellent, la formulent même *en quelque façon en termes positifs et quasi équivalents.* En affirmant que Marie est tout enveloppée de la faveur divine d'une manière stable; qu'elle est bénie comme Jésus est béni; qu'elle est la mère du Seigneur; qu'elle a échappé à toutes les atteintes du serpent infernal, les Livres saints nous laissent entrevoir le privilège marial. Κεχαριτωμένη, εὐλογημένη, μήτηρ τοῦ Κυρίου: ces trois appellations ne reçoivent leur sens plénier que dans la perspective de la conception immaculée. Ce que ces livres enseignent clairement, c'est que la Vierge était toute sainte, toute agréable à Dieu antérieurement à la scène de l'Annonciation.

CHAPITRE III

LA SAINTETÉ ORIGINELLE DE LA MÈRE DE DIEU DANS LA TRADITION ORIENTALE DES CINQ PREMIERS SIÈCLES

Le terme: *sainteté originelle* de Marie est pris par nous comme l'équivalent de *conception immaculée dès le premier instant* ou de *préservation de la faute originelle.* Ce terme positif s'adapte mieux que les deux autres au point de vue sous lequel les Pères orientaux ont entrevu, aperçu d'une manière plus ou moins claire, le privilège marial. Comme ils ne paraissent pas s'être jamais posé la question: *Est-ce que Marie a été préservée du péché originel?* ils ont généralement formulé le concept dogmatique en termes positifs, l'englobant dans la sainteté éminente et perpétuelle de la Mère de Dieu. Au lieu de dire: *La Vierge a été conçue sans péché*, ils ont dit, quelques-uns du moins: *Elle a été sanctifiée, justifiée dès le sein maternel. Elle a toujours été agréable à Dieu, toujours bénie, toujours sainte. Dieu est intervenu d'une manière spéciale pour former celle qu'il devait se choisir pour demeure.*

Ces expressions, du reste, paraissent à peine durant la période des cinq premiers siècles. Jusqu'au concile d'Ephèse, la théologie mariale en Orient est fort imparfaite et se trouve inférieure à la théologie latine de la même époque, au moins pour ce qui regarde la sainteté et l'impeccabilité personnelle de la Mère de Dieu. Ce n'est qu'en passant qu'ils parlent de celle-ci. Ils n'ont pas encore scruté la sublimité et les exigences de la maternité divine. Quelques-uns d'entre eux nous scandalisent même par la désinvolture avec laquelle ils prêtent à Marie des imperfections, des péchés plus au moins graves, tout en l'appelant, avec le commun du peuple chrétien, *la Sainte Vierge.* Dès la seconde moitié du ve siècle, on constate un changement très net dans la manière dont les docteurs et les orateurs s'expriment sur le compte de celle qui a été solennellement proclamées Θεοτόχος au concile d'Ephèse, en 431; jusque-là, les Pères, tout en énon-

çant des principes qui contiennent virtuellement l'idée dogmatique de la sainteté originelle, ne paraissent pas avoir tiré eux-mêmes d'une manière expresse les conséquences logiques de ces principes, et l'on s'expose à tomber dans de lourds anachronismes en leur prêtant positivement ces conséquences, démenties souvent par d'autres passages de leurs écrits. Car, si ces premiers Pères posent des principes favorables au dogme, ils expriment aussi parfois des idées opposées aux conséquences de ces principes. Cela vient de ce qu'ils n'ont pas encore la vision nette et consciente d'une vérité encore enveloppée dans les langes de la révélation implicite.

Nous divisons ce chapitre en trois parties. Nous parlerons: 1) de la tradition anténicéenne; 2) de la doctrine des Pères qui ont brillé entre le concile de Nicée et le concile d'Ephèse (325-431); 3) de la doctrine des Pères du v[e] siècle, à partir du concile d'Ephèse.

I. - La tradition anténicéenne

Comme il est arrivé plus d'une fois au cours des siècles, il semble que, dès les origines, la piété populaire ait été en avance sur la science des docteurs pour découvrir les grandeurs et les privilèges de la Mère de Dieu. Ce qui nous suggère cette vue, c'est le contenu d'un des premiers apocryphes du Nouveau Testament connu sous le nom de *Protévangile de Jacques*. Ecrit en grec par un catholique, vers le milieu du II[e] siècle, au moins pour la partie qui regarde la vie de la Vierge avant la naissance de Jésus (1), cet apocryphe, dont les données ont été de bonne heure universellement acceptées, a exercé une grande influence sur la liturgie et la théologie mariales de l'Eglise byzantine.

1. *Le Protévangile de Jacques*

L'auteur a pour but de glorifier Marie, vierge et mère, et de la venger de certaines calomnies répandues par les Juifs.

---

(1) Telles sont les conclusions auxquelles s'arrête EMILE AMANN, qui a édité cet apocryphe sous le titre : *Le Protévangile de Jacques et ses remaniements latins*, Paris 1910, 99-100.

Il prend un soin spécial d'écarter d'elle, dès sa plus tendre enfance, tout ce qui, de près ou de loin, pourrait ternir sa virginale pureté. Aucune souillure en la future mère de Dieu: telle est la thèse qu'il ne cesse d'inculquer.

Il est vrai qu'il s'agit surtout de souillure physique et légale. Mais l'argument *a fortiori* n'est-il pas ici de mise? S'il fallait que Marie fût absolument pure dans sa chair pour être digne de devenir la mère de Jésus, à plus forte raison devait-elle être immaculée dans son âme. On peut dire que, dès cette époque reculée, la conscience chrétienne n'aperçoit la Mère de Dieu que nimbée d'une auréole d'idéale pureté.

« Dans les milieux chrétiens où fut composé le *Protévangile*, écrit Mgr Amann, instinctivement la piété populaire faisait le raisonnement qui revient à chaque page des traités modernes de mariologie: il faut admettre que la Vierge Marie, non seulement a reçu les mêmes faveurs que les saints les plus éminents, mais qu'elle les a eues d'une manière plus excellente. Et comme l'on ne savait point discuter alors sur la grâce ou le péché originel, comme l'on ne pouvait point dire si Jérémie ou Jean-Baptiste avaient été sanctifiés dès le sein de leur mère, l'on ne pouvait affirmer non plus que la Vierge avait été conçue sans la souillure originelle, mais l'on pouvait assurer que sa naissance avait surpassé en sainteté et en miracle celle des plus saints personnages » (1).

Au lieu de parler d'impossibilité, il est sans doute plus sage de dire que, si l'on n'affirmait point alors expressément que Marie a été conçue sans péché, c'est parce que la question n'avait pas été posée directement. Si quelqu'un l'avait soulevée, et nous croyons qu'elle aurait pu l'être au second siècle, nul doute que la conscience chrétienne n'eût répondu comme elle répondra plus tard.

Mais n'y a-t-il rien dans le texte du *Protévangile* qui indique positivement que la conception de Marie n'a pas ressemblé en tout à celle des autres hommes? L'auteur affirme qu'elle a été au moins aussi miraculeuse que celle du Précurseur. Les parents de la Vierge sont frappés de stérilité.

---

(1) Amann E., *op. cit.*, 15-16.

Par leurs prières, ils obtiennent que Dieu fasse cesser leur opprobre. Un ange annonce séparément à Joachim et à Anne l'heureuse nouvelle qu'ils auront une postérité. Marie nous est ainsi présentée comme fille de la promesse, comme un don de Dieu et un fruit, non de la passion, mais de la prière.

Cela sans doute ne suffit pas en soi pour faire jaillir l'idée de la conception immaculée, mais cela a suffi en fait, nous le verrons, aux docteurs postérieurs pour s'élever jusqu'à cette idée. Sans trop réfléchir que leur raisonnement pouvait s'appliquer à d'autres qu'à Marie, de ce que celle-ci était un don de Dieu, ils ont conclu que ce don ne pouvait qu'être absolument pur et immaculé; ou plutôt, dans leur esprit, au miracle accordant la fécondité à des parents stériles se sont associées les exigences spéciales de la maternité divine. L'intervention de Dieu en faveur de sa Mère a été, comme il convenait, plus parfaite et plus intime que dans les autres naissance miraculeuses, et lui a valu un privilège unique.

L'auteur du *Protévangile* s'est-il contenté d'attribuer à Marie une conception rappelant celle de certains personnages bibliques illustres, et en particulier celle de Jean-Baptiste? Ne lui est-il pas venu à l'idée de faire sur ce point la Mère semblable au Fils?

« La question, dit Mgr Amann, mérite d'être posée. Une des raisons pour lesquelles la théologie s'est opposée longtemps au privilège de l'Immaculée Conception de la Vierge, c'est que, conçue à la manière de tous les autres hommes, fille de la concupiscence charnelle, Marie avait dû contracter la souillure que transmet depuis Adam la génération humaine. Si l'auteur a cru à la conception virginale de sainte Anne; si, en la rapportant, il s'est fait sur ce point l'écho de la tradition et de la piété populaire, il faut le ranger parmi les tout premiers défenseurs de l'Immaculée Conception; il faut reconnaître, de plus, que cette idée a, dans la tradition catholique, des racines beaucoup plus profondes qu'on ne le suppose ordinairement.

« La question est une question de texte et de grammaire. On lit, c. IV, v. 2:

« Joachim, Joachim, le Seigneur Dieu a exaucé ta prière; descends d'ici, car voici que ta femme Anne concevra dans

son sein (ἐν γαστρὶ λήψεται) ». Telle est, du moins, la leçon adoptée par Tischendorf comme texte reçu : c'est celle que donnent, en effet, tous les manuscrits grecs consultés par lui, sauf un seul, mais très ancien qui porte : « Anne, ta femme a conçu (εἴληφε) ». Fidèle à lui-même, ce manuscrit donne une leçon correspondante au verset 4. – Anne exprime sa joie de revoir son mari : « J'étais veuve et je ne le suis plus, j'étais sans enfant et voici que je concevrai » (λήψομαι, d'après le texte reçu) ; « voici j'ai conçu » (εἴληφα, d'après le manuscrit désigné plus haut) (1) ».

La leçon εἴληφε, au verset 4, est encore donnée par deux autres manuscrits, dont l'un, qui ne date que du XVIe siècle, porte à la fois συλλήψομαι καὶ εἴληφα (2). Si la leçon εἴληφα est la leçon primitive, le *Protévangile* paraît enseigner la conception virginale de Marie, et, du coup, écarte d'elle toute idée de péché originel. Mais est-ce là le texte original ? D'après le contexte, il semble que non. L'auteur insinue discrètement que Joachim a été le père de Marie, lorsqu'après avoir raconté l'entrevue des deux époux, il écrit :

« Et Joachim, ce premier jour, alla se reposer dans sa maison. Le lendemain, il apportait ses offrandes, se disant en lui-même : Si le Seigneur Dieu m'est propice, c'est ce que me manifestera la lame d'or du grand prêtre » (3).

Ce n'est peut-être là cependant qu'une interprétation subjective. Peut-être l'auteur a-t-il simplement voulu dire que Joachim était allé remercier le Seigneur sans retard, dès le lendemain même de son retour, et aussi s'assurer que la promesse de l'ange s'accomplirait. Ce qui est certain, c'est que la leçon εἴληφα est très ancienne. Nous savons par saint Epiphane qu'elle était déjà fort répandue, à la fin du IVe siècle. Réfutant la secte des Collyridiens, qui rendaient à Marie un culte exagéré et allaient jusqu'à lui offrir des sacrifices, l'évêque de Salamine écrit :

« S'il n'est pas permis d'adorer les anges, combien moins encore celle qui est née d'Anne, celle qui a été donnée à

(1) Ibid., 17-18.
(2) Ibid., 194.
(3) *Protévangile*, IV, 4 et V (*Op. cit.*, 195-196) : « Καὶ ἀνεπαύσατο Ἰωακεὶμ τὴν πρώτην ἡμέραν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ. Τῇ δὲ ἐπαύριον προσέφερε τὰ δῶρα αὐτοῦ ».

Anne du fait de Joachim, celle qui a été obtenue par les prières et les supplications enfin exaucées de son père et de sa mère. Elle n'est point née en dehors des règles ordinaires de la nature, mais comme toute créature humaine, de la semence d'un homme et du sein d'une femme. Si, en effet, l'histoire de Marie et les traditions portent qu'il a été dit à son père Joachim dans le désert: *ta femme a conçu*, cela ne signifie pas que la chose est arrivée sans le commerce habituel ni sans le semence de l'homme. Mais l'ange envoyé vers lui, lui a prédit ce qui devait arriver, afin qu'il n'y eût pas d'incertitude sur le compte de celle qui était déjà produite en toute vérité, étant déjà prévue par Dieu et déjà née pour cet homme juste (1) ».

« Ainsi, à l'époque d'Epiphane, on lisait dans l'histoire de Marie, c'est-à-dire dans le *Protévangile de Jacques*, le même texte dont témoigne le manuscrit B. Et ce n'était pas une leçon extraordinaire. L'évêque de Salamine, préoccupé de réfuter des opinions qu'il juge indéfendables et qui s'appuient sur ce texte, ne propose pas une leçon différente. Il s'ingénie à montrer que ce parfait peut être interprété comme un futur; il cherche dans l'Ecriture des exemples de parfaits prophétiques: *ta femme a conçu*, cela veut dire *concevra;* il ne lui vient pas à la pensée d'invoquer une autre leçon plus facile à interpréter. Le texte dont témoigne Epiphane et l'interprétation que plusieurs en avaient donnée ont dû circuler longtemps dans l'Eglise byzantine. Au VIII[e] siècle, André de Crète, dans le canon pour la fête de la conception d'Anne (9 déc.), signale comme une erreur l'idée que Marie a pu naître d'une manière aussi miraculeuse (2); au X[e] siècle, le Ménologe exécuté par les soins de l'empereur Basile II combat encore l'idée que Marie ait été engendrée sans l'intervention de l'homme, χωρὶς ἀνδρός (3).

---

(1) EPIPHANE, *Haeres. LXXIX*, 5 (PG 42, 748 B) : « Εἰ γὰρ ἡ τῆς Μαρίας ἱστορία καὶ παραδόσεις ἔχουσιν, ὅτι ἐρρήθη τῷ πατρὶ αὐτῆς Ἰωακεὶμ ἐν τῇ ἐρήμῳ, ὅτι ἡ γυνή σου συνειληφυῖα, οὐχ ὅτι ἄνευ συζυγίας τοῦτο ἐγένετο, οὐδὲ ὅτι ἄνευ σπέρματος ἀνδρός, ἀλλὰ τὸ μέλλον ἔσεσθαι προεθέσπιζεν ὁ ἄγγελος ἀποσταλείς ».

(2) ANDRÉ DE CRÈTE, *Canones* (PG 97, 1313 A).

(3) BASILE II, *Menologium graecorum*, I, die 9 decembris : Conceptio S. Annae (PG 117, 196 C). Le ménologe reproduit, en l'abrégeant, le texte

« Les versions et les remaniements du *Protévangile* permettent aussi de conclure que la leçon: *ta femme a conçu* a été d'assez bonne heure répandue en des régions très différentes. Le texte syriaque (qui remonte au ve ou au vi^e^ siècle) suit, sur les deux points signalés plus haut, la leçon du manuscrit B. Le texte éthiopien lit comme le texte syriaque: *ta femme a conçu...* L'évangile latin du *Pseudo-Matthieu* a une leçon curieuse et qui témoigne qu'il a lu, lui aussi, la leçon la plus difficile: *quam scias ex semine tuo concepisse filiam.* C'est la leçon de quatre manuscrits; et ils ajoutent, quelques lignes plus loin: *excitavit enim Deus semen in ea; unde gratias referas Deo, et semen ejus erit benedictum...* Je ne vois guère qu'une explication qui rende compte de la leçon étrange *ex semine tuo concepisse*, surtout si l'on remarque que dans le remaniement latin l'absence de Joachim dure beaucoup plus longtemps que dans le *Protévangile* (cinq mois au lieu de quarante jours). L'auteur a dû lire dans le texte grec une leçon analogue à celle du manuscrit B. Il l'a comprise comme les Collyridiens d'Epiphane, mais elle l'a choqué, et il a pensé la corriger en insérant fort maladroitement *ex semine tuo;* il a cru expliquer cette incohérence même en ajoutant: *excitavit enim Deus semen in ea;* mais cet essai d'explication est immédiatement compromis par les mots qui suivent: *et semen ejus erit benedictum* (1). Il y a là un jeu de mots sur lequel il convient de ne pas insister, mais qui ne contribue pas à la clarté du texte. Enfin, pour ce qui concerne la rencontre d'Anne et de Joachim, le texte latin attesté par quatre manuscrits donne la leçon: *Vidua eram et ecce jam non sum; sterilis eram et ecce jam concepi.* Il est évident, d'après cette discussion, que c'est la leçon du manuscrit B qui a donné naissance à celle du Pseudo-Matthieu. Si cet écrit remonte à la fin du ve siècle ou au commencement du vi^e^, nous avons là une nouvelle preuve de la diffusion de la leçon εἴληφα » (2).

---

de saint André de Crète. Il ne faudrait point, dès lors, trop insister sur ce témoignage pour établir qu'encore au Xe siècle, il y avait dans l'Eglise byzantine des partisans de la conception virginale de Marie.

(1) Un manuscrit porte la leçon suivante: *Descende de montibus et revertere ad conjugem tuam, et invenies eam habentem in utero de Spiritu Sancto.* Amann E., *op. cit.*, 288.

(2) Ibid., 19-21.

Tous ces témoignages tendraient à nous persuader que le texte original devait porter le parfait, et que le futur λήψεται, λήψομαι est une correction postérieure. Il faut remarquer, en effet, que les plus anciens manuscrits du *Protévangile* ne remontent pas au delà du xe siècle (1). Il est vrai que, absolument parlant, ce parfait n'implique pas nécessairement la conception virginale et qu'on pourrait l'interpréter à la manière de saint Epiphane. Mais la plupart des lecteurs devaient l'entendre au sens obvie, comme les Collyridiens. L'idée qu'on avait, dès cette époque reculée, de la parfaite pureté de la Mère de Jésus ne pouvait que contribuer à accréditer cette manière de voir, que les docteurs devront redresser, sans que d'ailleurs la sainteté initiale de la Vierge ait à en souffrir.

Avons-nous tiré du *Protévangile* de Jacques tout ce qu'il peut fournir à notre sujet? Il importe de signaler encore un passage du cantique que l'auteur met dans la bouche d'Anne, après la naissance de Marie.

« Je chanterai un cantique au Seigneur mon Dieu, parce qu'il m'a visitée et a enlevé de moi l'opprobre de mes ennemis. Et le Seigneur m'a donné *un fruit de* (*sa*) *justice*, fruit unique en son genre, riche (en effets bienfaisants) devant lui » (2).

A la leçon *un fruit de sa justice*, maintenue par Tischendorf, Amann préfère la leçon: *un fruit de justice*, attestée par plusieurs manuscrits et la version syriaque. Pour lui, ce fruit de justice désigne le repos et la sécurité que le Seigneur a accordés à Anne. On lit, en effet, dans Isaïe, c. 33, v. 17: « La droiture habitera dans le désert, et la justice s'établira dans le verger; le produit de la droiture sera la paix, le *fruit de la justice sera le repos et la sécurité pour jamais* ».

Le rapprochement est ingénieux, mais est-ce bien là le fruit de justice dont parle Anne dans son cantique? Ce fruit de justice, que le Seigneur lui a donné, ne désigne-t-il point Marie? En maintenant la leçon: *un fruit de sa justice*, Tischendorf l'a sans doute pensé. C'est l'interprétation qui nous

(1) Ibid., 64.

(2) *Protévangile*, VI, 3 : « Ἄσω ᾠδὴν κυρίῳ τῷ Θεῷ μου, ὅτι ἐπεσκέψατό με καὶ ἀφείλετο ἀπ' ἐμοῦ τὸ ὄνειδος τῶν ἐχθρῶν μου, καὶ ἔδωκέν μοι κύριος καρπὸν δικαιοσύνης (αὐτοῦ), μονοούσιον πολυπλάσιον ἐνώπιον αὐτοῦ ». AMANN E., 202-203.

paraît de beaucoup la meilleure. Marie est appelée un fruit de justice, c'est-à-dire un fruit de sainteté, digne de celui qui l'a accordé. C'est un fruit unique en son genre, μονοούσιον, qui renferme en lui toutes sortes de propriétés, πολυπλάσιον.

Dire que la Vierge est un fruit de sainteté, un fruit donné par la sainteté de Dieu, n'est-ce point affirmer qu'elle a été sainte dès le début de son existence? Ce n'est point du texte d'Isaïe qu'il faut rapprocher notre passage, mais plutôt de ces paroles de l'ange Gabriel au sujet de Jésus: *Quod nascetur ex te sanctum* (Luc., 1, 35). Toute proportion gardée et avec les réticences qui s'imposent, Marie est sainte à l'aurore de son existence, comme Jésus est saint.

2. *Marie, la sainte Vierge, la Vierge immaculée*

Les Pères anténicéens ne nous livrent, dans leurs écrits, aucun témoignage explicite ou équivalent du dogme catholique. Ils se soutentent d'affirmer la pureté sans tache, la sainteté de celle qui est appelée couramment, dès cette époque, *la Sainte Vierge*, ἡ ἁγία παρθένος. Quelques auteurs ajoutent l'épithète d'*immaculée*, ἄχραντος, dont la signification ne saurait être restreinte sans arbitraire à la seule intégrité corporelle (1).

Cette sainteté personnelle de Marie n'exclut pas, d'après certains, l'absence de toute imperfection, de toute péché. Si saint Irénée ne semble prêter à Marie qu'une simple imperfection en traitant d'intempestive sa démarche auprès de Jésus, aux noces de Cana (2), Origène lui attribue un doute positif sur la divinité du Sauveur, au moment de la passion. Il interprète dans ce sens la prophétie du vieillard Siméon: *Tuam ipsius animam pertransibit gladius.* Cette exégèse malheureuse sera répétée longtemps, quoique souvent avec des

---

(1) On trouve l'épithète ἄχραντος dans l'ADAMANTIUS, V, 8 (éd. BAKHUYSEN, *Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten Jahrhunderte* 190) : « Le Verbe de Dieu est descendu du ciel et a pris l'humanité de Marie *vierge immaculée*, ἀπ' ἀχράντου παρθένου Μαρίας ». Voir aussi l'homélie *De nativitate Christi*, 23, attribuée à saint GRÉGOIRE LE THAUMATURGE, (éd. PITRA, *Analecta sacra*, IV, 394). L'authenticité de ce discours est douteuse.

(2) IRÉNÉE, *Haeres.*, *III*, XVI, 7 (PG 7, 926).

atténuations, par les auteurs postérieurs. La raison pour laquelle le docteur alexandrin pense que Marie est tombée dans un péché d'incrédulité est curieuse: « Si, dit-il, elle n'a pas éprouvé de scandale à la passion du Sauveur, Jésus n'est pas mort pour ses péchés. Mais s'il est vrai que *tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu et qu'ils sont justifiés et rachetés par sa grâce* (Rom., 3, 23-24), Marie, elle aussi, fut scandalisée à ce moment » (1).

Sur la sainteté de la Vierge et sa parfaite pureté, il convient de citer ces passages suggestifs de saint Hippolyte:

« Le Verbe de Dieu, étant sans chair, revêtit la sainte chair prise dans la sainte Vierge, ainsi qu'un fiancé revêt son vêtement (2). – Le Seigneur est sans péché, étant de bois incorruptible selon son humanité, à savoir de la Vierge et de l'Esprit-Saint (3). – Croyons donc, selon la tradition des apôtres, que Dieu le Verbe est descendu dans la *sainte Vierge Marie*, afin que, fait chair en elle, il sauvât l'homme tombé » (4).

A noter aussi ce passage de l'épitaphe d'Abercius mettant discrètement en parallèle, dans son langage imagé, la pureté de Jésus et celle de sa mère:

---

(1) ORIGÈNE, *In Luc. hom. XVII* (PG 13, 1845 ; éd. DE BERLIN, *Origenes Werke*, IX, 116, 13 sq.): « Quid? putamus quod, scandalizatis apostolis, mater Domini a scandalo fuerit immunis ? Si scandalum in Domini passione non passa est, non est mortuus Jesus pro peccatis ejus. Si autem « omnes peccaverunt et indigent gloria Dei, justificati gratia ejus et redempti», utique et Maria illo tempore scandalizata est». Tout en louant la vertu de Marie, Origène a de cette vertu une idée bien imparfaite. Il ne l'exempte pas des communes faiblesses de la nature humaine et la classe, sur l'échelle de la sainteté, parmi les *progredientes*. Il attribue à une incrédulité au moins passagère la question faite à l'ange : *Quomodo fiet istud ?* ainsi que sa visite empressée à sa cousine Elisabeth : elle a hâte de constater la vérité de ce que lui a dit Gabriel au sujet d'Elisabeth. IDEM, *In Luc. fragm.* (éd. DE BERLIN, *Origenes Werke*, IX, 52). Par la manière dont il s'exprime, on voit qu'il place la Vierge, sous le rapport de la sainteté et de la dignité, au-dessous des apôtres. Sur la mariologie d'Origène, voir la monographie de VAGAGGINI C., *Maria nelle opere di Origene* (in *Orientalia christiana analecta*, CXXXI, Rome 1942).

(2) HIPPOLYTE, Περὶ τοῦ ἀντιχρίστου, IV (éd. ACHELIS, 7).

(3) Ibid., VIII (éd. cit., 9).

(4) Ibid., IV (éd. cit., 7).

« La foi partout me conduisait. Partout, elle me servit un poisson de source, très grand, *pur*, qu'a pêché une vierge pure » (1).

La comparaison établie par saint Irénée (2) et saint Grégoire le Thaumaturge (3) entre la terre vierge dont fut formé Adam et la conception virginale de Jésus n'a pas assez de relief pour qu'on puisse y découvrir une allusion certaine à la sainteté originelle de Marie. Il en va autrement des passages où la Vierge paraît être assimilée à Jésus sous le rapport de la pureté. Ils éveillent vraiment l'idée du dogme et feraient soupçonner chez ceux qui les ont écrits une croyance explicite. Voici, par exemple, ce que dit saint Irénée: «*Le Pur sort d'une manière pure du sein pur, qu'il a lui-même fait pur* » (4). Ces paroles insinuent assez clairement que, sous le rapport de la pureté, la mère ressemble à son fils. Qu'on songe qu'Irénée voit dans le péché originel une corruption à laquelle sont soumis tous les descendants d'Adam, et dans la rédemption un retour à l'incorruptibilité première (5). S'il avait pensé que la Vierge avait été soumise à la corruption originelle, aurait-il rapproché ainsi sa pureté de celle de Jésus?

3. *Marie, nouvelle Eve*

Plusieurs Pères anténicéens commencent à esquisser le parallèle entre Eve et Marie. Nous trouvons ce parallèle chez Justin et Hippolyte; mais il n'est point poussé jusqu'au bout. En opposant Marie à Eve, ces Pères ne font directement attention qu'à son action *personnelle* dans l'oeuvre de la rédemption et ne nous disent pas qu'antérieurement à l'Annon-

---

(1) ABERCIUS, vers. 12-14 : « Πίστις πάντη δὲ προῆγε | καὶ παρέθηκε τροφὴν πάντη ἰχθῦν ἀπὸ πηγῆς | παμμεγεθῆ, καθαρόν, ὃν ἐδράξατο παρθένος ἁγνή ».

(2) IRÉNÉE, *Haeres.*, *III*, XXI, 10 (PG 7, 954-955): « Comme le premier né, Adam, a tiré sa substance d'une terre nouvelle et encore vierge. . . , ainsi, en naissant de Marie qui était encore vierge, le Verbe, qui allait récapitulé en lui Adam, a justement choisi la naissance d'Adam».

(3) GRÉGOIRE LE THAUMATURGE, *De nativ. Christi*, 14 (éd. PITRA, l. c.)

(4) IRÉNÉE, *Haeres.*, *IV*, XXX, 11 (PG 7, 1080): « *Purus pure puram aperiens vulvam, eam quae regenerat homines in Deum, quam ipse puram fecit* ».

(5) IRÉNÉE, *Haeres.*, *III*, XVIII, 7 (PG 7, 938); *III*, XXIII, 1, 7 (PG 7, 960, 964).

ciation, Marie était dans la condition d'Eve avant sa chute. Ils n'insistent que sur sa qualité de vierge: Eve était vierge quand le serpent vint la tenter; Marie aussi était vierge, quand l'ange Gabriel lui apparut (1).

Chez Irénée, le parallèle prend tout son relief. Il se complique d'une comparaison entre Jésus et Marie et acquiert de la sorte une valeur doctrinale toute nouvelle. Si Jésus est le nouvel Adam, Marie est l'Eve nouvelle qui se tient à ses côtés pour accomplir, en union avec lui, l'oeuvre de la réparation. Le Fils et la Mère se sont pour ainsi dire partagé les rôles: Jésus répond pour Adam; Marie répond pour Eve:

« Comme Eve, ayant un époux, mais étant vierge encore..., fut, par sa désobéissance, pour elle-même et pour tout le genre humain, une cause de mort; ainsi Marie, ayant un époux prédestiné, tout en étant vierge, fut par son obéissance, pour elle-même et pour tout le genre humain, une cause de salut... Les premiers seront les derniers, et les derniers, les premiers. C'est ainsi que le Seigneur, quoique né des antiques patriarches, et en ce sens le dernier, est cependant le premier en ce qu'il les a engendrés à la vie de Dieu, *car il est devenu le principe de ceux qui vivent, comme Adam était devenu le principe de ceux qui meurent...D'une façon analogue, le noeud de la désobéissance d'Eve a été défait par l'obéissance de Marie*; car ce que la vierge Eve avait lié par son incrédulité, la Vierge Marie l'a délié par sa foi » (2).

Dans un autre passage, le parallélisme entre l'oeuvre de Jésus et celle de Marie est marqué en termes encore plus expressifs:

« De même que le genre humain a été attaché à la mort par une vierge, c'est par une vierge qu'il est sauvé. Ainsi les plateaux sont en équilibre: *la désobéissance virginale est contrebalancée par l'obéissance virginale; le péché du premier-né est réparé par le premier-né; la prudence du serpent est vaincue par la simplicité de la colombe*, et les liens sont défaits qui nous enchaînaient à la mort » (3).

---

(1) Cf. JUSTIN, *Contra Tryphonem*, 100 (PG 6, 710).

(2) IRÉNÉE, *Haeres.*, *III*, XXII, 4 (PG 7, 958 seq.). J'emprunte la traduction de ce passage à NEUBERT, *Marie dans l'Eglise anténicéenne*, Paris 1908, comme aussi celle des deux suivants.

(3) IRÉNÉE, *Haeres.*, *V*, XIX, 1 (PG 7, 1175 seq.).

La même idée se retrouve aussi dans l'*Exposition de la prédication apostolique*, preuve qu'elle était familière à Irénée: « Le Seigneur est venu pour rechercher la brebis perdue, et la brebis perdue, c'était l'homme. Et c'est pourquoi il n'est pas devenu une nouvelle créature, *mais il a pris de celle qui était de la race d'Adam, la ressemblance de la première créature. Car Adam devait être complété dans le Christ, afin que ce qui était mortel fût absorbé par l'immortalité; il devait en être de même, en ce qui regarde Eve et Marie, afin que la Vierge, devenue l'avocate de la vierge, défît et anéantît la désobéissance virginale par l'obéissance virginale* » (1).

L'idée qui se dégage clairement de ces textes est que Jésus et Marie sont indissolublement unis dans l'oeuvre du salut, qu'ils forment un groupe à part, et qu'ils sont les prémices de l'humanité restaurée. Les premiers chefs de l'humanité, Adam et Eve, ont, par le péché, contrarié le plan divin; ils ont défiguré en eux et dans leurs descendants l'image de Dieu. Voilà pourquoi un nouvel Adam et une nouvelle Eve ont paru, portant en eux la noblesse primitive de la race. Jésus *a complété* Adam, Marie *a complété* Eve. Bien qu'ils aient paru les derniers, ils sont en réalité les premiers; ils sont à la tête de l'humanité, qui leur doit son retour à l'incorruptibilité première. Ce rôle sublime, assigné à Marie à côté de Jésus éloigne d'elle, par sa notion même, la corruption originelle. Qu'on remarque aussi ce que dit l'évêque de Lyon: *que le Christ a pris de celle qui était de la race d'Adam la ressemblance de la première créature*, c'est-à-dire d'Adam avant son péché. Pour donner à Jésus cette ressemblance, la Vierge ne devait-elle pas la posséder elle-même?

II. - Du concile de Nicée au concile d'Ephèse

Entre le premier concile de Nicée et le concile d'Ephèse, la théologie mariale n'a guère progressé en Orient. L'attention des Pères de cette époque est absorbée par la grande controverse arienne, et ils ne parlent de Marie qu'en passant. Cer-

---

(1) IRÉNÉE, Εἰς ἐπίδειξιν τοῦ ἀποστολικοῦ κηρύγματος, 33 (édit. KARAPET TER-MEKERTTSCHIAN ET ERWAND TER-MINASSIANTZ, dans *Texte und Un-*

tains d'entre eux même le font en termes qui choquent fort notre piété. Ils prêtent à la Vierge des fautes positives, des ignorances qui nous étonnent.

C'est ainsi que saint Basile, subissant l'influence d'Origène, déclare que Marie, au pied de la croix, a passé par l'épreuve du doute touchant la divinité et la résurrection de Jésus; qu'elle a partagé, dans une certaine mesure, le scandale des apôtres; car il fallait qu'elle fût du nombre des rachetés (1). Saint Amphiloque d'Iconium, dans une homélie d'une authenticité douteuse, parle à peu près dans le même sens (2). Sévérien de Gabala paraît enseigner qu'au moment où Jésus fit son premier miracle aux noces de Cana, sa mère le regardait encore comme un homme, ou, du moins, oubliait pratiquement qu'il était Dieu (3). Le même Sévérien, dans son sixième discours sur la création, semble insinuer que Marie resta sous le coup de la malédiction originelle jusqu'au jour de l'Annonciation:

« Le Christ est venu, dit-il, pour délivrer les prisonniers. La mère du Seigneur s'est présentée pour plaider la cause du sexe féminin, la sainte Vierge à la place de la vierge; car Eve était vierge lorsqu'elle pécha. (Marie) a dissipé la tristesse et les gémissements de celle qui avait été condamnée. Si quelqu'un est appelé au palais impérial, il en profite pour obtenir des faveurs pour les siens et les délivrer, s'ils sont dans la détresse. La sainte Vierge a fait de même: appelée au palais pour un enfantement divin et miraculeux, elle demande cette première faveur (= la délivrance d'Eve), ou plutôt, *elle reçoit elle-même cette faveur*. Comme il ne convenait pas qu'une femme sous le coup de la condamnation enfantât l'Innocent, quelqu'un se présente d'abord pour dissiper la tristesse d'Eve par la joie. L'ange vient, disant à

---

tersuchungen, t. XXXI, fasc. 1, p. 19). Cet ouvrage de saint Irénée a été retrouvé, en 1904, dans une traduction arménienne. Les éditeurs en ont donné une traduction allemande.

(1) Basile, *Epist. classis II*, epist. 260, 9 (PG 32, 965-966).

(2) Amphiloque d'Iconium, *Homilia in occursum Domini* (PG 39, 57 B). Cf. Holl K., *Amphilochus von Iconium*, Tubingue 1904, 59.

(3) Sévérien de Gabala, *In sanctum martyrem Acacium* (éd. Aucher J. B., *Severiani Gabalorum episcopi Emesensis homiliae*, Venise 1827, 317; traduction de l'arménien).

la Vierge: *Réjouis-toi, pleine de grâce.* Ensuite, par ce mot: *Réjouis-toi,* il brise le lien de la tristesse – *Réjouis-toi :* il est venu celui qui chasse la tristesse. *Réjouis-toi, pleine de grâce, puisque jusqu'ici tu as été maudite* » (1).

Saint Jean Chrysostome accuse Marie de pensées d'ambition et de vanité, qui semblent bien être des péchés véniels (2). Disons pourtant à sa décharge qu'en certains passages de ses écrits, il paraît rétracter ces attaques sans fondement contre la sainteté de la mère de Dieu. Dans la IVe homélie sur saint Matthieu, il dit que Marie était une vierge admirable, et il fait un grand éloge de sa vertu (3). Il la compare à la terre vierge de l'Eden (4) et salue en elle l'Eve nouvelle (5). Mais rien dans tout cela qui dénote une croyance explicite à l'exemption de la faute originelle.

De saint Grégoire de Nazianze nous avons un passage énigmatique, qui peut recevoir plusieurs interprétations. Il se lit dans le *discours* 38e *pour la nativité du Sauveur*, et aussi dans *le discours* 45e *pour la fête de Pâques.* Après avoir rappelé la création de l'homme, sa félicité au paradis terrestre, sa chute, la transmission de sa déchéance à toute sa postérité, il parle de l'incarnation du Verbe:

« Le Verbe de Dieu, dit-il, devient homme complet, à l'exception du péché, enfanté par la Vierge, qui fut *purifiée à l'avance par l'Esprit dans son âme et dans son corps;* il fallait que la génération fût honorée et que la virginité lui fut préférée » (6).

Comment faut-il entendre cette purification préalable de la Vierge? Nous verrons que, de bonne heure, les orateurs byzantins l'ont interprétée d'une augmentation de pureté

---

(1) IDEM, *Homil. VI de mundi creatione,* 10 (PG 56, 497) : « Χαῖρε· ἦλθεν ὁ λύων τὴν λύπην. Χαῖρε, κεχαριτωμένη, ἐπειδὴ ἕως νῦν κεκατηραμένη ».

(2) JEAN CHRYSOSTOME, *In Matth. hom. XLV,* 1 (PG 57, 464-465); IDEM, *In Joan. hom. XXII* (PG 59, 129-130).

(3) IDEM, *In Matth. hom. IV,* 5 (PG 57, 45).

(4) IDEM, *Hom. II de mutatione nominum, 3* (PG 51, 129).

(5) IDEM, *Hom. in Pascha,* 2 (PG 52, 768).

(6) GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Oratio XXXVIII: In theophania,* 13 (PG 36, 325 B) ; cf. *Or. XLV,* 9 (PG 36, 633 CD) : « Καὶ πάντα γίνεται, πλὴν τῆς ἁμαρτίας, ἄνθρωπος· κυηθεὶς μὲν ἐκ τῆς παρθένου καὶ ψυχὴν καὶ σῶμα προκαθαρθείσης τῷ Πνεύματι· ἔδει γὰρ καὶ γέννησιν τιμηθῆναι καὶ παρθενίαν προτιμηθῆναι ».

et de sainteté, au moment de l'incarnation du Verbe. Mais quelle était la véritable pensée de Grégoire? Il est bien difficile de se prononcer avec certitude. S'agit-il de purification de quelque péché? La purification corporelle pourrait s'entendre de l'extinction de la concupiscence; la purification de l'âme, de l'effacement du péché originel ou de quelque péché actuel. Mais à quel moment? S'il s'agit du péché originel et de la concupiscence, on pourrait reculer la date jusqu'au premier instant de la conception, entendre même προκαθαρθεῖσα d'une préservation de toute souillure, comme s'il y avait προαγιασθεῖσα, *sanctifiée à l'avance*, les deux idées de *purification*, κάθαρσις, et de *sanctification*, ἁγιασμός, étant voisines. Saint Sophrone de Jérusalem paraît bien avoir compris la purification préalable dans ce sens, quand il dit: « *Personne n'a été purifié à l'avance comme toi :* οὐδεὶς κατὰ σὲ προκεκάθαρται » (1). Ce qui peut faire douter que l'évêque de Nazianze ait songé à pareille signification, c'est ce qu'il écrit un peu plus loin dans la même homélie:

« Peu de temps après, tu verras Jésus purifié dans le Jourdain de ma purification; ou plutôt sanctifiant les eaux par sa purification; car lui qui enlève le péché du monde n'avait pas besoin de purification » (2).

La purification dont la Vierge fut l'objet supposerait donc en elle quelque souillure. Mais la nature de cette souillure n'est pas indiquée, pas plus que le moment précis de sa disparition.

Les deux Pères grecs du IV[e] siècle qui ont le mieux parlé de la mère de Dieu sont deux Palestiniens, à savoir saint Epiphane et le prêtre Timothée de Jérusalem. Le premier développe avec une ampleur remarquable le parallèle entre Eve et Marie:

« C'est Marie saluée pleine de grâce qu'Eve représentait quand elle fut appelée Mère des vivants. Eve, en effet, reçut

---

(1) Sophrone de Jérusalem, *Homilia in Annuntiationem Deiparae*, 25 (PG 87, 3246-3247).

(2) Grégoire de Nazianze, *Oratio XXXVIII*, 16 (PG 36, 329 B): « Μικρὸν μὲν οὖν ὕστερον ὄψει καὶ καθαιρόμενον Ἰησοῦν ἐν τῷ Ἰορδάνῃ τὴν ἐμὴν κάθαρσιν· μᾶλλον δὲ ἁγνίζοντα τῇ καθάρσει τὰ ὕδατα· οὐ γὰρ δὴ αὐτὸς ἐδεῖτο καθάρσεως, ὁ αἴρων τὴν ἁμαρτίαν τοῦ κόσμου ».

ce nom après avoir entendu la sentence: *Tu es terre et tu retourneras à la terre* (Gen., 3, 19), c'est-à-dire après la transgression. Il est étrange que ce soit après la transgression qu'elle ait reçu cette glorieuse appellation. Sans doute, si l'on considère la vie corporelle et sensible, c'est de cette Eve qu'est issue toute la race humaine; mais, en réalité, c'est de Marie qu'est né Celui qui est la Vie même pour le salut du monde. C'est elle qui a enfanté le Vivant et qui est devenue ainsi la Mère des vivants. C'est donc sous le voile d'une figure que Marie a été appelée la Mère des vivants.

« Il est une autre merveille qu'il faut contempler au sujet d'Eve et de Marie. La première a été pour les hommes la cause de la mort; c'est par elle, en effet, que la mort est entrée dans le monde; la seconde, au contraire, a été la cause de la vie, car elle nous a engendré la vie. Le Fils de Dieu est venu dans le monde *et là où avait abondé le péché la grâce a surabondé* (Rom., 5, 20); d'où était sortie la mort, là s'est montrée d'abord la vie; la vie a remplacé la mort. Celui qui, engendré d'une femme, est devenu pour nous la vie, a chassé la mort, qu'une femme avait introduite. D'un côté, nous voyons Eve encore vierge tomber dans la désobéissance; de l'autre, la Vierge donnant l'exemple de l'obéissance, inspirée par la grâce, quand elle reçut l'annonce de la descente des cieux et de l'incarnation de Celui qui est la vie éternelle.

« Eve entend Dieu dire au serpent: *J'établirai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et sa race* (Gen., 3, 15). Ces paroles figurées signifient l'inimitié qui existe entre les fils de la femme et le diable, rongé d'envie. Mais on ne saurait voir là la parfaite réalisation de toute cette prophétie. C'est dans le rejeton très saint, excellent et unique, qui est issu de la seule Marie sans le concours de l'homme, qu'elle trouvera son véritable accomplissement » (1).

De ce que Marie est la nouvelle Eve associée au nouvel Adam pour réparer les ruines causées par le péché d'origine, on déduit logiquement qu'elle a dû ressembler à Eve avant sa désobéissance, c'est-à-dire être exempte de la souillure

---

(1) Epiphane, *Adversus haereses*, III, LXXVIII, 18 (PG 42, 728-729).

originelle. Mais cette déduction, l'évêque de Salamine ne paraît pas l'avoir faite, bien qu'il ait une haute idée de la sainteté de la Mère de Dieu. Il réfute vivement les antidicomarianites, qui niaient la virginité perpétuelle de Marie et prétendaient qu'elle avait eu des enfants de saint Joseph après la naissance de Jésus:

« La Sainte, écrit-il, resta toujours immaculée... Comment osent-ils attaquer la Vierge immaculée, qui a été jugée digne de devenir la demeure du Fils de Dieu et a été choisie entre toutes les filles d'Israël pour cette sublime destinée ? » (1).

Il se demande si Marie est morte et a été cnsevclie, et il avoue son ignorance sur ce point:

« Qu'on examine les Ecritures, et l'on trouvera qu'elles sont muettes sur la mort de Marie. Est-elle morte? N'est-elle pas morte? A-t-elle été ensevelie? Ne l'a-t-elle pas été? c'est ce que l'Ecriture ne dit pas... D'un côté, Siméon déclare à son sujet: *Un glaive transpercera ton âme, afin que les pensées de beaucoup de coeurs soient dévoilées* (Luc., 2, 35); de l'autre, l'Apocalypse de Jean dit que *le dragon se précipita sur la femme qui avait enfanté l'enfant mâle, mais qu'à la femme furent données des ailes d'aigle pour qu'elle s'envolât au désert et échappât ainsi au dragon* (Apoc., 12, 13-14). Peut-être peut-on appliquer ceci à la Vierge; mais je n'oserais l'affirmer et dire qu'elle est restée immortelle; je n'avance pas davantage qu'elle est morte. L'Ecriture, dont le sens est au-dessus de la pensée humaine, laisse la chose dans l'incertitude par respect pour celle qui fut la demeure honorable et splendide (du Verbe incarné) » (2).

« Si la Sainte Vierge est morte, ajoute-t-il un peu plus loin, et si elle a été ensevelie, sa dormition a été tout environnée d'honneur; la mort l'a trouvée chaste, et la virginité a été sa couronne. Si elle a été tuée, suivant les paroles de l'Ecriture: *Un glaive transpercera ton âme*, elle brille parmi les martyrs, et son corps très saint est digne de toute louange, car c'est par elle que la lumière s'est levée sur le monde. Mais elle est peut-être restée immortelle, car rien n'est impos-

---

(1) Ibid., LXXVIII, 6 (PG 42, 708).
(2) Ibid., LXXVIII, 11 (PG 42, 716).

sible à Dieu, et il fait tout ce qu'il veut. Personne ne sait quelle fut sa fin » (1).

La mort corporelle est une des suites du péché originel. C'est celle que les Pères grecs font le plus ressortir. Il est intéressant de constater que saint Epiphane ne trouve aucune répugnance à en exempter la Mère du Sauveur. Mais il ne songe pas à mettre cette exemption en relation avec la préservation du péché originel. Il ne lui a manqué, sans doute, pour enseigner explicitement le privilège de l'Immaculée, que de s'être posé directement la question.

Nous avons vu, en parlant du *Protévangile de Jacques* (2), qu'il a été bien près de le faire. Il accepte, en effet, le récit de cet apocryphe touchant la naissance de Marie, tout en prenant soin d'écarter la fausse interprétation de certains de ses contemporains, qui voulaient que la Vierge eût été conçue virginalement.

Cette opinion erronée, qui avait trouvé crédit auprès de quelques chrétiens du IVe siècle, mérite d'ailleurs d'attirer notre attention. Elle se présente à nous comme une exagération d'une piété mal éclairée, sans doute, mais ardente et profonde pour la Mère de Dieu. Elle nous laisse deviner que le sentiment du peuple chrétien était déjà à cette époque ce qu'il fut au moyen âge, en Occident: le véhicule de la vérité révélée, en tant qu'il réclamait pour Marie une pureté parfaite et perpétuelle du corps et de l'âme.

D'autres exagérations du culte marial, plus répréhensibles que celle dont nous venons de parler, se produisirent au IVe siècle. C'est encore saint Epiphane qui nous l'apprend. Des chrétiennes superstitieuses, voulant imiter les prophétesses du montanisme et venger l'honneur de la Vierge attaqué par les antidicomarianites, se constituèrent les prêtresses de Marie et se mirent à lui offrir en sacrifice de petits gâteaux appelés *collyridès;* d'où le nom de *collyridiennes* qu'on leur donna. Cette superstition se manifesta d'abord dans la Thrace et la Scythie supérieure et pénétra de là en Arabie. L'évêque de Salamine prit la peine de rappeler aux colly-

---

(1) Ibid., LXXVIII, 24 (PG 42, 737 AB).
(2) Voir plus haut, p. 56-63.

ridiennes que le sacerdoce est interdit aux femmes, que Dieu seul mérite l'adoration et le sacrifice, et que Marie, malgré sa haute sainteté et sa sublime dignité, n'y a aucun droit, parce qu'elle est une créature.

« Bien que Marie soit toute belle, dit-il, bien qu'elle soit sainte et digne d'honneur, elle ne doit pas cependant être adorée » (1).

Il faut signaler une autre expression de l'évêque de Salamine. Il dit que Marie est celle qui « *de toute manière est remplie de grâce: ἡ κατὰ πάντα κεχαριτωμένη* » (2).

Quant au mystérieux prêtre Timothée de Jérusalem, que certains font vivre au VI-VII[e] siècle et que nous pensons contemporain de saint Epiphane, il ignore complètement l'exégèse origéniste du *tuam ipsius animam pertransibit gladius*, et entend ces paroles de la douleur véhémente qu'éprouva la Vierge, lorsqu'elle perdit Jésus âgé de douze ans. Cette même prophétie fournit à l'orateur l'occasion de dire que Marie n'est pas morte martyre, *mais qu'elle est restée immortelle jusqu'à présent, Jésus l'ayant enlevée dans les régions célestes* (3).

Le Père du IV[e] siècle dont la doctrine mariologique est la

---

(1) Ibid., LXXIX, 7 (PG 42, 752 B) : « Καὶ εἰ καλλίστη ἡ Μαρία καὶ ἁγία καὶ τετιμημένη, ἀλλ'οὐκ εἰς τὸ προσκυνεῖσθαι ».

(2) Ibid., LXXVIII, 25 (PG 42, 737) : « συνηγοροῦντες τῇ κατὰ πάντα κεχαριτωμένῃ ».

(3) TIMOTHÉE DE JÉRUSALEM, *In Simeonem et Annam* (PG 86, 245). Sur l'homélie de Timothée voir notre ouvrage sur l'*Assomption*, 70-76, et l'article de CAPELLE B. sur *Les homélies liturgiques du prétendu Timothée de Jérusalem*, dans les *Ephemerides liturgicae* 63 (1949) 5-26. Capelle identifie Timothée de Jérusalem avec Timothée d'Antioche, dont on a une homélie sur la Transfiguration (PG 86, 256-265) et aussi avec un Pseudo-Athanase, auteur de trois homélies (PG 27, 905-914, 943-958, 1001-1024). Il le fait vivre au VI[e]-VII[e] siècle. La démonstration, basée uniquement sur la critique interne, ne nous a pas convaincu, bien qu'elle lui paraisse d'une clarté aveuglante. Timothée d' Antioche est aussi inconnu que Timothée de Jérusalem, et l'on pourrait parler du « prétendu» Timothée d'Antioche, comme on parle du « prétendu» Timothée de Jérusalem. Les suscriptions des manuscrits favorisent l'attribution à Timothée de Jérusalem. Quant à l'époque à laquelle Timothée de Jérusalem a vécu, il semble difficile de la reculer au-delà du V[e] VI[e] siècle. Ce que dit Timothée de l'immortalité de Marie suppose, en effet, que la fête de la *Dormition* n'est pas encore établie. Les trois homélies pseudo-athanasiennes ne sont pas de même facture que

plus satisfaisante est le Syrien saint Ephrem. On trouve déjà chez lui toute la gamme des éloges que les orateurs byzantins décerneront plus tard à la Théotocos. Beaucoup de ces éloges contiennent d'une manière plus ou moins implicite l'idée de la perpétuelle sainteté. Marie est proclamée « l'arche sainte grâce à laquelle nous avons échappé au déluge du péché; le tabernacle sacré qu'a fabriqué le Beseleel spirituel » (1); la femme qui a brisé la tête du serpent (2); *la seule qui ait été toute pure de corps et d'âme* (3). Les épithètes qu'empruntera dans la suite la liturgie grecque: *toute pure, tout immaculée, toute sans reproche, toute digne de louange, toute bienheureuse*, etc., courent sur la plume du docteur syrien. Marie est supérieure en sainteté aux chérubins et aux séraphins (4). « L'ange vit cette vierge admirable et, ravi d'admiration, lui adressa ce salut flatteur: *Paix à toi: tu es pleine de grâce; le ciel n'est pas plus élevé que toi* » (5). Mais voici qui est plus suggestif et voisine une expression équivalente du privilège de la conception immaculée:

« Eve et le serpent creusèrent une fosse dans laquelle ils précipitèrent Adam; mais Marie et son royal enfant sont venus à son secours: ils sont descendus et l'ont tiré de l'abîme par ce mystère caché, qui, révélé, a vivifié Adam » (6).

« *Toutes deux innocentes, toutes deux simples, Marie et Eve avaient été faites de tout point semblables;* mais ensuite, l'une est devenue cause de notre mort et l'autre, cause de notre vie » (7).

---

celle de Timothée. Elles n'expliquent pas comme lui, verset par verset, le texte sacré et nous paraissent bien inférieures quant au fond.

(1) Ephrem le Syrien, *Opera graece et latine*, ed. Assemani S., Rome 1740, III, 529.

(2) Ibid., 547.

(3) Ibid., 524.

(4) Idem, *Hymni et sermones*: *Hymnus XIII de beata Maria*, 5-6, (éd. Lamy J., II, Malines 1886, 578): « Quadruplici sua facie cherubim pares tibi sanctitate non sunt... nec tibi puritate pares tibi sunt legiones angelorum ».

(5) Idem, *Hymnus XIV de beata Maria* (Ibid., 578).

(6) Idem, *Hymnus I de beata Maria*, 13, (Ibid., 524).

(7) Idem, *In Genesim*, III, 6. *Opera syriace et latine*, (éd. Assemani S., II, 327).

« En vérité, vous, Seigneur, et votre mère, *vous êtes les seuls à être beaux sous tous rapports; car en vous, Seigneur, il n'est aucune tache, ni en votre mère une souillure quelconque.* Mes enfants ne sont nullement semblables à ces deux beautés » (1).

Ces témoignages authentiques du docteur syrien s'accordent mal avec certains passages tirés des nombreux écrits mis sous son nom et d'une authenticité plus ou moins douteuse. C'est ainsi que dans le *Commentaire du Diatessaron de Tatien*, qui ne nous est parvenue qu'en traduction arménienne, la démarche de Marie auprès de son Fils, aux noces de Cana, est interprétée à la manière de saint Jean Chrysostome: la Vierge a cédé à un empressement intempestif et à quelque sentiment de vaine gloire (2). Il y a de bonnes raisons de croire que le commentaire en question, tout en étant authentique pour le fond, a subi des remaniements de la part des traducteurs (3). Dans sa *Bibliotheca orientalis*, Assemani cite ce passage d'un anonyme trouvé dans un manuscrit:

« Sanctus Ephrem ait: Etiam mater ejus (= Christi) in nomine ejus baptizata est et absconditam majestatem ejus ex aqua induit, quam olim conceperat. *Genuit eum et ipsam baptismus generavit. Genuit et genita fuit.* Corpus quod ille ex ea assumpserat, ipsa in pane oblationis reassumpsit » (4).

Cette génération de Marie par le baptême paraît difficilement conciliable avec l'exemption de la faute originelle. Mais l'écrit d'où ce passage a été tiré appartient-il à Ephrem?

---

(1) Idem, *Carmina Nisibena* (éd. Bickell G., Leipzig 1866, 122). Ce poème fut écrit en 370.

(2) Aucher J. B.-Moesinger G., *Evangelii concordantis expositio facta a S. Ephraemo*, Venise 1876, 52-54.

(3) Voir Ortiz de Urbina I. *La mariologia nei Padri siriaci*, dans *Orientalia christiana periodica* (1935) 108-109; Idem, *Lo sviluppo della mariologia nella patrologia orientale*, dans la même Revue 6 (1940) 60-61.

(4) Assemani S., *Bibliotheca orientalis*, II, 192-193. Hammersberger L., *Die Mariologie der ephremischen Schriften*, Innsbruck 1938, 57 sq., conteste que saint Ephrem puisse être présenté comme témoin de l'Immaculée Conception, parce qu'il n'a pas eu une idée claire de la souillure originelle transmise par la génération. Mais les textes cités montrent que le docteur syrien enseigne l'innocence et la sainteté immaculée de la Mère de Dieu,

III. - Les Pères du Vᵉ siècle

Il est incontestable que la controverse soulevée par Nestorius au sujet de l'appelation de Θεοτόκος donnée à Marie, eut sur le développement de la théologie mariale en Orient une influence considérable. En canonisant cette appelation, le concile d'Ephèse attira l'attention des docteurs sur la dignité sublime qu'elle exprime. Aussi, vit-on bientôt éclore sur les lèvres des prédicateurs ces magnifiques éloges, ces gracieuses comparaisons, ces litanies interminables d'épithètes laudatives où se complaît l'abondance orientale et qui déroutent notre goût classique, ami de la mesure et de la suite dans les idées. Ces éloges, ces comparaisons, ces épithètes visent surtout la maternité virginale, mais s'étendent aussi à la sainteté. Sous ce dernier rapport, pourtant, le progrès est moins rapide qu'on pourrait se l'imaginer. Chez les Pères du vᵉ siècle, on trouve encore des traces de l'exégèse origéniste du *Tuam ipsius animam pertransibit gladius.* Certains d'entre eux paraissent même nier la sainteté originelle de la Mère de Dieu; et si d'autres ont des expressions qui contiennent logiquement cette notion, on peut douter qu'elle ait été chez eux pleinement consciente et clairement aperçue.

1. *Saint Cyrille d'Alexandrie* († *444*)

Le grand défenseur du *Théotocos*, saint Cyrille d'Alexandrie, dans un discours tenu à Ephèse, donne à Marie les plus grands éloges. Il l'appelle le vénérable trésor de l'univers, la lampe inextinguible, la couronne de la virginité, le temple indestructible (1). Il lui attribue tous les bienfaits de la rédemption opérée par Jésus-Christ, parce qu'elle a servi d'instrument pour l'accomplissement de cette oeuvre. C'est par elle que le diable tentateur est tombé des cieux; par elle que notre race y remonte; par elle que les morts ressuscitent (2).

---

qui la séparent du reste de l'humanité et l'assimilent à Jésus et à Eve avant son péché. C'est une formulation du dogme en termes positifs.

(1) Cyrille d'Alexandrie, *Hom. IV* (PG 77, 992).

(2) Ibid. : « δι' ἧς διάβολος πειράζων ἔπεσεν ἐξ οὐρανοῦ· δι' ἧς τὸ ἐκπεσὸν πλάσμα εἰς οὐρανοὺς ἀναλαμβάνεται ».

Ailleurs, il la proclame la Vierge sainte et toute pure (1). L'a-t-il exemptée de la faute originelle? Il ne semble pas s'être posé cette question d'une manière explicite. La manière dont il s'exprime en plusieurs endroits de ses écrits ferait croire qu'il n'a pas songé à soustraire la Vierge à la loi commune. Voici, par exemple, ce qu'il écrit dans son ouvrage contre les anthropomorphites:

« Si le buisson (ardent que vit Moïse) préfigure le corps de la Vierge qui a enfanté Dieu, ne t'offense pas de ce symbolisme; car toute chair, parce qu'elle est le véhicule (le réceptacle) du péché, par le seul fait qu'elle est chair, est aussi péché. Or, dans l'Ecriture, le péché est désigné par le nom d'épine » (2).

Quand il parle du péché originel, Cyrille met l'accent sur la concupiscence, *la loi des membres*. C'est la présence de la concupiscence dans les descendants d'Adam qui les constitue pécheurs (3). La concupiscence elle-même est dite *péché*. Il semblerait donc, d'après ce passage, que la chair de Marie a été « caro peccati » (4).

Ajoutons que le docteur alexandrin s'inspire encore de l'exégèse origéniste dans l'explication de la prophétie du vieillard Siméon: *Tuam ipsius animam pertransibit gladius*, en prêtant à Marie, *mais d'une manière dubitative*, un doute sur la divinité de Jésus et sa résurrection, lorsqu'elle le vit

---

(1) Idem, *Adversus Nestorium*, I, I (PG 76, 17 C): « τὴν ἁγίαν τε καὶ πάναγνον ῥυτιδοῦσι παρθένον ».

(2) Idem, *Adversus anthropomorphitas*, XXVI (PG 76, 1129 A): « Εἰ δὲ βάτος προδιατυποῖ τὸ θεοτόκον σῶμα τῆς παρθένου, μὴ ἐπαισχυνθῇς τῷ αἰνίγματι. Πᾶσα γὰρ σὰρξ διὰ τὴν τῆς ἁμαρτίας παραδοχὴν, κατ'αὐτὸ τοῦτο, ὅτι σάρξ ἐστι μόνον, ἁμαρτία ἐστίν. Ἡ δὲ ἁμαρτία παρὰ τῆς Γραφῆς τῇ τῆς ἀκάνθης ἐπωνυμίᾳ κατονομάζεται ».

(3) Voir plus haut, p. 32-33, les passages de saint Cyrille sur le péché originel.

(4) Le P. Ortiz de Urbina, *Lo sviluppo della mariologia nella patrologia orientale*, dans *Orientalia christiana periodica* 6 (1940) 69 et 82, trouve que ce passage contient très probablement la négation de la conception immaculée. Eberle A., *Die Mariologie des heiligen Cyrillus von Alexandrien*, Fribourg en Br. 1921, 125, y voit, au moins, ce que les théologiens appellent le *debitum peccati originalis*.

expirer sur la croix (1). Au demeurant, il ne semble pas que Cyrille voie dans ce doute un péché grave: il s'agirait simplement d'une imperfection imputable à la faiblesse féminine. Les apôtres, qui étaient des hommes, n'ont-ils pas été scandalisés, eux aussi? N'ont-ils pas douté? Quoi d'étonnant que cela soit aussi arrivé à la Vierge? Ainsi raisonne notre docteur.

2. *Saint Proclus, patriarche de Constantinople (434-446)*

Il nous est parvenu sous le nom de saint Proclus une série de vingt-cinq discours dont l'authenticité est loin d'être établie. C'est ainsi que dernièrement on a découvert que le cinquième, intitulé: *Eloge de la sainte Vierge, mère de Dieu*, constituait la première partie d'une homélie du patriarche de Constantinople Atticus (405-425) (2). Cet éloge est remarquable. L'orateur place Marie au-dessus de toute créature:

---

(1) Voir Cyrille d'Alexandrie, *Homil. in occursum Domini* (PG 77, 1049 B) : « ῥομφαίαν τάχα που λέγων τὴν λύπην, ἣν ἔσχεν ἐπὶ τῷ Χριστῷ, βλέπουσα σταυρούμενον ὃν γεγέννηκεν καὶ οὐκ εἰδυῖα πάντως ὅτι κρείττων ἔσται θανάτου καὶ ἐκ νεκρῶν ἀναστήσεται ». Cyrille ajoute qu'il ne faut pas s'étonner que la Vierge ait eu pareille ignorance, alors que les apôtres eux-mêmes furent plus ou moins incrédules sur le même sujet. On voit par là qu'à l'exemple d'Origène, il considère les apôtres comme supérieurs à la Vierge sous le rapport de la perfection. Voir aussi le *Commentarium in Lucam* (PG 72, 505 C), où l'adverbe τάχα ne paraît pas : « ἀμφιγνοοῦσα εἴγε καὶ θανάτου κρατήσει θανατωθείς ». Dans le *Commentarium in S. Joannem*, XIX, 25 (PG 74, 661-665), Cyrille est tout entier à plaider les circonstances atténuantes pour l'espèce de scandale que subit l'âme de la Vierge au pied de la croix. C'était une femme, partageant la faiblesse de son sexe ; son esprit était facilement en proie au trouble et aux émotions exagérées. C'est pour la consoler que Jésus la confia à saint Jean. Cette analyse psychologique nous est présentée comme une vraisemblance : κατὰ τὸ εἰκός, col. 661 B.

(2) PG 65, 715-722. L'homélie fut prononcée le jour de la fête ou *Mémoire de la Vierge*, qui se célébrait, à Constantinople, le jour même de Noël, 25 décembre. Cf. Jugie M., *La mort et l'assomption de la Sainte Vierge*, 175-177. L'homélie d'Atticus, conservée en traduction syriaque, a été publiée presque en même temps par Brière M., dans la *Revue de l'Orient chrétien*, XXIX, 160-187, avec une traduction française, et par Lebon J., avec une traduction latine, dans le *Muséon* (1933) 167-202. Lebon a démontré que la première partie de cette homélie correspondait à l'homélie V, publiée dans la PG, sous le nom de Proclus. La pièce est citée sous le nom d'Atticus par le concile d'Ephèse, saint Cyrille d'Alexandrie, Sévère d'Antioche.

« Rien, au monde, de comparable à la Mère de Dieu. Parcours par la pensée toute la création et vois s'il existe une créature égale ou supérieure à la Sainte Vierge Théotocos. Fais le tour de la terre; considère la mer; promène tes yeux curieux dans les airs; scrute les cieux par la réflexion; pense aux puissances invisibles, et vois s'il existe dans toute la création une merveille comparable à la Théotocos... Bienheureuses, à cause d'elle, sont toutes les femmes. Le sexe féminin n'est plus sous le coup de la malédiction... Marie seule a chassé la tristesse d'Eve; elle seule a essuyé les larmes de celle qui gémissait » (1).

La sixième homélie, fort longue, est aussi un panégyrique de la Vierge et son authenticité, au témoignage de plusieurs critiques (2), est également fort sujette à caution. On y trouve plusieurs expressions qui suggèrent l'idée de la conception immaculée, notamment celle-ci:

« Joseph ne se souvenait pas que *celle qui avait été formée d'un limon pur devait devenir le temple de Dieu;* il ignorait que le second Adam devait de nouveau être façonné du paradis virginal par les mains immaculées du Seigneur » (3).

Marie est appelée le sanctuaire sacré de l'impeccabilité, *le temple de Dieu sanctifié*, l'arche dorée à l'intérieur et à l'extérieur, *sanctifiée dans le corps et dans l'esprit*, le champ de la bénédiction paternelle, dans lequel a été le trésor de l'économie divine, l'épouse toute belle des Cantiques, qui a déposé la vieille tunique, *le globe céleste de la nouvelle création*, qui porte le soleil de justice toujours brillant (4).

---

(1) Op. cit. (PG 65, 717-720) : « Οὐδὲν τοίνυν ἐν βίῳ, οἷον ἡ θεοτόκος Μαρία . . . Βλέπε εἰ ἔστιν ἴσον ἢ μεῖζον τῆς ἁγίας καὶ θεοτόκου παρθένου. . . , εἰ ἔστιν ἄλλο τοιοῦτον θαῦμα ἐν πάσῃ τῇ κτίσει... Μακάριαι δι' αὐτὴν πᾶσαι αἱ γυναῖκες. Οὐκ ἔστιν ἔτι τὸ θῆλυ ἐν κατάρᾳ ».

(2) Cf. TILLEMONT, *Mémoires*, XIV, Saint Procle, n. 3 (Paris 1709, 800-801) ; BARDENHEWER O., *Geschichte der altkirchlichen Literatur*, IV, Fribourg 1924, 205 ; SCHWARTZ ED., *Ueber echte und unechte Schriften des Bischofs Proklos von Konstantinopel*, Strasbourg 1914 ; IDEM, *Acta conciliorum oecumenicorum*, I, vol. 1, pars prima, 103 sq.

(3) Op. cit., *Homil. VI*, 8 (PG 65, 733 B): « Οὐκ ἐμνήσκετο ὅτι ναὸς ἠδύνατο γενέσθαι Θεοῦ, ἡ ἐκ τοῦ καθαροῦ πεπλασμένη πηλοῦ· οὐκ ἐγίνωσκεν, ὅτι τοῖς ἀχράντοις τοῦ Δεσπότου χερσὶ ἐκ τοῦ παρθενικοῦ πάλιν πλάττεται παραδείσου ὁ δεύτερος Ἀδάμ ».

(4) Ibid. 17 (PG 65, 753-757) : « Αὕτη τὸ ἄδυτον τῆς ἀναμαρτησίας ἱερόν·

3. *Théodote d'Ancyre* († *avant 446*)

Théodote, évêque d'Ancyre, en Galatie, fut l'un des membres les plus marquants du concile d'Ephèse et l'un des défenseurs les plus zélés de la maternité divine de Marie contre l'hérésie nestorienne. On a de lui, entre autres écrits, six homélies, traitant toutes du mystère de l'Incarnation. Deux d'entre elles, la quatrième et la sixième, vont nous fournir des données intéressantes sur le sujet qui nous occupe.

La quatrième, intitulée: *Sur la sainte Théotocos et sur Siméon*, fut évidemment composée pour la fête de l'Hypapante. Théodote se fait de Marie une très haute idée. Il l'appelle la *Vierge toute-sainte*, παναγία παρθένος (1), la divine et digne de toute louange mère virginale, ἡ θεία καὶ πανύμνητος παρθενικὴ μήτηρ (2). Commentant la prophétie de Siméon: *Tuam ipsius animam pertransibit gladius*, il ne voit plus, dans ce glaive, que les pensées contradictoires qui traversèrent l'esprit de Marie au pied de la croix, sans qu'elle se soit arrêtée à un doute positif et consenti sur la divinité du Sauveur: ce fut un simple trouble intérieur nullement coupable. Nous avons vu que saint Grégoire de Nazianze parle d'une purification préalable dont la Vierge fut l'objet avant l'incarnation du Verbe, sans dire en quoi consista cette purification, ni à quel moment elle eut lieu. Théodote est plus explicite et explique cette purification en des termes qui paraissent, au premier abord, difficilement conciliables avec le privilège de la conception immaculée, ou du moins, avec les conséquences que doit entraîner normalement ce privilège:

« Les adversaires de la maternité divine, dit-il, n'ont pas voulu comprendre l'enseignement des nôtres touchant la transformation de sainteté qu'éprouva la Vierge (τὴν εἰς ἁγιασμὸν ἀλλοίωσιν τῆς παρθένου). Mais des comparaisons empruntées à des choses tangibles peuvent nous donner une

---

αὕτη ὁ ἡγιασμένος τοῦ Θεοῦ ναός· αὕτη ἡ κεχρυσωμένη ἔσωθεν καὶ ἔξωθεν κιβωτός, σώματι καὶ πνεύματι ἡγιασμένη... Αὕτη τῆς καινῆς κτίσεως ἡ οὐράνιος σφαῖρα ».

(1) Théodote d'Ancyre, *Homil. IV* : *In S. Deiparam et Simeonem*, 5 (PG 77, 1396 C).

(2) Ibid., 13 (PG 77, 1409).

idée du mystère. Si un morceau de fer tout noir et chargé de scories se dépouille, dès qu'on le jette dans le feu, des corps étrangers, et prend, en un instant, la pureté de sa nature; s'il acquiert la ressemblance de la flamme qui le purifie, devient inaccessible au toucher et consume toute matière qu'on en approche: quoi d'étonnant si la Vierge tout immaculée fut portée à une pureté parfaite par le contact du feu divin et immatériel; *si elle fut débarrassée de tout ce qui était matériel et étranger à la nature et constituée dans tout l'éclat de beauté de la nature, de manière à être désormais inaccessible et fermée et soustraite à tout abâtardissement charnel?* Et de même que celui qui se place sous une cascade est mouillé de la tête aux pieds; de même la Vierge mère de Dieu fut, c'est notre conviction, ointe entièrement de la sainteté du Saint-Esprit, qui descendit sur elle; puis elle reçut le Verbe de Dieu vivant dans la chambre toute parfumée de son sein virginal » (1).

Si la seconde comparaison s'entend facilement d'une augmentation de sainteté reçue par la Vierge au moment de l'incarnation du Verbe, la première, il faut le reconnaître, suggèrerait, au premier abord, quelque chose de difficilement conciliable avec la sainteté originelle de Marie. Que peuvent bien être ces choses matérielles et étrangères à la nature considérée dans sa pureté idéale, dont fut purifiée la mère de Dieu? Ne sont-ce pas comme des restes du péché originel? Ou bien l'orateur aura-t-il été entraîné par sa comparaison du fer chargé de scories au delà de sa véritable pensée? Nous penchons vers cette seconde alternative, à cause de la sainteté parfaite et perpétuelle que Théodote attribue à Marie,

---

(1) Ibid., 5 (PG 77, 1397-1400). Le texte publié est fort défectueux: « ποταπὸν (?) εἰ πανάχραντος παρθένος ἐξεπυρώθη διὰ τῆς τοῦ θείου καὶ ἀΰλου πυρὸς ἐμβολῆς εἰς καθαρόν, καὶ ἀπεμύχθη (au lieu de ἀπεσμήχη) μὲν τῶν ὑλικῶν ἁπάντων καὶ τῶν παρὰ φύσιν, κατέστη δὲ διαυγῶς ἐν καλῷ τῆς φύσεως, ὡς εἶναι λοιπὸν ἀδιάβατον καὶ ἄοικτον (?) καὶ ἀπρόσβλεπτον τοῖς σαρκικοῖς παρανοθεύμασι.... Τὴν θείαν μητέρα καὶ τὴν παρθένον καταχεχρῖσθαι πεπείσμεθα ὁλοκλήρως τῇ ἁγιότητι τοῦ ἐπιφοιτήσαντος θείου Πνεύματος ». Chez les Pères grecs, ce qui est hors de la nature, contraire à la nature, τὸ παρὰ φύσιν, s'entend communément du péché ou de ce qui vient du péché. — Cf. S. JEAN DAMASCÈNE, *De fide orthodoxa*, IV, 20 (PG 94, 1196 C): « ἐκ τοῦ κατὰ φύσιν εἰς τὸ παρὰ φύσιν ἑκούσιος παρατροπή, ὅπερ ἐστὶν ἁμαρτία ».

dans la sixième homélie, en des termes qui ne laissent place à aucun doute sur sa véritable pensée (1).

Cette sixième homélie, intitulée: *Sur sainte Marie, Mère de Dieu, et sur la sainte naissance du Christ*, fut composée pour la fête mariale primitive, qui se célébrait, en Asie Mineure comme à Constantinople, le jour même de Noël, 25 décembre. Nous en avons publié le texte original d'après le seul manuscrit qui nous l'a conservée, le *Parisinus* 1171, qui est du xe siècle (2). Certains critiques ont émis un doute sur son authenticité. Après un examen attentif et la confrontation avec les autres homélies, nous avons trouvé ce doute dénué de fondement sérieux. L'homélie a été écrite après la controverse nestorienne, mais avant le concile de Chalcédoine, auquel l'orateur ne fait pas la moindre allusion. Comparée aux autres écrits authentiques de l'évêque d'Ancyre, elle présente avec eux des traits de ressemblance incontestables: citation constante de l'Ecriture sainte, amour de l'antithèse, emploi des mots composés, des verbes dérivés et du parfait. L'auteur se rattache, pour l'exégèse, à l'Ecole d'Antioche. Il prend à la lettre le récit de la Genèse sur la création de l'homme et sa chute. Un seul point pourrait faire douter de l'identité d'auteur pour cette homélie et la

---

(1) On cite parfois, comme exprimant la parfaite sainteté de la Vierge, ce passage de la *IVe homélie*, 5 (PG 77, 1396 C) : « Ὁ γὰρ δημιουργήσας τὴν πάλαι παρθένον ἀνυβρίστως, αὐτὸς καὶ τὴν εἰς δεύτερον (? = probablement : τὴν δευτέραν) ἐτεκτήνατο ἀναμώμως (?) (= παναμώμως), καὶ ὁ ποιήσας τὸ ἔξωθεν ὡραίως, αὐτὸς καὶ τὸ ἔσωθεν κατεκόσμησεν εἰς κατοικητήριον ψυχῆς εὐαγῶς : *Celui qui créa la première vierge (= Eve) sans déroger à sa dignité, a façonné aussi la seconde (= Marie) d'une manière tout à fait irrépréhensible* (c'est-à-dire sans déchoir)». D'après le contexte, l'orateur veut dire qu'il n'a pas été indigne du Verbe de s'incarner dans le sein d'une femme, dont lui-même est le créateur. Les adverbes ἀνυβρίστως et παναμώμως se rapportent à Dieu et non à Marie. Certains traduisent comme s'il y avait : τὴν πάλαι παρθένον δημιουργήσας ἀνύβριστον, τὴν δευτέραν ἐτεκτήνατο πανάμωμον. C'est un contresens. Voir Ortiz de Urbina I., *Lo sviluppo della mariologia nella patrologia orientale*, dans *Orientalia christiana periodica* 6 (1940) 70, qui traduit : « *Colui che a fatto l'antica vergine senza macchia, ha fatto anche la seconda senza colpa* ».

(2) Jugie M., *Homélies mariales byzantines*, dans la PO 19 (1925) 289-291, 318-335. La PG 77, 1413-1432, de Migne ne donne que la traduction latine due à Combefis.

quatrième: l'opposition de doctrine sur la sainteté originelle de la Vierge. Mais cette opposition ne paraît pas irréductible, comme nous l'avons dit ci-dessus; et si elle l'était, la solution la plus sage serait de dire que la pensée de Théodote sur la parfaite sainteté de la Mère de Dieu a passé par une certaine évolution.

Cette sainteté est, en effet, enseignée sans la moindre atténuation dans cette sixième homélie. L'orateur commence par rappeler le récit de la création de l'homme, décrit son état au paradis terrestre et fait un tableau éloquent des tristes suites du péché de nos premiers parents. Ce tableau est complet: perte de la justice originelle: πῶς ἐν ἁμαρτίᾳ ὁ ἐν δικαιοσύνῃ; perte de l'immortalité: πῶς ἐν θανάτῳ ὁ ἐν ἀθανασίᾳ; perte de l'impassibilité: πῶς ἐν φθορᾷ ὁ ἐν ἀφθαρσίᾳ; πῶς ἐν ἀδυναμίᾳ ὁ ἐν θυμηδίᾳ; perte de la rectitude morale et sujétion à la concupiscence: πῶς ἐν κακίᾳ ὁ ἐν ἀκακίᾳ; πῶς ἐν ἀτιμίᾳ ὁ ἐν τιμῇ; πῶς ἐν πολέμοις ὁ ἐν εἰρηνικοῖς; πῶς ἐν πονηροῖς λογισμοῖς ὁ ἐν ἀγαθοῖς λογισμοῖς; ignorance: πῶς τὸ οἰκητήριον τοῦ φωτὸς σπήλαιον γέγονεν σκοτασμοῦ; servitude du démon, sur laquelle Théodote insiste particulièrement: πῶς ἐν τυραννίδι ὁ ἐν δυναστείᾳ; εἴχετο τῆς καθ' ἡμῶν τυραννίδος ὁ διάβολος, κατεδούλου πᾶσαν ψυχήν. Ces maux n'ont pas seulement atteint Adam; ils sont le lot commun de tous ses descendants; son histoire est la nôtre: κοινὸν τὸ πάθος καὶ κοινὸν τὸ πένθος (1): Théodote a une notion très nette de la déchéance de notre nature à cause du péché d'Adam.

C'est après avoir décrit ainsi l'état lamentable de l'homme déchu que notre orateur en vient à parler du rédempteur et de sa mère, du nouvel Adam et de la nouvelle Eve:

« Lorsqu'est arrivée la plénitude, quand a sonné l'heure des miséricordes divines, alors celui qui est puissant a manifesté les moyens de salut. A la place du dragon infernal, auteur du mal qui avait plongé le monde dans la tristesse, voici venir l'archange porteur d'un message de joie. Au lieu de celui qui, par une rapine sacrilège, prétendait devenir l'égal de Dieu, voici que celui qui est Dieu par nature et le Seigneur de toutes choses vient régénérer lui-même la nature qu'il avait créée. A la place de la vierge Eve, médiatrice

(1) Théodote d'Ancyre, *In sanctam Deiparam*, 10 (PO 19, 327-328).

de mort, *une vierge a été remplie de grâce pour nous donner la vie; une vierge a été façonnée possédant la nature de la femme mais sans la malice féminine; vierge innocente, sans tache, tout immaculée, intègre, sans souillure, sainte d'âme et de corps, ayant poussé comme un lys au milieu des épines;* vierge qui n'a pas été instruite des vices d'Eve » (1).

Ces vices d'Eve, l'orateur les énumère: il s'agit surtout de la vanité et de la coquetterie. Puis il continue l'éloge de Marie:

« Consacrée à Dieu avant sa naissance et, une fois née, offerte à Dieu en signe de reconnaissance pour être élevée dans le sanctuaire du temple, *revêtue de la grâce divine comme d'un vêtement, l'âme remplie d'une divine sagesse, épouse de Dieu par le coeur;* ...elle a reçu Dieu dans son sein; elle est véritablement *théotocos* et, pour ainsi parler, elle est toute belle, comme un objet de complaisance, et tout agréable comme un sachet d'aromates. C'est cette vierge, digne de celui qui l'a créée, que la divine providence nous a donnée pour nous communiquer le salut » (2).

L'éloge continue toujours magnifique, toujours à la hauteur de celle qui en est l'objet. L'archange Gabriel admire sa vertu et sa sainteté et la déclare toute vénérable, toute bonne, toute glorieuse, toute noyée dans la lumière. C'est par elle que la tristesse d'Eve a cessé; par elle que la sentence de condamnation a été effacée; à cause d'elle qu'Eve a été rachetée: « *Car c'est un Fils saint qui est né de la sainte,* le saint par excellence et le seigneur de tous les saints. L'excellente a donné le jour à l'excellent, *l'ineffable à l'ineffable, la très-haute au fils du Très-Haut* » (3).

---

(1) Ibid., 11 (PO 19, 329) : « ἀντὶ δὲ τῆς πρὸς θάνατον διακονησαμένης παρθένου Εὔας, θεαχαρίτωτος παρθένος εἰς λειτουργίαν ζωῆς προσεχειρίζετο· παρθένος ἐντὸς γυναικείας φύσεως καὶ ἐκτὸς γυναικείας σκαιότητος, παρθένος ἀνύβριστος, ἄσπιλος, πανάμωμος, ἀκήρατος, ἀμόλυντος, ἁγία ψυχῇ καὶ σώματι, ὡς κρίνον ἐν μέσῳ ἀκανθῶν βλαστήσασα, οὐ μαθητευθεῖσα τοῖς τῆς Εὔας κακοῖς ».

(2) Ibid. : « πρὸ γεννήσεως ἀφιερωθεῖσα τῷ πλάστῃ, μετὰ γέννησιν δὲ ἀνατεθεῖσα εὐχαριστηρίως. . . . Πνεύματι ἁγίῳ μεμυρισμένη. . . . ὅλη καλὴ ὡς εὐδοκία, καὶ ὅλη ἡδεῖα ὡς ἀπόδεσμος ἀρωμάτων ».

(3) Ibid., 12 (PO 19, 331) : « Πέπαυται γὰρ διὰ σοῦ τὰ τῆς Εὔας στυγηρά... ἐξήλειπται διὰ σοῦ τὰ τῆς καταδίκης. Λελύτρωται Εὔα διὰ σέ. Ἅγιον γὰρ τὸ ἐκ τῆς ἁγίας γεννώμενον. . . · ὑπερφυὲς τὸ ἐκ τῆς ὑπερφυοῦς τικτόμενον. . . · Υἱὸς Ὑψίστου τὸ ἐκ τῆς ὑψηλοτάτης ἀνατέλλον ».

De l'ensemble de ces expressions il paraît bien ressortir que Théodote voyait Marie exempte de la souillure originelle et sainte dès le premier instant de son existence.

4. *Nestorius* († *après 451*)

Malgré son opposition au *Théotocos*, Nestorius se fait du rôle de Marie dans l'oeuvre de la rédemption une idée très orthodoxe, et il est bien près de soustraire la Vierge au péché originel. Il affirme d'abord que c'est par elle que la bénédiction et la justification sont arrivées au genre humain, comme c'était par Eve que la malédiction était venue:

« Le diable présentait comme facture à payer le péché venu d'Adam; de son côté, le Christ, né d'une chair sans péché, s'efforçait d'effacer cette dette. Le premier relisait la sentence de condamnation qui, par Eve, avait atteint toute la nature humaine; le Christ faisait valoir la justification qui, par la bienheureuse Marie, était échue au genre humain » (1).

Cette opposition entre Eve et Marie, cette naissance du Christ *d'une chair sans péché*, méritent d'attirer l'attention. Nestorius continue le parallèle entre les deux mères de l'humanité. La première enfante dans la douleur. Ces douleurs de l'enfantement sont pour les femmes, filles d'Eve, une peine du péché d'origine (2). A la seconde Dieu a préparé un enfantement sans douleur. Marie est la nouvelle mère, mais une mère vierge, que Dieu a donnée à la nature humaine. La condamnation prononcée contre Eve a été détruite par le salut de l'ange à Marie. A Eve les douleurs et les gémissements, fruits du péché; à Marie la joie, fruit de la grâce

---

(1) Loofs, *Nestoriana*, Halle 1905, 349 : « Diabolus peccatum ex Adam tanquam chirographum proferebat, et, e diverso, Christus ex carne sine peccato debiti hujus evacuatione nitebatur. Ille condemnationem quae per Evam adversus totam naturam processerat, relegebat ; Christus vero justificationem quae per beatam Mariam generi obvenerat, referebat».

(2) Ibid., 324-325 : « Multiplices gemitus in parturitione feminarum poenae peccati est ; et parere quidem non est maledictum ; non enim benedictio in maledictum daretur ; *in tristitia autem parere, hoc ex maledicto illo trahitur post peccatum... In moeroribus paries filios ;* huic sententiae socium est quod nascitur et quod parit, unum eorum in moeroribus pariens, alterum vero in moeroribus nascens».

dont elle est remplie. Eve enfante des pécheurs dans la tristesse; le fruit du sein de Marie est béni (1).

Ainsi Nestorius exempte explicitement Marie de la peine du péché originel spéciale aux femmes; d'après lui, Dieu avait préparé à la Sainte Vierge un enfantement sans douleur, et c'est elle qu'il a donnée comme mère nouvelle à l'humanité. C'est, du reste, à Jésus que Marie doit d'échapper à la loi commune; car c'est par lui qu'est levée la sentence portée contre la femme, et c'est l'ange qui annonce à Marie son privilège en lui disant: *Ave gratia plena.* Tout cela n'est sans doute pas aussi clair que nous le désirerions. On peut y découvrir pourtant une idée vague et confuse du privilège marial, s'il est vrai que chez les Pères ce que nous appelons les peines du péché originel font bloc avec le péché originel lui-même et en sont comme les parties.

5. *Hésychius, prêtre de Jérusalem* († *après 451*)

Le savant Hésychius, prêtre jérosolymitain de la première moitié du ve siècle, fut un exégète et un orateur de renom. Nous avons cité de lui plus haut plusieurs passages de ses oeuvres, où il affirme clairement la doctrine du péché originel (2). Des huit sermons qui nous restent de lui, deux ont été prononcés pour la fête mariale primitive, un pour la fête de l'Hypapante. Dans les deux premiers, il insiste surtout sur sa perpétuelle virginité, dont il découvre de nombreux et gracieux symboles dans l'Ancien Testament; mais il a aussi un long passage, qui suggère fortement l'idée de l'Immaculée Conception. Commentant le verset du psaume 131: *Surge, Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis*

---

(1) Ibid., 326 : « Miserator Dominus non despexit illos foetus condemnatos, sed feminae in uterum adveniens, vertit in illa matre consuetudinem pariendi et mutavit in illa partuum leges (parturitiones enim sanctae Virgini immunes a moeroribus praeparaverat) et naturae humanae matrem donavit innuptam, non spernens fructus nuptiarum neque despiciens. Respice omnium harum tristium sententiarum a Christo praestitam resolutionem : (τὸ) *multiplicans multiplicabo tristitias tuas et gemitus* per hoc solvit, ubi dictum est : *Ave gratia plena :* (τὸ) *in tristitia paries filios,* solvit per id quod scriptum est : *Benedictus fructus ventris tui* ». — Cf. Jugie M., *Nestorius et la controverse nestorienne,* Paris 1912, 285-286.

(2) Voir, p. 34.

tuae, il s'adresse d'abord au Fils de Dieu: « Lève-toi, Seigneur, afin de relever ceux qui sont tombés, afin de redresser ceux qui se sont donné une entorse, afin de reprendre ton bien, que l'ennemi détient tyranniquement jusqu'à ce jour » (1). Puis il continue:

« Lève-toi, Seigneur, toi et l'arche de ta sainteté, c'est-à-dire la Vierge, la Théotocos. Si tu es une perle, elle en est l'écrin. Si tu es le soleil, on l'appellera ton ciel. Tu es une fleur qui ne se fane pas; la Vierge est donc une plante d'incorruptibilité, un paradis d'immortalité. C'est d'elle qu'Isaïe a prononcé cet oracle: *Voici, la Vierge concevra*, etc. Voici la Vierge: laquelle? La plus excellente des femmes, la perle des vierges, *l'ornement éclatant de notre nature, l'orgueil de notre limon*. C'est elle qui a délivré Eve de sa honte, Adam de la menace qui pesait sur lui; elle qui a réprimé l'insolence du dragon. *La fumée de la concupiscence ne l'a point atteinte et le ver de la volupté ne l'a point entamée...* Elle a gardé incorruptible le temple (du Verbe) et son tabernacle exempt de toute souillure » (2).

Incorruptibilité, immortalité, immunité de la concupiscence, impeccabilité, triomphe sur le démon, rôle de corédemptrice: tels sont les glorieux privilèges qu'Hésychius réunit ici en quelques mots sur la tête de la Vierge-Mère et qui sont au privilège de la conception immaculée ce que les effets sont à la cause, ce que les parties sont au tout. On remarquera surtout l'immunité de la concupiscence, si étroitement liée chez les Pères à la notion du péché originel, et aussi la gracieuse comparaison tirée de la fleur. Jésus est la rose qui ne se fane pas, la rose immortelle. Le rosier sur lequel s'épanouit cette rose participe à ses qualités. Lui aussi est à l'abri de la corruption et de la mort et ne porte point dans sa racine le virus originel.

---

(1) HÉSYCHIUS, *Homil. V: In sanctam Deiparam* (PG 93, 1464 C).

(2) Ibid. (PG 93, 1464-1465): « ἐπειδὴ σὺ ἄνθος τυγχάνεις ἀμάραντον, ἄρα ἡ παρθένος ἀφθαρσίας φυτόν, ἀθανασίας παράδεισος... Ἡ τῶν παρθένων ἐξαίρετος, τὸ σεμνὸν τῆς ἡμετέρας φύσεως ἐγκαλλώπισμα, τὸ τοῦ πηλοῦ ἡμετέρου καύχημα..., ἡ τὴν παρρησίαν ἀποτεμοῦσα τοῦ δράκοντος, ἧς καπνὸς ἐπιθυμίας οὐχ ἥψατο, οὐδὲ σκώληξ αὐτὴν ἡδυπαθείας ἔβλαψεν... · τὸν ναὸν ἄφθαρτον καὶ τὴν σκηνὴν ῥύπου παντὸς ἐλευθέραν ἐτήρησας ».

Hésychius était trop inféodé à l'exégèse alexandrine pour ne pas subir l'influence d'Origène dans l'interprétation du *Tuam ipsius animam pertransibit gladius.* Le glaive, d'après lui, s'entend des pensées contradictoires qui agitent l'âme et la tiennent dans l'incertitude. Non seulement les disciples de Jésus, mais sa mère elle-même connurent ces agitations intérieures au moment de la passion; car, « bien que Marie fût vierge, elle était femme; bien que mère de Dieu, elle était de notre masse » (1). Hésychius, cependant, ne dit pas que Marie a douté au point de commettre une faute. Ses paroles peuvent s'entendre d'une sorte d'angoisse intérieure et de tentation. Il y a sûrement chez lui une forte atténuation de l'exégèse origéniste.

6. *Chrysippe, prêtre de Jérusalem* († *479*)

Chrysippe, prêtre de Jérusalem au ve siècle, est resté presque un inconnu pour les patrologues jusqu'à ces dernières années. Cyrille de Scythopolis, dans sa *Vie de saint Euthyme*, parle cependant de lui à plusieurs reprises et déclare qu'il est l'auteur de nombreux écrits, dignes de passer à la postérité. Autant que nous pouvons en juger par le peu que nous en ont conservé les manuscrits, ces écrits devaient surtout consister en homélies et en panégyriques. Ce sont, en effet, quatre panégyriques qui nous sont parvenus sous son nom. Le premier, le seul qui nous intéresse ici, est un *Eloge de sainte Marie, mère de Dieu*, prononcé pour la fête mariale. Publié pour la première fois dans le texte original par Fronton-le-Duc dans le tome II de son *Auctarium* (Paris 1624), il devait paraître dans le tome 162 et dernier de la *Patrologia graeca* de Migne, qui fut, comme on sait, détruit, lors de l'incendie des ateliers de l'infatigable éditeur. Le morceau étant devenu presque introuvable, nous en avons donné une

---

(1) IDEM, *Homil. VI: In occursum Domini* (PG 93, 1476 C) : « Ῥομφαία ἡ διχόνοια λέγεται... Εἰ γὰρ καὶ παρθένος ἦν, ἀλλὰ γυνή· εἰ καὶ θεοτόκος, ἀλλ'ἐκ τοῦ ἡμετέρου φυράματος. Ῥομφαία τοίνυν αὐτῆς τὴν ψυχὴν διέβαινεν... Τὸ γὰρ τοῦ σταυροῦ πάθος, οἱ πάντες ἐσινιάνθησαν καὶ ἐσαλεύθησαν, οὐ μόνον οἱ ἁπλῶς μαθηταί, ἀλλὰ καὶ οἱ ἐκλεκτοὶ καὶ ἡ μήτηρ αὐτοῦ ». Origène mettait les apôtres audessus de la Vierge ; on voit qu'Hésychius fait le contraire.

nouvelle édition dans la *Patrologia orientalis*, en 1925 (1), d'après l'unique manuscrit qu'avait utilisé Fronton-le-Duc. La pièce a une véritable importance pour l'histoire de la théologie mariale et constitue un beau spécimen de l'éloquence de Chrysippe. Le passage principal est un commentaire du verset du psaume 131: *Surge Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tuae.* Comme Hésychius, Chrysippe voit dans cette arche la Vierge Marie; mais ce qu'il en dit, loin de s'adapter à la doctrine de la conception immaculée, paraît, à première vue, en être la négation explicite. Voici le discours qu'il met sur les lèvres du psalmiste:

« Levez-vous, Seigneur; venez au lieu de votre repos. Le lieu de votre repos c'est la Vierge; c'est son sein qui deviendra votre lit et votre demeure. Levez-vous, Seigneur, dit le prophète; car si vous ne vous levez pas du sein de votre Père, notre race, qui est tombée autrefois, ne se relèvera pas. Levez-vous, vous et l'arche de votre sainteté. Car, c'est lorsque vous vous lèverez du sein paternel et que vous scellerez l'arche de votre sainteté, *que l'arche, elle aussi, se relèvera avec tous les autres, de la chute* dans laquelle l'a placée, même elle, la parenté d'Eve » (2).

Chrysippe semble bien soumettre ici la Sainte Vierge à la loi commune de la chute originelle. Ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'il paraît retarder jusqu'au jour de l'Annonciation: *jusqu'au moment où le Verbe viendra sceller l'arche de sa présence*, la justification de Marie. Mais avant de porter un jugement définitif, écoutons d'autres passages de la même homélie. C'est encore David qui parle et s'adresse en ces termes à Marie, sa fille:

« Ecoute, ma fille; regarde et prête l'oreille; oublie ton peuple et la maison de ton père (Ps. 44, 11); *car un peuple méchant te déhonore par la proche parenté que tu as avec lui; un peuple dépourvu de sens est apparenté à toi, qui es un rejeton*

(1) PO 19, 336-343.

(2) Chrysippe, *In sanctam Mariam Deiparam*, 2 (PO 9, 338) : « Ὅταν γὰρ σὺ ἐκεῖθεν ἐξαναστάς, τὴν τοῦ ἁγιάσματος κιβωτὸν σφραγίσῃς, τότε καὶ ἡ κιβωτὸς μετὰ πάντων ἐξαναστήσεται ἐκ τοῦ πτώματος ἐν ᾧ κατέστησε καὶ αὐτὴν ἡ τῆς Εὔας συγγένεια ».

irrépréhensible par nature, et c'est un champ couvert d'épines qui produit ta rose » (1).

Décidément, notre orateur est déconcertant. Tout à l'heure, il nous a paru soumettre Marie au péché originel. Ici, il semble bien l'en exempter, puisqu'il l'appelle *un rejeton irrépréhensible par nature, une rose poussée dans un champ d'épines*. Un certain déshonneur rejaillit cependant sur elle du fait qu'elle est fille d'Adam pécheur. Cela fait penser à ce que les théologiens appellent le *debitum remotum* ou *proximum :* en vertu de sa naissance par la voie naturelle, Marie devait contracter la faute originelle. Si elle l'a évitée, c'est par un privilège spécial de Dieu. Ce serait donc dans ce sens qu'il faudrait interpréter le premier passage. D'autres expressions de la même homélie nous inclinent à croire que cette explication a chance d'être la vraie.

L'orateur appelle, en effet, Marie la tige de Jessé *toujours verdoyante*, ἡ ἀειθαλὴς ῥάβδος Ἰεσσαί (2); le jardin du Père, *la prairie de tout le parfum de l'Esprit :* ὁ κῆπος τοῦ Πατρός, ὁ λειμὼν ὅλης τῆς εὐωδίας τοῦ Πνεύματος (3); l'arche dont Dieu a été l'architecte et l'habitant, le pilote et le passager, le compagnon et le conducteur: κιβωτὸς ἧς ἀρχιτέκτων καὶ ἔνοικος, κυβερνήτης καὶ ἔμπορος, συνοδοίπορος καὶ ἡγεμὼν ὁ τῆς κτίσεως ὅλης δημιουργός (4). Surtout, il met en relief sa victoire sur le démon, son rôle de nouvelle Eve:

« Comment se fait-il, se dit le diable, que la femme, qui, à l'origine, avait été mon auxiliaire, soit maintenent devenue mon adversaire? Une femme me prêta son concours pour soumettre le genre humain à ma tyrannie, et c'est une femme qui m'a fait perdre mon empire. L'Eve antique causa mon élévation; l'Eve nouvelle m'a précipité dans la ruine » (5).

---

(1) Ibid. (PO 19, 339) : « πονηρὸς γὰρ σὲ λαὸς ἐνυβρίζει τῇ ἀγχιστείᾳ τῇ παρ' αὐτοῦ· λαὸς ἀγνώμων προσοικειοῦταί σοι, τῷ ἀμώμῳ βλαστήματι, καὶ τὸ σὸν φύει ῥόδον ἀκανθοφόρον γεώργιον ».

(2) Ibid., 1 (PO 19, 336).

(3) Ibid. (PO 19, 337).

(4) Ibid., 2 (PO 19, 338).

(5) Ibid., 3 (PO 19, 340-341) : « Γυνὴ πρὸς τὴν τοῦ γένους μοι τυραννίδα συνέπραξε, καὶ γυνή με τῆς τυραννίδος ἐκβέβληκεν. Ἡ Εὔα ἡ πάλαι με ἀνύψωσε, καὶ ἡ νέα κατέβαλεν ».

Marie, ajoute l'orateur, est la plus belle d'entre les femmes, comme Jésus est le plus beau des hommes (1).

7. *Basile de Séleucie et Antipater de Bostra*

Deux autres orateurs de la seconde moitié du v[e] siècle, Basile de Séleucie et Antipater de Bostra, se font de la sainteté de la Vierge-mère une idée très élevée. De Basile nous avons une homélie intitulée: *Sur l'Annonciation.* Il s'agit, en réalité, d'un sermon pour l'unique fête mariale qui se célébrait en Orient, au v[e] siècle et qu'on appelait couramment la *Mémoire de sainte Marie* (2). L'orateur donne a Marie le titre de *toute-sainte*, ἡ παναγία παρθένος; la place au-dessus des anges et des saints. C'est dans son sein immaculé que le décret de condamnation porté à cause du péché a été déchiré, ἐν ᾗ τὸ τῆς ἁμαρτίας διερράγη χειρόγραφον (allusion au péché originel). Elle est la médiatrice du salut, un temple digne de Dieu (3). Elle est la Vierge enfantant sans malédiction, que Dieu oppose à Eve: ἀντὶ τῆς Εὔας παρθένου χωρὶς κατάρας ὠδίνουσαν (4).

Pour Antipater de Bostra, Marie est la sainte par excellence, ἡ ἁγία (5). Elle était sainte, au moment où l'ange vint la saluer; mais le Saint-Esprit, en descendant sur elle, augmenta cette sainteté:

« Lorsqu'un menuisier prend un morceau de bois, ou lorsqu'un forgeron prend du fer, il le travaille et le purifie encore pour le rendre plus apte au but artistique qu'il se propose. De même toi, tu es vierge, sans doute, mais il faut que tu deviennes plus sainte pour concevoir le Saint » (6).

---

(1) Ibid., 1 (PO 19, 336) : « μετὰ τῆς δούλης ὁ βασιλεύς, μετὰ τῆς ὡραίας ἐν γυναιξὶν ὁ ὡραῖος κάλλει παρὰ τοὺς υἱοὺς τῶν ἀνθρώπων ».

(2) BASILE DE SÉLEUCIE, *Homilia XXXIX* (PG 85, 425-452).

(3) Ibid. (PG 85, 452, 429, 448, 437, 444).

(4) IDEM, *Oratio III: In Adamum*, 4 (PG 85, 62 B).

(5) ANTIPATER DE BOSTRA, *In Annuntiationem Deiparae*, 3 (PG 85, 1777 C).

(6) IDEM, *Homil. cit.*, 8 (PG 85, 1780-1781) : « Ἐπειδὴ ἁγία μὲν ὑπάρχεις, δεῖ σὲ δὲ γενέσθαι ἁγιωτέραν. Ὅταν γὰρ λάβῃ ὁ τέκτων ξύλον, ἢ χαλκεὺς σίδηρον, ἔτι αὐτὸ καὶ ἐπιτηδειότερον πρὸς τὴν τέχνην ἐργάζεται. Καὶ σὺ τοίνυν παρθένος μὲν εἶ· δεῖ δὲ σὲ ἁγιωτέραν γενέσθαι, ἵνα τὸν ἅγιον συλλάβῃς ».

Comme Basile de Séleucie, Antipater met aussi en relief la coopération de Marie à l'oeuvre du salut. Elle répare la faute d'Eve (1). Dans son homélie sur saint Jean-Baptiste, il répète la même idée à plusieurs reprises. Marie est bénie, parce qu'elle apporte la délivrance de la malédiction (2). Elle a touvé la grâce que perdit la première femme (3).

Contre la doctrine de l'Immaculée Conception on pourrait objecter deux passages de la même homélie sur saint Jean-Baptiste. Le premier est ainsi conçu: « Qui dira que la condamnée est venue, portant le juge dans son sein? » (4). Et le second: « Salut, ô toi qui as été la première à engendrer un enfant exempt de la malédiction » (5). Mais, d'après le contexte, il ressort que la condamnée dont il s'agit dans la première affirmation est la femme en général ou, si l'on veut la fille d'Eve la condamnée. Quant à la seconde proposition, elle vise avant tout la conception virginale, qui ferme radicalement la voie au péché originel. Marie, elle, par le fait de sa naissance, reste toujours soumise au moins à ce que les théologiens appellent le *debitum remotum*. Du reste, comme on peut l'établir par de nombreux exemples tirés des écrits patristiques, les propositions générales n'excluent pas les exceptions, les privilèges spéciaux dont la mère de Dieu a été l'objet. On les trouve sous la plume d'auteurs qui ont explicitement enseigné le privilège marial.

8. *La lettre des prêtres et des diacres d'Achaïe sur le martyre de saint André*

On place généralement au ve siècle la lettre des prêtres et des diacres d'Achaïe sur le martyre de saint André, écrite probablement en latin, mais traduite de bonne heure en grec,

---

(1) Ibid., 10 (PG 85, 1781 C).

(2) Idem, *In S. Joannem Baptistam*, 7 (PG 85, 1776 A) : « εὐλογημένη ἡ τῆς κατάρας τὴν λύσιν βαστάζουσα ».

(3) Ibid., 9 (PG 85, 1773 A) : « χάριν γὰρ εὗρες ἣν ἀπώλεσεν ἡ πρωτόπλαστος ».

(4) Ibid., 2 (PG 85, 1765 A) : « Τίς λέξει ὅτιπερ ἡ κατάκριτος ἐλήλυθεν ἔνδον φέρουσα τὸν κριτήν ; »

(5) Ibid., 9 (PG 85, 1772 C) : « Χαῖρε, ἡ πρώτη καὶ μόνη τίκτουσα βρέφος κατάρας ἐλεύθερον ».

langue dans laquelle elle nous est parvenue (1). On cite habituellement comme exprimant la doctrine de la conception immaculée le passage suivant :

« Puisque le premier homme, qui a introduit la mort dans le monde par la transgression du bois, avait été formé d'une terre sans tache, *il était nécessaire que le Fils de Dieu naquît homme parfait d'une vierge immaculée* pour renouveler la vie éternelle aux hommes, qui l'avaient perdue par la faute d'Adam » (2).

Ce texte est certainement très suggestif. Si Marie avait contracté la souillure originelle, pourrait-on la comparer au limon sans tache dont Dieu forma le premier homme? La Vierge aurait pu, sans doute, être purifiée avant l'incarnation du Verbe; mais cette purification, supposant une souillure antécédente, l'aurait mise en état d'infériorité vis-à-vis de la matière toute neuve et tout immaculée dont Dieu avait pétri le corps du premier homme, et cette infériorité aurait passé au nouvel Adam en regard de l'ancien. Une chair purifiée n'est pas une chair immaculée. C'est pourquoi « il était nécessaire que le Fils de Dieu naquît d'une vierge immaculée ». Au demeurant, nous ne voulons pas affirmer que les rédacteurs de la lettre en question aient fait explicitement les raisonnements que nous tirons actuellement de la comparaison qu'ils ont employée. C'est pourquoi leur témoignage ne dépasse pas les limites de l'implicite (3).

---

(1) Cf. Bonnet, *La passion de l'apôtre André. En quelle langue a-t-elle été écrite?* dans la *Byzantinische Zeitschrift*, III, 458-469.

(2) « 'Επειδὴ ἐκ τῆς ἀμωμήτου γῆς ἐγεγόνει ὁ πρῶτος ἄνθρωπος, ὁ διὰ τῆς τοῦ ξύλου παραβάσεως τὸν θάνατον εἰς τὸν κόσμον εἰσαγαγών, ἀναγκαῖον ὑπῆρχεν, ἵνα ἐκ τῆς ἀμωμήτου παρθένου ὁ τοῦ Θεοῦ Υἱὸς τέλειος ἄνθρωπος γεννηθῇ καὶ ζωὴν αἰώνιον, ἥνπερ ἀπολωλέκεισαν διὰ τοῦ Αδάμ, αὐτὸς ἀνακαινουργήσῃ ». (PG 2, 1225).

(3) Nous ne disons rien des homélies mariales attribuées à saint Grégoire le Thaumaturge. Elles sont sûrement apocryphes, quoique datant, semble-t-il, de la période patristique. Ce sont des pots pourris, où nous avons trouvé des morceaux empruntés à Proclus et à Chrysippe. Cf. Jugie M., *Les homélies mariales attribuées à saint Grégoire le Thaumaturge*, dans les *Analecta Bollandiana* 43 (1925) 86-93.

CHAPITRE IV

L'IMMACULÉE CONCEPTION DANS L'ÉGLISE BYZANTINE DU VIe AU IXe SIÈCLE

Pendant la période qui va du ve au ixe siècle, la théologie mariale atteint, dans l'Eglise byzantine, son plein développement. Alors que dans la plupart des autres branches de la science sacrée, c'est la décadence plus ou moins marquée, les grandeurs et les privilèges de la sainte Théotocos se dévoilent aux regards des théologiens et des prédicateurs. Ce qui favorise cet épanouissement, c'est la constitution d'un cycle complet de fêtes embrassant les principaux mystères de la vie de la Vierge. Jusqu'au début du viie siècle, l'Eglise byzantine ne connaît que la fête mariale primitive ou commémoraison annuelle de sainte Marie. Mais à partir du vi^e siècle, apparaissent presque en même temps la fête de l'Annonciation ou de l'*Evanghélismos*, au 25 mars; la fête de la nativité de la Vierge, au 8 septembre; la fête de la Dormition, au 15 août, qui remplace la solemnité mariale primitive; enfin, dans le courant du viiie siècle, la fête de la conception d'Anne, au 9 décembre, appelée par la fête du 8 septembre. Ces solennités, fournissent aux orateurs et aux poètes sacrés l'occasion de célébrer les louanges de la Vierge, d'exalter son incomparable dignité de mère de Dieu et sa coopération à l'oeuvre de la rédemption.

Cependant, pas plus que dans la période précédente, les théologiens ne se posent directement la question de la conception immaculée. On trouve chez eux toute la gamme des témoignages implicites, toutes les majeures qui appellent logiquement le privilège marial. Mais ce n'est qu'en passant et comme par hasard qu'il arrive à certains d'entre eux de formuler ce privilège en termes explicites ou équivalents. Ils l'aperçoivent plutôt sous l'angle de la perpétuelle sainteté que sous celui de l'exemption de la faute originelle.

I. - Pères du VIe siècle

Parmi les écrivains du VIe siècle qui méritent ici une mention, se place d'abord saint Romanos le Mélode, que l'on s'accorde maintenant à faire vivre sous le règne de Justinien. Il fut le chantre des nouvelles solennités mariales qui furent établies de son temps: à savoir l'*Evanghélismos*, ou fête de l'Annonciation (25 mars) et la Nativité de la Vierge. Ce qu'on appelle *l'Hymne acathiste* n'est pas autre chose que le *kontachion* composé pour la fête de l'*Evanghélismos* (1). Plusieurs des nombreuses appellations données à la Vierge dans ce long poème supposent sa préservation de la faute originelle. C'est par Marie que *la malédiction est levée;* par elle que *la création est renouvelée;* par elle que *la transgression a été effacée* (2). Elle est *la propitiation de l'univers entier*, *la fleur de l'incorruptibilité* (3). *C'est par elle que la souillure du péché est enlevée* (4). Tous les effets de la rédemption opérée par Jésus lui sont attribués.

Dans l'hymne pour la fête de la Nativité, que l'Eglise byzantine chante encore de nos jours, la Vierge est déclarée un *temple saint dès sa naissance* (5) – Les tribus d'Israël apprennent qu'Anne a enfanté l'Immaculée (6) – *Dans ta sainte naissance, ô Immaculée, Joachim et Anne ont été délivrés de*

---

(1) Il ne faut pas confondre l'*hymne acathiste* avec l'*office de l'acathiste*. Ce dernier, qui se célèbre le samedi précédant le cinquième dimanche de Carême, fut vraisemblablement établi par le patriarche de Constantinople saint Germain († 733) pour remercier la Vierge de la protection dont elle avait entouré la capitale byzantine contre les attaques des Barbares (Avares, Perses, Arabes, Sarrazins). De cet office le kontakion de Romanos pour l'Annonciation forme la partie centrale et principale. C'est un magnifique chant d'actions de grâces pour le bienfait de l'incarnation du Verbe et un éloge enthousiaste de la Vierge-mère. Rien n'y fait allusion à une délivrance miraculeuse de Constantinople. En voir le texte dans le *Triodion* des Grecs, et dans la PG 92, 1335-1348.

(2) ROMANOS LE MÉLODE : « δι' ἧς ἡ ἀρὰ ἐκλείψει, — δι' ἧς νεουργεῖται ἡ κτίσις — δι' ἧς ἐλύθη παράβασις ».

(3) Ibid. : « παντὸς κόσμου ἐξίλασμα — τὸ ἄνθος τῆς ἀφθαρσίας ».

(4) Ibid. : « τῆς ἁμαρτίας ἀναιροῦσα τὸν ῥύπον ».

(5) IDEM, *Canticum in nativitatem beatae Mariae*, 13 (éd. PITRA, *Analecta sacra*, I, Paris 1876, 199) : « πῶς δοξάσω σε, ὡς ὑπάρχεις τεχθεῖσα ναὸς ἅγιος ».

(6) Ibid. : « ὅτι ἔτεκεν Ἄννα τὴν ἄχραντον ».

l'opprobre de la stérilité, et Adam et Eve de la corruption de la mort (1). Pour saisir toute la portée de ces paroles, il faut se rappeler qu'à l'époque de Romanos, on ne distinguait pas encore les deux fêtes de la nativité de la Vierge et de sa conception. La fête de la nativité tenait lieu des deux, et le terme de γέννησις s'appliquait à la fois à la conception et à la naissance proprement dite. La venue au monde de Marie est sainte. Elle ne fait pas seulement cesser l'opprobre de Joachim et d'Anne; elle délivre encore Adam et Eve de la corruption de la mort, c'est-à-dire de la tare originelle.

Quelque haute idée que Romanos se fasse de Marie, il garde encore des réminiscences de l'exégèse origéniste du glaive de la prophétie de Siméon: des pensées de doute ont traversé l'âme de la Vierge, au moment de la passion du Sauveur. Mais ce doute a passé comme un éclair, et Jésus a vite guéri cette blessure: blessure et non faute délibérée, comme il ressort des expressions employées par le poète (2).

---

(1) Ibid., 198 : » 'Αδὰμ καὶ Εὔα ἐκ τῆς φθορᾶς τοῦ θανάτου ἠλευθερώθησαν, ἄχραντε, ἐν τῇ ἁγίᾳ γεννήσει σου ». Cf. le *Kontakion pour la fête de Noël*, 23, ibid., 226 : « Τὸν 'Αδὰμ ἀνακαλέσας, ἦρεν ἀρὰν διὰ παρθένου ».

(2) IDEM, *Kontakion pour la fête de l'Hypapante* (éd. PITRA, *op. cit.*, I, 28-35 ; éd. CAMMELLI G., *Romano il Melode, Inni*, Florence 1930, 146) :

« Τοσοῦτον δὲ τὸ μυστήριον
ἀντιλέγεται,
ὅτι ἐν διανοίᾳ σου
γενήσεται ἀμφισβήτησις·
καὶ γάρ, ὅταν ἴδῃς
τῷ σταυρῷ προσηλούμενον
τὸν υἱόν σου, ἀμώμητε,
μεμνημένη τῶν λόγων
ὧν εἶπεν ὁ ἄγγελος
καὶ τῆς θείας συλλήψεως
καὶ τῶν θαυμάτων
τῶν ἀπορρήτων
ἀμφιβαλεῖς εὐθέως·
ὡς ῥομφαία δέ σοι ἔσται
ἡ διάκρισις τοῦ πάθους·
ἀλλὰ μετὰ ταῦτα
ἴασιν ταχεῖαν
ἐκπέμψει τῇ καρδίᾳ σου
καὶ τοῖς μαθηταῖς αὐτοῦ
εἰρήνην ἀήττητον
ὁ μόνος φιλάνθρωπος ».

Un contemporain de Romanos, Abraham, archevêque d'Ephèse, dans une homélie pour la fête de l'Hypapante, commente, lui aussi, la prophétie du glaive. Il parle des pensées contradictoires qui déchirèrent l'âme de la Vierge, au pied de la croix du Sauveur. Mais il ne prononce pas le mot de *doute*. Une nuance sensible le sépare du Mélode (1).

Dans son ouvrage *Contre les Nestoriens et les Eutychiens*, Léonce de Byzance affirme que la Vierge Marie était en tout semblable à nous par sa nature humaine; qu'elle n'avait pas subi, au moment de l'incarnation du Verbe, une transformation physique qui lui aurait permis de fournir à Jésus une chair incorruptible au sens où l'entendaient Julien d'Halicarnasse et ses disciples (2). Une seule chose l'élevait au-dessus des autres hommes: la supériorité de sa sainteté (3). Au demeurant, il ne paraît pas songer au privilège de la conception immaculée, car, un peu plus loin, il affirme qu'il *n'existe et n'a jamais existé une âme humaine qui ait été pure de tout péché volontaire ou involontaire* (4).

Saint Anastase Ier, patriarche d'Antioche († 599), dans son troisième discours dogmatique, écrit:

« Le Verbe, voulant se faire homme, parce que l'homme ne pouvait être sauvé autrement, descendit dans un sein virginal et exempt de toute corruption: car Marie était une vierge chaste de corps et d'esprit » (5).

On remarquera qu'Anastase ne parle pas seulement de la virginité corporelle, mais aussi de la virginité spirituelle.

---

(1) Abraham, *Oratio in festivitatem occursus*, 6 (éd. Jugie M., dans la PO 16, 452) : « Καὶ γὰρ ὡς ὑπὸ ῥομφαίας μερίζεται εἰς δύο κατὰ τὸν καιρὸν τοῦτον ἡ ταύτης ψυχή, ὅτε εἰς νοῦν ἐλάμβανεν τὰ τοῦ ἀγγέλου ῥήματα, τὰ ἐν τῷ εὐαγγελισμῷ λεχθέντα αὐτῇ ... ἐν δὲ τῷ ἑτέρῳ, ὡς ἄνθρωπον ἑώρα ὑβριζόμενον, ῥαπιζόμενον... Ἱκανὰ οὖν ἑκάτερα ἦν τὴν ψυχὴν ὡς ἐπὶ μαχαίρας διατεμεῖν τῆς ἁγνῆς ».

(2) Leonce, *Contra Nestorianos et Eutychianos*, II (PG 86, 1328 B): « καθαρότητος μὲν γὰρ ὑπῆρχεν αὐτῇ τῆς κατὰ ψυχὴν καὶ ἁγιασμοῦ τοῦ κατὰ τὴν σάρκα πρόξενος ἡ τοῦ Πνεύματος ἐπιφοίτησις, οὐ μὴν οὐσίας ἢ φύσεως ἄμειψιν ἐν αὐτῇ κατεσκεύασε ».

(3) Ibid. (PG 86, 1329 A) : « κατ' οὐδέν τῆς παρθένου προὐχούσης ἡμῶν πλήν γε μόνης τῆς ἁγιότητος ».

(4) Ibid. (PG 86, 1332 C) : « Οὐ γὰρ ἔστιν ἢ γέγονεν ἐκ τοῦ παντὸς αἰῶνος ἀνθρώπου ψυχὴ ἑκουσίου τε ἢ ἀκουσίου ἁμαρτίας καθαρά ».

(5) Anastase, *Oratio III : De Incarnatione*, 6 (PG 89, 1338 ; en latin seulement).

L'exemption de toute corruption s'applique donc au corps et à l'âme. Dans la première homélie sur l'Annonciation qui est attribuée au même auteur, nous lisons le passage suivant:

« Salut, pleine de grâce: le Seigneur est avec toi, parce que tu es devenue pour nous la voie du salut qui conduit au ciel... C'est pourquoi avec toutes les générations nous te proclamons bienheureuse seule parmi toutes les femmes, toi, en qui *le soleil n'a point allumé la flamme de la volupté et à qui la lune n'a point fait sentir, pendant la nuit, son influence déprimante.* Car tu n'as point laissé chanceler le pied de ton âme (Ps. 130, 3); mais tu l'as posé sur le rocher et tu es demeurée inébranlable. Et le Seigneur t'a gardée... Salut donc, ô Vierge mère, nourrice de la Vie et source de l'immortalité; car de toi est sorti celui qui a détruit la corruption et tué la mort » (1).

Relevons aussi ce passage de la seconde homélie sur l'Annonciation:

« Femmes, réjouissez-vous, et que la source de votre joie soit la seule qui, parmi les vierges, est pleine de grâce, la belle, l'immaculée, la sainte la théotocos Marie » (2).

Anastase indique assez clairement que Marie a été exempte de la concupiscence charnelle. N'est-ce point l'indice qu'il l'a crue aussi exempte de la souillure originelle?

II. - Saint Sophrone, patriarche de Jérusalem († 638)

Saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, célèbre en termes magnifiques la sainteté de la Mère de Dieu tant dans sa célèbre *Lettre synodique à Sergius et aux autres patriarches* que dans ses homélies, spécialement dans sa longue homélie sur l'Annonciation. Pour saisir la portée de ses déclarations sur la sainteté de la Vierge, il importe de rappeler

---

(1) IDEM, *In Annuntiationem Deiparae* (PG 89, 1377): « ἣν οὐκ ἐξέκαυσεν ἥλιος, ἡδονῆς φλόγα ἐπάγων, οὐδὲ νυκτὸς σελήνης ῥοώδης ἔβλαψε δύναμις... Χαίροις, πηγὴ τῆς ἀθανασίας· ἐκ σοῦ γὰρ προῆλθεν ὁ φθορεὺς τῆς φθορᾶς καὶ ὁ θανατώσας τὸν θάνατον ». On sait que les anciens attribuaient communément aux astres certaines influences d'ordre physiologique.

(2) Ibid. (PG 89, 1388 C): « Χαίρετε, γυναῖκες, ἀρχὴν τοῦ χαίρειν λαβοῦσαι τὴν μόνην ἐν παρθένοις κεχαριτωμένην, τὴν καλήν, τὴν ἄσπιλον, τὴν ἁγίαν, τὴν θεομήτορα Μαρίαν ».

que sa doctrine sur le péché originel est particulièrement explicite. Il parle de notre chute en Adam, de la condamnation de notre nature à cause de notre désobéissance en Adam (1). En faisant tomber le premier homme, le diable a rendu tous les hommes transgresseurs du divin commandement (2). « Nous tenons d'Adam un corps mortel, parce que nous contractons la souillure du même Adam, notre premier père » (3).

La lettre dogmatique envoyée par saint Sophrone à Sergius de Constantinople, et aussi aux autres patriarches, après le Synode de Jérusalem de 634, est un document théologique de grande valeur, tant parce qu'elle est rédigée sous la forme d'une profession de foi que parce qu'elle reçut l'approbation des Pères du sixième concile oecuménique, qui s'en firent donner lecture à la XIe session. On sait qu'elle est une réfutation magistrale du monothélisme et des autres hérésies christologiques qui l'avaient précédé. Après avoir longuement exposé sa foi au dogme trinitaire, le patriarche jérosolymitain aborde le mystère de l'Incarnation, objet principal de sa lettre:

« Au sujet de l'Incarnation, je crois que Dieu le Verbe, le Fils unique du Père... pris de pitié pour notre nature déchue, de son libre mouvement, par la volonté de Dieu qui l'a engendré et avec le divin agrément de l'Esprit... est descendu vers notre bassesse... *et que, pénétrant dans le sein tout éclatant de virginale pureté de Marie, la sainte, la radieuse Vierge, pleine d'une divine sagesse et exempte de toute souillure du corps, de l'âme et de l'esprit*, il s'est incarné, lui l'incorporel... il est devenu véritablement homme, lui qui reste toujours Dieu... Il a voulu devenir homme pour purifier le semblable par le semblable, sauver le frère par le frère... *Voilà pourquoi une Vierge sainte est choisie; elle est sanctifiée dans son âme et dans son corps, et parce qu'elle est pure, chaste et imma-*

(1) Sophrone, *Encomium in sanctum Joannem Baptistam* (PG 87^{3}, 3328).

(2) Idem, *In Annuntiationem* (PG 87^{3}, 3244).

(3) Idem, *Oratio III: De Hypapante* (PG 87^{3}, 3298-3299). Voir aussi l'homélie sur l'Annonciation (PG 87^{3}, 3229-3232).

culée, elle devient la coopératrice de l'incarnation du Créateur » (1).

Dans ce passage, S. Sophrone nous indique la raison profonde de la pureté immaculée de la Mère de Dieu. Dieu voulant purifier la nature humaine par cette nature même, il fallait de toute nécessité que l'instrument et l'auxiliaire de cette purification fût lui-même indemne de toute tache. Voilà pourquoi une vierge immaculée est choisie; voilà pourquoi elle est sanctifiée. Mais quand et comment s'est produite cette sanctification? Voilà ce que Sophrone ne dit pas. L'homélie sur l'Annonciation va nous donner quelque précision sur ce point sans satisfaire pleinement notre curiosité.

La précision est celle-ci: *Marie était sainte antérieurement à l'incarnation du Verbe.* Mais l'orateur ne donne pas d'autre date. Il nous la laisse deviner par l'ensemble de sa doctrine sur l'éminente dignité et sainteté de la Mère de Dieu.

« Le Saint-Esprit descendra sur toi, ô Vierge, et la vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre. C'est pourquoi le Fils saint qui naîtra de toi sera appelé Fils de Dieu (Luc., 1, 35). Tu as là une preuve claire, une déclaration véridique. *L'Esprit-Saint va descendre sur toi, l'Immaculée, pour te rendre plus pure et te donner la vertu fécondante* » (2).

Marie est déjà immaculée, à l'heure où l'archange vient la saluer. La descente du Saint-Esprit n'aura pour effet que de lui donner un surcroît de pureté et de sainteté et de la rendre féconde. Y a-t-il eu un moment entre sa conception et l'Incarnation du Verbe où elle n'ait pas mérité cette épithète d'immaculée, où la tache originelle l'ait souillée? Rien dans la doctrine de Sophrone ne l'insinue, même de loin.

---

(1) IDEM, *Epistola synodica ad Sergium* (PG 87³, 3160-3161). « Μήτραν εἰσδὺς ἀπειράγαμον παρθενίας ἀγλαϊζομένην ἁγνότητι, Μαρίας τῆς ἁγίας καὶ φαιδρᾶς καὶ θεόφρονος καὶ παντὸς ἐλευθέρας μολύσματος τοῦ τε κατὰ σῶμα καὶ ψυχὴν καὶ διάνοιαν, σαρκοῦται ὁ ἄσαρκος... Ἄνθρωπος γὰρ χρηματίζειν ἐβούλετο, ἵνα τῷ ὁμοίῳ ἀνακαθάρῃ τὸ ὅμοιον, καὶ τῷ συγγενεῖ τὸ συγγενὲς ἀνασώσηται, καὶ τῷ συμφυεῖ τὸ συμφυὲς ἐκλαμπρύνῃ. Διὰ τοῦτο παρθένος ἁγία λαμβάνεται, καὶ σῶμα καὶ ψυχὴν ἁγιάζεται, καὶ οὕτως ὑπουργεῖ τῇ σαρκώσει τοῦ κτίσαντος, ὡς καθαρὰ καὶ ἁγνὴ καὶ ἀμόλυντος ».

(2) IDEM, *Oratio in S. Deiparae Annuntiationem*, 43 (PG 87³, 3273 D): « Πνεῦμα ἅγιον ἐπὶ σέ, τὴν ἀμόλυντον, καθαρωτέραν σε ποιησόμενον, καὶ καρπογόνον σοι παρεξόμενον δύναμιν ».

Tout, au contraire, suggère que la Mère de Dieu a été soustraite au sort commun des fils d'Adam. Personne n'a fait ressortir en termes si magnifiques et si forts que notre orateur la transcendance de la pureté de Marie sur toute créature. Il y revient continuellement dans sa longue homélie. Quelques passages méritent d'être mis sous les yeux du lecteur.

« Tu as été l'ornement de la nature humaine; tu as surpassé les phalanges angéliques..., tu l'as emporté sur toute créature, parce que, *plus que toute créature tu brilles par ta pureté*, parce que tu as reçu, conçu, enfanté le Créateur de toute la création, et que, de préférence à toute créature, tu es devenue Mère de Dieu » (1).

Qu'on le remarque, la supériorité de Marie sur toute créature est mise ici en relation non seulement avec sa dignité de Mère de Dieu, mais aussi avec sa pureté qui lui a valu le choix divin.

Commentant la salutation angélique, Sophrone s'exprime ainsi:

« Tu es vraiment bénie entre les femmes, parce que tu as changé en bénédiction la malédiction d'Eve; parce que, grâce à toi, Adam, qui avait d'abord été maudit, a été béni. Tu es vraiment bénie entre les femmes, parce que, par toi, la bénédiction du Père a brillé aux yeux des hommes et les a délivrés de l'antique malédiction. Tu es vraiment bénie entre les femmes, parce que, par toi, tes ancêtres sont sauvés. Tu dois, en effet, enfanter le Sauveur qui leur apportera le salut de Dieu. Tu es vraiment bénie entre les femmes, parce que, sans aucune semence, tu as produit un fruit qui répand la bénédiction sur toute la terre et la délivre de la malédiction, mère des épines » (2).

---

(1) Ibid., 18 (PG 87[3], 3237 D): « Ἀνθρώπων τὴν φύσιν ἐκόσμησας, ἀγγέλων τὰς τάξεις νενίκηκας... καὶ πάσης ὑπερέσχες τῆς κτίσεως, ὡς πάσης πλέον τῆς κτίσεως καθαρότητι λάμπουσα, καὶ τὸν πάσης κτίστην δεξαμένη τῆς κτίσεως καὶ τοῦτον κυοφοροῦσα καὶ τίκτουσα καὶ Θεοῦ μήτηρ ἐκ πάσης γεγενημένη τῆς κτίσεως ».

(2) Ibid., 22 (PG 87[3], 3241 B) : « Ὄντως εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν, ὅτι τῆς Εὔας τὴν κατάραν εἰς εὐλογίαν μετέλαβες· ὅτι τὸν Ἀδάμ, ὄντα τὸν πρῶτον ἐπάρατον, εὐλογηθῆναι διὰ σοῦ παρεσκεύασας. Ὄντως εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν, ὅτιπερ ἡ εὐλογία τοῦ Πατρὸς διὰ σοῦ τοῖς ἀνθρώποις ἀνέτειλε, καὶ κατάρας αὐτοὺς τῆς παλαιᾶς ἠλευθέρωσεν. Ὄντως εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξί, ὅτι διὰ σοῦ οἱ σοὶ προπάτορες

« Salut, ô pleine de grâce, *car tu as reçu plus de grâce que toute créature.* Je connais et je sais la cause de cette joie et de cette grâce; c'est pourquoi j'ajoute: Le *Seigneur est avec toi...* Salut, pleine de grâce, le Seigneur est avec toi. Qu'y a-t-il de plus grand que cette grâce que, *seule, tu as reçue de Dieu en partage?* » (1).

Mais c'est surtout en expliquant la parole de l'ange: *Tu as trouvé grâce devant Dieu* (Luc., 1, 30) que l'orateur se surpasse dans les éloges donnés à la sainteté de la Mère de Dieu:

« Tu as trouvé auprès de Dieu une grâce immortelle; tu as trouvé auprès de Dieu une grâce d'un éclat souverain; tu as trouvé auprès de Dieu une grâce digne de tous les désirs... une grâce immuable, une grâce éternelle. Beaucoup de saints ont paru avant toi, *mais aucun n'a été rempli de grâce comme toi;* aucun n'a été béatifié comme toi; *aucun n'a été pleinement sanctifié comme toi* (καθηγίασται); aucun n'a été exalté comme toi. *Comme toi, aucun n'a été* purifié à l'avance (προκεκάθαρται); aucun n'a été inondé de lumière comme toi..., car aucun ne s'est approché aussi près de Dieu que toi; aucun n'a été aussi enrichi des dons divins; aucun n'a reçu la grâce dans la même mesure que toi. *Tu surpasses ce qu'il y a de plus excellent parmi les hommes. Les dons que Dieu a répartis à tous les hommes sont inférieurs à ce que tu as reçu* » (2).

σῴζονται· σὺ γὰρ τὸν Σωτῆρα γεννήσεις, τὸν τούτοις σωτηρίαν θεϊκὴν ἐργασόμενον. Ὄντως εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν, ὅτι καρπὸν ἀσπόρως ἐβλάστησας, καὶ πάσῃ γῇ τὴν εὐλογίαν δωρούμενον, καὶ κατάρας αὐτὴν τῆς ἀκανθοφόρου λυτρούμενον ».

(1) Ibid., 19 (PG 87³, 3240 A). — Ibid., 21 (PG 87³, 3241 A): « Χαῖρε, κεχαριτωμένη, ἐπειδὴ καὶ πάσης πλέον ἐχαριτώθης τῆς κτίσεως. Τί ταύτης ἂν τῆς χάριτος γένοιτο μεῖζον, ἧς μόνη σὺ θεόθεν κεκληρονόμηκας ».

(2) Ibid., 25 (PG 87³, 3246-3247): « Εὗρες χάριν παρὰ τῷ Θεῷ τὴν ἀθάνατον· εὗρες χάριν παρὰ τῷ Θεῷ τὴν ὑπέρλαμπρον..., τὴν πολύευκτον..., τὴν ὑπέρφωτον..., τὴν σωτήριον..., τὴν ἀκλόνητον..., τὴν ἀσάλευτον..., τὴν ἀκίνητον... τὴν ἀΐδιον. Πολλοὶ μὲν πρὸ σοῦ γεγόνασιν ἅγιοι· ἀλλ'οὐδεὶς κατὰ σὲ κεχαρίτωται· οὐδεὶς κατὰ σὲ μεμακάρισται· οὐδεὶς κατὰ σὲ καθηγίασται· οὐδεὶς κατὰ σὲ μεμεγάλυνται· οὐδεὶς κατὰ σὲ προκεκάθαρται· οὐδεὶς κατὰ σὲ περιηύγασται· οὐδεὶς κατὰ σὲ ἐκπεφώτισται· οὐδεὶς κατὰ σὲ ὑπερύψωται· οὐδεὶς κατὰ σὲ Θεῷ προσεπέλασε· καὶ οὐδεὶς κατὰ σὲ Θεοῦ δώροις πεπλούτηκεν· οὐδεὶς κατὰ σὲ Θεοῦ χάριν ἐδέξατο· πάντα νικᾷς τὰ παρὰ ἀνθρώποις ἐξαίρετα· πάντα νικᾷς τὰ παρὰ Θεοῦ δοθέντα τοῖς πᾶσι δωρήματα ». Ce passage a été inséré dans le Bréviaire romain au septième jour de l'octave de l'Immaculée Conception, comme leçon du troisième nocturne de Matines. Il méritait vraiment cet honneur.

Dans cette envolée oratoire, un mot est particulièrement important. C'est le verbe προκεκάθαρται. Aucun saint n'a été, comme Marie, purifié, sanctifié à l'avance. Que faut-il entendre par cette purification préalable? Ne serait-ce point la préservation de la tache originelle, dont parle la définition de Pie IX? Antoine Ballerini l'a pensé:

« Le privilège de Marie, dit-il, consiste en ce qu'elle a été purifiée à l'avance, tandis que les autres fils d'Adam sont simplement purifiés. Entre la purification pure et simple et la purification préalable, il y a cette différence que, dans le premier cas, la purification est postérieure à la souillure, tandis que dans le second la purification la prévient » (1), c'est-à-dire qu'elle est une véritable préservation. Cette interprétation ne manque point de probabilité, rien dans le contexte ne mettant cette purification préalable en relation avec la descente du Saint-Esprit sur la Vierge, au jour de l'Annonciation. C'est une réminiscence de l'expression employée par Saint Grégoire de Nazianze, qui, lui aussi, n'assigne point de date à cette *prépurification.* Si Sophrone a entendu placer celle-ci au moment de l'incarnation du Verbe, il est sûr que pour lui, comme il nous l'a déjà dit, il s'agit d'une augmentation de pureté et de sainteté, et non de la purification d'une tache quelconque.

Il faut citer encore le passage suivant, qui, plus que tout autre, insinue la conception immaculée:

« Le second Adam, ayant pris la terre vierge et s'étant donné lui-même une forme nouvelle à la ressemblance humaine, établit pour l'humanité un second commencement, renouvelant la vétusté du premier » (2).

Le premier Adam a été formé de la terre vierge, encore immaculée, encore non maudite. Le second Adam, nous dit Sophrone, qui établit pour l'humanité un nouveau commencement, est aussi formé de la terre vierge, τὴν παρθένον γῆν, c'est-à-dire de la Vierge immaculée, qui a dû rester étrangère à la vétusté de la première humanité.

---

(1) PG 87^3, 3247, note 25.

(2) Ibid. (PG 87^3, 3285) : « Ὁ δεύτερος Ἀδὰμ τὴν παρθένον γῆν προσλαβόμενος, ἀναμορφώσας ἑαυτὸν ἀνθρωπίνῳ τῷ σχήματι, δευτέραν ἀρχὴν τῇ ἀνθρωπότητι τίθεται ».

L'idée transcendante que se fait notre orateur de la sainteté de Marie se manifeste encore par l'interprétation qu'il donne de la prophétie de Siméon: *Et tuam ipsius animam pertransibit gladius.* Il l'entend d'une angoisse et d'une stupeur passagères, qui troublèrent l'âme de la Vierge au pied de la croix, sans arriver à la faire douter de la divinité de Jésus ni à lui faire oublier les merveilles de sa maternité divine (1).

III. - Saint André de Crète († 740)

De tous les Pères que nous avons interrogés jusqu'ici, saint André de Crète est certainement celui qui va nous fournir le témoignage le plus clair sur la sainteté originelle de Marie. Ce témoignage est direct, explicite et ne peut être contesté; mais il formule la doctrine en termes positifs: Marie a été sainte dès sa conception. Elle a reflété en sa personne la beauté primitive.

A la fois orateur et poète sacré, André nous a laissé sur la Vierge huit homélies (quatre sur la Nativité, une sur l'Annonciation et trois sur la Dormition), et deux canons: l'un pour la fête de la Conception d'Anne, et l'autre pour la fête de la Nativité (2). Sa doctrine relativement à la sainteté originelle de Marie peut se résumer dans les points suivants:

1) La conception et la naissance de la Mère de Dieu ont été saintes, tout en se produisant selon les lois ordinaires.

2) Marie est fille de Dieu, θεόπαις, à un titre spécial, et Dieu est intervenu d'une manière spéciale, au moment de sa conception.

---

(1) IDEM, *De Hypapante* (PG 87³, 3298) : « Non persistet, neque omnino in te permanebit gladius ille pertransiens ; nunquam enim, o Dei mater, in divini ex te conceptus miraeque ex te progenerationis oblivionem adducta fueris». Le texte original de cette homélie est encore inédit. A la même époque, LÉONCE DE NEAPOLIS, *Sermo in Symeonem* (PG 93, 1580), explique à peu près comme Sophrone les paroles de Siméon : « A mon avis, dit-il, le glaive fait allusion à l'épreuve passagère qui survint à la Sainte Vierge au pied de la croix par la tristesse qu'elle ressentit : τὴν ἐπὶ τοῦ σταυροῦ γενομένην τῇ ἁγίᾳ παρθένῳ διὰ τῆς λύπης δοκιμασίαν ».

(2) Ces pièces se trouvent réunies dans la PG, t. 97.

3) Elle est les prémices de l'humanité restaurée et a été ornée de la beauté primitive.

4) Sa mort a eu une cause autre que celle des autres hommes. Saint André nous apprend qu'à son époque la piété mal éclairée de quelques-uns leur faisait dire que Marie n'était restée que sept mois dans le sein maternel, ou même qu'elle avait été conçue virginalement. Il rejette comme erronées l'une et l'autre de ces affirmations et déclare que la Vierge est née neuf mois après sa conception, qu'elle a eu un père selon la chair, et que seul Jésus-Christ garde le privilège d'une conception virginale (1).

Bien que fausse en elle-même, cette idée que certains Byzantins se faisaient de la conception de la Mère de Dieu mérite d'être remarquée. Elle témoigne de la profonde vénération qu'on avait pour la Théotocos, et qui sait si elle n'est pas née de la préoccupation de l'exempter de la faute originelle? Ou n'était-elle pas plutôt la conclusion fausse d'une majeure regardée par tous comme indiscutable: l'absolue sainteté de Marie? Cette seconde alternative nous paraît conforme à la vérité, et la doctrine du métropolite de Crète nous confirme dans ce sentiment (2). Rien, en effet, ne trahit chez lui le dessein arrêté d'ériger en thèse qu'il s'agit de prouver, le privilège de la Mère de Dieu. S'il l'affirme, c'est spontanément.

Dans le canon pour la fête de la conception d'Anne (9 décembre), André parle tour à tour de la conception d'Anne et de la conception de Marie. Dans son esprit comme dans la réalité, ces deux termes sont corrélatifs et il s'arrête tantôt à l'un et tantôt à l'autre. C'est ainsi qu'il dit à un endroit:

« Dieu exauce la prière de Joachim et d'Anne et leur accorde celle qui est véritablement la porte de la vie. *Honorons sa sainte conception* » (3).

---

(1) André de Crète, *Canon in Beatae Annae conceptionem* (PG 97, 1313 A): « Συνελήφθη ἡ ἁγία παρθένος καὶ ἐγεννήθη, οὐχ ὥς τινες λέγουσι, μηνῶν ἑπτά, ἢ χωρὶς ἀνδρός, ἀλλὰ ἐννέα τελείων μηνῶν ἐγεννήθη· καὶ ἐξ ἐπαγγελίας μὲν, ἐξ ἀνδρὸς δὲ συναφείας καὶ σπορᾶς ».

(2) Voir plus haut, p. 56-63 à propos de l'apocryphe dit *le Protévangile de Jacques*.

(3) Ibid. (PG 97, 1309 A): « Δωρεῖται τούτοις τὴν ὄντως πύλην τῆς ζωῆς, ἧς τὴν ἁγίαν τιμήσωμεν σύλληψιν ».

La même expression revient un peu plus loin:

« Nous célébrons ce jour, qui rappelle le message de l'ange annonçant la sainte conception de la chaste Mère de Dieu » (1).

Si la conception de Marie est sainte, sa naissance doit l'être aussi. André le déclare positivement:

« Les fidèles glorifient par des psaumes et des hymnes la *naissance toute vénérable* de la Théotocos... Aujourd'hui (le jour de la Nativité de Marie), vous avez accordé, ô Sauveur, à la pieuse Anne un fruit fécond, *votre Mère Immaculée. Votre naissance est immaculée, ô Vierge immaculée* » (2).

Que ces expressions: *conception sainte, naissance immaculée*, ne soient point une terminologie creuse, mais qu'elles contiennent réellement ce que l'esprit est tenté d'y voir à première vue, c'est-à-dire l'affirmation que la conception et la naissance de Marie ont été à l'abri de la souillure originelle, c'est ce qui ressort tout d'abord de cette appellation de *fille de Dieu*, θεόπαις, que notre orateur donne à Marie et que les prédicateurs byzantins vont répéter après lui à satiété.

Marie est fille de Dieu non seulement parce qu'elle est fille de la promesse, que sa naissance d'une mère stérile, annoncée à l'avance par un ange, est due à un miracle du Tout-Puissant, mais encore parce qu'elle est *une argile divinement façonnée par l'Artiste divin*, ὁ θεοτελὴς πηλός, *un ferment saint pénétré de la vie divine*, ζύμη ἁγία θεοτελής, et que sa conception s'est produite par *une intervention spéciale de Dieu*, ἐκ θεοῦ, ou suivant une variante, *en Dieu*, ἐν θεῷ:

« Elle est la matière parfaitement assortie de la divine incarnation, *l'argile divinement pétrie du tout puissant et souverain Architecte*, d'où le Supersubstantiel a pris véritablement

---

(1) Ibid. (PG 97, 1313 B): « Ταύτην οὖν τὴν ἡμέραν παναγυρίζομεν, ὡς ἀνάμνησιν ἔχουσαν τῶν ὑπ' ἀγγέλου δοθέντων χρησμῶν, τὴν ἁγίαν σύλληψιν εὐαγγελισαμένου τῆς ἁγνῆς θεομήτορος ».

(2) Idem, *Canon in B. Mariae natalem* (PG 97, 1316 D, 1321 ABC): « Τὴν πάνσεπτον γέννησιν τῆς Θεοτόκου ψαλμοῖς καὶ ὕμνοις δοξολογοῦντες πιστοί. — Σήμερον τῇ εὐσεβεῖ Ἄννᾳ δέδωκας, Σῶτερ, ἐκ μήτρας γόνιμον καρπόν, ἄσπιλον μητέρα τὴν σήν. — Ἄχραντός σου ἡ γέννησις, παρθένε ἄχραντε ».

et complètement notre substance humaine pour notre salut (1).

« Salut, levain saint, pénétré de la divinité, grâce auquel toute la masse du genre humain est entrée en fermentation » (2).

« L'univers célèbre aujourd'hui la conception d'Anne, qui s'est produite par l'intervention de Dieu (ou: en Dieu). Elle a donné naissance, en effet, à celle qui a enfanté le Verbe d'une manière ineffable » (3).

Faisons remarquer que les expressions: *conception sainte*, *naissance sainte*, si elles étaient isolées, ne suffiraient pas, par elles-mêmes, à nous convaincre qu'elles supposent l'exemption de la faute originelle. La liturgie grecque, en effet, appelle *sainte* aussi la conception de Jean-Baptiste. Il faut prendre la doctrine d'André dans son ensemble pour voir la portée de ces formules sous sa plume.

Dans une autre série de textes, André nous présente la Mère de Dieu comme les prémices de l'humanité renouvelée et l'image parfaitement ressemblante de la beauté primitive de notre race. Voici ce que nous lisons dans la première homélie sur la nativité de Marie:

« Aujourd'hui, Adam présente Marie à Dieu en notre nom *comme les prémices de notre nature... Aujourd'hui, l'humanité, dans tout l'éclat de sa noblesse immaculée, reçoit le don de la première formation par les mains divines et retrouve son ancienne beauté.* Les hontes du péché avaient obscurci la splen-

---

(1) Idem, *Homil. I in Dormitionem S. Mariae* (PG 97, 1068 C): « Ἡ παναρμόνιος τῆς θεϊκῆς σωματώσεως ὕλη, ὁ θεοτελὴς τοῦ παντούργου καὶ ἀριστοτέχνου πηλός ».

(2) Idem, *Homilia in Annunt.* (PG 97, 896 A): « Χαίροις, ζύμη ἁγία θεοτελής, ἐξ ἧς ὅλον τοῦ ἀνθρωπίνου γένους ἀνεζυμώθη τὸ φύραμα ». Le sens de l'adjectif θεοτελής ressort clairement d'un passage de la seconde homélie sur la Dormition, où il est dit que le Sauveur ramène à une vie nouvelle ceux qui s'approchent de lui et les rend θεοτελεῖς, *divinisés par la grâce. Homilia II in Dormitionem* (PG 97, 1085 A).

(3) Idem, *Canon in B. Annae Concept.* (PG 97, 1312 B): « Ἑορτάζει σήμερον ἡ οἰκουμένη τὴν τῆς Ἄννης σύλληψιν γεγενημένην ἐκ Θεοῦ· καὶ γὰρ αὐτὴ ἀπεκύησε τὴν ὑπὲρ λόγον τὸν Λόγον κυήσασαν ». Pitra a publié une hymne de saint Joseph l'Hymnographe qui débute par cette strophe du canon de saint André. Le *cod. Taurin.* qu'il suit, porte ἐν Θεῷ, tandis le *Vatic.* 1531 a ἐκ Θεοῦ, et d'autres simplement Θεῷ. *Analecta sacra*, I, Paris 1876, 396.

deur et les charmes de la nature humaine: *mais lorsque naît la Mère du Beau par excellence, cette nature recouvre en sa personne ses anciens privilèges et est façonnée suivant un modèle parfait et vraiment digne de Dieu. Et cette formation est une parfaite restauration; et cette restauration est une divinisation; et celle-ci une assimilation à l'état primitif.* Aujourd'hui la mère d'un fils sans père, naissant d'un sein stérile, *sanctifie la génération naturelle...* La nature humaine dépouillée revêt la dignité royale... Et pour tout dire, en un mot, *aujourd'hui la réformation de notre nature commence et le monde vieilli, soumis à une transformation toute divine, reçoit les prémices de la seconde création* » (1).

Cette idée que Marie est venue au monde avec la justice originelle et qu'elle est les prémices de l'humanité rétablie dans son premier état, le métropolite de Crète la répète sans cesse dans ses homélies. Nous ne résistons pas au plaisir de citer encore quelques passages:

« Joachim l'admirable et son épouse Anne... obtinrent le fruit de leur prière: je veux parler de Marie, la reine de la nature, *les prémices de notre masse*, dont nous célébrons la nativité... Dès maintenant, notre nature commence à être divinisée » (2). « Salut, ô toi, *les prémices de notre réformation* » (3).

« C'est elle, la Théotocos Marie, le refuge commun de tous

---

(1) IDEM, *Hom. I in Nativ. B. Mariae* (PG 97, 812) : « Σήμερον ἐξ ἡμῶν ἀνθ' ἡμῶν ἀπαρχὴν ὁ 'Αδὰμ τῷ Θεῷ προσφέρων, τὴν Μαρίαν ἀπάρχεται... Σήμερον ἡ καθαρὰ τῶν ἀνθρώπων εὐγένεια, τῆς πρώτης θεοπλαστίας ἀπολαμβάνει τὸ χάρισμα, καὶ πρὸς ἑαυτὴν ἀντεπάνεισι· καὶ ἣν ἀπημαύρωσε τοῦ κάλλους εὐπρέπειαν ἡ τῆς κακίας δυσγένεια, ταύτην ἡ φύσις τεχθείσῃ τῇ Μητρὶ τοῦ ὡραίου προσέχουσα, (la nature inhérente à la Mère qui est enfantée) πλάσιν ἀρίστην τε καὶ θεοπρεπεστάτην εἰσδέχεται. Καὶ γίνεται κυρίως πλάσις ἀνάκλησις· καὶ ἡ ἀνάκλησις θέωσις· ἡ δέ, πρὸς τὸ ἀρχαῖον ἐξομοίωσις. Σήμερον τόκου μήτηρ ἄπατρος, ἐξ ἀγόνων λαγόνων βλαστάνουσα, τὰς γονὰς ἁγιάζει τῆς φύσεως. Καὶ συνελόντι φάναι· σήμερον ἡ τῆς φύσεως ἡμῶν ἀναμόρφωσις ἄρχεται, καὶ ὁ γηράσας κόσμος θεοειδεστάτην λαμβάνων στοιχείωσιν, δευτέρας θεοπλαστίας προοίμια δέχεται ».

(2) IDEM, *Homil. III in Nativ. B. Mariae* (PG 97, 860 B) : « 'Ιωακεὶμ ὁ θαυμάσιος καὶ ἡ σύνοικος Ἄννα... καρπὸν εὐχῆς ἐπορίσαντο, ταύτην δὴ λέγω τὴν βασιλίδα τῆς φύσεως, τὴν ἀπαρχὴν τοῦ ἡμετέρου φυράματος, ἧς τὸ γενέσιον ἄγομεν. Ἄρτι γὰρ τὸ καθ' ἡμᾶς συγγενὲς ἀρχὴν λαμβάνει θεώσεως ».

(3) IDEM, *Homil. IV in Nativ. Deiparae* (PG 97, 865 A) : « Χαίροις, ἡ ἀπαρχὴ τῆς ἡμῶν ἀναπλάσεως ».

les chrétiens, *la première qui a été relevée de la première chute des premiers parents* » (1).

« Le corps de la Vierge est une terre que Dieu a travaillée, les prémices de la masse adamique qui a été divinisée dans le Christ, *l'image tout à fait ressemblante de la beauté primitive..*, *l'argile pétrie par les mains de l'Artiste divin* » (2).

« Et pourquoi ces attentions délicates de Dieu à l'égard de la Vierge? *Pourquoi ces privilèges royaux qui la rendent toute belle?* » (3).

« C'est parce qu'il fallait qu'un palais fût préparé au roi avant sa venue. Il fallait que les langes royaux fussent tissés à l'avance pour recevoir l'enfant royal à sa naissance. Il fallait enfin que l'argile reçût une préparation préalable avant l'arrivée du potier » (4).

« Le Rédempteur du genre humain, voulant introduire une nouvelle naissance et réformation à la place de la première, choisit dans toute la nature cette Vierge pure et tout immaculée, pour opérer sa propre incarnation, de même qu'il avait autrefois pris de l'argile d'une terre vierge et intacte pour former le premier Adam » (5).

---

(1) Ibid. (PG 97, 880 C) : « Αὕτη ἐστὶν ἡ θεοτόκος Μαρία, τὸ κοινὸν ἁπάντων τῶν χριστιανῶν καταφύγιον, ἡ πρώτη τοῦ πρώτου πτώματος τῶν προγόνων ἀνάκλησις ». Le mot ἀνάκλησις pourrait être entendu au sens actif. Marie serait alors considérée comme la *première cause du relèvement* de l'humanité. Le sens passif nous paraît plus probable.

(2) Idem, *Homil. I in Dormitionem B. Mariae* (PG 97, 1068 C) : « Ἡ θεογεώργητος γῆ, ἡ ἀπαρχὴ τοῦ ἐν Χριστῷ θεωθέντος ἀδαμιαίου φυράματος, τὸ πανόμοιον τῆς ἀρχικῆς ὡραιότητος ἴνδαλμα, ὁ θεοτελὴς τοῦ παντούργου καὶ ἀριστοτέχνου πηλός ».

(3) Idem, *Homil. IV in Nativit. Deiparae* (PG 97, 864 C) : « Τοῦ γένους βασίλισσα βασιλικοῖς ἐπωραϊζομένη πάντοθεν προτερήμασι ».

(4) Idem, *Homil. III in Nativit. B. Mariae* (PG 97, 860 B) : « Ἔδει γὰρ προετοιμασθῆναι τῷ βασιλεῖ τὸ παλάτιον, εἶθ' οὕτω παρεῖναι τὸν βασιλέα. Ἔδει προϋφανθῆναι τὰ βασίλεια σπάργανα, εἶθ'οὕτω γεννηθῆναι τὸ βασίλειον βρέφος· καὶ τέλος ἔδει προφυραθῆναι τὸν πηλόν, καὶ τότε παρεῖναι τὸν κεραμέα ».

(5) Idem, *Homil. I in Nativit. B. Mariae* (PG 97, 813-814): « Βουληθεὶς τοῦ γένους ὁ λυτρωτὴς νέαν ἀντεπιδείξασθαι τῆς προτέρας γέννησιν καὶ ἀνάπλασιν, ὥσπερ ἐκεῖ πρότερον ἐκ παρθενικῆς ἀνεπάφου γῆς, πηλὸν ἀνελόμενος, τὸν πρῶτον Ἀδὰμ ἐπλαστούργησεν, οὕτω καὶ νῦν ἐνταῦθα τὴν οἰκείαν σάρκωσιν αὐτουργῶν, ἀντ' ἄλλης, ὡς ἂν εἴποιμεν, γῆς, τὴν καθαράν τε καὶ ὑπεράμωμον ταύτην παρθένον τῆς ὅλης φύσεως ἐκλεξάμενος, τὸ καθ' ἡμᾶς ἐξ ἡμῶν ἐν αὐτῇ καινοποιήσας, νεὸς Ἀδὰμ ὁ πλαστουργὸς τοῦ Ἀδὰμ ἐχρημάτισεν ».

« Marie est, en effet, la terre vraiment désirable d'où le potier a pris l'argile de notre terre pour remettre à neuf le vase brisé par le péché » (1).

Telle est la raison pour laquelle cette terre bénie a été soustraite à l'infection qui a corrompu toute la masse. Le divin potier devait en tirer le nouvel Adam.

Un lien étroit unit les deux mystères de l'Immaculée Conception et de l'Assomption. D'après le plan divin, si Adam était resté fidèle à Dieu, ni lui ni sa postérité n'auraient connu les affres de l'agonie et les hontes du tombeau. La mort, la dissolution du corps est, après la privation de la grâce déifiante, le grand châtiment du péché d'origine. Si Marie a été préservée de ce péché, il semble qu'elle aurait dû l'être aussi de la mort. Mais on conçoit d'autres pensées, quand, avant de considérer la Mère, on jette les yeux sur le Fils expirant sur la croix. Saint André a compris la nécessité de suivre cette méthode. Aussi, avant de nous parler de la dormition de la Mère de la vie, éprouve-t-il le besoin d'examiner les raisons pour lesquelles le Fils de Dieu est mort. Ces raisons sont au nombre de trois.

La principale est que Jésus a voulu payer à notre place la rançon du péché et nous délivrer nous-mêmes de la servitude de la mort. Il a voulu aussi se rendre semblable à ses frères en tout, hormis le péché, et montrer en sa personne tous les caractères de la nature humaine. Mais, de plus, ajoute l'orateur:

« Il fallait, à mon avis, que les arrêts de l'antique malédiction ne fussent pas complètement suspendus. Car c'était la sentence de Dieu que ceux qui seraient tirés une fois de la terre devraient y retourner » (2).

---

(1) Idem, *Homil. IV in Nativit. Deiparae* (PG 97, 866-867): « Ἡ ὄντως ἐπιθυμητὴ γῆ, ἐξ ἧς τὸν πηλὸν ὁ κεραμεὺς τοῦ χώματος ἡμῶν ἀνελόμενος, τὸ συντριβὲν σκεῦος ὑπὸ τῆς ἁμαρτίας ἀνενεώσατο ».

(2) Idem, *Homil. I in Dormit. B. Mariae* (PG 97, 1048) : « Ἐχρῆν δέ, οἶμαι, μὴ πάντη τῆς ἀρχαίας ἀρᾶς ἀποπαυθῆναι τὰ ὁροθέσια. Θεοῦ γὰρ ἦν φωνὴ τοὺς ἅπαξ ἀπὸ γῆς παραχθέντας εἰς γῆν ἐπανάγεσθαι... Ἔδει δὲ « τὸν κατὰ πάντα τοῖς ἀδελφοῖς ὁμοιωθέντα χωρὶς ἁμαρτίας, πάντα ἐν αὐτῷ τὰ τῆς φύσεως παραδεῖξαι γνωρίσματα... ὁ Κύριος ἅπαξ ἀπέθανεν... ἵνα πάντας ἁπλῶς ἀπαλλάξῃ τῆς πικρᾶς τοῦ θανάτου δουλείας ».

Après ces explications sur la mort du Fils, André se trouve à l'aise pour parler de la mort de la Mère.

« Car, puisqu'il faut dire la vérité, la mort naturelle à l'homme s'est étendue *même à elle*. Il est vrai qu'elle n'a pu la retenir dans ses liens, comme cela arrive pour nous, ni la soumettre à son empire; à peine Marie a-t-elle goûté ce sommeil qui, comme par un élan extatique, nous fait passer de la terre au ciel, où l'on jouit d'une divine félicité; sommeil qu'on peut presque comparer à ce premier sommeil qui survint à Adam, lorsqu'une côte lui fut enlevée pour compléter notre espèce. C'est, je pense, de cette manière que la Vierge s'endormit et se soumit à la mort, dans la mesure où cela était nécessaire pour payer tribut aux lois naturelles et accomplir l'ordre fixé à l'origine par la Providence, qui gouverne tout. C'était aussi pour montrer clairement comment s'opère, dans le nouvel état de choses, le passage de la corruption à l'incorruptibilité, puisque cette séparation naturelle de l'âme et du corps était le seul moyen légitime d'échanger la vie du temps pour celle qui est immuable. *Si, d'après l'Ecriture, aucun homme vivant ne doit échapper à la mort, et si celle que nous célébrons était véritablement homme et au-dessus des hommes, il est clair qu'elle aussi a dû passer par la même loi de nature que nous, bien que peut-être non de la même manière que nous, mais d'une manière plus excellente, et pour un motif supérieur, bien différent de celui qui nous conduit à ce terme fatal* » (1).

A l'exemple de Jésus, Marie, après sa mort, descendit aux enfers, et la séparation de son âme et de son corps ne dura que le temps nécessaire à cette visite (2). Quoi qu'on puisse penser de ce dernier point, il révèle dans le métropo-

---

(1) Ibid. (PG 97, 1053 A) : « Καὶ γὰρ, εἰ χρὴ λέγειν τἀληθῆ, καὶ μέχρις αὐτῆς ὁ φυσικὸς τῶν ἀνθρώπων ἐχώρησε θάνατος· οὐ μὴν καθείρξας, ὡς ἐν ἡμῖν, ἢ χειρωσάμενος· ἄπαγε... Εἰ γὰρ οὐκ ἔστι, κατὰ τὸ λόγιον, ἄνθρωπος ὃς ζήσεται καὶ οὐκ ὄψεται θάνατον· ἄνθρωπος δὲ καὶ ἀνθρώπων ἐπέκεινα καὶ ἡ νῦν ὑμνουμένη, δέδεικται δήπου τρανῶς, ὡς καὶ αὕτη τὸν ἴσον ἡμῖν ἐκπεπλήρωκε νόμον τῆς φύσεως, εἰ καὶ μὴ καθ' ἡμᾶς ἴσως, ἀλλ' ὑπὲρ ἡμᾶς καὶ τὴν αἰτίαν ὑπὲρ ἧς τοῦτο πάντως παθεῖν ἐναγόμεθα ».

(2) Ibid. (PG 97, 1053 B) : « Οὕτω μοι νοήσεις αὐτῆς εἰς ᾄδου κατάβασιν· ἧς τοσαύτη γέγονεν ἐπ' αὐτῆς, κατά γε τὸν ἐμὸν ὅρον καὶ λόγον, τῇ διαστάσει τῶν μερῶν ἡ τοῦ καιροῦ ἐπικράτεια, ὅσης ἐδεῖτο τῆς φυσικῆς κινήσεως ἡ περίοδος ».

lite de Crète la préoccupation d'assimiler, en tout ce qui est possible, Marie à son divin Fils. C'est ce qui ressort encore de ce passage emprunté à la seconde homélie sur la Dormition et apportant de nouvelles raisons de la mort de la Théotocos :

« L'amère sentence de mort est abrogée et n'a plus d'effet. La puissance de la malédiction est détruite. Mais on ne saurait outrepasser les règles établies autrefois par Dieu. Celui qui est Dieu par nature, qui change et modifie tout au gré de sa volonté miséricordieuse, s'y est soumis lui-même. *Il convient donc qu'il règle le sort de sa Mère sur le sien propre. Il montrera ainsi non seulement que sa Mère appartient véritablement à la nature humaine, mais encore il confirmera la réalité du mystère qui s'est accompli par elle* » (1).

Ainsi, la Vierge n'est pas morte, comme nous, à cause de l'antique sentence prononcée contre l'homme coupable. Sa courte dormition a eu pour cause des motifs bien différents. Elle est morte pour ressembler à Jésus, pour se soumettre comme lui aux décrets de la Providence, pour confirmer la foi en l'incarnation, pour montrer en sa personne comment l'on passe de la corruption à l'incorruptibilité.

Après toutes ces expressions de la foi d'André de Crète en la perpétuelle sainteté de Marie, on comprendra toute la portée qu'ont sur ces lèvres des phrases comme celles-ci :

« *Marie est la seule sainte, la plus sainte de tous les saints.* Elle est apparue toute pure à celui qui, tout entier, corps et âme, a habité en elle » (2).

« *Tu es toute belle, ô mon amie, tu es toute belle, et il n'y a rien à reprendre en toi* » (3).

« *Tu as trouvé auprès de Dieu la grâce qu'Eve a perdue* » (4).

---

(1) IDEM, *Homil. II in Dormit.* (PG 97, 1081 B) : « Δείξει γὰρ οὕτω μὴ μόνον μητέρα κατὰ φύσιν οὖσαν αὐτοῦ, ἀλλὰ καὶ τὴν ἐξ αὐτῆς οἰκονομίαν πιστώσεται ».

(2) IDEM, *Homil. II in Nativit. Deiparae* (PG 97, 832 B) : « Μόνην αὐτὴν τὴν ἁγίαν, καὶ τῶν ἁγίων ἁπάντων ἁγιωτέραν, τὴν ὅλην ὅλῳ φανεῖσαν καθαρὰν τῷ σκηνώσαντι σώματί τε καὶ πνεύματι, Μαρίαν λέγω, τὸ μέγα καὶ σεβάσμιον ὄντως καὶ πρᾶγμα καὶ ὄνομα. . . . τὸν ἀειθαλῆ τοῦ Ἰούδα βλαστόν ».

(3) IDEM, *Homil. IV in Nativitatem Deiparae* (PG 97, 872 A) : « Ὅλη καλή, ἡ πλησίον μου· ὅλη καλὴ καὶ μῶμος οὐκ ἔστιν ἐν σοί ».

(4) IDEM, *Homil. in Annuntiationem* (PG 97, 904 C) : « Εὗρες χάριν παρὰ τῷ Θεῷ ἣν ἀπώλεσεν Εὔα ».

« Tu es plus pure que l'or et que toute créature sensible et immatérielle... *Tu surpasses le ciel en sainteté... Tu es véritablement celle qui est réellement belle... Après Dieu tu tiens le premier rang* » (1).

Prises en elles-mêmes, ces expressions et autres semblables ne formulent qu'implicitement le dogme catholique; mais dans la bouche du métropolite de Crète, dont nous connaissons la pensée par ailleurs, elles ont la valeur que leur donne actuellement notre foi.

IV. - Saint Germain, patriarche de Constantinople († 733)

Comme saint André de Crète, dont il fut le contemporain, saint Germain, patriarche de Constantinople (715-729), a célébré les grandeurs et les privilèges de la Vierge en plusieurs homélies remarquables, dont l'authenticité est suffisamment attestée (2).

Ce qui frappe dans sa doctrine mariologique, c'est sa ressemblance avec celle du métropolite de Crète. Comme il est peu vraisemblable qu'il y ait eu emprunt entre ces deux contemporains, nous avons là une preuve que l'enseignement d'André sur l'absolue sainteté de la Mère de Dieu ne lui était pas particulier, mais qu'il flottait dans l'atmosphère de la piété byzantine. Sur un point cependant, Germain dépasse son émule: mieux que lui, et en termes que saint Bernard n'égalera pas, il met en relief la médiation universelle

---

(1) Idem, *Homil. III in Dormitionem* (PG 97, 1097, 1100) : « Ὦ χρυσοῦ παντὸς καὶ πάσης αἰσθητῆς καὶ ἀΰλου κτίσεως καθαρωτέρα... Ποῖός σε τάφος καλύψει· γῆ δὲ ποία σὲ δέξεται, τὸν οὐρανὸν καὶ τοῦ οὐρανοῦ τὴν φύσιν ὑπερβᾶσαν τῇ ἁγιότητι... Σὺ γὰρ εἶ ἀληθῶς ἡ ὄντως καλή, καὶ μῶμος οὐκ ἔστιν ἐν σοί... Ἡ χωρὶς Θεοῦ μόνου πάντων ἀνωτέρα ὑπάρχουσα ». Voici encore un texte qui affirme clairement la sainteté de Marie, au jour de sa présentation au temple : « Ἁγίαν τῶν ἁγίων ὑπάρχουσαν οἱ σώφρονές σου πατέρες, ἄχραντε, ἀνέθεντό σε ἐν οἴκῳ Κυρίου ». *Canon in B. Mariae Natalem* (PG 97, 1324 B).

(2) Voir sur ce point Ballerini A., *Disquisitio historica de auctore homiliarum in Virginem Deiparam, quae sub Germani nomine circumferuntur*, dans *Silloge monumentorum ad mysterium conceptionis immaculatae Virginis Deiparae illustrandum*, I, Rome 1855, 249-258 ; II, 285-295 ; Jugie M. *Les homélies de saint Germain de Constantinople sur la dormition de la Sainte Vierge*, dans les *Echos d'Orient* 16 (1913) 219-221.

de Marie dans le domaine de la vie surnaturelle. Sans nous arrêter à cette dernière question, qui ne touche qu'indirectement notre sujet, essayons de dégager la pensée de notre auteur sur la sainteté initiale de la Mère de Dieu.

Nous trouvons d'abord chez lui le principe général qui domine toute la théologie mariale et qui cadre si bien avec le dogme de l'Immaculée Conception:

« Tout ce qui te touche, ô Théotocos, est extraordinaire; tout est au dessus de la nature; tout dépasse notre langage et nos forces » (1).

Marie est sainte avant l'incarnation, car l'ange la trouve « *tout entière* et en tout pure et irréprochable » (2).

« Le Très Haut a sondé de son regard le monde entier et n'a pas trouvé de mère semblable à toi. C'est pourquoi, suivant sa volonté et son bon plaisir, poussé par sa miséricorde, il s'incarnera en toi, qui as été sanctifiée » (3).

Cette sainteté existe au moment où la Vierge, âgée de trois ans, est conduite au temple par ses parents. Anne l'offre au Seigneur *comme un don sanctifié et éclatant d'une beauté divine* (4). Aux yeux du grand prêtre, sa pureté est telle qu'elle lui vaut déjà les complaisances de Dieu (5). Ce n'est pas le temple qui la sanctifie; *c'est plutôt elle qui sanctifie le Saint des Saints* (6). Plus sainte que les saints, plus élevée que les cieux, plus glorieuse que les chérubins, plus honorable que les séraphins et plus vénérable que toute créature, elle est, au jour de son entrée au temple, la colombe messagère

---

(1) Germain de Constantinople, *Homil. in S. Mariae zonam* (PG 98, 381 A) : « Ὅλα τὰ σά, Θεοτόκε, παράδοξα, ὅλα ὑπὲρ φύσιν, ὅλα ὑπὲρ λόγον καὶ δύναμιν ».

(2) Idem, *Homil. in Annuntiationem Deiparae* (PG 98, 328 A) : « Ὅλη δι' ὅλου καθαρὰ καὶ ἄμεμπτος τυγχάνουσα ».

(3) Ibid. (PG 98, 329 C) : « ψηλαφήσας ὁ ὕψιστος ὅλον τὸν κόσμον, καὶ μὴ εὑρὼν ὁμοίαν σου μητέρα, πάντως ἐκεῖνος, ὡς ἠθέλησεν, ὡς ηὐδόκησεν, ἐκ σοῦ τῆς ἡγιασμένης ἄνθρωπος διὰ φιλανθρωπίαν γενήσεται ».

(4) Idem, *Hom. I in Praesentationem Deiparae* (PG 98, 297 A): «Συγχαίρετέ μοι ἄρτι τὴν ἐξ ἐμῶν σπλάγχνων ἀνατιθεμένη Κυρίῳ δῶρον θεοκαλλώπιστον ἡγιασμένον ».

(5) Ibid. (PG 98, 301 A) : « Τῇ καθαρότητι θέλγει Θεὸν ἐν αὐτῇ οἰκῆσαι ».

(6) Ibid. (PG 98, 301 C) : « Δεῦρο, προπύλαια τοῦ ἁγαστηρίου ἁγίασον μᾶλλον· οὐ γὰρ σύ, ὡς ἔπος ἔτι φάναι, ταὐτῷ καθαιρομένη ἁγιάζῃ, ἀλλ' ἢ καὶ λίαν ἁγιάζεις ».

du salut dont les ailes sont couvertes d'argent, dont le plumage est d'un jaune d'or et *brille sous les reflets de l'Esprit-Saint, qui l'illumine* (1).

Sa naissance n'a pas seulement fait disparaître l'opprobre de la stérilité. *Elle a enlevé la malédiction légale et produit la bénédiction de la grâce* (2). Quant à sa conception, elle est due à une intervention spéciale de Dieu, qui fait d'elle la fille de Dieu par excellence (3).

« Le Seigneur ami des âmes, s'écrie Anne, a exaucé notre prière et a envoyé son ange pour nous annoncer la conception de mon enfant. *Aussitôt la nature, sur l'ordre de Dieu, est devenue féconde; car elle n'a pas osé devancer la grâce divine, mais une fois que celle-ci a eu pris les devants*, mon sein jusque là fermé a ouvert ses portes *pour recevoir ce dépôt divin* et le garder jusqu'au jour où, par la volonté de Dieu, il est sorti à la lumière » (4).

Cette *grâce divine*, qui a comme inauguré la conception de Marie, désigne-t-elle simplement le miracle qui a rendu féconde une mère stérile, ou bien faut-il y voir aussi la grâce proprement dite, qui a sanctifié la conception d'Anne dès le premier instant (προεισελθούσης) et a préservé son fruit de la tache originelle? Tout dans le conteste insinue que l'ordre de Dieu n'a pas seulement fait cesser une infirmité de la nature, mais qu'il a eu aussi un effet surnaturel et sanctifiant. Qu'on remarque en particulier l'expression: « τὴν ἐκ Θεοῦ παρακαταθήκην » Dieu confie Marie au sein maternel comme un dépôt sacré qui lui appartient.

---

(1) Ibid. (PG 98, 308 B) : « Τῶν ἁγίων ἁγιωτέρα, καὶ οὐρανῶν ὑψηλοτέρα, καὶ Χερουβὶμ ἐνδοξοτέρα, καὶ Σεραφὶμ τιμιωτέρα, καὶ ὑπὲρ πᾶσαν κτίσιν σεβασμιωτέρα· ἡ τῇ ἐνδόξῳ καὶ αἰγληφανεῖ σου προόδῳ. . . τὸν σωτηριώδη ἡμῖν ὅρμον εὐαγγελιζομένη περιστερά· ἧς αἱ πτέρυγες περιηργυρωμέναι καὶ τὰ μετάφρενα ἐν χλωρότητι χρυσίου τοῦ παναγίου καὶ φωτιστικοῦ καταστραπτόμενα Πνεύματος ».

(2) Ibid. : « Χαίροις, ἡ τῇ σῇ γεννήσει. . . νόμιμον κατάραν βυθίσασα καὶ χάριτος εὐλογίαν ἀνθήσασα ».

(3) Ibid. (PG 98, 300 B) : « Εἰσάγεται ἡ θεόπαις ».

(4) Idem, *Hom. II in Praesent. Deiparae* (PG 98, 313 D) : « Αὐτίκα ἡ φύσις, πρὸς Θεοῦ κελευσθεῖσα τὴν γονὴν εἰσεδέξατο· οὐ γὰρ πρὸ τῆς θείας χάριτος αὐτὴν τετόλμηκε δέξασθαι. Ἀλλ' ἐκείνης προεισελθούσης, οὕτως ἡ μύσασα μήτρα τὰς ἰδίας πύλας ἤνοιξε, καὶ τὴν ἐκ Θεοῦ παρακαταθήκην ὑποδεξαμένη παρ' ἑαυτῇ κατέσχεν, ἄχρι Θεοῦ εὐδοκίᾳ τὸ ἐν αὐτῇ σπερμανθὲν εἰς φῶς ἐξῆλθεν ».

Si quelque obscurité plane, malgré tout, sur ce passage, on peut en produire d'autres qui ne laissent place à aucun doute sérieux. En présentant leur fille au Seigneur, Joachim et Anne lui disent:

« Prends celle que tu nous a donnée... Reçois celle que tu as *choisie, prédestinée et sanctifiée. Celle que tu as triée comme un lis parmi les épines de notre indignité;* attire-la à toi, charme-la par l'odeur de tes parfums » (1).

Si, comme le dit saint Germain lui-même, *les épines sont le symbole du péché* (2), être un lis au milieu des épines signifie être exempt de péché. Et qu'on ne dise point qu'il s'agit, dans le cas présent, du péché actuel seulement. Marie a été sanctifiée et choisie par Dieu comme un lis au milieu des épines, avant sa présentation au temple, c'est-à-dire avant l'âge de trois ans, c'est-à-dire, d'après le contexte, depuis qu'elle existe.

Dans les homélies sur la Dormition, saint Germain, comme saint André de Crète, attribue la mort de la Vierge non au péché originel, cause de la dissolution du cadavre, mais à des raisons d'ordre supérieur:

« Comment la mort aurait-elle pu te réduire en cendres, et en poussière, *toi, qui, par l'incarnation de ton Fils, as délivré l'homme de la corruption de la mort?* Tu as donc quitté la terre, afin de confirmer la mystérieuse réalité de la redoutable incarnation. En te voyant émigrer de ce séjour de passage et soumise aux lois fixées par Dieu et la nature, on a été amené à croire que le Dieu que tu as enfanté est sorti de toi homme parfait, Fils véritable d'une mère véritable, possédant un corps comme le nôtre et pour cela n'échappant pas au sort commun. *Ton Fils, lui aussi, a, de la même manière, goûté une mort semblable* pour le salut du genre humain. Mais il a entouré de la même gloire et son sépulcre vivifiant

---

(1) IDEM, *Hom. I in Praesent. Deiparae* (PG 98, 300 D): « Ἣν δέδωκας, λάβε..., ἀπολάμβανε ἣν ᾑρετίσω καὶ προώρισας καὶ ἡγίασας, ἐπίσπασαί σοι προσερειδομένην καὶ τῇ ὀσμῇ σου τεθελγημένην, ἣν ὡς κρίνον ἐξ ἀκανθῶν τῆς ἡμετέρας ἀναξιότητος ἐξελέξω ».

(2) IDEM, *Homil. in Domini corporis sepulturam* (PG 98, 253 D): « Ἁμαρτίας δὴ σύμβολον ἄκανθα· ἡ δὲ ἁμαρτία θανάτου ὅπλον ὀξώτατον ».

et le tombeau, réceptacle de vie, de ta dormition; vos deux corps ont été ensevelis, mais n'ont pas connu la corruption » (1).

Comment en effet le corps de Marie, *ce corps sans souillure et tout immaculé* (2), aurait-il été soumis à la dissolution, puisqu'il avait été le tabernacle du Fils de Dieu, *puisque ce corps était le corps même de Jésus?* (3). Mais une autre raison écartait de la Vierge cette humiliation suprême:

« Loin de toi la dissolution, ô Théotocos, *car tu es une créature réformée* et la reine de ceux qui, tirés d'un limon fangeux, sont soumis à la corruption » (4).

« *Tu es le ferment de la réformation d'Adam.* Tu es la délivrance des opprobres d'Eve... Eve, parce qu'elle était terre, est retournée en terre; mais toi, qui as enfanté la vie, tu retournes vers la vie » (5).

Ainsi Marie a échappé à la corruption, non seulement parce que cela ne convenait pas à la Mère d'un Dieu, mais encore, parce que, devant fournir au Rédempteur une chair immaculée, et, par cette médiation, délivrer l'homme de la corruption de la mort, elle a été façonnée par les mains divines sur le plan primitif. C'est là toute la force du mot ἀνάπλασις, que nous avons rencontré si souvent dans saint André de Crète et qui est, à lui seul, une affirmation du privilège de Marie.

---

(1) IDEM, *Hom. I in Dormitionem Deiparae* (PG 98, 345 C) : « Πῶς γὰρ εἶχε διάλυσις σαρκὸς πρὸς χοῦν καὶ κόνιν ἀνθυποτρέψαι σε, τὴν ἀπὸ θανάτου καταφθορᾶς τὸν ἄνθρωπον διὰ τῆς τοῦ Υἱοῦ σου λυτρωσαμένην σαρκώσεως.... Ὃν τρόπον καὶ ὁ σὸς Υἱός... τοῦ ὁμοίου σαρκικῶς ἀπεγεύσατο θανάτου· παραδοξάσας δηλαδὴ κατὰ τὸν ἴδιον αὐτοῦ καὶ ζωοποιὸν τάφον, καὶ τὸ σὸν τῆς κοιμήσεως ζωοπαράδεκτον μνῆμα ».

(2) IDEM, *In S. Mariae zonam* (PG 98, 376 C) : « Τὸ καθαρώτατον τῆς Θεοτόκου σῶμα καὶ παναμώμητον ».

(3) IDEM, *Homil. III in Dormit.* (PG 98, 361 B) : « ᾿Εμὸν τὸ σὸν σῶμα...᾿Εμοὶ τὸ σῶμά σου πίστευσον, ὅτι κἀγὼ τῇ κοιλίᾳ σου τὴν ἐμὴν παρεκατεθέμην θεότητα ».

(4) IDEM, *Homil. II in Dorm.* (PG 98, 357 A) : « ᾿Ερρέτω χοῦς ἐπὶ σοί· ἀνάπλασις γὰρ εἶ, ὅτι τοῖς ἐν ἰλύϊ πηλοῦ διαφθαρεῖσι κεχρημάτικας δέσποινα ».

(5) Ibid. (PG 98, 349 A) : « Σὺ εἶ τῆς ἀναπλάσεως τοῦ ᾿Αδὰμ ἡ ζύμη. Σὺ εἶ τῶν ὀνειδισμῶν τῆς Εὔας ἡ ἐλευθερία... Εὔα, ὡς γῆ οὖσα εἰς γῆν παρῆλθε σὺ δὲ ζωὴν ἡμῖν ἔτεκες καὶ πρὸς τὴν ζωὴν ἐπανῆλθες ».

V. - Le Pseudo-Modeste, patriarche de Jérusalem

Sous le nom de saint Modeste, patriarche de Jérusalem († 634) nous est parvenue une homélie célèbre pour la fête de la Dormition de Marie. Elle a passé longtemps pour le premier spécimen de l'homilétique byzantine sur cette solennité. Après un examen attentif du contenu, il ne paraît pas possible de l'attribuer à saint Modeste, comme nous l'avons démontré ailleurs (1). Le morceau a été composé par un anonyme postérieur au VIe concile oecuménique (a. 681). Très explicite sur la résurrection et l'assomption glorieuse de la Mère de Dieu, l'auteur est moins clair sur sa sainteté initiale. On ne trouve guère chez lui que des affirmations plus ou moins implicites. Il proclame Marie plus sainte et plus glorieuse que les Chérubins et les Sérafins (2), lui donne le premier rang après Dieu (3), déclare que Dieu *l'a sanctifiée* pour en faire le digne séjour de son Fils (4). « Le Christ, dit-il, choisit Marie entre toutes les créatures intellectuelles pour en faire sa mère toute sainte et *la remplit de grâce au suprême degré* » (5). Quand s'est produite cette sanctification, cette χαρίτωσις ? Notre orateur ne le dit pas expressément; mais il l'insinue, quand il déclare que la Vierge est un *propitiatoire construit par Dieu lui-même*, ἱλαστήριον θεοΐδρυτον (6), et qu'elle est la porte orientale *dans laquelle le mensonge n'a jamais eu accès* (7). Quant à la préservation du corps de Marie de la corruption du tombeau, elle est attribuée

---

(1) Voir notre ouvrage : *La mort et l'assomption de la Sainte Vierge*, 214 sq.

(2) PSEUDO-MODESTE DE JÉRUSALEM, *Encomium in Dormit.*, 1 (PG 86², 3280 A) : « Τῶν Χερουβὶμ καὶ Σεραφὶμ ἁγιωτέρας καὶ ἐνδοξοτέρας ».

(3) Ibid., 2 (PG 86², 3281 C) : « Τὴν μετ' αὐτὸν, τῶν πάντων κρειττοτέραν ».

(4) Ibid., 2 (PG 86², 3284 B) : « Ἁγιάσας αὐτὴν εἶναι θεοδόχον χωρίον, ἐν ᾧ ὁ Θεὸς καὶ Πατὴρ κατ' εὐδοκίαν γέγονε γεωργός, καὶ φυτουργὸς, τὸ πανάγιον Πνεῦμα ».

(5) Ibid. (PG 86², 3284 A) : « Ἐκ πάσης λογικῆς καὶ νοερᾶς κτίσεως ἐκλεξάμενον γενέσθαι παναγίαν Μητέρα αὐτοῦ καὶ ὑπερτέραν τοῦ παντὸς χαριτώσαντα αὐτήν ».

(6) Ibid. (PG 86², 3305).

(7) Ibid. : « ἐν ᾗ τὸ ψεῦδος οὐ προσεπέλασεν ».

directement à la toute-puissance du Sauveur (1). Le rôle de Marie dans l'oeuvre du salut est signalé en ces termes:

« Ballotée sur l'océan de ce monde, l'humanité a été sauvée en toi, et par toi elle a recouvré les dons et les biens éternels » (2).

VI. - Saint Jean Damascène († 749)

Contemporain de saint Germain et de saint André de Crète, saint Jean Damascène enseigne comme eux d'une manière suffisamment claire la sainteté originelle de la Mère de Dieu. Tel n'est pas l'avis de certains théologiens grecs et russes de l'époque moderne, qui ont prétendu que Jean avait nié l'Immaculée Conception, en se basant sur deux passages de ses oeuvres où il est question d'une purification de la Vierge, au moment de l'incarnation du Verbe. Le premier passage, tiré du livre III de l'*Exposition de la foi orthodoxe*, est ainsi conçu:

« Après le consentement de la sainte Vierge, suivant la parole du Seigneur dite par l'ange, le Saint-Esprit descendit sur elle *pour la purifier*, la rendre capable de recevoir la divinité du Verbe et lui donner la fécondité » (3).

Le second se trouve dans la première homélie sur la Dormition et exprime les mêmes idées:

« La puissance sanctificatrice de l'Esprit survenant en elle *la purifia, la sanctifia* et la rendit féconde. Et alors, toi qui es la Définition et la Parole du Père, tu fis en elle ta demeure » (4).

Les théologiens dissidents entendent la purification dont parle le Damascène, de l'effacement de la faute originelle, qui

---

(1) Ibid. (PG 86^2, 3293).

(2) Ibid. (PG 86^2, 3305) : « Ἡ ἀνθρωπότης σέσωσται ἐν σοὶ καὶ διὰ σοῦ ἀνεκτήσατο χαρίσματα καὶ αἰώνια ἀγαθά ».

(3) JEAN DAMASCÈNE, *De fide orthodoxa*, III, II (PG 94, 985): « Μετὰ οὖν τὴν συγκατάθεσιν τῆς ἁγίας παρθένου, Πνεῦμα ἅγιον ἐπῆλθεν ἐπ' αὐτὴν, κατὰ τὸν Κυρίου λόγον, ὃν εἶπεν ἄγγελος, καθαῖρον αὐτὴν καὶ δύναμιν δεκτικὴν τῆς τοῦ Λόγου θεότητος παρέχον, ἅμα καὶ γεννητικήν ».

(4) IDEM, *Homil. I in Dormit. B. Mariae* (PG 96, 704 A) : « Ἡ δὲ τοῦ Πνεύματος ἁγιαστικὴ δύναμις ἐπεφοίτησεν, ἐκάθηρέ τε καὶ ἡγίασε, καὶ οἱονεὶ προήρδευσε. Καὶ τότε, σύ, ὁ τοῦ Πατρὸς ὅρος καὶ Λόγος ἀπεριγράπτως κατῴκησας ».

serait restée en Marie jusqu'au jour de l'Annonciation. Sans préciser ici ce qui le sera plus loin, il est facile de montrer par des textes également empruntés à l'*Exposition de la foi orthodoxe* et surtout aux trois homélies sur la Dormition composées par notre docteur, que cette exégèse ne correspond pas à sa pensée. Nous ferons appel aussi à la première homélie sur la Nativité de la Vierge, sur l'authenticité de laquelle certains ont élevé des soupçons, qui ne paraissent pas fondés. Il en va autrement pour la seconde homélie sur le même sujet, que nous réservons, à la suite d'Allatius et de Mai, pour saint Théodore Studite (1). Quant aux deux homélies sur l'Annonciation, leur authenticité est, au moins, douteuse. Elles sont d'ailleurs sans importance pour notre sujet.

L'*Exposition de la foi orthodoxe* ne fournit pas de témoignage explicite en faveur du privilège marial, et cela ne doit pas trop nous surprendre. Dans cet ouvrage, le Damascène s'est tracé pour règle de ne rien dire de lui-même et d'être l'écho des anciens Pères (2). De là le vague de ses déclarations sur la sainteté initiale de la Vierge. Il exalte sa prédestination éternelle, sa divine maternité, sa perpétuelle virginité et sa domination sur toute créature. Il déclare qu'elle est née d'une mère stérile et qu'elle a été le fruit de la prière, afin que, même en ce point, elle ne fût inférieure à aucun des personnages illustres (3), principe qui implique pour elle au moins la sanctification dans le sein maternel, puisque saint Jean-

---

(1) MAI A., *Nova Patrum bibliotheca*, V, pars 4, p. 54 ad not.; ALLATIUS, *De Simeonibus*. Mai appuie son opinion sur le *Codex Vatic.* 455, f. 226 b. Cf. SCHNEIDER G. A., *Der heil. Theodor von Studion, sein Leben und Werken*, Münster 1900, 8. VAN DE VORST C., dans la *Byz. Zeitschrift*, 23 (1914) 128-132.

(2) « Je ne tirerai rien de mon propre fonds, mais je me bornerai à recueillir de mon mieux ce qui a été dit par les maîtres les plus éminents et en ferai un exposé sommaire. *Source de la connaissance. Prologue*, dans PG 94, 524 B.

(3) *De fide orthodoxa*, IV, XIV (PG 94, 1153-1162). « Καὶ αὕτη διὰ λιτῆς καὶ ἐπαγγελίας πρὸς Θεοῦ τὴν Θεοτόκον κομίζεται, ἵνα κἂν τούτῳ μηδενὸς τῶν περιφανῶν καθυστερίζοιτο »: Ibid., col. 1157 B. Le verbe καθυστερίζοιτο pourrait être rapporté à Anne et non à la Théotocos. Dans la première homélie sur la dormition (PG 96, 708 D) on trouve un passage semblable, où l'amphibologie n'existe pas : « Ἔπρεπε κἂν τούτῳ μὴ ἐλαττοῦσθαί τινος, ἢ φέρειν τὰ δεύτερα, τὴν τοῦ μόνου καὶ ὄντως τελείου Θεοῦ ἐσομένην κατὰ σάρκα λοχευτρίαν ».

Baptiste a eu ce privilège. Le passage le plus fort qu'on puisse invoquer en faveur de la conception immaculée est celui-ci:

« Plantée dans la maison de Dieu et *engraissée par l'Esprit*, comme un olivier fertile, Marie devint le séjour de toutes les vertus. *Tenant son esprit éloigné de tout désir séculier et charnel, elle conserva la virginité de l'âme avec celle du corps*, comme il convenait à celle qui devait recevoir Dieu en son sein. En poursuivant la sainteté, elle devint un temple saint, admirable et digne du Dieu Très-Haut » (1).

Il ressort clairement de ce texte que la Vierge était sainte avant l'Annonciation, qu'elle n'a jamais commis aucun péché actuel, et qu'elle a parfaitement dominé la concupiscence; mais comme saint Jean Damascène insiste ici sur la sainteté acquise, ce n'est qu'indirectement qu'on peut en déduire la sainteté initiale et absolue.

L'homélie sur la nativité va nous livrer sa pensée complète sur le sujet qui nous occupe. Marie a d'abord été l'objet d'une prédestination spéciale:

« Dans sa prescience, le Dieu de toutes choses, t'ayant vue digne de lui, t'aima, et t'ayant aimée, te prédestina, et sur la fin des temps, il t'a amenée à l'existence pour faire de toi la mère et la nourrice du Verbe, son Fils » (2).

Cette prédestination supposait l'exemption de la souillure originelle, comme il ressort du passage suivant:

« Pourquoi la Vierge-Mère naît-elle d'une femme stérile? C'est qu'il faîlait que l'unique nouveauté sous le soleil, que la merveille des merveilles eût des prodiges pour précurseurs, afin que petit à petit, on s'élevât de ce qui était moindre à ce qui était plus élevé. J'ai encore à donner une raison plus sublime et plus divine. *La nature, en effet, a été vaincue par la grâce et, tremblante, elle s'est arrêtée, n'osant la devancer.*

---

(1) IDEM, *De fide orthodoxa*, IV, XIV (PG 94, 1160 A): « Εἶτα ἐν τῷ οἴκῳ Θεοῦ φυτευθεῖσά τε καὶ πιανθεῖσα τῷ Πνεύματι, πάσης βιωτικῆς καὶ σαρκικῆς ἐπιθυμίας τὸν νοῦν ἀποστήσασα, καὶ οὕτω παρθένον τὴν ψυχὴν συντηρήσασα σὺν τῷ σώματι, ὡς ἔπρεπε τὴν Θεὸν ἐγκόλπιον ὑποδέχεσθαι μέλλουσαν ». « Νῷ καὶ ψυχῇ καὶ σώματι ἀειπαρθενεύουσαν ». Cf. *Homilia in Nat. B. Mariae* (PG 96, 668 C).

(2) IDEM, *In Nativ. B. Mariae* (PG 96, 672 D): « Σὲ προγνοὺς ὁ τῶν ὅλων Θεὸς ἀξίαν, ἠγάπησε, καὶ ἀγαπήσας προώρισε, καὶ ἐπ'ἐσχάτων τῶν χρόνων εἰς τὸ εἶναι παρήγαγε, καὶ θεοτόκον μητέρα, καὶ τιθηνὸν τοῦ οἰκείου Υἱοῦ καὶ Λόγου ἀνέδειξε ».

La Vierge Théotocos devant naître d'Anne, la nature n'eut pas l'audace de devancer le rejeton de la grâce; mais elle resta stérile, jusqu'à ce que la grâce eût produit son fruit. Il convenait, en effet, que celle qui devait enfanter le Premier-né de toute la création fût elle-même les prémices du sein maternel. O Joachim et Anne, couple bienheureux! Toute la création vous est redevable; car par vous, elle a offert au Créateur le plus excellent de tous les dons, une mère vénérable, seule digne de Celui qui l'a créée. *O heureux lombes de Joachim, qui avez émis un germe tout immaculé! O admirable sein d'Anne, où se développa petit à petit et se forma une enfant toute sainte ...* Aujourd'hui le Fils du charpentier, le Verbe, artiste de l'univers... s'est préparé une échelle vivante, dont la base s'appuie sur la terre, mais dont le sommet atteint le ciel » (1).

C'est bien de la conception immaculée qu'il s'agit ici. Impossible de l'exprimer en termes plus réalistes que ceux-ci: « 'Οσφὺς παμμακάριστε, ἐξ ἧς κατεβλήθη σπέρμα πανάμωμον ». Marie est *un rejeton de la grâce*, non pas seulement parce qu'elle est née miraculeusement d'une mère stérile, mais aussi parce que réellement sa conception se produit dans la grâce et non dans le péché. De plus en plus, nous saisissons ce que les Byzantins veulent dire, lorsqu'ils donnent à la Vierge ce beau nom de *fille de Dieu*, θεόπαις.

D'autres passages de la même homélie confirment la doctrine contenue dans le précédent:

« Joachim et Anne implorèrent le Seigneur, et il leur naquit une enfant de sainteté, γέννημα δικαιοσύνης » (2).

Marie est *toute belle, toute proche de Dieu.* Elle est au-dessus

---

(1) Ibid. (PG 96, 664 A, 665 A) : « Ἔχω καὶ ἕτερον λόγον ὑψηλότερον καὶ θειότερον. Ἡ γὰρ φύσις ἥττηται τῇ χάριτι, καὶ ἕστηκεν ὑπότρομος, προβαίνειν μὴ φέρουσα. Ἐπεὶ οὖν ἔμελλεν ἡ Θεοτόκος παρθένος ἐκ τῆς Ἄννης τίκτεσθαι, οὐκ ἐτόλμησεν ἡ φύσις προλαβεῖν τὸ τῆς χάριτος βλάστημα· ἀλλ' ἔμεινεν ἄκαρπος, ἕως ἡ χάρις τὸν καρπὸν ἐβλάστησεν... Ὦ ὀσφὺς τοῦ Ἰωακεὶμ παμμακάριστε, ἐξ ἧς κατεβλήθη σπέρμα πανάμωμον ! Ὦ μήτρα τῆς Ἄννης ἀοίδιμε, ἐν ᾗ ταῖς κατὰ μικρὸν ἐξ αὐτῆς προσθήκαις ηὐξήθη καὶ διαμορφωθὲν ἐτέχθη βρέφος πανάγιον !... Σήμερον ὁ τοῦ τέκτονος Υἱός, ὁ παντεχνήμων Λόγος... κατεσκεύασεν ἑαυτῷ ἔμψυχον κλίμακα, ἧς ἡ βάσις ἐπὶ γῆς ἐστήρικται, ἡ δὲ κεφαλὴ πρὸς αὐτὸν τὸν οὐρανόν, ἐφ' ἧς ὁ Θεὸς ἀναπαύεται ».

(2) Ibid. (PG 96) 673 C) : « Τὸν Κύριον ἐζήτησαν καὶ ἦλθεν αὐτοῖς γέννημα δικαιοσύνης ».

des Chérubins et des Séraphins (1). *Elle est un lis qui a poussé au milieu des épines* (2). *Les traits enflammés de l'ennemi n'ont pu l'atteindre.* Elle a vécu *dans la chambre nuptiale de l'Esprit, et a été immaculée* pour être à la fois épouse et mère de Dieu (3). Elle a ignoré les révoltes de la concupiscence:

« Image vivante de la divinité, en laquelle le Créateur se complaît, elle a l'esprit uniquement appliqué à Dieu et docile à sa direction. Tous ses désirs sont tendus vers l'unique désirable, l'unique digne d'amour. De colère, elle n'en ressent que contre le péché et son auteur... Ses yeux, toujours levés vers le Seigneur, contemplent une lumière éternelle et inaccessible... Son coeur pur et immaculé n'a de regards et de soupirs que pour le Dieu immaculé » (4).

Un des châtiments les plus rigoureux et les plus humiliants du péché d'origine est la mort corporelle. Comme la Vierge, bien qu'exempte de tout péché, a passé, d'après la tradition commune, par cette humiliation suprême à l'exemple de son divin Fils, il y a toujours là une difficulté qu'on peut faire valoir contre la doctrine de l'Immaculée Conception. Dans ses trois homélies, sur la Dormition, le Damascène résout à merveille cette difficulté. Il s'étonne d'abord que Marie soit morte:

« Comment celle qui dans son enfantement a passé par-des-

---

(1) Ibid. (PG 96, 676 D): « Ὅλη καλή, ὅλη πλησίον Θεοῦ. Αὕτη γὰρ ὑπεραναβᾶσα τὰ Χερουβίμ, καὶ τῶν Σεραφὶμ ὑπεραρθεῖσα πλησίον Θεοῦ ἐχρημάτισεν ». Cf. *Homil. II in Dormit.* (PG 96, 736 D).

(2) Ibid. (PG 96, 669 A): « Ὦ κρίνον ἀνάμεσον τῶν ἀκανθῶν ἐκφυὲν ἐξ εὐγενεστάτης καὶ βασιλικωτάτης ῥίζης δαβιδικῆς ». *Homil. I in Dormit.* (PG 96, 717 A): « Σὺ ἄνθος τοῦ πεδίου, ὡς κρίνον ἐν μέσῳ ἀκανθῶν ».

(3) Ibid. (PG 96, 672 B): « Ὦ θυγάτριον Ἰωακεὶμ τε καὶ Ἄννης ἱερώτατον, τὸ λαθὸν τὰς ἀρχὰς καὶ τὰς ἐξουσίας καὶ τὰ πεπυρωμένα βέλη τοῦ πονηροῦ· τὸ ἐν θαλάμῳ τοῦ Πνεύματος πολιτευσάμενον καὶ τηρηθὲν ἄμωμον εἰς νύμφην Θεοῦ καὶ μητέρα φύσει τοῦ Θεοῦ ».

(4) Ibid. (PG 96, 676 AC): « Ὦ θεῖον ἔμψυχον ἄγαλμα, ἐφ' ᾧ ὁ δημιουργὸς εὐφράνθη Θεός, νοῦν μὲν ἔχον θεοκυβέρνητον, καὶ μόνῳ Θεῷ προσανέχοντα· ἐπιθυμίαν ἅπασαν τεταμένην πρὸς τὸ μόνον ἐφετόν τε καὶ ἀξιέραστον· τὸν θυμὸν κατὰ μόνης τῆς ἁμαρτίας, καὶ τοῦ ταύτην κυήσαντος... Ὀφθαλμοὶ διὰ παντὸς πρὸς Κύριον, ὁρῶντες φῶς ἀέναον καὶ ἀπρόσιτον... Καρδία καθαρὰ καὶ ἀμόλυντος, ὁρῶσα καὶ ποθοῦσα Θεὸν τὸν ἀμόλυντον ».

sus les lois de la nature cède-t-elle maintenant à ses règles, et comment son corps virginal est-il soumis à la mort? » (1).

« *Comment, ô Immaculée, pourras-tu mourir?* » (2).

La solution de l'énigme est facile à trouver. Marie se soumet à la loi posée par son Fils, et *comme fille du vieil Adam, elle accepte de payer la dette paternelle, parce que son Fils, qui est la Vie même, ne s'y est pas soustrait non plus* (3). Mais comme son Fils aussi, elle ignorera la corruption du tombeau:

« Comment la corruption oserait-elle s'attaquer au corps qui a porté la Vie?... En voyant Marie, la mort a tremblé; la défaite qu'elle a subie, en s'en prenant au Fils, l'a rendue sage » (4).

« Le trépas de la Vierge a été exempt de douleur. La mort des pécheurs est détestable. *Mais pour celle en qui l'aiguillon de la mort, le péché, était mortifié, que dirons-nous que la mort a été, sinon le principe d'une vie meilleure et éternelle?* » (5).

Elle est en effet ressuscitée, à l'exemple de son Fils, pour aller le rejoindre au ciel. *Son corps virginal et tout immaculé* n'a pas été abandonné dans la terre, mais Jésus, à qui elle l'avait confié, l'a magnifiquement glorifié (6).

---

(1) IDEM, *Homil. I in Dormit.* (PG 96, 713 D) : « Πῶς ἡ ἐν τῷ τόκῳ τοὺς ὅρους ὑπερβᾶσα τῆς φύσεως, νῦν ὑποκύπτει τοῖς ταύτης θεσμοῖς, καὶ θανάτῳ τὸ ἀκήρατον καθυποβάλλεται σῶμα ».

(2) IDEM, *Homil. II in Dormit.* (PG 96, 733 C) : « Καὶ πῶς θανάτου γεύσῃ, ἡ ἄχραντος;».

(3) Ibid. (PG 96, 725 C) : « 'Αλλ' εἴκει τῷ τοῦ οἰκείου τόκου θεσμοθετήματι, καὶ ὡς θυγάτηρ μὲν τοῦ πάλαι 'Αδὰμ τὰς πατρικὰς εὐθύνας ὑπέχεται, ἐπεὶ καὶ ὁ ταύτης Υἱὸς, ἡ αὐτοζωή, ταύτας οὐκ ἀπηνήνατο ». On lit aussi dans la première homélie (PG 96, 713 D) : « 'Επεὶ καὶ ὁ Δεσπότης τῆς φύσεως τὴν τοῦ θανάτου πεῖραν οὐκ ἀπηνήνατο ».

(4) IDEM, *Homil. II in Dormit.* (PG 96, 728 C) : « Πῶς διαφθορὰ τοῦ θανάτου ζωοδόχου κατατολμήσειε σώματος ; ἀλλότρια ταῦτα καὶ πάντη ξένα τῆς θεοφόρου ψυχῆς καὶ σώματος. Ταύτῃ καὶ προσβλέπων ὁ θάνατος δέδοικε. Τῷ γὰρ αὐτῆς Υἱῷ προσλαβών, ἔμαθεν ἀφ'ὧν ἔπαθε, καὶ πείρᾳ μαθὼν σεσωφρόνισται ».

(5) Ibid. : « 'Εκτὸς ὠδίνων καὶ ἡ αὐτῆς ἀποβίωσις. Θάνατος ἁμαρτωλῶν πονηρός· ἐν ᾗ δὲ τὸ κέντρον τοῦ θανάτου, ἡ ἁμαρτία, νενέκρωτο, τί φήσομεν ἢ ζωῆς ἀρχὴν ἀλήκτου καὶ κρείττονος ».

(6) Ibid. (PG 96, 741 A) : « Ὥσπερ τὸ ἐξ αὐτῆς τῷ Θεῷ Λόγῳ ἐνυποστὰν σῶμα τὸ ἅγιον καὶ ἀκήρατον τῇ τρίτῃ ἡμέρᾳ τοῦ μνήματος ἐξανίστατο, οὕτω δὴ καὶ ταύτην ἐξαρπασθῆναι τοῦ τάφου, καὶ πρὸς τὸν Υἱὸν τὴν μητέρα μεθαρμοσθῆναι ». DEM, *Homil. I in Dormit.* (PG 96, 720 A) : « Οὐκ ἐπελείφθη ἐν γῇ τὸ σὸν

Loin de mettre la Dormition de Marie en relation avec le péché originel, saint Jean Damascène affirme expressément que l'aiguillon de la mort était mort en elle, et que c'est la raison pour laquelle son corps n'a pas connu la corruption. On voit, dès lors, le sens qu'il faut donner à cette *purification* dont parle le saint docteur en deux endroits de ses écrits. Il s'agit d'une augmentation de sainteté, peut-être même aussi d'un surcroît de pureté corporelle, que la descente du Saint-Esprit apporta à Marie en vue de la préparer immédiatement à la maternité divine. Saint Grégoire de Nazianze, le Père préféré du Damascène, avait lui aussi, nous l'avons vu, affirmé que la Vierge fut *préalablement purifiée* par l'Esprit dans son âme et dans son corps, avant de devenir Mère de Dieu (1). C'est la doctrine du maître que reproduit le disciple, en lui laissant la même imprécision, quitte à s'expliquer ailleurs sur la sainteté initiale de Marie. Avant comme après le docteur de Damas, les Byzantins ont déclaré *explicitement* que la purification du jour de l'Annonciation devait s'entendre d'une augmentation de sainteté. Le Pseudo-Denys l'Aréopagite avait donné un sens analogue au verbe *purifier*, καθαίρειν, quand il avait parlé de la purification des anges (2).

VII. - Jean, évêque d'Eubée († vers 750)

Dans son homélie pour la fête de la conception de la Mère de Dieu, Jean évêque d'Eubée († vers 750), parle en termes suffisamment clairs de la sainteté originelle de Marie (3). A plusieurs reprises, il exprime l'idée que Dieu est intervenu

---

ἄχραντον καὶ παναχήρατον σῶμα ». IDEM, *Homil. II in Dormit.* (PG 96, 736 C) : « Δέξαι μου τήν σοι φίλην ψυχήν, ἣν ἐτήρησας ἄμεμπτον. Σοὶ τὸ ἐμὸν σῶμα, καὶ οὐ τῇ γῇ, παραδίδωμι. Φύλαξον σῷον, ὃ κατοικῆσαι ηὐδόκησας ».

(1) GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Orat. XXXVIII: In Theophania*, 13 (PG 36, 325) : « Κυηθεὶς μὲν ἐκ τῆς παρθένου καὶ ψυχὴν καὶ σάρκα προκαθαρθείσης ». Cf. IDEM, *Orat. XLV: In sanctum Pascha*, 9 (PG 36, 663). Voir p. 69.

(2) PSEUDO-DENYS L'ARÉOPAGITE, *De caelesti hierarchia*, X, 1 ; *De ecclesiastica hierarchia*, *VI*, 6 (PG 3, 272, 537).

(3) Voir la notice d'A. BALLERINI dans *Sylloge monumentorum*, etc., t. I, p. 36. Reproduite dans Migne (PG 96, 1451-1460).

d'une manière spéciale dans la conception de la Vierge non seulement en accordant la fécondité à Anne la stérile, mais encore en faisant du fruit de son sein une créature nouvelle. Marie est née à la vie céleste, à la vie de la grâce en même temps qu'à la vie corporelle:

« Nous devons, dit l'orateur, célébrer cette fête (de la conception), dans laquelle le fondement a été posé, mais non avec des pierres; le temple de Dieu a été bâti, mais non de main d'homme; c'est le jour où la sainte Mère Théotocos a été conçue dans le sein d'Anne. *Avec le bon plaisir du Père et la coopération du Saint-Esprit vivifiant, le Christ, Fils de Dieu,* la pierre angulaire, s'est bâti lui-même ce temple, et lui-même y a établi sa demeure » (1).

On serait tenté de croire, en lisant ce passage, que Jean d'Eubée partageait l'erreur que saint André de Crète reprochait à certains de ses contemporains, et qu'il a enseigné que la Vierge Marie a été conçue virginalement, comme Jésus. Mais il n'en est rien. Notre orateur dit expressément que Marie a eu pour père Joachim (2). L'intervention de la Trinité sainte préparant au Verbe incarné un temple digne de lui doit s'entendre des dons de la grâce, qui ont été départis à Marie dès sa conception et qui ont fait d'elle une fille du ciel, au moment même où elle naissait de notre limon:

« Heureux et trois fois heureux êtes-vous, ô Joachim et Anne! Mais cent fois plus heureuse est la fille descendante de David, votre fille. *Car vous autres, vous êtes terre, mais elle est un ciel. Vous êtes terrestres,* tandis que c'est par elle que les fils de la terre deviennent habitants du ciel... » (3).

---

(1) JEAN D'EUBÉE, *Homil. in Conceptionem Deiparae*, 23 (PG 96, 1500 B) : « Ὀφείλομεν ἐπιτελεῖν τὴν πανήγυριν ταύτην, ἐν ᾗ οὐκ ἐκ λίθων ὁ θεμέλιος ἐτέθη, οὐδὲ ἐκ χειρῶν ἀνθρώπων ὁ ναὸς τοῦ Θεοῦ ᾠκοδομήθη, τουτέστιν, ἐν κοιλίᾳ συνελήφθη ἡ ἁγία μήτηρ ἡ Θεοτόκος, ἀλλ' εὐδοκίᾳ Πατρὸς καὶ συνεργείᾳ τοῦ παναγίου καὶ ζωοποιοῦ Πνεύματος, Χριστὸς ὁ Υἱὸς τοῦ Θεοῦ, ὁ λίθος ὁ ἀκρογωνιαῖος, αὐτὸς ᾠκοδόμησεν καὶ αὐτὸς ἐν αὐτῇ κατεσκήνωσεν ».

(2) Ibid., 21 (PG 96, 1496 B) : « Γυνὴ ἐξ ὀσφύος Ἰωακεὶμ καὶ γαστρὸς Ἄννης κυοφορηθεῖσα ».

(3) Ibid. (PG 96, 1477 B) : « Ὄντως μακάριοι καὶ τρισμακάριοι, Ἰωακεὶμ καὶ Ἄννα, μυριονταπλάσιον δὲ μακαριωτέρα ἡ ἀπόγονος καὶ θυγάτηρ Δαυΐδ, ἡ ἐξ ὀσφύος καὶ γαστρὸς ὑμῶν προερχομένη. Ὑμεῖς γὰρ γῆ ἐστε, αὐτὴ δὲ οὐρανός. Ὑμεῖς χοϊκοί, δι' αὐτῆς δὲ οἱ χοϊκοὶ ἐπουράνιοι ».

« *C'est que le Créateur lui-même a fait avec la terre vieillie un ciel nouveau et un trône qui défie les flammes. Il a transformé le vieil homme pour préparer au Verbe un séjour tout céleste.* Chantez au Seigneur un cantique nouveau. Terre, loue le Seigneur... Chantez et réjouissez-vous. *Car voici que le diable, tyran de notre nature, a été vaincu.* Voici qu'un trône, plus merveilleux que celui des chérubins est préparé sur la terre... Voici que le palais du roi céleste est bâti sans le secours des hommes... palais plus élevé que les cieux, plus large que toute la création » (1).

De toutes ces métaphores la même idée se dégage: La Vierge a été créée dans l'état de justice originelle. Elle est sans doute tirée du vieux limon, mais Dieu a transformé ce limon pour en faire le digne palais de son Verbe.

VIII. - Saint Taraise, patriarche de Constantinople († 806)

Nous avons de saint Taraise, patriarche de Constantinople († 806), une homélie pour la fête de la Présentation de Marie au temple, dans laquelle nous relevons le passage suivant:

« Prédestinée dès la création du monde, choisie parmi toutes les générations pour être le séjour immaculé du Verbe, et offerte au Tout-Puissant dans le temple saint, la Vierge n'est-elle pas digne d'honneur, pure et immaculée? *N'est-elle pas l'offrande immaculée de la nature humaine?* » (2).

Cette dernière expression: *l'offrande immaculée de la nature humaine*, porte, croyons-nous, l'idée de la sainteté originelle et de la pureté parfaite de Marie. D'autres épithètes, que lui donne l'orateur: *la fille de Dieu par excellence*, ἡ θεό-

---

(1) Ibid., 16, 17 (PG 96, 1485, 1488) : « Αὐτὸς ὁ Δημιουργὸς ἐκ τῆς παλαιωθείσης γῆς ἐποίησεν οὐρανὸν καινὸν καὶ θρόνον ἀκατάφλεκτον, καὶ τὸν παλαιωθέντα χοϊκὸν εἰς ἐπουράνιον παστάδα μετέβαλεν. . . Ἰδοὺ γὰρ νενίκηται ὁ τὴν ἡμετέραν φύσιν τυραννήσας διάβολος. Ἰδοὺ θρόνος θαυμαστότερος τοῦ χερουβικοῦ ἐπὶ γῆς ἑτοιμάζεται. . . Τοῦτο γὰρ τὸ ἄνευ τεχνιτῶν γηγενῶν ἑτοιμασθὲν παλάτιον, ὑψηλότερον τῶν οὐρανῶν, καὶ πλατύτερον πάσης τῆς κτίσεως ».

(2) Taraise de Constantinople, *Homil. in Praesent. Deiparae*, 13 (PG 98, 1497 A) : « Οὐχὶ τιμία καὶ καθαρὰ καὶ ἀμόλυντος καθέστηκε, καὶ προσφορὰ ἄμωμος τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως ».

παις, *l'Immaculée*, ἡ ἄμωμος, « qui a délivré Adam de la malédiction et payé la dette d'Eve » (1), suggèrent aussi l'exemption de la souillure originelle.

IX. - Théodore Abou Qourra († vers 820)

Le savant théologien melkite qui a nom Théodore Abou Qourra, évêque de Haran, nous a laissé à la fois des ouvrages en langue arabe et des opuscules en langue grecque. Il s'est dit lui-même disciple de saint Jean Damascène, bien qu'on puisse douter qu'il ait jamais assisté à ses leçons. Ses opuscules grecs, dont l'authenticité a été contestée par quelques critiques, cadrent bien, pour ce qui regarde la mariologie, avec les écrits de ses contemporains. La Vierge y est appelée *la toute sainte et tout immaculée fille de David* (2). C'est de son sang immaculé que le Fils de Dieu s'est formé un corps pur et exempt de toute souillure du péché (3). La mort de Marie n'a pas été une vraie mort; elle s'est endormie d'un sommeil extatique pareil au sommeil d'Adam pendant la création d'Eve (4). L'Abou Qourra grec paraît donc marcher dans la voie de la tradition byzantine et parler en fidèle disciple du docteur de Damas. Il n'en va pas de même de l'Abou Qourra arabe, tel, du moins, qu'il se présente à nous dans l'édition de ses oeuvres faite par Constantin Bacha (5).

Dans le VIe traité ou *mimar*, qui a pour objet l'incarnation et la rédemption, se lit le passage suivant:

« Le corps du Verbe incarné ne fut pas pris de la Vierge *avant que le Saint-Esprit n'eût purifié celle-ci de toute tache du péché.* Et le Fils éternel de Dieu a pris en elle ce corps

---

(1) Ibid., 9 (PG 98, 1492 D): « Σὺ τοῦ Αδὰμ τῆς κατάρας ἡ λύσις· σὺ τῆς Εὔας τοῦ ὀφλήματος ἡ πλήρωσις ». Voir aussi col. 1481, 1485, 1488.

(2) Théodore Abou Qourra, *Opuscula* (PG 97, 1488): « Ἡ παναγία καὶ πανάμωμος δαυϊδικὴ νεᾶνις ».

(3) Ibid. (PG 97, 1520).

(4) Ibid. (PG 97, 1593).

(5) Bacha C., *Oeuvres arabes de Théodore Abou-Cara, évêque de Haran*, Beyrouth.

de son sang pur, sans tache, immaculé et approprié par la descente de la divinité » (1).

Ce passage, où est niée si catégoriquement l'absolue sainteté de la mère de Dieu, est-il vraiment authentique? Il est permis d'en douter. On nous affirme que l'Abou Qurra qui a écrit en arabe est bien le même que celui qui a écrit en grec. Mais Constantin Bacha a tiré le texte arabe qu'il a publié d'un manuscrit copié en 1735. C'est une date bien tardive. A cette époque, l'opinion de certains Grecs modernes, d'après laquelle la Sainte Vierge aurait été purifiée du péché originel au jour de l'Annonciation, était assez courante en Orient. L'affirmation du copiste déclarant qu'il transcrit un manuscrit plus ancien ne suffit pas à faire disparaître tout soupçon légitime. Il y aurait lieu d'examiner la question de plus près, avant de porter un jugement définitif. Ce qui est sûr, c'est que, si le passage n'a pas été interpolé, la doctrine qu'il exprime est en désaccord avec l'enseignement commun des Byzantins du VIIIe-IXe siècle.

X. - *Saint Théodore Studite († 826)*

Comme nous l'avons dit plus haut (2), c'est à saint Théodore Studite, et non à saint Jean Damascène, qu'il faut attribuer l'homélie sur la nativité de Marie qui commence par les mots: Λαμπρῶς πανηγυρίζει ἡ κτίσις σήμερον (3). La doctrine de la conception immaculée de la Vierge s'y trouve exprimée sous diverses formes. D'après Théodore, Marie est le monde nouveau que Dieu a préparé pour recevoir le nouvel Adam. Avant de former le premier homme, Dieu lui avait élevé le magnifique palais de la création. Placé dans le paradis, l'homme s'en fit chasser par sa désobéissance, et il devint, avec tous ses descendants, la proie de la corruption. Mais celui qui est riche en miséri-

---

(1) GRAF G., *Die arabischen Schriften des Theodor Abû-Qurra, Bischofs von Haran*, Paderborn 1910, 182. Cf. BACHA C., *Un traité des oeuvres arabes de Théodore Abou-Qurra, évêque de Haran*, Tripoli de Syrie, 10.

(2) Voir p. 121.

(3) Editée par LEQUIEN parmi les oeuvres de saint Jean Damascène, PG 96, 679-698.

corde a eu pitié de l'oeuvre de ses mains, et il a décidé de créer un nouveau ciel, une nouvelle terre, une nouvelle mer pour servir de séjour à l'Incompréhensible, ***désireux de réformer le genre humain***, δι' ἀνάπλασιν τοῦ γένους. Quel est ce monde nouveau, cette création nouvelle (ἡ νεοφανὴς κτίσις)? C'est la bienheureuse Vierge, digne de toute louange:

« Elle est le ciel qui montre le soleil de justice, la terre qui produit l'épi de vie, la mer qui apporte la perle spirituelle... Que ce monde est splendide! Que cette création est admirable avec sa belle végétation de vertus, avec les fleurs odorantes de la virginité! ...Quoi de plus pur, quoi de plus irrépréhensible que la Vierge? Dieu, lumière souveraine et tout immaculée, a trouvé en elle tant de charmes qu'il s'est uni à elle substantiellement par la descente du Saint-Esprit... » (1).

« Marie est une terre sur laquelle l'épine du péché n'a point poussé. Tout au contraire, elle a produit le rejeton par lequel le péché a été arraché jusqu'à la racine. C'est une terre qui n'a point été maudite comme la première, féconde en épines et en chardons, mais sur laquelle est descendue la bénédiction du Seigneur; et son fruit est béni, comme dit l'oracle divin » (2).

C'est bien de la préservation du péché originel qu'il s'agit ici. Plus loin Théodore compare Marie au buisson ardent, absolument inaccessible (3); au bois incorruptible que le ver de la corruption peccamineuse n'a pas entamé (4). Marie est encore un paradis qui l'emporte sur l'ancien Eden:

« Elle est la nouvelle pâte de la divine réformation, les prémices toutes saintes du genre humain, la racine de la tige dont parle le prophète » (5).

---

(1) THÉODORE STUDITE, *In nativ. B. Mariae*, 4 (PG 96, 684 B): « Ἤδη τοιγαροῦν παρήχθη ἡ νεοφανὴς κτίσις τοῦ ἀχωρήτου ».

(2) Ibid. (PG 96, 685 A): « γῆ ἐστιν, ἐφ' ἣν τῆς ἁμαρτίας ἄκανθα οὐκ ἀνέτειλε... Γῆ ἐστιν, οὐχ ὡς ἡ πρότερον κατηραμένη..., ἀλλ' ἐφ' ἣν εὐλογία Κυρίου ».

(3) Ibid. (PG 96, 689 B): « Χαῖρε, βάτε, τὸ περίπλοκον θαῦμα, κατὰ στέρησιν ἄβατος τῇ ἁμαρτίᾳ ».

(4) Ibid. (PG 96, 693 C): « Χαῖρε, ξύλον ἄσηπτον, ἡ φθορᾶς ἁμαρτικῆς μὴ προσηκαμένη σκώληκα ».

(5) Ibid. (PG 96, 685 D): « Τὸ νέον φύραμα τῆς θείας ἀναπλάσεως, ἡ παναγία ἀπαρχὴ τοῦ γένους, ἡ ῥίζα τοῦ θεοφράστου κλάδου ».

Toutes ces métaphores excluent le péché originel et supposent la sainteté initiale. Nous les avons déjà rencontrées chez d'autres docteurs, spécialement chez saint André de Crète, dont Théodore s'inspire visiblement.

Dans son homélie sur la Dormition de la Vierge, Théodore exprime la même doctrine en termes plus voilés. Marie est appelée un fruit de bénédiction, un ciel terrestre, l'arche de la sainteté préparée par Dieu lui-même, la colombe toute immaculée. Elle est plus sainte que les saints, plus élevée que toute créature. Par elle la mort introduite par Eve a été vaincue (1).

XI. - Epiphane le Moine († début du IXe siècle)

Epiphane, moine et prêtre du couvent de Callistratos, à Constantinople, vivait à la fin du VIIIe siècle et au commencement du IXe (2). Il a écrit une *Vie de la Sainte Vierge*, qui résume assez bien les données historiques et légendaires familières aux Byzantins. Il affirme très clairement non seulement que Marie était « vraiment sainte » (τὴν ὄντως ἁγίαν), à l'époque où elle séjournait dans le temple (3); mais encore qu'elle était *par nature*, donc, dès sa conception et sa naissance, exempte de la concupiscence:

---

(1) IDEM, *Homil. in Dormit. Deiparae*, 1 (PG 99, 720 D) : « Ὁ ἐπίγειος οὐρανός ». Ibid. (PG 99, 721 A) : « Ἡ θεοκατασκεύαστος κιβωτὸς τοῦ ἁγιάσματος ». Ibid. (PG 99, 721 B) : « Ἡ πάναγνος περιστερά ». Ibid. (PG 99, 721 C) : « Εὐλογίας γόνος ». Ibid. (PG 99, 728 C) : « Ἁγίων ἁγιωτέρα καὶ πάντων ὑψηλοτέρα ». Ibid. (PG 99, 721 C) : « Πάλαι διὰ τῆς προμήτορος Εὔας ὁ θάνατος εἰσελθὼν ἐκοσμοκράτησε· νῦν δὲ τῇ μακαρίᾳ θυγατρὶ αὐτῆς ὁμιλήσας ἀποκέκρουσται, ἐκεῖθεν ἐκνικώμενος, ὅθεν τὸ κράτος εἰσεδέξατο ».

(2) L'obscurité qui planait sur cet Epiphane a été en partie dissipée par les recherches de trois critiques récents, qui se corrigent et se complètent mutuellement : VASILIEVSKIJ, dans le *Sbornik de la société impériale russe de Palestine*, IV, Διήγησις Ἐπιφανίου περὶ τῆς Ἱερουσαλὴμ καὶ τῶν ἐν αὐτῇ τόπων, XXVII-309 pages ; DRAESEKE J., *Der Mönch und Presbyter Epiphanios*, dans la *Byzantinische Zeitschrift* 4 (1891) 346-362. Cf. la note d'E. KURTZ, dans la même revue, 6 (1897) 214-217 ; DIEKAMP F., *Hippolytos von Theben*, Münster 1898, 134-145. Il paraît établi que l'Epiphane, auteur de la *Vie de la Sainte Vierge*, est distinct de l'auteur de la *Description des Lieux-Saints*, et que rien ne s'oppose à son identification avec l'auteur de la *Vie de S. André*.

(3) EPIPHANE LE MOINE, *De vita B. Virginis*, 6 (PG 120, 193 B).

« Sa virginité et sa chasteté, dit-il, étaient à l'abri des tentations et des luttes qu'éprouvent les femmes les plus vertueuses. *Elle tenait ces vertus de la nature, par un privilège qui l'élève au-dessus de toutes les femmes et de la nature humaine elle-même* » (1).

Si Marie n'a pas été soumise à la concupiscence, *à cette loi des membres*, qui est une des suites les plus humiliantes du péché d'origine et que certains Pères identifient pratiquement avec le péché originel lui-même, si cette immunité glorieuse découlait comme spontanément de sa nature, n'est-ce pas l'indice sûr que Dieu lui départit, dès sa conception, le don de la justice originelle?

XII. - Ecrivains inconnus

Parmi les écrivains dont l'histoire ne connaît jusqu'ici que le nom, mais qui appartiennent, selon toute vraisemblance, à la période patristique, nous signalerons:

1) Le mélode Georges, dont Pitra a publié une poésie liturgique, où Marie est appelée *seule immaculée*, ἡ ἄχραντος μόνη, et l'emporte en pureté sur toute créature. Elle est le *temple sanctifié de Dieu*, une terre sainte, la toison qui n'a point été imbibée par la corruption, πόκον ἄνικμον φθορᾶς (2). On sait que la terme de *φθορά* est un de ceux qu'emploient couramment les Byzantins pour indiquer le péché originel.

2) Le mélode Cosmas, distinct, d'après Pitra, du célèbre mélode de ce nom, qui fut évêque de Majuma en Palestine, auteur d'un poème sur la Dormition de la Vierge, où il est dit que Marie ne doit pas subir la corruption ignominieuse du tombeau, parce que Dieu, en vertu d'une prédilection, *a fait d'elle à l'avance une créature nouvelle*, c'est-

---

(1) Ibid., 10 (PG 120, 197 C): « Ἔχει καὶ ἑτέραν τινὰ ἔννοιαν, οὐκ ἀπᾴδουσαν τῆς πρώτης καὶ προτέρας ἡμῶν διηγήσεως, τουτέστιν· Ἄνδρα οὐκ ἐπιθυμῶ : ἀνδρὸς ἐπιθυμίαν οὐ κέκτημαι· οὐκ οἶδα θέλημα σαρκικῆς ἐπιθυμίας ἀνδρός· οὐ γὰρ ἔσχεν τὴν παρθενίαν καὶ τὴν ἐγκράτειαν κατ' ἀγῶνα, ὥσπερ τῶν γυναικῶν αἱ κοσμιώτεραι καὶ τὴν σωφροσύνην ἐπιμελούμεναι· ἀλλ' ἐκ φύσεως, ὅπερ ἐστὶν ἐξαίρετον πασῶν τῶν γυναικῶν, καὶ ξένον τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως ».

(2) Pitra, *Analecta sacra*, I, Paris 1876, 276. Le poème a été composé pour la Présentation de la Vierge au temple.

à-dire: avant le moment fixé ordinairement pour recevoir la grâce de la régénération: ὁ Θεὸς προανέπλασε κατ'ἐκλογήν (1). Cette ἀνάπλασις anticipée et privilégiée paraît bien s'identifier avec ce que nous appelons la conception immaculée.

3) Théodore l'Ermite, dont A. Ballerini a publié une homélie sur l'Annonciation (2). Marie y est appelée l'arche vivante et toute sainte de Dieu, qui n'a pas connu le déluge: le prix du rachat de nos fautes, ἀντίλυτρον τῶν πταισμάτων; la beauté de notre nature; celle par laquelle nous avons obtenu de participer à la nature divine, nous que la désobéissance avaient rendus difformes (3).

« Célébrons, ajoute l'orateur, nous les terrestres, en notre qualité de frères, celle qui est notre grand sujet de gloire auprès de Dieu; celle qui est l'ornement tout aimable de toute la création et qui s'est élevée de notre nature pécheresse. Ne sais-tu, disent les hommes à l'ange Gabriel, que notre race possède en elle le seul contrepoids à sa chute? Ensevelis dans les ténèbres de nos péchés, nous n'avons pas d'autre oeil lucide qu'elle seule pour contempler la Lumière sans déclin » (4).

Il est clair que Théodore sépare Marie de tout le reste du genre humain et suppose qu'elle a échappé à la contagion commune de notre nature pécheresse.

4) Le Pseudo-Epiphane, auteur d'une homélie *De laudibus sanctae Mariae Deiparae*, où nous relevons les expressions suivantes: « Anne enfanta la sainte fille Marie, ciel et temple du Verbe, épouse de la Trinité, plus belle que les chérubins et les séraphins, brebis sans tache, lis immaculé,

---

(1) Pitra, *op. cit.*, I, 528 : « Διότι ἔδει τὸ σκεῦος τῆς ζωῆς τῆς κοινῆς τὴν ἀτίμητον ῥεύσεως ὕβριν μὴ δέξασθαι, ὁ Θεὸς προανέπλασέ σε κατ' ἐκλογήν ».

(2) Ballerini A., *Sylloge*, II, 210-240.

(3) Théodore l'Ermite, *In Annunt. Deiparae*, 4 (éd. cit., 222-223) : « Ὑμνήσωμεν τὴν ὡραιότητα τῆς φύσεως ἡμῶν, δι'ἧς οἱ κακόμορφοι τῇ παρακοῇ θείας ἠξιώθημεν γενέσθαι φύσεως· ὑμνήσωμεν οἱ γηγενεῖς, τὸ μέγα ἡμῶν πρὸς Θεὸν καύχημα, καὶ τὸ ἐκ τῆς ἁμαρτωλοῦ ἡμῶν φίσεως ἀναβλαστῆσαν πάσης τῆς κτίσεως πολυπόθητον σέβασμα ».

(4) Ibid., 7 (éd. cit., 226-228) : « Οὐκ οἶσθας, ὅτι μόνην αὐτὴν τὸ γένος ἀντιστήριγμα τῆς καταπτώσεως ἐκτήσατο ; Μὴ γὰρ ἔχομεν οἱ ἐν σκότει τῶν πταισμάτων περιεχόμενοι ἄλλον φαίνοντα ὀφθαλμόν, δι' οὗ τὸ ἀνέσπερον φῶς ὀρεγόμεθα θεωρῆσαι, ἢ μόνην αὐτήν ; Οὐδαμῶς ». Cf. p. 220, 221, 224, 229, 234.

tenant le second rang après Dieu. Sa grâce n'a point de bornes: ἡ χάρις ἡ ἀπέραντος. C'est elle qui a relevé Eve de sa chute et ouvert à Adam le paradis fermé » (1).

XIII. - La fête byzantine de la conception d'Anne

C'est durant la période que nous étudions dans ce chapitre, c'est-à-dire entre le VIe et le IXe siècle, que s'est établie dans l'Eglise byzantine la fête de la conception d'Anne, dite aussi fête de la conception de Marie. Il importe à notre sujet de déterminer l'origine et l'objet de cette solennité, et de dire le rôle qu'elle a joué dans le développement de la doctrine de l'Immaculée Conception. Cela est d'autant plus nécessaire que certains théologiens occidentaux, défenseurs du privilège marial, ont exagéré la portée de l'argument tiré de cette fête. Celle-ci n'a pas eu, en Orient, la même importance que la fête latine du 8 décembre en Occident durant la longue controverse qui mit aux prises partisans et adversaires de l'Immaculée Conception.

Sur son origine, on est a peu près fixé de nos jours. Cette fête étant subordonnée à celle de la Nativité de la Vierge, n'a pu venir qu'après elle. Or, il est établi que la fête de la Nativité existait à l'époque du mélode saint Romanos, dont on possède un cantique sur cette solennité, c'est-à-dire vers le milieu du VIe siècle. En fait, c'est un bon siècle plus tard, vers la fin du VIIe siècle, ou au début du VIIIe, que nous trouvons le premier témoignage authentique de l'existence d'une fête de la Conception d'Anne. Ce témoignage est le canon de saint André de Crète (660 ?-740) *in Conceptionem sanctae ac Dei aviae Annae* (2), qui commence par ces mots:

---

(1) PG 43, 488, 489, 492, 493, 496, 501. Nous n'avons trouvé aucun texte intéressant dans les autres homélies apocryphes attribués aux Pères des quatre premiers siècles, mises à part celles du Pseudo-Grégoire le Thaumaturge, qui ne sont que des pots pourris. Malgré sa réelle beauté, l'homélie *De Simeone et Anna*, mise sous le nom de *Méthodius de Tyr* et peut-être composée par saint Méthode de Constantinople (842-847), ne fournit que des formules implicites. Rien dans les homélies *In Occursum Domini* mises sous les noms de Cyrille de Jérusalem et de Grégoire de Nysse, PG 33, 1187-1204, et 46, 1151-1182.

(2) PG 98, 1305-1316.

« Nous célébrons aujourd'hui, ἑορτάζομεν, ta conception, ô pieuse Anne, parce que, délivrée des liens de la stérilité, tu as conçu Celle qui a contenu Celui qui n'est contenu nulle part ».

La première homélie que nous possédions sur la fête est à peu près contemporaine: c'est celle de Jean, évêque d'Eubée, qui vivait du temps de saint Jean Damascène (1). Jean d'Eubée nomme la fête de la Conception d'Anne la première de toutes les fêtes dans l'ordre chronologique; mais il reconnaît que, de son temps, elle n'était pas encore universelle (2). Quelque temps plus tard, à l'époque de Photius, la fête paraît avoir conquis droit de cité dans tout l'empire byzantin, et elle est peut-être une fête chômée; car c'est fort gratuitement que certains liturgistes ne lui font accorder ce titre que par la constitution de l'empereur Manuel Comnène, datée de 1166 (3). Cette constitution contient une énumération des fêtes chômées, mais il ne s'ensuit pas que toutes les fêtes énumérées reçoivent alors pour la première fois cette dignité. Ce qui nous fait dire qu'à l'époque de Photius la fête était déjà universelle dans l'Eglise grecque, c'est d'abord le nombre des discours sur ce sujet qui nous sont parvenus: quatre homélies de Georges de Nicomédie, une homélie de saint Euthyme, patriarche de Constantinople († 917), une homélie de Pierre d'Argos, sans parler du canon de Cosmas Vestitor (P G, t. CVI, col. 1005 - 1012). Dans sa Ière homélie, Georges de Nicomédie déclare positivement que la fête de la Conception est au nombre des grandes fêtes; bien plus, qu'elle vient en tête des autres non seulement par l'ordre chronologique, mais aussi par son objet, et qu'il faut la célébrer à ce titre, sans faire attention à son introduction tardive dans le cycle liturgique (4). Par ailleurs, on sait par le calendrier napolitain du IXe siècle, que la fête était célébrée, à cette époque,

---

(1) PG 96, 1459-1500.

(2) JEAN D'EUBÉE (PG 96, 1477) : « Εἰ καὶ μὴ παρὰ τοῖς πᾶσιν (il n'y a pas simplement : πᾶσιν, mais : τοῖς πᾶσιν) γνωρίζεται ».

(3) PG 133, 750.

(4) GEORGES DE NICOMÉDIE, *Homil. I in Concept.* (PG 100, 1353): « Τὴν σήμερον ἀγομένην πανηγυρίζοντες ἑορτήν, οὐχ ὡς ὕστερον προσευρημένην, μᾶλλον δέ, ὡς τῇ τάξει, οὕτω καὶ τοῖς πράγμασι προτιθεμένην ». Cf. *Homil. II in Concept.* (PG 100, 1355).

dans l'Italie byzantine. Dans le Ménologe exécuté par ordre de l'empereur Basile II, en 984, la fête de la Conception est signalée à sa place, au 9 décembre (1). Certains la découvrent dans le *Nomocanon* de Photius, sans faire attention que le scholion où elle est indiquée, dû à la plume de Balsamon, renvoie à la constitution de Manuel Comnène. C'est fort gratuitement que d'autres veulent la faire remonter au VIᵉ siècle, ou même antérieurement aux schismes nestorien et monophysite, sous prétexte qu'elle est signalée dans le *typicon*, dit de saint Sabbas, et que les Nestoriens et les Monophysites, qui célèbrent la fête du 9 décembre, n'ont pu l'emprunter à l'Eglise byzantine orthodoxe, après leur séparation. Le *typicon* ne prouvera rien, tant qu'on n'aura pas trouvé l'édition contemporaine de saint Sabbas; car il est sûr que dans l'état où il nous est parvenu, il a subi de fortes retouches. Quant aux emprunts faits par les sectes dissidentes à l'Eglise impériale sur des matières étrangères aux points controversés, ils sont incontestables, spécialement dans le domaine du culte marial. L'inverse, du reste, a pu aussi se produire. Les théologiens et les prédicateurs monophysites ont rivalisé de zèle avec les orthodoxes pour célébrer les gloires de la Toute-Sainte.

Mais quel est l'objet de la fête grecque du 9 décembre? On a beaucoup discuté là-dessus, et les discussions n'ont pas peu contribué à embrouiller la question, au lieu de l'éclaircir. Les deux opinions extrêmes, celle qui limite l'objet de la fête à la conception active d'Anne, et celle qui le fixe à la conception passive, au point de faire d'emblée de la fête grecque une fête de l'Immaculée Conception de tout point identique à la fête catholique après la définition de 1854, sont également fausses. La vérité est plus complexe, comme il ressort tant des dénominations que reçoit la fête dans les livres liturgiques et les sermonaires, que du contenu même des textes liturgiques et oratoires.

Examinons tout d'abord les titres. Le premier et le plus ancien paraît être celui-ci: Εἰς τὸν χρηματισμὸν (ou: εὐαγγελισμὸν) τῆς συλλήψεως τῆς ἁγίας Θεοτόκου, que porte la Ière

(1) PG 117 A, 196.

homélie de Georges de Nicomédie; ou bien cet autre, qui lui est équivalent: Εἰς τὸν εὐαγγελισμὸν τῶν ἁγίων δικαίων Ἰωακεὶμ καὶ Ἄννης, qui se trouve en tête de l'homélie de Jean d'Eubée. Ce dernier orateur détermine ainsi l'objet de la fête: « La première de toutes les grandes fêtes est celle en laquelle Joachim et Anne reçurent l'annonce de la naissance de la Tout-Immaculée Marie, mère de Dieu » (1). Plusieurs ménologes et synaxaires mettent aussi en première ligne *l'annonciation de la conception* et de la naissance de Marie de ses parents stériles (2). La même phrase est répétée dans le Ménologe contenu dans le *Cod. Medico-Laurentianus* 787, écrit en 1050 (3). Le Ménologe de l'empereur Basile II débute par cette phrase:

« Notre Dieu et Seigneur voulant se préparer un temple vivant et une maison sainte pour en faire son séjour, envoya son ange aux justes Joachim et Anne, qu'il choisit pour les parents de sa Mère selon la chair » (4).

Ainsi la fête grecque est appelée, à l'origine, non la fête de la conception active d'Anne, ni la fête de la conception passive de Marie, mais *l'annonce de la conception de la mère de Dieu faite par un ange, de la part de Dieu, à Joachim et à Anne.* C'est cette annonciation miraculeuse, calquée sur l'annonciation de la conception de saint Jean-Baptiste, dans l'Evangile de saint Luc, que raconte le Protévangile de Jacques (5).

Elle paraît avoir déterminé primitivement l'introduction de la fête du 9 décembre, comme le récit de saint Luc détermina la création de la fête de la conception de saint Jean-

---

(1) Jean d'Eubée (PG 96, 1473: « Πρώτη πασῶν τῶν εὐσήμων ἑορτῶν, ἐν ᾗ ἐδέξαντο εὐαγγέλια Ἰωακεὶμ καὶ Ἄννα τῆς γεννήσεως τῆς παναχράντου καὶ θεοτόκου Μαρίας ».

(2) Cf. le *Synaxaire* inséré au milieu du canon de saint André de Crète, (PG 96, 1313) : « Ταύτην τὴν ἡμέραν πανηγυρίζομεν, ὡς ἀνάμνησιν ἔχουσαν τῶν ὑπ'ἀγγέλου δοθέντων χρησμῶν, τὴν ἁγίαν σύλληψιν εὐαγγελισαμένου τῆς ἁγνῆς θεομήτορος ».

(3) Delehaye H., *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, 290, en note.

(4) PG 117, 195, et Delehaye, *op. cit.*, 290.

(5) Amann E., *Le Protévangile de Jacques et ses remaniements latins*, Paris 1910, 99-100.

Baptiste, le 23 septembre (1). Entre ces deux fêtes la similitude est complète dans la liturgie grecque pour ce qui regarde l'objet premier et direct; et cet objet est suffisant pour légitimer un culte spécial. Il explique suffisamment pourquoi la conception de Jean-Baptiste, dans la même liturgie, est qualifée de *sainte*, ἁγία, de *divine*, θεία, de *glorieuse*, ἔνδοξος, toutes épithètes qui sont également données à la conception de Marie et qui, par elles-mêmes, on le voit, seraient insuffisantes à prouver que les Byzantins admettaient la conception immaculée. Saint Jean-Baptiste est appelé une *lampe préparée par Dieu*, ὁ θεοσκεύαστος λύχνος, tout comme Marie est nommée un paradis planté par Dieu, παράδεισος θεοφύτευτος, ou un rejeton divin, θεόπλαστος.

Mais ce serait une erreur de croire que l'objet total de la fête a été limité à l'*annonce* de la conception. Il a embrassé aussitôt et en même temps deux autres points de vue: le fait de la conception active dans un sein stérile, et le terme de cette conception active, c'est-à-dire la conception passive ou Marie conçue. C'est ce qui nous explique pourquoi les en-têtes des homélies, comme les titres des synaxaires, sont indifféremment: *Pour la conception d'Anne, fête de la conception d'Anne* (IIe homélie de Georges de Nicomédie, homélie d'Euthyme, titre du Ménologe de Basile) ou bien: *Pour la conception de la Mère de Dieu, fête de la conception de la Mère de Dieu* (homélie de Pierre d'Argos dans un manuscrit de la bibliothèque Barberini; IIIe homélie de Georges de Nicomédie; titre de la fête dans le *Nomocanon* et dans la constitution de Manuel Comnène). Il est donc faux de dire, comme on le répète communément, que le titre de la fête soit exclusivement celui-ci: *Fête de la conception d'Anne.* Si ce titre a prévalu, en fait, dans les éditions modernes des livres liturgiques, l'autre titre: *Fête de la conception de la Mère de Dieu* était fréquent pendant tout le moyen-âge non seulement en pays grec, mais aussi en pays slave.

Et cela n'a rien d'étonnant, puisque si des titres des pièces nous passons à leur contenu, nous constatons ce fait indéniable qu'aussi bien dans les textes liturgiques que dans les documents oratoires, la conception passive, c'est-à-dire

(1) *Ménologe de Basile*, Ie partie (PG 117, 68).

Marie conçue, Marie venant à l'existence, tient beaucoup plus de place que l'annonce miraculeuse de la conception, ou le miracle de la conception active réalisé dans un sein stérile. Et cela était inévitable. Du moment qu'il s'agissait de la venue à l'existence de la mère de Dieu, c'est principalement sur sa personne que devait se porter la pensée des poètes sacrés, comme celle des orateurs. Le reste n'est qu'accessoire, comme il est facile de s'en convaincre en parcourant les textes. La liturgie parle continuellement de la *conception de la Mère de Dieu*, de la *conception de la Vierge tout-immaculée*, ἡ σύλληψις τῆς ὑπεραμώμου παρθένου, de la *sainte conception de la Théotocos*, de la *vénérable conception de la seule pure*, ἡ σεπτὴ σύλληψις τῆς μόνης ἁγνῆς, et elle célèbre en termes magnifiques celle qui est conçue. Les orateurs font de même, et non pas seulement les plus récents mais les tout premiers (1).

Que conclure de là? Ceci que l'objet de la fête grecque est complexe et qu'on peut y distinguer trois points de vue: 1) l'annonce de la conception par un ange; 2) le miracle de la conception active dans un sein stérile; 3) la conception passive, la venue à l'existence de la future mère de Dieu.

Le premier élément a sans doute déterminé l'introduction de la solemnité dans le cycle liturgique; car ce n'est point pour un motif d'ordre dogmatique; ce n'est point expressément pour célébrer l'exemption de Marie de la faute originelle que la fête a été établie; c'est simplement pour compléter le cycle des fêtes mariales (2). *Le Protévangile de*

---

(1) Voir le texte de Jean d'Eubée cité plus haut, p. 127. Dans l'homélie du patriarche Euthyme (voir plus loin p. 181), le miracle qui a fait cesser la stérilité d'Anne n'est pas signalé. La pensée de l'orateur ne s'arrête que sur Marie. La fête du 9 décembre est pour lui la première de toutes, celle où l'humanité a reçu la substance et le principe des bienfaits divins: « Ταύτην οὖν τὴν ἡμέραν οὐχ ὡς πρώτην ἁπάντων ἑορτῶν εἰσδεξόμεθα ; οὐχ ὡς τὸ κεφάλαιον ἡμῖν τῶν ἀγαθῶν προξενίσουσαν ἐναγκαλισόμεθα » ; et si Georges de Nicomédie appelle la même fête non seulement la première de toutes, mais la *base et le fondement des autres* « οἷον βάσις καὶ κρηπὶς αὐταῖς ὑποτεθειμένη », *Homil. II in Conceptionem* (PG 100, 355), c'est certainement à cause de la conception passive, à cause de la venue à l'existence de la Mère de Dieu.

(2) Il est remarquable que la première fête de la conception de Marie célébrée au XIe siècle, en Angleterre et en Normandie, avait pour objet

Jacques fournissait le thème premier aux allures historiques: l'annonce par un ange de la conception miraculeuse. Mais les deux autres éléments se sont unis spontanément et naturellement à ce noyau primitif, et c'est le troisième qui, en fait, a toujours occupé la place principale dans la pensée des poètes et des orateurs. Prêtant peu d'attention aux données plus au moins légendaires qui ont accompagné le fait de la conception, ils ont célébré surtout la venue à l'existence de la future mère de Dieu, et dans la mère ont aperçu déjà le Fils et son oeuvre rédemptrice. Ils ont parlé d'une intervention toute spéciale de la Trinité sainte pour préparer le palais du Verbe fait chair. La fête leur a fourni l'occasion de manifester leur croyance à la sainteté perpétuelle de la Toute-Sainte. C'est bien, en fait, la Vierge immaculée, exempte de toute souillure dès le premier instant de son existence, façonnée par Dieu avec des attentions spéciales dans un sein stérile, qu'ils ont chantée et louée. Tel a été le rôle dogmatique de la fête de la Conception en Orient. Elle n'est pas née; elle ne s'est pas développée sous l'influence de préoccupations théologiques, au milieu de luttes et de controverses, comme cela s'est produit en Occident. C'est un phénomène de la piété mariale éclos en son temps, et qui a tout naturellement donné occasion à des manifestations d'ordre dogmatique, notamment à des déclarations expresses sur la sainteté initiale de la Mère de Dieu, doctrine admise bien avant la fête. Et comme la doctrine, la fête n'a jamais été l'objet d'aucune controverse, du moins pendant toute la période byzantine. Du point de vue liturgique et quant à leur origine, la fête de la conception d'Anne et la fête de la conception de saint Jean-Baptiste se ressemblent; mais du point de vue théologique, et quant à leur terme, et quant à leur objet principal, et quant aux manifestations doctrinales auxquelles elles ont donné lieu, elles diffèrent autant que Marie diffère de Jean, que la Mère de l'Epoux de l'ami de l'Epoux.

---

au moins partiel l'annonce miraculeuse de la naissance de Marie : ce qui trahit sans nul doute une influence orientale. Cf. Le Bachelet, article *Immaculée Conception en Occident*, dans le *Dict. théol. cath.*, VII, 990-994.

XIV. - Les textes liturgiques

On trouve dans les divers livres liturgiques de l'Eglise byzantine bien des passages exprimant d'une manière plus ou moins claire la perpétuelle et absolue sainteté de la Mère de Dieu. De ces passages nous avons déjà produit quelques-uns en parlant de Romanos le Mélode et d'André de Crète. Nous n'avons que peu de chose à ajouter sur ce sujet. C'est un fait digne de remarque que les textes liturgiques, tout en donnant à la Toute-Sainte les éloges les plus magnifiques, fournissent rarement une formule satisfaisante de la doctrine de la conception immaculée. Ils restent presque toujours dans le vague et l'indéterminé. Les témoignages implicites y abondent, mais les explicites y sont très rares. Cela ne signifie point que ceux qui les ont écrits ne croyaient point d'une foi explicite à la sainteté originelle de Marie, puisque la majeure partie d'entre eux sont dus à la plume de mélodes ayant vécu entre le VIIe et le Xe siècle, et que parmi ces mélodes, saint Jean Damascène, saint Théodore Studite et son frère Joseph de Thessalonique occupent une place d'honneur. Mais cela vient de ce que l'absolue et perpétuelle sainteté de la Mère de Dieu ne faisait de doute pour personne; que c'était un axiome pour la pensée byzantine, et que dès lors, on ne songeait point à la formuler en termes techniques. Appeler Marie la *Toute-Sainte*, ἡ παναγία, la *Tout-Immaculée* leur suffisait. A nous ces épithètes ne suffisent que dans la mesure où nous avons par ailleurs des témoignages plus précis de la croyance de ceux qui les ont employées. En d'autres termes, la plupart des textes empruntés aux livres liturgiques considérés en eux-mêmes ne nous livrent que des formules implicites de la doctrine. Pour recevoir une valeur et une clarté plus grandes, ils ont besoin d'être insérés dans la chaîne de la tradition exprimée dans d'autres documents.

A propos des *épithètes mariologiques*, un choix sévère s'impose au théologien. Plusieurs visent directement la virginité corporelle de Marie et n'ont rien à voir avec la doctrine de la conception immaculée. On ne peut accorder une grande valeur théologique aux épithètes simplement affirmatives ou

négatives disant de Marie qu'elle est toute sainte et toute pure, vu que la liturgie grecque prodigue ces épithètes à d'autres qu'à la Mère de Dieu. Qu'on en juge par un exemple. Dans l'office du 14 novembre en l'honneur de sainte Cécile, celle-ci est appelée « le sanctuaire tout saint du Christ », Χριστοῦ πανάγιον τέμενος, « le temple très pur du Christ », Χριστοῦ ναὲ καθαρώτατε, « un jardin fermé et une fontaine scellée », κῆπος κεκλεισμένος, πηγὴ ἐσφραγισμένη, « le jardin divin et tout fleuri du Roi des vertus », εὐανθής τε καὶ θεῖος παράδεισος τοῦ βασιλέως τῶν δυνάμεων. Elle porte une âme immaculée et un corps très chaste, ψυχὴν ἀμόλυντον φέρουσαν καὶ σῶμα καθαρὸν καὶ ἁγνότατον.

Les épithètes affirmatives ou négatives employées par antonomase avec l'article comme: la *Toute-Sainte*, ἡ παναγία, la *Tout-Immaculée*, ἡ πανάχραντος, ont plus de poids, mais pourraient, à la rigueur, s'entendre de l'absence de faute personnelle. Certaines épithètes exclusives n'échappent pas à cet inconvénient, bien qu'elles insinuent davantage l'exemption de la souillure originelle: telles celles-ci: *la seule Toute-Sainte*, ἡ μόνη παναγία; *la seule Tout-Immaculée*, ἡ μόνη πανάχραντος, ἡ μόνη πανάμωμος, *la seule bonne*, ἡ μόνη ἀγαθή. Les épithètes qui, selon nous, voisinent le plus l'expression explicite de la conception immaculée sont les suivantes: *la Bénie*, ἡ εὐλογημένη, *la seule Bénie*, ἡ μόνη εὐλογημένη, *la toujours Bénie*, ἡ ἀεὶ εὐλογημένη. La bénédiction, en effet, s'oppose à la malédiction, c'est-à-dire au péché originel, suivant la terminologie des théologiens grecs, qui est aussi la terminologie des pièces liturgiques. Dire de Marie qu'elle est *la Bénie par excellence*, *la seule Bénie*, *la toujours Bénie*, équivaut à affirmer qu'elle n'est jamais tombée sous la malédiction, ἀρά, κατάρα, qui frappe tous les descendants d'Adam.

En dehors des épithètes proprement dites, on trouve dans les livres liturgiques d'autres expressions qui suggèrent fortement l'idée dogmatique de la sainteté initiale et de la préservation de la faute originelle. La liturgie byzantine attribue avec une particulière insistance à la médiation de Marie les divers effets de la rédemption opérée par Jésus et en particulier la délivrance de la faute originelle et de la malédiction primitive. Voici quelques passages:

« Vierge toute sainte, c'est toi qui as délivré le genre humain

de la condamnation originelle: Παναγία παρθένε, ἡ τὸ γένος τῶν ἀνθρώπων ῥυσαμένη προγονικῆς ἀποφάσεως » (1).

« Vierge immaculée tout irrépréhensible, tu as lavé la souillure de notre nature en enfantant le Christ, le seul Immaculé: ῥύπον τὸν τῆς φύσεως ἡμῶν, Χριστὸν κυήσασα τὸν μόνον ἄχραντον, σοφῶς ἀπέπλυνας, ἄχραντε θεοτόκε παναμώμητε » (2).

« Tu as renouvelé notre nature corrompue par la transgression, ô la Bénie entre les femmes toute pleine de grâce, en enfantant celui qui renouvelle toutes choses: φθαρεῖσαν τὴν ἡμῶν ἐκ παραβάσεως οὐσίαν ἀνεκαίνισας, τὸν καινίζοντα τὰ πάντα κυήσασα, ἐν γυναιξὶν εὐλογημένη θεοχαριτώτατε » (3).

« Le pommier odorant a fleuri, la rose divine s'est épanouie (il s'agit de Marie) et la puanteur de notre péché a disparu: ἤνθησε τὸ μῆλον τὸ εὐῶδες, τὸ ῥόδον τὸ θεῖον πεφανέρωται, καὶ τὸ δυσῶδες ἔπαυσε τῆς ἁμαρτίας ἡμῶν » (4).

« Salut, délivrance de la malédiction: Χαῖρε, λύσις τῆς ἀρᾶς » (5).

D'autres passages font allusion à la sanctification de Marie dans le sein maternel et à l'intervention spéciale de Dieu en sa faveur, mais ne précisent pas suffisamment le moment de cette sanctification. Nous savons, par ailleurs, que ce moment est le premier de l'existence de Marie. Dans l'office du 9 décembre, la Vierge est saluée comme le tabernacle sanctifié du Très-Haut; comme la maison que la Sagesse se bâtit à elle-même; comme le *temple saint qu'Anne reçoit dans son sein:* τὸν ναὸν τὸν ἅγιον ἐν τῇ κοιλίᾳ σου εἰσδεχομένη. Ailleurs, elle est déclarée une fille sainte donnée à Anne en vertu de la promesse, *le fruit glorieux d'une semence sainte*, le trésor sanctifié du Seigneur (6). Si elle est morte, c'est pour être conforme à Jésus, se soumettre comme lui à la loi de la nature mortelle et confirmer la vérité de l'In-

---

(1) *Office du 15 août*, à l'Orthros, stichère 1.

(2) *Ménées*, 15 septembre, ode 8.

(3) *Ménées*, 18 février, ode 6.

(4) Vigile de la nativité de la Vierge, 7 septembre, ode 8.

(5) Expressione très fréquente.

(6) « Τὴν δοθεῖσαν αὐτῇ ἐξ ἐπαγγελίας ἁγίαν θυγατέρα — ἡγιασμένον κειμήλιον Κυρίου — σπέρματος ἁγίου καρπὸς εὐκλεής ». *Office du 21 novembre :* Présentation au temple de la Vierge.

carnation (1). Au demeurant, son corps fut inaccessible à la corruption (2), et sa dormition est qualifiée d'immortelle (3).

XV. - La typologie mariale

Les homélies patristiques et les textes liturgiques abondent en figures et types de Marie, enpruntés surtout à l'Ancien Testament. A quoi les Pères grecs n'ont-ils pas comparé Marie? On ne saurait voir, évidemment, dans ces ingénieuses comparaisons, de vrais types prophétiques. Ce ne sont que des accommodations plus ou moins heureuses. Leur portée doctrinale ne dépasse pas, sauf exception, la valeur d'un témoignage implicite. Un grand nombre visent directement non la sainteté mais la maternité virginale. On peut distinguer:

1) *Les figures empruntées aux objets sacrés du culte judaïque:* Marie est le tabernacle, le temple, la table des pains de proposition, l'encensoir, le candélabre à sept branches, l'arche d'alliance, le Saint des Saints, le propitiatoire, l'urne contenant la manne, etc.

2) *Les types empruntés à l'histoire biblique:* Marie est comparée au paradis terrestre, au firmament, à l'arbre de vie, à la terre vierge dont fut formé le premier homme, à l'arche de Noé, à l'échelle de Jacob, au buisson ardent, à la toison de Gédéon.

3) *Les types empruntés aux écrits prophétiques:* Marie est représentée par la montagne de Sion, par les pinces qui tiennent le charbon ardent dont sont purifiées les lèvres d'Isaïe; par la nuée légère annonçant la pluie; par le livre fermé d'Isaïe; par la porte réservée au roi, dont parle Ezéchiel; par la montagne d'où se détache la pierre qui renverse la statue aux pieds d'argile, d'après la vision de Daniel.

---

(1) « Καὶ σέ, θεομῆτορ, νόμῳ φύσεως θανεῖν εὐδόκησεν, ἵνα μὴ τοῖς ἀπίστοις φαντασία νομισθῇ ἡ οἰκονομία ». *Office du 15* et *du 17 août*, à l'Orthros.

(2) « Σῶμά σου τῇ φθορᾷ ἀπρόσιτον ὑπῆρξε ». *Office du 17 août*, à Vêpres.

(3) « ' Η κοίμησίς σου ἀθάνατος ». *Office du 15 août*, à l'Orthros.

4) *Les types empruntés à des personnages de l'Ancien Testament*, comme Judith, Esther, etc.

Tout bien examiné, il faut reconnaître que les documents liturgiques, considérés en eux-mêmes, sont loin d'avoir la même netteté que ceux que fournissent les théologiens et les prédicateurs. Ils constituent une preuve subsidiaire, qu'il ne faut point séparer des témoignages plus explicites, fournis par les écrits théologiques.

CHAPITRE V

LA DOCTRINE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DANS LES ÉGLISES NESTORIENNE ET MONOPHYSITES

Depuis les schismes qui ont séparé de l'Eglise catholique, au cours du v[e] siècle, bon nombre de chrétientés orientales, la théologie mariale, comme, du reste, la théologie tout court, n'a guère fait de progrès dans ces Eglises. Le plus clair de leur activité doctrinale a été absorbé par la polémique autour du problème de l'union des deux natures en Jésus-Christ. Ce n'est qu'accidentellement que leurs théologiens se sont arrêtés à scruter et à contempler les grandeurs de la Vierge mère de Dieu. Qu'il s'agisse des Nestoriens, adversaires du concile d'Ephèse, ou des Monophysites, rebelles au concile de Chalcédoine, on peut dire que leur doctrine mariale date du v[e]-vi[e] siècle et concorde, pour l'ensemble, avec la mariologie byzantine de la même époque. S'il y a eu un enrichissement, c'est dans le domaine du culte: textes liturgiques, calendrier des fêtes mariales. Contrairement à ce que certains théologiens ont affirmé bien souvent, les emprunts d'ordre liturgique entre les Eglises orientales, séparées sur le terrain du dogme, ont été fréquents. A l'époque où se sont produits les schismes, c'est-à-dire au v[e] siècle, il n'existait qu'une seule fête annuelle de la Vierge, la fête primitive, dite *Mémoire de sainte Marie*, dont la date variait selon les régions. Or, c'est un fait que, de nos jours et depuis longtemps, toutes les Eglises orientales célèbrent les grandes fêtes mariales de la Conception, de la Nativité, de l'Annonciation et de la Dormition, sans parler de fêtes secondaires propres à chacune d'elles (1). C'est que les Orientaux en général, y compris les disciples de Nestorius, ennemis de l'expression *Théotocos*, ont rivalisé de piété et de dévotion envers la mère du Seigneur.

Sur la question particulière de la conception immaculée ou, si l'on veut, de l'absolue et perpétuelle sainteté de Marie,

(1) L'Eglise copte, par exemple, a 32 fêtes mariales.

il n'y a jamais eu dans ces Eglises, pas plus que dans l'Eglise byzantine jusqu'au xve siècle, je ne dis pas de controverse, mais même d'attention arrêtée. Ils ont couramment cru et affirmé la parfaite pureté et sainteté de la mère du Sauveur, au moins à partir de l'Annonciation. Nous disons: *au moins à partir de l'Annonciation*, parce que certains de leurs théologiens, comme nous le verrons, ont parlé, tout comme pas mal de docteurs byzantins, d'une *purification* de la Vierge par le Saint-Esprit, au moment de l'Incarnation, en des termes qui sont parfois inconciliables avec la doctrine de la conception immaculée.

Nous ne connaissons, sans doute, que d'une manière très imparfaite la littérature théologique de ces chrétientés orientales, nestoriennes ou monophysites, qui ont écrit en copte, en ghèz, en syriaque ou en arabe. Beaucoup d'ouvrages ont disparu sans retour. Ceux qui nous restent encore sont en grande partie inédits. Cependant, il ne semble pas que, sur la mariologie en général et sur la question de la conception immaculée, en particulier, les inédits nous réservent des découvertes sensationnelles. Voilà plus d'un siècle que les divers groupes des Orientaux unis ont été à même de nous livrer des témoignages, sur le dogme défini par Pie IX, qu'ils ont pu glaner dans leur liturgie et leur littérature respectives. Or, ce qu'ils nous ont fourni jusqu'ici est plutôt maigre. On n'y trouve guère que des affirmations plus ou moins implicites et presque rien qui égale les formules explicites ou équivalentes cueillies sur les lèvres des orateurs byzantins. De la vérité de ce que nous affirmons le lecteur pourra se convaincre, après avoir parcouru ce que nous allons lui mettre sous les yeux et qui représente ce que nous avons trouvé de plus clair sur le sujet.

I. - La doctrine des Nestoriens

Nous avons vu que Nestorius, tout en refusant à Marie le titre de *Théotocos*, n'était pas loin d'affirmer explicitement son exemption de la faute originelle (1). Ceux qui dans la

---

(1) Voir plus haut, p. 86-87.

suite des siècles se sont réclamés de lui ont toujours manifesté une grande piété à l'égard de la mère du Sauveur, au point qu'un protestant anglais du XIX[e] siècle, après avoir parcouru leurs livres liturgiques, a découvert qu'ils avaient une véritable propension à la *mariolâtrie* (1). Comme nous l'avons déjà dit, les controverses sur le mystère de l'Incarnation ont laissé intact chez tous les Orientaux le culte marial. Loin de diminuer avec le temps, ce culte s'est développé chez les Nestoriens comme chez les autres. On trouve dans leurs livres liturgiques la plupart des formules implicites, d'où l'on peut tirer par voie de raisonnement l'idée de la conception immaculée. Il ne faut pas oublier que saint Ephrem est un de leurs Pères les plus vénérés. Dans les écrits de théologiens nestoriens publiés jusqu'ici, nous n'avons rien trouvé qui fût contraire à la doctrine du grand docteur d'Edesse sur la parfaite sainteté de la Vierge. Les épithètes de *sainte*, d'*immaculée* accompagnent constamment son nom, comme chez les autres Orientaux. Dans les hymnes composées par un de leurs poètes, Georges Warda d'Arbèles, qui vivait dans la première moitié du XIII[e] siècle, hymnes qui ont été insérées dans les offices liturgiques, on trouve des expressions suffisamment claires de la doctrine catholique. C'est ainsi que dans une hymne sur la conception de la Vierge, le poète salue en Marie « *Celle qui seule a échappé au déluge universel du péché* et qui est restée intacte comme jadis la toison de Gédéon » (2). Dans une autre hymne se lit le passage suivant:

« Qui pourrait dignement concevoir par la pensée et exprimer par la parole la grandeur de cette Vierge intègre et immaculée, *sainte et sanctifiée dans sa conception même*, destinée qu'elle était, dès le sein de sa mère, à devenir l'arche, l'autel, le temple, le palais, le trône du Dieu éternellement vivant? Le vautour ne l'a pas aperçue; il ne l'a pas étreinte dans ses serres; l'esprit rôdeur ne l'a pas rencontrée » (3).

---

(1) Percy Badger G., *The Nestorians and their Rituals*, II, Londres 1832, 70.

(2) Cf. *Pareri dell'episcopato cattolico sulla definizione dommatica dello immacolato concepimento della B. Vergine Maria*, IV, Roma 1854, 179.

(3) Percy Badger G., *op. cit.*, II, 51-52. Le patriarche catholique de Babylone, qui rapportait, en 1850, le témoignage de Georges Warda, ex-

Pour apprécier à leur juste valeur les témoignages de ce genre, il ne faut pas oublier que plusieurs théologiens nestoriens, disciples plus fidèles de Théodore de Mopsueste que de Nestorius, se font du péché originel une idée fort imparfaite et obscure, et n'ont pas trouvé de difficulté spéciale à enseigner la sainteté originelle et perpétuelle de la mère du Sauveur.

II. - Doctrine des Syriens jacobites

On trouve dans la littérature théologique et les livres liturgiques des Syriens jacobites de nombreuses épithètes, formules et expressions qui éveillent l'idée de la conception immaculée. On y rencontre aussi parfois des passages qui paraissent la nier.

Dans l'office de la fête de l'Assomption, à Matines, il est dit:

« Ton Fils t'a fait passer de la vie terrestre à cette vie spirituelle (du ciel) non à cause du péché, qui a ouvert la porte de la mort; mais il t'a prise à cause du décret qui atteint tous ceux qui naissent... *Tu as bu le calice de la mort, bien que tu ne fusses pas soumise au péché* » (1).

A propos de la conception d'Anne:

« La prière d'Anne s'envola vers le ciel resplendissant et aussitôt Marie fut conçue par elle dans la gloire et la pureté. *Et Anne conçut Marie dans la justice*, après le temps de sa stérilité » (2).

Le grand théologien monophysite Sévère d'Antioche († 538), dont les oeuvres nous ont été conservées en traduction syriaque et sont encore imparfaitement connues, nous

---

primait en ces termes la croyance de la nation chaldéenne : « Nous déclarons que notre croyance et celle de nos frères métropolitains, des religieux, des prêtres et de tous les fidèles de la nation chaldéenne au sujet de l'immaculée conception de la Sainte Vierge dans le sein de sa mère, ne diffère en rien de la croyance des catholiques d'Europe». Cf. *Pareri dell'episcopato*, loc. cit.

(1) Cf. *Civiltà cattolica*, 27e année, 9e série, t. XII (1876) 548-549: *Nuovi documenti della Chiesa orientale intorno al domma dell'immacolata concezione di Maria santissima*, où sont rapportés plusieurs témoignages recueillis par le P. Joseph Besson, missionnaire jésuite de Syrie, au XVIIe siècle.

(2) *Civiltà cattolica*, l. c. Transcrivons encore cette salutation : « Salve, civitas munitissima, in qua nunquam dominatum est peccatum».

a laissé un éloge remarquable de la Vierge dans sa 67e *homélie cathédrale* (1). Elle débute ainsi:

« Lorsque je veux porter mes regards sur la Vierge Mère de Dieu et toucher simplement les pensées qui la concernent, dès le début de mes pas, il me semble que, de la part de Dieu, une voix vient me dire et crier fortement à mes oreilles: *Ne t'approche pas d'ici, ôte tes souliers de tes pieds car le lieu sur lequel tu te tiens est une terre sainte...* (Exod., 3, 5). Quel objet peut-on contempler qui soit plus divin que la Mère de Dieu, ou qui lui soit supérieur? S'approcher d'elle, c'est s'approcher d'une terre sainte et atteindre le ciel. *Elle appartenait, en effet, à la terre, faisait partie de l'humanité par sa nature et était de la même essence que nous, bien qu'elle fût pure de toute souillure et immaculée.* Elle a produit de ses propres entrailles, ainsi que du ciel, le Dieu qui s'est fait chair, parce qu'elle a conçu et enfanté d'une manière toute divine » (2).

L'opposition qui est établie ici entre la naissance terrestre de Marie et sa pureté immaculée ne peut que signifier chez elle l'absence de toute souillure du péché, y compris celle du péché originel, dont Sévère parle avec une précision toute scolastique dans son traité contre Julien d'Halicarnasse. Sur la fin de son discours, l'orateur marque bien la raison pour laquelle la Vierge devait être parfaitement sainte: Elle devait fournir au Fils de Dieu une chair immaculée, être le ferment de la nouvelle humanité dont Jésus, le nouvel Adam, est le chef:

« La Mère de Dieu est *le levain de notre nouvelle création, la racine de la vigne véritable, dont nous sommes devenus les branches par la même greffe du baptême.* C'est là le terme des réconciliations de Dieu avec les hommes, à l'occasion desquelles les anges chantaient: *Gloire à Dieu dans les hauteurs, et sur la terre paix et bienveillance pour les hommes.* Le souvenir

---

(1) Publiée d'abord en traduction latine par Mai A., *Spicilegium romanum*, X, Rome 1844, 212-216 ; puis en traduction syriaque par Brière M., dans la PO 8, 349-367. On sait qu'on appelle *homélies cathédrales* celles que prononça Sévère entre 512 et 518, c'est-à-dire durant le temps qu'il occupa effectivement le siège d'Antioche.

(2) PO 8, 349-350, traduction M. Brière.

de la Vierge doit donc être cher à nos coeurs, quand nous songeons à l'inimitié implacable dont nous étions l'objet et à la magnifique réconciliation, à la familiarité divine que nous devons à sa médiation » (1).

Dans l'*homélie cathédrale CI*e *sur la naissance du Seigneur*, Sévère parle d'une purification dont Marie a été l'objet:

« La femme, dit-il, est une section de l'homme, c'est-à-dire un *tomos*. Par conséquent, puisque Eve, le premier *tomos*, a vieilli à cause du péché, une fois qu'elle fut condamnée à enfanter dans les angoisses, c'est sous le rapport de la guérison que la Mère de Dieu, *le nouveau tomos*, a été considérée, *après qu'elle put être purifiée par le Saint-Esprit et qu'il ne se trouvait en elle rien de ce qui est vieux et qui est la peine du péché* » (2).

Nous retrouvons ici chez Sévère cette *purification préalable* dont parlent souvent les Pères grecs, à la suite de saint Grégoire le Théologien. Mais pas plus que Grégoire, Sévère ne nous dit le moment précis de cette purification et sa vraie nature. Nous ne pensons pas qu'il y ait opposition véritable entre ce passage et la doctrine exprimée dans l'homélie sur la Vierge. On remarquera que Sévère, en parlant de ce qui est vieux, ne l'entend pas *du péché*, mais de la *peine du péché*. Par ailleurs, un peu plus loin, il affirme que Marie a été séparée du reste de la masse humaine, à cause de son rôle dans l'économie du salut:

« Est-ce que (les hérétiques) ne rougiront pas du *nouveau tomos*, je dis de la Mère de Dieu, la Vierge, *qui a été séparée de notre race et choisie pour ainsi dire en qualité de temple saint* pour le ministère et l'accomplissement de l'économie qui a lieu pour nous, cette Vierge, de qui germa l'Emmanuel? » (3).

Ce titre de *nouveau tomos*, équivalent de *nouvelle Eve*, cette séparation d'avec le reste du genre humain, s'accordent bien avec les appellations de *ferment de la nouvelle création*

---

(1) Ibid., 364.

(2) Sévère, *Homélie CI: Sur la Nativité ou l'Epiphanie* (PO 12, 266-267 ; éd. et trad. I. Guidi).

(3) Ibid. (PO 12, 271).

et de *racine de la vigne véritable.* Ces expressions n'ont leur sens plénier que dans l'hypothèse de la conception immaculée.

Philoxène de Mabboug († 523) fut, après Sévère, le principal théologien du monophysisme. Dans sa *Lettre aux moines*, il déclare que « le Verbe descendit et habita dans une *Vierge pure, sanctifiée par Dieu dans son esprit* » (1). On remarquera qu'il parle de *sanctification*, non de *purification.*

Jacques de Saroug († 521), qui ne fut vraisemblablemet pas monophysite (2), est souvent nommé comme favorable à la doctrine de la conception immaculée. On cite de lui le passage suivant:

« Si une seule tache, si un défaut quelconque avait jamais terni l'âme de la Vierge, sans nul doute le Fils de Dieu se fût choisi une autre mère, exempte de toute souillure » (3).

A lui aussi est attribuée l'acclamation suivante à Marie, insérée dans l'office syrien:

« Salut, ô sainteté restée toujours intacte; salut, ô nouvelle Eve, qui avez enfanté l'Emmanuel » (4).

Et dans un poème sur la mort de Marie, celle-ci est appelée *La Bénie* par antonomase (5).

Il nous est impossible cependant, de compter Jacques de Saroug parmi les témoins de la doctrine de la conception immaculée. Cette doctrine, il l'a niée positivement. D'après lui, Marie ne fut délivrée du péché originel, de tout péché et de la concupiscence qu'au jour de l'Annonciation. Qu'on en juge par les citations suivantes empruntées à l'un de ses poèmes sur la Sainte Vierge:

« Marie avait été appelée à la dignité de la maternité divine. C'est pourquoi le Saint-Esprit la sanctifia et descendit sur elle. *L'Esprit la délivra de la culpabilité pour qu'elle fût au-dessus de tout péché, et fût pour lui un séjour saint...* Pour que le corps animé d'une âme raisonnable, qu'il devait

---

(1) VASCHALDE, *Three Letters of Philoxenus*, Rome 1902, 96.

(2) Cf. PEETERS P., dans les *Analecta Bollandiana* 66 (1948) 134-198.

(3) JACQUES DE SAROUG, *Sermo de beata Maria* (éd. ABBELOOS, *De vita et scriptis sancti Jacobi, Batnarum Sarugi in Mesopotamia episcopi*, Louvain 1867, 223).

(4) *Officium feriale Syrorum*, Rome 1853, 292.

(5) BAUMSTARCK A., *Zwei syrische Dichtungen auf das Entschlafen der allerseligsten Jungfrau*, dans l'*Oriens christianus* (1905) 92.

revêtir, ne fût pas contaminé, le Verbe *purifia la Vierge par le Saint-Esprit* et descendit alors en elle... *Par le Saint-Esprit, il la sanctifia, la rendit pure, exempte de souillure et bénie, comme était Eve avant que le serpent entrât en conversation avec elle:* Il lui donna la beauté première, l'établissant dans la condition où se trouvaient Adam et Eve avant le péché; et alors il descendit en elle... L'adoption des fils, qui avait été accordée à notre père Adam, il la conféra à Marie par le Saint-Esprit, parce qu'il devait habiter en elle... La pureté que possédait Adam, Marie la reçut par le Saint-Esprit, qui descendit sur elle, et elle enfanta sans aucun mouvement de la concupiscence... *Le péché qui envahit Adam par les mouvements de la concupiscence, le Saint-Esprit l'expulsa de Marie en descendant sur elle; il effaça en elle cette superfétation introduite par le serpent et toute inclination vicieuse, et il la remplit de sainteté et d'innocence.* Il la rendit toute nouvelle et, voyant qu'elle était très belle, comme la première femme, il descendit en elle et prit chair en elle. C'est pourquoi, avant que le Verbe descendit en elle pour en faire son séjour, l'ange avait dit: *L'Esprit surviendra...* Marie avait été purifiée comme les personnages illustres: Jean (le Baptiste) et l'autre Jean, Elie et Melchisedech. Elle parvint au degré de vertu de ces hommes sublimes, et c'est alors qu'elle fut choisie pour être la mère d'un fils saint » (1).

On voit que Jacques de Saroug n'a pas marché, en mariologie, sur les traces de saint Ephrem. Son cas prouve que pour avoir la véritable pensée d'un auteur sur un sujet donné, il ne faut pas se contenter d'une citation détachée, mais parcourir toutes ses oeuvres.

D'autres théologiens syriens paraissent partager l'opinion de Jacques de Saroug sur la purification du jour de l'Annonciation. Denys Bar Salibi († 1171), dans son *Commentaire sur les Evangiles*, cite ce passage de saint Cyrille d'Alexandrie:

« On demande pourquoi le Saint-Esprit descendit sur la

---

(1) Jacques de Saroug, *Carmen I de beata virgine Maria* (éd. Abbeloos, 225, 239-245). Abbeloos s'efforce vainement d'expliquer dans un sens orthodoxe ces déclarations de Jacques. Ajoutons que celui-ci, tout en affirmant la virginité de Marie, dit qu'elle éprouva les douleurs de la maternité, à la naissance de Jésus.

Vierge, au moment de l'incarnation et de la conception du Verbe? Ce fut pour lever la malédiction: *Tu enfanteras dans la douleur*, et pour *purifier et sanctifier Marie* » (1).

Un inconnu, nommé Jean de Birta, sûrement postérieur au VIIe siècle, dans un poème sur la mort de Marie, déclare que le corps de Marie a échappé à la corruption du tombeau; mais il attribue ce privilège directement à la maternité divine (2).

Signalons aussi une variante intéressante dans le texte syriaque de l'apocryphe *De transitu Mariae*, divisé en six livres:

« La bienheureuse Vierge, y est-il dit, fut sainte et choisie de Dieu, *dès qu'elle fut dans le sein de sa mère; elle naquit de sa mère glorieusement et saintement.* Elle se garda pure de toute mauvaise pensée, pour qu'elle pût recevoir le Messie, son Seigneur, qui vint en elle » (3).

III. - Tradition de l'Eglise arménienne

Les livres liturgiques de l'Eglise arménienne, comme ceux des autres Eglises dissidentes d'Orient, abondent en expressions qui appellent normalement le privilège de la conception immaculée, sans qu'on puisse affirmer que ceux qui les emploient en tirent la conclusion logique que les théologiens peuvent y découvrir. A Marie sont attribués, et avec une particulière insistance, tous les effets de la rédemption, y compris

---

(1) DENYS BAR SALIBI, *Commentarii in Evangelia* (éd. SEDLACEK, I, Rome 1906, 55. Cf. CHABOT - YVERNAT, *Corpus script. christ. orient.*, XCVIII, 2e série).

(2) Voir le texte et la traduction latine du poème dans BAUMSTARCK, *op. cit.*, 121 : « Ejus in qua olim Deus divertit et ex puritate ejus genitus est, gratia divina exempta membra erant, et bonum munus susceperant Spiritusque Sancti virtutem ; et propterea corruptio minime potuerat eorum dominari. Neque igitur quisquam credat corruptum esse ejus purum corpus, prout corrumpuntur corpora hominum mortalium. Incorruptum illud custodivit Natus ejus». Au demeurant, le poète ne souffle mot de la résurrection glorieuse.

(3) WRIGHT W., *The departure of my lady Mary from the world*, dans *The journal of sacred literature and biblical record*, 7, nouvelle série (1865) 130.

la délivrance du péché originel. Voici quelques passages particulièrement suggestifs:

« Nous te glorifions, Sérafin terrestre, comme la porte du ciel, le chemin qui conduit au royaume, toi qui as fait disparaître la malédiction.

— Tu as effacé la malédiction et expié le péché, ô Vierge sainte.

— Par toi la sentence de la condamnation a été détruite; par toi la mère pécheresse (= Eve) s'est relevée de sa chute » (1).

« Tu es un arbre odoriférant, un paradis planté par Dieu, un champ où ne poussent point les épines du péché... » (2).

Parmi les théologiens arméniens qui ont le mieux parlé de la sainteté de la Mère de Dieu, il faut mettre en première ligne Grégoire de Naregh, fils de Chosrov le Grand (951-1012). Dans un panégyrique de la Vierge, il déclare nettement qu'elle fut exempte de la concupiscence et de tout péché:

« Quoique formée du mélange des quatre éléments, tu es demeurée, ô Vierge, exempte de ce qui est notre lot commun à nous tous, les terrestres: tu n'as pas porté en toi nos passions naturelles et innées, mais tu as vécu comme un chérubin enflammé et rayonnant... Tu as été célébrée comme la fille sans péché de la première femme pécheresse » (3).

Par contre, le catholicos Nersès IV, dit le Gracieux († 1173), déclare que Marie ne fut préservée de la concupiscence et des passions humaines qu'à partir de l'incarnation du Verbe:

« Nous qui sommes dans la vérité, nous devons croire qu'à partir du moment où la Vierge devint le séjour de l'Esprit et du Verbe, toutes les passions humaines lui furent enlevées. Car si Jean, au premier approche (du Verbe incarné), acquit une si grande pureté, que faut-il dire de celle qui durant neuf mois porta corporellement dans son sein toute la nature divine?

---

(1) *Laudes et hymni ad sanctissimae Mariae virginis honorem ex Armenorum breviario excerpta*, Venise 1877, 54, 58, 68.

(2) Ibid., 76, 80.

(3) *Discorso panegirico alla beatissima Vergine Maria scritto da S. Gregorio da Naregh, dottore della Chiesa armena, tradotto in lingua italiana dai Padri Mekitaristi*, Venise 1904, 26, 36.

Il est à croire que désormais elle fut exempte non seulement des concupiscences mauvaises, mais aussi de celles qui découlent nécessairement de la nature » (1).

IV. - Tradition de l'Eglise copte et de l'Eglise éthiopienne

Ce qu'on peut recueillir de plus clair sur la parfaite sainteté de la Mère de Dieu dans les Eglises copte et éthiopienne se lit dans leurs livres liturgiques. Les Coptes ont emprunté aux Byzantins la plupart de leurs *Théotokia* ou tropaires en l'honneur de la sainte Théotocos. C'est dire qu'on peut y glaner une moisson abondante de formules implicites et quelques expressions équivalentes de la perpétuelle sainteté: par exemple, Marie est appelée *la seule bénie*. Signalons aussi ce passage:

« Tu as été créée d'Adam sans avoir été séduite; tu es née d'Eve sans être sujette aux douleurs de l'enfantement et à la mort » (2).

Chez les théologiens coptes dont les écrits nous ont été accessibles, nous n'avons trouvé aucune formule vraiment claire et explicite de la conception immaculée, mais seulement des affirmations générales de la parfaite pureté et sainteté de la Mère de Dieu. Citons, par exemple, ce passage de Sévère, évêque d'Achmounaïm († fin du xe siècle), dans son *Histoire des conciles :*

« Le Verbe s'incarna chez celle des descendants d'Adam qui avait la plus grande pureté corporelle et qui était la plus élevée en mérite et la plus noble par la race, à savoir la vierge Marie, qu'il choisit, élut et *purifia des souillures de ce monde.* Aucune pensée de désobéissance ou qui tendît quelque peu au péché ne pénétra jamais dans son coeur.

---

(1) *Sancti Nersetis Clayensis opera ex armenio in latinum conversa* (éd. CAPPELLETTI I., II, Venise 1833, 62-63). Dans son commentaire sur l'évangile de saint Matthieu (ibid., 53), Nersès dit simplement que le Saint-Esprit *purifia la Vierge de toute souillure corporelle.* Même expression dans sa *Lettre à Jacques le Syrien* (éd. cit., I, 90-91).

(2) PASSAGLIA C., *De immaculato Deiparae semper virginis conceptu,* Naples 1854-1855, n. 1705. Voir les n. 1175, 1195, 1213, 1289, 1318, 1373, 1421, 1446.

Ensuite, il la sanctifia en faisant descendre l'Esprit-Saint en elle, et il forma d'elle son corps, auquel il s'unit et dans lequel il voila sa divinité » (1).

On peut se demander ce que Sévère entend par cette purification des souillures de ce monde et à quel moment elle se produisit. Un autre théologien copte, Jean Ibn Saba (XIVe siècle), parle également d'une purification de la Vierge, au jour de l'Annonciation, sans en expliquer la nature (2).

Des Abyssins un vicaire apostolique disait au siècle dernier: « Parmi les chrétiens d'Ethiopie, j'ai trouvé, à ma grande joie, que les sectes sont à peu près unanimes à professer l'immaculée conception de Marie » (3).

Au XVIIe siècle, deux patriarches dissidents d'Antioche, le grec et le syrien, et le patriarche des Arméniens avaient fait au P. Besson des déclarations semblables (4).

V. - Note sur le Coran et l'Immaculée Conception

La doctrine sur l'absolue sainteté et pureté de la mère du Sauveur était si répandue dans les milieux chrétiens orientaux du VIIe siècle, que Mahomet en retint quelque chose.

---

(1) *Histoire des conciles* (éd. LEROY L., dans la PO 6, 547-548).

(2) *La perle précieuse* (éd. PÉRIER, PO 16, 713).

(3) *Pareri dell'episcopato cattolico*, III, 217.

(4) *Civiltà cattolica*, loc. cit., 545-547. Sur la croyance des Eglises arménienne et syrienne voir l'article de MÜLLER, *Die Unbefleckte Empfängnis Mariae in der syrischen und armenischen Ueberlieferung*, dans le *Scholastik* 9 (1934) 161-201. Sur les *theotokia* coptes et éthiopiens voir MALLON, *Documents de source copte sur la Sainte Vierge*, dans la *Revue de l'Orient chrétien*, 10, 187-192 ; GUIDI I., *Wedase Marjam*, Rome 1900. Sur la croyance de l'Eglise maronite, dont nous n'avons pas à parler, puisque les Maronites sont catholiques, voir HOBEIKA J., *Témoignages de l'Eglise syro-maronite en faveur de l'Immaculée Conception de la très Sainte Vierge Marie*, Basconta 1904. Ce qu'on trouve de plus clair dans la liturgie maronite est le passage suivant : « Dieu a doté Marie de la beauté d'Eve avant son péché». Que les Eglises monophysites, et aussi les Nestoriens, ne soient point opposées au dogme catholique, on peut le conclure du fait que ces Eglises n'ont pas suivi les Grecs modernes dans leurs attaques contre la définition portée par Pie IX, alors que dans les temps derniers, on les a vus emprunter à la polémique gréco-russe plusieurs griefs soulevés par celle-

Il est permis, en effet, de voir dans ce qu'il dit de Marie dans le Coran comme un écho de ses relations avec les chrétiens, relations qui paraissent incontestables (1). D'après le Coran, « Mariam », mère de Jésus, paraît être confondue avec la soeur de Moïse de même nom. Elle est fille d'Imrâm, fils de Mathan et d'Anne, fille de Fâqud. Avant de la mettre au monde, sa mère la consacre à Dieu. La Vierge, jeune encore, est présentée au temple, où elle reçoit sa nourriture du ciel. Les anges lui annoncent la naissance de Jésus, qu'elle conçoit virginalement. Elle a conservé sa virginité et a reçu une partie de l'esprit divin (2). Bien plus, elle est exempte de toute souillure:

« Les anges dirent à Marie: Dieu t'a choisie; *il t'a rendue pure;* il t'a élue parmi toutes les femmes de l'univers » (3).

C'est sans doute un commentaire de ce passage qu'il faut voir dans la tradition suivante, qui a cours parmi les musulmans: Tout enfant en naissant, dit cette tradition, est touché par le démon, et, à ce contact, il jette son premier cri; Marie et Jésus furent seuls exempts de cette espèce de souillure (4).

On raconte que lors d'un voyage qu'il fit en Syrie avec une caravane, Mahomet entra en relation avec un moine chrétien appelé Bahira, Sergius ou Nestor, qui lui parla de la religion chrétienne. Quoi qu'il en soit de ce récit, que plusieurs savants considèrent comme une légende, « on ne peut contester, dit le baron Carra de Vaux, les relations de La Mec-

---

ci sur d'autres points de la doctrine catholique, par exemple sur la procession du Saint-Esprit, la forme de l'Eucharistie, le purgatoire, la béatitude des saints avant le jugement dernier.

(1) Voir art. *Coran* (*sa composition*), dans *Dict. théol. cath.*, III, 1778.

(2) Voir le *Coran*, *sourates* III, 31, 37-42 ; IV, 169 ; V, 79 ; XIX, 16 ; XXI, 91, LXVI, 12 (trad. KASIMIRSKI, Paris 1869, 46-48, 83, 95, 242-243, 263, 468).

(3) *Sourate* III, 37 (éd. KASIMIRSKI, 47), force un peu le texte original en traduisant : *Dieu t'a rendue exempte de toute souillure.* Cf. LE BACHELET, *L'Immaculée Conception*, I, Paris 1902, 31, note 1. GOUDARD, *La Vierge Marie dans l'Islam et le Coran*, dans *Etudes* 101 (1904) 645 traduit : « Allah t'a choisie et t'a faite pure ». On trouve dans cet article un aperçu complet sur la mariologie du Coran et le culte de Marie dans l'islamisme.

(4) Voir art. *Coran* (*sa composition*), dans *Dict. théol. cath.*, III, 1778.

que avec la Syrie chrétienne, ni le respect et la sympathie dont le prophète arabe fit preuve à l'égard des moines » (1). Certaines chrétientés existaient, d'ailleurs, dans le Yémen et Mahomet a eu plus d'une occasion d'entendre parler de l'Evangile et des légendes des apocryphes sur l'enfance de Marie et celle de Jésus.

C'est donc un écho plus ou moins fidèle de la tradition chrétienne du VII[e] siècle que nous trouvons dans les réminiscences de Mahomet touchant la vie de la Sainte Vierge. L'allusion à la doctrine de l'Immaculée Conception est transparente dans le passage de la sourate III cité ci-dessus, et dans la légende qui en dérive (2).

---

(1) CARRA DE VAUX, *La doctrine de l'Islam*, Paris 1909, 98.

(2) Cette légende s'exprime d'ailleurs de diverses manières. NASSER-ED-DIN, un des commentateurs les plus estimés du Coran, écrit que Satan « qui a l'ambition d'emprisonner dans le mal tous les nouveaux-nés, en leur imprimant dès lors son cachet, n'a pu le faire pour Mariam et son Fils, parce qu'Allah les en a préservés. COTTADA, un autre commentateur, ajoute : « Tout homme qui naît d'Adam est percé au coeur par un dard de Satan, excepté Jésus et sa Mère. Dieu plaça un voile entre eux et Satan, et ce voile retint le trait du diable, qui ne put ainsi les atteindre». GOUDARD, *art. cit.*, 642.

DEUXIÈME PARTIE

LA TRADITION BYZANTINE, DU IXe AU XVe SIÈCLE

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Durant la période patristique telle que nous l'avons délimitée, la mariologie grecque a été fixée dans ses traits essentiels. Elle ne fera, dans la suite, aucun progrès substantiel. On remarquera seulement plus de précision dans les termes, plus de variété dans les formules, spécialement pour ce qui regarde la sainteté initiale de la Mère de Dieu, qui est l'objet de notre étude.

La nouvelle période qui commence avec la seconde moitié du IXe siècle peut s'appeler proprement byzantine. Débutant par le schisme de Photius, elle voit, au milieu du XIe siècle, la rupture religieuse définitive entre Rome et Byzance. Mais sur le terrain de la théologie mariale, elle n'inaugure rien de sensationnel. Aucune controverse n'a surgi, dans ce domaine, entre les deux Eglises avant la période moderne. Nous diviserons en deux chapitres l'étude de cette période, dont la délimitation sera motivée moins par un développement tant soit peu saillant de la doctrine que par le souci d'introduire une division dans un sujet passablement long et monotone. Dans un premier chapitre, nous interrogerons les théologiens qui ont vécu de la seconde moitié du IXe siècle à la fin du XIIIe. Un second chapitre sera consacré aux théologiens des XIVe et XVe siècles.

Cette étude sera nouvelle sur bien des points; car nous avons utilisé de nombreuses sources manuscrites ou récemment publiées. Elle sera encore incomplète, parce que bien des discours de rhéteurs ou de prédicateurs byzantins sur les fêtes mariales sont encore ensevelis dans des manuscrits inexplorés.

CHAPITRE I

L'IMMACULÉE CONCEPTION ET LES THÉOLOGIENS BYZANTINS DE LA SECONDE MOITIÉ DU IX[e] SIÈCLE JUSQU'À LA FIN DU XIII[e]

I. - Photius, patriarche de Constantinople († 897?)

C'est avec une particulière satisfaction que nous plaçons en tête de la nouvelle série des théologiens byzantins favorables à l'Immaculée Conception le nom même de Photius, dont les dissidents gréco-russes de nos jours aiment à invoquer l'autorité en matière doctrinale (1). D'Après Hergenröther, il a exprimé la doctrine de l'Immaculée Conception *d'une manière suffisante*, « bien que, dans l'Eglise grecque, la question dogmatique n'ait pas été l'objet d'une discussion spéciale. Toutes les expressions qu'on rencontre sur ce point chez les Pères se retrouvent chez Photius, et son sentiment est bien éloigné de celui des Grecs modernes, qui se moquent de la définition dogmatique du 8 décembre 1854 » (2).

Le savant historien et théologien n'a pu fonder son jugement que sur l'emploi des épithètes mariologiques bien connues, dont use Photius à l'exemple de ses contemporains (3) et sur certains passages d'une homélie pour la Nativité de la Vierge, qu'il n'a pas, d'ailleurs, suffisamment mis en relief (4). Il n'a pu utiliser deux homélies sur l'Annonciation,

---

(1) Certains vont même plus loin et se mettent sous son patronage. Dans le titre même de son ouvrage : *Essai sur la théologie mystique de l'Eglise d'Orient*, Paris 1944, Vladimir Lossky déclare être de la *Confrérie de saint Photius.*

(2) Hergenröther J., *Photius, Patriarch von Constantinopel*, III, Ratisbonne 555-556.

(3) Πανάχραντος μήτηρ τοῦ Λόγου. — Παναγία παρθένος. — Ἡ ὑπεραγία πανάμωμος δέσποινα.

(4) Cette homélie se trouve dans PG 102, 547-562. Papadopoulos-Kérameus l'a éditée de nouveau dans le *Sbornik de la Société orthodoxe de Palestine*, XI, Saint-Pétersbourg 1892, 11-52.

éditées depuis l'apparition de son ouvrage (1). De ces homélies, la première fut prononcée par le patriarche byzantin dans l'église Sainte-Sophie, probablement en 865, et la seconde au même endroit, vraisemblablement en 879. L'une et l'autre fournissent des données nouvelles, qui nous permettent de considérer Photius comme un partisan avéré de la doctrine catholique.

Voici d'abord un passage tiré de la seconde homélie:

« L'archange va vers Marie, la fleur odorante et immarcescible de la tribu de David, le *grand et très beau chef-d'oeuvre de la nature humaine taillé par Dieu lui-même.* Cette Vierge cultive les vertus, pour ainsi dire dès le berceau; elles croissent avec elle; sa vie sur la terre est digne des esprits immatériels... Aucun mouvement désordonné vers le plaisir, même par la seule pensée, dans cette bienheureuse Vierge. *Elle était tout entière possédée du divin amour.* Par cela et par tout le reste, elle annonçait et manifestait qu'elle *avait été véritablement choisie pour épouse au Créateur de toutes choses, même avant sa naissance.* La colère, ce monstre redoutable, elle l'enchaînait par les liens indissolubles du calme intérieur et faisait de toute son âme le sanctuaire de la douceur. On ne la vit jamais relâcher les ressorts de sa mâle vertu et de son courage. Même durant la passion du Seigneur, dont elle fut témoin, elle ne laissa échapper aucune parole de malédiction et d'irritation, contrairement à ce que font les mères quand elles assistent au supplice de leurs enfants... C'est ainsi que la Vierge mena une vie surhumaine, montrant qu'elle était digne des noces de l'Epoux céleste, et *donnant l'éclat de sa propre beauté à notre nature informe, qu'avait souillée la tache originelle.* C'est à elle que Gabriel, ministre du mystère de l'avènement du Roi, tient ce noble langage: « Salut, pleine de grâce; le Seigneur est avec toi », qui, *par*

---

(1) ARISTARKIS S., Φωτίου λόγοι καὶ ὁμιλίαι, Constantinople 1901, 2 volumes. Les deux homélies sur l'Annonciation se trouvent dans le tome II, 230-245, 368-380. L'homélie sur la Nativité est aussi reproduite, p. 330-351. Voir dans le premier volume, p. 176-187, une homélie εἰς τὴν ὑπαπάντην, qui ne renferme rien d'intéressant pour le sujet qui nous occupe sauf pour ce qui regarde l'exégèse du *Tuam ipsius animam pertransibit gladius*, p. 185.

ton intermédiaire, va délivrer tout le genre humain de l'antique tristesse et malédiction » (1).

Marie, ajoute l'orateur un peu plus loin, « *est la Vierge sans tache et toujours vierge la fille immaculée de notre race*, qui a été choisie pour épouse au Roi et Seigneur de l'univers, parmi toutes les habitantes de la terre » (2).

On peut dire que Photius a condensé dans ces quelques lignes toute la doctrine de l'Immaculée Conception:

1) Marie a été l'objet d'une prédestination spéciale. Elle a été choisie *avant sa naissance*, *parmi toutes les générations humaines*, pour être l'Epouse du Créateur, la Mère du Verbe.

2) Loin d'avoir été souillée par la tache originelle, elle embellit de sa propre beauté la nature humaine, privée de sa forme divine et maculée par le péché d'Adam et d'Eve. Elle est la fille immaculée de notre race, le chef-d'oeuvre que Dieu a taillé de ses propres mains (3).

3) Elle a ignoré les mouvements désordonnés de la concupiscence, qui sont une suite du péché originel. Tout entière possédée du divin amour, son âme avait sur elle-même et sur le corps cette maîtrise parfaite qui était un des privilèges de l'état d'innocence.

---

(1) Photius, *Homil. in Annuntiat. Deiparae* (éd. cit., 372-374): « Παραγίνεται πρὸς τὴν Μαριὰμ ὁ ἀρχάγγελος, τῆς δαυϊδικῆς φυλῆς τὸ εὐῶδες ἄνθος καὶ ἀμάραντον, τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως τὸ περικαλλὲς καὶ μέγα καὶ θεολάξευτον ἄγαλμα. Αὕτη γὰρ ἡ παρθένος, ὡς ἔπος εἰπεῖν, ἐξ αὐτῶν σπαργάνων τὰς ἀρετὰς ὑποτρεφομένη, καὶ ταύταις συναύξουσα ἀΰλου πολιτείας βίον ἐπὶ γῆς ἐδίδου πολιτεύεσθαι... Ἦν ὅλη τῷ θείῳ κάτοχος ἔρωτι. Τούτοις τε καὶ τοῖς ἄλλοις ἅπασι δεικνῦσά τε καὶ ὑποσαλπίζουσα ὡς ἀληθῶς αὕτη τῷ ποιητῇ τῶν ὅλων εἰς νύμφην εἴη ἀφωρισμένη καὶ πρὸ γεννήσεως... Οὕτω δή, τῆς παρθένου οἷς τῶν ἀνθρωπίνων ὑπερετείνετο μέτρων, τῶν οὐρανίων θαλάμων ἀξίας ἐπιδεικνυμένης καὶ τὴν ἡμετέραν ἄμορφον ἰδέαν, ἣν ὁ τῶν προγόνων κατεκηλίδωσε ῥύπος, τῷ οἰκείῳ ἐναγλαϊζούσης κάλλει, ὁ Γαβριὴλ ἐπέστη τῆς βασιλικῆς παρουσίας τῷ μυστηρίῳ διακονούμενος ».

(2) Ibid., (éd. cit., 376) : « Ἐπειδήπερ ἡ ἄσπλος κόρη, ἡ ἀειπαρθένος Μαρία, ἡ τοῦ ἡμετέρου γένους ἄμωμος θυγάτηρ, οὐκ ἀπὸ μιᾶς πόλεως, οὐδ'ἐξ ἑνὸς ἔθνους, ἀλλὰ συμπάσης τῆς οἰκουμένης ἀπὸ πασῶν τῶν ἄλλων εἰς νύμφην μόνη τῷ παμβασιλεῖ καὶ δεσπότῃ τῶν ὅλων ἐκλέγεται ».

(3) L'expression « θεολάξευτον ἄγαλμα » et autres semblables : θεότευκτον ἔνοπτρον (Ibid., 379) ; θεοχάλκευτος κάμινος (p. 380), indiquent une intervention spéciale de Dieu, qui n'est pas seulement, comme nous l'avons déjà dit à propos d'autres écrivains, le miracle qui a fait cesser la stérilité d'Anne.

4) Sur une terre si bien préparée, les fleurs des vertus se sont épanouies dès l'âge le plus tendre. La Vierge n'a jamais commis le moindre péché actuel, et sa sainteté acquise est allée de progrès en progrès.

5) Cette pureté absolue de l'âme et du corps a rendu Marie digne d'être choisie pour la Mère du Rédempteur et la coopératrice de son oeuvre.

Les mêmes idées se retrouvent en maints autres endroits de cette seconde homélie sur l'Annonciation, de la première sur le même sujet et de l'homélie sur la Nativité.

Un passage de cette dernière mérite particulièrement d'être mis sous les yeux du lecteur:

« La Vierge, en naissant d'un sein stérile, *sanctifie le sein infécond de la nature*, et ente sa stérilité pour lui faire produire des fruits de vertu. A ceux, en effet, par l'intermédiaire desquels elle a prêté au Seigneur et propriétaire de toute chose les filets de son sang immaculé pour arroser toute la masse (du genre humain) desséchée (par le péché), *elle annonce la bénédiction de la fécondité et en est elle-même le gage* » (1).

Le péché originel avait frappé la nature humaine de stérilité dans l'ordre de la grâce et de la sainteté. Cette stérilité, figurée par la stérilité d'Anne, cesse quand Marie paraît au monde. Elle même est un fruit de sainteté et le gage de la nature humaine, par le fait qu'étant fille d'Adam et d'Eve, elle va fournir au Verbe rédempteur la matière immaculée de son incarnation.

L'incarnation était, en effet, le seul moyen pour le Fils de Dieu de devenir fils de l'homme. Mais l'incarnation suppose la naissance; la naissance est le terme de la conception et de la gestation. L'une et l'autre exigent une mère. *C'est pourquoi il fallait que sur terre une mère fût préparée au Créa-*

---

(1) PHOTIUS, *Homil. in Nativ. Deiparae* (ARISTARCHIS, 343) : « Κόλπων ἀγόνων παρθένος προκύπτουσα τὴν ἄγονον μήτραν ἁγιάζει τῆς φύσεως, εἰς ἀρετῶν εὐκαρπίαν τὸ ταύτης ἄκαρπον ἐγκεντρίζουσα. Δι'ὧν γὰρ τῷ δεσπότῃ πάντων καὶ γεωργῷ τὰ τῶν ἀχράντων αὐτῆς αἱμάτων ῥεῖθρα εἰς ἄρδειαν ὅλου καταξηρανθέντος ἔχρησε τοῦ φυράματος, τούτοις εἰκότως καὶ τὴν τῆς καρποφορίας εὐλογίαν ἀναδέχεται ». Les mots « δι' ὧν... τούτοις » paraissent se rapporter, dans le contexte, à Adam et Eve. On pourrait les prendre pour des expressions adverbiales, sans que le sens fût modifié.

teur pour refaçonner ce qui avait été brisé; et cette mère devait être vierge, afin que, comme le premier homme avait été formé d'une terre vierge, de même un sein vierge fût l'instrument de la réformation, et que fût écartée de l'enfantement du Créateur toute idée de plaisir, même de celui qui est légitime... Mais quelle femme était digne de devenir la mère de Dieu et de prêter une chair à celui qui enrichit l'univers? Pas une autre que celle qui naît aujourd'hui miraculeusement de Joachim et d'Anne... (1).

« Il fallait, oui, il fallait que celle qui, dès le berceau, avait conservé son corps chaste, son âme chaste, ses pensées chastes, fût prédestinée à être la mère du Créateur... Il fallait que celle qui était née merveilleusement d'un sein stérile et avait fait cesser l'opprobre de ses parents réparât la faute des ancêtres... Il fallait que celle qui s'était rendue toute belle de la beauté de l'âme parût aux regards de l'Epoux céleste comme une épouse choisie et vraiment digne de lui » (2).

Photius insiste beaucoup sur cette idée que Marie s'est rendue digne, par sa sainteté, du choix que Dieu a fait d'elle:

« La Vierge a trouvé grâce auprès de Dieu, parce qu'elle s'est rendue digne du Créateur, parce qu'en ornant son âme de la beauté de la chasteté, elle a préparé au Verbe un séjour tout désirable. Elle a trouvé grâce auprès de Dieu, non seulement parce qu'elle a conservé une virginité immaculée, mais aussi parce que sa volonté est restée sans tache et que, *dès le sein maternel, elle a été parfaitement sanctifiée pour être le temple vivant de Dieu* » (3).

---

(1) Ibid., (éd. cit., 378): « Μητέρα ἄρα ἔδει κάτω διευτρεπισθῆναι τοῦ πλάστου εἰς τὸ συντριβὲν ἀναπλάσασθαι, καὶ ταύτην παρθένον, ἵν' ὥσπερ ἐκ παρθένου γῆς ὁ πρῶτος ἄνθρωπος διεπέπλαστο, οὕτω καὶ διὰ παρθένου μήτρας πραγματευθῇ ἡ ἀνάπλασις ».

(2) Ibid. (éd. cit., 348-349) : « Ἔδει γὰρ, ἔδει τὴν ἐξ αὐτῶν σπαργάνων ἁγνὸν μὲν τὸ σῶμα, ἁγνὴν δὲ τὴν ψυχήν, ἁγνοὺς δὲ τοὺς λογισμοὺς κρείττονι λόγῳ συντηρήσασαν μητέρα ταύτην προορισθῆναι τοῦ πλάσαντος. — Ἔδει τὴν τῷ κάλλει τῆς ψυχῆς ἑαυτὴν ὡραίως ἐμμορφώσασαν, λογάδα νύμφην ἐμφανισθῆναι τῷ οὐρανίῳ νυμφίῳ ἐμπρέπουσαν ».

(3) Idem, *Homil. I in Annunt.* (éd. cit., 236) : « Εὗρε χάριν ἡ παρθένος παρὰ Θεῷ, ὅτι ἀξίαν ἑαυτὴν τῷ δημιουργῷ κατεσκεύασεν, ὅτι τῷ κάλλει τῆς ἁγνείας τὴν ἑαυτῆς ψυχὴν ὡραΐσασα κατοικητήριον ἀξιέραστον ἑαυτὴν τῷ Λόγῳ ἡτοιμάσατο..., ὅτι οὐ μόνον τὴν παρθενίαν ἄχραντον διετήρησεν, ἀλλά γε καὶ τὴν προαίρεσιν ἀμόλυντον διετήρησεν· ἔτι ἐκ βρέφους καθηγιάσθη Θεῷ ναὸς ἔμψυχος ».

Cette sainteté acquise suppose, d'ailleurs, la sainteté initiale. Photius nous l'a déjà dit expressément. Il l'insinue d'une manière voilée lorsqu'il déclare que, même si la Vierge était née d'une mère féconde, sa naissance aurait été extraordinaire (1). Il exprime aussi la coopération de Marie à l'oeuvre de la rédemption en termes si énergiques qu'en dehors de tout autre témoignage, les textes qui se rapportent à cette coopération suffiraient à nous le faire considérer comme un témoin de l'Immaculée Conception. Marie a frappé le péché de stérilité (2). Elle a réparé la défaite originelle (3). Par elle, le diable a été vaincu et foulé aux pieds, l'amère sentence portée contre le genre humain a été levée (4). Le Roi de l'univers a désiré la beauté de celle qui était chaste d'âme, de corps et de pensée pour le renouvellement et la refonte de l'image de Dieu, défigurée par les artifices du Méchant (5).

Notons enfin que, dans son homélie sur l'Hypapante, Photius rejette expressément l'exégèse d'Origène et de ceux qui l'ont suivi, sur le glaive qui transperça l'âme de Marie. « Ce n'est pas moi, dit-il, qui oserais entendre d'un doute sur la divinité du Sauveur le glaive qui transperça l'âme de Marie ». Il trouve également recevables et l'opinion de ceux qui interprètent le glaive de la douleur de la Vierge pour la mort de son Fils, et celle de ceux qui y voient une allusion aux angoisses qu'elle éprouva lors de la perte de Jésus enfant (6).

---

(1) Idem, *Homil. in Nativ.* (éd. cit., 334) : « ᾿Εξ ἀγόνων λαγόνων ἡ παρθένος προέρχεται, ὅτε καὶ γονίμων ὄντων, ὁ τόκος παράδοξος ».

(2) Ibid. : « Τῆς ἁμαρτίας ἡ στείρωσις ».

(3) Idem, *Homil. I in Annunt.* (éd. cit., 244) : « ᾿Ανασώσασθαι γὰρ ἔσχε τὸ προγονικὸν ἡ ἀπόγονος ἥττημα ». Ibid., 349: « Εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν, ὅτι τῆς γυναικείας παραπτώσεως ἀνεκαλέσω τὸ ἥττημα ».

(4) Idem, *Homil. II in Annunt.* (éd. cit., 379) : « Χαῖρε, κεχαριτωμένη, δι'ἧς νεκροῦται καὶ καταργεῖται καὶ καταπατεῖται διάβολος. Χαῖρε, κεχαριτωμένη, δι'ἧς ἡ πικρὰ κατὰ τοῦ γένους ἀπόφασις τῷ γλυκασμῷ τῶν σῶν εὐαγγελίων ἀπαλείφεται ».

(5) Ibid. : «Χαῖρε, κεχαριτωμένη, ἧς τοῦ κάλλους ὁ βασιλεὺς τῶν ἁπάντων, ἁγνῆς καὶ ψυχῇ, καὶ σώματι, καὶ λογισμῷ συντηρουμένης ἐπεθύμησεν εἰς ἀνακαινισμὸν καὶ ἀνάπλασιν τῆς παλαιωθείσης εἰκόνος ταῖς τοῦ πονηροῦ μηχαναῖς ».

(6) Aristarchis, *op. cit.*, I, 185 : « ὁ μέντοι λόγος ὁ λέγων ῥομφαίαν αὐτῆς τὴν ψυχὴν ἐξ ἀμφιβολίας διελθεῖν, ὡς μήποτ'οὐκ εἴη Θεὸς ὁ σταυρούμενος, εἰ

II. - Saint Joseph l'Hymnographe († 883)

Saint Joseph l'Hymnographe, qu'il ne faut pas confondre avec saint Joseph de Thessalonique, frère de Théodore Studite, naquit en Sicile, vers 813. Chassé de sa patrie par l'invasion sarrasine de 827, il prit l'habit religieux dans un monastère de Thessalonique. Il vint ensuite à Constantinople, où il fonda un monastère et où il remplit la charge de skévophylax de Sainte-Sophie, sous les patriarcats d'Ignace et de Photius. Sa mort arriva le 3 avril 883 (1).

Le surnom d'Hymnographe, qu'on lui a donné, n'est pas un vain titre. Ses poésies religieuses sont innombrables et dispersées dans tous les livres liturgiques des Grecs. Si quelques-unes paraissent d'une authenticité douteuse, le très grand nombre est bien son oeuvre. Les invocations à la Vierge Marie, accompagnées des louanges les plus délicates, abondent dans ces pièces au contenu un peu monotone, mais pleines toujours de l'onction de la piété. Le P. Hyppolyte Marracci a pu réunir un volume entier d'hymnes consacrées à célébrer et à invoquer la Mère de Dieu (2). Ce sont d'abord neuf canons complets, ayant presque tous rapport à des fêtes mariales; puis une longue liste de tropaires, désignés sous le nom de *Théotokia* et disséminés tout le long de l'année liturgique. C'est dans ce riche recueil que nous allons puiser quelques témoignages supposant ou suggérant la doctrine de l'Immaculée Conception, témoignages d'autant plus importants qu'ils font partie de la prière liturgique de l'Eglise grecque.

Dans le canon pour la veille de la Présentation de Marie au temple, l'Hymnographe déclare que tout dans la Vierge est extraordinaire et merveilleux:

« Insolite est ta conception, insolite ta naissance, insolite ta croissance, ô Vierge; surprenante est ta vie dans l'intérieur

---

καί τισιν ἐρρήθη, ἀλλ'οὐκ ἂν ἐμοὶ ῥηθείη ». On sait que parmi ceux qui ont entendu le glaive de la douleur de Marie, lors de la perte de Jésus enfant, se trouve Timothée, prêtre de Jérusalem au IVe siècle. Voir p. 74.

(1) Théarvic M., *A propos de Théophane le Sicilien,* dans les *Echos d'Orient* 3 (1904) 169.

(2) Marracci H., *Sancti Josephi Hymnographi Mariale,* Rome 1661. Reproduit dans PG 105, 978-1414.

du temple. Tout ce qui te regarde, ô Immaculée, est exceptionnel et merveilleux, supérieur à toute parole et à toute pensée » (1).

Ce n'est pas seulement parce que Marie est née d'une mère stérile que sa conception et sa naissance présentent quelque chose d'extraordinaire. C'est aussi parce que cette conception et cette naissance se sont produites dans la sainteté, alors que les autres hommes sont conçus et naissent dans le péché. Saint Joseph répète après saint André de Crète:

« L'univers célèbre aujourd'hui (le 9 décembre) la conception d'Anne *qui s'est produite en Dieu* » (2).

L'ange dit à Anne:

« Tu concevras et tu enfanteras une fille sainte » (3).

Le canon pour la vigile de la Nativité de la Vierge renferme les passages suivants:

« De la stérile naît Celle qui frappe le péché de stérilité, Notre Dame toute sainte et toute immaculée » (4).

« *Une fille qui est plus élevée que les anges est enfantée sur la terre dans une sainteté et une pureté incomparables* » (5).

« Maintenant le noir nuage de la malice commence à se dissiper, car la nuée vivante du soleil, la Tout Immaculée, a apparu d'un sein stérile. Célébrons sa naissance radieuse... » (6).

---

(1) JOSEPH L'HYMNOGRAPHE, *Canon II, in pervigilio ingressus in templum*, 5 (PG 105, 993 D) : « Ξένη σου ἡ σύλληψις, ξένη σου ἡ γέννησις, ξένη σου ἡ πρόοδος, Παρθένε, ἡ ἔνδον τοῦ ἱεροῦ ἀγωγή· ξένα καὶ παράδοξα τὰ σά, λόγον ὑπερβαίνοντα καὶ διάνοιαν ».

(2) IDEM, *De Conceptione B. Mariae* (PITRA, *Analecta sacra*, I, Paris 1876, 396) : « Ἑορτάζει σήμερον ἡ οἰκουμένη τὴν τῆς Ἄννης σύλληψιν γεγενημένην ἐν Θεῷ ». Cf. plus haut, p. 135 sq.

(3) Ibid. (éd. cit., 398) : « Ἕξεις ἐν γαστρὶ καὶ τέξεις κόρην ἁγίαν ». Allusion transparente aux paroles de l'ange annonçant à Marie la conception de Jésus : *Ecce concipies in utero... et quod nascetur ex te sanctum* (Luc. 1, 31, 35).

(4) IDEM, *In pervigilio Nativ. B. Deiparae* (PG 105, 984 A) : « Ἐκ στείρας προσέρχεται τῆς ἁμαρτίας ἡ στείρωσις.... ἡ πάναγνος δέσποινα καὶ παναμώμητος ».

(5) Ibid. (PG 105, 985 B) : « Ὑπερτέρα τῶν ἀγγέλων ἐπὶ γῆς κόρη τίκτεται, ἐν ἁγιωσύνῃ οὖσα καὶ καθάρσει ἀσύγκριτος ».

(6) Ibid. (PG 105, 985 C) : « Νῦν ὁ ζόφος τῆς κακίας ἐκμειοῦσθαι ἀπάρχεται· ἡ γὰρ τοῦ ἡλίου ἔμψυχος νεφέλη ἀνέτειλε στειρωτικῶν ἐκ λαγόνων ἡ πανάμωμος, ἧς τὴν γέννησιν τὴν φωταυγῆ ἑορτάσωμεν ».

« O nature humaine, privée des grâces précieuses du divin Esprit, réjouis-toi, stérile, en voyant naître *la fille de Dieu*... Aujourd'hui, la terre exulte: elle a vu paraître le nouveau ciel de Dieu tout agréable » (1).

Sous-entendre le péché originel dans ces textes serait leur enlever toute signification. Notre hymnographe a encore d'autres manières d'exprimer sa foi à la conception immaculée: Tantôt il déclare que Marie est toute sainte, toute pure, tantôt qu'elle est seule immaculée, seule belle parmi toutes les générations.

« Celui qui est pur t'ayant trouvée toute pure, ô sainte Mère de Dieu, a habité dans ton sein et s'est fait chair... » (2).

« Tu es seule immaculée et seule belle parmi les femmes... » (3).

« L'époux spirituel *t'ayant découverte seule comme un lis très pur au milieu des épines*, a fait en toi sa demeure... » (4).

« Dieu t'a trouvée, toi l'Immaculée, comme une rose au milieu des épines du monde » (5).

Il y a en toutes ces expressions un témoignage au moins implicite. Par le fait que la Vierge est proclamée seule pure, seule immaculée en opposition avec le reste de l'humanité, le privilège de sa conception est équivalemment affirmé. Ici comme ailleurs, les épines symbolisent le péché et les pécheurs. Si Marie est le lis très pur, et le seul, au milieu de ces épines, c'est donc qu'elle jouit d'un privilège unique, qui

---

(1) Ibid. (PG 105, 989) : « Στειρεύουσα φύσις τῶν ἀνθρώπων σεπτῶν χαρισμάτων τοῦ θείου Πνεύματος, σήμερον εὐφράνθη στεῖρα, τὴν θεόπαιδα ἀποτεχθεῖσαν βλέπουσα... Σήμερον ἡ γῆ χορεύει· τὸν νέον γὰρ οὐρανὸν ἔβλεψε Θεοῦ τὸν τερπνότατον ἀποτεχθέντα ».

(2) Idem, *Ex canone in S. Blasium* (PG 105, 1061 B) : « Ὅλην σε καθαρὰν εὑρηκὼς ὁ καθαρὸς ἐσκήνωσεν ἐν τῇ νηδύϊ σου, ἁγνὴ παρθενομῆτορ, καὶ σὰρξ ἐχρημάτισε δίχα τῆς ἁμαρτίας ». Cf. PG 105, 1352 B.

(3) Idem, *Canon VI ad hymnum Acathistum* (PG 105, 1028 A): « Ἡ μόνη ἄμωμος ἐν γυναιξὶ καὶ καλή ».

(4) Idem, *Ex canone in festo SS. Samonae, Guriae et Abibi* (PG 105, 1244 B) : « Σὲ μόνην τῶν ἀκανθῶν ἐν μέσῳ εὑράμενος ὡς καθαρώτατον κρίνον, καὶ κοιλάδων ἄνθος, ὦ θεομῆτορ, ὁ νύμφιος ὁ νοητὸς ἐν σοὶ κατεσκήνωσεν ». Cf. col. 1264 B.

(5) Idem, *In SS. Chrysanthum et Dariam* (PG 105, 1080 C) : « Ὡς ῥόδον ἐν μέσῳ ἀκανθῶν τοῦ βίου, πάναγνε, Θεὸς εὑράμενός σε τὴν ἀμώμητον, ᾤκησε τὴν γαστέρα σου τὴν ἄχραντον ».

a écarté d'elle tout péché, aussi bien le péché de nature que le péché personnel.

Voici enfin un passage particulièrement suggestif, emprunté au canon pour la vigile de la Dormition:

« Les disciples du Verbe furent dans l'étonnement et la stupeur, en te voyant dans le silence de la mort, ô Immaculée... Toi qui, au jour de ton enfantement, avais ignoré les lois de la nature, *tu meurs maintenant en vertu d'une loi qui n'est pas faite pour toi*, ô la seule pure » (1).

Le texte grec est particulièrement énergique « τῷ ἀνομίμῳ νόμῳ θνήσκεις ». La loi de la mort est illégale pour la Vierge. Pourquoi, sinon, parce qu'elle est exempte de tout péché?

III. - Georges de Nicomédie († fin du IXe siècle)

Georges, métropolite de Nicomédie, fut l'ami intime de Photius et un chaud partisan de son schisme. C'est Photius qui le nomma à la métropole de Bithynie, après la déposition d'Ignace. Chassé de son siège après le concile de 869-870, il en reprit possession à la mort d'Ignace et souscrivit les actes du concile qui replaça Photius sur le trône patriarcal. La date exacte de sa mort n'est pas connue.

Georges fut un prédicateur particulièrement fécond. On possède de lui 170 homélies, dont dix seulement ont été publiées. Ces dernières célèbrent toutes la Vierge Marie, à l'exception d'une seule, consacrée aux saints martyrs Côme et Damien. Les quatre premières, écrites pour la fête de la conception d'Anne, font plutôt l'éloge de Joachim et d'Anne que de leur fille et n'ont pas grande importance pour le sujet qui nous occupe. Il en va autrement pour les trois homélies sur la Présentation au temple. Elles font de celui qui les a composées un témoin non équivoque de l'Immaculée Conception. Quant aux deux autres: *Marie au pied de la croix* - *Marie au sépulcre*, elles mettent surtout en relief le rôle de médiatrice qui

(1) Idem, *Canon III in pervigilio Dormitionis* (PG 105, 1000 C, 1001 D) « Θάμβος εἶχε καὶ ἔκστασις τοὺς τοῦ Λόγου μύστας, ὁρῶντας, ἄχραντε, σὲ νεκρὰν οὖσαν καὶ ἄφωνον. . . Νόμους τῆς φύσεως λαθοῦσα τῇ κυήσει σου, τῷ ἀνομίμῳ νόμῳ θνήσκεις, μόνη ἁγνή ».

appartient à la Vierge et sa maternité spirituelle à l'égard des hommes.

Les homélies sur la Présentation au temple fournissent d'abord une série de textes affirmant la sainteté de Marie, au moment de son entrée dans le lieu saint, à l'âge de trois ans. Le grand prêtre Zacharie s'écrie en la recevant:

« Qui pourrait contempler la beauté de cette Vierge, qui charme l'oeil de Dieu par sa pureté et le réjouit par ses charmes? Quelle nourriture sera digne *de celle que la grâce a remplie* pour que sa plénitude se déverse sur les indigents? » (1).

Joachim et Anne voient en elle le rendez-vous de toutes les vertus; elle porte les signes d'une pureté sans tache (2). Les anges déclarent que, devant elle seule, les privilèges de leur nature sont éclipsés (3). Son jeune âge ne mettait point obstacle à son union avec Dieu (4), et chaque jour voyait croître en elle les dons de l'Esprit (5).

Cette sainteté qui brille dans la Vierge, au jour de sa présentation est aussi ancienne qu'elle-même. C'est ce qui ressort en premier lieu de deux passages, qui sont des réminiscences de saint André de Crète:

« Marie est la *terre sainte et désirable*, de laquelle se sont élevées la vérité et la justice » (6).

« *Elle est les prémices magnifiques que la nature humaine a offertes au Créateur...;* prémices vraiment dignes de Dieu, plus saintes et plus pures que ce qu'il y a en nous de plus pur.

---

(1) Georges de Nicomédie, *Hom. III in S. Mariae Praesent.* (PG 100 1453 B) : « Τίς τοιαύτης ἐνοπτρίσασθαι κάλλος ἐξισχύσειεν, ἧ τὸ τοῦ Θεοῦ ἐπιτέρπεται ὄμμα, ἧς τῇ καθαρότητι ἐπαγάλλεται, ἧς τῇ ὡραιότητι ὡραΐζεται ; Τίς ἐπαξία ταύτης ὀφθήσεται τροφή, ἣν ἡ χάρις ἐνέπλησεν, καὶ ταμεῖον τῶν ἐνδεῶν κατέσκευασε ».

(2) Idem, *Hom. II in S. Mariae Praesent.* (PG 100, 1421 D): « Ὁρῶντες σκεῦος τίμιον ἀρετῶν οὖσαν, σύμβολά τε τῆς ἀκηράτου καθαρότητος φέρονσαν ».

(3) Idem, *Hom. III in S. Mariae Praesent.* (PG 100, 1441 C) : « Ἐν ταύτῃ μόνῃ τὰ τῆς ἡμετέρας φύσεως ἐξησθένησε πλεονεκτήματα ».

(4) Idem, *Hom. II in S. Mariae Praesent.* (PG 100, 1433 D) : « Ἥτις τὴν πρὸς Θεὸν συνάφειαν τῷ νέῳ τῆς ἡλικίας οὐ διεκόπη ».

(5) Ibid. (PG 100, 1429 B) : « Διὸ ταῖς καθεκάστην ἐναναβάσεσι τῆς ἡλικίας τὰ τοῦ Πνεύματος ἐπετείνετο ταύτῃ χαρίσματα ».

(6) Ibid. (PG 100, 1424 D) : « Τὴν ἁγίαν καὶ ἐπιθυμητὴν γῆν, ἐξ ἧς ἀλήθεια καὶ δικαιοσύνη ἀνέτειλεν ».

Notre sainteté, en effet, ne peut en aucune manière être comparée à sa sainteté ineffable et immaculée » (1).

L'idée de prémices du genre humain appliquée à Marie suppose, comme nous l'avons déjà expliqué plusieurs fois, l'absence en elle de la souillure originelle. Notre prédicateur exprime, d'ailleurs, ce privilège d'une manière encore plus claire et plus directe :

« La Vierge est la reine qui se tient à la droite de Dieu. Ce qui la rend si proche de lui, c'est sa beauté resplendissante. *Elle est belle par nature : point de tache en elle...* Elle est la véritable fontaine scellée dont les eaux très pures arrosent la terre. *On n'a pu surprendre dans sa limpidité le moindre vestige du limon bourbeux.* Elle donne naissance au fleuve des grâces qui fait le tour de la terre » (2).

Marie était exempte de la concupiscence, à la fois partie, effet et signe du péché originel.

« Elle était le jardin fermé, inaccessible aux pensées vicieuses... » (3).

« Pure de toute affection et de toute passion humaine, elle était élevée au-dessus des nécessités de la nature... Quelle âme, même parmi les plus saintes, a atteint dans l'âge mur une maîtrise de soi comparable à la sereine impassibilité de la Tout-Immaculée dans sa plus tendre enfance? » (4).

La concupiscence étant la mère du péché et Marie en ayant été exempte, il n'est pas étonnant qu'elle n'ait pas commis

---

(1) IDEM, *Hom. III in Praesent.* (PG 100, 1444) : « Ὢ οἵαν ἀπαρχὴν τῷ Δημιουργῷ τῆς οἰκείας καρποφορίας ἡ ἀνθρωπεία φύσις προσῆξεν ! οἷον τὸ δῶρον ἀνέθηκεν ! ... Ὄντως ἀξίαν Θεοῦ..., ἱερωτέραν τε καὶ καθαρωτέραν τῆς ἡμῶν καθαρότητος. Καὶ γὰρ παραβαλλόμενον ταύτῃ τὸ ἡμῶν ἀνεπίμωμον ἀποδέει πάντῃ τῆς ὁμοιότητος, μὴ συνεπαιρόμενον τῷ ὑπὲρ λόγον ταύτης ἁγίῳ καὶ ἀρρυπώτῳ ».

(2) IDEM, *Hom. II in Praesent.* (PG 100, 1425 B, D) : « Αὕτη ἐστὶν ἡ ἐκ δεξιῶν Θεοῦ παρεστῶσα βασίλισσα· ἡ πλησίον τῷ κάλλει. καὶ τῇ λαμπρότητι· ἡ ὡραία τῇ φύσει. καὶ μώμου ἀνεπίδεκτος... Τὴν ὡς ἀληθῶς πηγὴν ἐσφραγισμένην, ἐξ ἧς τὰ καθαρώτατα νάματα νάουσι καὶ τὴν οἰκουμένην ἀρδεύουσιν· ἐν ᾗ τῆς ἐπιθολούσης ἰλύος οὐκ ἐφωράθη λείψανον· ἐξ ἧς ὁ ποταμὸς τῶν χαρίτων προερχόμενος, κύκλῳ τὴν ὑφήλιον περιπολεύει ».

(3) Ibid. : « Τὸν κῆπον τὸν κεκλεισμένον τὸν λογισμοῖς ἀνεπίβατον ἁμαρτίας ».

(4) IDEM, *Hom. III In Praesent.* (PG 100, 1449 A) : « Ἡ καθαρὰ παντὸς ἤθους καὶ πάθους ἀνθρωπίνου, ἀνάλωτος οὖσα τούτοις, καὶ ὑψηλοτέρα τῆς ἀνάγκης τῆς φύσεως... Τίς νοῦς καθαρώτατος πρὸς τοσαύτην ἐλήλακεν ἀπάθειαν ἐν τελειότητι, οἵαν ἐν νηπιότητι αὕτη ἡ πανάσπιλος ἐπεδείξατο ».

de péché personnel. Georges de Nicomédie l'affirme explicitement. Parlant de la nourriture que l'ange apportait à l'Immaculée durant son séjour dans le Saint des Saints, il déclare que cette nourriture était la figure du pain de vie:

« La nourriture que la Vierge immaculée recevait l'enrichissait des grâces divines; ceux qui participent au pain de vie sont de même remplis des dons de l'Esprit. Mais l'aliment céleste n'opérait pas la purification des péchés; *car celle qui le mangeait n'avait point de péchés; elle était pure et indemne de toute souillure.* Le pain de vie, au contraire, apporte à ceux qui le reçoivent la rémission des péchés avec les dons de la grâce » (1).

Cette absolue pureté de l'âme rejaillissait sur le corps lui-même. Marie a ignoré certaines misères physiologiques, qui font rougir les filles d'Eve pécheresse, lorqu'elles arrivent à l'âge adulte. Aussi, les Juifs auraient-ils pu la laisser dans le temple, même après l'âge de puberté, et faire en sa faveur une exception à la loi:

« Car, dit l'orateur, je crois ne pas me tromper en affirmant que le corps tout immaculé de la Vierge n'a jamais connu les souillures de la nature. Comme sa maternité, tout en elle a revêtu un caractère exceptionnel et nouveau » (2).

Georges est un des orateurs byzantins qui ont le mieux parlé de la médiation de Marie et de sa coopération à l'oeuvre du salut. Citons seulement le passage suivant, qui résume bien sa doctrine sur ce point:

« L'Immaculée est la médiatrice de notre régénération et la cause de notre réformation. Par elle, l'image de Dieu, qui avait été défigurée, a recouvré son ancienne beauté » (3).

---

(1) Ibid. (PG 100, 1448 B): « Κἀκείνην μὲν ἡ ἀμίαντος κατέχουσα παρθένος, τῶν θείων χαρίτων κατεπλουτίζετο· καὶ ταύτης δὲ οἱ ἐν μεθέξει γενόμενοι, τῶν δωρεῶν κατεμφοροῦνται τοῦ Πνεύματος. Ἀλλ'ἐκείνη μὲν ἁμαρτημάτων κάθαρσιν οὐκ ἐνήργησεν ἡ τροφή· οὐδὲ γὰρ τούτοις ἡ μεταλαμβάνουσα ὑπέκειτο, καθαρά τε οὖσα, καὶ ῥύψεως ἁπάσης ἀνενδεής· ἐνταῦθα δὲ τῇ τῶν χαρίτων ἐπιδόσει, καὶ ἀφαίρεσις τούτων προσγίνεται ».

(2) Ibid. (PG 100, 1452 C): « Ἐγὼ γὰρ οἶμαι, τῇ ἀληθείᾳ κρίνων μηδένα τῶν κατὰ φύσιν ῥύπων ἐν τῷ πανασπίλῳ σώματι ταύτης φωραθῆναί ποτε· ἀλλὰ ξένως πάντα καινοτομηθῆναι, καθάπερ καὶ τὴν μέλλουσαν κύησιν ».

(3) Idem, *Hom. I in Praesent.* (PG 100, 1416 B): « Τὴν ἄχραντον, τὴν τῆς ἀναγεννήσεως πρόξενον ἡμῶν, τὴν τῆς ἀναπλάσεως ἡμῶν αἰτίαν, δι'ἧς τὸ κατ'εἰκόνα Θεοῦ ἀχρειωθέν, πρὸς τὴν οἰκείαν ἐπανῆλθεν εὐπρέπειαν ».

C'est par erreur qu'on a attribué à Georges le discours qui débute par les mots « Θειά τινα μυστήρια », prononcé lors de la déposition aux Blakhernes du manteau de la Vierge. L'auteur est Théodore le Syncelle, qui vivait au VII[e] siècle (1). On y lit le passage suivant, où l'orateur donne comme raison de l'assomption glorieuse de Marie en corps et en âme sa parfaite innocence et pureté immaculée:

« Le Dieu de toute sainteté, lorsqu'il enlève de la terre, pour les prendre auprès de lui, toutes les âmes des autres saints, laisse à la terre comme un trésor de grand prix la vénérable poussière de leur corps et la substance plus résistante de leurs ossements, qui rappellent aux fidèles leur passage ici-bas, sont la source de guérisons de toutes sortes, mettent en fuite les esprits mauvais, Mais l'Incompréhensible a montré qu'il n'avait pas tenu la même conduite à l'égard de sa Mère, la Vierge immaculée. *Parce qu'elle était indemne de tout péché et de toute souillure, il l'a fait passer de la mort à la vie* et l'a élevée en corps et en âme jusqu'à l'autel intelligible du ciel » (2).

Théodore affirme ainsi que l'assomption glorieuse est une conséquence de la conception immaculée et de la perpétuelle innocence de la Mère de Dieu.

IV. - Le moine Théognoste († fin du IX[e] siècle)

Après l'ami de Photius, Georges de Nicomédie, voici que nous rencontrons sur notre chemin l'un de ses adversaires les plus résolus, l'abbé Théognoste, de Constantinople. Partisan fidèle du patriarche Ignace, c'est lui qui, après le conciliabule de 861, courut à Rome mettre le Pape Nicolas au courant de ce qui s'était passé. Après la première déposition de Photius, il revint à Constantinople, où Ignace le nomma skévophylax de Sainte-Sophie et higoumène de la Source (Péghé). Il repartit bientôt pour Rome, chargé d'une mission délicate auprès du pape Hadrien II. Il s'agissait d'obtenir

(1) COMBEFIS, *Novum auctarium*, II, Paris 1648, 789-802.

(2) Ibid., 791: « Συνόλως δὲ ταύτην, ὡς ἁμαρτίας καὶ ῥύπου παντὸς ὑψηλοτέραν, ἐκ τοῦ θανάτου μεταβιβάζων πρὸς ζωὴν καὶ ψυχὴν ἅμα σώματι πρὸς τὸ νοερὸν καὶ οὐράνιον ἀναλαμβανόμενος θυσιαστήριον ».

l'abrogation de certaines mesures sévères prises par Nicolas Ier contre les clercs ordonnés par Photius. Le Saint-Siège resta inflexible, et Théognoste dut regagner Constantinople sans avoir rien obtenu. A partir de ce moment, l'histoire le perd de vue.

Outre la supplique au pape Nicolas sur la déposition d'Ignace au concile photien de 861 et un panégyrique de tous les saints, qu'on trouve dans la patrologie grecque de Migne (1), nous avons de lui une courte homélie sur la Dormition de la Vierge, que nous avons publiée pour la première fois dans la *Patrologia orientalis* de Graffin-Nau (2). C'est tout au début de cette pièce que nous lisons le magnifique témoignage que voici sur la perpétuelle sainteté de la Mère de Dieu.

« *Il convenait, oui, en vérité, il convenait que celle qui, dès le commencement, avait été conçue saintement* (ou plus exactement: *par une action sanctificatrice : ἁγιαστικῶς*) *par une prière sainte dans le sein d'une mère sainte*, et qui, sainte qu'elle était, avait, après sa naissance, été nourrie dans le Saint des Saints; qui, par le message d'un ange avait reçu le privilège d'une conception sainte, et avait eu pareillement un enfantement saint: il convenait, dis-je, que celle-là obtînt une dormition sainte. *Car celle dont le commencement est saint, de celle-là aussi le milieu* (c'est-à-dire la suite de la vie) *est saint, sainte la fin et sainte toute l'existence* » (3).

De tous les témoignages que nous avons apportés jusqu'à présent de la foi des Byzantins à la sainteté originelle de Marie, celui-ci est certainement le plus satisfaisant et le plus précis. On remarquera surtout l'expression du texte original, à peu près intraduisible en notre langue: τὴν ἐξ ἀρχῆς ἁγιαστικῶς ἐμβρυωθεῖσαν. Impossible de mieux rendre l'idée de la sanctification *in primo instanti conceptionis*. L'adverbe ἁγιαστικῶς indique une action sanctificatrice de la part de Dieu. Théognoste ajoute:

---

(1) PG 105, 849-862.

(2) PO 16, 457-462.

(3) Théognoste (PO 16, 457) : « Ἔπρεπεν γὰρ, ἔπρεπεν ὄντως τὴν ἐξ ἀρχῆς δι'εὐχῆς ἁγίας εἰς μήτραν μητρὸς ἁγίας ἁγιαστικῶς ἐμβρυωθεῖσαν, καὶ μετὰ τόκον εἰς ἁγίων ἅγια ἁγίαν τραφεῖσαν, δι'ἀγγέλου ἁγίαν σύλληψιν λαβοῦσαν, καὶ τὴν κύησιν ἁγίαν ἐσχηκυῖαν, ὁμοίως καὶ τὴν κοίμησιν ἁγίαν κομίσασθαι. Ἧς γὰρ ἡ ἀρχὴ ἁγία, ταύτης καὶ τὰ μέσα ἅγια, καὶ τὸ τέλος ἅγιον, καὶ πᾶσα ἡ ἔντευξις ἁγία ».

δι' εὐχῆς ἁγίας, *grâce à l'intervention d'une prière sainte.* Cette prière des parents de Marie a été comme la cause instrumentale morale par laquelle Dieu a communiqué à sa future Mère les dons de la grâce, dès le premier instant de son existence. Comme nous l'avons déjà fait remarquer plusieurs fois, l'intervention de Dieu dans la naissance de la Vierge n'a pas seulement consisté à faire cesser la stérilité d'Anne. Il y a eu une action directe de Dieu sanctificateur, qui a fait que Marie a été vraiment *Fille de Dieu*, θεόπαις, au point de vue surnaturel. Ce privilège, elle a été la seule à le recevoir. Les autres naissances miraculeuses dont parle l'Ecriture n'ont pas revêtu ce caractère. Ni Samuel, ni Jean-Baptiste n'ont été appelés *fils de Dieu.*

V. - Nicétas David († début du Xe siècle)

Nicétas David, évêque de Dadybra en Paphlagonie, auteur de la *Vie de saint Ignace*, patriarche de Constantinople, nous a laissé un certain nombre de panégyriques de saints et une homélie sur la Nativité de la Vierge (1). On trouve, dans cette homélie, plusieurs passages qui insinuent la doctrine de l'Immaculée Conception. Nicétas appelle Marie θεόπαις, *Fille de Dieu.* Il déclare que sa conception a revêtu, dès l'origine, un caractère extraordinaire et que son entrée dans la vie a été nouvelle (2); qu'elle a été conçue dans un sein stérile plus par la force de la promesse de Dieu que par l'action de la nature (3). Marie est l'enfant toute belle, la beauté de Jacob que Dieu a chérie, le trésor très saint du Saint-Esprit, le remède qui a chassé la tristesse originelle. *Elle a fait disparaître la malédiction originelle, à laquelle était soumis tout le genre humain* (4). L'ensemble de ces expressions, tout en ne

---

(1) Nicétas David (PG 105).

(2) Idem (PG 105, 17) : « διὰ τοῦτο καὶ ἡ σύλληψις εὐθὺς ξένη καὶ ἡ πρὸς βίον αὐτῆς εἴσοδος καινοπρεπής ». Cf. col. 170.

(3) Ibid. (PG 105, 24) « Αὕτη τῷ ῥήματι τῆς ἐπαγγελίας τοῦ Θεοῦ μᾶλλον ἢ τῷ λόγῳ τῆς φύσεως ἐν τῇ στειρωτικῇ συλλειφθεῖσα καὶ κυοφορηθεῖσα γαστρί ».

(4) Ibid. (PG 105, 17) : « Τὸ τῆς ἀρχεγόνου λύπης ἀναιρετικὸν φάρμακον ἐβλάστησεν ἄρτι, ὅτι τῆς προγονικῆς ἀρᾶς, ᾗ πᾶν τὸ βρότειον ὑποπεπτώκει γένος... ἡ ἀφάνισις πάρεστι ».

dépassant pas la limite des affirmations implicites, suffit à montrer que Nicétas reste dans la ligne de la tradition byzantine (1).

VI. - Léon le Sage, empereur de Constantinople (886-912)

De Léon VI dit le Sage, empereur de Byzance, on possède de nombreuses homélies et panégyriques, dont une partie seulement est éditée (2). Dans cette catégorie se trouvent quatre homélies pour les fêtes mariales de la Nativité, de la Présentation au temple, de l'Annonciation et de la Dormition, et une homélie pour la fête de Noël, où l'on peut glaner de nombreuses expressions suggérant d'une manière plus ou moins directe la sainteté originelle de la Mère de Dieu. C'est ainsi que dans l'homélie sur la Présentation au temple, Marie est appelée *la racine plantée par Dieu*, de laquelle doit sortir le rameau qui ombragera la terre entière (3). Dans le même discours, l'impérial orateur s'écrie:

« Quelle est celle qui s'élève comme un lis au milieu des épines de l'humaine malice? Quelles sont ces prémices insolites, de toutes les plus précieuses? Voici que notre terre, qui ne produisait que des épines *à cause de la malédiction*, devient maintenant fructifère. A celui qui la rend fertile elle présente avec actions de grâces, *comme prémices d'un grand prix, un fruit qui n'a point l'amertume coutumière, mais les*

---

(1) On trouve pourtant certaines originalités dans son homélie. Tout d'abord, il parle de *la naissance spirituelle de la Vierge en vertu de la grâce d'en haut* (PG 105, 28A), pour désigner l'assomption glorieuse, le *dies natalis*, de Marie. Par ailleurs, il applique à Marie la théorie de certains Pères grecs sur la sanctification, d'après laquelle la *donation de la personne du Saint-Esprit* n'a été faite aux justes qu'après la résurrection de Jésus.

(2) Voir PETIT L., *Note sur les homélies de Léon le Sage*, dans les *Echos d'Orient* 3 (1900) 245-249. Les homélies éditées dans la PG de Migne, t. CVII, sont au nombre de 19. On en trouve 34 dans l'édition du moine athonite AKAKIOS, Athènes 1868.

(3) LÉON LE SAGE, *Homil. in Praesentat.* (PG 107, 20 C) : « Τὴν θεόφυτον ῥίζαν, ἧς ἀναβλαστήσει κλάδος οὗ ὑπὸ τὴν σκιὰν τὰ πέρατα ἀναπαύσεται ». Au lieu de τὰ πέρατα, il faut sans doute lire τὰ πετεινά.

saveurs de la bénédiction. Ce fruit, c'est Marie; c'est elle qui a été choisie pour être l'épouse ravissante du Monogène » (1).

Dans l'homélie pour la fête de Noël, Léon affirme que la Vierge est la seule bénie parmi toutes les femmes; que par elle nous avons été délivrés du triste héritage de nos premiers parents, et qu'elle nous a laissé un héritage de bénédiction (2).

Enfin, l'homélie sur la Dormition achève de nous révéler la pensée du basileus. Il se demande avec étonnement pourquoi celle qui a arraché le genre humain à la mort a voulu « nouer relation » avec elle, et il n'en trouve pas d'autre raison que celle- ci:

« Il ne fallait pas que tout en celle qui est la cause de notre restauration fût innovation, de peur que son origine humaine ne devînt une énigme » (3).

VII. - Saint Euthyme, patriarche de Constantinople († 917)

Saint Euthyme, patriarche de Constantinople de 907 à 912, mort le 5 août 917, est l'auteur de deux homélies mariales, que nous avons publiées dernièrement (4). La première fut composée pour la fête de la conception d'Anne; la seconde, dont Lipomanus avait fait paraître une traduction latine en

---

(1) Ibid. (PG 107, 12-13) : « Τίς αὕτη ἡ ἀνατέλλουσα ὡς κρίνον ἐν μέσῳ ἀκανθῶν τῆς ἀνθρωπίνης ἐν κακίᾳ συγχύσεως ; Τίς αὕτη ἡ ξενίζουσα ἀπαρχή ; ... Ἄρτι γὰρ ἡ διὰ κατάραν ἀκανθοφόρος, πρὸς τὸ εὔφορον μεταβαλοῦσα, καὶ καρπὸν ἐνεγκοῦσα οὐ κατὰ τὴν συνήθη πικρίαν, ἀλλὰ γλυκασμὸν εὐλογίας ἐμφαίνοντα, ὡς ἔντιμον ἀπαρχὴν εὐχαριστοῦσα τῷ καρποδότῃ φέρει ».

(2) Ibid. (PG 107, 40 C) : « Ἡ μόνη ἐν γυναιξὶν εὐλογημένη, καὶ τὴν εὐλογίαν τῷ γένει κληροδοτήσασα, τῆς στυγηρᾶς τῶν προγόνων κληρονομίας διὰ σοῦ ἀφ'ἡμῶν ἀρθείσης ».

(3) IDEM, *In B. Mariae Assumptionem* (PG 107, 160 B): « Ἤ βούλεται ἡ τοῦ πράγματος οἰκονομία, τὴν κοινὴν τῆς τοῦ πλασμάτος ἀνακλάσεως αἰτίαν τῇ κοινῇ τῶν ἀνθρώπων τῆς ἐντεῦθεν ἀναχωρήσεως συνηθείᾳ, καὶ αὐτὴν ἀπαίρειν, ἵνα μὴ τὸ πάντα καινοτομεῖν τὴν φύσιν τῆς συγγενείας χωρίζηται ».

(4) Dans la *Patrologia orientalis* GRAFFIN-NAU, 16, 499-514. La vie de S. Euthyme est maintenant bien connue, grâce aux fragments importants d'une biographie anonyme et contemporaine du saint, que C. DE BOOR a publiés sous le titre : *Vita Euthymii. Ein Anecdoton zur Geschichte Leo's des Weisen*, Berlin 1888.

la mettant sous le nom d'Euthyme Zigabène (1), célèbre la ceinture de la Vierge déposée dans la sainte châsse de l'églisc des Chalcopratia, à Constantinople (2). C'est dans l'homélie sur la conception d'Anne que nous trouvons l'expression équivalente du dogme catholique touchant la sainteté originelle de la Mère de Dieu. A l'exemple de Jean d'Eubée (3), saint Euthyme parle d'une intervention spéciale des trois personnes divines pour préparer au Fils de Dieu une Mère digne de lui.

Au jour de la conception d'Anne, le Père, par le concours de Joachim et d'Anne, façonne pour son Fils unique une mère sur la terre. Le Verbe se prépare une demeure, un trône, un lit de repos, *une chair pure et immaculée*, d'où il nous apparaîtra Dieu parfait et homme parfait (4). Au même jour, le Saint Esprit fait briller sa lumière aux yeux de l'humanité, à laquelle il redonne la vie, qu'il délivre de la grande infection (du péché, évidemment) et qu'il remplit d'une joie immense et du parfum de la grâce (5).

L'orateur parle ensuite de la chute de nos premiers parents, qui a entraîné celle de leur descendance. Il nous fait assister au conseil divin, qui décrète l'incarnation du Verbe; mais avant de réaliser ce dessein; avant de descendre sur la terre pour relever sa créature déchue, le Fils de Dieu commence par se préparer une demeure toute brillante, un palais magnifique, *un tabernacle très pur et très saint d'un sang pur, immaculé et illustre :*

« Ce tabernacle, c'est aujourd'hui, ô mystère, qu'il le construit, le façonne, *le sanctifie pleinement* et le confie à la race élue entre toutes les générations, aux descendants de David

---

(1) Lipomanus, *De vitis sanctorum*, VI, 217-219. Reproduite dans PG 131, 1243-1250.

(2) Le titre est le suivant : ᾿Εγκώμιον εἰς τὴν προσκύνησιν τῆς τιμίας ζώνης τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου, καὶ εἰς τὰ ἐγκαίνια τῆς ἁγίας αὐτῆς σοροῦ ἐν τοῖς Χαλκοπρατίοις.

(3) Voir plus haut, p. 127.

(4) Euthyme de Constantinople, *Homilia in conceptionem Annae*, 2 (PO 16, 490) : « Κατοικητήριον ἑτοιμάζει καὶ θρόνον καὶ κλίνην καὶ σάρκα καθαρὰν καὶ ἀμόλυντον ».

(5) Ibid., 2 (PO 16, 500) : « ᾿Αοράτως ἡμῖν ἐπεφοίτησεν καὶ κατηύγασε καὶ ἀνεζώωσεν, καὶ μεγίστης δυσωδίας ἐλευθερῶσαν, ὑπερβαλλούσης καὶ πολλῆς εὐφροσύνης καὶ εὐωδίας πεπλήρωκεν ».

et de Jessé, à Joachim et Anne, couple illustre et rempli de piété » (1).

Après avoir ainsi affirmé la pleine sanctification de la Vierge au jour de sa conception, l'orateur lui attribue tous les effets de la rédemption, parce qu'elle a été l'instrument choisi, l'intermédiaire obligé de cette grande miséricorde de Dieu. Il la place au-dessus de toutes les créatures tant célestes que terrestres (2).

La même doctrine se retrouve, mais avec moins de relief, dans l'homélie sur la ceinture de la Vierge. La sainte Théotocos est élevée au-dessus de toute créature visible et invisible; elle est la pure, l'immaculée, l'innocente, la toute-irréprochable et toute-belle épouse du Père incompréhensible (3). Elle est glorieuse et glorifiée en tout, au-dessus de toute bénédiction, toute immaculée (4).

VIII. - Pierre d'Argos († début du Xe siècle)

Pierre, évêque d'Argos, qu'il ne faut pas confondre avec Pierre le Sicilien, naquit à Constantinople vers le milieu du IXe siècle. Tout ce qu'on sait de sa vie, c'est qu'en 885 il prononça le panégyrique de saint Athanase, évêque de Méthone, qu'il fut nommé évêque par Nicolas le Mystique, patriarche de Constantinople, et qu'il vivait encore en 920, époque où il assista au concile de Constantinople, relatif à l'affaire de la Tétragamie (5). On a de lui quelques discours,

---

(1) Ibid., 5 (PO 16, 501-502) : « Ἴδιον σκήνωμα ἑτοιμάζει καθαρώτατον καὶ ἁγνότατον ἐξ ἁγνων καὶ ἀμολύντων καὶ περιβλέπτων αἱμάτων· καὶ τοῦτο σήμερον, βαβαὶ τοῦ μυστηρίου, πλαστουργεῖ καὶ διαπλάττει καὶ καθαγιάζει καὶ παρέχει τῇ ἐκλελεγμένῃ ἐκ πασῶν γενεῶν φυλῇ ».

(2) Ibid., 6 (PO 16, 502) : « Τὴν ἀνωτέραν πάντων ὁμολογῶ τῶν ἐπουρανίων καὶ ἐπιγείων κτισμάτων ».

(3) IDEM, *Homil. in zonam*, 3 (PO 16, 508-509) : « Ἡ ὑπερτέρα καὶ ἀνωτέρα πάσης ἀοράτου καὶ ὁρωμένης κτίσεως, ἡ καθαρὰ, ἡ ἀμόλυτος, ἡ ἀνέπαφος, ἡ τοῦ ἀοράτου καὶ ἀκαταλήπτου Πατρὸς παναμώμητος καὶ ὑπέρκαλλος νύμφη ».

(4) Ibid. : « Ἡ κατὰ τὸ πᾶν δεδοξασμένη καὶ ὑπερευλογημένη... ἡ πανάχραντος ».

(5) Sur Pierre d'Argos, voir la dissertation de COZZA LUZI dans le *tome* IX de la *Nova bibliotheca* de MAI, Rome 1888, p. XXII-XLVI.

dont un sur la fête de la conception d'Anne, le seul qui ait pour nous de l'intérêt (1).

Dès le début de cette homélie, Pierre manifeste sa foi en la sainteté initiale de Marie:

« Aujourd'hui, dit-il, notre nature, qui avait été rejetée par Dieu, se réjouit en voyant les préludes de son relèvement... Voici que nos premiers parents tressaillent en apprenant que va paraître *la rose toute parfumée, plantée dans une terre stérile, qui doit remplir l'univers de sa bonne odeur et chasser la puanteur de leur transgression.* Aujourd'hui sont posés les fondements *du palais resplendissant de pureté* qui doit recevoir le Christ, le Roi des rois... Aujourd'hui *le paradis divin* est planté dans un sein desséché. Par l'arbre de vie, qui poussera en lui, il nous rendra la vie, à nous, les exilés du premier paradis et les condamnés à mort » (2).

Plus loin, il continue dans le même sens:

« Je vous rends grâces, Seigneur, s'écrie la nature humaine, de ce *que vous avez commencé à arracher les épines de ma condamnation* et m'avez préparée, par Joachim et Anne, à porter des fruits... *Voici que maintenant naît de moi, dans le sein d'Anne, cette rose qui s'appelle Marie, Elle me délivre de la puanteur qui me venait de la corruption,* ἐκ φθορᾶς, *et sa bonne odeur me remplit d'allégresse.* Une femme jusqu'ici avait fait mon malheur; une femme maintenant me rend heureuse » (3).

La nature humaine est délivrée de l'infection du péché originel en la personne de la Vierge, et cela dès sa conception

---

(1) Cozza Luzi, Ibid., pars III, 71-80, a publié un panégyrique de sainte Anne composé par Pierre. Ce morceau ne renferme rien d'important sur l'Immaculée Conception.

(2) Pierre d'Argos, *In conceptionem B. Annae*, 1 (PG 104, 1352 A): « Σήμερον ἡ ἀπωσθεῖσα φύσις ἡμῶν, τῆς ἀνακλήσεως τὰ προοίμια κατοπτεύουσα, γέγηθε... Ἄρτι τὸ εὐωδέστατον ῥόδον ἐν ἀκάρπῳ φυτευόμενον ἀρούρᾳ, πάσῃ τῇ ὑφηλίῳ μέλλων εὐωδιάζειν, καὶ τῆς παραβάσεως ἐλαύνειν τὸ δυσῶδες, εὐαγγελιζόμενοι γήθονται. Νῦν τὸ καθαρώτατον ἀνάκτορον τοῦ παμβασιλέως Χριστοῦ θεμελιούμενον, πᾶσα ἡ κτίσις ὁρῶσα σκιρτᾷ... Νῦν ὁ θεῖος παράδεισος ἐν ἀνίκμῳ νηδύϊ φυτεύεται ». Cf. PG 104, 1361 C.

(3) Ibid., 10 (PG 104, 1360 C): « Εὐχαριστῶ σοι, Δέσποτα ὅτι μου τὰς τῆς κατακρίσεως ἀκάνθας καθαίρειν ἀπήρξω καὶ πρὸς φυτουργίαν διὰ τῆς θείας Ἄννης καὶ Ἰωακεὶμ, καθωμάλισας... Νῦν ἐξ ἐμοῦ ῥόδον προφανὲν ἡ Μαριὰμ, ἐν νηδύϊ τῆς Ἄννης, τὴν ἐκ φθορᾶς μου δυσωδίαν ἐκ μέσου ποιεῖ, καὶ τὴν ἑαυτῆς εὐωδίαν διδοῦσα, θείας ἀγαλλιάσεως μεταδίδωσι ».

dans le sein d'Anne, ἐν νηδύϊ τῆς Ἄννης. C'est bien, en effet, le péché originel qui est désigné par le mot *corruption*, φθορά, car l'orateur a dit, quelques lignes plus haut, que le genre humain avait été condamné, à cause du péché, à la mort et à la corruption, διὰ τὴν ἁμαρτίαν θανάτῳ κατακριθέντες καὶ τῇ φθορᾷ (1). Qu'est-ce qui a valu à Marie cette pureté originelle? C'est sa maternité divine:

« Il fallait que Celle qui devait être l'instrument de cette grande merveille de l'Incarnation, en devenant, ô prodige, mère de Dieu, surpassât tous les hommes en pureté » (2).

L'idée de la conception immaculée est encore suggérée par l'appellation de « fleur du genre humain » donnée à Marie (3), et surtout par le passage suivant:

« Réjouissons-nous tous en *voyant planter dans le sein d'Anne le premier rejeton de la noblesse originelle de notre nature* » (4).

Saint André de Crète avait salué la Vierge comme l'image tout à fait ressemblante de la beauté primitive. C'est une pensée identique qu'exprime ici Pierre d'Argos, et son témoignage est encore plus précis que celui du métropolite crétois, car il dit expressément que Marie a été revêtue de la justice originelle dès sa conception.

IX. - Jean le Géomètre († après 989)

De Jean le Géomètre nous savons seulement qu'il a vécu dans la seconde moitié du Xe siècle. La PG de Migne renferme de lui un discours sur l'Annonciation et cinq hymnes en l'honneur de la Vierge (5). Est encore inédite une *Oraison funèbre pour la Dormition de Notre-Dame la toute glorieuse Théotocos*, qui se trouve dans le *Cod. Vatic. graecus* 504, transcrit en 1105, grand format à deux colonnes bien pleines, f. 173v-196v. Le contenu ne répond que très imparfaitement

(1) Ibid. (PG 104, 1360 B).

(2) Ibid. : « Ἔδει τὸ τοιοῦτον μεγαλεῖον διακονήσασαν κρείττονα πάντων ἀνθρώπων ὑπάρχειν εἰς καθαρότητα, ὡς γενησομένην, ὢ τοῦ θαύματος, Μητέρα Θεοῦ.

(3) Ibid., 12 (PG 104, 1361 B) : « Τὸ τοῦ γένους ἄνθος ἀνέτειλεν ».

(4) Ibid., 2 (PG 104, 1353 A) : « Ἀγαλλιασώμεθα ἅπαντες, ὁρῶντες τὴν τῆς ἡμετέρας εὐγένειαν φύσεως ἀρχομένην ἐν τῇ γαστρὶ τῆς Ἄννης φυτεύεσθαι ».

(5) PG 106, 811-848 ; 855-868.

au titre. De la Dormition de Marie, en effet, il n'est parlé qu'à la fin, f. 190-194v. Le reste est occupé par un récit suivi de toute la vie de la Mère de Dieu et de sa participation aux divers mystères de la vie, de la Passion et de la Résurrection du Sauveur (1). On y trouve plusieurs passages exprimant l'idée de la conception immaculée.

Jean nous déclare d'abord que, *tout comme la première Eve, dont elle est l'opposée, Marie a été façonnée par la main de Dieu* (2). *Une vertu divine a véritablement présidé, dès le commencement, à la formation et au parfait embellissement de cette nature*, établissant une harmonie parfaite entre l'âme et le corps, entre le corps et le caractère (3).

Commentant les paroles d'Elisabeth: *Tu es bénie parmi les femmes*, il dit:

« Tu es bénie entre les femmes, au-dessus de toutes les femmes prises ensemble; mais aussi les femmes sont bénies en toi, comme les hommes sont bénis dans ton Fils; ou plutôt, c'est entre les deux groupes la réciprocité parfaite: *De même que par une seule et par un seul sont transmises aux autres hommes la malédiction et la tristesse, de même par une seule et par un seul, la bénédiction et la joie* » (4).

Dans l'homélie sur l'Annonciation, nous lisons le passage suivant:

« Salut, ô toi, qui as été conçue dans la joie, qui as été portée dans la joie, qui es née dans la joie; et qui, à ton tour,

---

(1) ʼΕξόδιος ἢ προπεμπτήριος εἰς τὴν κοίμησιν τῆς ὑπερενδόξου δεσποίνης ἡμῶν Θεοτόκου τοῦ μακαριωτάτου ʼΙωάννου τοῦ Γεομέτρου. SYMÉON MÉTAPHRASTE s'est inspiré de ce discours dans sa *Vie de la Vierge*, dont on n'a publié encore qu'une traduction latine : PG 105, 529-566. Voir JUGIE M., *Sur la vie et les procédés littéraires de Syméon Métaphraste*, dans les *Echos d'Orient* 22 (1923) 5-10.

(2) *Cod. Vat.* 504, f. 175, 2e colonne : « Καθάπερ τὴν πρώτην Εὔαν, οὕτω καὶ ταύτην χειρὶ Θεοῦ πλασθεῖσαν ».

(3) Ibid., fol. 175v-176r : « Οὕτω θεία τις δύναμις ἦν ἀτεχνῶς ἡ ταύτην ἐξ ἀρχῆς τὴν φύσιν ἐξοργανώσασα καὶ ἐξωραΐσασα, καὶ ἀναλόγως μὲν τῇ ψυχῇ, ἀναλόγως δὲ τῷ σώματι καὶ τὸ ἦθος κατ'ἄκραν ἁρμονίαν ἁρμοσαμένη ».

(4) Ibid., fol. 176v, 2e colonne. Même idée répétée dans l'*homélie sur l'Annonciation*, 11 (PG 106, 820 C) : « Καθάπερ γὰρ διὰ μιᾶς καὶ ἑνός, γυναικὸς καὶ ἀνδρος, ἡ ἀρὰ καὶ λύπη, οὕτω καὶ νῦν διὰ μιᾶς καὶ ἑνὸς εὐλογία τε καὶ χαρὰ καὶ τοῖς ἄλλοις ἅπασι διεδόθη ». Des passages entiers du discours inédit se retrouvent dans l'*homélie sur l'Annonciation*.

as conçu, porté et enfanté dans la joie surpassant toute parole et toute pensée. Tu es la commune joie du ciel et de la terre, l'orgueil de notre race, l'embellissement des cieux, l'ornement des deux mondes » (1).

Cette joie, dans laquelle Marie a été conçue, n'est pas autre chose que la vie divine perdue par le péché et restituée au genre humain par le nouvel Adam et la nouvelle Eve. Aussi, lorsque l'Ange vient saluer la Vierge et lui faire les propositions du divin époux, elle a sa dot toute prête: c'est la plénitude de la grâce qu'elle a déjà reçue de l'Esprit-Saint (2). Sans doute, celui-ci, comme un paranymphe, va descendre de nouveau en elle pour préparer la voie au Fils *et lustrer à l'avance la chambre nuptiale.* Mais cette purification, ce lustre ne saurait être considéré que *comme un décor de luxe venant s'ajouter à un embellissement précédent* (3).

Dans ses hymnes à la Vierge, Jean parle aussi d'une intervention spéciale de Dieu, qui a eu pour résultat d'écarter d'elle toute atteinte du péché:

« Salut, ô corps virginal *formé par les mains divines.*
« Salut, ô Vierge, *en qui rien n'a passé du péché des mortels.*
« Salut, ô corps tout immaculé, qui réunis en toi
« La beauté céleste et la beauté terrestre » (4).

---

(1) IDEM, *In Annunt.*, 37 (PG 106, 845 A) : « Χαῖρε, χαρᾷ μὲν συλληφθεῖσα, χαρᾷ δὲ κυηθεῖσα, χαρᾷ δὲ καὶ τεχθεῖσα. . . , γένους καύχημα, τῶν οὐρανῶν καλλώπισμα, τῶν ἀμφοτέρων κόσμων κατάκοσμε ».

(2) IDEM, *In Annunt.*, 10 (PG 106, 817 D).

(3) *Cod. Vat.* 504, f. 177 r, 2[e] colonne : « Τὸ ἅγιον Πνεῦμα, οἷα νυμφαγωγός τε καὶ νυμφοστόλος, προεπελεύσεται προσκαθαῖρον καὶ προσκαλλωπίζον τὴν ἤδη προκεκαθαρμένην καὶ προκεκαλλωπισμένην ». Répété presque mot pour mot dans l'*homélie sur l'Annonciation*, 16 (PG 106, 825 B) : « εἰ καὶ προκεκάθαρται καὶ προκεκαλλώπισται ».

(4) IDEM, *Hymnus III* (PG 106, 861 B) : « Χαῖρε, δέμας παγὲν ὑψόθεν αἰγλήεντος 'Ολύμπου,

'Ημερίης κακίης οὐδὲν ἀφελκομένη.
Χαῖρε, δέμας κραθὲν ἄχρι ἀκήρατον ἀμφοτέρωθεν
Κάλλεος αἰθερίου, κάλλεος ἐκ χθονίου ».

Ce passage est autrement explicite que celui qu'on cite habituellement :

« Χαῖρε, καθηραμένη ἀργαλέου πάχεος » (Ibid).

La traduction vraiment trop large de Morelli : « *Gaude, primaevi libera labe patris* », a dû en tromper plus d'un.

Il déclare ensuite que la Vierge est venue au monde dans l'état de justice originelle. Parmi les épithètes qu'il lui donne dans la cinquième hymne, se trouvent celles de νεόκοσμος et de νεοπλάστης, *monde nouveau, créature nouvelle.* La deuxième hymne renferme le salut suivant:

« Salut, rejeton de la vieillesse, *planté dès le début dans le jardin verdoyant et délicieux du paradis* » (1).

Ce langage imagé veut évidemment dire que Marie a été créée dans l'innocence d'Adam et d'Eve avant le péché. C'est une idée semblable qui se dégage de cet autre passage, emprunté à la troisième hymne:

« Salut, ô jeune Vierge, orgueil de notre nature, *chef-d'oeuvre de l'artiste divin, qui a épuisé son art à te façonner.* Salut, ô beauté idéale personnifiée, ornée, dès ta naissance sainte, des quatre vertus cardinales » (2).

Le poète met le comble à ces magnifiques éloges en appelant Marie la seconde après Dieu, la *seconde après la Trinité* (3).

---

(1) Idem, *Hymnus II* (PG 106, 857 B) : « Χαῖρ', ἐριθηλέϊ καὶ τρυφερῷ παραδείσου κήπῳ
Ἔρνος πρῶτα παγὲν αἵμασι γηραλέοις ».

(2) Idem, *Hymnus III* (PG 106, 861 A): « Χαῖρε, κόρη, φύσεως αὔχημα, ἄγαλμα πλαστόν,
δεξάμενον τέχνην πᾶσαν ἀριστοτέχνου.
Χαῖρε, καὶ ἐκ πισύρων παγὲν ἐκ γενετῆς ἁγνοφύτου,
Ἀρχεγόνων ἀρετῶν ἔμπνοον αὐτόκαλον ».

(3) Idem, *Hymnus I* (PG 106, 857 A) : « Δευτέρα τῆς Τριάδος ». Idem, *Hymnus IV* (PG 106, 864 A) : « Δευτέρα τοῦ θείου ».

Malgré tous ces éloges, Jean le Géomètre, ayant à expliquer le glaive qui transperça l'âme de Marie, fait encore mention de la vieille exégèse origéniste, entendant ce glaive du conflit de pensées contraires : les unes rappelant les preuves de la divinité de Jésus, les autres frisant l'incertitude et le doute. Mais il ne s'agit point, pour notre auteur, de doute positif et coupable, mais de simples pensées traversant l'esprit. Du reste, il ajoute que le glaive peut s'entendre du paroxisme de la douleur qui étreignit l'âme de Marie, au temps de la passion de Jésus, bien qu'elle ne doutât nullement de sa résurrection : « Τὴν ψυχὴν διελεύσεται ῥομφαία, μερισμός, ἀμφιβολία τῶν λογισμῶν, διάκρισις, ὅπως τε καὶ Θεός ἐστι καὶ θνητός, καὶ ἀπαθὴς καὶ τοιαῦτα πάσχων, ἢ καὶ εἰ τοιαῦτα πάσχων ὄντως ἐστὶ Θεός, ἢ καὶ εἰ αὐτοῦ τοῦ θανάτου κρείττων ἔσται, καθάπερ καὶ τῶν λοιπῶν· ἢ ῥομφαία, καὶ αὐτὸ τὸ περιὸν τῆς ὀδύνης καὶ ἀκμαιότατον καὶ ὀξύτατον, ἥτις αὐτῆς τὴν ψυχὴν διῆλθε κατὰ τὸν καιρὸν τοῦ πάθους, εἰ καὶ μὴ τὴν ἀνάστασιν ἀπεγίνωσκε, μονονουχὶ λέγων, ὅτι διχοτομήσει σου τὴν ψυχὴν ἡ περὶ τὸν Υἱὸν περιωδυνία. » *Cod. Vat.* 504, f. 181, 2e colonne.

X. - Jean Mauropous, métropolite d'Euchaïtes († avant 1079)

Jean Mauropous a vécu en plein XIe siècle. Il fut métropolite d'Euchaïtes, ville du Pont située entre Gangres et Amasée, et se distingua à la fois comme orateur et comme poète. Comme orateur, il nous a laissé un certain nombre de discours, dont 12 sont publiés (1). Le seul qui nous intéresse ici est celui qui est consacré à la Dormition de la Vierge (2). On y trouve les éloges habituels donnés à la Mère de Dieu. Rien de bien précis sur le point de la conception immaculée, mais toute la série des expressions implicites qui la supposent.

Marie n'est pas soumise aux *châtiments originels* qui s'appellent la malédiction, la mort et la corruption:

« Quelle perte intolérable, s'écrie-t-il, si la mort triomphait *des prémices de la vie*, si le tombeau retenait prisonnière celle qui, par son enfantement porteur de la vie, a vidé les tombeaux! Mais que personne n'éprouve de crainte à ce sujet! Que personne ne redoute ce péril! *A ce qui est nouveau un sort nouveau;* à ce qui se meut dans l'exceptionnel et l'extraordinaire arrivent des choses extraordinaires. La terre ne put garder ce qui était céleste; *la corruption ne put attaquer ce qui était incorruptible.* Le corps de la Vierge prend sans retard le même chemin que son âme; ce corps tout incorruptible court après cette âme immaculée... » (3).

Notre orateur répète, après Pierre d'Argos, que Marie est la *noblesse originelle*, le type idéal du genre humain, ἡ τοῦ γένους εὐγένεια (4). Il lui donne le nom de *Fille de Dieu*, θεόπαις (5). Il la met en parallèle avec Jésus, son Fils:

---

(1) DE LAGARDE P., *Joannis Euchaitarum metropolitae, quae in codice Vaticano graeco 676 supersunt... Joannes Bollig, S. J., descripsit, Paulus de Lagarde edidit*, Göttingue 1882.

(2) Ce discours fut publié, avant le recueil de Paul de Lagarde, par A. BALLERINI dans sa *Sylloge monumentorum ad mysterium conceptionis immaculatae Virginis Deiparae illustrandum*, II, Rome 1851, 549-602. C'est cette édition que reproduit la PG 120, 1075-1114 et à laquelle nous renvoyons.

(3) JEAN MAUROPOUS, *In Dormit.*, 20 (éd. BALLERINI, II, 577-578): « Οὐ γὰρ ἤνεγκεν ἡ γῆ τὸ οὐράνιον, οὐδ'ἡ φθορὰ τὸ ἀκήρατον ».

(4) Ibid., 3 (éd. cit., II, 552).

(5) Ibid., 15 (éd. cit., II, 569).

« Le Seigneur conduit la Souveraine, le Roi la Reine, l'Epoux l'Epouse, le Fils la Mère, l'Immaculé la Vierge, le Saint la Sainte, Celui qui est au-dessus de tout Celle qui est plus élevée que toute créature » (1).

Après avoir rappelé la chute originelle et le dessein de Dieu de sauver les hommes en se faisant l'un d'entre eux, il ajoute:

« Comme la divine Incarnation requérait un mode divin de génération et qu'une telle génération réclamait une mère digne d'un si haut mystère, voici que paraît ce grand don et ce fruit excellent de notre race, l'honneur et l'orgueil de notre nature, la merveille de l'humanité, la beauté incomparable de l'univers » (2).

Marie était sainte avant l'Incarnation. Elle était déjà bénie et pleine de grâce. Au jour de l'Annonciation, elle n'a reçu qu'un surcroît de sainteté (3).

XI. - Michel Psellos (1018-1079?)

Le célèbre polygraphe Michel Psellos, le type achevé du Byzantin qui sait tout et qui écrit sur tout, fut le contemporain et l'ami intermittent de Michel Cérulaire, dont il prononça l'oraison funèbre. Il composa tant d'ouvrages, et sur des sujets si divers, que la liste complète n'a pu encore en être dressée, malgré les tentatives laborieuses de Léon Allatius (4) et d'Emile Ruelle (5). Ce dernier savant, qui a publié un catalogue des oeuvres inédites de Psellos ne comprenant pas moins de 218 numéros, ne signale pas une homélie

---

(1) Ibid., 19 (éd. cit., 574-575) : « Ὁ δεσπότης ἄγει τὴν δέσποιναν…, τὴν ἁγίαν ὁ ἅγιος ».

(2) Ibid., 10 (éd. cit., 561) : « Ἡ κοινὴ φιλοτιμία τῆς φύσεως, τὸ ἐν ἀνθρώποις ἐξαίρετον, τῶν ἐν κόσμῳ τὸ κάλλιστον ».

(3) Ibid., 10 (éd. cit., 562) : « Εὐλογημένην τε προσειπὼν τῇ τοῦ ἀγγέλου φωνῇ καὶ κεχαριτωμένην καλέσας, τὴν καὶ προϋπάρχουσαν ταῦτα καὶ παραχρῆμα πλέον ὑπάρξουσαν ».

(4) Allatius L., *Diatriba de Psellis*, dans la PG de Migne, 122.

(5) Ruelle E., *Bibliographie des écrits inédits de Michel Psellos*, dans Ἑλληνικὸς φιλολογικὸς Σύλλοτος, Εἰκοσιπενταετηρίς, 1886, p. 591-603. Sur Psellos voir la notice que nous avons donnée au *Dict. théol. cath.*, XIII, 1447-1458.

sur l'Annonciation, que nous avons publiée dans la *Patrologia orientalis* de Graffin-Nau (1). Cette pièce va nous permettre de ranger le panégyriste de Cérulaire au nombre des Byzantins qui ont enseigné l'Immaculée Conception.

C'est en commentant la salutation angélique que Psellos nous livre sa pensée sur ce sujet:

« L'Ange dit à la Vierge: *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.* Considérez la déférence du langage et l'ordre des paroles. Après avoir prononcé le mot *Salut*, il ajoute aussitôt l'épithète *pleine de grâce* (ou *pleine de joie*, κεχαριτωμένη), pour indiquer la joie du présent et faire connaître la grâce du passé. *Depuis longtemps, en effet, elle avait été remplie de grâce, tout unie qu'elle était à Dieu et favorisée des illuminations et des grâces d'en haut.* Quant à la joie annoncée, elle se rapportait à l'incarnation du Verbe et à la maternité divine de la Vierge. Ce qui suit: *Le Seigneur est avec vous*, est en relation avec le mot *Salut*». Après l'exorde, l'exposition:

« *Il est avec vous* », dit-il, non par voie d'illumination, mais parce qu'il est substantiellement contenu dans votre sein. Il ajoute: *Vous êtes bénie entre les femmes. Ce titre s'oppose à la malédiction. C'est qu'en effet la Vierge a été substituée à Eve comme Dieu à Adam. De même donc qu'à la transgression fit suite la malédiction, de même ici la bénédiction a été attachée à l'observance des commandements. Jusqu'à la Vierge, notre race avait hérité de la malédiction de la première mère. Ensuite, fut élevée la digue contre le torrent, et la Vierge est devenue le rempart protecteur qui nous délivre de nos maux. Bénie êtes-vous entre les femmes, parce que vous n'avez pas goûté de l'arbre de la science, parce que vous n'avez pas violé le précepte, et que, divinisée vous-même la première, vous avez divinisé notre race* » (2).

---

(1) PO 16, 517-525. Ruelle parle bien d'une homélie de Psellos sur l'Annonciation, mais l'*incipit* qu'il donne ne correspond pas à celui de la pièce que nous avons tirée du *cod.* 1630 du fonds grec de la Bibliothèque nationale de Paris.

(2) Michel Psellos, *In Annunt.*, 3 (PO 16, 522): « Τὸ χαῖρε προσθείς, εὐθὺς τὸ κεχαριτωμένη ἐπήνεγκεν, ἵνα καὶ τὴν πρόσφατον δείξῃ χαρὰν καὶ τὴν προτέραν χάριν ἐνδείξηται. Κεχαρίτωτο γὰρ πάλαι, ὅλη προσανακειμένη Θεῷ καὶ τὰς ἄνωθεν δεχομένη ἐλλάμψεις καὶ χάριτας... Εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν· ἀντίρροπον τῇ κατάρᾳ τὸ ὄνομα, ἐπεὶ καὶ τῆς Εὔας ἡ παρθένος ἀντεισενῆκται, ὥσπερ τοῦ

Ce passage dit assez explicitement que Marie est restée étrangère à la malédiction commune, à ce triste héritage que les fils d'Eve reçoivent avec la vie; et point n'est besoin de commentaire. Psellos n'oublie pas, du reste, de nous parler d'une certaine purification et sanctification qu'opéra en la Vierge la descente du Saint-Esprit, au moment de l'Incarnation; mais, d'accord avec lui-même, il indique bien ce qu'il faut entendre par là:

« Comme une personne de la divine Trinité devient le sujet du mystère, à savoir le Fils unique du Père unique, le Père et le Saint-Esprit coopèrent à son incarnation, *celui-ci en descendant sur la Vierge pour sanctifier sa nature, la rendre plus brillante, plus resplendissante en vue de la réception du Verbe;* celui-là en la couvrant de son ombre pour écarter d'elle tout piège, garder de toute part ce sanctuaire inviolable, protéger contre la chaleur ce paradis de délices » (1).

Relevons encore ce bel éloge de la parfaite virginité de la Mère de Dieu:

« La Vierge fut véritablement vierge, parce que les pensées de son âme furent toujours pures; parce que, semblable à un soleil, elle habita son corps, qu'elle embellit et fit briller d'une beauté toute spirituelle, *sans rien contracter d'impur à son commerce*, merveille que n'aurait pas réalisée la nature angélique, si – qu'on me permette cette hypothèse –, elle avait eu contact avec la matière. *Seule, en effet, son âme divine brillait comme une lumière céleste dans ce corps incorruptible.* Elle le contenait plus qu'elle n'était contenue par lui. Elle le possédait et le transformait, lui donnant un mer-

---

'Αδὰμ ὁ Θεός. Ὥσπερ οὖν ἐκεῖ τῇ παραβάσει ἀντηκολούθει ἡ ἀρά, οὕτως ἐνταῦθα τῇ τηρήσει τῶν ἐντολῶν ἡ εὐλογία συνήνωται. Καὶ μεμένηκε μέχρι τῆς παρθένου τοῦτο δὴ τὸ γένος κληρονομοῦν τὴν ἀρὰν τῆς προμήτορος. Εἶτα ᾠκοδομήθη τὸ ἔρυμα τῆς ἐπιρροῆς, καὶ γέγονεν ἐπιτείχισμα ἡ παρθένος τῆς τῶν κακῶν ἐπιλύσεως. Εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν, ὡς μήτε τοῦ ξύλου γευσαμένη τῆς γνώσεως, μήτε παραβᾶσα τὴν ἐντολήν, ἡ αὐτή τε θεωθεῖσα καὶ τὸ γένος θεώσασα ».

(1) Idem, *In Annunt.*, 7 (PO 16, 524) : « Συνεισφέρουσί τι τούτῳ πρὸς τὴν κάθοδον ὥσπερ ὁ Πατὴρ καὶ τὸ Πνεῦμα, τὸ μὲν ἐπερχόμενον τῇ παρθένῳ καὶ ἁγιάζον τὴν φύσιν, αὐτῆς, ἵνα μᾶλλον ἀστράψῃ καὶ πρὸς ὑποδοχὴν τοῦ Λόγου τηλαυγεστέρα φανῇ· ὁ δέ ὑψόθεν ἐπισκιάζει, πᾶσαν μὲν ἀπελαύνων ἐπιβουλήν, πάντοθεν δὲ τηρῶν τὸ ἱερὸν ἄδυτον ».

veilleux éclat. L'esprit de cette Vierge était attaché à Dieu, et son corps à son esprit, de telle sorte qu'elle tenait à Dieu par tout son être. Elle se comportait comme un Dieu dans un corps mortel. On la voyait sans doute séjourner sur terre et fouler notre sol; mais – s'il est permis de pousser jusque-là l'audace du langage – elle ne le cédait pas à la Trinité inaccessible. Avant même de concevoir Dieu en son sein, elle le voyait plus *clairement que les Séraphins;* par ses contemplations sublimes et ineffables, elle le concevait, le portait en elle, l'enfantait, comme il lui arriva plus tard de le faire substantiellement.

« S'il est vrai que ce ciel que nous voyons a été formé, d'après l'opinion commune, de la fleur des éléments primordiaux – d'où sa stabilité et son incorruptibilité – *à plus forte raison le corps de cette Vierge a-t-il été* façonné de la plus pure substance des éléments pour servir de sanctuaire à *une telle âme.* Mais comment arriver à donner une idée de sa pureté? Les beautés spirituelles, pas plus que les beautés sensibles, n'y sauraient suffire. J'ai honte de la comparer au soleil; je rougis de la mettre en parallèle avec le ciel. Que si je monte jusqu'à la nature angélique, je me réjouis sans doute, car le terme de la comparaison plane dans le surnaturel; mais ma joie est courte, et je n'atteins pas encore au but. C'est à peine, en effet, si les esprits célestes arrivent à posséder de Dieu une idée sans mélange. La Vierge, elle, a contenu Dieu tout entier dans une petite partie de son corps » (1).

---

(1) IDEM, *In Annunt.*, 4 (PO 16, 520-521) : « Παρθένος δὲ ὡς ἀληθῶς ἡ παρθένος, ὅτι καὶ τὰς ἐννοίὰς τὰς ψυχικάς μεμένηκεν ἀπαράφθορος, καὶ ὥσπερ ἥλιος ταῖς νοεραῖς χάρισι τῷ σώματι προσωμίλησεν, ἐκεῖνο μᾶλλον λαμπρύνασά τε καὶ καταυγάσασα ἢ ἐκεῖθέν τι πρόσαναμαξαμένη τῆς ὕλης... Μόνη γάρ αὐτῆς ἡ θεοειδεστάτη ψυχή, ὥσπερ τις οὐρανία αἴγλη, τῷ ἀκηράτῳ ἐκείνῳ ἐπέλαμπε σώματι· καὶ οὐ συνείληπτο μᾶλλον ἢ συνεῖχεν ἐκεῖνο... Εἴχετο γὰρ ὁ μὲν νοῦς ἐκείνης Θεοῦ, οὐδεμιᾶς ἐνούσης θεότητος· τὸ δὲ σῶμα τοῦ νοῦ, ὥσθ'ὅλη συνῴκει Θεῷ. Καὶ Θεὸς μετὰ σώματος ἐχρημάτιζε... Εἰ οὖν ὁ μέγας οὗτος καὶ ὑψηλὸς οὐρανὸς ἐκ τοῦ ἄνθους τῶν πρώτων στοιχείων, ὡς τοῖς πολλοῖς δοκεῖ, σεσωμάτωται, καὶ διὰ ταῦτα ἀδιάπτωτός τε ἐστὶν καὶ ἀκήρατος, πόσῳ γε μᾶλλον τὸ ἐκείνης σῶμα ἐκ κρείττονος τῆς τῶν στοιχείων οὐσίας συμπέπηκται καί ὥσπερ ἱερὸν ἄδυτον τῇ ψυχῇ κατεσκεύασται ». PASSAGLIA C., *op. cit.*, II, 575, cite en faveur de l'Immaculée Conception le passage suivant emprunté au commentaire du Cantique des

C'est bien l'idéale perfection de l'homme innocent que l'orateur byzantin découvre ici en la Vierge, mises à part les particularités découlant de la maternité divine. L'esprit attaché et complètement soumis à Dieu par les liens de la grâce surnaturelle; le corps serviteur docile de l'esprit, pleinement contenu et dominé par lui: telle est bien la formule de la justice originelle, de cette virginité parfaite que, seule de notre race, Marie a toujours possédée. On remarquera que Psellos semble accorder la vision béatifique à la Théotocos pendant sa vie terrestre. Nous verrons qu'il n'a pas été le seul Byzantin a penser de la sorte.

XII. - Jacques le Moine († fin du XIe siècle)

Jacques, moine du convent de Kokkinobaphos, a vécu sur la fin du XIe siècle. Antoine Ballerini a publié de lui cinq homélies mariales, dont une incomplète (1). Si l'on y ajoute l'homélie sur la Nativité de la Vierge, éditée par Combefis (2), cela fait en tout six discours, qui sollicitent notre attention (3). Disons tout de suite que Jacques est un écrivain diffus et sans originalité. On trouve dans ses homélies des passages entiers transcrits de Georges de Nicomédie. Certains théologiens l'ont surfait et lui ont donné, parmi les témoins de l'Immaculée Conception, une place d'honneur qu'il ne mérite guère. Ce qu'il dit de plus clair sur la question donne l'impression de simples réminiscences d'auteurs qui l'ont précédé.

On trouve d'abord chez lui la série à peu près complète des preuves implicites: épithètes plus ou moins superlatives; dignité incomparable et sainteté éminente de la Vierge, qui l'élèvent au-dessus de toute créature; son rôle de médiatrice

---

Cantiques par Psellos : « "Ολη καλὴ εἶ, ἡ πλησίον μου, καὶ μῶμος οὐκ ἔστιν ἐν σοί· δηλαδὴ νῷ καὶ ψυχῇ καὶ σαρκὶ ὑπάρχεις ὡραία, κτλ. ». Cf. PG 122, 617. En fait, ces paroles s'appliquent non à Marie, mais à l'Eglise et à l'âme chrétienne.

(1) BALLERINI A., *Sylloge monumentorum* etc., I et II.

(2) COMBEFIS, *Auctarium*, I, 1247 et sq.

(3) Les six homélies sont reproduites dans Migne, PG 127, 543-700. Nous renvoyons à cette édition.

et de coopératrice dans l'oeuvre de la rédemption, qui permet de lui attribuer, comme à Jésus lui-même, les effets de cette rédemption. On peut citer les passages suivants:

« Joachim et Anne engendrent l'Immaculée, cause de notre régénération et de notre réformation, par qui l'image de Dieu défigurée a recouvré son premier éclat » (1).

« Par elle, la création a été renouvelée et délivrée de la malédiction qui lui faisait porter des épines » (2).

« *Elle embellit la laideur de la nature*, et l'ignominie qui venait à celle-ci de la transgression originelle, elle l'a fait disparaître par sa maternité » (3).

Notre moine ne cesse d'appeler Marie les prémices, *les seules prémices*, les prémices merveilleuses du genre humain ou de la nature, les *prémices de la bénédiction*, l'offrande inestimable de la nature, *la seule offrande de pureté, la fertilité ou le fruit excellent du genre humain et de la nature stérile*, la merveille, l'ornement, la douceur de toute la nature, le *rejeton verdoyant et non dégénéré de notre race*, le seul rejeton de la nature qui ait été l'objet d'un amour souverain, la source non bourbeuse d'où nous viennent les eaux de la grâce (4).

---

(1) JACQUES LE MOINE, *In Nativitat.*, 4 (PG 127, 572-573) : « Γεννῶσι τὴν ἄχραντον, τὴν τῆς ἀναγεννήσεως ἡμῶν πρόξενον, τὴν τῆς ἀναπλάσεως ἡμῶν αἰτίαν, δι'ἧς τὸ κατ'εἰκόνα Θεοῦ ἀχρειωθέν, πρὸς τὴν οἰκείαν ἐπανῆλθε εὐπρέπειαν ».

(2) Ibid., 11 (PG 127, 584 C) : « Τὴν τοῦ καινισμοῦ τῆς κτίσεως αἰτίαν, δι'ἧς τῆς ἀκανθώδους ἀρᾶς ἀπηλλάγη, καὶ εὐλογίας καρποὺς προενήνοχε ».

(3) IDEM, *In Visitat.*, 19 (PG 127, 681 B) : « Αὕτη τὸ ἀκαλλὲς ἐγκαλλωπίζει τῆς φύσεως, καὶ τὴν ἐκ παραβάσεως προσγενομένην ἀδοξίαν τῷ οἰκείῳ δοξάζει τόκῳ ». Il semble que nous ayons ici une réminiscence de Photius, déclarant que Marie embellit par sa propre beauté la nature humaine, souillée par le péché originel. Cf. ci-dessus, p. 165.

(4) IDEM, *In Nativit.*, 7 (PG 127, 577 D) : « Τὴν κοσμιότητα τοῦ γένους, τὸ ἐγκαλλώπισμα τῆς φύσεως ». Ibid., 15 (PG 127, 588 C) : « Τῆς μόνης τοῦ ἀνθρωπείου γένους τὴν ἀνωτάτω κεκληρωμένης προεδρίαν ». Ibid., 15 (PG 127, 589 A) : « Τῆς μόνης ἀστείῳ καὶ ἀσυγκρίτῳ καταλαμπομένης κάλλει, τῆς τὴν ἀνόθευτον περικειμένης ὡραιότητα, τοῦ εὐγενοῦς τοῦ γένους βλαστήματος, τῆς εὐθαλοῦς παραφυάδος τῆς φύσεως ». Ibid., 17 (PG 127, 592 A) : « Τῆς ὅλης φύσεως ἥδυσμα ». Ibid., 18 (PG 127, 593 B) : « Οἷον τὸ τῆς εὐλογίας ἐξήνθησεν ἄνθος | ἄνθος τὸ τὴν χαρὰν εὐωδιάσαν, τὸ τὴν ἀηδίαν τῆς ἐμῆς ἀποσοβῆσαν λύπης ». IDEM, *In Praesentat.*, 3 (PG 127, 601 C) : « Ἡ παράδοξος τοῦ γένους ἀπαρχὴ..., τὸ μόνον τῆς καθαρότητος ἀνάθημα ». Ibid., 26 (PG 127, 628 D) : « Τὸ μόνον τῆς φύσεως ὑπερηγαπημένον βλάστημα ». Ibid., 27 (PG 127, 629 A) : « Ἡ εὐγενὴς παραφυὰς τοῦ γένους ». IDEM, *In Annunt.*, 18 (PG 127, 652 C) : « Τὸ

La Vierge a toujours été soustraite à l'empire et aux embûches de Satan:

« Le diable voyait qu'elle était au-dessus de la nature et absolument inaccessible à ses machinations perverses. Ne pouvant l'attaquer ni causer le moindre trouble dans son esprit tout immaculé, il l'épiait, elle seule, avec attention » (1).

La concupiscence n'avait sur elle aucune prise. S'étant offerte toute pure à Celui qui est pur, elle ignora toute pensée, tout désir charnel (2). Son esprit était sans interruption tendu vers Dieu (3), et elle pouvait s'écrier:

« Gouvernée par votre grâce, ô Seigneur, je me suis toujours abstenue de tout ce qui, par la voie des sens, peut altérer la pureté de l'âme... Mon désir pour vous a été insatiable, ma louange perpétuelle. Portant au dedans de moi votre amour, j'éclate sans cesse en paroles enflammées. *Votre amour a progressé en moi parallèlement à la croissance de mon corps;* il a mûri avec mon esprit. Toute adhérente à cet amour, mon âme vous adresse une hymne de louange sans fin » (4).

μεγαλεῖον τῆς φύσεως..., τὸ ὑπέρτιμον τῆς κτίσεως ἀνάθημα, ἡ πάσης τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως ἀπολογία ». Ibid., 23 (PG 127, 657 D) : « Χαῖρε, τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως ἡ εὐφορία ». Cf. Idem, *Homilia in Visit.*, 8 (PG 127, 668 B) et 36 (PG 127, 697 B) : « τῆς στειρωθείσης φύσεως ἡ εὐφορία ». — Ibid., 13 (PG 127, 673 B): « Ἡ ἀπαρχὴ τῆς φύσεως ». Ibid., 16 (PG 127, 676 D): « Ἡ τῆς εὐλογίας καρποφορία ». Ibid. (PG 127, 677 B) : « Ἡ ἀθόλωτος πηγή ». Ibid., 19 (PG 127, 681 A) : « Ἡ τοῦ γένους εὐλογία..., ἡ τῆς εὐλογίας ἀπαρχή ». Idem, *In Conceptionem Deip.*, 13 (PG 127, 564 A) : « Μόνη τῆς γυναικείας φύσεως, ἡ μόνη τῆς ἀνθρωπότητος ἀπαρχὴ καὶ ὑπεσχέθη καὶ ὑπέρτιμον ἀπεδόθη Θεῷ ἀνάθημα ».

(1) Idem, *In Deip. Desponsationem* (PG 127, 698 B) : « Ἑώρα γὰρ αὐτῆς ἀνωτέραν τῆς φύσεως οὖσαν, καὶ ἀπροσπέλαστον πάντη ταῖς αὐτοῦ κακοτεχνίαις. Διὸ προσβάλλειν ταύτῃ μὴ ἰσχύων, μηδὲ ψιλῶς τὸν αὐτῆς ὑπεράμωμον νοῦν περιδονῆσαι δυνάμενος, αὐτὴν περιεσκόπει μόνην ».

(2) Idem, *In Annunt.*, 16 (PG 127, 649 B) : « Καθαρὰν ἑαυτὴν τῷ καθαρῷ ἀναθεμένη..., πάντη τῶν τοιούτων ἐνθυμήσεων καθαρεύουσα ».

(3) Ibid., 6 (PG 127, 637 B) : « Τὴν διάνοιαν ἀδιασπάστως πρὸς Θεὸν ἠρτημένην ».

(4) Idem, *In Deip. Visit.*, 6 (PG 127, 676 A) : « Ἔνδον τὸν σὸν ἐπιφερομένη πόθον, ἀδιαλείπτως τὰ τῆς αὐτοῦ ἀγάπης προβάλλομαι ῥήματα. Οὗτος συνηυξήθη τῷ σώματι, οὗτος συνακμάζει τῇ διανοίᾳ, τούτῳ ἡ ψυχὴ προσφυομένη τὴν ἀκατάπαυστον ὑμνολογίαν διαπλέκει ». Antoine Ballerini traduit ainsi ce passage : « Hic amor mihi cum corpore succrevit, hic cum mente adolevit : cum hoc

A l'abri des assauts du démon et des révoltes de la concupiscence, toute possédée de l'amour divin, la Vierge n'a évidemment jamais commis le moindre péché. Inutile ici de faire des citations; c'est à chaque page de ses homélies que Jacques proclame ou suppose l'impeccabilité personnelle de la Mère de Dieu.

XIII. - Théophylacte, archevêque d'Ochrida (fin du XIe siècle)

Comme Jacques le Moine, le célèbre exégète et théologien Théophylacte appartient à la seconde moitié du XIe siècle. D'abord diacre de l'église Sainte-Sophie de Constantinople, il fut nommé, antérieurement à l'année 1078, archevêque d'Ochrida, en Bulgarie, par Michel Doukas (1071-1078), qui lui avait déjà confié l'éducation de son fils Constantin. De ses nombreux ouvrages nous n'avons à utiliser ici que son commentaire de l'évangile de saint Luc et son homélie sur la Présentation de la Sainte Vierge au temple.

Son explication de la salutation angélique est, par certains côtés, peu favorable à la théologie catholique de l'Immaculée Conception. Il n'a point découvert dans l'épithète « κεχαριτωμένη », *plena gratia*, le sens profond que nos théologiens lui attribuent. Il en fait l'équivalent de *pleine de joie* et *agréable à Dieu*(1). Par contre, il donne à εὐλογημένη, *benedicta*,

---

simul congenita anima mea hymnodiam intermitti nesciam pertexit». Il ajoute comme commentaire : «Nihil sane praeclarius ad sanctitatem primae origini Virginis coaevam praedicandam dici poterat : si enim cum vehementissimo Dei amore beata Deiparae anima congenita est, divinamque charitatem... simul cum natura accepit ; semper ergo sancta fuit, semperque Deo dilectissima» (PG 127, 675 en note). Ballerini donne ici au participe προσφυομένη une portée qu'il n'a pas. On ne saurait le traduire par *congenita*. Προσφύεσθαι correspond exactement au latin *agnasci* : «naître, pousser sur». Il signifie ici «adhérer, s'attacher, s'unir fortement à». Peut-être pourrait-on tirer de « Οὗτος συνηυξήθη τῷ σώματι » l'idée que Ballerini a cru découvrir dans « Τούτῳ ἡ ψυχὴ προσφυομένη ».

(1) THÉOPHYLACTE, *Enarratio in Evangelium Lucae*, I (PG 123, 701 C) : « Ἐπειδὴ δὲ τῇ Εὔᾳ ὁ Κύριος εἶπεν· ἐν λύπαις τέξῃ τέκνα, λύει τὴν λύπην ταύτην ἡ χαρά, ἣν ὁ ἄγγελος προσφέρει τῇ παρθένῳ, λέγων· Χαῖρε, κεχαριτωμένη ». Ibid. (PG 123, 701 D) : « Τοῦτο γάρ ἐστιν τὸ κεχαριστῶσθαι, τὸ εὑρεῖν χάριν παρὰ τῷ Θεῷ, τουτέστιν, ἀρέσαι Θεῷ ».

une portée inattendue. Il écrit: «*Eve avait été maudite; Marie est bénie*» (1).

Cette opposition entre la malédiction d'Eve et la bénédiction de Marie suggère l'idée que celle-ci n'est point tombée sous la malédiction commune, c'est-à-dire, a été préservée de la souillure originelle. Que ce soit là la pensée de Théophylacte, c'est ce dont il n'est guère possible de douter, quand on a lu son homélie sur la Présentation au temple (2).

Après avoir débuté par un aveu d'impuissance à célébrer dignement celle qui est la souveraine de tous les justes et dont la sainteté surpasse tout le créé (3), l'orateur rappelle le dessein miséricordieux du Créateur de racheter le genre humain, déchu par le péché d'Adam et d'Eve, de son état de félicité première:

« La mort, escortée par le péché, qui lui prêtait main forte, étendait partout son règne et exerçait contre nous un pouvoir absolu. Conçus dans l'iniquité et enfantés dans le péché, nous devions nécessairement devenir la proie de la corruption. Aussi fallait-il que la génération humaine fût sanctifiée et que le torrent de la mort, coulant par la vallée de la génération des pécheurs, fût arrêté dans son cours par le grand rempart de la sainteté » (4).

« Puisqu'il en était ainsi, puisqu'il fallait que la voie qui nous introduit dans cette vie mortelle fût d'abord sanctifiée par la grâce, afin que le début et le terme se répondissent, *Celle qui doit enfanter* (le Verbe incarné) *est choisie, embellie de toutes les vertus et élevée au-dessus de toute créature.* Elle naît de la tribu royale de Juda. A ses parents, illustres par la naissance, plus illustres par la piété, elle apparaît comme un *fruit donné de Dieu*... Elle les surpasse par la grâce et la sainteté autant que le mode d'habitation de Dieu en eux » (5).

---

(1) Ibid.: « Ἐπεὶ δὲ κεκατήρατο ἡ Εὔα, εὐλογημένη αὕτη ἀκούει ».

(2) Idem, *In Praesentat. B. Mariae* (PG 126, 129).

(3) Idem, *In Praesentat. B. Mariae*, 1 (PG 126, 129 B). « Ἧς ἡ ἁγιωσύνη τὴν κτίσιν πᾶσαν ἐκβέβηκεν ».

(4) Ibid., 3 (PG 126, 132 D).

(5) Ibid. (PG 126, 133): « Ἐπεὶ οὖν ταῦτα οὕτω, καὶ τὰς εἰς τὸν παρόντα βίον εἰσόδους ἔδει πρώτως ἀπολαῦσαι τῆς χάριτος, ἵνα καὶ τὰ τέλη τούτοις ἐπακολουθήσῃ κατάλληλα, ἐκλέγεται καὶ ἡ πρὸς τὸν τόκον ὑπηρετίσουσα, πάσαις χαριτωθεῖσα ταῖς ἀρεταῖς καὶ πάσης κτίσεως ὑπερέχουσα... καρπὸς ἀναφανεῖσα θεόσδοτος... Τίκ-

La mort, c'est-à-dire le péché originel, se transmettant par la génération, il fallait, dit Théophylacte, que cette génération fût sanctifiée par la grâce. Ce résultat a été atteint, quand Jésus a été conçu dans le sein de Marie. C'est lui, en effet, qui est le grand rempart de la sainteté contre lequel le torrent de la mort est venu se briser. Est-ce là toute la pensée de notre orateur et devrons-nous lui prêter l'idée que la mère de Jésus a été conçue, comme les autres hommes dans l'iniquité et le péché? Cette idée n'est-elle pas exclue par l'expression *fruit donné par Dieu* appliquée à Marie?

Mais voici qui est plus clair. Théophylacte, comme l'ensemble des orateurs byzantins, admet la légende qui fait introduire Marie dans le Saint des Saints dès l'âge de trois ans. D'après lui, le grand-prêtre, illuminé d'en haut, contemplait en la Vierge le trésor des grâces divines (1). C'est pourquoi, sans hésiter, violant la loi, il l'introduisit dans le Saint des Saints, car « *il fallait que celle qui par sa pureté et sa sainteté l'emportait sur toute la nature et qui avait été justifiée dès le sein maternel*, καὶ δικαιωθεῖσαν ἐκ μήτρας, échappât à la sévérité d'une loi qui n'était pas faite pour le juste mais pour les seuls pécheurs » (2).

L'expression « δικαιωθεῖσα ἐκ μήτρας » mérite d'attirer toute notre attention. La valeur théologique du verbe δικαιοῦν est connue et n'a pas besoin d'être expliquée. Il n'en va pas de même de l'expression « ἐκ μήτρας». Par elle-même, cette expression est assez vague et peut s'entendre de tout le temps de la gestation, depuis le premier instant de la conception jusqu'au jour de la naissance. En fait, plusieurs Pères lui ont donné le sens de *a primo instanti*, quand ils ont dit que le Verbe de Dieu s'était uni à la nature humaine ἐκ μήτρας. Par ailleurs, la liturgie grecque emploie cette formule pour parler de la sanctification *in utero* de saint Jean-Baptiste et de plusieurs

---

τεται τούτοις θυγάτριον, τοσοῦτον ὑπερέχον αὐτοὺς ἁγιωσύνῃ καὶ χάριτι, ὅσον καὶ ἡ ἐν αὐτῷ τοῦ Θεοῦ κατασκήνωσις, ἢ ἀνάπαυσις, τῆς ἐν ἐκείνοις οἰκήσεως ».

(1) IDEM, *In Praesent.*, 6 (PG 126, 136 C): « Ὑπὸ Θεοῦ ληφθείς, κατεῖδε τὴν παῖδα θείων χαρίτων ἀληθῶς καταγώγιον ».

(2) Ibid. (PG 126, 137 A): « Ἔδει γὰρ τὴν ὑπὲρ πᾶσαν φύσιν ἁγιασθεῖσαν τῇ καθαρότητι καὶ δικαιωθεῖσαν ἐκ μήτρας μὴ νόμου δουλεύειν βαρύτητι, τοῦ μηδενὶ δικαίῳ κειμένῳ, μόνοις δὲ ἐπιτιθεμένου τοῖς ἁμαρτάνουσι ».

autres saints personnages, comme Samuel, Jérémie, Saint Euthyme le Grand (1). Quel sens Théophylacte lui donne-t-il dans notre passage? Il nous semble que ce n'est pas dépasser sa pensée que de lui faire affirmer la conception immaculée dès le premier instant. La Vierge a été justifiée dès le sein maternel, dès la conception, c'est-à-dire n'a jamais encouru la faute originelle. Non seulement le contexte favorise cette interprétation, mais il semble l'exiger. Les mots « δικαιωθεῖσαν ἐκ μήτρας » sont immédiatement précédés de l'affirmation de la sainteté et de la pureté de Marie au-dessus de toute créature, τὴν ὑπὲρ πᾶσαν τὴν φύσιν ἁγιασθεῖσαν τῇ καθαρότητι. Comment la Mère de Dieu aurait-elle surpassé en pureté toute créature, si elle avait contracté, dès le premier instant de son existence, la souillure des enfants d'Adam pour en être purifiée, peu après, par la grâce justifiante? En quoi, dans cette hypothèse, l'aurait-elle emporté sur Jean Baptiste ou sur Jérémie?

XIV. - Jean Phournès († début du XIIe siècle)

Jean Phournès, abbé des monastères du Mont Ganos, en Thrace, sous le règne d'Alexis Comnène, prit part à la polémique antilatine provoquée par le passage, à Constantinople,

---

(1) On lit dans l'office de saint Euthyme, au 20 janvier : « Ἐκ μήτρας καθηγίασε Θεὸς σέ, Πάτερ ὅσιε, Ἱερεμίαν ὡς πάλαι, καὶ Σαμουήλ ». (*Ménées*, édition de Venise 1880, janvier, p. 159). Du prophète Jérémie, fêté le 1er mai, on dit de même : « Κύριε, σὺ πρὸ τοῦ πλασθῆναι προέγνως Ἱερεμίαν τὸν ἔνδοξον, καὶ πρὸ τοῦ τεχθῆναι, ἐκ μήτρας ὑποφήτην καθηγίασας ». *Ménées*, p. 1). Les expressions équivalentes : ἐκ κοιλίας, ἐκ νηδύος μητρικῆς, ἐκ μητρικῶν λαγόνων, se rencontrent à plusieurs reprises dans les offices des saints mentionnés. La sanctification *in utero* a été un motif assez exploité par les hagiographes byzantins. Ils accordent ce privilège aux saints qui, comme saint Jean Baptiste, sont nés miraculeusement d'une mère stérile. Saint Sabas porte dans la liturgie grecque le titre de « ὁ ἡγιασμένος », bien que dans son office on n'affirme pas, au moins d'une manière claire, qu'il ait été sanctifié dans le sein maternel. Son biographe, Cyrille de Scythopolis semble l'assimiler à Jérémie: « Ὁ Σάβας προωρισμένος ὢν ὑπὸ τοῦ Θεοῦ ἐκ μήτρας καὶ προεγνωσμένος πρὸ διαπλάσεως, κατὰ τὸν Μέγαν προφήτην Ἱερεμίαν ». Cf. PAMIALOVSKIJ N., *Vie de saint Sabas le sanctifié*, S. Pétersbourg 1890, 12. L'expression « ἐκ μήτρας » est sans doute une réminiscence scripturaire empruntée à Jérémie 1, 5 et à Saint-Luc 1, 15. Il est à remarquer que Théophylacte, parlant de la san-

de Pierre Grossolano, archevêque de Milan (a. 1112). Il rédigea un petit traité sur la procession du Saint-Esprit et collabora à la rédaction de la *Panoplie dogmatique* d'Euthyme Zigabène. Il nous est parvenu aussi de lui un discours sur la Dormition de la Vierge, publié en 1860 par G. M. Palamas, à la suite des homélies de Théophane Kérameus (1). C'est ce discours que nous devons examiner ici.

Phournès commence par déclarer qu'il va éviter toute hyperbole, toute nouveauté doctrinale dans ce qu'il va dire de la Vierge Marie, et qu'il va parler d'elle, sans s'éloigner de la voie droite de la vérité. Après avoir réfuté la fausse notion que se faisaient quelques-uns du mystère de l'Assomption (ἡ μετάστασις τῆς Θεοτόκου) (2), il énumère les merveilles dont la Vierge a été l'objet de la part de Dieu. Ces merveilles sont: la conception virginale, l'enfantement sans douleurs, la virginité après l'enfantement, le rôle de médiatrice dans l'oeuvre de la rédemption, car c'est par elle, comme par son Fils, que la sentence portée contre Eve a été levée, que la malédiction commune à tous a été effacée, que la dette de nos premiers parents et la nôtre a été remise (3).

A cela il faut ajouter qu'aucune pensée coupable n'a jamais eu accès dans son coeur, à cause de sa pureté éminente... Sirach dit: *Qui pourra se glorifier d'avoir un coeur pur et qui pourra se proclamer en toute sincérité innocent de tout péché?* (Prov., 20, 9). Comme la Vierge toute sainte appartenait à

---

ctification de saint Jean Baptiste, n'emploie pas l'expression « ἐκ μήτρας » mais l'expression plus exacte « ἐν τῇ κοιλίᾳ ». *In Evang. Lucae*, loc. cit. (PG 126, 697 C).

(1) Λόγος περὶ τῆς μεταστάσεως τοῦ πανσέπτου σώματος τῆς Θεοτόκου, ὅτι ἀνέστη ἐκ τῶν νεκρῶν πρὸ τῆς κοινῆς ἀναστάσεως. L'édition de PALAMAS G. porte le titre suivant: Θεοφανοῦς τοῦ Κεραμέως ὁμιλίαι εἰς εὐαγγέλια κυριακὰ καὶ ἑορτὰς τοῦ ὅλου ἐνιαυτοῦ. Jérusalem 1860.

(2) D'après l'apocryphe mis sous le nom de Jean le Théologien, le corps de la Vierge ne serait pas réellement ressuscité. Au lieu d'être réuni à l'âme, il aurait été transporté dans le paradis terrestre, pour y être conservé incorruptible. Plusieurs théologiens byzantins ont soutenu cette étrange opinion. Voir JUGIE M., *La mort et l'assomption de la Sainte Vierge*, Rome 1944, 117-126, 323-325.

(3) JEAN PHOURNÈS, *loc. cit.*, 272: « Τὸ δι'αὐτῆς τὸ τῆς Εὔας κατηργηθῆναι κατάκριμα, καὶ τὸ ταύτης (d'Eve) καὶ πάντων ἡμῶν ἀρχαῖον ἀποδοθῆναι χρέος ».

la famille humaine, elle aurait dû, elle aussi comme les autres, être comprise dans cette sentence; mais parce que l'Esprit saint et bon et miséricordieux habitait dans son coeur et le sanctifiait, jamais elle ne fut assaillie d'aucune pensée coupable... À cause de la désobéissance d'Adam, notre âme se trouve divisée comme en deux parties, emportées chacune par des mouvements contraires; la partie inférieure subit la tyrannie des passions; la partie supérieure aspire aux choses célestes. Par l'action du Saint-Esprit, notre âme redevient une et peut ainsi s'attacher au bien par un élan indivisible. Mais si cet effet se produit en nous, qui sommes tout entiers de la terre et du limon fangeux, que faudra-t-il dire de celle qui est devenue la demeure de la divinité, après être née de la promesse, après avoir été donnée à ses parents comme un fruit sacré de la prière; de celle que le Saint-Esprit forma et éleva dès le berceau, qu'il nourrit d'une nourriture céleste dans le Saint des Saints? Chez certains, la grâce va et vient mais ne reste pas longtemps, à cause des pensées de la chair; dans ce tabernacle très saint du Christ, l'Esprit-Saint descend, reste et se repose (1).

De l'ensemble de ce passage il ressort que Marie a été préservée de la souillure originelle. Tout d'abord Jean Phournès affirme qu'elle a été exempte de tout péché actuel. Cette impeccabilité, à laquelle l'homme déchu ne saurait prétendre, a eu pour principe l'immunité de la concupiscence. La Vierge n'a pas connu cette lutte entre l'esprit et la chair, *fruit du péché d'Adam*, et cela, parce que le Saint-Esprit a fait en elle sa demeure permanente et l'a maintenue dans la sainteté. Soustraite aux conséquences du péché, Marie l'a été aussi au péché lui-même. Bien que fille d'Adam, elle ne vient pas comme nous *de la terre et du limon fangeux*. Sa naissance a été sainte. Elle est le fruit sacré de la prière de

---

(1) Ibid., 272 : «'Επεὶ τοίνυν ἄνθρωπος καὶ ἡ ὑπεραγία παρθένος, ἔδει καὶ ταύτην ἀμυδρῶς γοῦν ὑποκεῖσθαι ταύτῃ τῇ ἀποφάσει· ἀλλὰ τοῦ ἁγίου καὶ ἀγαθοῦ καὶ φιλανθρώπου Πνεύματος καταμένοντος ἐν τῇ καρδίᾳ ταύτης καὶ ἁγιάζοντος, οὐ τὴν ἐγκριμάτιστον προσβολὴν εἰς αὐτὴν ἐγγίσαι συνέβη ποτέ... Εἰ δὲ τοῦτο ἐφ'ἡμῶν, τῶν τῆς γῆς ὅλων ὄντων καὶ τῆς βορβορώδους ἰλύος καὶ αἰσθήσεως, τί χρὴ περὶ τῆς θεότητος δοχεῖον γενομένης, ἐξ ἐπαγγελίας φυείσης πρότερον, καὶ καρπὸς εὐχῆς ἱερὸς ἱερῶν γεννητόρων οὔσης, ἣν τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον νηπιόθεν διέπλασε καὶ ἐπαιδαγώγησε; ».

ses parents et l'on peut dire qu'elle vient du ciel. C'est Dieu qui l'a promise et donnée.

S'inspirant d'un texte de saint André de Crète, notre orateur enseigne que le corps de la Vierge fut comme divinisé au moment de l'incarnation du Verbe, car:

« Si les prémices sont saintes, la masse l'est aussi, et si la racine est sainte les rameaux le sont aussi. *Si donc tout dans la Vierge est au-dessus de la nature et plus merveilleux que toute merveille*, c'est à bon droit que nous proclamons sa victoire sur la nature » (1).

Cette communauté de chair entre Marie et Jésus est la raison pour laquelle la Vicrge est ressuscitée comme son Fils, le troisième jour. Son corps tout saint a secoué la mortalité et a été transporté dans les tabernacles immatériels. Si Jésus a voulu que la chair passible, qu'il avait prise de Marie, fût rendue incorruptible et revêtue de cette gloire de l'incorruptibilité qu'il possédait auprès du Père, avant la création du monde, il a voulu aussi que la Théotocos, concorporelle avec lui, reçut ce don de l'incorruptibilité et triomphât de la mort (2).

Ce privilège de l'Assomption glorieuse s'explique d'ailleurs par une autre considération. Le corps de Marie, comme celui de Jésus a échappé à la corruption, parce qu'il n'a pas été atteint par le virus originel:

« Dès l'origine, les deux corps de nos premiers parents devinrent la proie de la corruption, à cause de la transgression, qui les précipita (de leur état bienheureux); *d'eux le virus mortel de cette corruption s'est transmis à nous tous. Voilà pourquoi maintenant, pour la première fois, deux corps, secouant la corruption, sont devenus les prémices de l'incorruptibilité que nous espérons* » (3).

---

(1) Ibid., 273 : « Εἰ γὰρ ἡ ἀπαρχὴ ἁγία, καὶ τὸ φύραμα· καὶ εἰ ἡ ῥίζα ἁγία, καὶ οἱ κλάδοι. ᾿Επεὶ τοίνυν ὑπὲρ φύσιν πάντα τὰ τῆς παρθένου καὶ παντὸς μεγαλείου μεγαλειότερα, εἰκότως νενικηκέναι τὴν φύσιν καὶ λέγεται καὶ πιστεύεται ».

(2) Ibid., 274 : « Βούλεται καὶ τὴν ὑπ'αὐτοῦ προσληφθεῖσαν ἀφθαρτισθῆναι σάρκα καὶ δοξασθῆναι τῇ δόξῃ τῆς ἀφθαρσίας, ἣν εἶχε πρὸ τοῦ τὸν κόσμον εἶναι παρὰ τῷ Πατρί· συνεδοξάσθη τοιγαροῦν καὶ ἡ Θεοτόκος, ἀφθαρτισθεῖσα τὸ σῶμα καὶ τὴν νέκρωσιν ἀπορρίψασα ». Cf. p. 273 : « συσσώμου τῷ υἱῷ καὶ δεσπότῃ ταύτης παρισταμένης ».

(3) Ibid., 273 : « ᾿Επεὶ γὰρ ἐξ ἀρχῆς διὰ τὸν ἐκ παραβάσεως ἐπιγινόμενον ὄλισθον, τὰ δύο τῶν πρωτοπλάστων τῇ λύμῃ τῆς φθορᾶς ὑπέπεσε σώματα, κἀντεῦθεν

Le lien étroit qui unit le mystère initial et le mystère final de la vie de Marie, l'Immaculée Conception et l'Assomption, est ici bien mis en lumière. C'est parce que la tare originelle ne l'a pas atteint, que le corps de la Vierge n'est pas devenu la proie de la corruption. Jésus et Marie forment un groupe à part dans l'humanité. Lui est le nouvel Adam; Elle est l'Eve nouvelle et tous les deux sont placés à la tête de l'humanité renouvelée, qui vit dans l'espoir de l'immortalité glorieuse, tout comme le premier Adam et la première Eve président à l'humanité déchue, soumise à la corruption du tombeau, à cause de la transgression primitive. Des deux côtés l'antithèse est parfaite. D'une part, Adam et Eve pèchent, et leurs corps subissent les premiers le châtiment qui va atteindre toute leur postérité, parce que celle-ci va aussi hériter de la faute d'une manière mystérieuse. D'autre part, Jésus et Marie, parce qu'ils n'ont jamais péché, parce qu'ils n'ont aucune part à la faute originelle, échappent au châtiment qui accompagne cette faute, et leurs corps sont les premiers à revêtir l'incorruptibilité.

On remarquera le rapport de causalité intentionnelle établi par Jean Phournès entre la corruption des corps d'Adam et d'Eve et la glorification des corps de Jésus et de Marie. *C'est parce que* (ἐπεὶ... διὰ τοῦτο) les corps de nos premiers parents ont subi les hontes de la dissolution, qu'il fallait que le corps du nouvel Adam et de la nouvelle Eve fussent les prémices de l'immortalité glorieuse.

Notre auteur dit encore de la Vierge qu'elle est *la seule innocente, la seule bénie* la seule prédestinée avant la création du monde pour coopérer au mystère de l'Incarnation (1). On devine, après ce qui précède, quelle est la portée doctrinale de ces épithètes.

διεδόθη πᾶσιν ἡμῖν ὁ ταύτης ὀλέθριος ἰός, διὰ τοῦτο καὶ νῦν δύο σώματα, πρώτως τὴν φθορὰν ἀποτιναξάμενα, ἀπαρχὴ τῆς ἐλπιζομένης ἀφθαρσίας γεγόνασι ».

(1) Ibid., 273 : « Ὡς μόνης ἁγνῆς, καὶ μόνης εὐλογημένης, καὶ μόνης πρὸ καταβολῆς κόσμου προωρισμένης εἰς φρικτοῦ μυστηρίου διακονίαν ».

XV. - Théodore Prodrome († XIIe siècle)

Théodore Prodrome, le poète famélique bien connu qui vivait sous les Comnènes, fut théologien à ses heures. Il commenta l'Ecriture sainte, polémiqua contre les Latins, écrivit sur le droit-canon et la liturgie. C'est dans son *Commentaire des canons de saint Cosmas de Jérusalem et de saint Jean de Damas* que nous avons trouvé le passage suivant sur l'absolue pureté de la Mère de Dieu:

« Le feu de la divinité ne consuma point le sein virginal. – S'il est vrai, comme dit l'Ecriture, que Dieu est un feu qui consume le péché, comment aurait-il pu consumer la Vierge, qui le reçut dans son sein? *Il est absolument impossible, en effet, de supposer ou d'imaginer en elle la plus légère trace de souillure ou de péché...* Comment dès lors ce feu immatériel, qui dévore les péchés aurait-il pu consumer le corps saint, immaculé et complètement exempt de toute souillure de la Toujours-Vierge? Rien dans ce corps qui pût être la proie des flammes divines, rien de peccamineux » (1).

Cette simple affirmation: « *Il est absolument impossible de supposer ou d'imaginer en Marie la moindre trace de souillure ou de péché* », en dit plus long, à elle seule, que les plus pompeuses louanges des discours mariaux. Elle exprime très bien l'idée que se faisaient les Byzantins de la Toute-Sainte. Aucune tache, aucune souillure, aucun péché en elle. Et qu'on ne dise pas que Théodore Prodrome n'a en vue que les péchés personnels: que ce théologien d'aventure ne peut pas songer à la souillure originelle. Personne, au contraire, ne parle plus souvent que lui de cette souillure. Elle est mentionnée plus de vingt fois dans le commentaire liturgique d'où nous avons extrait le passage qu'on vient de lire. Théodore

---

(1) THÉODORE PRODROME (éd. STEVENSON H. M., *Theodori Prodromi commentarii in carmina sacra melodorum Cosmae Hierosolymitani et Joannis Damasceni*, Rome 1888, 52): « Εἰ γὰρ πῦρ καταναλίσκον ἁμαρτίας ἐστὶ καὶ λέγεται ὁ Θεός, πῶς ἔμελλε τὴν ὑποδεξαμένην αὐτὸν καταναλίσκειν παρθένον, ἐν ᾗ οὐδὲν ὁπωστιοῦν ῥυπαρίας ἢ ἁμαρτίας ἴχνος ὑπονοῆσαι ἢ φαντασθῆναι ὅλως ἐνδέχεται. . . Πῶς ἂν ἔφλεξε τὸ ἄσπιλον καὶ παναρρύπαρον καὶ ἅγιον τῆς ἀειπαρθένου σῶμα, μηδὲν ἐν τούτῳ εὑρίσκειν ἔχων τῶν ὑπὸ θείου πυρὸς φλέγεσθαι πεφυκότων, λέγω δὴ τῶν ἁμαρτημάτων ».

la désigne par les appellations suivantes : « la condamnation d'Adam, le péché qui se glisse furtivement en nous pour notre malheur, la mort, la corruption, la souillure que lave le baptême, la souillure peccamineuse de la nature humaine » (1). Nul doute, par conséquent, qu'en écartant de la Vierge la plus légère trace de souillure ou de péché. Prodrome ne l'ait considérée comme exempte du péché originel aussi bien que de tout péché actuel.

Quelques autres passages du même commentaire insinuent d'ailleurs, que telle était bien la pensée de notre auteur. La Vierge-Mère, dit-il, est restée exempte de la malédiction qui atteint les autres femmes et leur vaut les douleurs de l'enfantement (2). La sainteté et l'ineffable pureté qu'a possédées Marie dans une chair mortelle ont été si grandes que le Verbe du Père a daigné habiter en elle (3). L'âme de la Vierge était plus blanche que la laine (4).

XVI. - Michel Glykas († après 1204)

Michel Glykas, surnommé Sikiditès (5), fut l'un des esprits les plus curieux et les plus ouverts de l'Eglise byzantine, au XII[e] siècle. Né à Corfou, dans la première moitié du

---

(1) Ibid., (éd. cit., 84) : « Ὁ Ἰησοῦς ἥκει διὰ φιλανθρωπίαν τοῦ Ἀδὰμ κατάκριμα λῦσαι, ἤτουν τὸν θάνατον ». Ibid. (éd. cit., 35) : « Τὴν παρεισφθαρεῖσαν κακῶς ἡμῖν ἁμαρτίαν ». Ibid. (éd. cit., 76) : « Βάπτισμα κάθαρσις ὑπάρχει τῆς ἁμαρτίας τῶν ἐκ γῆς πλασθέντων ». Ibid. (éd. cit., 79) : « Ὁ τὸν ἁμαρτικὸν τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως ῥύπον ἀποκαθαίρων Θεός ». Ibid. (éd. cit., 27) : « Διὰ τῆς προμήτορος τῇ ἀνθρωπίνῃ ὅλῃ φύσει παρεισφθαρεὶς θάνατος καὶ ἡ ἐν ἐκείνῃ κατάρα ».

(2) Ibid. (éd. cit., 116) : « Τὸ μητέρα χρηματίσασαν ἀνωδύνως τεκεῖν, διαμείνασαν ἐλευθέραν τῆς ἀρᾶς τῆς ἐν λύπαις τίκτειν, ταῖς γυναιξὶν ἐπαρασαμένης ».

(3) Ibid. (éd. cit., 55) : « Τὸν ἐν σαρκὶ ἀνθρωπίνῃ τῆς ἀειπαρθένου τοσοῦτον ἁγιασμὸν καὶ τὴν ὑπεράρρητον ἀχραντότητα, δι'ἣν καὶ ὁ τοῦ Πατρὸς Λόγος ἐν ταύτῃ κατοικῆσαι εὐδόκησε ».

(4) Ibid. (éd. cit., 43) : « Λελευκασμένη ἦν ἡ παρθένος καὶ ὑπὲρ ἔριον τὴν ψυχήν ».

(5) Sur la vie et les oeuvres de MICHEL GLYKAS, voir KRUMBACHER, *Michael Glykas, eine Skizze seiner Biographie und seiner litterarischen Thätigkeit nebst einem unedierten Gedichte und Briefe desselben*, Munich 1895 ; IDEM, *Geschichte der byzantinischen Litteratur*, Munich 1897, 380-385, et surtout EUSTRATIADÈS SOPHRONE, Μιχαὴλ τοῦ Γλυκᾶ εἰς τὰς ἀπορίας τῆς

XIIe siècle, il fut, en 1156, impliqué dans un procès de sorcellerie, à la suite duquel on lui creva les yeux par ordre de Manuel Comnène (1143-1180). Retiré dans un monastère, il composa plusieurs ouvrages, parmi lesquels il faut signaler ses *Annales*, sorte de chronique universelle allant de la création du monde jusqu'à la mort d'Alexis Comnène (1118), et ses *Lettres théologiques*, au nombre de 98, qui sont peut-être ce qu'il y a de plus curieux et de plus original dans toute la théologie byzantine. Original, Glykas le fut jusqu'à la témérité. Sur la fin de sa vie, il enseigna, au sujet de l'Eucharistie, une doctrine erronée, prétendant que la chair du Christ dans le sacrement est corruptible et inanimée jusqu'après la communion. La date précise de sa mort est incertaine. On sait seulement qu'il vivait encore lors de la prise de Constantinople par les Croisés, en 1204 (1).

C'est dans la troisième partie de ses *Annales*, plus intéressantes peut-être au point de vue théologique qu'au point de vue historique, que notre auteur, après avoir rapporté le témoignage bien connu attribué à l'Aréopagite sur la dormition de Marie, ajoute ce qui suit:

« Bien que la tout immaculée Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ ait été soumise aux lois de la nature, bien qu'elle ait goûté la mort et qu'elle ait été déposée dans un sépulcre comme membre de la famille humaine, elle s'est élevée, cependant, au-dessus de la nature, et ni le tombeau ni la mort n'ont pu la garder en leur pouvoir. Tout comme son divin Fils, elle est ressuscitée, laissant seulement près de la tombe les linceuls mortuaires... Que la Mère de Dieu dût ressusciter des morts de la même manière que son Fils, c'est ce que le bienheureux David avait prophétisé par ces mots: « *Lève-toi, Seigneur, viens à ton lieu de repos, toi et l'arche de ta sainteté* » (2). Celle qui devait porter dans son sein

---

θείας γραφῆς κεφάλαια, I, Athènes 1906; II, Alexandrie 1912. Les raisons apportées par Eustratiadès en faveur de l'identification de Michel Glykas avec Michel Sikiditès nous paraissent pleinement convaincantes. Si Krumbacher a émis un avis contraire, c'est qu'il a ignoré la doctrine de Glykas sur l'Eucharistie. Cf. aussi *Byzantinische Zeitschrift* 17 (1908) 165; 18 (1909) 422.

(1) EUSTRATIADÈS S., *op. cit.*, θ'.

(2) Ps. 136, 8.

le Fils de Dieu, et qui, par là, méritait bien d'être appelée l'arche de la sainteté, David l'entrevit se levant du sépulcre, à la manière du Christ, Fils de Dieu et Dieu lui-même, qu'elle avait enfanté. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait esquissé du même trait la résurrection du Fils et celle de la Mère. Si Marie n'avait pas dû ressusciter, le Psalmiste, après avoir dit: « Lève-toi, Seigneur », n'aurait pas ajouté: « Et l'arche de ta sainteté ». Il n'y a donc point de doute à avoir sur ce point.

« Les deux corps de nos premiers parents avaient été soumis aux ravages de la corruption, à cause de la transgression; d'où le même mal, par une mystérieuse loi d'hérédité, avait passé à tout le genre humain. Voilà pourquoi maintenant, pour la première fois, deux corps, secouant la corruption, sont devenus les prémices de l'incorruptibilité que nous attendons » (1).

Il est visible que Michel Glykas, en rédigeant ce morceau, avait sous les yeux l'homélie de Jean Phournès sur l'Assomption. Il a transcrit presque mot à mot le passage qui oppose Jésus et Marie à Adam et Eve. Nous avons montré plus haut la valeur doctrinale de ce passage. Inutile d'y revenir. Notons seulement que Glykas l'a reproduit dans sa *XXII*^e *Lettre théologique*, adressée à un certain moine Alype (2). Quant à la prédiction prophétique de l'Assomption, on la retrouve aussi dans Phournès, mais avec moins de relief. On remarquera l'insistance que met Michel Glykas à assimiler la mort

---

(1) MICHEL GLYKAS, *Annales*, III (PG 158, 440) : « Πλὴν εἰ τοῖς τῆς φύσεως νόμοις ὑπέπεσεν, εἰ καὶ θάνατον ἐγεύσατο, εἰ καὶ μνήματι κατετέθη ὡς ἄνθρωπος, ἀλλὰ τοὺς ὅρους νενίκηκε τῆς φύσεως, ἀλλὰ τάφος καὶ νέκρωσις αὐτῶν οὐ κεκράτηκε· τοῦ γὰρ μνήματος ἐξανέστη καὶ αὕτη παραπλησίως τῷ υἱῷ αὐτῆς καὶ Θεῷ, μόνα παρὰ τῷ τάφῳ καταλείψασα τὰ ἐντάφια. . . Ἐπειδὴ γὰρ τὰ δύο τῶν πρωτοπλάστων σώματα τῇ λύμῃ τῆς φθορᾶς ὑπέπεσε διὰ τὴν παράβασιν, κἀντεῦθεν τὸ τοιοῦτον ἑφέρπον κακὸν διαδόσιμον ἐφ'ἅπαν γέγονε τὸ ἀνθρώπινον, διὰ τοῦτο καὶ νῦν πρώτως δύο σώματα τὴν φθορὰν ἀποτιναξάμενα, ἀπαρχὴ τῆς ἐλπιζομένης ἀφθαρσίας γεγόνασι ».

(2) EUSTRATIADÈS S., *op. cit.*, 262. Le titre de la lettre est le suivant : Περὶ τοῦ πῶς ἡ μετανάστασις τῆς ἀειπαρθένου γέγονε, καὶ εἰ αληθῶς ἐκ τάφου ἐγήγερται, κατὰ τὴν ἐκ νεκρῶν τοῦ Κυρίου καὶ σωτῆρος ἡμῶν ἔγερσιν. Glykas y réfute *ex professo* l'opinion sur la translation du corps inanimé de Marie au paradis terrestre. Il peut se faire que cette lettre soit antérieure aux *Annales*.

de Marie à celle de Jésus. Marie est morte comme Jésus, de la même manière que lui, παραπλησίως τῷ Υἱῷ, κατὰ τὸν Υἱόν.

Dans cette même XXIIe lettre, notre auteur cite la première homélie de saint André de Crète sur la Dormition et les trois homélies de saint Germain sur le même sujet, qui nous ont fourni de si beaux témoignages de la foi de ces Pères au privilège de Marie. C'est surtout à l'autorité de ces docteurs qu'il en appelle pour prouver que la Vierge est réellement morte et qu'elle est ressuscitée de la même manière que son Fils (1). Quoi d'étonnant qu'il s'accorde aussi avec eux sur la question de l'Immaculée Conception?

XVII. - Néophyte le Reclus († vers 1220)

C'est une originale figure que ce moine chypriote, qui pendant plus de soixante ans mena la vie de reclus sur la montagne voisine de Paphos, ne sortant de sa retraite que pour prêcher la parole de Dieu aux disciples qu'il avait groupés autour de lui, et occupant ses loisirs à transcrire et à cataloguer soigneusement ses homélies (2). Ce n'était pourtant pas un intellectuel ni un écrivain de profession. Lorsqu'il entra au couvent, à l'âge de dix-huit ans, il ignorait encore les premiers rudiments, et en parcourant ses discours, on s'aperçoit bien qu'il ne connut jamais les préceptes de la rhétorique. L'art de développer un sujet lui est totalement étranger. C'est un orateur tout de suite essoufflé, qui sait habilement battre en retraite, lorsqu'il n'a plus rien à dire en faisant des déclarations dans le genre de celle-ci: « Nous n'avons pas l'intention de parler longtemps sur ce sujet. Quelques pensées faciles à saisir suffiront, et les auditeurs

(1) Il commente en particulier le passage de la deuxième homélie de saint Germain : « ' Ερρέτω χοῦς ἐπὶ σοί, Θεοτόκε » que nous avons reproduit plus haut, p. 118 : « C'est avec raison, dit-il, que le divin Germain a prononcé ces paroles, car ni le tombeau n'a gardé Marie en sa possession, ni sa chair immaculée n'a connu la corruption, οὔτε διαφθορὰν ἡ ἄσπιλος αὐτῆς ἐδέξατο σάρξ ». EUSTRATIADÈS S., *op. cit.*, 264.

(2) Sur la vie et les oeuvres de Néophyte le Reclus voir l'article de PETIT L., dans les *Echos d'Orient* 2 (1899) 257-268, et HATZI JOANNOU J. CH., 'Ιστορία καὶ ἔργα Νεοφύτου πρεσβυτέρου μοναχοῦ καὶ ἐγκλείστου, Alexandrie 1914.

n'auront pas le temps de succomber au sommeil de la nonchalance » (1). Cela ne l'empêche pas de trouver des mots heureux, des pensées solides et profondes, des comparaisons piquantes. Mais il ne sait pas faire valoir ces traits de génie, et il retombe bien vite dans la banalité.

Le volumineux sermonaire qu'il a laissé et qui est encore presque tout entier inédit renferme plusieurs homélies pour les fêtes mariales. De ces homélies les deux qui sont contenues dans le *cod.* 1189 du fonds grec de la Bibliothèque nationale de Paris sont les seules qui nous aient été accessibles. Nous les avons publiées dans la PO de Graffin, t. XVI, p. 528-538. La première est pour la fête de la Nativité de la Vierge, la seconde pour sa Présentation au temple. Elles suffisent à prouver que Néophyte admettait la doctrine catholique sur la conception de la Mère de Dieu. Voici d'abord un passage significatif de l'homélie sur la Nativité:

« Anne, délivrée par le créateur de la nature des liens de la stérilité, conçoit de son époux Marie, *la fille de Dieu*, qu'elle a enfantée aujourd'hui comme les prémices de notre salut et la Mère immaculée de Dieu le Verbe, *et comme les prémices de la rénovation de notre nature vieillie et ternie par la transgression du commandement divin*. Imitant la femme de la parabole, qui mêle un peu de levain à trois mesures de farine pour faire lever toute la pâte, le créateur a repétri et renouvelé par ce levain très pur formé de ses mains divines (qu'est la Vierge) toute notre pâte vieillie. Mais voici le plus étonnant, la merveille des merveilles: Le Boulanger divin, qui est la pureté même, s'est mêlé lui-même d'une manière ineffable à ce levain très pur, et en ayant pris une petite partie, il a travaillé d'une manière admirable toute la pâte et toute la fournée. C'est pourquoi il disait dans la suite: Je suis le pain vivant; je suis le pain de vie. Celui qui me mange n'aura jamais faim » (2).

---

(1) Néophyte le Reclus, *Homilia in Nativitatem B. Mariae*, 4 (PO 16, 531): « Οὐ προαιρούμεθα πολλὰ περὶ τούτων φιλοσοφεῖν, ἀλλὰ μᾶλλον εὐσύνοπτα καὶ εὔληπτα καὶ πεζά, ἵνα καὶ ἡ ὑπόθεσις ὅλη διαλαμβάνηται ῥᾷον καὶ οἱ ἀκροαταὶ ῥᾳθυμίας ὕπνῳ μὴ βαρυνόμενοι νήφωσιν ».

(2) Idem, *Homilia in Nativitatem B. Mariae*, 3 (PO 16, 530): « Ἡ δὲ Ἄννα τῶν στειρωτικῶν ἀπολυθεῖσα δεσμῶν παρὰ τοῦ δημιουργοῦ τῆς φύσεως, συλλαμβάνει παρὰ τοῦ ἀνδρὸς αὐτῆς Μαρίαν τὴν θεόπαιδα, ἣν καὶ ἀπέτεκε

Sous une comparaison vulgaire notre moine cache ici une pensée profonde. Il indique bien la raison pour laquelle la Vierge devait être séparée de la masse du genre humain infecté par le péché d'origine. Devant fournir au Verbe une chair immaculée, il fallait qu'elle fût elle-même exempte de toute souillure; il fallait qu'elle fût les prémices de l'humanité restaurée. C'est pourquoi Dieu est intervenu directement pour former sa future mère, que Néophyte appelle un levain préparé par Dieu, θεόπλαστος ζύμη (1).

La même pensée revient sous une forme moins expressive dans l'homélie sur la Présentation de Marie au temple. Après avoir parlé de la chute originelle et de l'universelle domination du péché sur tous les descendants d'Adam, l'orateur poursuit:

« Quoi donc? L'excès de la malice va-t-il mettre Dieu dans l'embarras? Va-t-il détourner sa face? Est-ce que le remède capable d'arrêter cette gangrène universelle va lui échapper? Et l'océan de ses miséricordes et l'abîme de sa charité vont-ils tarir? Non certes, il eût été indigne de cette Bonté infinie d'abandonner sa créature en proie à l'ennemi. Et comme le péché ne pouvait être convenablement chassé que par la justice et la sainteté, voici que, par l'ordre de Dieu, naît de Joachim et d'Anne Marie, la Vierge tout-immaculée et toute pure, afin que l'Un de la Trinité, du consentement des deux autres personnes, ayant pris d'elle une chair, détruisît le péché dans sa chair. Mais de quelle sainteté cette Vierge ne devait-elle pas être revêtue? Ne fallait-il pas qu'elle fût plus pure que les rayons du soleil, Celle qui devait communiquer au Soleil de justice une chair pure et tout immaculée? » (2).

σήμερον ἀπαρχὴν τῆς ἡμῶν σωτηρίας, καὶ μητέρα Λόγου Θεοῦ ἁγνήν, καὶ ἀπαρχὴν καινουργίας τῆς παλαιωθείσης διὰ παραβάσεως θείας ἐντολῆς καὶ ἀφανισθείσης φύσεως ἡμῶν. Καὶ κατὰ τὴν θείαν ῥῆσιν, ὡς ἀλεύρου σάττα τρία διὰ ζύμης μικρᾶς ὅλον τὸ φύραμα ζυμώσας, οὕτω καὶ ἐνταῦθα διὰ τῆς θεοπλάστου ζύμης ταύτης καὶ ὑπερκαθάρου ὅλον τὸ παλαιωθὲν φύραμα ἡμῶν ἀναπλάσας ὁ πλαστουργὸς, ἐκαινούργησε. Τοῦτο δέ ἐστι τὸ παράδοξον θαῦμα, τὸ καὶ ἐκπλήξεως ὑπεργέμον, ὅτι τῇ καθαρωτάτῃ ζύμῃ ταύτῃ συνέμιξεν ἑαυτὸν ἀρρήτως ὁ ὑπερκάθαρος ἀρτοποιός, καὶ ἐξ αὐτῆς μέρος τι ἀναλαβόμενος, ὅλον τὸ φύραμα ἡμῶν καὶ ὅλην τὴν διαρτίαν εἰργάσατο θαυμασίως»

(1) Il parle aussi, au début de l'homélie sur la Nativité, de la « θεόσδοτος καὶ θεοπρόκριτος γέννησις τῆς ἀχράντου καὶ παναμώμου Μαρίας ».

(2) IDEM, *Homilia in Praesentationem*, 1 (PO 16, 534) : « Ἀλλ' ἐπειδὴ ἀνάξιον ἦν τῆς ἀβυσσαίου εὐσπλαγχνίας ἐκείνης τὸ ἴδιον πλάσμα καταλεῖψαι βό-

Après des déclarations si nettes inutile de s'arrêter à certaines expressions plus vagues de l'absolue sainteté de Marie, que l'on rencontre çà et là dans les discours de Néophyte. Marie est toujours pour lui *la Vierge tout-immaculée*, ἡ πανάμωμος παρθένος, *la Mère de Dieu le Verbe sans tache*, πανάχραντος, *le sanctuaire très saint du Dieu très saint* (1). Il la salue comme la tourterelle très pure, l'hirondelle qui annonce le printemps du salut, le rossignol à la voix mélodieuse qui fait entendre pour nous ses chants suppliants et salutaires. Il la contemple comme le ciel vivant et tout resplendissant où Dieu a fixé son séjour (2). Notons aussi que Néophyte a de la justice originelle une exacte notion. Il appelle l'image et la ressemblance divines données par Dieu au premier homme, une création magnifique de Dieu dont le péché nous a privés en même temps qu'il nous a dépouillés de l'immortalité (3). Bref, le témoignage de notre reclus est de tout point satisfaisant, et il a d'autant plus de poids qu'il vient d'un autodidacte, qui a puisé toutes ses idées dans ses lectures pieuses. La sainteté originelle de Marie était bien l'une de ces vérités qu'admettait d'instinct l'âme byzantine et que personne ne songeait à contester.

XVIII. - Germain II, patriarche de Constantinople (1222-1240)

Né à Anaplous, dans la Propontide, celui qui porte le nom de Germain II dans la liste des patriarches byzantins n'était que simple diacre de l'église Sainte-Sophie, quand les Latins

σκημα τῷ ἐχθρῷ, καὶ ἐδεῖτο ἡ ἁμαρτία ἔνδικον ἀποτρόπαιον δικαιοσύνην καὶ ἁγιασμόν, τίκτεται κελεύσει Θεοῦ ἐξ ᾽Ιωακεὶμ καὶ τῆς ῎Αννης πανάμωμος αὕτη καὶ καθαρὰ παρθένος Μαρίαμ... Ποταπὴν δὲ ἄρα εἶναι τὴν παρθένον ἐκείνην ἐχρῆν ἢ πάντως καὶ αὐτῶν τῶν τοῦ ἡλίου ἀκτίνων καθαρωτέραν, ἵνα τῷ ἡλίῳ τῆς δικαιοσύνης μεταδώσει σαρκὸς παναμώμου καὶ καθαρᾶς ».

(1) Idem, *Homilia in Praesentationem B. Mariae*, 4 (PO 16, 537): « Τὸ πανάγιον τέμενος τοῦ ὑπεραγίου Θεοῦ ».

(2) Idem, *Homilia in Nativitatem*, 5 (PO 16, 532) : « Ὁ ἔμψυχος λελαμπρυμένος οὐρανὸς τῆς κατοικίας τοῦ Θεοῦ ».

(3) Idem, *In Praesent.*, 1 (PO 16, 633) : « ᾽Επειδὴ γὰρ τὸ κάλλιστον ἐκεῖνο καὶ θεόπλαστον χρῆμα, τὸ κατ' εἰκόνα φημὶ Θεοῦ καὶ καθ' ὁμοίωσιν ἡμῖν δωρηθέν, ἠμαυρώσαμεν ἀπάτῃ τοῦ ὄφεως καὶ τῇ συγγενεῖ ἡμῶν γῇ παρεδόθημεν δικάστως, καὶ τῆς εἰκόνος ἐκείνης ἐστερήθημεν ἄμφω καὶ τῆς ἀθανασίας ».

s'emparèrent de Constantinople, en 1204. A la suite de cet évènement, il se retira dans un monastère, d'où il ne sortit que pour occuper le siège patriarcal, transporté à Nicée, après l'occupation latine. Sous son patriarcat, eurent lieu des négociations unionistes, qui n'aboutirent à aucun résultat. Il a laissé un assez grand nombre de discours et d'homélies, dont la plupart attendent encore un éditeur. Il faut savoir gré à Antoine Ballerini d'avoir publié la longue homélie sur l'Annonciation et d'en avoir établi l'authenticité par des arguments assez probables (1). Malgré sa prolixité, ce morceau a une valeur théologique incontestable et la doctrine de l'Immaculée Conception s'y trouve exprimée d'une manière suffisamment claire.

Germain II ne se contente pas de répéter, après tant d'autres Byzantins, que Marie a été trouvée digne de devenir la mère du Verbe incarné (2), que sa pureté l'emporte sur celle des hommes et des anges; que, suivant la parole du Cantique, *elle est toute belle et qu'il n'y a point de tache en elle* (3); que son âme est tout immaculée et qu'elle est une terre véritablement sainte (4). Sa pensée atteint dans certains passages une précision remarquable. Explicant les paroles de la Vierge à l'Ange: « *Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme?* » (Luc., 1, 34), notre orateur s'écrie:

« Que tu ne connaisses point d'homme, ce n'est pas là pour toi chose bien considérable. La merveille, c'est que ton esprit est d'une pureté souveraine et reste inaccessible au moindre mouvement déréglé et inconvenant. Tu es un paradis planté par Dieu; et dès que tu as été engendrée d'après les

---

(1) Ballerini A., *Sylloge monumentorum*, etc., II, 283-382.

(2) Germain II de Constantinople, *In Deiparae Annuntiationem*, 44 (éd. cit., 369) : « Σὲ κατοικητήριον ἄξιον τῆς ἑαυτοῦ δόξης ἐφεύρηκε ». Cf. 4 (éd. cit., 302) ; 12 (éd. cit., 316) ; 13 (éd. cit., 317).

(3) Ibid., 35 (éd. cit., 356) : « Ἰδοὺ εἶ καλὴ ἡ πλησίον μου καὶ μῶμος οὐκ ἔστιν ἐν σοί. Τοῦ ἀθανάτου νυμφίου τὰ ῥήματα, συμμαρτυροῦντα τῇ νύμφῃ Μαριάμ, τὸ πάντων κτιστῶν ὑπερκεῖσθαι, καὶ δι'ὑπερβολὴν καθαρότητος τῷ ἀκτίστῳ προσεγγίζειν ἐν φύσει κτιστῇ ». Cf. 24 (éd. cit., 336) ; 9 (éd. cit., 309).

(4) Ibid., 36 (éd. cit., 357) : « Ἡ πάναγνος τῆς παναχράντου Μαρίας ψυχή ». Ibid., 13 (éd. cit., 318) : « Ἡ θεομήτωρ καὶ ἁγία ὄντως γῆ ».

lois naturelles de la génération, avec certaines particularités qui te sont propres, Dieu a chargé les chérubins d'agiter en cercle autour de toi leur épée flamboyante, pour te préserver de toute part des embûches du serpent perfide » (1).

Germain écarte de la Mère de Dieu deux suites du péché originel: les mouvements désordonnés de la concupiscence et l'asservissement au démon. Il fixe le moment à partir duquel la Vierge a été soustraite aux atteintes du serpent infernal. C'est dès le premier instant de son existence, dès sa conception, que les chérubins ont veillé sur elle. Cette conception s'est produite sans doute suivant les lois naturelles, mais elle a été entourée de certaines particularités: Dieu est intervenu d'une manière spéciale. C'est par sa puissance que le sein stérile d'Anne est devenu fécond, et par son ordre que le paradis qu'il a planté lui-même pour le second Adam a été gardé par les esprits célestes. Il nous semble que l'idée de la sainteté originelle de Marie se dégage clairement de toutes ces affirmations. On la retrouve d'ailleurs à d'autres endroits de l'homélie:

« Eve a été maudite; Marie a été remplie de la grâce. La racine est amère; le fruit est plus doux que le miel. La racine a été ensevelie dans la terre pour y être la proie de la corruption; le fruit plane au-dessus de la terre par l'incorruptibilité qui vient de la sainteté; car là où se trouve la sainteté, là aussi se trouve l'incorruptibilité » (2).

Cette comparaison de la racine et du fruit est développée en ces termes par l'orateur:

« Les arbres, dit-on, vivent la tête en bas; ce sont leurs racines qui leur tiennent lieu de tête. C'est de là qu'ils sucent

---

(1) Ibid., 44 (éd. cit., 370-371) : « Οὐ μέγα σοι, ὅτι ἄνδρα οὐ γινώσκεις, ἀλλ'ὅτι καὶ ὁ ὑπερηγνισμένος σου νοῦς ἄβατος ἴχνει προσβολῆς ἐπιμώμου καὶ ἀπρεποῦς. Παράδεισος εἶ θεοφύτευτος· καὶ ἐξ ὅτου τοῖς σοῖς πεφυτουργῆσαι φυτοσπόροις φύσεως νόμοις, τὰ Χερουβὶμ ἔταξεν ὁ Θεὸς, καὶ τὴν φλογίνην ῥομφαίαν τὴν στρεφομένην κυκλόθεν σου στρέφεσθαι, καὶ παντόθεν ἀνεπιβούλευτον συντηρεῖν ἐκ τοῦ δολιόφρονος ὄφεως »

(2) Ibid., 8 (éd. cit., 307) : « Κεκατήραται ἡ Εὔα, κεχαρίτωται δὲ ἡ Μαριάμ· ἡ ῥίζα πικρά, ὁ δὲ καρπὸς γλυκύτερος μέλιτος· ἡ ῥίζα τῇ γῇ κατορώρυκται πρὸς φθοράν, ὁ δὲ καρπὸς τὴν γῆν ὑπερίπταται τῇ ἐξ ἁγιότητος ἀφθαρσίᾳ· ὅπου γὰρ ἡ ἁγιωσύνη, ἐκεῖσε καὶ τὸ ἀκήρατον ».

la sève qui s'élève et se transmet par de petits canaux jusqu'aux fruits. Les premiers membres de notre nature ont été ensevelis dans la terre pour servir de tête (à l'arbre de l'humanité) et ces racines sont devenues la proie de vers rongeurs. *Mais voici qu'enfin le fruit a reçu l'incorruptibilité en partage* et, contrairement à l'ordre de la nature, il infuse cette incorruptibilité aux racines. Le rejeton regénère ceux qui l'ont porté; il vivifie ce qui était mort et rend doux ce qui était amer. La Vierge, en effct, surpassant incomparablement par son innocence et sa pureté la nature dont elle est issue, et placée comme au sommet de l'humanité, a reçu la première la pluie divine qui descend du ciel. Comme la pluie sur la toison, (le Verbe) est descendu sur Marie la toute-chaste et la Tout-Immaculée pour faire cesser par de mystérieuses irrigations la sécheresse qui désolait toute la terre. Il y avait longtemps, en effet, qu'il avait commandé aux nues par la voix des prophètes de ne plus envoyer de pluie sur la terre, de peur que la vigne ne se couvrit davantage de buissons et d'épines. Mais après qu'a été trouvé *un lis au milieu des épines, lis plus blanc que la neige, plus odorant que le baume*, je veux parler de la beauté de Jacob, voici que sur elle descend la pluie céleste et vivifiante » (1).

Impossible de se méprendre sur la portée de ces gracieuses comparaisons. Si l'humanité est un arbre dont les racines ont été rongées par le péché, Marie est le fruit inespéré et incorruptible de cet arbre, auquel elle infuse de nouveau la sève surnaturelle. Si l'humanité est une terre désolée par la sécheresse, Marie est de ce continent la cime la plus élevée, qui reçoit la première la pluie du ciel. Si l'humanité est une vigne stérile, où ne poussent plus que des ronces et des épines, Marie est un lis tout éclatant de blancheur et tout parfumé,

(1) Ibid., 9 (éd. cit., 308-310) : « Οἱ τῆς φύσεως ἡμῶν ἀρχηγοὶ πρὸς γῆν ἐπὶ κεφαλὴν κατωρύγησαν, καὶ σκώληκες ῥιζωρύχοι τὰς ῥίζας ταύτας κατεβοσκήθησαν. Τὸ δὲ τελευταῖον καὶ ὁ καρπὸς ἀφθαρσίας ἐμπέπλησται, καὶ μεταγγίζει ταύτην κἀπὶ τὰς ῥίζας ἐνηλλαγμένως τῇ τάξει τῆς φύσεως· καὶ ἀναγεννᾷ τὸ γέννημα τοὺς γεννήτορας· ζωογονεῖ τὰ νεκρωθέντα, καὶ γλυκαίνει τὰ ἔμπικρα... Ἐπεὶ εὕρηται κρίνον ἐν μέσῳ τῶν ἀκανθῶν, ὑπὲρ χιόνα λευκόν, ὑπὲρ μύρον εὐῶδες, στιλπνότητα ἠμφιεσμένον παρθενικήν, ἡ καλλονή φημι τοῦ Ἰακώβ, κάτεισιν ἐπ'αὐτὴν ὁ ἐπουράνιος ὄμβρος καὶ ζωοποιός ».

qui croît au milieu de ces épines et attire les regards de complaisance du céleste vigneron. Pour tout dire en un mot: Si Eve a été maudite, et avec elle toute sa race, Marie n'a pas eu de part à cette malédiction. Elle a été remplie de grâce; elle a ignoré toute souillure et tout péché, car sur elle comme sur une toison tout immaculée, devait descendre la Pluie bénie, la Rosée que le prophète appelait de ses voeux (1).

---

(1) Germain appelle encore Marie la colombe du déluge spirituel: « Καὶ ὑπὲρ χιόνα δὲ λευκὴ ἐκ τοῦ κατὰ ψυχὴν φωτισμοῦ ἡ πανάγνος καὶ λογικὴ περιστερά, τοῦ νοητοῦ κατακλυσμοῦ ὑπορρεύσαντος, τῷ κόσμῳ ἐνεφανίσθη ». Ibid., 38 (éd. cit., 360).

CHAPITRE II

LA DOCTRINE DES THÉOLOGIENS DES XIVe ET XVe SIÈCLES

Nous voilà arrivés à la période où la controverse sur l'Immaculée Conception bat son plein en Occident. A Byzance, on ne paraît guère s'en apercevoir. Les théologiens et les orateurs continuent à célébrer pacifiquement les louanges de la Toute-Sainte et de la Toujours-Sainte, et ils le font en termes de plus en plus explicites, atteignant parfois la précision des formules scolastiques. On commence cependant à soupçonner des infiltrations latines chez certains auteurs, et nous allons entendre une voix nettement discordante au sujet de la conception immaculée. C'est au XIVe siècle que saint Augustin et saint Thomas commencent à être révélés aux Byzantins par la traduction de quelques-unes de leurs oeuvres capitales. L'Orient grec n'est plus, dans le domaine des sciences sacrées, le monde fermé aux influences occidentales qu'il était depuis l'époque de Justinien.

I. - Nicéphore Calliste Xanthopoulos († vers 1335)

Nicéphore Calliste Xanthopoulos était un prêtre de l'église Sainte-Sophie de Constantinople, à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe. Quand il terminait son principal ouvrage, auquel il doit sa célébrité, à savoir son *Histoire ecclésiastique*, le règne d'Andronic II Paléologue, dit le Vieux (1282-1328), touchait à sa fin, et il était lui-même alors d'un âge fort avancé (1). Il a donc vécu pendant la période troublée qui a suivi l'union religieuse conclue au second concile de Lyon (1274) entre Grecs et Latins. Dans l'épître qu'il adressa à Andronic II pour lui dédier l'*Histoire ecclésiastique*, il com-

---

(1) Cf. PG 145, col. 581, 588-589, et notre notice sur Nicéphore dans le *Dict. théol. cath.*, XI, 446-452.

pare ce souverain au grand Constantin, parce que de même que le fils de sainte Hélène fit triompher la vraie doctrine sur la génération du Verbe; de même lui, Andronic, a fait triompher la vraie doctrine sur la procession du Saint-Esprit en rompant l'union avec les Latins. C'est dire qu'il était tout le contraire d'un *latinophrone.* Mais cela ne signifie point qu'il n'ait pas eu des relations avec les Latins, alors nombreux dans la capitale de l'empire byzantin. Il y avait notamment des religieux franciscains et dominicains, auxquels la Curie romaine avait recours, chaque fois que se dessinait quelque nouvelle tentative d'union. Il n'est pas impossible que Nicéphore ait été mis au courant de la controverse sur l'Immaculée Conception, qui battait alors son plein en Occident, et divisait en deux camps opposés Franciscains et Dominicains. Ce qui est sûr, c'est qu'à notre connaissance, il est le premier Byzantin à avoir enseigné d'une manière tout à fait explicite que la Mère de Dieu contracta le péché originel et à avoir émis l'hypothèse que, peut être, elle n'en fut complètement délivrée qu'au jour de l'Annonciation. Voici, en effet, ce que nous lisons dans son *Commentaire du tropaire de Cosmas le Mélode sur la Sainte Vierge* qui commence par les mots: Τὴν τιμιωτέραν τῶν Χερουβίμ: *Plus vénérable que les Chérubins :*

« *La Vierge*, dit le poète, *a enfanté Dieu le Verbe sans la moindre corruption :* Θεὸν Λόγον τεκοῦσαν: Elle a ignoré à la fois *la corruption*, ἡ φθορά, c'est-à-dire l'écoulement naturel qui accompagne la génération, et *la défloraison*, διαφθορά, c'est-à-dire la perte complète de la virginité. Elle est restée, en effet, toujours vierge, et la moindre pensée passionnelle n'a jamais effleuré son âme. Elle fut sans doute fiancée à Joseph; mais ce fut au titre de gardien de sa virginité. Elle n'engendra donc pas par la corruption, ἐκ διαφθορᾶς; mais par la parole de l'archange Gabriel, *après que* le Saint-Esprit fut survenu en elle et qu'il l'eut purifiée de la souillure originelle, si par hasard cette souillure se trouvait en elle jusqu'à ce moment, en quelqu'une de ses manifestations » (1).

---

(1) « Οὐ τοίνυν ἐκ διαφθορᾶς γεγέννηκεν, ἀλλὰ τοῦ Παναγίου Πνεύματος ἐπελθόντος αὐτῇ καὶ τοῦ προγονικοῦ ῥύπου, εἴ τις τέως, ἀποκαθάραντος, τῷ ῥήματι τοῦ ἀρχαγγέλου Γαβριήλ ». Nous tirons ce passage de deux manuscrits de la Bodléienne d'Oxford, le cod. *Miscellaneus* 79, f. 192v, et le *cod. Roe* 3, f. 147v,

Ces paroles supposent que, dans la pensée de l'auteur, Marie a contracté la souillure originelle, et qu'il a pu en rester en elle quelque vestige jusqu'au moment de l'Annonciation. Chose curieuse, à la fin de son commentaire, Nicéphore semble se rétracter et faire amende honorable à l'Immaculée. Il termine, en effet, par ces mots:

« Mais sois-moi propice, ô Souveraine, même si je me suis écarté du droit chemin en prenant le parti de parler de souillure au sujet de la Tout-Immaculée. Et daigne agréer le travail qui m'a été demandé et que j'ai composé aujourd'hui même, S'il doit avoir quelque utilité, grâces en soient rendues à la Mère du Verbe. Dans le cas contraire, qu'il retourne vers celui qui l'a écrit pour être enseveli, comme de juste, dans un éternel oubli » (1).

Nicéphore, on le voit par ces paroles, a conscienee de s'aventurer sur un terrain nouveau et de prendre une position peu sûre en affirmant que la Mère de Dieu a contracté la souillure originelle. Il reconnaît qu'il peut se tromper et en demande excuse à la Vierge. Ce qui ferait croire qu'il a eu connaissance de la controverse occidentale sur l'Immaculée Conception, c'est le terme qu'il emploie: ἑλόμενος λέγειν, *ayant choisi de: ayant pris le parti* de parler de souillure au sujet de la Tout-Immaculée. Cette expression fait songer à une controverse,

---

tous deux du début du XIVe siècle, ou de la fin du XIII, par conséquent contemporains de l'auteur. L'édition du commentaire de Nicéphore par ATHANASIADÈS C., dans l'ouvrage intitulé : Ἑρμηνεία εἰς τοὺς ἀναβαθμοὺς τῆς Ὀκτωήχου, Jérusalem 1862, ne concorde pas de tout point avec le texte fourni par les deux manuscrits. On remarquera l'expression employée par Nicéphore : εἴ τις τέως : *S'il y avait encore en la Vierge quelque péché originel*, c'est-à-dire : *quelque trace, quelque vestige de la souillure originelle :* ce qui doit faire allusion aux mouvements involontaires de la concupiscence.

(1) « Ἀλλ' εἴης μοι ἵλεως, δέσποινα, κἄν τι τοῦ δέοντος παρεσφάλην, ὁ ῥύπος περὶ τῆς ὅλης ἀσπίλου λέγειν ἑλόμενος. Σὺ δ' ἀλλὰ δέχου τὸ αἰτηθέν, αὐθήμερον συντεθέν· εἰ μέν τι ὀνῆσον, τῇ τοῦ Λόγου χάρις μητρί· εἰ δ'οὔ (cod. οὖν), ἀλλ' ἐπανίτω αὖθις παρὰ τὸν γράψαντα, λήθῃ καὶ ἀφανείᾳ, ὡς χρεών, δοθησόμενον ». Suit : « Τέλος τῆς Τιμιωτέρας ἐξηγήσεως ». (*Cod. Roe*, 3, f. 155^v^). Cette finale si importante a été ignorée ou passée sous silence par les théologiens gréco-russes modernes qui ont parlé de l'opinion de Nicéphore Calliste sur l' Immaculée Conception. L'édition d'Athanasiadès ne la porte pas. Etait-elle absente des sources qu'il a utilisées ?

où les uns optent pour le oui, les autres pour le non. Ce qui est sûr, c'est que notre auteur ne paraît pas avoir toujours professé l'opinion qu'il exprime dans le commentaire que nous venons de mentionner. Il semble même, à parcourir les autres écrits qui nous restent de lui, qu'il ait abandonné cette opinion. On lit, par exemple, dans son *Histoire ecclésiastique:*

« La bienheureuse Vierge Marie fut trouvée digne d'être la demeure de Dieu le Verbe, Elle avait été consacrée à Dieu même avant sa naissance et était venue à l'existence *comme un fruit donné par Dieu*, née d'un sein vieilli et ne connaissant plus la passion » (1).

La manière dont il parle de Marie, lorsqu'elle fut présentée au temple, suppose qu'elle était déjà sainte à ce moment et exclut la persistance en elle du péché originel jusqu'à l'Annonciation. De même, la raison qu'il donne de la mort de la Vierge est celle que l'on rencontre communément dans la théologie mariale byzantine: elle devait mourir, parce que Jésus, son Fils, est mort (2). Dans de belles poésies rythmiques en l'honneur de la Théotocos, que nous avons publiées il y a quelques années (3), on trouve des affirmations comme celles-ci:

« Moi, impur, de ma langue souillée, j'ose m'adresser à *Celle qui est exempte de toute tache.* Ne rejette pas avec horreur ma demande, ô Vierge... » (4).

« Le Dieu très pur et le seul Beau t'ayant trouvée, *toi, la seule pure*, est descendu dans ton sein pour sauver le monde » (5).

---

(1) Nicéphore Calliste Xanthopoulos, *Historia eccl.*, I, 7 (PG 145, 651) : « Καὶ πρὸ γενέσεως μὲν ἀνατεθειμένη Θεῷ, ἐκ μελῶν δὲ γηραλέων καὶ πόρρω τῶν τῆς φύσεως κραμάτων, οἰά τις καρπὸς θεόσδοτος προηγμένη ».

(2) Ibid., II, 21 (PG 145, 809) : « Ἐπεὶ τὴν παναγίαν τοῦ Θεοῦ Λόγου μητέρα θανάτου μετασχεῖν ἔδει, ὅτι γε καὶ ὁ ταύτης Υἱός, κυρῶν τὸ ἄνθρωπος εἶναι ὡς ἀληθῶς ».

(3) Jugie M., *Poésies rythmiques de Nicéphore Calliste Xanthopoulos*, dans *Byzantion* (1930) 357-390, tirées du *Cod. Miscell. Oxoniensis* 79, manuscrit contemporain de Nicéphore.

(4) « Ψαύω ἀκάθαρτος τολμηρῶς ἐν ἀνάγνῳ γλώσσῃ σου τῆς ῥύπου δίχα παντός. μή μου βδελύξῃ τὴν δέησιν, παρθένε ». Fol. 201.

(5) « Μόνην καθαράν σε ἑωρακώς, μόνος ὡραῖος καθαρώτατός τε Θεός, μήτρᾳ τῇ σῇ ἔδυ, θέλων σῶσαι τὸν κόσμον ». Fol. 206r.

La négation de Nicéphore Calliste paraît bien être passée inaperçue. On n'en trouve point d'écho (sauf peut-être chez Isidore Glabas, archevêque de Thessalonique) dans la littérature théologique byzantine des XIVe et XVe siècles. Ce n'est que dans la période moderne que notre théologien a eu de nombreux disciples, tous plus audacieux et plus catégoriques que leur maître.

II. - Jean Gabras († vers 1330)

On doit à Jean Gabras, qui a vécu dans la première moitié du XIVe siècle, un discours sur la Présentation de Marie au temple, publié par Boissonade dans le troisième volume de ses *Anecdota graeca* (1). C'est un long morceau de rhétorique très soigné, où l'auteur met en vif relief l'intervention spéciale de Dieu dans la formation de sa future Mère. Cette intervention ne s'est pas bornée à faire cesser la stérilité d'Anne. La manière dont elle est décrite suppose manifestement que Marie a été préservée miraculeusement, de la souillure originelle. Que le lecteur en juge par lui-même:

« La naissance de cette enfant est ineffable. Les lois de la nature sont bouleversées, mais ce changement est pour le mieux... Avant tous les siècles, Dieu avait jeté sur elle son divin regard et l'avait choisie pour sa mère. En voyant sa naissance, les anges s'aperçurent aussitôt combien ils étaient inférieurs à elle. Dieu la glorifiait; la nature lui cédait le pas. Tout présageait que le bienfait (de la rédemption) n'était pas loin. La merveille de sa naissance donnait pour ainsi dire un corps à ce qui n'était pas encore. Pour tout dire en un mot, de même que, lorsque Dieu créait le ciel et disposait le cours harmonieux des astres, tous les anges le louèrent, de même, lorsque Dieu créait cette Vierge, *lui imprimant d'abord les premiers traits encore indistincts, puis achevant de lui donner la forme d'un enfant*, tout le choeur de l'armée céleste, instruit par Dieu lui-même de la grandeur du mystère, éclata en hymnes de louange. C'était là, en effet, une grande oeuvre,

---

(1) JEAN GABRAS, *In Praesent. Mariae* (éd. BOISSONNADE, *Anecdota ra eca,* III, Paris 1831, 71-111.

une merveille jetant dans l'admiration les anges et les hommes. Les choses les plus éloignées les unes des autres se trouvaient réunies. La terre, oublieuse de sa propre nature, s'élevait miraculeusement jusqu'au ciel; et le ciel, sans rien perdre de sa dignité, s'abaissait vers la terre. La terre fut alors remplie de la connaissance de la gloire du Seigneur. (Hab., 2, 14); l'univers se sentit près de Dieu et une joie divine s'empara de lui...» (1).

« Lorsque le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs, après avoir envoyé sa parole à la terre, décida d'amener sa mère à la vie, lorsque ses voies se manifestèrent dans cette sainte et que tout en elle revêtait le caractère de la nouveauté, comment tous les prophètes, comment toute la troupe des anges, comment toute la multitude des humains n'auraient-ils pas tressailli d'allégresse? » (2).

Cette joie apportée par la naissance de Marie, Gabras l'oppose à la tristesse causée aux hommes par la désobéissance d'Adam et d'Eve, désobéissance qui a attiré sur les hommes la condamnation (3). C'est qu'en effet, Marie doit, d'après les desseins éternels de Dieu, régénérer l'humanité pécheresse (4).

L'idée maîtresse qui se dégage de tout ce passage est que la Vierge Marie a été, dès sa conception, une créature nouvelle, un nouveau ciel plus magnifique que celui de la première création, comme le dit expressément Jean Gabras, à deux

(1) Ibid., 82-83 : « Ὑπὲρ λόγον μὲν οὖν ἡ παῖς ἐν γενέσει... Ὥσπερ, ὅτε τόν τε οὐρανὸν καὶ μὲν δὴ τὴν κατ' αὐτὸν διάθεσιν καὶ τάξιν τὴν τῶν ἄστρων ὁ Θεὸς ἐποίει, πάντες ᾔνεσαν αὐτὸν ἄγγελοι, ὡς δὲ καὶ ὅτε Θεὸς αὐτὴν ἐδημιούργει, καὶ ἀρχόμενος δι'ἀμυδρῶν τῶν γνωρισμάτων ἐξεμόρφου ὡς εἰς βρέφος, χόρος πᾶς οὐρανίου στρατιᾶς Θεοῦ μαθεῖν αὐτοῖς δίδοντος τηνικαῦτα βάθος τὸ τοῦ πράγματος, πάντως ἂν ᾔνεσαν αὐτόν... Καὶ γῆ μέν, θαύματος νικῶντος, τῆς αὐτοῦ φύσεως ἀλλοτριώτατα, εἰς οὐρανὸν ἀνέβαινεν· οὐρανὸς δ'ἐπὶ τῆς γῆς, κἀνταῦθα σῴζων τάξιν τὴν αὐτοῦ, κατῄει ».

(2) Ibid., 84: « Ἡνίκα δὲ ὁ τῶν βασιλευόντων βασιλεὺς καὶ κύριος τῶν κυριευόντων, ἀποστείλας τὸν λόγον αὐτοῦ τῇ γῇ, μητέρα τὴν αὐτοῦ εἰς βίον ἥκειν ἔκρινε, καὶ ἐν τῇ ἁγίᾳ ταύτῃ αἱ πορεῖαι κατεφάνησαν αὐτοῦ, καὶ τὰ κοινὰ πάντα ἐγεγόνει, πῶς οὐκ ἔμελλον πάντες μὲν προφῆται, πᾶσα δὲ ἀγγέλων τάξις, πᾶν δὲ τὸ τῶν ἀνθρώπων πλήρωμα πληροῦσθαι ἡδονῆς; ».

(3) Ibid.

(4) Ibid., 100 : « Ὑπὸ Θεοῦ αὐτὴ ἐκλήθη πρὸ αἰώνων, ὡς ἡμᾶς ἀναγεννήσουσα ».

reprises (1). Cette intervention toute spéciale de Dieu pour façonner, dès la conception, celle qui devait être sa mère; ces louanges des anges, qui reconnaissent déjà leur reine; cette rencontre du ciel et de la terre en celle qui naît à la vie; ce renversement merveilleux des lois de la nature, qui donne à cette naissance un caractère tout nouveau, tout cela écarte de la Vierge la souillure originelle.

III. - Théodore Hyrtacène († Ire moitié du XIVe siècle)

Théodore Hyrtacène fut le contemporain de Jean Gabras et compta parmi les plus brillants rhéteurs de son temps. C'est à la Vierge qu'il consacra les prémices de sa plume dans un panégyrique qui est parvenu jusqu'à nous (2).

Il salue en Marie l'ornement de l'humanité, la reine de la création, la cause de notre rétablissement dans l'état primitif, l'arome odoriférant qui a fait disparaître l'infection du péché, la cité vivante bâtie par le roi, dont les prophètes ont annoncé les gloires (3). Il la déclare belle de corps, plus belle d'âme et lui donne le second rang après Dieu (4). Mais surtout il l'appelle le nouveau tabernacle du témoignage, bâti par le grand Beseleel, qui est le Christ, avec la coopération du Saint-Esprit (5). En nous parlant de cette intervention spéciale des personnes divines dans la conception de la Vierge, Théodore Hyrtacène nous montre suffisamment qu'il partageait la croyance de ses prédécesseurs et de ses contemporains au privilège de l'Immaculée.

---

(1) Ibid., 102 : « Ταύτην, ὥσπερ ἄλλον οὐρανὸν ἀμείνω καὶ μεγαλοπρεπέστερον ἐπικατεσκευάσατο ». Cf. Ibid. 72. Gabras écrit encore : « Ὡς στάμνος ἁγιάσματος πλάττεται καὶ νεουργεῖται ». (Ibid., 96).

(2) Théodore Hyrtacène (éd. Boissonnade, *op. cit.*, III, 1-58).

(3) Ibid., 9 : « Τὸ τῆς ἀνθρωπότητος ἐγκαλλώπισμα ». Ibid., 21 : « Τὴν ὡς ἀληθῶς κυρίαν τῆς κτίσεως, πρὸς τὴν προτέραν ἀξίαν ἡμετέραν ἀποκατάστασιν ». Ibid., 23: « Τὸ θαυμάσιον ὀσφράδιον ἐξ ἀραβικῶν ἀρωμάτων συντίθεται, ἵν' ἐκ μέσου τὴν κοσμικὴν δυσωδίαν διασκεδάσῃ ». Ibid., 27 : « Οἰκοδομεῖ τὴν ἔμψυχον πόλιν ὁ βασιλεύς, περὶ ἧς δεδοξασμένα... λελάληται ».

(4) Ibid., 29 : « Ὡραία τῷ σώματι, ὡραιοτέρα τῷ πνεύματι, καὶ φύσεως πάσης ὁρωμένης καὶ νοουμένης ἐπέκεινα, ... μόνου λειπομένη Θεοῦ ».

(5) Ibid., 23 : « Ἡ νέα τοῦ μαρτυρίου σκηνὴ τῷ μεγάλῳ Βεσελεὴλ ἀρχιτεκτονεῖται συνεργείᾳ τοῦ Πνεύματος ».

IV. - Matthieu Cantacuzène, empereur de Constantinople (1354-1356)

Matthieu Cantacuzène, fils de Jean Cantacuzène, ne fit que passer sur le trône de Byzance. Comme son père, il alla finir ses jours dans le cloître. C'est là qu'il écrivit ses deux commentaires du Cantique des Cantiques et du Livre de la Sagesse.

Malgré un allégorisme parfois bizarre, bien excusable d'ailleurs, vu la difficulté du sujet, le commentaire du Cantique des Cantiques, le seul qui ait été publié, est une oeuvre de valeur. Matthieu identifie l'épouse des Cantiques avec la Vierge Marie et lui applique en particulier le verset 7 du chapitre IV: *Tu es toute belle, mon amie, et il n'y a point de tache en toi:*

« Considérant que la Tout Immaculée Théotocos était devenue la cause du salut universel, le prophète lui adresse ces vibrantes paroles: *Tu es toute belle, mon amie, et il n'y a point de tache en toi* » (1).

En d'autres passages très nombreux, l'impérial exégète insinue d'une manière suffisamment claire que Marie a toujours été immaculée et n'a jamais contracté la moindre souillure. Elle est la *Tour de David, toujours restée* à l'abri des embûches du Méchant, qui n'a jamais pu l'approcher (2). Elle vient du Liban, c'est-à-dire de Dieu, parce qu'elle a tiré son origine de lui et a été complètement déifiée (3). La première de tous les humains, elle a échappé aux liens de ces bêtes féroces qui s'appellent les démons (4). Seule parmi les malheureuses filles d'Adam, elle a reçu un message de joie par la voix de l'ange (5).

---

(1) Matthieu Cantacuzène, *In Cant. Cantic.* (PG 152, 1037 D).

(2) Ibid. (PG 152, 1036 D) : « Ἀνεπιβούλευτος γὰρ καθάπαξ καὶ ἀπροσπέλαστος πάσης ἡστινοσοῦν ἐπιβουλῆς τοῦ πονηροῦ διαμεμένηκεν ».

(3) Ibid. (PG 152, 1040) : « Ἡ ἐκ Θεοῦ δηλονότι τὴν γένεσιν ἐσχηκυῖα καὶ ὅλη τεθεωμένη τυγχάνουσα ».

(4) Ibid. : « Ὡς οὖν πρώτην τὴν παρθένον τοὺς ἐκείνων διαφυγοῦσαν δεσμούς ».

(5) Ibid. (PG 152, 1016 A) : « Μόνη ἡ παρθένος ἐν μέσῳ τῶν λελυπημένων τοῦ Ἀδὰμ θυγατέρων τὴν χαρὰν διὰ τοῦ ἀγγέλου ἐδέξατο ».

V. - Grégoire Palamas, archevêque de Thessalonique († 1359)

Grégoire Palamas, né en 1297, était fils d'un haut fonctionnaire d'Andronic II. Devenu orphelin de bonne heure, il reçut une brillante éducation aux frais de la cassette impériale. Au moment où tout lui promettait le plus bel avenir, il dit adieu au monde et se retira au mont Athos pour mener cette vie de contemplation et de prière continuelle qu'on désignait en Orient sous le nom d'hésychasme. L'hésychasme commençait alors à se compromettre aux yeux des gens sensés par certaines pratiques bizarres importées à l'Athos par Grégoire le Sinaïte. Pour arriver à la contemplation de la lumière divine, ce dernier recommandait certains procédés mécaniques, qui ressemblaient fort à des recettes d'autosuggestions (1). Les moines qui s'adonnaient à l'hésychasme ne tardèrent pas à être critiqués par ceux qui ne connaissaient comme moyens de sanctification que la prière vocale et le travail des mains. Ame essentiellement mystique, Grégoire Palamas prit la défense des persécutés et se constitua leur théologien. D'un vulgaire débat monastique, il fit une querelle retentissante, qui agita l'Eglise byzantine pendant plus d'un demi siècle. Il parvint même à faire accepter officiellement sa doctrine, au concile de Constantinople de 1351.

Le point capital de cette doctrine consistait à affirmer une distinction réelle entre l'essence divine et ses opérations. A défendre cette thèse insoutenable, Palamas consacra toutes les ressources de son talent et de sa science. Du talent, de la science, Palamas en avait, et on doit le considérer comme une des grandes figures du byzantinisme expirant. Nommé archevêque de Thessalonique en 1347, il ne put prendre possession de son siège qu'en 1350. Sa mort arriva dans les dernières

---

(1) Sur l'hésychasme voir Bois J., *Les Hésychastes avant le XIVe siècle ; Grégoire le Sinaïte et l'hésychasme à l'Athos au XIVe siècle ; les débuts de la controverse hésychaste*, dans les *Echos d'Orient* 5 (1902) 65, 352 et surtout nos deux articles: *Palamas* et *Palamite* (*Controverse*) dans le *Dict. théol. cath.*, XI, 1735-1818.

semaines de 1359 (1). L'Eglise byzantine l'a inscrit au nombre de ses saints et le fête très solennellement, le second dimanche de Carême.

Il a laissé, outre des écrits ascétiques et des traités polémiques contre les adversaires des hésychastes et les Latins, un assez grand nombre d'homélies, qui constituent certainement son meilleur titre de gloire devant la postérité. Soixante-cinq d'entre elles ont été publiées (2). On y trouve d'admirables choses sur la vie et les vertus chrétiennes et surtout de magnifiques éloges de la sainteté de la Mère de Dieu, qui ne paraissent pas avoir été remarqués jusqu'ici par les théologiens catholiques (3). Aucun écrivain byzantin n'a parlé mieux que lui de la Toute-Sainte.

L'universalité du péché originel est rappelée par lui si souvent; il affirme avec tant d'insistance que Jésus Christ seul a été conçu sans péché, et il met cette impeccabilité en connexion si étroite avec la maternité virginale de Marie, déclarant que le Sauveur n'aurait pu être immaculé ni un homme nouveau, s'il avait eu un père selon la chair, qu'il semble que l'idée de la sainteté initiale de la Mère de Dieu soit résolument écartée par ces déclarations réitérées (4).

---

(1) Sur l'épiscopat de Grégoire Palamas, voir PETIT L., *Les Evêques de Thessalonique*, dans *Echos d'Orient* 5 (1902) 92-93.

(2) Le patriarche de Jérusalem, Cyrille II, en publia d'abord 41, sous le titre : Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου τοῦ Παλαμᾶ ὁμιλίαι τεσσαράκοντα καὶ μία. Jérusalem 1857. Elles sont reproduites dans Migne avec une traduction latine (PG 151, 8-526). L'éditeur de la patrologie en a joint deux autres, publiées par MATTHAEI, à Moscou, en 1776. SOPHOCLIS « ὁ ἐξ οἰκονόμων » en a édité 22 autres à Athènes, en 1861, sous le titre : Τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Γρηγορίου τοῦ Παλαμᾶ ὁμιλίαι κβ'. C'est à la patrologie grecque et à Sophoclis que nous empruntons nos citations.

(3) Le bel ouvrage de P. TERRIEN, *La Mère de Dieu et la Mère des hommes*, si fourni, cependant, de témoignages patristiques, n'a pas une seule référence aux homélies de Palamas. Des auteurs que nous avons consultés, un seul, SPALDAK, a cité l'homélie de la Dormition dans son excellent article : *Recti Otcové cirkeveni o neposkvrnemem poceti P. Marie*, Prague 1905, publié dans *Casopis Katolického Duchovenstva*. PASSAGLIA donne quelques textes peu importants d'après le moine Nicodème.

(4) GRÉGOIRE PALAMAS, *Homilia XVI: De Incarnatione* (PG 151, 192 CD) : « Μόνος ἐν ἀνομίαις οὐ συνελήφθη, οὐδ' ἐν ἁμαρτίαις ἐκυήθη ». Cf. Ibid. (PG 151, 193 BC) ; IDEM, *Homilia in Praesent. Deiparae* (éd. So-

Il n'en est rien, cependant. Palamas a eu une vue très nette de la difficulté à concilier la conception immaculée de la Vierge avec sa naissance selon les lois ordinaires, et il l'a résolue d'une manière inattendue. Donnons tout de suite le texte capital qui nous livre le fond de sa pensée. Il se trouve dans une homélie sur la généalogie du Christ et de sa Mère:

« Le premier homme, cédant aux suggestions malignes du méchant, transgressa le commandement divin, perdit l'Esprit, gage de sa filiation divine, et traversa ainsi le dessein de Dieu. Mais comme la grâce de Dieu est sans repentance et son dessein infaillible, un choix est fait parmi les descendants d'Adam, afin qu'après de longs siècles se trouve, à la fin, un réceptacle convenable de cette grâce et de cette divine filiation pour la réalisation du plan divin; afin qu'apparaisse un vase d'élection digne de servir à l'union hypostatique de la nature divine et de la nature humaine, union qui non seulement élèvera notre nature à un état surnaturel, mais qui rétablira dans l'état primitif le genre humain tout entier. Ce réceptable, ce vase d'élection, c'est la fille de Dieu, la Vierge, Mère de Dieu, qui l'a été. C'est pourquoi elle a été proclamée pleine de grâce par l'archange Gabriel, comme étant véritablement l'élue des élus et le vase sans tache et immaculé bien digne de coopérer à l'incarnation et de recevoir la personne théandrique. Cette Vierge, Dieu se l'est donc réservée avant tous les siècles. Il l'a choisie parmi toutes les générations et lui a départi la grâce dans une mesure supérieure à celle de tous les autres, faisant d'elle-même, avant son enfantement merveilleux, la Sainte des Saints, et lui faisant les honneurs de sa propre maison dans le Saint des Saints » (1).

PROCLIS, 124) ; IDEM, *In Christi nativitatem* (éd. cit., 230). Palamas affirme expressément que Jean-Baptiste a contracté le péché originel. IDEM, *Homilia in S. Lumina* (éd. cit., 245). Il déclare aussi à plusieurs reprises que Dieu seul est impeccable, ἀναμάρτητος. Il est vrai qu'il reconnait deux sortes d'impeccabilité, l'impeccabilité κατὰ φύσιν, et l'impeccabilité κατὰ χάριν.

(1) IDEM, *In Christi genealogiam*, 2 (éd. cit., 213-214) : « Διὸ καὶ κεχαριτωμένη παρὰ τοῦ ἀρχαγγέλου Γαβριὴλ ἀνηγόρευται, ὡς ὄντως ἐκλεκτῶν ἐκλεκτὴ καὶ σκεῦος ἄμωμον καὶ ἀμόλυντον καὶ θεανδρικῆς ὑποστάσεως ἄξιον καὶ χωρῆσαι καὶ συνεργάσασθαι. Ταύτην οὖν ὁ Θεὸς πρὸ αἰώνων ἑαυτῷ προορίζει, καὶ τῶν ἀπ' αἰῶνος ἐκλέγεται, καὶ περισσοτέρας ἢ κατὰ πάντας ἀξιοῖ τῆς χάριτος, ἁγίαν ἁγίων ταύτην καὶ πρὸ τοῦ ξένου τόκου τελέσας ».

Palamas explique ensuite en détail en quoi a consisté ce choix que Dieu a fait parmi les descendants d'Adam, et il nomme quelques-uns des ancêtres bénis de la Vierge: Seth Enos, Enoch, Lamech, Noé. Puis il continue en ces termes:

« L'Esprit-Saint préparait à l'avance la venue en ce monde de la Mère de Dieu. *Il choisissait dès l'origine et purifiait la série de ses ancêtres*, admettant ceux qui étaient dignes de ce choix, rejetant complètement les indignes. C'est au sujet de ces derniers que le Seigneur dit un jour: « Mon Esprit ne restera point dans ces hommes, parce qu'ils sont chair. (Gen., 6, 3). *C'est qu'en effet, bien que la Vierge, à qui le Christ a emprunté son humanité, soit née de la chair et de la semence d'Adam, cette naissance s'est produite par l'intervention du Saint-Esprit, qui, dès l'origine, a, de diverses manières, purifié les ancêtres, les choisissant suivant leur mérite parmi les générations.* Voyez comme il est clair pour tous ceux dont l'Esprit-Saint illumine l'intelligence, que toute l'Ecriture inspirée a été composée, à cause de la Vierge, mère de Dieu » (1).

Voilà donc comment Dieu s'y est pris pour écarter de sa future Mère, élue avant tous les siècles, la souillure originelle, qui aurait dû l'atteindre en vertu de sa descendance d'Adam. Il a pris soin, dès l'origine, de lui choisir des ancêtres dignes d'elle. Il les a purifiés, de manière à ce qu'à la fin, εἰς τέλος, poussât sur cette souche ainsi sanctifiée une tige immaculée, la Vierge, fille de Dieu, digne par sa pureté de devenir sa mère, car:

« Il est une seule chose impossible à Dieu: c'est de s'unir à ce qui est impur, avant de l'avoir purifié. C'est pourquoi il fallait, de toute nécessité, pour concevoir et enfanter l'ami et l'auteur de la pureté, *une Vierge très pure et parfaitement immaculée*, τελέως ἀμολύντου » (2).

---

(1) Ibid., 3 (éd. cit., 216) : « Προωκονόμει δὲ καὶ τὴν ταύτης εἰς τὸ εἶναι πρόοδον, ἄνωθεν ἐκλεγόμενον καὶ ἀνακαθαῖρον τὴν τοῦ γένους σειράν, καὶ τοὺς μὲν ἀξίους ἢ ἀξιολόγων ἐσομένους πατέρας προσιέμενον, τοὺς δὲ ἀναξίους τελέως ἀποβαλλόμενον... Εἰ γὰρ καὶ ἐκ σαρκὸς καὶ σπέρματος Ἀδὰμ ἡ παρθένος, ἐξ ἧς τὸ κατὰ σάρκα Χριστός, ἀλλ' ἐκ Πνεύματος ἁγίου, κἀκείνου πολυειδῶς ἄνωθεν καθαιρομένου τοὺς κατὰ γενεὰς ἀριστίνδην ἐκλεγομένους ».

(2) Idem, *In Praesent. Deiparae*, 4 (éd. cit., 123) : « Διὰ τοῦτο καὶ ἀμολύντου τελέως καὶ καθαρωτάτης ἐξ ἀνάγκης ἔδει παρθένου πρὸς κυοφορίαν καὶ τόκον τοῦ ἐραστοῦ καὶ δοτῆρος τῆς καθαρότητος ».

« C'est pourquoi aussi des époux privés d'enfants furent préférés à ceux qui avaient une nombreuse famille. Ceux que la vertu et la tempérance distinguaient entre tous *donnèrent le jour à l'Enfant toute sainte et toute pure.* La tempérance unie à la prière mérita de devenir la mère de la virginité » (1).

Pour restaurer le genre humain, dit encore Palamas, le Verbe devait s'unir hypostatiquement à la nature humaine *et il lui fallait une chair qui fût à la fois nouvelle et tirée de notre masse*, pour nous renouveler nous-mêmes par nous-mêmes. Il a trouvé en la Vierge Marie une parfaite coopératrice pour réaliser son dessein. *C'est elle qui lui a fourni de sa propre substance une nature immaculée* (2).

Les passages qu'on vient de lire suffisent à établir l'existence et la raison d'être de la conception immaculée de la Mère de Dieu. Ils montrent aussi la différence qui existe entre la conception de Jésus et celle de Marie. Abstraction faite de l'union hypostatique, Jésus, par le seul fait qu'il a été conçu virginalement, échappait à la souillure originelle transmise par la génération paternelle, et Palamas peut affirmer avec insistance que le Sauveur seul n'a pas été conçu dans le péché et qu'il n'a pas eu besoin de purification (3). Il n'en va pas de même de la Vierge. Comme elle a eu un père selon la chair, elle tombait sous la loi commune, et il a fallu une intervention spéciale du Saint-Esprit pour la préserver du péché originel. La nature de cette intervention n'est sans doute pas expliquée très clairement par le docteur hésychaste. En quoi a consisté au juste cette sorte de purifi-

---

(1) Ibid., 7 (éd. cit., 127) : « Ὡς ἂν ἐκ πολυαρέτων ἡ πανάρετος παῖς κυηθῇ καὶ ἐκ διαφερόντως σωφρόνων ἡ πάναγνος ». Cf. IDEM, *In Nativit. Deiparae*, 5 (éd. cit., 10), et surtout *In Praesent. Deiparae*, II, 14 (éd. cit., 148), où Marie est appelée « βλαστὸς ὑπεράγιος ὑπὸ ῥίζης ἁγίας ἀνειμένος ».

(2) IDEM, *In Praesent. Deiparae*, 1 (éd. cit., 120) : « Ἐπεὶ σαρκὸς ἐδεῖτο προσλήμματος, καὶ σαρκὸς καινῆς ὁμοῦ τε καὶ ἡμετέρας... ὑπηρέτιν πρὸς πάντα πρεπωδεστάτην εὑρίσκει καὶ χόρηγον ἀμολύντου φύσεως τὴν παρ' ἡμῶν ὑμνουμένην ἀειπαρθένον ταύτην ».

(3) IDEM, *Homilia XVI: De Incarnatione* (PG 151, 193 A): « Ὡς ἂν ᾖ καὶ κατὰ τὸ πρόσλημμα τελείως καθαρὸς καὶ ἀμόλυντος καὶ μὴ κατ' αὐτὸ δι' αὐτὸν καθαρσίων δεόμενος ». Remarquer que Marie, comme Jésus, est dite τελείως ἀμόλυντος. Mais elle a été purifiée dans ses ancêtres.

cation progressive des ancêtres de Marie, c'est ce qu'il ne nous dit pas; mais il nous suffit qu'il affirme cette intervention et son résultat. Or, l'affirmation est catégorique: Si la Vierge est née de la semence d'Adam, *elle est née aussi par l'intervention du Saint-Esprit*, qui a choisi et purifié ses ancêtres, de sorte qu'aucune souillure n'a passé en elle et qu'elle a pu donner au Verbe une chair tout immaculée, une chair à la fois *nouvelle* et *nôtre*, σαρκὸς καινῆς ὁμοῦ καὶ ἡμετέρας. Nous pourrions arrêter là les citations des homélies de Palamas, puisque sa pensée nous est suffisamment connue; nous croyons cependant utile de mettre sous les yeux du lecteur quelques autres textes, qui sont de nature à nous la faire mieux saisir.

* * *

Si la Vierge Marie a été immaculée dans sa conception, on peut l'appeler une créature nouvelle et la comparer à Adam avant sa chute. Plusieurs docteurs byzantins ont, nous l'avons vu, exprimé de cette manière leur croyance à la doctrine catholique. Dans une homélie sur la Nativité de la Vierge, Palamas a écrit dans le même sens:

« Aujourd'hui *un monde nouveau* et un paradis merveilleux a paru. En lui et de lui un nouvel Adam est né pour réformer le vieil Adam et renouveler le monde entier... Aujourd'hui, selon le mot du psaume, «la vérité s'est levée de la terre (Ps. 84, 12), *image non mensongère de la noblesse primitive de l'humanité*... Mais quel est ce monde nouveau, ce paradis merveilleux, cette vérité qui s'élève de la terre? C'est la Vierge perpétuelle avant comme après son enfantement, dont nous célébrons aujourd' hui la naissance d'une mère stérile » (1).

C'est en Marie et par Marie, dit-il dans une autre homélie, *que le renouvellement du monde s'est manifesté*, ἐπ'αὐτῆς καὶ δι'αὐτῆς (2). Elle n'a pas été seulement l'instrument de la

---

(1) Idem, *Homilia in Nativit. B. Mariae Virginis*, 3, 4 (éd. cit., 6): « Σήμερον καινὸς κόσμος καὶ ξένος παράδεισος ἀναπέφηνεν, ἐν ᾧ καὶ ἐξ οὗ καινὸς Ἀδὰμ ἐγεγόνει, τὸν παλαιὸν Ἀδὰμ ἀναπλάττων, καὶ τὸν κόσμον ἀνακαινίζων ἅπαντα... Σήμερον, κατὰ τὸ ψαλμικὸν « ἀλήθεια ἐκ τῆς γῆς ἀνέτειλε », τῆς ἄνωθεν ἀνθρωπίνης εὐγενείας ἀψευδὲς ἄγαλμα ».

(2) Idem, *In Praesent. Deiparae*, II, 19 (éd. cit., 154) : « Ἐπ' αὐτῆς καὶ δι' αὐτῆς ὁ ἀνακαινισμὸς πεφανέρωται τοῦ κόσμου ».

rédemption de l'humanité. Elle-même a participé la première à cette rédemption, et elle se présente à nous comme le type idéal de la créature nouvelle. Elle est l'ornement et l'orgueil de toute la nature (1). L'artiste divin a comme épuisé en elle toutes les ressources de son art:

« Voulant créer une image de la beauté absolue et manifester clairement aux anges et aux hommes la puissance de son art, Dieu a fait véritablement Marie toute belle. Il a réuni en elle les beautés partielles, qu'il a distribuées aux autres créatures et l'a constituée le commun ornement de tous les êtres visibles et invisibles; ou plutôt il a fait d'elle comme un mélange de toutes les perfections divines, angéliques et humaines, une beauté sublime embellissant les deux mondes, s'élevant de terre jusqu'au ciel et dépassant même ce dernier » (2).

Impossible de faire monter plus haut la gamme de la louange. Et ce n'est pas une fois, en passant, que Palamas nous parle en ces termes de la Mère de Dieu. Comme la plupart des prédicateurs, il ne craint pas de se répéter et d'enchâsser dans un discours nouveau et de sujet différent des morceaux pris à des homélies précédentes avec ou sans variantes (3). C'est ainsi qu'il nous dit que Marie fait comme *la frontière entre le créé et l'incréé* (4); qu'elle seule a reçu les *dons divins sans mesure et que Dieu lui a tout mis en main* (5); qu'elle est le lieu de toutes les grâces, la plénitude de la bonté, le

---

(1) Idem, *In Dormit. Deip.* (PG 151, 464 D, 473 A) : « Τὸ πάσης τῆς κτίσεως σεμνολόγημα... ἐγκαλλώπισμα ». Cf. éd. Sophoclis, 162.

(2) Idem, *In Dormitionem* (PG 151, 468 AB) : « Καθάπερ βουληθεὶς ὁ Θεὸς εἰκόνα στήσασθαι παντὸς καλοῦ, καὶ τὴν ἑαυτοῦ περὶ ταῦτα καθαρῶς δύναμιν ἐνδείξασθαι καὶ ἀγγέλοις καὶ ἀνθρώποις, οὕτω ταύτην οὕτω παγκάλην ὄντως ἐξειργάσατο, πάντα συνελών, οἷς πάντα διελὼν ἐκόσμησεν, ὁρατῶν τε καὶ ἀοράτων ἀγαθῶν κοινὸν ὑποστήσας κόσμον, μᾶλλον δὲ θείων καὶ ἀγγελικῶν καὶ ἀνθρωπίνων πάντων καλῶν κοινὸν αὐτὴν ὑποδείξας κρᾶμα καὶ καλλονὴν ὑπερτέραν ἀμφοτέρους ἐπικοσμοῦσαν τοὺς κόσμους, ἀπὸ γῆς μὲν ἠργμένην, μέχρι δὲ τοῦ οὐρανοῦ φθάσασαν, καὶ ὑπερβᾶσαν καὶ τοῦτον ». Répété dans *In Praesent.* II, 6 (éd. Sophoclis, 139-140).

(3) Presque tous les passages relatifs à la Sainte Vierge se rencontrent plusieurs fois dans les diverses homélies.

(4) Idem, *In Dormit.* (PG 151, 472 B) : « Αὕτη μόνη μεθόριόν ἐστι κτιστῆς καὶ ἀκτίστου φύσεως ».

(5) Idem, *In Praesent.*, II, 27 (éd. cit., 163) : « Σὺ γὰρ μόνη οὐκ ἐν μέτρῳ εἴληφας· πάντα γὰρ δέδοται ἐν τῇ χειρί σου ».

tableau vivant de toute vertu et que, seule, elle a été comblée de la totalité des charismes de l'Esprit-Saint (1). Elle a surpassé tout le monde par son union à Dieu, non seulement quand elle est devenue la Mère du Verbe d'une manière ineffable, mais aussi avant cette époque, par la participation à tout bien, récompense de sa pureté souveraine (2).

Palamas, en effet, condamne très ouvertement l'opinion des Grecs modernes, qui voient dans la purification dont Marie fut l'objet, au jour de l'Annonciation, non une simple augmentation de sainteté mais la grâce même de la justification effaçant la faute originelle, qui aurait souillé l'âme de la Vierge jusqu'à ce moment:

« Tu es déjà sainte et pleine de grâce, ô Vierge, dit l'ange à Marie; mais le Saint-Esprit viendra de nouveau sur toi, t'apportant une augmentation de sainteté comme préparation au mystère divin qui va s'accomplir en toi » (3).

Certains théologiens *orthodoxes* de nos jours ne veulent accorder à Marie que la sainteté qu'elle a acquise par le libre exercice de sa volonté. Ils répugnent à la conception d'une grâce habituelle, sanctifiant l'intime de l'âme, indépendamment de la coopération consciente de celle-ci. Si Marie, disent-ils, a été sanctifiée comme saint Jean-Baptiste dans le sein maternel, ce n'a été qu'une sanctification improprement dite et basée uniquement sur la foi de ses parents. Si en cela la Vierge a eu sur saint Jean quelque avantage, il faut l'attribuer à Anne sa mère, dont la foi surpassait celle d'Elisabeth (4). Grégoire Palamas a une réponse toute prête à

---

(1) Ibid., 8 (éd. cit., 141) : « Σὺ χαρίτων ἁπασῶν χωρίον, καὶ πλήρωμα καλοκἀγαθίας παντοίας, καὶ πίναξ ἔμψυχος ἀρετῆς τε καὶ χρηστότητος πάσης, ὡς μόνη πάντων ἠξιωμένη συλλήβδην τῶν τοῦ Πνεύματος χαρισμάτων ». Cf. IDEM, *In Dormit.* (PG 151, 469 A).

(2) Ibid. (éd. SOPHOCLIS, 142).

(3) IDEM, *In Annuntiationem* (PG 151, 176 C) : « Ἁγία μὲν γὰρ εἶ σύ, φησίν, καὶ κεχαριτωμένη, παρθένε. Πνεῦμα δὲ πάλιν ἅγιον ἐπελεύσεται ἐπὶ σέ, δι' ἁγιασμοῦ προσθήκης ὑψηλοτέρας ἑτοιμάζον καὶ προκαταρτίζον τὴν ἐν σοὶ θεουργίαν ». Cette augmentation de sainteté est désignée quelques lignes plus bas (col. 176 D) par le verbe καθαίρειν : « Τὴν ἐμὴν φύσιν ἔτι καθαῖρον καὶ ἐνισχύον».

(4) C'est, en particulier, la théorie développée par ALEXANDRE LEBEDEV dans son ouvrage : *O neporotchnom zatchatii*, Varsovie 1881, 157, dont il sera question plus loin, p. 449-463.

cette difficulté. Il accorde à Marie l'usage de la raison dès le sein de sa mère. Cette doctrine, que Jacques le Moine, insinue discrètement dans un passage reproduit ci-dessus (1), et qui a de plus en plus la faveur des théologiens catholiques (2), permet, en effet, de réduire à néant l'objection en question. Si Marie a joui de l'usage de la raison avant sa naissance et dès le premier instant de son existence, elle a pu aussi coopérer librement, dès le premier instant, à la réception de la grâce divine. Au moment même où Dieu la justifiait en créant son âme, elle a pu s'élever par la pensée et par le coeur vers son bienfaiteur, non pour mériter la première grâce, chose impossible, mais pour accepter librement le don divin.

C'est en parlant de la merveilleuse sagesse manifestée par la Vierge dès l'âge de trois ans, le jour de sa Présentation au temple, que Palamas est amené à reculer plus haut l'éclosion de cette sagesse:

« Même avant sa naissance, dit-il, la Vierge jouissait du plus complet discernement. Elle en manifesta la parfaite sûreté, dès sa plus tendre enfance (au jour de sa Présentation au temple) » (3).

« Elle posséda, dès le sein maternel, pour ainsi dire, tous les dons de la nature et de la grâce. Aussi n'eut-elle pas à fréquenter les écoles pour se donner cette espèce de nature acquise qui est le fruit de l'étude » (4).

L'amour divin était en elle chose innée.

« Quand Joachim et Anne amenèrent au grand prêtre cette vierge véritablement sainte, fille de Dieu et maintenant sa mère, elle était déjà, à cet âge, remplie des grâces divines

---

(1) Page 196 et la note.

(2) Voir le P. Terrien, *La Mère de Dieu*, II, 10-33. On sait que plusieurs Pères ont accordé à Jean-Baptiste l'usage de la raison dès le sein de sa mère. Comment refuser à Marie ce qu'on accorde à un saint, quel qu'il soit ?

(3) Grégoire Palamas, *In Praesent.*, II, 16 (éd. Sophoclis, 150): « Εἶχε τὴν κριτικωτάτην γνώμην ἡ παρθένος καὶ πρὸ γενέσεως, ἣν καὶ πρὶν ἀνδρυνθῆναι νῦν τοῖς πᾶσιν ἀσφαλεστάτην ἀπέδειξε ».

(4) Ibid., II (éd. cit., 144-145) : « Οὐ μὴν ἀλλ'οὕτως ἔχουσα τῶν τε θείων χαρισμάτων καὶ τῶν ὅσα δῶρα φύσεως ἐξ αὐτῆς, ὡς εἰπεῖν, τῆς μητρικῆς νηδύος, οὐδ' ἐπίκτητόν τιν' ἄλλην φύσιν ἑαυτῇ, φοιτήσασα διδασκάλων, εἰσενηνοχέναι ἔγνωκεν ».

et avait le parfait usage de sa raison. Mieux que tous les autres, elle avait conscience de l'importance de la démarche faite par ses parents à son sujet. Sans doute, ce furent ces derniers qui l'offrirent au Seigneur; mais elle manifesta qu'elle s'offrait aussi elle-même par sa libre détermination, *s'élevant par sa propre nature sur les ailes du divin amour*, αὐτοφυῶς ἐπτερωμένη πρὸς τὸν θεῖον ἔρωτα. Le grand-prêtre s'aperçut alors que l'enfant était le temple de la grâce divine et surpassait tous les autres hommes » (1).

Image parfaite de la noblesse primitive de l'humanité, chef-d'oeuvre de l'artiste divin, ornement de toute la création, placée sur les limites du créé et de l'incréé, enrichie sans mesure des dons divins dès le sein maternel, s'élevant librement et comme naturellement sur les ailes du divin amour, dès le premier instant de son existence, Marie a été évidemment préservée du péché originel. Qu'elle en ait ignoré aussi les suites, du moins les suites qui présentent en elles-mêmes quelque chose de déshonorant, c'est ce que le docteur hésychaste enseigne très clairement. Résumons brièvement sa pensée sur ce point.

Marie est la seule qui ait joui de la parfaite santé de l'âme (2). Elle n'a pas au besoin des exercices ascétiques pour soumettre la chair à l'esprit; seule entre tous, dès la plus tendre enfance, elle a été une merveille de perfection (3). Plus pure, même quant au corps, que les esprits incorporels, elle est restée inaccessible à tout désir, à toute pensée charnelle, vivant pour Dieu seul, n'étant vue que par lui et ne voyant que lui (4).

---

(1) Ibid., I, 8 (éd. cit., 128) : « Ἡ δὲ κἀν τούτῳ τῆς ἡλικίας μεστὴ χαρίτων οὖσα θείων καὶ φρενῶν οὐκ ἀμοιροῦσα τελείων. . . , αὐτὴ παρ' ἑαυτῆς Θεῷ πρόσεισιν αὐτοκελεύστῳ γνώμῃ, καθάπερ αὐτοφυῶς ἐπτερωμένη πρὸς τὸν ἱερὸν καὶ θεῖον ἔρωτα ». Cf. éd. cit., 152.

(2) Ibid., II, 33 (éd. cit., 170) : « Ἡ μόνη δεῖγμα τῆς ὡς ἀληθῶς εὐεκτούσης ψυχῆς ».

(3) Ibid. (éd. cit., 171) : « Μόνη ἁπάντων ἐξ οὕτω πάνυ παιδὸς ὑπερφυῶς ἡσυχάσασα ».

(4) Ibid., I, 8, 9 (éd. cit., 128-129) : « Καὶ κατὰ σῶμα τῶν ἀσωμάτων καθαρωτέρα ». Ibid., II, 31 (éd. cit., 167) : « Ἔζη λύπης ἄμοιρον, παθῶν ἀγενῶν ἀμέτοχον ἡδονῆς ταύτης, τῆς οὐκ ἄνευ ὀδύνης ἀνώτερον, Θεῷ ζῶσα μόνῳ, Θεῷ βλεπομένη μόνῳ ».

Sa vie a été excellente, parfaite en tout et l'on peut dire tout à fait immaculée. Etant, en effet, la Vierge par excellence, vierge de corps et vierge d'âme, elle a possédé la plénitude absolue de la chasteté et a gardé à l'abri de toute souillure les facultés de son âme comme les sens de son corps (1).

Elle a échappé à la malédiction et à la servitude d'Eve. Elle a été vraiment souveraine, comme son nom l'indique. Libre elle-même de l'esclavage, elle a été la source et le principe de la délivrance du genre humain (2). Nourrie dans le Saint des Saints par le ministère des anges, de cette nourriture ineffable qui aurait préservé Adam de la mort, s'il s'était empressé d'en goûter, la Vierge n'aurait pas dû mourir. Si elle a subi cette humiliation, si elle a cédé pour un instant à la nature, à l'exemple de son Fils, ça été à cause d'Adam et pour montrer qu'elle était véritablement sa fille (3). Son corps, du reste, n'est resté qu'un moment séparé de son âme. Il a été aussitôt enlevé au tombeau et transporté au ciel, car il n'y avait pour lui aucune nécessité, comme pour le corps de Jésus, de rester trois jours dans le sépulcre (4). Cette résurrection, d'ailleurs, ne trouve pas son explication totale dans la manducation de la nourriture céleste. Elle était postulée et par la divine maternité de Marie (5), et par la plénitude de grâces qu'elle avait reçue et qui appelait comme complément final les gloires de l'Assomption (6).

---

(1) Idem, *Homilia XIV: In Annunt.* (PG 151, 172 A B) : « Τὸ ἐξηλλαγμένον αὐτῆς τοῦ βίου, καὶ διὰ πάντων ἠκριβωμένον, καὶ ὡς εἰπεῖν, παναμώμητον· κυρίως γὰρ οὖσα φερωνύμως παρθένος, πᾶσαν εἶχε τὴν τῆς ἁγνείας παντελῆ παγκτησίαν, παρθένος οὖσα καὶ τὸ σῶμα καὶ τὴν ψυχήν, καὶ τὰς τῆς ψυχῆς δυνάμεις καὶ τὰς τοῦ σώματος αἰσθήσεις πάσας μολυσμοῦ παντὸς ὑπερανῳκισμένας πλουτοῦσα ».

(2) Ibid. (PG 151, 172 C) : « Οὐκ ἐλευθέρα μόνον δουλείας, καὶ κυριότητος θείας ἐπειλημμένη, ἀλλὰ καὶ ὡς πηγὴ καὶ ῥίζα τῆς τοῦ γένους ἐλευθερίας ».

(3) Idem, *Homilia in Dormit.* (PG 151, 461 C) : « ἧς τροφῆς 'Αδὰμ οὐκ ἔφθασε γεύσασθαι· οὐ γὰρ ἂν ἐξέπιπτε τῆς ζωῆς, ὥσπερ οὐδ' ἡ πάναγνος αὕτη, εἰ καὶ δι' ἐκεῖνον καὶ ἵν' ἐκείνου θυγάτηρ οὖσα δειχθῇ, πρὸς μικρὸν εἴξασα τῇ φύσει, καθάπερ καὶ ὁ ταύτης Υἱός, ἀπὸ γῆς νῦν εἰς οὐρανὸν μεταβέβηκεν ».

(4) Ibid. (PG 151, 468 A).

(5) Ibid. (PG 151, 465 C) : « Οὐ γὰρ ἂν εἶχε κατέχειν εἰς τέλος γῆ καὶ τάφος καὶ θάνατος ζωαρχικὸν σῶμα καὶ θεοδόχον ».

(6) Ibid. (PG 151, 468 C).

* * *

Ce n'est pas seulement Marie immaculée que Grégoire Palamas célèbre dans ses homélies; c'est aussi Marie médiatrice. Aucun Byzantin avant lui n'a exalté plus haut cette médiation; aucun ne lui a donné une si grande extension.

On connaît la célèbre controverse sur le motif de l'Incarnation, qui divise l'école scotiste et l'école thomiste. D'après les scotistes, l'Incarnation du Verbe n'a pas été motivée uniquement par la chute d'Adam, comme l'enseignent saint Thomas d'Aquin et ses disciples. La raison dernière et vraiment déterminante du décret divin a été l'excellence intrinsèque de l'Incarnation elle-même, considérée comme le complément et le couronnement de toute l'oeuvre créatrice; de sorte que le mystère se serait réalisé, même si Adam n'avait pas péché. Une conséquence logique de cette conception, c'est que le Verbe incarné est le médiateur universel entre Dieu et toutes les autres créatures, les anges aussi bien que les hommes. Ce sont ses mérites qui ont valu aux premiers comme aux seconds, comme à Adam innocent, les dons de la grâce et de la gloire. Et comme la médiation de la Mère s'étend aussi loin que celle du Fils, bien qu'elle lui soit subordonnée, il suit aussi de là que Marie est médiatrice universelle des anges et des hommes et que c'est par elle, en quelque façon, que tous les biens surnaturels sont arrivés aux uns comme aux autres.

C'est là exactement le point de vue de Palamas, et les scotistes ont tout droit de l'admettre dans leurs rangs et de le compter parmi les leurs.

« Marie est la cause de ce qui l'a précédée; elle préside à ce qui est venu après elle; elle procure les biens éternels. Elle est l'objet des prédictions des prophètes, la reine des apôtres, le soutien des martyrs, la sûreté des docteurs. Elle est la gloire de la terre, la joie du ciel, l'ornement de toute la création. Elle est le principe, la source et la racine des biens ineffables. Elle est le sommet et la consommation de toute sainteté » (1).

---

(1) Ibid. (PG 151, 473 A) : « Αὕτη καὶ τῶν πρὸ αὐτῆς αἰτία, καὶ τῶν μετ' αὐτὴν προστάτις, καὶ τῶν αἰωνίων πρόξενος ». Cf. Idem, *Homilia in Praesent.*, II, 25 (éd. Sophoclis, 162).

« Voyez comment toute la création célèbre cette Vierge mère, non seulement dans les siècles passés, mais pendant l'éternité et dans les siècles des siècles. On peut comprendre par là qu'elle aussi, à son tour, ne cessera pas de répandre ses bienfaits sur toute créature, non seulement sur nous autres hommes, mais aussi sur les phalanges célestes et incorporelles. Que ce soit par son intermédiaire qu'elles aussi, avec nous, atteignent Dieu, nature inaccessible, et participent à sa béatitude, c'est ce qu'Isaïe a montré clairement. Il ne vit pas, en effet, le séraphim prendre sans instrument le charbon de l'autel, mais se servir d'une pincette, avec laquelle il toucha, pour les purifier, les lèvres du prophète. Cette vision de la pincette est identique au grand spectacle que vit Moïse: un buisson ardent qui ne se consumait pas. Or, qui ne sait que la Vierge-Mère est cette pincette et ce buisson, qui a conçu le feu divin sans en être brûlée, et qu'un archange a été le messager de ce mystère, unissant par l'intermédiaire de la Vierge celui qui enlève le péché du monde à la nature humaine et nous purifiant par cette union ineffable? » (1).

« Marie seule est donc la frontière du créé et de l'incréé, et personne ne peut venir vers Dieu si ce n'est par elle et par le médiateur, son Fils. Et aucun des dons divins ne peut arriver, soit aux anges, soit aux hommes, si ce n'est par son intermédiaire. De même qu'on ne peut jouir de la lumière d'une lampe en verre ou en toute autre matière transparente, si ce n'est par l'intermédiaire de cette lampe, de même tout mouvement vers Dieu, toute impulsion vers le bien venant de lui est irréalisable sans l'intermédiaire de la Vierge, ce chandelier qui porte Dieu et répand les rayons de sa lumière » (2).

---

(1) Ibid. (PG 151, 472 A) : « Συνορᾶν οὖν ἔστιν ἐντεῦθεν, ὡς οὐδ' ἐκείνη λήξει διὰ τοῦ παντὸς αἰῶνος εὖ ποιοῦσα πᾶσαν κτίσιν, οὐ τὴν καθ' ἡμᾶς λέγω μόνον, ἀλλὰ καὶ αὐτὰς τὰς ἀΰλους καὶ ὑπερφυεῖς ταξιαρχίας· ὅτι γὰρ σὺν ἡμῖν καὶ αὗται δι' αὐτῆς μόνης μετέχουσί τε καὶ ψαύουσι Θεοῦ, τῆς ἀψαύστου φύσεως ἐκείνης ». Cf. IDEM, *In Praesent.*, II (éd. SOPHOCLIS, 158-159).

(2) IDEM, *In Praesent. Deiparae*, II, 23 (éd. SOPHOCLIS, 159) : « Οὐκοῦν αὕτη μόνη μεθόριόν ἐστι κτιστῆς καὶ ἀκτίστου φύσεως, καὶ οὐδεὶς ἂν ἔλθοι πρὸς Θεὸν, εἰ μὴ δι' αὐτῆς τε καὶ τοῦ ἐξ αὐτῆς μεσίτου· καὶ οὐδὲν ἂν ἐκ τῶν τοῦ Θεοῦ δωρημάτων, εἰ μὴ διὰ ταύτης, γένοιτο καὶ ἀγγέλοις καὶ ἀνθρώποις ». Cf. IDEM, *Homilia in Dormit.* (PG 151, 472 B).

Ce n'est pas une fois, mais à plusieurs reprises, que Grégoire répète cette sublime doctrine, qui suffirait à elle seule, en dehors de tout autre témoignage, à nous le faire considérer comme un croyant de la conception immaculée. C'est d'ailleurs, de la médiation de Marie à l'égard des hommes qu'il parle le plus souvent. La mention des anges est moins fréquente.

« C'est à cause d'elle la première, et par elle, que tous les trésors nous ont été ouverts, soit ceux du ciel, soit ceux de la terre » (1).

« Elle seule, placée entre Dieu et le genre humain tout entier, a fait Dieu fils de l'homme, a rendu les hommes fils de Dieu, a transporté le ciel en terre et a divinisé notre race. Seule entre toutes les femmes, elle est devenue surnaturellement Mère véritable de Dieu, et par son enfantement ineffable, a été établie reine de toute créature terrestre et céleste » (2).

* * *

Ce qui a valu à Marie cette plénitude de grâce et tous ces privilèges, c'est l'amour de Dieu pour elle et son amour pour lui:

« La grâce est donnée selon le degré d'amour que l'on a pour Dieu. Celui qui aime le Fils est aimé par lui et par son Père, et son âme, selon la promesse évangélique, devient le mystique séjour de l'un et de l'autre. Or, qui a plus aimé Jésus que sa Mère, non seulement parce qu'il est son Fils unique, mais encore parce qu'elle seule l'a engendré virginalement, de sorte que son amour pour lui a été double, même selon la nature, et n'a pas eu à se partager entre lui et son mari? Mais aussi, qui a été plus aimée que cette Mère par ce Fils unique, qui, à la fin des temps, est né d'elle seule d'une manière ineffable, comme avant tous les siècles il est

---

(1) Idem, *Homilia XVIII: De Myrophoris* (PG 151, 241 C) : « Δι' αὐτὴν τὰρ πρώτην καὶ δι'αὐτῆς πάντα ἡμῖν ἀνέῳκται, ὅσα ἐπὶ τοῦ οὐρανοῦ ἄνω, καὶ ὅσα ἐπὶ γῆς τῆς κάτω ».

(2) Idem, *In Dormit.* (PG 151, 465 A B) : « Μόνη γὰρ Θεοῦ καὶ παντὸς ἀνθρωπείου γένους στᾶσα μεταξύ, τὸν Θεὸν ἐποίησεν υἱὸν ἀνθρώπου, υἱοὺς δὲ Θεοῦ τοὺς ἀνθρώπους ἀπειργάσατο, τὴν γῆν οὐρανώσασα, καὶ γένος θεώσασα ».

né du Père seul? Comment celui qui est descendu du ciel pour accomplir la loi, n'aurait-il pas prodigué à sa Mère, outre les richesses de son affection, les marques de l'honneur qui lui était dû? » (1).

Voilà pourquoi les dons divins ont été distribués à Marie sans mesure. Rien ne lui a été refusé.

« Ne fallait-il pas, d'ailleurs, que celle qui devait enfanter le plus beau des enfants des hommes fût comparable en tout et fût revêtue par son Fils d'une beauté merveilleuse? Ce Fils devait, en effet, lui ressembler de tout point, de sorte que quiconque verrait Jésus reconnaîtrait aussitôt, à cause de cette parfaite ressemblance, la Vierge sa Mère. Comment celui qui a créé cet univers par sa parole et l'a embelli de beautés si variées, n'aurait-il pas prodigué à sa Mère, à cette nature humaine à laquelle il allait bientôt s'unir, tous les trésors de la beauté? Aussi, celui qui donne aux lis des champs un vêtement plus beau que le manteau de Salomon, a-t-il embelli merveilleusement la Vierge, qui lui a fourni son vêtement de chair. Il l'a rendue digne de l'admiration de tous, a concentré en elle tout bien et toute beauté départie soit à tous les autres ensemble, soit à chacun en particulier. Seule parmi tous les hommes, Marie est apparue parfaite en tout, ne manquant d'aucune perfection à n'importe quel point de vue, dépassant tout le monde en tout beaucoup plus que le ciel n'est élevé au-dessus de la terre » (2).

C'est sur ces magnifiques paroles que nous allons quitter le docteur hésychaste, qui nous a dit de si belles choses sur

---

(1) IDEM, *Homilia in Praesent.*, II, 24 (éd. SOPHOCLIS, 160) : « Τίς ἂν ἀγαπῴη τοῦτον μᾶλλον τῆς μητρός, ἣ μὴ ὅτι μονογενῆ τοῦτον, ἀλλὰ καὶ μόνη γεγέννηκεν ἀσυνδυάστως, ὡς εἶναι ταύτῃ τὸ φίλτρον καὶ τῇ φύσει διπλάσιον, μὴ συμμεριζομένου τοῦ κοινωνήσαντος ; Τίς δ' ἂν ἀγαπηθείη τῆς μητρὸς μᾶλλον ὑπὸ τοῦ μονογενοῦς ; . . . Πῶς δ' ἂν οὐ πολυπλασθείη πρὸς τῇ πρεπούσῃ διαθέσει καὶ τὰ τῆς ὀφειλομένης πρὸς αὐτὴν τιμῆς παρὰ τοῦ πληρῶσαι τὸν νόμον κατελθόντος ». Cf. IDEM, *Homilia in Dormit.* (PG 151, 472 C).

(2) IDEM, *In Praesent.*, II, 9 (éd. SOPHOCLIS, 142-143) : « Αὐτὸς καὶ τὴν ἀφ' ἧς ἔσχε κατ' ἄνθρωπον περιβολὴν παρθένον ὑπερφυῶς οὕτω διεκόσμησε, τοῖς πᾶσιν ἀπόβλεπτον ποιήσας, πάντων τε ὁμοῦ καὶ παντὸς ἑκάστου τῶν καλῶν καὶ ἀγαθῶν θεῖον καταγώγιον τελοῦσαν, μόνην τῶν ἀνθρώπων ἐξ αἰῶνος μηδενὸς ἐλλιπῆ κατὰ μηδὲν φανεῖσαν, ἀλλὰ καὶ πάντας ἐν ἅπασι διενεγκοῦσα πάνυ πολλῷ τινι τῷ μέσῳ καὶ ὅσον οὐρανὸς τῆς γῆς ».

l'Immaculée, et qui aurait encore à nous en dire d'autres. Son nom sonne, en général, assez mal aux oreilles catholiques. Il éveille aussitôt le souvenir de l'*omphaloscopie* et autres étrangetés mystiques de certains moines athonites. Nous ne pouvons oublier non plus qu'il se fit le défenseur de l'hérésie photienne sur la procession du Saint-Esprit. Mais sa doctrine mariologique ne peut que lui attirer les sympathies de tous ceux qui ont à coeur la gloire de la Vierge (1).

VI. - Théophane de Nicée († 1381)

Théophane III, métropolite de Nicée au XIV[e] siècle, fut un disciple de Grégoire Palamas et l'ami de l'empereur Jean Cantacuzène, qui, devenu moine sous le nom de Joasaph, le chargea, un jour, de répondre en son nom à Paul, patriarche latin de Constantinople pour exposer à celui-ci la doctrine palamite. Jusqu'à ces dernières années, on n'avait publié de lui que trois lettres pastorales adressées à ses diocésains, qu'il ne put jamais visiter en personne, parce que Nicée était au pouvoir des Turcs (2). Les catalogues de manuscrits lui attribuent plusieurs autres écrits, surtout polémiques: (neuf livres contre les Juifs, cinq livres contre les Barlaamites et les Acindynistes, trois livres et deux opuscules contre les Latins sur la procession du Saint-Esprit, etc.) et un discours sur la Sainte Vierge, que nous avons publié récemment, d'après un excellent manuscrit de la bibliothèque d'Oxford, contemporain de l'auteur (3). Ce discours porte le long titre suivant, qui en indique bien le sujet: *Discours sur Notre-*

(1) Un des successeurs de Palamas sur le siège de Thessalonique, Siméon (†1429), nous apprend que le docteur hésychaste avait une grande dévotion à Marie : « Μεσιτείᾳ τῆς πανάγνου καὶ θεομήτορος, πρὸς ἣν τὸν πολὺν ἔσχε πόθον, καὶ παρ' ἧς ἐξήτει φωτισθῆναι καταυγασθείς ». *Dialogus contra haereses*, 31 (PG 155, 144 D).

(2) Publiées d'abord par Ponce de Léon, Rome 1590, ces lettres sont reproduites dans la PG 150, 279-356. L'éditeur a cru, par erreur, qu'elles appartenaient à saint Théophane Graptos († 845), surnommé le Confesseur.

(3) Jugie M., *Theophanes Nicaenus, Sermo in sanctissimam Deiparam*, dans *Lateranum* 1 (nova series) (1935) XXXIV-222. Texte grec avec traduction latine.

Dame la Mère de Dieu tout immaculée et toute-sainte, célébrant de diverses manières, tout au long, ses grandeurs ineffables et dignes de Dieu; montrant que le mystère de l'incarnation de Dieu le Verbe est la rencontre et l'union de Dieu et de toute la création : ce qui constitue le bien suprême et la cause finale des êtres.

La thèse de l'auteur est celle-ci: Dans le plan divin, la création de l'univers entier est subordonnée à l'incarnation du Verbe, de telle manière que si le Verbe n'avait pas dû s'incarner, le monde n'aurait pas été créé. Sans l'Incarnation, la création aurait été une oeuvre inutile et vaine, parce qu'elle aurait été imparfaite. Dans la réalisation du plan divin de la création, il faut distinguer comme deux étapes. Dans la première, qu'on peut appeler la création première, Dieu tire les êtres du néant et leur donne la simple existence (τὸ ἁπλῶς εἶναι). Dans la seconde, par l'intermédiaire du Verbe incarné et de sa Mère, il leur confère l'existence heureuse, la vie parfaite, le bien être (τὸ εὖ εἶναι). A quoi eût servi la simple existence aux créatures intellectuelles, si celles-ci n'avaient dû parvenir à l'existence heureuse? D'elles on aurait pu dire ce que le Sauveur a dit du traître: *Bonum erat ei, si natus non fuisset* (1). L'existence heureuse, la seconde création n'est pas autre chose que la déification, par la grâce, des créatures intellectuelles, anges et hommes, et, d'après le plan divin, cette déification est un effet, un fruit de l'incarnation du Verbe.

Donner aux anges et aux hommes le vrai bien-être n'est pas l'unique but que Dieu s'est proposé en décrétant l'incarnation de son Fils. Son regard allait plus loin. Poussé par son infinie bonté, il a voulu mettre le sceau à son action créatrice en s'unissant hypostatiquement, dans la personne de son Verbe, la création tout entière, *afin d'être tout en tous*, selon le mot de l'Apôtre. Or, c'est par l'Incarnation, et l'Incarnation seule, que cette union de la créature et du créateur pouvait être réalisée. La nature humaine, en effet, est

(1) Il est évident que notre théologien exagère ici quelque peu et frise l'erreur de Baius. Il tendrait, en effet, à affirmer que Dieu ne pourrait créer les créatures intellectuelles sans les élever à l'état surnaturel proprement dit.

un *microcosme*, un petit monde résumant l'univers. En elle se rencontrent le monde sensible et le monde intellectuel, la matière et l'esprit. En s'unissant à une nature humaine complète, le Verbe s'est uni par le fait même, à toute la création visible et invisible, matérielle et spirituelle.

Ce merveilleux dessein de la suprême bonté nous explique pourquoi le Verbe ne s'est pas uni à la nature angélique, même la plus parfaite. L'ange, en effet, est un pur esprit. Il a beau surpasser l'homme par la perfection de son être; il lui est inférieur sous un rapport: il n'est pas un résumé, il n'est pas, comme l'homme, *le lien de la création tout entière*, suivant l'expression de Jean de Damas.

De là vient aussi que la plus sainte, la plus belle, la plus digne de toutes les créatures, celle que Dieu, dans sa prescience, a connue de toute éternité comme devant parvenir au plus haut degré de sainteté *sous l'influence de sa grâce*, a dû être unie à un corps humain, à un corps de femme, pour être associée à la plus grande oeuvre de Dieu créateur, à l'incarnation du Verbe. Il convenait, en effet, à la fois à la justice et à la bonté de Dieu de choisir, pour être la mère du Verbe incarné, celle d'entre toutes les créatures intellectuelles, anges ou hommes, qui se montrerait la plus digne de cette incomparable dignité. Sans doute, aucune créature ne pouvait, par elle-même, mériter un tel honneur. Mais il convenait que celle-là fût *l'Élue* qui mettrait le mieux à profit la grâce gratuitement donnée. Celle-là, le regard de Dieu l'a aperçue de toute éternité: c'est la Vierge Marie. Si le Verbe n'avait pas dû s'incarner, Marie aurait été classée dans l'ordre des Séraphins et à leur tête. Mais devant être mère de l'Homme-Dieu, elle a dû être femme. Et c'est la raison dernière de son incorporation dans l'espèce humaine.

On aperçoit la place et le rôle de Marie dans ce plan grandiose et vraiment digne de Dieu. Sa place, c'est la première dans la hiérarchie des êtres, immédiatement après l'Homme-Dieu, son Fils. Son rôle, c'est celui de *médiatrice universelle après et tout à côté du Médiateur universel.* Cette médiation est en quelque sorte d'ordre physique, en tant que, devant fournir au Verbe son humanité, la Vierge devient, par cette humanité tirée d'elle-même, le centre vers lequel convergent toutes les créatures, le véritable lien, le noeud de toute la

création. Mais cette médiation est surtout d'ordre spirituel et surnaturel. Le mystère de l'Incarnation, en effet, devant être pour toutes les créatures intellectuelles, anges et hommes, la source de l'existence heureuse, de la déification, de la grâce et des dons divins, et Dieu, d'après le divin Denys, faisant parvenir ses bienfaits aux inférieurs par les supérieurs, il suit de là que le Fils, source première des biens divins, les distribue aux anges et aux hommes par la Mère. Aussi Théophane recourt-il aux comparaisons les plus suggestives, aux expressions les plus hardies pour exprimer ce rôle de médiatrice et de dispensatrice universelle de la grâce qui revient, dans le plan divin, à la Vierge Marie. Après l'humanité sainte du Sauveur, elle est le *second réservoir* dans lequel se déverse la plénitude de la divinité, c'est-à-dire, la plénitude des dons divins, distribués ensuite aux choeurs angéliques et aux hommes. Par elle passent toutes les grâces qui déifient. Après le grand pontife qui est le Christ, elle est *un autre pontife* se tenant entre Dieu et les hommes. Elle est la mère de tous ceux qui sont déifiés selon la grâce, et en tant qu'elle communique la déification à tous les déifiés, on peut l'appeler *le père de tous les dieux selon la grâce* (πατὴρ πάντων τῶν κατὰ χάριν θεῶν ἀναδείκνυται). Du corps mystique, anges et hommes, dont le Christ est la tête, elle est le *cou*, et *nulle grâce, nulle influence vitale n'arrive aux membres que par elle, comme aussi nul n'arrive au Christ que par elle.* Personne ne peut s'approcher du Père que par le Fils; personne ne peut parvenir au Christ que par la Mère. *Marie est le vase de la bonté divine, la distributrice de la grâce, la nourrice de Dieu et des créatures,* mais à un point de vue différent: nourrice de Dieu par sa maternité, nourrice des créatures, parce que leur maîtresse (τροφέα καὶ τοῦ Θεοῦ καὶ τῆς κτίσεως ἁπάσης, εἰ καὶ διαφόρως, τοῦ μὲν ὡς μητέρα, τῶν δὲ ὡς δεσπότιν). Mais pour les hommes elle est plus que la reine et la souveraine. Elle est vraiment la mère selon la vie heureuse, la mère à la tendresse inexprimable, dépassant incomparablement l'amour de nos mères d'ici-bas.

On ne voit pas comment, plaçant Marie si haut, notre théologien pourrait penser qu'elle fut contaminée par le péché originel. En fait, bien qu'il ne se soit pas posé directement la question, il a visiblement manifesté son sentiment en plusieurs passages de son discours.

Il y a d'abord celui où il déclare, après tant d'autres panégyristes de l'Immaculée, que Marie est la terre vierge dont a été formé le nouvel Adam:

« Le Verbe créateur, voulant *réformer* (ἀναπλάσαι) l'ancien Adam et ses descendants, ne réforme pas tout d'abord notre nature en Adam...; mais c'est en lui-même premièrement qu'il renouvelle cette nature, la perfectionne et lui donne l'existence heureuse. Et Dieu lui-même, ô prodige étrange, devient le nouvel Adam, étant à la fois le créateur et celui qui est créé; et c'est ainsi que de lui procède cette seconde création, qui apporte l'existence heureuse à toute l'ancienne création, *qui est devenue dans le Christ une nouvelle créature* (Gal., 6, 15). C'est pourquoi le nouvel Adam, à la fois créateur et façonné par soi-même, ayant préalablement amené à l'existence, au temps prédéfini avant les siècles, la Vierge comme une sorte de terre, et ayant pris d'elle par sa main créatrice, qui est le Sain-Esprit, sa chair (celle de la Vierge) comme une sorte de poussière, est apparu dans notre forme, aucun plaisir, aucune volonté charnelle n'ayant précédé sa conception et sa formation. Vous voyez comment le mode de création du premier Adam était le type et l'ombre du second... Mais voyez la différence qui existe entre la réalité et son ombre: le premier Adam est devenu pour celle qui l'avait porté (= la terre) cause de malédiction: « *La terre*, est-il écrit, *sera maudite dans tes travaux* (Gen., 6, 17); mais le nouvel Adam a rendu bénie celle qui l'a engendré: Bénie es-tu, toi, parmi les femmes, dit l'Ecriture. Et non seulement cela; mais il l'a constituée source et communicatrice de bénédiction pour tous les autres » (1).

Il nous semble qu'ici Théophane enseigne l'équivalent de

---

(1) Théophane de Nicée, *Sermo in sanctissimam Deiparam*, 4 (éd. Jugie, 18-22) : « Διὰ τοῦτο πλαττόμενος ὁ νεὸς 'Αδὰμ καὶ δημιουργὸς ὑφ' αὑτοῦ, προϋποστήσας οἷά τινα γῆν τὴν παρθένον ἐν τῷ προωρισμένῳ πρὸ τῶν αἰώνων καιρῷ, καὶ λαβὼν ἐξ αὐτῆς οἷά τινα χοῦν τὴν αὐτῆς σάρκα τῇ δημιουργικῇ χειρί, τῷ ἁγίῳ Πνεύματι, ἐν μορφῇ τῇ καθ' ἡμᾶς γίνεται, μὴ προηγησαμένης τῆς τούτου μορφώσεώς τε καὶ πλάσεως ἡδονῆς ὅλως καὶ σαρκικῶν θελημάτων... 'Αλλ' ὅρα καὶ τὸ διάφορον τῆς ἀληθείας πρὸς τὴν σκιάν· ὁ μὲν γὰρ πρῶτος 'Αδὰμ κατάρας αἴτιος τῇ τοῦτον ἐνεγκούσῃ γεγένηται... ὁ δὲ νέος εὐλογημένην τὴν γεγεννηκυῖαν τοῦτον εἰργάσατο· « Εὐλογημένη γάρ, φησί, σὺ ἐν γυναιξίν· » οὐ μόνον δέ, ἀλλὰ καὶ πηγὴν εὐλογίας καὶ χορηγὸν τοῖς ἄλλοις πᾶσιν ἀνέδειξεν ».

la doctrine catholique sur la conception de Marie. Le Verbe de Dieu a préparé la Vierge à l'avance, pour qu'elle pût lui fournir une chair immaculée et l'a soustraite à la malédiction commune. Il est le Sauveur de sa mère: idée qui est rarement exprimée d'une manière explicite par les théologiens byzantins. Notre théologien, du reste, nous donne des précisions sur sa pensée, à la fin de son discours, en parlant des relations de la Vierge avec le Saint-Esprit:

« De cette chambre nuptiale vraiment royale (qu'est la Vierge) quel autre que le Paraclet est devenu l'architecte? En effet, bien qu'Anne n'ait pas engendré la Théotocos sans le concours de l'homme (privilège réservé à la Théotocos seule parmi toutes les générations), cependant, parce que son sein était stérile et infécond, et pour cette raison mortifié, comment ce qui était mortifié aurait-il pu opérer d'une manière surnaturelle ce qui est le propre des vivants sans l'assistance du divin Esprit, *qui vivifie les morts et qui appelle les choses qui ne sont pas comme si elles étaient* (Rom. 4, 17)? C'est pourquoi cette vierge toute bonne est engendrée d'une stérile, afin que, de cette manière, son acheminement même vers l'existence ne soit pas l'oeuvre de la nature seule mais aussi de la coopération du Saint-Esprit. *Ainsi, dès l'origine (= dès le début de son existence), elle était unie à l'Esprit auteur de la vie; et de l'existence elle-même elle ne goûta point la moindre parcelle sans participer à l'Esprit; car la participation même à l'Esprit est devenue pour elle la participation à l'être. Et sa conception fut l'image et le prélude de la conception de son Fils.* Si, en effet, la conception virginale est une merveille incomparable, la fécondité d'un sein mortifié et stérile est aussi une merveille au-dessus de la nature et l'oeuvre de la seule puissance de Dieu » (1).

---

(1) Ibid., 30 (éd. cit., 178-180): « Τίς ἀρχιτέκτων ἕτερος τῆς βασιλικῆς ταύτης παστάδος παρὰ τὸν Παράκλητον γίνεται ; ... Διὰ τοῦτο γὰρ καὶ ἐκ στείρας ἡ πανάγαθος αὕτη τίκτεται κόρη, ἵνα μηδὲ αὐτὴ ἡ εἰς τὸ εἶναι πρόοδος ταύτης, ταύτη τῆς φύσεως ἔργον ἦν, ἀλλὰ καὶ τῆς τοῦ ἁγίου Πνεύματος συνεργείας. Οὕτως ἀπ' ἀρχῆς ἥνωτο τῷ ζωαρχικῷ Πνεύματι. Καὶ γὰρ οὐδὲ αὐτοῦ τοῦ εἶναι καὶ ὁπωσοῦν ὅλως μετέσχε χωρὶς τῆς μετουσίας ἐκείνου· αὐτὴ γὰρ ἡ τοῦ Πνεύματος μετουσία καὶ τοῦ εἶναι ταύτῃ γέγονε μετουσία, καὶ ἦν ἡ κατ'αὐτὴν κυοφορία εἰκὼν καὶ πρόοιμιον τῆς κυήσεως τοῦ ταύτης Υἱοῦ. Εἰ γὰρ καὶ ἀσυγκρίτως παράδοξον τὸ παρθενικὴν

Théophane continue en disant qu'après son apparition en ce monde, la Vierge eut le Saint-Esprit pour gardien, guide, arbitre, directeur, pareur nuptial (νυμφοστόλος); qu'elle fut introduite dans le Saint des Saints, elle le Saint des Saints véritable. L'endroit le plus saint de la terre devint ainsi le séjour de la créature la plus sainte (1). C'est là que le divin Esprit la préparait et la façonnait pour qu'elle fût l'instrument idoine du mystère redoutable. Aussi, lorsque l'archange Gabriel vint lui apporter le message du salut, il trouva là l'Esprit, qui l'avait envoyé du ciel, habitant davantage dans cette vierge que dans les cieux, attendu qu'elle était plus brillante et plus vénérable que les cieux et tout ce qu'ils renferment. Et le Seigneur lui-même, à la voix de cet archange, trompette de Dieu, *fit du ciel sa première descente sur la terre incorruptible et immaculée, dont il prit sa chair*, parce que toute la terre était corrompue devant lui (2).

Ainsi, d'après Théophane, la conception d'une mère stérile a été pour Marie le moyen dont Dieu s'est servi non seulement pour l'amener à l'existence, mais aussi pour la sanctifier, la rendre participante de la grâce de l'Esprit, dès le premier pas vers l'existence: αὐτὴ ἡ τοῦ Πνεύματος μετουσία καὶ τοῦ εἶναι ταύτῃ γέγονε μετουσία. Il y a eu à la fois miracle physique et miracle de sanctification.

VII. - Nicolas Cabasilas († après 1396)

Si Nicolas Cabasilas n'a pas été compté jusqu'ici parmi les représentants les plus illustres de la théologie mariale chez les Byzantins, cela vient de ce que les trois discours qu'il a composés à la louange de Marie sont restés inédits jusqu'à

μήτραν κυοφορεῖν, ἀλλὰ καὶ τὸ τὴν στεῖραν καὶ νενεκρωμένην ζωογονεῖν ὑπερφυές ἐστι καὶ παράδοξον καὶ μόνης τῆς τοῦ Θεοῦ δυνάμεως ἔργον ».

(1) Ibid. (éd. cit., 184) : « Ὤκει τοίνυν ἡ πάντων ἁγιωτέρα τὸν πάσης γῆς ἁγιώτερον τόπον μέχρις οὗ γέγονεν αὐτὴ τόπος ὄντως καὶ μόνος ὑπὲρ πάντα τόπον Θεοῦ ».

(2) Ibid. (éd. cit., 186). Comme la plupart des autres théologiens byzantins, Théophane fait allusion à une προκάθαρσις de la Vierge antérieure à l'incarnation du Verbe. Ibid., 32 (éd. cit., 188, 190). D'après le contexte, cette purification préalable ne peut s'entendre que d'une sanctification, non de l'effacement d'une souillure quelconque.

ces dernières années (1). Bien que consacrés aux trois fêtes mariales de la Nativité, de l'Annonciation et de la Dormition, ces discours sont plutôt des dissertations théologiques que des morceaux de rhétorique, et il est infiniment probable que leur auteur ne les a jamais débités. Il y a entre eux un lien suffisamment apparent. Tandis que le discours sur la Nativité met surtout en relief la sainteté originelle et l'absolue impeccabilité de la Mère de Dieu, l'homélie sur l'Annonciation considère en elle la coopératrice au salut du genre humain, et l'homélie sur la Dormition nous la montre placée avec Jésus au sommet du plan divin, en tête des oeuvres du Créateur. Au demeurant, il ne faut point prendre ces indications générales pour des divisions proprement dites d'une trilogie régulièrement ordonnée. Cabasilas aime à se répéter. C'est ainsi que dans le discours sur la Dormition, il revient sur la parfaite sainteté de Marie et sa coopération au mystère de la rédemption, et que dans l'homélie sur l'Annonciation il parle en termes magnifiques de la sainteté originelle de la Vierge, déjà établie dans l'homélie sur la Nativité.

La pensée fondamentale que le théologien byzantin se plaît à developper et à laquelle on peut aisément rattacher tout ce qu'il dit de la parfaite sainteté de la Mère de Dieu est celle-ci: « *Marie est le type idéal de l'humanité; elle seule a pleinement réalisé l'idée divine de l'homme; elle est l'homme par excellence* ». Inutile de faire remarquer que cette thèse contient clairement l'idée du dogme catholique de la conception immaculée. Cabasilas, du reste, formule ce dogme de plusieurs autres manières, et parmi les textes qui l'affirment nous n'allons avoir que l'embarras du choix.

Notre théologien parle d'abord d'une intervention toute spéciale de Dieu pour former le corps et l'âme de sa future Mère. Sans doute, plusieurs autres saints personnages ont partagé avec Marie le privilège de naître par miracle de parents stériles, à la suite de prières adressées au Seigneur. Mais entre la naissance de la Vierge et la leur, il y a toute la différence qui existe entre la cause et ses effets, entre la réalité

---

(1) Nous les avons publiés en 1925 dans le t. XIX de la *Patrologia orientalis* de GRAFFIN-NAU, p. 465-510.

et la figure, entre le corps et l'ombre qu'il projette, une différence égale à celle qui sépare le sang de la grande Victime du Calvaire du sang des anciennes victimes égorgées dans le temple:

« Marie seule a été véritablement le fruit d'une prière sainte, *parce qu'en elle il n'y avait rien qui pût inspirer l'aversion ou la haine. Seule, elle a été un don de Dieu digne à la fois d'être donné à ceux qui le demandaient, et d'être reçu par eux; rien, en effet, dans ce présent, qui fût indigne de la main du donateur et de celle du destinataire. C'est pourquoi il était naturel que la nature ne pût contribuer en rien à la génération de l'Immaculée, et que Dieu fît tout en cette oeuvre, écartant la nature pour former lui-même immédiatement, pour ainsi dire, la Bienheureuse, comme il créa le premier homme. Et la Vierge, en effet, n'est-elle pas, à proprement parler, le premier homme, la première et la seule qui ait montré en elle la nature humaine?* » (1).

Et comment Marie a-t-elle réalisé le type idéal de l'humanité? C'est, dit Cabasilas, en faisant valoir par son activité libre les dons conférés à notre nature dans la personne du premier homme. Elle n'a rien reçu de plus qu'Adam, rien de plus que les autres hommes. Dieu ne lui a pas infusé une vertu toute faite. Mais c'est sa fidélité personnelle aux grâces communes; c'est en mettant en valeur le pouvoir donné à notre nature d'éviter tout péché et de progresser dans le bien, qu'elle a été seule à répondre à l'attente de Dieu et à réaliser son plan. Sa victoire complète sur le mal a été d'autant plus glorieuse et méritoire qu'elle s'est produite dans des circonstances plus défavorables. Adam avait toutes les facilités d'être fidèle; tout le portait au bien; nous autres, nous avons, pour soutenir notre faiblesse, tous les secours

---

(1) Nicolas Cabasilas, *Homil. in Nativitatem*, 4 (PO 19, 469): « Μόνη μὲν εὐχῆς ἱερᾶς ἔργον ὡς ἀληθῶς, ᾗ προσῆν οὐδὲν ἀπευκτόν, μόνη δέ Θεοῦ δῶρον ἄξιον καὶ δοῦναι τοῖς εὐξαμένοις, καὶ παρὰ τῶν δεξαμένων λαβεῖν, ἣ μηδὲν εἶχεν ἀπᾷδον τῆς καὶ δούσης καὶ δεξαμένης χειρός. Διὰ ταῦτα τὴν μὲν φύσιν τῇ γεννήσει τῆς πανάγνου δύνασθαι μηδὲν εἰσενεγκεῖν ἀκόλουθον ἦν, αὐτὸν δὲ καλούμενον τὸ πᾶν ἐργάσασθαι τὸν Θεόν, καὶ τὴν φύσιν παρωσάμενον, ἀμέσως, ὡς εἰπεῖν, δημιουργῆσαι τὴν μακαρίαν, καθάπερ τὸν πρῶτον ἄνθρωπον. ᾿Επεὶ καὶ μάλιστα καὶ κυριώτατα πρῶτος ἄνθρωπος ἡ παρθένος, ἣ πρώτη καὶ μόνη τὴν φύσιν ἔδειξεν ».

de la rédemption et l'exemple du Christ. Marie, elle, n'a trouvé devant elle que des obstacles et des scandales. Elle est apparue sur une terre déjà maudite, peuplée de pécheurs, au moment où l'iniquité battait son plein, ἐν μεσημβρίᾳ κακῶν.

En développant sa thèse, le théologien byzantin fait intervenir certaines condidérations qui, à première vue, ont une saveur semi-pélagienne ou même pélagienne. En voulant relever la vertu personnelle de la Vierge, il paraît compromettre la gratuité absolue de la grâce et la souveraine indépendance de Dieu dans sa distribution. Dire que la future Mère de Dieu n'a rien reçu de plus qu'Adam et les autres hommes en fait de grâce, et que si Dieu en avait agi autrement, il aurait violé les lois de l'équité et aurait fait acception de personnes, est une thèse évidemment inadmissible (1). Mais cette erreur mise à part, l'idée que se fait Cabasilas de la Vierge est parfaitement juste. Il est bien vrai que, seule de toutes les créatures humaines, Marie a été exempte de tout péché et de toute souillure; que seule, elle a reflété en sa personne l'idéal divin de l'homme, qu'elle seule a parfaitement correspondu à la grâce, sans jamais lui être infidèle:

« Seule parmi les hommes qui ont vécu ou vivront au

---

(1) Il est vrai que la pensée de Cabasilas peut être entendue dans un sens acceptable. Quand il dit que Marie n'a rien reçu de plus que les autres hommes, qu'il s'agisse d'Adam avant la chute, ou de ses descendants, il a surtout en vue les secours extérieurs offerts à l'homme pour faire son salut et spécialement le plus grand de tous, l'incarnation, la vie de l'Homme-Dieu (*In Nativ.*, 8). Il pose en principe qu'il n'est pas croyable que Dieu n'ait pas orné sa Mère de tous les biens et qu'il ne l'ait pas façonnée de la manière la meilleure, la plus magnifique et la plus parfaite (*In Annunt.*, 7). Pourquoi donc Marie n'a-t-elle pas reçu, à l'origine, des dons supérieurs à ceux qui ont été accordés au reste de l'humanité ? C'est, répond notre théologien, parce que cela n'a pas été nécessaire. La Vierge, en effet, par le libre déploiement de son activité, en exploitant la grâce commune jusqu'à ses extrêmes limites, s'est élevée au degré suprême de la perfection et de la sainteté, dépassant les hommes et même les anges, et cela dans les conditions les plus désavantageuses, avant l'apparition de l'Homme-Dieu, alors que l'iniquité battait son plein (*In Nativ.*, 7). Il faut reconnaître, du reste, que sa pensée manque de cohérence. Il s'avance beaucoup, par exemple, quand il dit que la Vierge, au jour de l'Annonciation, avait atteint la cime de la perfection et ne pouvait plus progresser ; qu'elle fut confirmée dans le bien à partir de cette époque, et jouit de la vision béatifique.

cours des siècles, elle a tenu ferme contre toute iniquité, depuis le commencement de son existence jusqu'à la fin; *seule, elle a remis à Dieu dans son intégrité la beauté qu'il nous donna;* seule elle a utilisé toutes les ressources, tous les moyens qu'il nous fournit. Par l'amour de Dieu, la vigueur de l'esprit, la droiture de l'intention, la grandeur du courage, elle a triomphé de tout péché, sans avoir aucun modèle sous les yeux. *C'est ainsi qu'elle a montré en sa personne l'homme et ce que nous fûmes :* c'est ainsi qu'elle a manifesté Dieu et son ineffable sagesse et son immense bonté. Et de Celui que, dans la suite, elle présenta à tous les yeux, après l'avoir revêtu d'un corps, elle grava d'abord en elle le portrait par ses oeuvres. *Seule de tous les hommes qui ont vécu dans le passé ou qui vivront dans l'avenir, la bienheureuse Vierge a gardé la forme humaine dans toute sa splendeur, pure de toute forme étrangère. Aucun des autres, dit le prophète, n'est exempt de souillure.* Voilà la merveille qui frappe d'admiration non seulement les hommes, mais les anges eux-mêmes. Voilà qui défie toute expression: simple créature humaine, n'ayant rien reçu de plus que les autres, elle seule a échappé à la maladie commune » (1).

« Dans ce monde, comme dans un autre paradis, elle a montré l'homme dans sa pureté et son intégrité, *tel qu'il fut façonné au début, tel qu'il aurait du rester, tel qu'il serait devenu dans la suite,* s'il avait lutté pour ne pas déchoir de sa noblesse » (2).

Cabasilas ne se lasse pas de proclamer la pureté absolue de Marie et son exemption de la faute originelle. Il déclare qu'elle n'avait pas besoin d'être réconciliée avec Dieu, que dans le choeur des amis de Dieu elle occupa, dès l'origine, la

---

(1) Idem, *Hom. in Nativ.*, 6 (PO 19, 471-472) : « Καὶ τῷ Θεῷ τὸ παρ' αὐτοῦ δοθὲν ἡμῖν ἀκήρατον ἀπέδωκε κάλλος. . . , ἐξ ὧν ἔδειξε μὲν τὸν ἄνθρωπον, καὶ ὃ πεφύκαμεν. . . Ἡ δὲ ταῦτα δυνηθεῖσα καὶ τὴν ἀνθρωπείαν ἰδέαν σώσασα λαμπρῶς εἴδους εἰλικρινῆ παντὸς ἀλλοτρίου, μόνη τῶν γενομένων καὶ τῶν ἔπειτ' ἐσομένων ἀνθρώπων ἡ μακαρία παρθένος. Τῶν γὰρ ἄλλων οὐδείς, φησὶν ὁ προφήτης, καθαρὸς ἀπὸ ῥύπου ».

(2) Ibid., 16 (PO 19, 482) : « Καὶ οὕτως ἐν τῷ κόσμῳ τούτῳ, καθάπερ ἐν τῷ παραδείσῳ, καθαρὸν καὶ ὁλόκληρον τὸν ἄνθρωπον ἔδειξε, καὶ οἷος τὴν ἀρχὴν ἐπλάσθη, καὶ οἷον αὐτὸν μένειν ἐχρῆν, καὶ ὁποῖος ἂν ἦν ἔπειτα, περὶ τῆς εὐγενείας ἠγωνισμένος ».

place du coryphée. Il la compare à l'arche du déluge échappant au naufrage commun et gardant l'espérance du genre humain.

« Le mur de séparation, la barrière de l'inimitié n'existaient pas pour elle, et tout ce qui tenait le genre humain éloigné de Dieu était enlevé de son côté. Avant la réconciliation commune, elle seule fit sa paix; ou plutôt *elle n'eut jamais en aucune manière besoin de réconciliation, ayant dès l'origine tenu la première place dans le choeur des amis.* Mais c'est pour les autres hommes qu'elle fut médiatrice de paix. Elle fut auprès de Dieu notre avocate avant le Paraclet, présentant à Dieu sa vie en guise de rameau de supplication. Et la vertu d'une seule âme réussit à tenir en échec toute la malice des hommes. Le rôle de la Vierge a été tout pareil à celui de l'arche, qui, lors du naufrage universel de la terre, sauva l'homme et sa postérité, et échappa elle-même à la catastrophe commune. *Son esprit fut toujours un asile inviolable où le mal n'eut pas plus d'accès que si aucun homme n'eût péché* et que tous fussent restés fidèles et n'eussent pas abandonné l'antique séjour. Des flots de la malice qui l'environnaient de toute part elle ne s'aperçut pour ainsi dire pas. Le déluge de l'iniquité eut beau étendre partout son domaine, fermer le ciel, ouvrir l'enfer, provoquer la colère de Dieu contre l'homme, expulser le juste de la terre pour y placer l'impie, il fut absolument impuissant contre la bienheureuse Vierge. Ce conquérant universel fut vaincu par une seule âme; il dut s'éloigner d'elle, et non seulement d'elle mais aussi de tout le genre humain, à cause d'elle » (1).

Marie, dit encore Cabasilas, est la terre nouvelle et le nouveau ciel: « Elle est terre, parce qu'elle tire son origine d'ici-bas; mais c'est une terre nouvelle, *parce que par aucun endroit elle ne tient de ses ancêtres et qu'elle n'a pas hérité de l'antique levain.* Elle est, selon l'expression de saint Paul, *une pâte*

---

(1) IDEM, *Homilia in Annuntiationem*, 3 (PO 19, 486): « Καὶ τὸ μεσότοιχον τῆς ἔχθρας καὶ ὁ φραγμὸς πρὸς ἐκείνην ἦσαν οὐδέν, ἀλλ' ἅπαν τὸ διεῖργον ἀπὸ τοῦ Θεοῦ τὸ γένος τὸ ταύτης ἀνῄρητο μέρος· καὶ πρὸ τῶν κοινῶν διαλλαγῶν ἐσπείσατο μόνη· μᾶλλον δὲ σπονδῶν ἐκείνη μὲν οὐδαμῶς οὐδεπώποτε ἐδεήθη, κορυφαῖος ἐξ ἀρχῆς ἐν τῷ τῶν φίλων ἱσταμένη χορῷ... Καὶ ὥσπερ ἡ σῴζουσα τὸν ἄνθρωπον κιβωτὸς ἐπὶ τοῦ κοινοῦ ναυαγίου τῆς οἰκουμένης, οὔτε τῶν κοινῶν παραπήλαυσε συμφορῶν, καὶ διέσωσε τῷ γένει τὰς ἀφορμάς, ὡς δὲ καὶ τῇ παρθένῳ συνέβη ».

nouvelle, et elle commence une race nouvelle. Et qui ignore pourquoi elle est un ciel? Et ce ciel est nouveau, tant parce qu'il ne saurait vieillir et qu'il est inaccessible à toute corruption, que parce qu'il a été donné aux hommes récemment, en ces derniers temps, suivant la promesse divine annoncée par Isaïe: *Je vous donnerai un nouveau ciel et une nouvelle terre.* (Is., 65, 17). Ou encore: Marie est une terre surnaturelle et un ciel merveilleux, parce que (comme une fleur) elle s'est élevée de la terre, et qu'elle a surpassé le ciel par sa pureté et sa grandeur » (1).

La Vierge est l'épouse toute belle des Cantiques, en qui il n'y a aucune tache: « *Le ciel lui-même*, dit l'Ecriture, *n'est pas pur devant toi, Seigneur* (Job, 15, 15). *Mais l'amie de Dieu, la Vierge, n'est pas seulement pure de tout mal; elle est belle, et pas simplement belle, mais toute belle : Tu es toute belle*, est-il écrit (Cant., 4, 7). Et ce n'est pas un homme qui parle. C'est Dieu lui-même qui désigne ainsi la Bienheureuse. Bien plus, il pousse un cri d'admiration: *Que tu es belle, ô mon amie*! (Cant., 1, 15). Et cependant, d'après l'Ecriture, toute sainteté humaine, devant Dieu, n'est que souillure et abomination. D'où il suit que la sainteté de la Vierge n'était point enfermée dans les bornes humaines. Et cette supériorité n'était pas petite; on ne saurait s'en faire une idée ni trouver, pour l'apprécier, une commune mesure » (2).

L'incompréhensible sainteté de Marie ne lui a pas seulement valu à elle-même les complaisances divines. Elle nous a attiré la bienveillance de Dieu; elle a couvert toute la malice des hommes, πᾶσαν ἀνθρωπίνην συνεκάλυψε πονηρίαν (3); elle a apaisé en faveur du monde entier la justice divine, γέγονεν ἀντὶ καθαρσίων ἡμῖν καὶ ἱλαστηρίων, καὶ τὸ σύμπαν ἥγνισε γένος. « De même

---

(1) IDEM, *Homilia in Dormitionem B. Mariae*, 4 (PO 19, 498) : « Γῆ μὲν, ὅτι ἐκεῖθεν· καινὴ δὲ, ὅτι τοῖς προγόνοις οὐδαμόθεν προσῆκεν, οὐδὲ τῆς παλαιᾶς ἐκληρονόμησε ζύμης, ἀλλ' αὐτὴ, κατὰ τὸν τοῦ Παύλου λόγον, φύραμα νέον κατέστη, καὶ νέου τινὸς ἤρξατο γένους ».

(2) Ibid., 4 (PO 19, 499) : « Οὐδὲ αὐτὸς ὁ οὐρανὸς, φησί, καθαρὸς ἐνώπιόν σου· ἡ δὲ πλησίον τοῦ Θεοῦ, οὐ καθαρὰ μόνον κακῶν, ἀλλὰ καὶ καλή ἐστιν ἡ παρθένος· καὶ οὐχ ἁπλῶς, ἀλλὰ καθάπαξ καλή· ὅλη γαρ εἶ καλή, φησί. Καὶ ἡ ψῆφος οὐκ ἀνθρωπίνη, ἀλλ' ὁ Θεὸς αὐτὸς τὴν μακαρίαν ἀνακηρύττει. Καὶ οὐ τοῦτο μόνον, ἀλλὰ σὺν θαύματι· Τί γὰρ εἶ καλή, ἡ πλησίον μου; ».

(3) Ibid., 5 (PO 19, 499).

que la lumière que nous voyons, tout en embellissant les choses visibles, ne se trouve pas en toutes mais seulement dans le disque du soleil, *de même la beauté de l'humanité, et toute la noblesse et la grâce qui ornaient notre nature avant qu'elle perdît Dieu, et tout l'éclat qu'elle aurait eu si elle avait observé la loi, la sainteté qu'elle avait, et celle qu'elle n'a pas eue et qu'elle aurait dû avoir se sont concentrées dans la bienheureuse Vierge seule, et elle a justifié tous les hommes, ce que saint Paul a dit du Sauveur* » (1).

« Personne n'a été saint avant la bienheureuse Vierge; *elle a été la première et la seule à être absolument exempte du péché.* Elle s'est montrée sainte, et sainte entre les saints et plus encore. C'est elle qui a ouvert aux autres la porte de la sainteté. Elle était ainsi bien préparée pour recevoir le Sauveur » (2).

Aussi, lorsque celui-ci voulut descendre parmi nous, il trouva en elle un séjour digne de lui: *Le Roi n'eut pas à se plaindre de son palais* (3). C'est à elle seule, parmi tous les hommes, que Dieu a fait porter un message l'invitant à se réjouir (4); car personne, en dehors d'elle, n'étant sans reproche, n'a pu éviter le châtiment. A tous Dieu avait assigné en partage la douleur et la tristesse. *Ce châtiment, tous les hommes l'ont subi pour avoir transgressé la loi de la joie et de la paix. Quant à la bienheureuse, Dieu, en l'invitant à se réjouir et en la proclamant bénie et pleine de grâces, a montré qu'il n'avait à lui reprocher rien de ce dont la nature humaine était coupable* (5).

---

(1) Ibid., 6 (PO 19, 500-501) : « Τὸν ἴσον δὴ τρόπον καὶ τὸ τῶν ἀνθρώπων κάλλος, καὶ ἡ τῆς φύσεως σεμνότης πᾶσα καὶ χάρις, ᾗ τε ἤνθει πρὶν Θεὸν ἀπολέσαι, καὶ ἣν ἔσχεν ἄν, εἰ τὸν ἐκεῖθεν ἔσωσε νόμον, καὶ ἣν εἶχε δικαιοσύνην, καὶ ἣν ἔχειν δέον οὐκ εἶχεν, ἐν τῇ μακαρίᾳ μόνῃ συνέστη, καὶ πάντας ἐδικαίωσεν ».

(2) Ibid., 3 (PO 19, 504) : « Οὐδεὶς γὰρ ἅγιος πρὶν εἶναι τὴν μακαρίαν, ἀλλὰ πρώτη καὶ μόνη τῆς ἁμαρτίας καθάπαξ ἀπηλλαγμένη, ἑαυτήν τε ἁγίαν ἔδειξε, καὶ ἁγίαν ἁγίων, καὶ εἴ τι μεῖζον ».

(3) IDEM, *Homilia in Annuntiationem*, 3 (PO 19, 487) : « Καὶ οὐδὲν εἶχε μέμψασθαι τοῖς βασιλείοις ὁ βασιλεύς ».

(4) Plusieurs docteurs grecs aiment à traduire l'*Ave* de l'Ange, χαῖρε, par *réjouis-toi.*

(5) IDEM, *Homilia in Dormitionem*, 6 (PO 19, 502) : « Τῇ δὲ μακαρίᾳ, δι' ὧν χαίρειν ἠξίου, καὶ κεχαριτωμένην καὶ εὐλογημένην προσεῖπεν, ἔδειξεν ὡς οὐδὲν ἐγκαλεῖν εἶχεν, ὧν ἡ τῶν ἀνθρώπων φύσις ὑπεύθυνος ἦν ».

Au moment de l'Annonciation, Marie était arrivée à un tel degré de sainteté qu'elle ne pouvait plus progresser; il ne lui restait plus aucun sommet à gravir (1). Pour établir cette thèse fort contestable, Cabasilas a recours à une raison de convenance; il fallait que la Vierge eût atteint toute la perfection possible au moment de devenir la Mère de Dieu. Si la connaissance de sa future maternité, qui lui fut refusée jusqu'à la venue de l'Ange, avait pu contribuer à rendre sa préparation plus parfaite, ce secret lui aurait été sûrement révélé, car *il n'est pas vraisemblable que Dieu n'ait pas orné sa Mère de tous les biens, et qu'il ne l'ait pas façonnée de la manière la meilleure, la plus magnifique et la plus parfaite* (2).

Cependant, notre théologien ne répugne pas à admettre que la Vierge ait reçu un surcroît de grâces immédiatement avant l'Incarnation du Verbe. C'est dans ce sens qu'il entend les textes des anciens Pères, qui parlent d'une purification préalable de Marie par le Saint-Esprit, au moment où le mystère allait s'accomplir. Tout le passage où il s'explique sur ce point mérite d'être mis sous les yeux du lecteur, parce qu'il constitue l'antithèse parfaite de la doctrine de certains Grecs modernes:

« Dieu punit Eve parce qu'elle a péché, mais il invite la Vierge à se réjouir; par où l'on voit que si la tristesse est le lot des pécheurs, la joie *ne peut être le partage que de ceux qui n'ont rien de commun avec le péché.* Aussi Dien n'a-t-il envoyé à aucun autre homme, avant la Vierge, un message de joie, tous ayant encore des comptes à régler avec la justice divine, et ayant eu leur part de l'antique héritage de misère. Ce fait devient évident pour ceux qui considèrent comment la Vierge a été préparée à ce mystère. Lorsqu'elle demanda au messager céleste des éclaircissements sur le mode de son merveilleux enfantement, et comment elle deviendrait la Mère de Dieu, Gabriel lui parla bien de la Vertu du Très-Haut et d'autres choses; *mais rien dans son message qui fît allusion à une discul-*

---

(1) Idem, *In Annuntiat.*, 7 (PO 19, 492) : « Οὐδ' ἐξῆν ὅπως εἰς φιλοσοφίαν γένοιτο μείζων αὐτὴν καταλαβοῦσα κορυφήν ».

(2) Ibid. : « Οὔτε τὸν Θεὸν εἰκὸς τὴν μητέρα τὴν ἑαυτοῦ μὴ πᾶσι κοσμῆσαι τοῖς ἀγαθοῖς καὶ πρὸς τὸν πάντων ἄριστον καὶ κάλλιτον καὶ τελεώτατον πλάσαι τρόπον ».

pation ou à une rémission de péchés quelconques. Et cependant, c'est avant tout cette sorte de préparation qui se fût imposée, si Marie en avait eu besoin. En effet, si, avant même la réalisation du mystère, celui qui fut envoyé pour l'annoncer, Isaïe, eut besoin de purification, et d'une purification par le feu, n'est-il pas évident que celle qui, au moment de coopérer à ce mystère, non seulement par la langue, mais par son âme, son corps et tout son être, ne demanda point d'être délivrée du péché, montra par là-même qu'elle n'avait rien en elle dont elle eût à se purifier. *Que si quelques saints docteurs ont dit que la Vierge avait été préalablement purifiée par le Saint-Esprit, il faut croire qu'ils ont entendu cette purification dans le sens d'une augmentation de grâces. Ces docteurs parlent, en effet, des anges de la même manière, et disent qu'ils sont purifiés, bien qu'il n'y ait en eux rien de mauvais* » (1).

A aucun moment de son existance la Vierge n'eut besoin de purification et de sacrifices expiatoires. Le grand prêtre, qui ne pénétrait dans le Saint des saints qu'une fois l'an, devait auparavant se purifier de tout péché par des sacrifices. Marie y fut introduite dès sa plus tendre enfance pour y séjourner, et cela sans qu'on offrît pour elle des victimes de propitiation. *Rien, en elle, n'exigeait de purification* (2).

C'est que non seulement elle était exempte « du vieux levain » et de toute faute personnelle, mais encore son corps était soustrait aux atteintes de la concupiscence. C'était, dit Cabasilas, non un corps charnel, mais un corps spirituel. Le Saint-Esprit y faisait sa résidence habituelle et avait changé en sa faveur toutes les lois de la nature (3).

---

(1) IDEM, *Homilia in Nativitatem*, 10 (PO 19, 476-477) : « Πνεύματος μὲν ὁ Γαβριήλ, καὶ τῆς ὑψίστου δυνάμεως, καὶ τῶν τοιούτων ἐμνήσθη· λύσις δὲ ἐγκλημάτων καὶ ἄφεσις ἁμαρτιῶν τῶν εὐαγγελίων ἦν οὐδαμοῦ... Πῶς οὐ σαφῶς ἔδειξε δι' ὧν κακῶν ἀπαλλαγὴν οὐκ ἐξήτησεν, ὡς οὐδὲν εἶχεν, ὃ ῥίπτειν ἄξιον ἦν ; Εἰ δὲ προκεκαθάρθαι τῷ Πνεύματι τὴν παρθένον εἰσὶν οἵ φασι τῶν ἱερῶν διδασκάλων, ἀλλὰ τὴν κάθαρσιν προσθήκην χαρίτων αὐτοῖς βούλεσθαι χρὴ νομίζειν, οἳ καὶ τοὺς ἀγγέλους τὸν τρόπον τοῦτόν φασι καθαίρεσθαι, παρ' οἷς οὐδὲν πονηρόν ».

(2) Ibid., 11 (PO 19, 477) : « Ἔδειξε γὰρ ὡς οὐδὲν εἶχεν ὃ καθάροι... καὶ θυσιῶν οὐκ ἦν ἀνάγκη, οὔτε ἀρχομένης, οὔτε προϊούσης τῆς ἡλικίας αὐτῇ ».

(3) IDEM, *Homilia in Dormitionem*, 10 (PO 19, 506) : « Καὶ ἦν οὐ ψυχικόν, οὐδ' ἄλλο τι, ἀλλ' ὅ φησι Παῦλος, σῶμα πνευματικόν, τοῦ Πνεύματος ἐπιδεδημηκότος αὐτῷ καὶ τῆς φύσεως πάντας μεταθέντος τοὺς ὅρους ».

Le théologien byzantin accorde à la Vierge des privilèges encore plus étonnants. Voulant prouver qu'elle surpassait les anges en sainteté et en dignité, il enseigne qu'elle fut confirmée en grâce dès la vie présente, comme les bienheureux le sont au ciel, et qu'elle jouit dès ici-bas de la vision béatifique. A quel moment ce dernier privilège lui fut-il concédé? Cabasilas ne le détermine pas d'une manière précise, mais il laisse entendre que ce fut à partir de l'incarnation du Verbe; Marie possédait déjà ce privilège, au moment où elle visita sa cousine Elisabeth:

« Les bienheureux, dont tous les désirs sont satisfaits par la présence du souverainement Désirable, et dont l'intelligence est remplie par la contemplation de l'Etre suprême, sont dans l'impossibilité de se tourner vers autre chose. Or, qui ignore qu'il en fut de même pour la Vierge, d'une manière incompréhensible et ineffable, et qu'elle posséda Dieu d'une manière unique? Oui, avant même de quitter cette vie, elle avait immuablement cette admirable vertu et ce bien souverain. Elle jouissait déjà des biens futurs, et possédait dès ici-bas le royaume promis aux justes; elle vivait de cette vie cachée dans le Christ qui lui avait été montrée, de la vie qui demeure pendant la vie qui s'écoule comme un torrent. Il fallait bien que cela fût accordé par quelque nouveau miracle à la Bienheureuse, devant laquelle cédaient toutes les lois de la nature. Elle fait elle-même allusion à ce bienfait et aux autres, qu'elle a reçus de Dieu, lorsqu'elle s'écrie avec reconnaissance: *Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses* » (1).

Cabasilas ne s'est pas contenté d'affirmer d'une manière si catégorique la perpétuelle innocence de la Vierge et la sublimité de sa vertu; il a aussi scruté, en théologien profond qu'il était, les raisons qui exigeaient une si parfaite sainteté en celle qui devait être la Mère du Sauveur. Ces raisons, dont quelques-unes ne sont pas banales, méritent d'être

(1) Ibid., 10 (PO 19, 507): "Οθεν δῆλον ὡς καὶ πρὶν μεταθεῖναι τὸν βίον, τὴν θαυμαστὴν ἀρετὴν ἐκείνην καὶ τὸ ὑπερφυὲς ἀγαθὸν ἀκίνητον εἶχε· καὶ παρῆν τοῖς μέλλουσιν ἀγαθοῖς, καὶ τὴν ἀποκειμένην τοῖς δικαίοις ἐβασίλευσε βασιλείαν ἐν τῷ παρόντι· καὶ τὴν ἐν Χριστῷ κεκρυμμένην ζωὴν αὐτῇ διαδειχθεῖσαν ἔζη, τὴν ἑστῶσαν ἐν τῇ ῥεούσῃ ».

signalées. Elles ne font que mettre en plus vive lumière le splendide idéal que le théologien byzantin contemplait en la Toute-Sainte.

* * *

Nous avons déjà entendu Cabasilas nous dire: Il n'est pas vraisemblable que Dieu n'ait pas orné sa Mère de tous les biens; qu'il ne l'ait pas faite aussi bonne, aussi belle, aussi parfaite que possible. La maternité divine, voilà le titre principal et par lui-même suffisant qui réclamait pour Marie tous les trésors de la grâce, toutes les beautés surnaturelles, tout l'éclat d'une pureté immaculée. Cabasilas développe longuement cette idée dans l'homélie sur la Nativité de la Vierge. Dieu, dit-il, ne pouvait s'incarner que dans une créature tout à fait innocente. *Si la Vierge avait eu la moindre accointance avec le péché, il ne serait pas descendu* (1). Et qu'on ne pense pas qu'il aurait bien pu, en descendant, enlever par lui-même l'obstacle; car le moyen qu'il a choisi pour renverser cette barrière, à savoir la souffrance et la mort, n'était pas à sa disposition avant l'Incarnation (2). Si, d'après le Sauveur lui-même, pour mériter non d'être en réalité, mais seulement d'être appelé sa mère, il faut faire la volonté du Père céleste et observer parfaitement sa loi, on peut deviner quelle dut être la sainteté de Marie (3).

Lorsqu'il a voulu se choisir une mère, observe finement notre théologien, Dieu n'a pas passé en revue toutes les créatures humaines pour prendre la meilleure et la plus parfaite d'entre elles; il a voulu que son élue fût la plus parfaite possible et vraiment digne d'être sa mère. Il fallait absolument que la nature humaine arrivât à fournir au Créateur un instrument digne d'être associé à l'oeuvre pour laquelle elle a été créée, c'est-à-dire l'Incarnation du Verbe (4).

---

(1) Idem, *In Nativ. B. Mariae*, 10 (PO 19, 476): « Τοῦτο δ' ἂν ἦν, εἴ τι συγγενὲς ἁμαρτίᾳ προσῆν αὐτῇ ».

(2) Ibid: « Ὧ γὰρ τοῦτον ἔγνω καταλύειν τὸν φραγμὸν οὐ προσῆν, οὐδέπω κατερχομένῳ, λέγω δὴ τὸ αἷμα καὶ τὸ πάθος ».

(3) Ibid. (PO 19, 477).

(4) Idem, *Homilia in Annuntiationem*, 8 (PO 19, 492): « Ὅθεν δῆλον, ὡς οὐ τῶν ὄντων ἀνθρώπων μητέρα τὴν ἀρίστην, ἀλλὰ τὴν ἀρίστην ἁπλῶς εἵλετο ».

Marie a réalisé toutes les conditions désirables pour être la Mère de Dieu. En s'arrêtant sur elle, le regard divin a été pleinement satisfait. Elle n'a pas été comme la terre de l'Eden, qui ne contribua à la formation du premier homme que d'une manière purement passive en fournissant une manière à l'Artiste divin. *Elle a coopéré positivement à l'oeuvre divine en présentant ce qui a attiré sur la terre l'Artiste lui-même, ce qui a mis en mouvement la main créatrice. Et qu'est-ce que cela? Une vie tout immaculée*, une conduite toute sainte, l'éloignement de tout péché, la pratique de toutes les vertus, une âme plus pure que la lumière, un corps de tout point spirituel, plus brillant que le soleil, plus pur que le ciel, plus saint que le trône des chérubins; un esprit pénétrant, prêt aux plus sublimes contemplations et volant plus haut que l'aile des anges; un amour de Dieu consumant à son foyer toutes les affections de l'âme; la possession de Dieu, un commerce ineffable avec lui. C'est en ornant son corps et son âme d'une pareille beauté qu'elle attira sur elle l'oeil de Dieu. Revêtue des charmes de la Vierge, notre nature apparut belle. *L'Impassible s'éprit d'amour pour elle, et Celui qui était irrité contre les hommes à cause du péché se fit homme à cause de la Vierge* (1).

La seconde raison qui postulait pour Marie l'exemption de tout péché et de toute souillure est l'honneur même du Créateur considéré comme tel. *Dieu portait dans son intelligence l'idée de l'homme parfait, de l'homme pleinement conforme à ses desseins. En créant Adam, il avait voulu réaliser cet idéal, mais le péché avait contrecarré son plan. Pour la gloire de l'Artiste divin, pour l'honneur du Législateur suprême, il fallait qu'une créature humaine, au moins une, produisît au dehors dans toute sa splendeur le concept divin; il fallait un homme pleinement homme montrant par l'exemple de sa parfaite obéissance, que le Législateur n'avait pas manqué de sagesse et n'avait pas imposé une loi impossible à observer:* ce qu'on aurait pu supposer en la voyant constamment

---

(1) Ibid., 2 (PO 19, 486) : « Πρὸς τοιοῦτον ἀσκήσασα κάλλος καὶ σῶμα καὶ τὴν ψυχήν, τοῦ Θεοῦ πρὸς ἑαυτὴν ἐπιστρέφει τὸν ὀφθαλμόν, καὶ τῇ παρ' ἑαυτῆς ὥρᾳ καλὴν τὴν κοινὴν ἀπέδειξε φύσιν, καὶ εἷλε τὸν ἀπαθῆ, καὶ ἦν ἄνθρωπος διὰ τὴν παρθένον ὁ διὰ τὴν ἁμαρτίαν ἀνθρώποις ἀπηχθημένος ».

violée (1). Le second Adam ne pouvait être cet homme pour deux raisons: tout d'abord, étant Dieu par nature, il ne pouvait montrer en sa personne notre nature dans sa simplicité. Par ailleurs, étant absolument impeccable, il ne se trouvait pas dans la condition de l'homme ici-bas, il ne pouvait choisir entre le bien et le mal (2). Cet homme idéal, c'est la Vierge qui l'a été en vertu des décrets divins. Dieu se l'est choisie comme un sanctuaire et l'a préférée à toute la terre. Elle seule a mis en valeur le pouvoir que Dieu nous avait donné de triompher du péché; elle seule a obtenu à notre nature la récompense promise à cette victoire, c'est-à-dire l'immutabilité dans le bien par le fait qu'elle est devenue Mère d'un Fils absolument impeccable (3).

Nicolas Cabasilas donne de l'absolue pureté de la Vierge une autre raison fort ingénieuse. Il fallait, dit-il, qu'avant de s'unir dans la personne du Verbe, les deux natures, la divine et l'humaine, fussent manifestées séparément dans leur intégrité respective. A la Vierge était réservé de montrer l'homme. Dieu attendait cette apparition de notre nature pour s'unir à elle! (4).

Enfin pour réaliser son grand dessein de réformer notre nature et de la couronner par la merveille de l'union hypostatique, Dieu attendait un aide digne de lui être associé. Cet aide, il l'a trouvé en Marie: « L'Immaculée n'a pas créé l'homme, mais elle l'a trouvé dans la perdition. Elle ne nous a pas donné la nature, mais elle l'a conservée. Elle ne nous a pas façonnés, mais elle a contribué à notre formation et a été l'aide du Créateur. Elle a prêté son concours à l'Artiste pour réaliser son chef-d'oeuvre. A ce chef-d'oeuvre elle a rendu ce qu'il était auparavant; l'artiste, lui, lui a ajouté ce qu'il

---

(1) IDEM, *In Nativitatem*, 14 (PO 19, 480) : « Πρῶτον μὲν γὰρ τὴν φύσιν, ὅ τί ποτε ἦν, ἐχρῆν φανῆναι τὴν ἀνθρωπείαν, ἵνα τῷ τεχνίτῃ τὴν πρέπουσαν φιλοτιμίαν ἔχῃ καὶ δόξαν· οὔτε γὰρ ἐν τῷ πρώτῳ τοῦ γένους καὶ τοῖς ἐξ ἐκείνου ἐξῆν εὑρεῖν τὸν ἄνθρωπον ἁμαρτίᾳ διεφθαρμένοις ».

(2) Ibid., 16 (PO 19, 482) : « Ὅ τε δεύτερος Ἀδὰμ, τῷ καὶ φύσει Θεὸς εἶναι, τὴν ἑτέραν φύσιν, τὴν ἡμετέταν καθαρῶς ὁρᾶν οὐ παρεῖχεν· ἐπεὶ μηδὲ οὕτω πρὸς τὴν ἁμαρτίαν ἐκεῖνος εἶχεν, ὥσπερ ἐχρῆν ἐν τῷδε τῷ βίῳ τὸν ἄνθρωπον ».

(3) Ibid.

(4) Ibid., 16 (PO 19, 482) : « Ἐχρῆν φανῆναι πρότερον ἑκάτερον ἀκραιφνές ».

n'était pas; mais il n'aurait pas fourni ce second élément, s'il n'avait trouvé le premier... Seule de tous les êtres, la Vierge a été l'aide de Dieu dans la manifestation de sa bonté » (1). Et pourquoi Dieu se l'est-il associée? « Parce qu'il n'y avait rien en elle que de pur » (2), parce que, « *dès le premier moment de son existence, elle avait préparé au Sauveur une demeure digne de lui* » (3).

Marie a coopéré au mystère de l'incarnation de deux manières: 1e par sa sainteté et sa pureté sans tache, qui lui ont valu d'être choisie par le Verbe pour sa mère; 2e par le consentement très libre qu'elle donna au message angélique. Cabasilas met en relief l'importance de ce consentement dans l'accomplissement du mystère:

« L'Incarnation du Verbe fut non seulement l'oeuvre du Père, de sa Vertu et de son Esprit, mais aussi l'oeuvre de la volonté et de la foi de la Vierge. Sans le consentement de l'Immaculée, sans le concours de sa foi, ce dessein était aussi irréalisable que sans l'intervention des trois Personnes divines elles-mêmes. Ce n'est qu'après l'avoir instruite et persuadée que Dieu la prend pour Mère et lui emprunte la chair qu'elle veut bien lui prêter. De même qu'il s'incarnait volontairement de même voulait-il que sa Mère l'enfantât librement et de son plein gré. Il ne désirait point d'elle une coopération purement passive et comme mécanique au mystère; il voulait une collaboratrice pour opérer le salut du genre humain, une associée de son zèle miséricordieux. Par ailleurs, le Sauveur, en s'incarnant, ne prenait pas seulement une chair, mais une âme, esprit et volonté, et tout ce qui constitue l'homme. Ne fallait-il pas qu'il eût une mère parfaite, qui fût mère non seulement par la nature de son corps, mais aussi par son intelligence et sa volonté et tout ce qu'elle était, une mère qui fît participer l'homme tout entier à cet enfantement ineffable? » (4).

---

(1) Ibid. 17 (PO 19, 482) : « Καὶ βοηθὸς ὑπῆρξε τῷ πλάστῃ καὶ τὸ ἄγαλμα συνειργάσατο τῷ τεχνίτῃ ».

(2) Ibid. (PO 19, 483) : « Οὐδὲν εἶχε πλὴν καθαρότητος ».

(3) Idem, *In Annuntiationem*, 3 (PO 19, 487) : « Καὶ ἅμα τῷ φῦναι. τῷ σῶσαι δυναμένῳ τὴν καταγωγὴν ᾠκοδόμει, καὶ καλὴν ἐποίει τῷ Θεῷ τὴν οἰκίαν »,

(4) Ibid., 4, 5 (PO 19, 487-488) : « Καὶ ἦν ἔργον ἡ τοῦ Λόγου σάρκωσις, οὐ μόνον Πατρὸς καὶ τῆς ἐκείνου δυνάμεως καὶ τοῦ Πνεύματος. . . ἀλλὰ καὶ τῆς θελήσεως

Du fait que par sa beauté immaculée elle a attiré le Verbe sur la terre, et qu'elle a librement consenti à devenir sa Mère, la Vierge a contribué efficacement à l'oeuvre de la rédemption des hommes. Mais là ne s'est pas borné son concours. Bien qu'exempte de tout péché, bien qu'ornée des dons de la justice originelle, bien qu'ayant un corps spirituel, c'est-à-dire inaccessible aux mouvements de la concupiscence charnelle, elle a souffert en union avec Jésus pour notre salut: « Au lieu de la joie qui s'offrait à elle (Hebr., 12, 2), elle a supporté pour nous la peine et la douleur. Elle a pris sa part de l'ignominie, des opprobres et de la pauvreté de son Fils, l'aidant à opérer mon salut. Elle était là, quand il commença ses miracles et changea la nature; elle était là pour compatir à sa peine, quand ceux qu'il avait comblés de bienfaits le poursuivaient de leur jalousie et de leur haine... Et lorsque le Sauveur dut souffrir et mourir pour nous, quelle ne fut pas la douleur de la Vierge? De quels traits son âme ne fut-elle pas transpercée?... Je ne pense pas que jamais homme ait enduré pareille souffrance... C'est qu'il fallait qu'elle fût associée à son Fils pour tout ce qui regardait notre salut. De même qu'elle lui avait donné de sa chair et de son sang, et qu'elle avait reçu en retour communication de ses grâces, de même devait-elle participer à toutes ses douleurs et à toutes ses souffrances. Attaché à la croix, le Fils reçut au côté le coup de lance; mais le même coup transperça le coeur de la Mère, comme l'avait prophétisé le divin Siméon » (1).

En vertu de la même loi, qui demandait que la Vierge fût de tout point modelée sur son divin Fils « *et passât par toutes ses voies* », elle mourut, mais sa mort fut un court sommeil. « Le ciel reçut bientôt cette terre nouvelle, ce corps spirituel,

---

καὶ τῆς πίστεως τῆς παρθένου. . . Καθάπερ αὐτὸς ὁ σωτὴρ οὐ τῆς σαρκὸς ἕνεκα μόνον ἄνθρωπος ἦν καὶ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου, ἀλλὰ καὶ ψυχὴν εἶχε καὶ νοῦν καὶ θέλησιν καὶ πᾶν ὁτιοῦν ἀνθρώπινον, τὸν ἴσον τρόπον καὶ τῆς μητρὸς τύχῃ τελείας, μὴ φύσει σώματος μόνον, ἀλλὰ καὶ νῷ καὶ θελήσει καὶ πᾶσιν, οἷς εἶχε, διακονούσης, καὶ οὕτως ἡ παρθένος καὶ σαρκὶ καὶ ψυχῇ μήτηρ ᾖ ».

(1) Idem, *Homilia in Dormitionem*, 11, 12 (PO 19, 507-508) : « Ἔδει γὰρ διὰ πάντων τῆς περὶ ἡμᾶς προνοίας τῷ Υἱῷ κοινωνῆσαι. Καὶ καθάπερ σαρκὸς καὶ αἵματος μετέδωκεν αὐτῷ, καὶ αὖ τῶν χαρίτων μετειλήφει τῶν ἐκείνου, τὸν ἴσον τρόπον καὶ τῶν ἀλγεινῶν ἁπάντων καὶ τῆς ὀδύνης ».

le trésor de notre vie, plus vénérable que les anges, plus saint que les archanges. Et le trône fut rendu au Roi, le paradis à l'Arbre de vie, le disque au Soleil, l'arbre au Fruit, la Mère au Fils » (1). Ayant écarté de Marie tout péché et toute souillure, Cabasilas ne pouvait évidemment assigner à la mort de la Vierge une autre cause que celle qu'il indique.

Pour terminer notre aperçu sur la doctrine mariale du docteur byzantin, nous devons ajouter que, tout comme Grégoire Palamas et Théophane de Nicée, il enseigne la théorie scotiste sur le motif déterminant de l'Incarnation du Verbe. Par le fait même, la Vierge apparaît au premier plan de l'oeuvre créatrice. C'est pour elle et à cause d'elle, quoique d'une manière secondaire, que tout cet univers a été fait. En particulier, la nature humaine a été créée avant tout en vue de fournir une Mère au Fils de Dieu : « On ne peut assigner, dit Cabasilas, comme but premier de la création de l'homme que ce qu'il y a de meilleur et ce qui procure au Créateur le plus d'honneur et le plus de gloire, et il n'est pas vraisemblable que Dieu, en tout ce qu'il fait, ne tienne pas compte de ce qui est convenable » (2). Aussi, s'il est vrai que l'arbre existe pour le fruit, peut-on dire que la Vierge est le fruit des créatures, καρπός ἐστι τῶν κτισμάτων. « Si la terre a eu pour hôte l'homme nouveau, le Seigneur même des cieux, c'est parce qu'elle a produit non l'antique fruit du péché, des épines et des ronces, mais une fleur nouvelle de justice, la Vierge » (3).

En vertu même de sa maternité divine, Marie a été l'intermédiaire par lequel sont arrivés aux hommes les richesses de la rédemption et tous les biens surnaturels. Sa médiation s'est aussi exercée à l'égard des anges. Mais Cabasilas n'affirme

(1) Ibid., 12 (PO 19, 509) : « Καὶ ἀπεδόθη ὁ θρόνος τῷ βασιλεῖ, ὁ παράδεισος τῷ τῆς ζωῆς ξύλῳ, ὁ δίσκος τῷ φωτί, τῷ καρπῷ τὸ δένδρον, ἡ μήτηρ τῷ Υἱῷ ».

(2) Idem, *In Annuntiationem*, 8 (PO 19, 493) : « Οὔτε γὰρ ἄλλο τι δεῖ τιθέναι τέλος τῆς ἀνθρώπου δημιουργίας πρὸ τοῦ πάντων ἀρίστου, καὶ ὃ τὴν ἁπασῶν μεγίστην τῷ τεχνίτῃ φιλοτιμίαν ἔχει καὶ δόξαν ».

(3) Idem, *In Dormitionem*, 3 (PO 19, 497) : « Γῆ δὲ τὸν καινὸν ἄνθρωπον, αὐτὸν τὸν αὐρανοῦ δεσπότην, ἔνοικον εἶχεν, ἐπεὶ μὴ τὸν παλαιὸν τῆς ἁμαρτίας καρπόν, ἀκάνθας καὶ τριβόλους, ἀλλὰ νέον δικαιοσύνης ἄνθος, τὴν παρθένον, ἀνῆκεν ».

pas, comme Palamas et Théophane, que tout ce qu'ont reçu les esprits célestes en fait de dons surnaturels, ils l'ont reçu par Marie. Il se contente de dire que par elle leur béatitude a été augmentée dans des proportions telles qu'on ne saurait établir de comparaison entre leur premier bonheur et leur félicité actuelle (1). Il ne paraît pas avoir poussé jusqu'au bout la sublime conception des théologiens qui considèrent l'Incarnation du Verbe comme le centre auquel se réfèrent toutes les oeuvres de Dieu *ad extra*.

VIII. - Isidore Glabas, archevêque de Thessalonique († vers 1397)

Isidore Glabas occupa le siège de Thessalonique à partir de 1379 et mourut à une date inconnue. Il était encore en vie en 1395 (2). Des nombreux discours qui nous restent de lui seules les quatre homélies pour les fêtes mariales de la Nativité, de la Présentation au temple, de l'Annonciation et de la Dormition ont été publiées (3). On y retrouve le même fonds doctrinal que chez ses contemporains du XIVe siècle. Mais, phénomène étrange, sur le point précis de l'Immaculée Conception Isidore affirme avec une égale netteté le pour

---

(1) Ibid., 9 (PO 19, 506) : « Τοσοῦτον ἀμείνους σφῶν αὐτῶν ἐποίησε τοὺς ἀγγέλους, ὅσον οὐδὲ παραβάλλειν τῇ προτέρᾳ τὴν δευτέραν εὐδαιμονίαν τὸν ἀπόστολον ἀξιῶσαι ».

(2) Le *cod.* 1192 du fonds grec de la bibliothèque nationale de Paris, qui est du XVe s., nous apprend qu'Isidore prononça un discours en 1394 (f. 311), et un autre en 1395 (f. 320). Cf. OMONT, *Inventaire des ms. grecs de la bibliothèque nationale*, I, 260. Il n'est donc pas mort en 1393, comme l'a affirmé L. Petit à deux reprises dans les *Echos d'Orient* 5 (1902) 94-95, et 18 (1915) 249-250. Cf. MIKLOSICH ET MUELLER, *Acta patriarchatus Constantinopolitani*, II, 295. Peut-être son épiscopat a-t-il pris fin en 1394, lors de la prise de Thessalonique par Bayezid. Dans une lettre adressée à l'évêque de Serrès, Matthieu Fracassès, et contenue dans le *Cod. Vatic. graec.* 651, du XVe siècle, Isidore parle des malheurs de la captivité qui ont fondu sur lui et sur les siens.

(3) HIPPOLYTE MARRACCI publia d'abord, dans son *Mariale Isidori* une traduction latine de ces homélies, due à JEAN-MATTHIEU CARYOPHYLLE. A. BALLERINI a donné le texte original avec une nouvelle traduction latine dans sa *Sylloge*, I, 208-248, 427-469 ; II, 383-447, 603-675. La PG de Migne reproduit cette édition, t. 139, 12-164. Nous citons l'édition de Ballerini.

et le contre: ce qui ne peut s'expliquer que par une interpolation dans ses écrits, ou par une évolution de sa pensée. Relevons d'abord ce qui cadre avec la doctrine commune des théologiens byzantins que nous avons rencontrés jusqu'ici.

Isidore nous déclare en premier lieu qu'en Marie tout est extraordinaire et merveilleux (1); qu'elle vient la seconde après Dieu (2); qu'on peut l'appeler un Dieu terrestre (3).

« Je ne sais comment t'appeler, lui dit l'ange: tu n'es pas un homme, tu n'es pas un ange, mais quelque autre nature sublime, qu'on ne peut comparer à rien de ce qui est au-dessous de la nature divine » (4).

Aussi, n'est-il pas étonnant que « les ordres angéliques, le ciel et son soleil, la terre et la mer et toutes les autres créatures se soient unis à Gabriel pour lui crier leur *Ave* » (5).

Marie n'est pas seulement élevée au-dessus de toute créature. Isidore affirme hardiment, et à plusieurs reprises, qu'elle est la cause de l'existence de toute créature. Il fait sienne la doctrine de Grégoire Palamas et de Théophane de Nicée sur l'universelle médiation de Marie dans l'ordre de la grâce par rapport aux bons anges, qui lui doivent leur confirmation dans le bien (6). C'est sans doute à cause du Verbe incarné, mais c'est aussi à cause de sa mère que le Créateur a tout produit.

Au début de l'homélie sur la Nativité, l'orateur se demande pourquoi la Vierge n'a pas été créée la première, et il en donne plusieurs raisons: le monde en enfance n'aurait pu supporter l'éclat de cette beauté transcendante; on peut dire aussi que les autres créatures ont été comme la matière dont s'est servi

---

(1) ISIDORE GLABAS, *In Praesentationem*, 21 ; IDEM, *In Annunt.*, 13 (éd. BALLERINI, I,458, II, 410).

(2) IDEM, *In Annunt.*, 13 (éd. cit., II, 410) : « Ἡ μετὰ Θεὸν φέρουσα κατὰ πάσης τὰ νικητήρια φύσεως ».

(3) IDEM, *In Praesent.*, 24 (éd. cit., I, 463) : « καὶ, οἷον εἰπεῖν, θεὸς ἐπίγειος, ἀθέατος οὐκ ἐπ' ὀλίγον κατέστη ».

(4) IDEM, *In Annunt.*, 16 (éd. cit., II, 417) : « Σὺ δὲ οὐκ ἄνθρωπος, οὐκ ἄγγελος, ἀλλά τις ὑψηλὴ φύσις ἑτέρα, καὶ οἷα μηδὲ πρὸς παράδειγμα μετὰ τὴν θείαν παραβάλλεσθαι φύσιν ».

(5) Ibid., 28 (éd. cit., II, 438).

(6) IDEM, *In Nativit.*, 17 (éd. cit., I, 245) : « Ἔτι δὲ καὶ ἀτρεψίαν παρέσχεν ἐκείνοις, τοῦτο δ'εἰπεῖν ἀφθαρσίαν ».

l'artiste divin pour façonner son chef-d'oeuvre, ou qu'elles ont été comme l'arbre qui devait porter ce fruit d'une ravissante beauté.

« Mais pourquoi parlè-je ainsi? reprend tout à coup Isidore. Pour quiconque examine les choses à fond, cette bienheureuse Vierge n'a été dépendante, dans son existence, d'aucune des choses créées. Tout au contraire, la création entière dépendait d'elle dans sa venue à l'être et dans son embellissement, qui a suivi. Il est manifeste, en effet, que la Vierge a été pour toute créature la cause du perfectionnement (qui vient de l'incarnation du Verbe). Or, si cette amélioration n'avait pas dû se produire, le Créateur n'aurait pas songé à créer cet univers. C'est donc par Marie et en vue d'elle que ce qui a existé avant elle a été créé, et l'on a vu cette merveille que ce qui était avant elle avait besoin, pour venir à l'existence, de celle qui n'était pas encore, et qu'elle seule a donné à l'avance la vie à ses parents » (1).

Aussi peut-on dire qu'avant sa naissance terrestre, la Vierge a été *cocréatrice* de toutes choses avec le Créateur, συμπλάστης θεῷ; car tout a été fait pour nous, et nous à cause d'elle (2). En parlant du motif qui a déterminé la création de l'homme et de toutes choses, Isidore a tellement les yeux fixés sur la Mère qu'il semble oublier le Fils. Il dit sans doute en un endroit que Dieu avait en vue le mystère de l'Incarnation, lorsqu'il faisait de l'homme un composé d'esprit et de matière; sans cela, il nous aurait mis au nombre des anges, et nous aurions formé le dernier ordre de ces esprits célestes (3). Mais partout ailleurs, il ne songe qu'à la Vierge: C'est à cause d'elle que Dieu a dit, en formant l'homme: *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance;* car ni Adam, ni aucun autre n'a réalisé pleinement l'idée divine de l'homme (4).

---

(1) Ibid., 3 (éd. cit., I, 213) : « Πᾶσα ἡ ποίησις ταύτης ἐδεῖτο πρός τε παραγωγὴν καὶ τὴν μετὰ τοῦτο διακόσμησιν... Μόνη καινῶς τοὺς πατέρας προέτεκε ».

(2) Idem, *In Annunt.*, 23 (éd. cit., II, 430, 431) : « Καὶ εἰ τολμηρόν, συμπλάστης ἂν εἴη Θεῷ καὶ πρὸ τῆς εἰς γῆν ἡ μακαρία προόδου, καὶ συμπαραγωγεύς ».

(3) Idem, *In Nativit.*, 15 (éd. cit., I, 214-215).

(4) Idem, *In Annunt.*, 21 (éd. cit., II, 426-427) : « Οὐδὲ γὰρ Ἀδὰμ, οὐκ ἄλλος τις τῶν ἐξ ἐκείνου, τὸ τοῦ ἀνθρωπείου μέτρον πεπλήρωκεν ἐντελῶς ὕψους ».

Si la beauté de la Vierge n'avait resplendi dans la pensée créatrice, la bonté divine ne se serait pas répandue au dehors; aucune créature ne raconterait la gloire de Dieu (1). Marie, d'ailleurs, aurait suffi à manifester à elle seule les perfections divines. Les autres êtres n'ont été créés que pour qu'on pût juger par comparaison de l'excellence du chef-d'oeuvre divin, et pour que celui-ci fût le canal par lequel Dieu ferait parvenir au reste de la création les effets de sa bonté, « tant il est vrai que cette auguste Vierge est la merveille des merveilles et que rien, en dehors de Dieu, n'égale sa grandeur » (2).

Le rôle de *cocréatrice* qu'Isidore assigne à la Vierge est évidemment incompatible avec l'idée de la souillure originelle. Mais Marie n'est pas seulement cocréatrice; elle est aussi, elle est surtout *corédemptrice*, et ce nouveau titre postule pour elle, comme le premier, une pureté absolue. Isidore n'a pas manqué de nous le dire expressément:

« Pour arracher l'homme à son misérable état, il fallait quelqu'un de sa race, et quelqu'un qui fût digne, par la sublimité de sa vertu, d'avoir Dieu pour coopérateur dans cette oeuvre; car la chute était trop lourde pour qu'un homme tout seul pût nous procurer le bienfait de la délivrance. Il était donc nécessaire que fût formé *un homme nouveau*, très rapproché de Dieu, pour qu'il pût appliquer le remède. Or, c'est véritablement cette Vierge digne de toute louange qui a été ***l'homme tout à fait nouveau***, *ὁ καινότατος ἄνθρωπος*. Dieu a fait annoncer à l'avance ses destinées futures. *Il l'a créée à sa ressemblance, afin que, semblable à Dieu, elle pût être la coopératrice de Dieu* pour sauver cette grande créature qui est l'homme » (3).

Dans un autre endroit, notre orateur, après avoir décrit les suites du péché originel: inimitié de Dieu, esclavage du

---

(1) Ibid. (éd. cit., II, 429).

(2) IDEM, *In Praesent.*, 27 (éd. cit., I, 468) : « Οὕτω θαῦμα θαυμάτων ἡ πάνσεμνος, καὶ τῶν ὄντων οὐδέν, Θεοῦ δίχα, μεγαλοπρεπέστερον ταύτης ».

(3) IDEM, *In Annunt.*, 22 (éd. cit., II, 428-429) : « Καὶ ἦν πάντως ὁ καινότατος ἄνθρωπος ἡ πολυΰμνητος ἥδε, ὑπὲρ ἧς, ὅτι τοσαῦτα δυνήσεσθαι ἔμελλε, καὶ Θεῷ προειπεῖν ἐμέλησε, καὶ πεποιηκέναι κατὰ τὴν ἑαυτοῦ ὁμοίωσιν ἄνθρωπον, ὃς οἷα Θεὸς συμπράττων Θεῷ, τὸ μέγα ἂν δυνηθείη πλάσμα σῶσαι, τὸν ἄνθρωπον ».

démon, révoltes de la concupiscence, débordements d'iniquité, déluge d'injustice, poursuit ainsi:

« Du haut du ciel Dieu regardait, cherchant s'il trouverait sur la terre quelqu'un qui fût selon son coeur et qui parût capable de délivrer les hommes de ces égarements et de ces liens. Et il n'en découvrait pas un seul: tous n'étaient bons à rien; *tous étaient infectés du venin du serpent.* Mais voici qu'après de nombreuses générations apparaît la Tout-Immaculée, ce chef-d'oeuvre sublime dont la vertu, pour employer l'expression du prophète, *a couvert les cieux*, et dont l'éclat a rayonné sur toute la terre, au point d'éclipser l'astre qui nous éclaire. Dieu alors opère par la Vierge de grandioses merveilles. Il délivre les captifs des mains du tyran et rend maîtres ceux qui étaient esclaves » (1).

Il ressort clairement de ces passages que celle qui était appelée à coopérer à la rédemption du genre humain devait, tout en appartenant à notre nature, être exempte de la faute originelle, être une créature nouvelle. Ce titre *d'homme nouveau*, ὁ καινὸς ἄνθρωπος qui appartient proprement à Jésus-Christ, Isidore se plait à le donner à Marie (2). On remarque d'ailleurs chez lui le parti pris d'assimiler en tout la Mère au Fils, la corédemptrice au Rédempteur. C'est ainsi qu'il démarque au profit de la Vierge les titres scripturaires qui paraissent les plus rebelles à toute accommodation et ne convenir qu'à Jésus seul:

« Nous avons vu sa gloire, dit-il, comme la gloire de la Mère unique de Dieu, pleine de grâce et de vérité (3). – Notre vie était cachée avec elle dans la gloire (4). – Semblable au soleil levant, elle nous a visités d'en haut pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort (5). – En elle sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science (6). – Bénie soit la reine qui vient au nom

---

(1) Ibid. (éd. cit., II, 396-397).

(2) IDEM, *In Nativit.*, 2 (éd. cit. I, 211) : « Τὸ καινότατον δημιούργημα ». Ibid., 6 (éd. cit., I, 218) : « Ὁ καινὸς ἄνθρωπος ». Ibid., 14 (éd. cit., I, 237) : « Ὁ καινοπρεπὴς καὶ ἐξαίσιος ἄνθρωπος ».

(3) Joan., 1, 14. IDEM, *In Nativit.*, 9 (éd. cit., I, 226).

(4) Coloss., 3, 3, 4. Ibid. (éd. cit., I, 227).

(5) Luc., 1, 78. Ibid.

(6) Coloss., 2, 3. Ibid., 13. (éd. cit., 235).

du Seigneur (1). – Elle est la voie, la vérité et la vie, parce que Celui qui est né d'elle est tout cela (2)... Le nouvel Adam, mon Christ, qui n'est pas seulement parfait mais qui est au-dessus de toute perfection, *naît de la parfaite, de celle qui est à la fois fille et mère de Dieu* » (3).

Pour rassurer l'humilité de la Vierge, l'ange lui déclare qu'elle est à la hauteur du mystère pour lequel le ciel réclame sa coopération; que Dieu n'a pas trouvé autre chose que lui-même pour récompenser dignement l'éclatante sainteté de son âme (4).

« Le roi a désiré ta beauté et à cause de toi, il délivre le genre humain de l'antique malédiction » (5).

Le délai même de l'Incarnation, si nous en croyons Isidore, a été motivé par une attention délicate de Dieu à l'égard de Marie: la sublimité de sa vertu a été mise en relief par l'abondance de l'iniquité dans le genre humain, iniquité dont elle a dû triompher (6).

Venons enfin à la déclaration directe et tout à fait explicite que Marie, seule parmi tous les descendants d'Adam, n'a pas été conçue dans le péché. Le passage se trouve dans le discours sur la Présentation au temple. Il est ainsi conçu:

« Joachim et Anne sont magnifiquement exaucés dans leur demande et ils engendrent ce fruit merveilleux qui est apparu comme la beauté et l'ornement de toute la terre, dont la douceur surpasse incomparablement celle du miel, dont la vue est plus agréable que celle d'un arbre couvert de feuillage, dont le parfum et la grâce laissent bien loin les fleurs les plus odorantes.

« Il convenait, en effet, que des personnages à l'âme si élevée, qui étaient parvenus au sommet de la perfection, qui préféraient Dieu à toute chose terrestre, dont l'esprit

---

(1) Ioan., 12, 13. IDEM, *In Praesent.*, 17 (éd. cit., I, 452).

(2) Joan., 16, 6. IDEM, *In Annunt.*, 20 (éd. cit., II, 426).

(3) *In Nativit.*, 14 (éd. cit., I, 238-239).

(4) IDEM, *In Annuntiat.*, 16 (éd. cit., II, 419) : « Αὕτη τῶν φαεινοτάτων ἀκτίνων τῆς σῆς ψυχῆς ἡ ἀντίδοσις ».

(5) Ibid., 18 (éd. cit., II, 422) : « Ὁ βασιλεὺς τοῦ σοῦ κάλλους ἐπεθύμησε, καὶ διὰ σὲ τὸ γένος τῆς πρὶν ὀδυνηρᾶς λύει ψήφου ».

(6) Ibid., 9 (éd. cit., II, 398).

brillait d'une lumière divine, ne devinssent pas les parents d'une autre que de cette bienheureuse Vierge, et il convenait aussi que celle-ci, dont la grandeur est ineffable, ne fût pas la fille d'autres que de ceux-là. Il fallait, de plus, que la cause première et déterminante de l'union dans laquelle la Vierge devait être conçue ne fût pas autre chose qu'un entretien avec Dieu, *afin que, de la manière que cela était possible, la Tout-Immaculée seule pût échapper à la loi dont parle le prophète et affirmer d'elle-même : « Je n'ai pas été conçue dans l'iniquité; je suis la seule dont la mère n'a pas conçu dans le péché; et cela même est compté au nombre des merveilles que le Tout-Puissant a opérées en moi* » (1).

De ce passage il convient de rapprocher le suivant, tiré de l'homélie sur la Nativité:

« Comme les justes (Joachim et Anne) persévéraient dans leur prière, voici que l'Ange apparut à l'un et à l'autre: « Votre prière a été exaucée, dit-il; il vous naîtra une enfant dont la gloire se répandra par toute la terre ». L'effet suivit la parole de l'ange, et *la fille de Dieu, la nouvelle créature*, τὸ καινὸν πλάσμα, *fut engendrée*. Ces justes purent, dès lors, s'appliquer à eux-mêmes ces paroles d'Isaïe: « A cause de votre crainte, Seigneur, nous avons conçu et nous avons enfanté l'esprit de votre salut (Is., 26, 18) ». *Elle était, en effet, véritablement un rejeton de la prière et de la crainte du Seigneur, cette enfant de salut, que Dieu de sa propre main embellit de grâces inénarrables* » (2).

A plusieurs reprises déjà, nous avons trouvé chez les écrivains antérieurs de multiples expressions indiquant une intervention spéciale de Dieu dans la conception de la Vierge, intervention qui n'a pas eu seulement pour résultat de mettre miraculeusement un terme à la stérilité d'Anne, mais qui a fait de Marie la véritable fille de Dieu, θεόπαις, en lui

---

(1) Idem, *In Praesentat.*, 13 (éd. cit., I, 443 - 445) : « Ἔτι δὲ μήτε τῆς ὁμιλίας ἐκείνης, ἢ τῷ παρθένῳ συλλήψεως αἴτιον, ἄλλο τι ἢ Θεοῦ ὁμιλίαν πρωταίτιον εἶναι καὶ προηγούμενον, ἵν' ὡς οἷόν τε ἦν, ἡ πάναγνος ἔχοι μόνη καὶ τὸ προφητικὸν ἐκεῖνο διαφυγεῖν, καί· » οὐκ ἐν ἀνομίαις συνελήφθην, οὐκ ἐν ἁμαρτίαις ἐκίσσησέ με μόνην ἡ μήτηρ μου » περὶ ἑαυτῆς φάσκειν, ἐκείνῳ καὶ τούτου συμπεριειλημμένου τῷ καταλόγῳ, ὧν μοι μεγαλείων ἐποίησεν ὁ δύνατος ».

(2) Idem, *In Nativit.*, 12 (éd. cit., I, 233-234).

apportant la grâce originelle. Si l'on excepte Grégoire Palamas, qui a, nous l'avons vu, une manière originale d'envisager cette intervention divine, les autres écrivains, ceux du moins qui font directement allusion à la conception de Marie, laissent entendre que celle-ci a été immaculée, parce qu'elle a été le fruit non de la concupiscence mais de la prière. C'est par la prière que Joachim et Anne se sont préparés à donner le jour à la Vierge. C'est de Dieu qu'ils l'ont obtenue, et ce don divin n'a pu être que digne du donateur, c'est-à-dire, exempt de toute souillure, immaculé. Isidore Glabas ne s'écarte pas de cette manière de voir. Il reste dans la ligne traditionnelle, qui remonte jusqu'au Protévangile de Jacques; mais il a le mérite d'affrmer plus clairement qu'aucun de ses devanciers que la Vierge n'a pas été conçue dans le péché, et aussi *qu'elle seule* a reçu ce privilège. Ce dernier point est important; car il montre ce que présente de spécial le cas de Marie, et qu'on ne saurait l'assimiler aux autres naissances de parents stériles.

On remarquera que notre auteur, en mettant sur les lèvres de Marie les paroles suivantes: « Je n'ai pas été conçue dans l'iniquité; je suis la seule dont la mère n'a pas conçu dans le péché », semble viser directement la conception active: Anne n'a pas conçu dans le péché, parce que la prière a précédé et déterminé l'union conjugale; mais il est évident, par la manière dont il s'exprime, que la conception passive n'est pas absente de sa perspective. D'ailleurs, il marque clairement, dans le second passage cité, l'action de Dieu sur Marie « cette nouvelle créature, que le doigt divin a embellie de grâces inénarrables ».

En plusieurs endroits de ses homélies, Isidore fait allusion à cette intervention sanctificatrice de Dieu en faveur de Marie. Elle est un *rejeton sacré que Dieu a formé*, θεουργικώτατον γέννημα (1). Elle est *un vase façonné par ses mains*, τὸ θεοποίητον ἄγγος (2). Dieu a toujours été avec elle:

« Salut, pleine de grâce, toi par laquelle toute la création se réjouit. Le Seigneur est avec toi, lui qui a été avec toi

---

(1) Ibid., 18 (éd. cit., I, 247).
(2) IDEM, *In Praesentat.*, 17 (éd. cit., I, 451).

avant ton existence, et au moment où tu as été engendrée, et avant le salut de l'ange, et pendant et après, mais d'une nouvelle manière » (1).

Bien que la descendante d'Adam, Marie est une créature céleste. Elle vient du ciel, comme Jésus, de qui il est écrit: « *Celui qui vient du ciel est au-dessus de tous* » (Joan., 3, 31). La terre, en effet, était infectée par le péché et ne pouvait produire le remède qui devait la sauver. Il fallait que le ciel lui portât secours. Le médecin céleste qui est venu la guérir, c'est la Vierge immaculée.

« Doucement les cieux se sont ouverts pour livrer passage à l'Immaculée. Ils ont transmis aux hommes cette fleur odoriférante; ils ont laissé tomber sur la terre ce parfum délicieux... Aussi, on ne se trompe pas en l'appelant fille du ciel » (2).

Créée dans la condition des anges, on plutôt dans une condition supérieure à la leur, elle n'aurait pas eu besoin de parents terrestres pour venir à l'existence. Elle aurait dû naître et habiter dans les cieux (3); et si Dieu n'avait pas dû s'incarner, jamais la terre n'aurait porté cette sublime créature, supérieure aux Séraphins; ou bien, si le Créateur avait voulu manifester sa puissance, et montrer jusqu'à quelle hauteur peut s'élever notre boue (4), la Vierge n'aurait fait que sourire un instant à la terre (5), et les cieux se seraient bientôt ouverts pour recevoir Celle « dont l'éclat aurait resplendi comme un soleil au milieu de ses frères souillés par la fange » (6).

Exempte du péché originel, créature toute céleste, la Vierge devait évidemment échapper aux funestes conséquences de la

---

(1) IDEM, *In Nativit.*, 18 (éd. cit., I, 247) : « Χαῖρε, κεχαριτωμένη, δι' ἧς χαίρει πᾶσα ἡ κτίσις· ὁ Κύριος μετὰ σοῦ, ὅς σοι παρῆν καὶ πρὸ τοῦ βίου, καὶ γεννηθείσῃ, καὶ πρό γε τοῦ ἀσπασμοῦ, καὶ κατ' ἐκεῖνον δή, καὶ μετ' ἐκεῖνον τρόπον ἕτερον ».

(2) Ibid., 8 (éd. cit., I, 222-224) : « Καὶ οὐρανῶν κύημα οὐκ ἄν τις ἁμάρτοι, κατά γε τὸν ἐμὸν λόγον, τὴν παρθένον προσονομάζων ».

(3) IDEM, *In Praesent.*, 8 (éd. cit., I, 436-437) : « Ἄνωθεν ἂν τὴν ταύτης ἐγνώκειμεν γέννησίν τε καὶ οἴκησιν, κατ' ἀγγέλους δημιουργηθείσης, ἢ δήπουθεν ὑπὲρ τούτους ».

(4) IDEM, *In Annuntiat.*, 26 (éd. cit., II, 436).

(5) Ibid., 9 (éd. cit., II, 399).

(6) Ibid., 11 (éd. cit., II, 405) : « Ἡ μέσον ἀπήστραπτε τῶν βεβορβορωμένων ὁμογενῶν ».

faute d'Adam, du moins aux conséquences qui présentent quelques chose de déshonorant. Sans doute, tout ce qui naît est soumis à la corruption:

« Mais qui oserait dire que la Tout-Immaculée était sujette à cette misère, elle qui a apporté à tous une véritable réformation et une vie nouvelle? *On ne l'a vue participer à rien de ce qui, chez les hommes, n'est pas digne de louange.* Seule plus sainte que les anges, *elle devait seule n'avoir aucune part à l'infortune commune* » (1).

Il est vrai qu'elle s'est soumise à la loi de la mort, et certains pourront parler ici de corruption; mais sans compter que la mort n'a rien de déshonorant, τὸν ἀδιάβλητον νόμον, il faut se rappeler que Marie a voulu passer par cette épreuve, tant pour imiter son divin Fils que pour montrer qu'elle appartenait réellement à la race humaine.

« Sans cela, il aurait semblé qu'elle était une nature immatérielle et les sublimes actions de cette Vierge immaculée en auraient été moins merveilleuses » (2).

« La terre, après avoir reçu son corps très pur, l'a respecté. La corruption ne l'a pas atteint, et bientôt il s'est levé du tombeau pour aller rejoindre au ciel Jésus ressuscité » (3).

Si de la corruption du corps, nous passons à celle de l'âme, qui est le péché, il faut dire que la Mère de Dieu y a été inaccessible plus qu'aucune autre créature humaine; aucune sous ce rapport ne ressemble à Jésus-Christ davantage qu'elle. Les anges eux-mêmes lui sont inférieurs, en ce qui regarde cette incorruptibilité spirituelle; car ils ont pu pécher; tandis qu'elle était à l'abri de toute chute. C'est à elle d'ailleurs qu'ils doivent leur immutabilité dans le bien (4).

* * *

Les affirmations si nombreuses et si explicites de la pureté originelle de la Mère de Dieu, qu'on vient de lire, sont toutes empruntées aux trois homélies sur la Nativité, la Présentation

---

(1) Idem, *In Nativit.*, 15 (éd. cit., I, 240) : « Ὡς γὰρ οὐδενὸς τῶν οὐκ ἐπαινουμένων ἀνθρώποις δέδεικται κοινωνός, ἀλλὰ καὶ ἀγγέλων ἁγιωτέρα μόνη, καὶ μόνην ἐχρῆν, μὴ τοῖς ἄλλοις τῆς κοινῆς κοινωνεῖν δυσκληρίας ».

(2) Ibid., 16 (éd. cit., I, 241).

(3) Ibid.

(4) Ibid., 17 (éd. cit., I, 243) : « Πλὴν κατά γε τὸν εἰρημένον τῆς φθορᾶς, ὃς ἐνθεωρεῖται τῇ ψυχῇ λόγον, εἴπερ τις, ἡ πάναγνος, φθορᾶς ἀνεπίδεκτος ».

et l'Annonciation. Nous nous sommes abstenus à dessein de faire appel à l'homélie sur la Dormition, tant parce qu'elle ne contient rien, en fait de témoignages favorables au privilège marial, qu'on ne trouve dans les trois autres, que parce qu'elle paraît d'une authenticité douteuse, au moins dans certaines de ses parties. On n'est pas peu étonné, en effet, de lire, vers la fin de cette homélie, le passage suivant:

« La Vierge, comme fille de l'homme, naquit de sa propre mère. *C'est pourquoi, il n'y avait aucun moyen pour elle d'éviter l'antique fardeau* (mot à mot: *l'antique épaisseur*), *je veux dire le péché originel, avec lequel elle naquit et qu'elle reçut involontairement. C'est de ce péché dont le divin David parle, quand il dit : « Ma mère m'a conçu dans le péché ». C'est avec ce seul péché qu'elle vint à la vie et apparut au genre humain. De tout autre fardeau, c'est-à-dire de toute autre souillure, elle resta absolument indemne. Et non seulement cela, mais elle se hâta de rejeter loin d'elle cet héritage funeste du premier père* » (1).

Ces paroles forment l'antithèse parfaite du passage que nous avons cité plus haut de l'homélie sur la Présentation. Là, Isidore affirmait qu'il y avait eu en quelque manière possibilité pour la Vierge d'éviter le péché originel, ὡς οἷόν τε ἦν; ici, on nous dit qu'elle n'avait aucun moyen d'y échapper et d'en triompher, τρόπος οὐδεὶς ὑπερβῆναι. Là, la Vierge, et la Vierge seule, pouvait dire d'elle-même: « *Je n'ai pas été conçue dans le péché* ». Ici, elle est soumise à la loi commune, et on rappelle à son intention les paroles du psalmiste: « *Ma mère m'a conçue dans le péché* ». Et non seulement, elle a été conçue avec le péché originel, mais elle est née avec ce péché, bien qu'elle ait eu hâte de s'en débarrasser d'une manière mystérieuse, qui n'est pas indiquée. Est-il possible que le même orateur ait dit sur la Vierge des choses si contradictoires, sans faire la moindre allusion au changement qui a dû se produire dans sa pensée? Tel est le problème qu'il s'agit d'éclaircir.

---

(1) IDEM, *In Dormit.*, 33 (éd. cit., II, 668) : « Ἡ παρθένος προῆλθε μὲν τῆς ἰδίας μητρός, ὥσπερ ἄνθρωπος· καὶ διὰ τοῦτο, τὸ ἀρχαῖον πάχος, λέγω δὲ τὴν προγονικὴν ἁμαρτίαν, μεθ' ἧς ἐγεννήθη, ἥν τε ἀκουσίως εἴληφε, διαφυγεῖν τε τρόπος ἦν οὐδείς, οὐδὲ ὑπερβῆναι ».

Le seul manuscrit, à notre connaissance, qui contienne les homélies mariales d'Isidore est le *Vaticanus graecus* 651. Il est du xve siècle et ne présente aucune trace d'interpolation, au passage qui nie l'Immaculée Conception (1). L'homélie sur la Dormition y est mise sous le nom d'Isidore comme les trois autres. Bien plus, dans l'homélie sur la Nativité, l'orateur renvoie à son discours sur la Dormition (2). Celui-ci paraît donc, de ce chef, tout à fait authentique. Mais l'examen interne laisse une impression de doute. Bien qu'on y trouve exprimées les idées fondamentales de la mariologie d'Isidore, c'est sans éclat et en passant (3). Contrairement aux trois autres, qui sont d'allure spéculative et théologique, cette homélie a surtout un caractère historique et rapporte des détails fantasistes sur les derniers moments de la Vierge. Chose plus grave, on remarque un décousu complet dans les derniers paragraphes (4). En particulier, le paragraphe XXXIII de l'édition de Ballerini, qui renferme le passage contraire à l'Immaculée Conception, est un développement parasite de fort mauvais goût, qu'on peut supprimer en entier, sans que la suite du discours en souffre.

Que conclure de là? Prise dans son ensemble, l'homélie nous paraît bien être l'oeuvre d'Isidore; mais elle a dû subir des remaniements et des interpolations de la part de quelque copiste. Avec Hippolyte Maracci (5), Ballerini (6) et

---

(1) Ce ms. ne contient qu'une partie des homélies d'Isidore et constitue comme le tome second d'un recueil complet de discours pour les dimanches et fêtes de l'année. Il débute, en effet, par l'homélie 28e. Le tome premier a disparu. On trouve son équivalent, et plus, dans le *cod.* 1192 du fonds grec de la bibliothèque nationale de Paris. Toutes les homélies du Vatic. 651 sont écrites de la même main et ne portent aucun indice d'une falsification postérieure.

(2) Idem, *In Nativit.*, 16 (éd. cit., I, 262).

(3) Marie est déclarée à plusieurs reprises, supérieure à toute créature : *In Dormitionemen*, 4 (éd. cit., II, 613-614). — C'est à cause d'elle que Dieu a tout fait : Ibid., 18 (éd. cit., II, 636). — Son âme est immaculée et sans aucune tache : 'Η πάναγνος καὶ ἀρρύπωτος ψυχή : Ibid., 23 (éd. cit., II, 650). — Elle est l'ornement de notre nature, une créature tout à fait nouvelle, ἀγλάϊσμα τῆς ἡμετέρας φύσεως, καινοπρεπέστατον δημιούργημα : Ibid., 34 (éd. cit., II, 672).

(4) Surtout à partir du paragraphe XXIX de l'édition de Ballerini.

(5) Marracci H., *Mariale Isidori*, 145.

(6) Ballerini A., *Sylloge*, II, 603-606.

Migne (1), nous sommes porté à considérer comme une de ces interpolations tout le paragraphe XXXIII. Si, par hasard, la critique interne nous égarait, il faudrait dire que Glabas a varié sur la question de l'Immaculée Conception et qu'après avoir débuté par la négation (2), il s'est élevé, en réfléchissant sur la grandeur de la Vierge, jusqu'à l'affirmation catégorique.

IX. - Démétrius Cydonès († 1397-1398)

Démétrius Cydonès, né à Thessalonique vers 1320, mort en Crète, vers 1397, fut l'une des gloires littéraires du XIVe siècle byzantin. Sous l'influence de Barlaam le Calabrais, aidée par la lecture des oeuvres de saint Thomas d'Aquin, il abjura le schisme et adhéra officiellement à l'Eglise catholique. Fonctionnaire de la cour impériale pendant une bonne partie de sa vie – il fut durant quelque temps secrétaire particulier de l'empereur Jean Cantacuzène, – il consacra ses loisirs à traduire en grec les chefs-d'oeuvre de la théologie occidentale, dans le but de favoriser l'union entre l'Eglise romaine

---

(1) PG 139, 117, dans l'avertissement mis en tête de l'homélie.

(2) L'homélie sur la Dormition paraît être antérieure aux autres, soit à cause de l'allusion qui y est faite dans l'homélie sur la Nativité, soit à cause de son infériorité manifeste pour le fond et la forme. Pour Ballerini, l'antériorité est clairement indiquée par le passage du discours sur la Nativité ainsi conçu : « Οὐ παρακατέχειν ἔσχεν ἡ γῆ ἐπὶ πολὺ (τὸ σῶμα τῆς παρθένου), ὡς διεξοδικώτερον ἐν τῷ περὶ τῆς κοιμήσεως τῆς μακαρίας δείκνυμεν λόγῳ » ; ce que Ballerini traduit par : « *Quemadmodum latius in sermone de Beatae Dormitione jam ostendimus* » (*Sylloge*, II, 242). Mais je remarque que δείκνυμεν est un présent et que le *jam* latin n'a pas de correspondant dans le texte grec. Comme il me semble tout à fait invraisemblable que les homélies mariales d'Isidore aient été débitées, en chaire, tant à cause de leur longueur, que de leur recherche dans la pensée et le style, et comme elles sont plutôt des morceaux littéraires destinés seulement à être lus, le δείκνυμεν pourrait, à la rigueur, signifier simplement que l'auteur doit composer un discours sur la Dormition où il développera le point spécial qu'il signale. A la suite de Marracci, Ballerini est persuadé qu'Isidore a prêché ses homélies devant les fidèles, et il tire de ce fait un grave argument contre l'authenticité du paragraphe XXXIII de l'homélie sur la Dormition, qui, dans sa pensée, a été débitée le 15 août de la même année où fut prononcée l'homélie sur la Nativité, le 8 septembre. Mais c'est là une hypothèse sans fondement suffisant.

et l'Eglise byzantine. Il composa lui-même de nombreux écrits, dont la plupart sont encore inédits (1).

Parmi ces inédits, il faut mettre en première ligne un long discours sur l'Annonciation, contenu dans plusieurs manuscrits, dont l'un, le *Vaticanus* 604, a été revu et corrigé par l'auteur lui-même, et un autre, le *Parisinus* 1213 du fonds grec de la Bibliothèque nationale, est la reproduction exacte du texte corrigé, comme nous l'avons constaté nous-même (2). Ce discours est un petit traité de théologie sur l'oeuvre du salut opérée par Jésus-Christ. Démétrius s'y inspire constamment de la doctrine de saint Thomas sur le mystère de l'Incarnation, telle qu'elle est formulée dans la 3e partie de la *Somme théologique*, partie qu'il ne paraît pas avoir eu le temps de traduire en grec comme les deux premières (3). On sait qu'à la question XXVIIe de cette 3e partie, saint Thomas enseigne expressément que la Sainte Vierge a contracté le

---

(1) Sur Démétrius Cydonès, sa vie, ses oeuvres, voir l'ouvrage très érudit du cardinal MERCATI G., *Notizie di Procoro e Demetrio Cydone, di Manuele Caleca, di Teodoro Meliteniota, ed altri appunti per la storia della teologia e della letteratura byzantina del secolo XIV*, Rome 1931.

(2) La seule différence entre les deux manuscrits se trouve dans le titre. Alors que le *cod. Vaticanus* porte simplement : Λόγος εἰς τὸν εὐαγγελισμὸν τῆς ὑπεραγίας δεσποίνης ἡμῶν Θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας, le *Paris.* 1213 est ainsi conçu : Δημητρίου τοῦ Κυδωνίου λόγος εἰς τὸν εὐαγγελισμὸν τῆς ὑπεραγίας Θεοτόκου, οὐ μὴν ἐπ' ἐκκλησίας ἀναγινωσκόμενος διὰ τὸ τῇ καθολικῇ ἁγίᾳ Ἐκκλησίᾳ ἀποδοκιμασθῆναι : *Discours de Démétrius Cydonès sur l'annonciation de la très sainte Théotocos, qui n'est pas lu à l'église, parce qu'il a été rejeté par la sainte Eglise catholique.* La sainte Eglise catholique dont il s'agit ici est évidemment l'Eglise byzantine dissidente. Démétrius était rejeté par elle à plusieurs titres : tout d'abord comme apostat ; ensuite comme grand adversaire du palamisme, qui était devenu la doctrine officielle de l'Eglise byzantine depuis 1351. Pour ce qui regarde le contenu du discours lui-même on ne voit pas ce qui a pu motiver l'excommunication en dehors de l'*odium auctoris.* C'est à peine si l'on y trouve un passage favorisant la doctrine de la procession du Saint-Esprit *per Filium.*

(3) La traduction grecque des deux premières parties de la *Somme théologique*, (comme aussi de toute la *Somme contre les Gentils*) nous a été conservée. Mais on ne trouve que quelques questions de la 3e partie, traduite non par Démétrius lui-même mais par son frère Prochoros, moine athonite, mort à la fleur de l'âge, après sa condamnation comme antipalamite, au concile de Constantinople de 1368, présidé par le patriarche Philothée. Voir l'ouvrage de G. Mercati.

péché originel, bien qu'elle ait été sanctifiée dans le sein maternel avant sa naissance (1). Malgré l'admiration que le théologien byzantin professait pour l'Ange de l'Ecole, admiration dont il a laissé plus d'un témoignage (2), il s'est *discrètement* écarté, à cet endroit, de son enseignement et n'a pas osé prononcer le mot de *péché originel* à propos de la Mère de Dieu, laissant clairement entendre que le Seigneur a écarté d'elle, dès le premier instant de son existence, toute ombre de souillure et de péché. Sans doute Démétrius reconnaît que, conçue selon la loi commune, Marie aurait dû régulièrement contracter le péché originel. Mais Dieu est intervenu d'une manière mystérieuse pour l'en préserver. Voici le passage où s'exprime cette doctrine:

« Pour rendre croyable aux hommes son Incarnation, le Fils de Dieu devait avoir pour mère une femme de notre race, mais une femme qui fût et restât vierge avant et après son enfantement. De cette manière serait sauvegardé le caractère propre de chacune de ses deux natures et s'opérerait en lui l'union de l'humain avec le divin. On le reconnaîtrait pour Dieu en le voyant changer les lois de la nature; on le proclamerait homme en le voyant se soumettre aux lois de la génération. Mais il ne convenait pas que l'homme eût sa part dans cet enfantement, car depuis la transgression *il ne peut engendrer sans la passion et sans le péché qui l'accompagne* (3), si sainte et si chaste que soit l'union des époux. Voyez David; ses parents étaient chastes, sans doute, et cependant il se lamente d'avoir été conçu dans le péché et enfanté dans l'iniquité; de sorte que tous ceux qui sont ainsi engendrés de l'homme et de la femme reçoivent de leurs

---

(1) S. THOMAS D'AQUIN, *Summa theologica*, III, q. 27 a. 2 ad 2.

(2) Voir en particulier la lettre publiée par FRANCO N., *I codici Vaticani della versione greca delle opere di S. Tommaso d'Aquino*, Rome 1893. Démétrius a composé un long traité sur la procession du Saint-Esprit pour venger saint Thomas des attaques dirigées contre lui par Nil Cabasilas dans son long ouvrage contre les Latins. Sur cet ouvrage de Nil voir la longue analyse et les extraits publiés récemment par le P. CANDAL, dans *Studi e Testi*, n. 116.

(3) DEMETRIUS CYDONÈS, *Codex Parisinus graecus* 1213, f. 340r: « Τὰ γὰρ παρὰ τῶν ἀνδρῶν οὐχ ὅσιον ἦν εἰς τὸν τόκον παραλειφθῆναι, οὓς μετὰ τὴν παράβασιν οὐκ ἔστι χωρὶς οἴστρου καὶ τῆς ἑπομένης ἁμαρτίας γεννᾶν ».

parents, avec la vie, le triste héritage du péché. Mais cet héritage, il ne pouvait le prendre pour lui, Celui qui enlève le péché du monde, Celui qui a voulu, en s'incarnant, s'unir une chair immaculée pour condamner dans cette chair le péché qui nous éloigne de Dieu. Ainsi, comme instrument d'un si grand mystère, il fallait une femme seule, et une femme parfaitement vierge, car seule la virginité peut être la dépositaire de la pureté divine.

« Quand vint donc la plénitude du temps dont parle Paul, *le Verbe de Dieu trouva en Marie le digne séjour de sa divinité.* Dès l'origine, il avait mis dans la création plusieurs emblèmes; il avait caché dans le culte mosaïque plusieurs symboles et représentations de cette Vierge, qu'il fit aussi annoncer à maintes reprises par la bouche des prophètes, et dont il fit proclamer la gloire et les louanges dans l'univers entier.

« *A cette Vierge, sans retard et avant sa naissance, il communiqua le Saint-Esprit; il l'embellit du don de sainteté, se préparant ainsi à l'avance un palais digne de sa royauté.* Car s'il choisit Jérémie avant sa formation dans le sein maternel, et s'il le sanctifia avant qu'il en sortît; s'il remplit Jean du Saint-Esprit, alors qu'il reposait encore dans les entrailles maternelles – et pourtant il ne devait habiter en ces personnages que par sa grâce sans rien leur emprunter pour lui-même de leur substance, – *combien plus éclatant, combien plus saint devait-il rendre son propre temple*, je veux dire cette Vierge en laquelle il devait habiter corporellement, de la substance de laquelle il voulait se former un corps à l'abri de tout péché » (1).

« Et après qu'elle fut venue au monde, il ne laissa pas la nature agir seule en elle, cette nature qui incline plus ou moins violemment les hommes au péché, et dont la faiblesse est pour tous une source de fautes; mais il se fit lui-même le gardien vigilant de la pureté de son âme, empêchant qu'aucune laideur partant du corps n'en vînt ternir l'éclat; au demeurant la laissant pour tout le reste soumise aux lois

---

(1) Ibid : « Ταύτῃ εὐθὺς μὲν καὶ πρὸ τῆς γεννήσεως Πνεύματος ἁγίου μετέδωκε, καὶ τῇ τῆς ἁγιωσύνης ἐλάμπρυνε δωρεᾷ, πόρρωθεν τῆς ἑαυτοῦ βασιλείας ἄξιον τὸ βασίλειον ἑτοιμάζων. Εἰ γὰρ τὸν Ἱερεμίαν ἔγνω. . . , πόσῳ λαμπρότερόν τε ἅμα καὶ ἁγιώτερον τὸν ἑαυτοῦ ναὸν ἀποφαίνειν ἐχρῆν ». Fol. 340 v.

communes. Ainsi, dans le corps de cette Vierge, la loi du péché était enchaînée et ne pouvait faire la moindre incursion déshonorante dans le sanctuaire de Dieu (1).

« S'il est vrai que la vertu des parents est glorieuse pour les enfants, il est incontestable aussi que leurs tares portent atteinte à l'honneur de leurs descendants. Comment, dès lors, s'arrêter à l'idée que la Mère ait pu, par le péché, souiller la pureté et la gloire du Fils? Et si, d'après Salomon, la sagesse ne peut résider dans un corps soumis au péché, comment supposer que la Sagesse de Dieu ait consenti à faire son séjour dans un corps esclave du péché, plus que cela, à tirer de ce corps le sien propre? *Mais il est clair que Dieu conserva de toute façon la Vierge dans une pureté immaculée*, comme cela convenait à celle qui devait contracter avec Dieu l'union la plus étroite et devenir le siège des mystères surnaturels. Telles furent donc les prérogatives de la Vierge avant son enfantement: une virginité véritable, dont il est impossible de trouver le prototype, et qui a brillé en elle pour la première fois, et en elle seule; une pureté surpassant celle même des anges. Et l'on pense bien que le choeur entier des autres vertus ne lui faisait pas défaut. Bref, tout était digne de Dieu et de sa Mère » (2).

En écrivant ces lignes, Démétrius Cydonès avait sous les yeux les questions XXVII et XXVIII de la *Somme théologique*. Il en reproduit fidèlement la doctrine, comme on peut le constater par la comparaison des deux textes. Mais il y a divergence sur un point. Tandis que saint Thomas affirme

---

(1) Ibid. : « 'Αλλ' ἐν μὲν τοῖς ἄλλοις καὶ αὐτὴν μετὰ τῶν ἄλλων τοῖς τῆς φύσεως νόμοις ἄγεσθαι συνεχώρησε, τῆς δ' ἐν τῇ ψυχῇ καθαρότητος καὶ τοῦ μηδὲν εἰς αὐτὴν διαβαίνειν ἐκ τοῦ σώματος αἶσχος αὐτὸς ἦν ἐπιστάτης, αὐτὸς φροντιστής, ὥστε ἐν τῷ σώματι ταύτης ὁ τῆς ἁμαρτίας νόμος ἐδέδετο, εἰς τὸ τοῦ Θεοῦ τέμενος ὑβρίσαι τι μηδαμῶς συγχωρούμενος ». Démétrius s'inspire ici de SAINT THOMAS, *op. cit.*, q. 28 art. 4 ad 1.

(2) Ibid., *Cod. Paris. graec.* 1213 du fonds grec, f. 340v-341r : « 'Αλλὰ δῆλον, ὡς πανταχόθεν ὁ Θεὸς ἄχραντον τὴν παρθένον ἐτήρησεν, οἵαν εἰκὸς εἶναι τὴν εἰς ἄκρον Θεῷ κοινωνήσουσαν καὶ τῶν ὑπὲρ πᾶσαν φύσιν ἐσομένην δοχεῖον. Τοιαῦτα μὲν οὖν τὰ πρὸ τοῦ τόκου· παρθενία ἀληθὴς καὶ ἧς οὐκ ἦν εὑρεθῆναι παράδειγμα, ἀλλὰ πρώτως ἐν ἐκείνῃ φανεῖσα καὶ μόνον, καθαρότης καὶ τὴν τῶν ἀσωμάτων νικῶσα, ὧν εἰκὸς καὶ τὸν τῶν ἄλλων χόρον ἀρετῶν οὐκ ἀπολιμπάνεσθαι, πάντα δὲ Θεοῦ καὶ τῆς αὐτοῦ μητρὸς ἄξια ».

que Marie contracta pendant quelques instants au moins la tache originelle, Démétrius déclare qu'elle reçut la communication du Saint-Esprit et la grâce de la sainteté *tout de suite et avant sa naissance*, εὐθὺς καὶ πρὸ γεννήσεως. Tout, dans le contexte, suggère que cet «εὐθύς» désigne le premier instant de la création de l'âme de la Vierge. Sans doute, notre auteur n'explique pas comment Dieu s'y est pris pour préserver sa future Mère de la tache qu'elle devait régulièrement encourir par le fait de sa conception, mais il laisse suffisamment entendre, par tout ce qu'il dit, qu'au moins l'âme de Marie a toujours été à l'abri de la souillure: *De toute façon, de tous côtés, Dieu a conservé immaculée la Vierge-Mère :* δῆλον, ὡς πανταχόθεν ὁ Θεὸς ἄχραντον τὴν παρθένον ἐτήρησεν. *Tout en elle, avant son enfantement, a été digne de Dieu :* πάντα δὲ Θεοῦ καὶ τῆς αὐτοῦ μητρὸς ἄξια, *et a échappé aux lois communes*, αὐτὴ τὰ πρὸ τοῦ τόκου τοὺς κοινοὺς νόμους ἐξέφυγεν (1).

La pensée de Démétrius sur la sainteté originelle de la Mère de Dieu se fait encore jour dans le passage suivant:

« Par ta joie (dit l'ange à la Vierge), tu dissiperas toute tristesse au ciel et sur la terre, et l'on verra les hommes se relever de leur chute et les anges se réjouir de leur retour à Dieu. Aussi, comment ne serais-tu pas bénie au-dessus de toutes les femmes? Car celles-ci ont tiré d'Eve la malédiction et la douleur, comme étant devenues pécheresses à cause d'elle, ὡς ἐν παραβάσει δι' ἐκείνην γενόμεναι; mais toi, tu as communiqué à toutes la confiance. Ta grâce, en effet, non seulement a plaidé leur cause au tribunal de la justice divine, mais encore leur a valu une gloire ineffable. Il n'y a pas de proportion entre ta grâce et leur faute: pécher est le fait de l'humaine faiblesse, mais ta grâce vient de la puissance divine, à laquelle rien n'est comparable » (2).

Il est évident qu'ici Démétrius sépare Marie de toutes les autres femmes, qui sont devenues pécheresses à cause d'Eve. Elle seule n'a pas participé à la transgression. C'est

---

(1) Ibid., f. 340r.

(2) Ibid., f. 343v-344r : « Πῶς οὖν οὐ σὺ διὰ ταῦτα ὑπὲρ πάσας τὰς γυναῖκας εὐλογημένη ; Αἱ μὲν γὰρ κατάραν καὶ ὀδύνην παρὰ τῆς προμήτορος εἵλκυσαν, ὡς ἐν παραβάσει δι' ἐκείνην γενόμεναι· σὺ δὲ πάσαις παρρησίας μετέδωκας... Οὐ γάρ, ὥσπερ τὸ σὸν χάρισμα, οὕτω καὶ τὸ ἐκείνων παράπτωμα ».

pourquoi elle est bénie entre toutes et obtient la grâce de toutes. *Il n'y a pas de proportion entre sa grâce et leur faute*, comme il n'y en a pas, d'après saint Paul, entre la grâce du nouvel Adam et le péché de l'ancien (Rom., 5, 15).

Le fait que Démétrius n'a pas suivi, sur ce point particulier de la sainteté originelle de la Mère de Dieu, le maître qu'il vénérait ne doit pas trop nous étonner. La foi à la toute-sainteté de la Théotocos était trop profondément ancrée dans son esprit comme dans celui des Byzantins du XIVe siècle, pour qu'il pût l'abandonner sur l'autorité d'un docteur particulier, ce docteur fût-il saint Thomas d'Aquin. Nous savons qu'il connaissait la théologie latine et il avait entendu parler sans nul doute de la thèse scotiste, qui concordait si bien avec la croyance de l'Eglise orientale. Le manque d'entente entre les docteurs occidentaux ne pouvait que le pousser à rester fidèle à cette croyance.

Tout en admettant la sainteté originelle de la Mère de Dieu, Démétrius parle cependant d'une sorte de purification que subirent l'âme et le corps de la Vierge, lorsque le Saint-Esprit descendit sur elle pour la rendre féconde: « En descendant sur elle, dit-il, le Saint-Esprit embellit son esprit de la science des choses divines, lui dévoila les merveilles du mystère qui la concernait et la délivra de toute tentation d'incrédulité aux paroles de l'ange, lui donnant la certitude qu'elle serait Mère de Dieu. De plus, *il purifia et sanctifia son corps* d'une manière admirable et unique » (1). On voit que cette purification doit s'entendre d'une augmentation de sainteté et de pureté.

X. - Gabriel, archevêque de Thessalonique († vers 1418)

Le successeur d'Isidore Glabas sur le siège de Thessalonique, Gabriel, fut comme lui un prélat remarquable par sa science et sa vertu. L'empereur Manuel II Paléologue l'honora de son amitié et prononça même son éloge funèbre. On ignore

---

(1) Ibid. f. 340r : « ' Επῆλθε δ' οὖν λαμπρῦνον μὲν αὐτῇ τὸν νοῦν τῇ τῶν θείων ἐπιστήμῃ καὶ ἀληθείᾳ... καθαῖρον δὲ καὶ τὸ σῶμα καὶ ἁγιάζον οὐ τὴν ἐξ ἀρετῆς κάθαρσιν μόνον... ἄλλην δέ τινα ἰδίαν καὶ θαυμαστήν ».

la date exacte de sa mort. Il semble avoir survécu à la troisième prise de Thessalonique par les Turcs, en 1413 (1).

Gabriel a laissé un recueil de soixante-six homélies, qui attendent encore un éditeur. Elles sont contenues dans le *manuscrit* 58 de la bibliothèque de l'Ecole théologique de Halki (2). Dans l'homélie 24e pour la fête de la Purification, l'orateur déclare que le passage scripturaire: « *Omne masculinum adaperiens vulvam, sanctum Domino vocabitur* » (Exod., 13, 2; Luc., 2, 23) ne peut se rapporter qu'à Jésus-Christ parce que « *personne n'est saint dès le sein maternel; tous sont soumis au châtiment* » (3). Celui qui conclurait de là que Gabriel a nié la conception immaculée de la Mère de Dieu se tromperait étrangement. L'exemple de Grégoire Palamas et de tant d'autres est là pour nous mettre en garde contre une semblable déduction. Gabriel lui-même va nous dire que dans la phrase: « *Tous sont soumis au châtiment* », Marie n'est pas visée. Voici en effet ce que nous lisons dans sa première homélie sur la Dormition:

« C'est une embarrassante question que celle-ci, et qui mérite qu'on la pose: Comment la mort a-t-elle triomphé même de cette nature immaculée (la Vierge Marie), *de celle qui fut la demeure de Dieu, dès son apparition dans le sein maternel et dès le berceau? Comment la mort a-t-elle fait en elle son ouvrage comme elle le fait sur l'homme transgresseur*, et comment cette mort, fille du péché, a-t-elle pu trouver place

---

(1) Dans sa seconde homélie sur la Dormition, la 49e de la série, Gabriel parle « des barbares impies qui nous étouffent », τοῖς συμπνίγουσιν ἡμῖν ἀνόμοις βαρβάροις. Son discours n'est qu'un long cri de détresse adressé à la Vierge, pour qu'elle protège le troupeau du martyr Démétrios Ces paroles semblent supposer que la ville est assiégée par les Turcs. Ce ne peut être que le siège de 1413. Si cette conjecture répond à la réalité, l'épiscopat de Gabriel s'est sans doute prolongé jusqu'en 1418, date assignée par certains auteurs à la prise de possession du siège archiépiscopal par son successeur, Siméon. Voir sur Gabriel, la notice de PETIT L., *Echos d'Orient* 5 (1902) 95.

(2) Ce manuscrit est du XVe siècle. Nous avons pu le consulter, grâce à l'obligeance du directeur de l'Ecole théologique, Mgr Strinopoulos.

(3) GABRIEL DE THÉSSALONIQUE, *Homilia XXIV: In Praesentationem* (Cod. 58 de Halki,) : « Οὐδεὶς ἅγιος ἀπὸ μήτρας· πάντες ἐν ἐπιτιμίοις ».

en elle, en elle inaccessible à toute volupté, supérieure à toute passion? En peu de mots et très clairement, Cosmas le Mélode nous donne la solution du problème:

« En concevant Dieu, ô Vierge pure, dit-il, tu as triomphé de la nature. Cependant, *pour imiter ton créateur et ton Fils*, tu te soumets *surnaturellement* aux lois de la nature. C'est pourquoi, après être morte, tu ressuscites avec ton Fils pour l'éternité ». Que d'ailleurs la mort ne soit pas un mal, c'est ce que le même poète déclare en ces termes: « La mort a été pour toi, ô Immaculée, le passage à la vie éternelle. De cette vie mortelle elle t'a fait passer dans l'allégresse à la vie vraiment divine et stable, qui te fait jouir de la vue de ton Fils et Seigneur » (1).

La question *embarrassante* que se pose l'orateur, la manière dont il la pose, la réponse qu'il y fait, tout montre que, dans sa pensée, la Vierge n'est point comprise dans l'universalité de « ceux qui sont soumis au châtiment », c'est-à-dire au péché originel et à ses suites, dès le sein maternel.

Nous avons cru pouvoir traduire, sans dépasser la pensée de l'orateur, l'expression: «ἐκ βρέφους εὐθύς» par: « *dès son apparition dans le sein maternel* ». Le mot βρέφος, en effet, désigne, dans sa signification première, l'enfant qui est dans le sein de sa mère. On pourrait cependant n'y voir qu'une expression synonyme de celle qui suit: « καὶ ἐκ σπαργάν ων αὐτῶν ». C'est de l'ensemble du texte et non d'un mot isolé que l'idée de la conception immaculée ressort clairement.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'en bon prédicateur, Gabriel insiste surtout, dans cette homélie sur la Dormition, comme dans d'autres, sur la sainteté acquise et sur l'impeccabilité personnelle de la Mère de Dieu. C'est ainsi qu'au début de son discours, pour exciter ses auditeurs à marcher sur les

---

(1) GABRIEL DE THÉSSALONIQUE, *Homilia XLVIII: In Dormitionem* : « Ἄξιον δέ ἐστι διαπορῆσαι πῶς καὶ ταύτης τῆς ἀμωτήου φύσεως, καὶ τοῦ ἐκ βρέφους εὐθύς, καὶ ἐκ σπαργάνων αὐτῶν οἰκητηρίου οὔσης τοῦ Θεοῦ περιεγένετο ὁ θάνατος, καὶ ὥσπερ ἐπὶ τῷ παραβάντι ἀνθρώπῳ, οὕτω καὶ ἐπὶ ταύτῃ τὰ οἰκεῖα ἐνήργησε, καὶ πῶς ἔκγονον τῆς ἁμαρτίας ὁ θάνατος ὢν, χώραν ἔσχεν ἐν ταύτῃ, ἡδονῆς ἁπάσης ὑπερανῳκισμένῃ καὶ πάθους ἀνωτέρᾳ οὔσης παντός ». La citation de Cosmas le Mélode est empruntée au canon de la fête de l'Assomption, ode 1 et 4. Cf. *Ménées*, 15 août (édit. de Venise 1895, p. 75).

traces de la Vierge, il leur dit que celle-ci a été formée comme nous, qu'elle est bien de notre race, qu'elle a la même nature que nous et que ce qui la distingue de nous, ce sont seulement les dispositions surnaturelles de sa volonté, par lesquelles elle est apparue « comme un ciel raisonnable sur terre et un trône divin ». Par la sublimité de sa vertu et son attachement à la volonté de Dieu, elle est devenue non seulement inaccessible à tout péché mais encore le trésor de tout bien(1).

Relevons dans ce même discours les appellations suivantes données à la Vierge: *Réceptacle des trésors de l'Esprit; magnificence du monde céleste; prémices de notre salut; ruine de la mort et du péché; rançon des captifs du péché* (2).

Dans la seconde homélie sur la Dormition, l'orateur salue Marie comme la racine, la source et la cause de notre réformation, comme le fleuve de Dieu rempli des eaux qui ont submergé le péché (3). De toute ces expressions se dégage implicitement la doctrine affirmée explicitement dans le passage principal.

XI. - Manuel II Paléologue, empereur de Constantinople (1391-1425)

Parmi les écrits de Manuel II Paléologue, empereur de Constantinople de 1391 à 1425, se trouve une homélie sur la Dormition de la Sainte Vierge, dont Hippolyte Maracci publia, dans ses *Caesares Mariani*, une traduction latine, due à la

---

(1) Ibid. : « Πλὴν μόνης τῆς ὑπερφυοῦς προαιρέσεως, δι' ἣν λογικὸς οὐρανὸς ἐπὶ γῆς ἀνεδείχθη καὶ θρόνος θεῖος... καὶ γέγονεν αὕτη οὐ μόνον ἁμαρτίας πάσης ὑπερανῳκισμένη, ἀλλὰ καὶ ἀγαθοῦ παντὸς ταμεῖον, διὰ τὸ ὑπερβάλλον τῆς προαιρέσεως καὶ τῆς τῶν θείων θελημάτων ἐφέσεως ».

(2) Ibid. : « Τὸ ταμεῖον τῶν θησαυρῶν τοῦ Πνεύματος. — Ἡ εὐπρέπεια τοῦ ἄνω κόσμου. — Ἡ τῆς σωτηρίας ἡμῶν ἀπαρχή. — Ἡ τοῦ θανάτου καὶ ἁμαρτίας ἀναίρεσις. — Τὸ λύτρον τῶν ὑπὸ τῆς ἁμαρτίας αἰχμαλωτιζομένων ».

(3) Idem, *Homilia XLIX: In Dormitionem* : « Ὦ ῥίζα καὶ πηγὴ καὶ αἰτία τῆς ἡμῶν ἀναπλάσεως... Ὦ ποταμὲ Θεοῦ πεπληρωμένε ὑδάτων, δι' ὧν ὁ κατακλυσμὸς τῆς ἁμαρτίας γέγονεν ». Dans les homélies XX et XXI, qui se rapportent à la fête de Noël, Gabriel reproduit presque en entier le passage de la *Foi orthodoxe* de saint Jean Damascène relatif à la naissance et à la vie au temple de la Mère de Dieu.

plume de Jean-Mathieu Caryophylle (1), et dont nous avons donné nous-mêmes le texte original d'après le *cod. Vat. graecus* 1619, du XIVe siècle, dans la *Patrologia orientalis* de Graffin-Nau (2). Cette pièce nous permet de ranger Manuel parmi les théologiens byzantins qui ont enseigné d'une manière tout à fait explicite la conception immaculée de la Mère de Dieu. Voici le passage principal où s'exprime cette doctrine:

« Marie supporta pendant quelque temps, non sans douleur, d'être séparée corporellement de son Fils bien-aimé. Elle se réjouissait cependant de le voir retourner au ciel, et lui restait très unie par la pensée et le coeur, comme lui aussi continuait invisiblement de vivre avec elle. *Bien plus, dès que la bienheureuse Vierge fut née, je dirai même, dès qu'elle fut conçue, Celui qui l'avait choisie pour sa future mère, la remplit de sa grâce; oui, avant de naître d'elle, il était avec elle... Aussitôt qu'elle commença d'exister dans le sein stérile (d'Anne), il n'y eut aucun moment où Jésus ne fût unie à elle.* Pourquoi, en effet, avoir un autre sentiment? Nous savons que Jean fut rempli du Saint-Esprit dans le sein maternel. Pourquoi n'affirmerions-nous pas la même chose de la très pure Vierge? C'est la signification des paroles de Gabriel: « *La Seigneur est avec toi* ». L'ange a bien distingué les temps; il s'est servi du futur, et non du présent, pour annoncer à la Vierge, qui l'interrogeait sur la manière dont elle concevrait, la descente du Saint-Esprit en elle et l'action mystérieuse de la Vertu du Très-Haut. Mais en l'abordant, il a dit: « *Je te salue* »; il l'a appelée *pleine de grâce, bénie entre les femmes*, c'est-à-dire, meilleure que les autres; et il a tiré ces louanges de ce qu'il voyait en elle; *pleine de grâce, bénie, elle ne devait pas le devenir; elle l'était.* C'est comme si l'ange avait dit: « Comme tu es pleine de grâce, ô Vierge, le Seigneur est avec toi; et parce que tu le possèdes dans ton âme, tu es bénie entre les femmes » (3).

---

(1) C'est une traduction latine qu'on lit dans la PG 156, 91-108. Le prologue de l'original manque.

(2) PO 16, 543-566.

(3) MANUEL PALÉOLOGUE, *In Dormitionem*, 7 (PO 16, 552-553): « Οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ἅμα τῷ γεγεννῆσθαι τὴν μακαρίαν, εἴποιμι δ' ἂν καὶ τῷ συνειλῆφθαι,

Ce passage se passe de tout commentaire. Manuel s'exprime comme un docteur scotiste de son temps, comme les théologiens catholiques de nos jours, et il réfute à l'avance l'opinion des Grecs modernes sur la justification de Marie, au jour de l'Annonciation. Sur un seul point, sa théologie appelle des réserves: il semble mettre Jean-Baptiste sur le même rang que la Mère de Dieu et lui accorder, à lui aussi, la grâce sanctifiante dès le premier instant. Mais ce n'est peut-être qu'une apparence. Les termes employés sont trop vagues pour qu'on puisse affirmer avec certitude que Manuel n'a fait aucune différence entre le privilège de Marie et celui de Jean.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est la forme quasi-scolastique que l'impérial orateur donne à l'expression de sa pensée. Ce n'est point un passant, et sans y prêter une attention particulière, qu'il affirme le privilège de Marie. Il pose une thèse qu'il cherche à prouver et à défendre. N'aurait-il pas eu par hasard connaissance de la controverse agitée à son époque dans les universités de l'Occident? L'hypothèse est des plus vraisemblables. On sait, en effet, que Manuel fit, de 1399 à 1402, un long voyage en Italie, en France et en Angleterre (1). Il passa à Paris près de deux années, et les historiens nous apprennent qu'il aimait à s'entretenir avec les membres du clergé français et surtout avec les moines de Saint-Denis, pour qui il professait une estime particulière. Un docteur de l'Université lui présenta un écrit sur la procession du Saint-Esprit, qu'il réfuta aussitôt et longuement (2). Curieux et ouvert, comme il l'était, aux choses de l'esprit, il dut sans doute s'intéresser à la célèbre Université, qui attirait les étudiants de tous les pays d'Occident, et se

---

ὁ ταύτην προορίσας αὐτοῦ μητέρα τῆς ἰδίας χάριτος ἐνεπίμπλα· μᾶλλον δέ καὶ πρὸ τοῦ τόκου συνῆν ἐκεῖνος αὐτῇ. Γεγέννηται μὲν γάρ, Παῦλος ἂν εἶπε, καιροῖς ἰδίοις, καὶ συνέστηκε ἐκείνῳ τὸ σῶμα ἐκ τῶν αἱμάτων τῆς παναμώμου· οὐκ ἦν δὲ ὅτε οὐκ ἦν αὐτῇ συνημμένος εὐθὺς λαβούσῃ τὰς εἰς τὸ εἶναι πρώτας ἀρχὰς ἐν τῇ γαστρὶ τῆς στείρας μητρός. . . Οὐδὲ γὰρ ὡς ἐσομένην, ἀλλ' ὡς οὖσαν, ὅπερ ἦν, κεχαριτωμένην ἐκάλεσε καὶ εὐλογημένην προσεῖπεν ».

(1) Sur ce voyage de Manuel, voir notre article dans les *Echos d'Orient* 15 (1912) 322-332.

(2) L'ouvrage de Manuel contre le docteur parisien ne comprend pas moins de 157 chapitres. Il est encore inédit.

renseigner sur les grandes controverses qui divisaient les docteurs. Le débat qui mettait alors aux prises Franciscains et Dominicains dut lui être signalé. Et ce fut pas dans l'Ecole thomiste mais chez les disciples de Scot qu'il retrouva la doctrine de son Eglise.

L'expression de cette doctrine se rencontre sous d'autres formes dans l'homélie de Manuel.

« L'archange ne remonta au ciel et Dieu ne descendit pour réaliser le mystère du salut, décidé dès l'éternité, qu'après que Marie eut prononcé ces admirables paroles: « *Voici la servante du Seigneur* », etc. Et c'est avec raison. *Il fallait, en effet, que la très pure Vierge, dont l'âme et le corps étaient exempts de toute souillure, qui était née pleine de la bénédiction perdue par notre première mère, mît fin à l'antique malédiction, aussi vieille que le genre humain* » (1).

Si la mort a été pour la Vierge une cause de joie et non de douleur, c'est « *parce que seule parmi toutes les femmes elle n'est pas tombée sous la condamnation qui vient du péché* » (2). Elle a voulu passer par cette humiliation de la tombe pour ressembler à son divin Fils, qui s'est soumis aux lois de la nature pour souffrir et mourir, et affirmer par là la réalité de son humanité (3).

XII. - Siméon, archevêque de Thessalonique († 1429)

De la vie du célèbre Siméon, archevêque de Thessalonique l'histoire ne sait à peu près rien. Seule la date de sa mort est connue avec certitude. Elle se place en 1429, à la veille de la prise de Thessalonique par les Turcs.

Siméon n'a point laissé d'homélies sur les fêtes mariales. Dans ses écrits théologico-liturgiques, ce n'est qu'en passant qu'il fait mention de la Mère de Dieu; mais le peu qu'il en dit

---

(1) IDEM, *In Dormit.*, 9 (PO 16, 555): « Ἐχρῆν μὲν γὰρ τὴν εἰλικρινεστάτην παρθένον, τὴν πάναγνον ψυχήν τε καὶ σῶμα, τὴν ἐκ τοῦ παντὸς αἰῶνος μόνην ἀνθρώπων ἀναδειχθεῖσαν ὑψηλοτέραν ἀρᾶς τῆς πάλαι καὶ ὁμοχρόνου τῷ γένει, ὡς πλῆρες ἄγγος εὐλογίας γεγεννημένην... οἵανπερ εἰρήκαμεν πάντως εἶναι ».

(2) Ibid., 10 (PO 16, 556): « Διέφυγε μόνη πασῶν γυναικῶν τὸ διὰ τὴν ἁμαρτίαν κατάκριμα καὶ τὸ ἐν λύπαις τεκεῖν ».

(3) Ibid., 11 (PO 16, 559).

suffit, croyons-nous, à montrer qu'il a partagé la croyance de plusieurs de ses illustres prédécesseurs à la sainteté initiale de la Vierge.

Comme Palamas, il affirme, il est vrai, à plusieurs reprises que Jésus-Christ seul est impeccable (1). Répondant à une question de Gabriel de la Pentapole, il va jusqu'à écrire: « Aucun homme ne mourra sans péché. Car aussitôt après le baptême, les enfants eux-mêmes contractent les péchés volontaires ou d'ignorance, qu'ils font commettre à ceux qui les éduquent. Seul, le Seigneur incarné *a été conçu sans péché, est né, a vécu et est mort dans la sainteté*, lui le Sauveur de tous. Il reste seul impeccable » (2).

Mais ces affirmations générales ne prouvent rien par elles-mêmes contre le privilège de Marie. Pour les docteurs byzantins, la Vierge ne fait qu'un avec Jésus, et ils ne cessent de répéter que tout en elle est extraordinaire et échappe à la loi commune. Qu'en fait Siméon n'ait pas voulu comprendre dans l'universalité du péché d'origine Celle qu'il appelle dévotement « ma Panaghia » (3), c'est ce qui ressort d'abord du passage suivant, tiré d'une prière pour la dédicace de l'église dite de l' Ἀχειροποίητος, à Constantinople (4):

« Salut, pleine de grâce. Le Seigneur est avec toi, lui le distributeur des grâces, qui a fait de toi la source des grâces, pour que tu les communiques aux anges et aux mortels. Salut, pleine de grâce. Le Seigneur est avec toi, lui qui autrefois prit naissance en toi, *et qui fut toujours avec toi par ses dons et ses illuminations...* Tu es bénie entre les femmes, parce que tu as engendré le Béni. *Tu es bénie entre les femmes, parce que tu as chassé la malédiction et la tristesse.* Tu es bénie entre

---

(1) Voir par exemple SIMÉON DE THESSALONIQUE, *De Sacramentis*, 62 (PG 155, 221 D) : « Χριστὸς, ὁ μόνος ὢν ἀναμάρτητος, καὶ ὁ μὴ ὀφείλων ἀποθανεῖν ».

(2) IDEM, *Responsa ad Gabrielem Pentapolitanum*, 45 (PG 155, 892 C): « Μόνος ὁ Κύριος σαρκωθεὶς, καὶ ἀναμαρτήτως συνελήφθη, καὶ ἁγίως ἐτέχθη, καὶ ἔζησε καὶ ἀπέθανεν ὑπὲρ ἁπάντων ὁ λυτρωτής, καὶ ἀναστὰς ζῇ. καὶ μένει μόνος ὢν ἀναμάρτητος ».

(3) IDEM, *De sacra precatione*, 357 (PG 155, 661 D).

(4) Il s'agit d'une image miraculeuse de la Vierge, dont l'origine est diversement racontée par les légendes. (Ἀχειροποίητον = non faite de main d'homme).

les femmes, parce que tu es la mère de l'éternelle vie, parce que les hommes te doivent l'immortalité. C'est toi qui as fait le monde nouveau, *toi qui as renouvelé la nature corrompue, toi qui as réformé notre nature vieillie.* C'est de toi seule, en effet, qu'est né le Réformateur. C'est toi qui as montré le Créateur devenu notre semblable... *Tu es pour nous l'instrument de la rénovation*, le canal de la grâce du Saint-Esprit... Tu as été la première et la seule à être le temple de Dieu, un autel immaculé, une table sainte, un propitiatoire sans tache, la demeure très véritable de Dieu, et c'est par toi que sensiblement, spirituellement et continuellement nous sont distribués les bienfaits divins » (1).

Dire que Dieu fut toujours avec Marie par ses dons et par ses illuminations, c'est-à-dire par sa grâce, c'est formuler d'une manière positive le privilège de la conception immaculée. L'archevêque de Thessalonique laisse encore deviner sa pensée sur la sainteté originelle de la Toute-Sainte, en laquelle il dit avoir une confiance illimitée (2), dans plusieurs autres passages de ses écrits :

« Le jeûne du mois d'août, écrit-il, a été institué en l'honneur de la Mère du Verbe divin. Instruite à l'avance de sa future assomption, elle ne cessait de peiner et de jeûner pour nous ; *car la Pure et la Tout-Immaculée n'avait* pas besoin de jeûner pour elle-même. Elevée au-dessus des anges, elle menait une vie plus sainte que celle des anges, priant sans

---

(1) « Χαῖρε, κεχαριτωμένη, ὁ Κύριος μετὰ σοῦ, πρότερον μὲν γεγονὼς ἐνυποστάτως ἐν σοί, πάντοτε δὲ ταῖς δωρεαῖς καὶ ἐλλάμψεσιν. . . Εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξί, τὸν εὐλογημμένον γεννήσασα. Εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξί, τὴν ἀρὰν καὶ λύπην διώξασα. Εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξί, τῆς αἰωνίου ζωῆς μήτηρ, ἀθανασίας τοῖς ἀνθρώποις ἡ πρόξενος. Σὺ τὸν νέον εἴργασας κόσμον, σὺ τὴν φθαρεῖσαν φύσιν ἐκαίνισας, σὺ τὴν παλαιωθεῖσαν ἡμῶν ἀνέπλασας φύσιν ». Cette prière a été publiée par VON DOBSCHUTZ E., d'après le *cod. Vindob. theolog. graec.*, 218, dans son étude intitulée : *Christusbilder. Untersuchungen zur christlichen Legende*, Leipzig 1899, 148-149. Cette étude forme le troisième volume de la nouvelle série des *Texte und Untersuchungen.*

(2) Siméon parle souvent de la toute-puissance suppliante de la Mère de Dieu. Voir en particulier : *De sacris ordinationibus*, 227 (PG 155, 420 A) ; *De sacra precatione*, 359 (PG 155, 668 AB) ; *De divino templo*, 50 (PG 155, 717 D).

cesse et intercédant pour nous, unie à son Fils par sa sainte âme dans les feux de l'Esprit divin » (1).

Ainsi Marie n'avait pas besoin de faire pénitence, parce qu'elle était pure et tout immaculée. Si l'on rapproche cette affirmation de ce que Siméon dit ailleurs de la nécessité de la pénitence pour tous les hommes, parce que tous sont pécheurs, soit à cause du péché originel, soit à cause des péchés d'autrui, *soit à cause de la concupiscence désordonnée, fruit du péché originel, qui reste même dans les baptisés*, soit enfin à cause des péchés personnels (2), on en concluera que la Vierge, non seulement ne s'est jamais souillée d'aucun péché personnel, mais encore a été exempte du péché originel et de la concupiscence, qui l'accompagne nécessairement.

Marie n'est pas seulement pure et tout immaculée. Elle est l'Immaculée par excellence, *la seule Tout-Immaculée*, ἡ ἐξαιρέτως καὶ μόνη πανάμωμος (3), *la seule Toute-Sainte* (4), *la seule toujours-Vierge* (5), ἡ μόνη παναγία, ἡ παναγία μόνη ἀειπαρθένος. Comme sa divine et virginale maternité, sa pureté est un privilège unique et incommunicable :

« On peut imiter la Théotocos en menant une vie pure, en faisant voeu de virginité, en se montrant digne, autant que cela est possible, de recevoir la grâce ; *mais personne ne peut l'égaler en innocence*, ou concevoir comme elle par l'Esprit-Saint et enfanter le Signeur. Cela est unique et ne se trouve que chez elle » (6).

Voilà qui montre bien que sa pureté est autre chose que la virginité corporelle ou même que l'impeccabilité personnelle,

---

(1) Idem, *Responsa ad Gabrielem Pentap.*, (PG 155, 901 B) : « Ἥτις προγνοῦσα τὴν μετάστασιν ἑαυτῆς, καὶ πάντοτε μὲν ἦν ἀγωνιζομένη ὑπὲρ ἡμῶν καὶ νηστεύουσα, μὴ χρείαν ἔχουσα νηστείας ἡ καθαρὰ καὶ πανάμωμος ».

(2) Idem, *De paenitentia* (PG 155, 469 D) : « Ἔπειτα καὶ ἄνθρωπος, εἰ καὶ τὴν χάριν ἔλαβε, καὶ τὰ τῆς σαρκὸς εὐθὺς ζητεῖ γεννηθεὶς, καὶ ἀλόγως καὶ τοῦ ἐννοεῖν χωρίς· τοῦτο δὲ ἐκ τῆς παραβάσεως ». Cf. col. 472 B.

(3) Idem, *De sacra precatione*, 310 (PG 155, 569 D).

(4) Idem, *Expositio sacri symboli* (PG 155, 801 D).

(5) Idem, *De sacra precatione*, 359 (PG 155, 668 B).

(6) Idem, *Contra haereses*, 23 (PG 155, 116 CD) : « Καὶ τὴν παρθένον δὲ θεοτόκον οὐδεὶς ἐκμιμεῖσθαι δύναται ἢ κατὰ τὴν ἁγνείαν, ἢ τὸ ἐν Πνεύματι συλλαμβάνειν σαρκὶ καὶ τίκτειν τὸν Κύριον, ὅτι μόνον τοῦτο καὶ παρὰ μόνῃ· μιμεῖται δέ τις αὐτὴν, ἁγνῶς βιῶν καὶ παρθενεύειν αἱρούμενος, ἄξιός τε τῆς ὑποδοχῆς τῆς χάριτος, ὡς δυνατόν, δεδειγμένος ».

C'est une pureté absolue, qui exclut toute tache. Elle est vraiment la seule Tout-Immaculée.

Son amour pour Dieu, dit encore Siméon, a dépassé celui de toute créature raisonnable. C'est par sa pureté souveraine et son humilité qu'elle a mérité de devenir la mère du Fils de Dieu (1). Elle est au-dessus de toute créature et tient le second rang après Dieu (2). *Elle est les prémices de la joie salutaire.* C'est par elle la première, et par elle seule, que nous avons été sauvés; par elle que la malédiction d'Eve a disparu (3). Qu'elle-même n'ait pas été maudite, c'est ce qui est insinué dans le passage suivant:

« Le prêtre découpe dans le milieu du pain d'autel l'hostie fermentée (qui doit être consacrée), montrant par là que le Sauveur a pris une chair de notre nature et non d'une autre substance, et d'une femme *bénie et sainte*, la Vierge perpétuelle » (4).

Le pain fermenté est, d'après le symbolisme des Byzantins, et comme vient de le dire Siméon quelques lignes plus haut (5), le pain parfait, qui représente l'intégrité de la nature humaine du Christ, non pas seulement l'intégrité physique, mais aussi l'intégrité morale, l'intégrité originelle. Pour donner à Jésus une humanité intègre, la Vierge a dû posséder elle-même cette intégrité. La cérémonie de la prothèse indique bien cette consubstantialité parfaite entre la Mère et le Fils.

A l'exemple d'autres théologiens, Siméon étend jusqu'aux anges la médiation de Marie. C'est par elle qu'ils brillent dans la gloire (6). Elle est la cause de leur sanctification (7).

---

(1) IDEM, *De sacra precatione*, 348 (PG 155, 632 C).

(2) IDEM, *De sacra liturgia*, 94 (PG 155, 284 A). Cf. *De sacris ordinationibus*, 227 (PG 155, 420 A).

(3) IDEM, *De sacramentis*, 61 (PG 155, 220 C) : « Αὕτη γὰρ ἡ ἀπαρχὴ τῆς σωτηρίου χαρᾶς ». IDEM, *De divino templo*, 50 (PG 155, 717 D) : « Δι' αὐτῆς πρώτης καὶ μόνης σεσώσμεθα ». IDEM, *De sacra precatione*, 352 (PG 155, 649 B) : « Διὰ τῆς Θεοτόκου ἡ κατάρα τῆς Εὔας λέλυται ».

(4) IDEM, *De sacra liturgia*, 92 (PG 155, 276 A) : « Σεσάρκωται ἐκ μιᾶς γυναικὸς εὐλογημένης καὶ ἁγίας, τῆς ἀειπαρθένου κόρης ».

(5) PG 155, 274 B.

(6) IDEM, *De sacra liturgia*, 94 (PG 155, 284 A) : « Δι' αὐτῆς γὰρ καταλάμπονται ».

(7) IDEM, *De sacra precatione*, 348 (PG 155, 633 A) : « Αὕτη τῶν ἁγίων ἁπάντων, ἀγγέλων τε καὶ βροτῶν, ὑπερτέρα τε καὶ ἁγιασμός ».

Cette médiation, cependant, ne paraît pas se rapporter à la gloire essentielle mais à la gloire accidentelle des esprits célestes (1). C'est là une atténuation qu'on ne rencontre ni chez Palamas, ni chez Théophane de Nicée, ni chez Isidore Glabas.

XIII. - Joseph Bryennios († vers 1435)

Le célèbre théologien et prédicateur byzantin qui a nom Joseph Bryennios naquit à Sparte ou à Constantinople, vers le milieu du XIVe siècle. En 1381, il fut envoyé dans l'île de Crète, alors soumise aux Vénitiens, en qualité de prédicateur et d'exarque de la Grande Eglise. Il y resta une vingtaine d'années, puis revînt à Constantinople et se retira dans le monastère de Stude. Une nouvelle mission lui fut confiée en 1405, cette fois dans l'île de Chypre, fortement entamée par la propagande latine. Il joua un rôle important dans les négociations unionistes qui eurent lieu sous Manuel Paléologue et fit probablement partie de l'ambassade grecque envoyée sous la conduite de Jean Eudémon au concile de Constance (1418). Adversaire déclaré des Latins, versé d'ailleurs dans la connaissance de la théologie occidentale, citant saint Augustin et n'ignorant pas saint Thomas d'Aquin, il s'opposa de tout son pouvoir à l'union des Eglises. Sa haine contre Rome lui fit même quitter la cour de Jean VII Paléologue (1425-1448), lorsque cet empereur commença les pourparlers qui devaient aboutir au concile de Florence. Il retourna en Crète, où sans doute il ne tarda pas à mourir, avant la conclusion de l'union (2).

Ses oeuvres, publiées par Eugène Bulgaris en 1768 et 1784, sont restées inaperçues en Occident (3). Son nom même

(1) IDEM, *Expositio sacri symboli* (PG 155, 768 BC) : « Ἐκ τῆς ὑπὲρ ἡμῶν οἰκονομίας τοῦ Λόγου τὴν μεγίστην ἐσχηκότες καὶ οὗτοι ὠφέλειαν, πρὸς ἀγάπησιν τοῦ Θεοῦ καὶ ἕνωσιν, ἀνάβασιν μείζονα εὑρηκότες, τῇ ἡμῶν σωτηρίᾳ εὐφραίνονται... οἱ σεσωσμένοι δὲ ὁλοτελῶς καὶ ἀνεγηγερμένοι, μόνοι ἡμεῖς ».

(2) Sur Joseph Bryennios, voir la notice de PALMIERI A., dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, II, 1156-1161.

(3) BULGARIS publia d'abord deux volumes, sous le titre : Ἰωσὴφ μοναχοῦ τοῦ Βρυεννίου τὰ εὑρεθέντα, Leipzig 1768. Un troisième volume parut

n'y a été connu que de quelques savants. Il en aurait sans doute été autrement, s'il avait pu prendre part aux joutes de Florence sur la procession du Saint-Esprit, question sur laquelle il a beaucoup écrit, et les théologiens catholiques auraient été heureux de faire appel au témoignage de ce fougueux latinophobe, pour défendre contre les négations des Grecs modernes, le dogme de l'Immaculée Conception, s'ils avaient connu ses homélies mariales.

Ces homélies sont au nombre de six. Trois se rapportent au mystère de l'Annonciation, deux à la Nativité de la Vierge, et la dernière est un discours de circonstance, où l'orateur exalte les bienfaits de Marie à l'égard du peuple chrétien. A plusieurs reprises et de diverses manières, Joseph Bryennios exprime la doctrine de la conception immaculée; mais, bien qu'il ait été en contact prolongé avec un milieu latin, rien dans ses discours, n'indique qu'il ait eu connaissance de la controverse qui divisait les Dominicains et les Franciscains. On ne surprend pas chez lui, comme chez Manuel Paléologue, la préoccupation de défendre une thèse. Il parle le pur langage de la tradition byzantine. Son témoignage n'en a pour nous que plus de prix.

Voici d'abord un passage tiré de la troisième homélie sur l'Annonciation, qui est important à un double titre, et parce qu'il affirme clairement le privilège de Marie, et parce qu'il révèle le sens profond que les Byzantins attribuaient au mot « Vierge »:

« En plusieurs endroits de l'Evangile, Jésus-Christ s'appelle le Fils de l'homme avec l'article, c'est-à-dire de *cet homme sans péché*, *de cet homme vierge*, de cet homme tel qu'il était avant la transgression d'Adam. C'est pour garantir cette vérité qu'il a pris une chair toujours-vierge d'une femme toujours-vierge » (1).

---

en 1784, sous le titre : ʼ Ιωσήφ μοναχοῦ τοῦ Βρυεννίου τὰ παραλειπόμενα, portant en appendice l'*Histoire de la controverse sur la procession du Saint Esprit de Théophane Prokopovitch* et un écrit de Bulgaris sur Nicéphore Blemmydès.

(1) JOSEPH BRYENNIOS, *Homil. III in Annuntiationem* (éd. cit., II, 241) : « Πολλαχοῦ τοῦ Εὐαγγελίου ἑαυτὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου, μετὰ τῆς τοῦ ἄρθρου προσθήκης ὀνομάζει· τουτέστι, τοῦ ἀναμαρτήτου ἀνθρώπου ἐκείνου, τοῦ παρθένου, τοῦ πρὸ τῆς παραβάσεως ʼΑδάμ· καί γε εἰς πίστωσιν ταυτησὶ τῆς ἐννοίας, ἐξ ἀειπαρθένου παρθένον σάρκα ἑαυτῷ συνεστήσατο ».

Etre vierge, c'est être dans l'état d'Adam avant le péché. Jésus est l'homme vierge, parce qu'il est né d'une mère vierge, c'est-à-dire d'une femme exempte de la souillure originelle, semblable à Eve avant le péché.

La comparaison classique entre la terre vierge dont fut formé le premier Adam et la Vierge Marie, mère du second, reçoit de ce chef sa haute signification. Joseph Bryennios prend plaisir à la répéter à plusieurs reprises.

« Le premier homme fut formé d'une terre vierge; mais le péché, survenant, lui enleva sa dignité originelle et le précipita dans une ruine extrême. C'est pourquoi le Dieu de l'univers a voulu dans sa sagesse opérer par l'intermédiaire d'une vierge la réformation de tous les hommes, afin que, né d'elle, le nouvel Adam sauvât l'ancien... » (1).

« De même qu'un potier habile, voulant faire un vase d'une grande beauté, choisit une matière très pure et parfaitement appropriée, et met tout son art à la façonner, de même Dieu, l'artiste suprême, *ayant trouvé l'âme et le corps de la Toujours-Vierge ornés de la sainteté*, en a préparé un vase tout sanctifié, capable de recevoir sa divinité... S'il fallait que la terre dont notre premier père Adam devait être formé ne fût que de la terre et pas autre chose, il fallait aussi que Celle qui devait donner naissance au Créateur de toute chose fût comme un mélange de toutes les beautés célestes et terrestres, parce que le Verbe devait emprunter à elle seule, comme à une terre sainte, vivante, raisonnable, toute-sainte, la matière de son corps très saint » (2).

Cette pureté absolue, cette virginité parfaite de l'âme et du corps, réclamée par la maternité, notre orateur l'exprime encore de plusieurs autres manières. Les trois personnes divines, en décidant la création de l'homme, font la réflexion suivante:

« Si l'homme garde notre commandement, il sera déifié

---

(1) Idem, *Homilia I in Nativit. Deiparae* (éd. cit., III, 7).

(2) Idem, *Homilia III in Annunt.* (éd. cit., II, 230) : « Τὴν δὲ τὸν παντουργέτην προενεγκεῖν μέλλουσαν, φύραμα οἷον εἶναι οὐρανίων πάντων καὶ ἐπιγείων καλῶν, ὅτι ἐκ Θεοῦ ὢν, καὶ πρὸς Θεὸν ὢν, καὶ Θεὸς ὢν, Λόγος. . . ἐξ αὐτῆς μόνης, ὡς ἐξ ἁγίας γῆς καὶ ἐμψύχου καὶ λογικῆς καὶ ὑπεραγίας, τὸ ἑαυτοῦ ὑπεράγιον σῶμα πλαστουργῆσαι ηὐδόκησε ».

peu à peu par notre grâce et l'observation du précepte. Mais si, entraîné par son propre mouvement ou par le conseil d'un autre, il le viole, après l'avoir châtié pendant quelque temps, *nous choisirons une femme, que nous formerons incomparablement plus pure que le genre humain*, et toi, le Fils, tu t'incarneras en elle, puisqu'il n'y a pas d'autre moyen de sauver le coupable » (1).

« Celle dont l'âme, le corps, le langage, les sentiments, la conduite étaient pures, *celle qui était inaccessible à toute souillure et exempte de toute tache*, a mérité de concevoir le Verbe de Dieu, immaculé par nature » (2).

« Marie est la Vierge plus pure incomparablement que le genre humain et que toute la création, parce qu'en elle doit s'incarner le Fils de Dieu » (3).

« A cause du mystère de l'Incarnation, seule entre les femmes, Marie la Toujours-Vierge a été choisie. Charmé par sa virginale beauté, le roi de gloire et créateur de l'univers, après lui avoir donné une beauté ineffable, l'a prise pour son épouse immaculée » (4).

L'intervention spéciale de Dieu dans la formation de la Vierge est bien indiquée dans le passage suivant:

« Elle est le tabernacle véritable qu'a dressé le Seigneur et non l'homme... Il a plu à Dieu de se bâtir une maison sainte et indestructible pour sanctifier et sauver par elle les générations anciennes, présentes et futures » (5).

A deux reprises, dans la première homélie sur la Nativité

---

(1) IDEM, *Homil. I in Nativit.* (éd. cit., III, 4-5) : « Οἰκοδομήσωμεν ἐκλεξάμενοι γυναῖκα, τὴν ἀσυγκρίτως καφθαρωτέραν τοῦ ἀνθρωπίνου γένους ».

(2) IDEM, *Homil. III in Annuntiat.* (éd. cit., II, 231) : « Ἡ καὶ τὴν ψυχὴν, καὶ τὸ σῶμα, καὶ τὸν λόγον, καὶ τὸ ἦθος, καὶ τὸν τρόπον κεκτημένη καθαρά, καὶ ῥύπου παντὸς ἀνεπίδεκτος, καὶ πάσης κηλῖδος ἐλευθέρα, τὸν τοῦ Θεοῦ Λόγον, τὸν φύσει ἄχραντον καὶ ἀμόλυντον, συλλαβεῖν κατηξίωται ».

(3) IDEM, *Homil. II in Annuntiat.* (éd. cit., II, 142) : « Τὴν ἀσυγκρίτως καθαρωτέραν τοῦ ἀνθρωπείου γένους καὶ πάσης τῆς κτίσεως ».

(4) IDEM, *Homilia I in Annuntiat.* (éd. cit., II, 58) : « Τῇ παρθενικῇ ταύτης θελχθεὶς ὡραιότητι, ὁ βασιλεὺς τῆς δόξης καὶ παντουργέτης, καὶ ἐν τῷ θελήματι αὐτοῦ τὸ κάλλος αὐτῇ παρασχόμενος ἄφραστον, ὡς ἄμωμον νύμφην ταύτην ἡρμόσατο ἑαυτῷ ». Ce passage se trouve dans les deux discours sur la Nativité, éd. cit., III, 8 et 17.

(5) IDEM, *Homilia II in Nativit.* (éd. cit., III, 15).

et la seconde sur l'Annonciation, notre orateur se demande pourquoi Marie a été choisie entre toutes les femmes pour devenir la mère du Fils de Dieu. Voici sa réponse:

« Une autre ne lui a pas été préférée, parce que Dieu, les connaissant toutes à l'avance, *a sanctifié dès le sein maternel* celle qui devait être plus digne et plus pure que les autres. Il a rejeté, cela va de soi, celles qui étaient indignes d'un si grand honneur. Quant au mérite souverain qu'elle possédait, *c'était d'avoir été purifiée par anticipation par le Saint-Esprit* et d'avoir été préparée pour devenir le digne séjour de la divinité » (1).

Comme Théophylacte de Bulgarie, Joseph Bryennios affirme que Dieu a sanctifié Marie dès le sein maternel, ἐκ μήτρας ἡγίασε. Si le sens de cette expression est enveloppé de quelque obscurité dans l'homélie de l'archevêque d'Ochrida (2), il ne peut faire de doute sous la plume de Bryennios. Chez ce dernier « ἐκ μήτρας » signifie sans conteste: *Dès le premier instant de la conception*, puisque nous savons clairement par les textes précédents, qu'il a enseigné le privilège de Marie.

Autre remarque importante: l'expression « προκαθαρθῆναι τῷ Πνεύματι », que plusieurs théologiens byzantins ont entendue d'une augmentation de sainteté conférée à Marie au jour de l'Annonciation, est expressément rapportée ici à la préservation de la souillure originelle, au moment de la conception. Bryennios parle, en effet, d'une qualité possédée par Marie antérieurement au salut de l'ange, qualité unique, qui l'emporte sur tous les autres mérites et qui a déterminé le choix divin. Saint Sophrone et Jean le Géomètre, nous l'avons vu, ont employé le verbe « προκαθαρθῆναι » dans le même sens (3).

---

(1) Idem, *Homilia II in Annunt.* (éd. cit., II 152) : « ' Τίνος χάριν οὐκ ἄλλη τις γέγονε τοῦ Λόγου μήτηρ, φησί ; τίνα δι'ἀρετὴν πασῶν εἶχε μείζονα, δι' ἣν πασῶν προτετίμηται ; Ἄλλη μὲν ταύτης οὐ προτετίμηται, ὅτι πάσας ὁ Θεὸς προγινώσκων, τὴν τῶν λοιπῶν ἐσομένην ἀξιωτέραν ἐκ μήτρας ἡγίασε στείρας· ἀπεβάλετο δὲ τὰς εἰς τοῦτ' ἀναξίας, ὥσπερ εἰκός· ἀρετῶν δὲ πασῶν ὑπερτέραν ἐκέκτητο, τὸ προκαθαρθῆναι τῷ Πνεύματι, καὶ δοχεῖον ἑτοιμασθῆναι δεκτικὸν τῆς ἀπροσίτου θεότητος ». Ce passage est répété à peu près tel quel dans la 1e homélie sur la Nativité, éd. cit., III, 11.

(2) Voir plus haut, p. 199.

(3) Voir plus haut, p. 101 et p. 187.

Parmi les nombreuses appellations par lesquelles Bryennios, à l'exemple de ses prédécesseurs, salue la Mère de Dieu, quelques-unes méritent d'être relevées. Marie est *la fleur de la création*, comme Jésus, considéré dans son humanité, en est le fruit :

« De l'univers entier, de toute la création, de tous les éléments, de toutes les générations et de toutes les races, de tous les siècles et de tous les temps la fleur est la Théotocos et le fruit très beau est son Fils, le Monogène (je veux dire selon l'humanité) » (1).

La Vierge est encore *la noblesse originelle de notre race*, ἡ τοῦ γένους εὐγένεια, titre qui exclut à lui seul le péché originel et que nous avons souvent rencontré sur les lèvres des orateurs byzantins (2). Elle est un nouveau ciel qui nous conduit à la connaissance de Dieu (3).

Les paroles de la salutation angélique : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes*, sont commentées de la manière suivante :

« Seule entre toutes les femmes, Marie est appelée bénie, parce qu'elle a enfanté pour le monde entier Celui qui est béni par nature, et que, seule entre toutes les femmes elle a été comblée de la bénédiction. Le premier Adam est devenu pour la terre qui l'avait produit une cause de malédiction. *Le second Adam a rendu bénie celle qui l'a enfantée* » (4).

C'est donc à Jésus que Marie doit de n'être pas tombée sous la malédiction commune. Nous avons ici l'équivalent

---

(1) IDEM, *Homilia II in Annuntiat.* (éd. cit., II, 143) : « Καὶ ἵνα συνελὼν εἴπω, τὸ πᾶν τοῦ σκοποῦ, καὶ παντὸς τοῦδε τοῦ κόσμου, καὶ πάσης κτίσεως, πάντων στοιχείων, καὶ πασῶν τῶν γενεῶν, παντὸς δὲ γένους ἡμῶν, καὶ πάσης ἀνθρώπου φυλῆς, ἁπάντων αἰώνων καὶ πασῶν τῶν ὡρῶν τὸ ἄνθος μὲν ἡ δέσποινα θεοτόκος, ὁ ὡραιότατος δὲ καρπὸς (λέγω δὲ κατὰ τὸ ἀνθρώπινον) ὁ Υἱός ἐστιν αὐτῆς, ὁ μονογενής ». Dans le discours d'actions de grâces (Ibid., 413), c'est la Vierge qui est à la fois la fleur de la nature et le fruit de la création.

(2) IDEM, *Sermo eucharisticus in Deigenitricem* (éd. cit., II, 413) ; IDEM, *Homilia I in Nativit.* (éd. cit., III, 13).

(3) IDEM, *Homilia II in Nativit.* (éd. cit., III, 15).

(4) IDEM, *Homilia III in Annuntiat.* (éd. cit., II, 237) : « Ὁ πρῶτος Ἀδαμ, κατάρας τῇ τοῦτον προενεγκούσῃ γεγένηται γῇ... Ὁ δὲ δεύτερος Ἀδάμ τὴν τοῦτον τεκοῦσαν εὐλογημένην εἰργάσατο ». Voir plus haut, p. 244, la même pensée exprimée par Théophane de Nicée, dont Bryennios s'est peut-être inspiré.

de la formule de Pie IX: *intuitu meritorum Christi praeservatam immunem.*

Comme plusieurs de ses prédécesseurs, Joseph Bryennios étend jusqu'aux anges la médiation de Marie dans l'ordre de la grâce:

« La Vierge, dit-il, est devenue le trait d'union entre Dieu et ses créatures. Par sa médiation, elle a fait Dieu l'homme et l'homme Dieu. Elle a uni le ciel à la terre et la terre au ciel; elle a réconcilié les anges avec les hommes et a mêlé les hommes aux anges » (1).

« C'est par elle que la sainteté a été donnée aux saints, *l'immutabilité dans le bien aux anges*, et à nous l'espoir du salut » (2).

« Par son éminente pureté, elle a attiré à elle Celui qui dépasse toute pureté, et les trésors de la grâce sont par elle arrivés jusqu'à nous » (3).

XIV. - Démétrius Chrysoloras († vers 1430)

Démétrius Chrysoloras, était, comme Démétrius Cydonès, originaire de Thessalonique. Comme lui, il vécut dans l'intimité de Manuel II Paléologue et fut un rhéteur remarquable. Il s'occupa aussi de théologie; mais ce fut pour combattre les doctrines latines et attaquer Cydonès sur la question de la procession du Saint-Esprit. Parmi les écrits qu'il a laissés et qui sont presque tous inédits, se trouvent deux discours mariaux, l'un sur l'Annonciation et l'autre sur la Dormition (4). Ils ne sont pas comparables, pour le fond doctrinal, au discours de Démétrius Cydonès sur l'Annonciation ni

---

(1) IDEM, *Sermo eucharisticus in Deigenitricem* (éd. cit., II, 411): « Συνάφεια γενομένη τοῦ Θεοῦ καὶ τῶν τούτου κτισμάτων, τὸν Θεὸν τῇ ἑαυτῆς μεσιτείᾳ ἐποίησεν ἄνθρωπον, καὶ τὸν ἄνθρωπον εἰργάσατο Θεόν ».

(2) IDEM, *Homilia II in Annuntiat.* (éd. cit., II, 146) : « Διὰ ταύτης ὅ τε ἁγιασμὸς προσγέγονε τοῖς ἁγίοις, τοῖς ἀγγέλοις ἡ ἀτρεψία καὶ ἡμῖν τὰ τῆς σωτηρίας ἐλπίζεται ». Cf. IDEM, *Homilia I in Nativit.* (éd. cit., III, 1-2) ; IDEM, *Homilia II in Nativit.* (éd. cit., III, 15).

(3) IDEM, *Homilia III in Annuntiat.* (éd. cit., II, 229) : « Τῷ τῆς καθαρότητος ὑπερβάλλοντι τὸν πάσης ἐπέκεινα καθαρότητος πρὸς ἑαυτὴν ἐφελκύσατο, καὶ τὰ τῆς θείας χάριτος ἐξ αὐτῆς διέβη καὶ πρὸς ἡμᾶς ».

(4) Ces discours se trouvent dans plusieurs manuscrits, et notamment dans le *cod.* 161-*T-III*-4 de la bibliothèque de l'Escurial, f. 47-83 (XVe

aux homélies de Nicolas Cabasilas. On y découvre pourtant, mais exprimées sans éclat et d'une manière un peu vague, les mêmes idées fondamentales sur la parfaite sainteté de la Mère de Dieu.

Le discours sur la Dormition commence par rappeler la création de l'homme, sa chute et le dessein de Dieu de le relever par l'Incarnation. Ce dessein, dit Chrysoloras, aurait été réalisé plus tôt, s'il s'était rencontré un homme semblable à la Vierge (1). Il raconte ensuite comment Joachim et Anne, étant frappés de stérilité, recoururent à la prière pour obtenir un enfant. Dieu les exauça sans retard et leur accorda un fruit digne d'eux (2). Un ange vint annoncer la naissance de Marie, et aussitôt après ce message « fut conçue et engendrée *l'homme qui surpassait les cieux*, ἡ ὑπὲρ οὐρανοὺς ἄνθρωπος, *celle qui par son corps et par son âme était au-delà de toute merveille; car il apparut aussitôt que ce rejeton était de nature à devenir un arbre capable de couvrir toute la terre de son ombre* et de la nourrir de ses fruits. Dès l'âge de trois ans, *sainte destinée à des choses saintes*, elle fut introduite dans le Saint des Saints » (3).

On la vit ensuite progresser dans la grâce et la sagesse de Dieu. La beauté de son corps était incomparable et réunissait tous les charmes de la nature humaine. Mais qu'était cette beauté comparée à la parure intérieure des vertus qui ornaient son âme? Marie les possédait toutes à la perfection: « *Aussi cette tendance au péché qui est innée dans tous les hommes, l'Immaculée seule ne la connut pas.* Jamais elle ne commit le moindre péché soit par pensée, soit par parole, soit par action » (4).

---

siècle), d'où nous les avons tirés. Le début du discours sur l'Annonciation est mutilé.

(1) DÉMÉTRIUS CHRYSOLORAS, *Homilia in Dormitionem*, f. 63v : « Καὶ ἦν ἂν καὶ πρότερον, εἰ μόνον ἄνθρωπος ὅμοιος τῇ θεονύμφῳ καθίστατο ».

(2) Ibid. : « Ὃς καὶ τὸν καρπὸν ἄξιον αὐτοῖς συντόμως χαρίζεται ».

(3) Ibid., f. 64r : « Συλλαμβάνεται καὶ γεννᾶται ἡ ὑπὲρ τοὺς οὐρανοὺς ἄνθρωπος, ἡ παντὸς ἐπέκεινα θαύματος ψυχῇ τε καὶ σώματι. Ἐφαίνετο γὰρ τὸ φυτὸν αὐτίκα, ὁποῖον ἂν ἀποκαταστάσειε δένδρον, πᾶσαν ἐπισκιάζειν δυνάμενον γῆν. . . Καὶ τριετῆ γενομένην ἄγουσιν εἰς τὰ ἅγια τῶν ἁγίων, ἁγίαν ἁγίοις οὖσαν ».

(4) Ibid., f. 65v : « Ὅθεν, ὃ πᾶσιν ἔμφυτον ἁμαρτάνειν ἀνθρώποις τὴν ἄσπιλον ἐξέφυγε μόνην, ἁμαρτίας εἶδος, κἂν λεπτότατον ἦν, οὐ διαπραξαμένην, οὐχ εἰποῦσαν, οὐδὲ διανοήσασαν ».

Par cette dernière phrase, Démétrius Chrysoloras laisse entendre assez clairement que la Vierge a échappé à la souillure originelle. Car qu'est-ce que cette tendance innée au péché que, seule se toutes les créatures humaines, Marie a ignorée, sinon la concupiscence désordonnée, conséquence immédiate et, comme disent certains théologiens, élément matériel du péché originel? D'ailleurs, la manière dont notre théologien s'est exprimé plus haut en parlant de la conception de Marie: « Aussitôt fut conçue et engendrée la créature humaine élevée au-dessus des cieux, Celle qui par son corps et par son âme surpassait toute merveille », ne laisse planer aucun doute sérieux sur sa vraie pensée touchant la sainteté perpétuelle de la Mère de Dieu.

Cette sainteté, Chrysoloras aime à la mettre en parallèle avec la sainteté même de Jésus. Parlant de la conception virginale, il écrit:

« Celui que le monde entier ne peut contenir reste enfant parfait dans le sein de la Vierge. Et la Sainte reçoit le Saint, la Vérité le Véritable, la Sagesse la Sagesse, la Juste le Juste, la Pure le Pur, la Vierge le Vierge, l'Impeccable l'Impeccable » (1).

Plus loin, il salue en Marie la Reine égale au Seigneur (2). « C'est qu'il fallait que Celle qui était destinée à engendrer Celui qui est resplendissant de beauté fût aussi resplendissante de la beauté de l'âme et du corps, et qu'elle surpassât en tout les autres hommes, et que sa supériorité sur tous fût incomparable » (3).

En voyant arriver Marie au ciel, le jour de sa glorieuse assomption, les anges se réjouirent et contemplèrent en elle *le premier homme revêtu de la beauté première, ou plutôt d'une beauté plus grande, qu'elle avait acquise non par grâce mais par son propre travail.* Cette idée que Marie est le premier homme, si magnifiquement développée par Nicolas

(1) Ibid., f. 68 : « Καὶ δέχεται ἡ ἁγία τὸν ἅγιον, ἡ ἀλήθεια τὸν ἀληθῆ ; ἡ σοφία τὴν σοφίαν, ἡ δικαία τὸν δίκαιον, ἡ καθαρὰ τὸν καθαρόν, ἡ παρθένος τὸν παρθένον, ἡ ἀναμάρτητος τὸν ἀναμάρτητον ».

(2) Ibid., f. 72v : « Σὲ οὖν ἴσην τῷ δεσπότῃ βασίλισσαν γνωρίζομεν ».

(3) Ibid., f. 76v : « Οἱ μὲν ἔχαιρον ὁρῶντες τὸν πρῶτον ἄνθρωπον τοῦ πρώτου κάλλους, μᾶλλον δὲ τυχόντα καὶ μείζονος, ἰδίοις κόποις, οὐ χάριτι ».

Cabasilas, nous la retrouvons ici jetée comme en passant. Elle est par elle-même une affirmation de l'Immaculée Conception, bien que, sur la plume de Chrysoloras, elle apparaisse quelque peu faussée par une tendance pélagienne.

Cette tendance se remarque aussi dans le passage suivant, emprunté à l'homélie sur l'Annonciation:

« La Mère du Sauveur n'a pas commis de péché, et elle a détruit les premières fautes des premiers hommes. Par son obéissance, elle a réparé la désobéissance. Elle a gardé en elle l'image de Dieu et a conservé la ressemblance divine » (1). L'image de Dieu, d'après la plupart des théologiens byzantins, ce sont les dons de la nature et en particulier les facultés spirituelles de l'intelligence et de la volonté. La ressemblance divine, le τὸ καθ'ὁμοίωσιν, désigne la sainteté surnaturelle déposée en germe dans l'âme par Dieu et développée ensuite par l'activité personnelle et l'exercice des vertus. Dire que Marie a gardé le τὸ κατ'εἰκόνα et le τὸ καθ'ὁμοίωσιν revient à affirmer qu'elle a été façonnée sur le modèle du premier homme et qu'elle seule a mis complètement en valeur, sans jamais les perdre, les dons primitifs. C'est là, sans nul doute, ce que veut faire entendre Démétrius Chrysoloras dans le passage qu'on vient de lire. Seulement il paraît oublier les dons infus et ne voir que l'activité personnelle.

XV. - Georges Scholarios († après 1472)

Georges Scholarios est, sans contredit, la plus grande célébrité théologique de l'Eglise byzantine à son déclin. On sait qu'il survécut à la prise de Constantinople par les Turcs et que, sous le nom de Gennade II, il occupa jusqu'à trois fois, entre les années 1454-1464, le siège patriarcal. Retiré d'abord dans un couvent de l'Athos, puis, définitivement, au monastère du Prodrome au Mont Ménécée, près de Serrès, il vivait encore en 1472. Son oeuvre, presque tout entière de caractère philosophico-théologique, est considérable et ne

---

(1) IDEM, *Homilia in Annuntiationem*, f. 56r: « Οὐχ' ἔπραξεν ἁμαρτίαν καὶ τὰ πρῶτα τῶν πρώτων ἀνθρώπων ἔλυσε πταίσματα· ὑπακούει καὶ τὴν παρακοὴν ἐθεράπευσε· τηρεῖ τὸ κατ'εἰκόνα καὶ σῴζει τὸ καθ' ὁμοίωσιν ».

remplit pas moins de huit gros volumes in-8°, que nous avons publiés entre les années 1928-1936 (1). Sa supériorité sur ses prédécesseurs et ses contemporains lui vient de la connaissance approfondie qu'il avait acquise de la théologie latine. Saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, le scotiste François de Mayron, d'autres encore, lui étaient familiers. A ce contact, sa pensée a acquis une plénitude et une précision qu'on chercherait en vain chez la plupart des autres théologiens byzantins. Pour ce qui regarde la théologie mariale, il fait sienne, dans l'ensemble, la doctrine de ses prédécesseurs; mais il se garde de certaines outrances et exagérations, que nous avons rencontrées au cours de notre enquête. Sur le point particulier de l'Immaculée Conception, il enseigne le dogme catholique d'une manière très claire, et cela non pas une fois, mais à quatre reprises au moins, c'est-à-dire dans chacune de ses trois homélies mariales, et dans son second opuscule sur l'origine de l'âme humaine, adressé à Théophane, évêque de Midia. Il ne fait aucune allusion à la controverse sur cette question, qui divisait alors en deux camps opposés les théologiens occidentaux. A la manière dont il s'exprime, on voit que, pour lui, la préservation de la Mère de Dieu du, péché originel ne faisait aucun doute. Comme Démétrius Cydonès, malgré son admiration pour saint Thomas, dont il a résumé en partie les deux Sommes, il n'a pas suivi sur ce point le Docteur angélique et a fidèlement reproduit la tradition de l'Eglise byzantine en lui donnant une précision inconnue jusque-là. Mettons d'abord sous les yeux du lecteur l'expression la plus détaillée de sa pensée, qui se lit dans l'homélie sur l'Assomption, lue au monastère constantinopolitain de la Pammacaristos, le 15 août 1464:

« Tout comme Jésus, la Vierge n'eut pas à progresser (péniblement) dans la vertu. Ce ne fut point par des purifications successives qu'elle atteignit au degré de pureté qu'on lui connaît, et ce ne fut point par ses seuls efforts qu'elle parvint à mener dans la chair une vie tout angélique, même avant de devenir la demeure du Seigneur des anges. Sans

---

(1) *Oeuvres complètes de Georges-Gennade Scholarios*, publiées pour la première fois par PETIT L., SIDÉRIDÈS X. A., JUGIE M., Paris 1928-1936.

retard, et avant qu'arrivât le temps où devait s'accomplir le mystère, Dieu la prépara à être le digne instrument d'un si haut dessein, qui réclamait non seulement la pureté de l'âme et du corps, mais aussi un certain développement de celui-ci. Aussi, Celui qui devait recourir à son ministère prit-il soin tout d'abord de la préparer, attendu qu'aucune âme ne pouvait, par ses seules forces, se disposer convenablement à remplir cet office, encore moins aucun corps. C'est pourquoi Dieu ne se contenta pas de prêter sa coopération et son assistance à la bonne volonté de la Vierge, comme il a coutume de le faire pour les autres ascètes; mais il lui accorda, en plus, d'agir conformément aux énergies infuses qu'il créa en elle pour la préparer. Sa volonté déployait sans doute normalement son activité suivant les habitudes et puissances reçues; mais ces habitudes, elle ne les avait pas acquises par un certain nombre d'actes régulièrement répétés et d'efforts soutenus; son âme les tenait du ciel, afin qu'on ne pût découvrir en elle la moindre trace des déficiences de notre nature. *Et ce que la conception virginale opéra dans Celui qu'elle enfanta, la grâce divine le produisit en elle, bien qu'elle ait été engendrée de la manière commune. Ainsi une pureté merveilleuse brille dans tous les deux. Mais dans le Fils cette pureté est plus glorieuse, à cause de sa nature, soustraite à toute occasion de souillure, tandis que dans la Mère, elle n'existe que par grâce. Marie, en effet, avait une raison inhérente à sa nature, de contracter la souillure. Mais, future Mère du Très-Pur, elle dut être très pure dès le premier instant de sa conception. Dans la vie de cette Mère tout, on le devine, fut en harmonie avec une si bienheureuse pureté, que, parmi les humains, elle a été la première et la dernière à recevoir* » (1).

---

(1) Georges Scholarios, *Homilia in Dormitionem*, 8 (*Oeuvres complètes*, I, Paris 1928, 202-203) : « Οὐ τοίνυν συνήργει μόνον καὶ χεῖρα παρεῖχε τῇ καλῇ προαιρέσει, καθάπερ ἐν τοῖς ἄλλοις σπουδαίοις, ἀλλ' ἐδίδου μᾶλλον ἀξίως τῆς ἐγκτισθείσης αὐτῇ παρασκευῆς ἐνεργεῖν, ὡς εἶναι τὸ μὲν κατὰ τὴν δοθεῖσαν ἕξιν τε καὶ δύναμιν ἐνεργεῖν ἀκριβῶς τῇ βουλήσει ταύτης προσῆκον, τὴν δ' ἕξιν οὐκ ἐξ ἐνεργειῶν αὐτῇ προσειλῆφθαι, πλήθει τε καὶ τάξει συντιθεμένων ὑπὸ χρόνου τε καὶ σπουδῆς, ἀλλ' οὐρανόθεν συγκαταβεβλῆσθαι τῇ φύσει, ὡς ἂν οὕτω μηδ' ἴχνος τι τῶν τῆς φύσεως ὑστερημάτων ταύτῃ συνῇ. Καὶ ὅπερ ἡ σπέρματος ἄνευ σύλληψις ἐν τῷ παρ' αὐτῆς γεννηθέντι, τοῦτ' αὐτῇ, καὶ διὰ σπέρματος γεννηθείσῃ, ἡ θεία χάρις ἐνήργει, ὡς ἂν καὶ ἐν ἀμφοῖν ἡ καθαρότης ξενίζουσα, τῷ μὲν ἐξ αὐτῆς γεννωμένῳ καὶ διὰ τὴν φύσιν ἐνδοξότε-

Dans ce passage, on le voit, le dogme de la conception immaculée est formulé avec une précision toute scolastique. La différence qui sépare la pureté originelle du Fils de celle de la Mère y est très exactement marquée. A la suite d'autres théologiens byzantins, que nous avons déjà rencontrés, comme Grégoire Palamas, Démétrius Cydonès, Siméon et Gabriel de Thessalonique, Scholarios avait posé, un peu plus haut, un principe qui, à première vue, paraissait exclure absolument le privilège de Marie: « Si, affirmait-il, le Christ avait eu un père selon la chair, il n'aurait pu éviter la souillure qui par la génération arrive à tous les hommes » (1). Mais il nous montre ici, comment Marie, tout en étant venue à l'existence par la voie ordinaire, a pu échapper à la souillure commune, que régulièrement elle aurait dû contracter, *καίτοι τοῦ ῥύπου πρόφασιν ἔχουσα τῇ φύσει συνοῦσαν*: La grâce de Dieu est intervenue pour l'en préserver, parce qu'elle devait être la Mère du Très-Pur. D'où il suit qu'on n'est pas sérieusement fondé à considérer un auteur comme adversaire du privilège marial par cela seul qu'il affirme que la souillure originelle accompagne nécessairement la génération charnelle.

Le témoignage de Scholarios revêt une importance capitale, à un autre point de vue. On y trouve la mention explicite des dons infus dont Dieu orna gratuitement l'âme de sa future Mère, dès le premier instant de son existence. La plupart des théologiens byzantins qui nous ont déjà déclaré leur foi à la sainteté originelle de la Théotocos ont laissé dans l'ombre le rôle de la grâce dans la préparation de Marie à la maternité divine, pour consacrer toutes les ressources de leur talent à exalter le mérite personnel de la Vierge. Quelques-uns même, tel Nicolas Cabasilas (2), ont paru nier la prédilection toute gratuite dont celle-ci a été l'objet de la part de Dieu, afin

---

ρον ᾖ, οὐδεμίαν ῥύπου πρόφασιν ἔχουσαν· τῇ δὲ τοῦτον γεννώσῃ κατὰ χάριν προσῇ μόνον· καὶ ἡ καθαρωτάτη, γεννηθεῖσα εὐθύς, ὡς δὴ μέλλουσα τὸν καθαρότατον τίκτειν, καίτοι τοῦ ῥύπου πρόφασιν ἔχουσα τῇ φύσει συνοῦσαν. Ὅθεν τῇ καθαρειότητι τῆς οὕτως εὐτυχεστάτης ἐν τῇ τῶν ἀνθρώπων φύσει μητρὸς καὶ πρώτης καὶ τελευταίας, πάντ' ἦν ἀκόλουθα δήπου ».

(1) Ibid., 6 (éd. cit., 201) : « Ἐκ σπέρματος δ' ἂν γενομένῳ οὐκ ἂν οἷόν τ' ἦν μὴ καὶ τὸν ἐκεῖθεν ῥύπον συνεῖναι, τὸν ἐκεῖθεν πᾶσιν ἀνθρώποις τῇ τοιαύτῃ διαδοχῇ κατιόντα ».

(2) Voir plus haut, p. 248-250.

de mieux mettre en relief la sublimité de sa vertu. Georges Scholarios vient heureusement remettre toutes choses au point. La lecture des théologiens occidentaux lui avait sans doute révélé l'exagération de certains éloges donnés en Orient à la sainteté personnelle de Marie, au détriment des dons infus reçus par elle antérieurement à tout mérite de sa part. On sent visiblement percer chez lui la préoccupation de réagir contre cette tendance pélagienne. Dans ses homélies mariales il insiste à plusieurs reprises sur la part qui revient à la grâce habituelle et à la grâce actuelle dans la sainteté de la Vierge:

« Autant que cela dépendait de vous, ô Vierge, vous vous prépariez (à devenir la mère du Sauveur). Voilà votre bien propre; voilà ce qui vous rend digne de louange. Mais il était nécessaire que la grâce d'en haut fût votre guide; qu'elle vous donnât l'impulsion et la force; car sans son influence l'homme ne peut absolument rien. Par là, du reste, le mérite de votre sublime vertu, pas plus que celui des autres saints, n'a été diminué en quoi que ce soit... » (1).

« Il faut vous féliciter des progrès que vous avez réalisés à la manière humaine...; mais il faut aussi vous proclamer bienheureuse, à cause du secours d'en haut, qui vous a permis de vous élever à une telle sainteté » (2).

« Avant de concevoir et d'enfanter le Sauveur, dit ailleurs notre théologien, Marie fut sanctifiée sans pénibles efforts par la grâce céleste, qui lui communiquait les dons surnaturels exigés par l'union si intime qu'elle devait contracter avec Dieu » (3).

Ce n'est pas seulement dans son homélie sur l'Assomption que Scholarios a affirmé la conception immaculée de la Mère de Dieu. Déjà, le 25 mars de l'année 1437, alors qu'il était

---

(1) Idem, *In Praesent.*, 3 (éd. cit., I, 164) : « Τοῦ δὲ γνησίως πρὸς τοῦτο παρεσκευάσθαι, τό γε ἧκον εἰς σέ, οἰκείου τε ὄντος καλοῦ καὶ σοὶ τὸν ἔπαινον φέροντος· τὸ δὲ τὴν ἄνωθεν χάριν καὶ ὁδηγεῖν καὶ συνεπωθεῖν καὶ ῥωννύναι ἀναγκαῖον μὲν ἦν, ὡς οὐδὲν οὔτε μεῖζον οὔτ' ἔλαττον δυνηθέντος ἄν του τῶν ἀνθρώπων μὴ μετὰ τῆς ἐκεῖθεν ῥοπῆς ».

(2) Ibid., 7 (éd. cit., 167) : « Μακαριστέα δὲ τῆς ἄνωθεν ἀντιλήψεως, μεθ' ἧς τοσαῦτα κατώρθους ».

(3) Idem, *In Dormitionem*, 10 (éd. cit., 204) : « Τὰ μὲν οὖν πρὸ τῆς συλλήψεως αὐτῇ καὶ τοῦ τόκου τῆς οὐρανίου χάριτος ἦν, ἁγιαζούσης ὡς ἐχρῆν, καὶ πόνων χωρίς, τὴν ὑπερφυοῦς ἁγιασμοῦ δεομένην πρὸς τηλικαύτην τοῦ Θεοῦ κοινωνίαν ».

le prédicateur de la cour impériale, il exprimait la même doctrine dans la longue homélie sur l'Annonciation. Commentant les paroles de la salutation angélique: *Tu es bénie entre les femmes*, il disait:

« Comment ne conviendrait-il pas à la *Bénie* de se réjouir? *Et comment ne serais-tu pas bénie, toi qui non seulement as complètement ignoré les opprobres de la première malédiction, mais qui délivreras les autres de ces opprobres?* C'est bien véritablement que tu es bénie parmi les femmes, non seulement parce que tu as été gratifiée de plus grands faveurs que toutes les autres; *mais aussi parce que tu as été exempte des misères de la malédiction et que tu pourras en délivrer tout le genre humain; et de même que la honte de la malédiction, tirant son origine d'une femme, a ruiné la commune nature; de même maintenant, par toi, le trésor de la bénédiction se communiquera aux autres, et tu deviendras le germe d'une seconde vie et le principe des hommes vraiment dignes de ce nom* » (1).

Sur la fin de sa vie, aux alentours de 1467, alors qu'il adressait à Théophane, évêque de Midia, son second traité sur l'origine de l'âme humaine, il n'avait pas changé d'opinion comme en témoigne le passage suivant:

« La Vierge toute-sainte, par le fait qu'elle est venue au monde selon la loi ordinaire (ἐκ σπέρματος), *n'était pas à l'abri du péché originel: ses parents tout incomparables qu'ils aient été en vertu, avaient eu part, eux aussi, à l'héritage commun. Mais la grâce de Dieu la délivra complètement, comme si elle avait été conçue d'une manière virginale, afin qu'elle fournît une chair parfaitement pure à l'incarnation du Verbe divin. C'est pourquoi, parce que délivrée complètement de la culpabilité et de la peine originelle, privilège qu'elle est seule à avoir reçu parmi tous les hommes, elle est l'âme complètement inaccessible*

---

(1) Idem, *In Annuntiationem*, 43 (éd. cit., I, 40): « Πῶς δ' οὐ τοιαύτη, ἣ μὴ μόνον αὐτὴ τὰ τῆς πρώτης κατάρας ἠγνόηκας καθάπαξ ὀνείδη, ἀλλὰ καὶ τὰς ἄλλας ποιήσεις ἔξω τούτων γενέσθαι ; τῷόντι γὰρ εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν, οὐ μόνον ὅτι μειζόνων ἢ κατὰ πάσας ἠξίωσαι δωρεῶν, ἀλλ' ὅτι καὶ τῶν τῆς κατάρας δεινῶν αὐτή τε ἀπολέλυσαι καὶ τὸ γένος ἅπαν ἀπαλλάξαι δυνήσῃ· καὶ καθάπερ τὸ τῆς κατάρας αἶσχος ἐκ μιᾶς ὁρμηθὲν γυναικὸς τὴν κοινὴν συνέχεε φύσιν, οὕτω καὶ νῦν παρὰ σοῦ τὸ τῆς εὐλογίας καλὸν πᾶσιν ἀναλάμψει τοῖς ἄλλοις καὶ σπέρμα δευτέρου βίου γενήσῃ καὶ τῶν ὡς ἀληθῶς ἀνθρώπων ἀρχή ».

aux nuages des pensées (impures), et tant dans son âme que dans sa chair, devint un sanctuaire divin » (1).

Des affirmations si explicites nous dispensent de recueillir d'autres expressions moins nettes, que l'on pourrait encore glaner dans les trois homélies mariales de notre théologien. Notons seulement l'une de ces expressions plus obscures, qui se lit dans l'homélie sur la Présentation de la Vierge au temple, parce qu'elle peut nous aider à saisir la véritable pensée d'autres théologiens byzantins, lorsqu'ils parlent de la conception de Marie d'une mère stérile et de l'intervention spéciale de Dieu dans la formation de sa future mère. Scholarios nous dit que la conception de la Vierge s'est produite *en vertu d'une promesse plus haute*, qui a fait dispaître les obstacles de la nature et de l'âge (2). D'autres saints personnages que la Vierge, comme Samuel, Jean-Baptiste, etc., sont nés de parents stériles, à la suite d'une promesse de Dieu. Mais pour Marie, la promesse divine a revêtu un caractère plus élevé. Dieu est intervenu d'une manière spéciale pour que la fille de Joachim et d'Anne, méritât vraiment, et à un titre spécial, le titre de θεόπαις, *fille de Dieu*, que les théologiens byzantins ont l'habitude de lui décerner.

---

(1) Idem, *Second traité sur l'origine de l'âme*, 20 (*Oeuvres complètes*, I, 501) : « Ἡ δὲ παναγία παρθένος τῷ μὲν ἐκ σπέρματος γεγεννῆσθαι τῆς προγονικῆς ἁμαρτίας οὐκ ἂν ἀμέτοχος ἦν· καίτοι τῶν γονέων ἀπαραβλήτων ὄντων ἐς ἀρετήν, μετεῖχον δὲ κἀκεῖνοι τοῦ κλήρου· ἀλλ' ἡ χάρις τοῦ Θεοῦ καθάπαξ αὐτὴν ἀπήλλαξεν, ὥσπερ ἂν εἰ καὶ χωρὶς ἐγένετο σπέρματος, ἵνα τῇ τοῦ θείου Λόγου σαρκώσει πάντῃ καθαρὰν ὑπόσχῃ τὴν σάρκα. Ὅθεν ὡς ἀπηλλαγμένη καθάπαξ τῆς προγονικῆς ἐνοχῆς καὶ ποινῆς καὶ μόνη πάντων ἀνθρώπων τουτὶ λαβοῦσα τὸ δῶρον, ἀνεπίβατον καὶ τοῖς νέφεσι τῶν λογισμῶν ἔσχε παντάπασι τὴν ψυχήν, καὶ σαρκὶ καὶ ψυχῇ θεῖον οὕτω γέγονε τέμενος ». Ce second traité sur l'âme avait déjà été publié par Eugène Bulgaris en appendice à l'ouvrage: Νικηφόρου μοναστοῦ καὶ πρεσβυτέρου τοῦ Βλεμμίδου ἐπιτομὴ λογικῆς, etc., Leipzig 1784, 3e parti, p. 77-102. Voir p. 97-98.

(2) Idem, *In Praesentationem*, 5 (éd. cit., I 166) : « Σύλληψις ἐξ αὐτῶν ἐξ ἐπαγγελίας ὑψηλοτέρας ἐλαυνούσης φύσεως καὶ χρόνου κωλύματα ». L'homélie sur la Présentation fut prononcée en 1449, à Constantinople, dans le monastère de la Péribleptos, devant l'empereur Constantin XII. Dans cette homélie, Scholarios insiste surtout sur la sainteté acquise de la Mère de Dieu. Loin de partager l'opinion de Nicolas Cabasilas, qui déclare que Marie fut dans l'impossibilité, de progresser en vertu après l'Annonciation, parce qu'elle avait atteint le sommet de la perfection, il dit que la Vierge continua de s'élever à une sainteté toujours croissante jusqu'à ses dernières années.

TROISIÈME PARTIE

L'IMMACULÉE CONCEPTION DANS L'ÉGLISE GRÉCO-RUSSE À PARTIR DU XVI[e] SIÈCLE JUSQU'À NOS JOURS

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Après avoir entendu les derniers théologiens de Byzance enseigner si clairement la perpétuelle sainteté de la Mère de Dieu, on est porté tout naturellement à croire que cette doctrine avait définitivement acquis droit de cité dans l'Eglise grecque, et l'on s'attend à la retrouver chez les théologiens postérieurs. Or, voici le phénomène étrange que constate l'historien. Un grand nombre de théologiens modernes nient ce qu'avaient affirmé les anciens, et se déclarent les adversaires de l'Immaculée Conception. Dès le XVI[e] siècle, commence à circuler dans les milieux orientaux une doctrine nouvelle. Des prédicateurs et des théologiens ne craignent pas d'avancer que la Toute-Sainte a été conçue dans le péché originel comme les autres hommes, et qu'elle n'a été purifiée de cette souillure qu'au moment de devenir la Mère du Sauveur, lorsque le Saint-Esprit descendit en elle selon la parole de l'Ange: « *Le Saint-Esprit viendra sur vous et vous couvrira de son ombre* » (Luc., 1, 35). Vers la fin du XVII[e] siècle, la doctrine de l'Immaculée Conception est déjà rangée par quelques polémistes au nombre des innovations latines qu'il faut rejeter, et quand, en 1854, le pape Pie IX exprime, dans une définition solennelle, la foi de l'Eglise catholique, ce sont, en Orient et en Russie, des protestations et des attaques passionnées contre le dogme nouveau « inventé » par l'Eglise *papique*. Il faut cependant attendre l'année 1895 pour trouver un document officiel qui catalogue l'Immaculée Conception parmi les divergences faisant obstacle à l'union des Eglises (1).

Comment une Eglise qui est si fière de son passé et qui

---

(1) Il s'agit de l'Encyclique du patriarche oecuménique Anthime VII, écrite en 1895, en réponse à l'encyclique *Praeclara gratulationis* du pape Léon XIII aux Orientaux pour les inviter à l'union (20 juin 1894). Ajoutons qu'en 1884 le Saint-Synode russe avait approuvé un programme de théologie polémique contre les Confessions occidentales, dans lequel l'Immaculée Conception était signalée comme une divergence doctrinale entre l'Eglise russe et l'Eglise catholique. Mais cette ordonnance passa inaperçue en Occident. L'encyclique d'Anthime VII, au contraire, eut un grand retentissement et fut réfutée par plusieurs théologiens catholiques.

parle si souvent de son immutabilité, a-t-elle pu rompre à ce point avec l'antique tradition, et condamner, par la voix d'un grand nombre de ses théologiens et par celle du premier de ses prélats, une doctrine paisiblement enseignée pendant toute la période byzantine? Ce revirement ne s'explique point aisément et tient à des causes multiples.

Tout d'abord, il faut se garder d'en exagérer l'étendue et la portée. A côté du courant doctrinal, fort puissant, il est vrai, hostile au privilège de Marie, il y a toujours eu dans l'Eglise gréco-russe, au moins jusqu'à la définition de 1854, un courant nettement favorable à ce même privilège, comme nous aurons à le constater en poursuivant notre étude.

Par ailleurs, il ne faut pas ajouter trop d'importance à ce que disent les théologiens de l'Eglise gréco-russe, voire même à ce que peut dire occasionnellement un patriarche oecuménique dans une encyclique; car ni celui-ci ni ceux-là ne sont considérés comme infaillibles. Pour l'Eglise orientale, l'unique organe de l'infaillibilité est le concile oecuménique. Tant qu'une assemblée de ce genre n'aura pas dirimé la question de l'Immaculée Conception, celle-ci restera à l'état de question librement débattue, et les partisans du privilège marial auront autant de droit à faire entendre leur voix au sein de « l'Orthodoxie », que ceux qui la rejettent. Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue, pour apprécier à sa juste importance l'opposition qu'a rencontrée, depuis le XVI[e] siècle, de la part d'un nombre plus ou moins considérable de théologiens, la doctrine de la conception immaculée.

Cette opposition ne s'explique pas uniquement, comme on aime à le répéter, par l'influence de la théologie protestante sur la théologie « orthodoxe ». Sans aucun doute, cette influence a été considérable; nous constaterons même qu'elle fut prépondérante en Russie, au XVIII[e] siècle. Mais elle est loin de rendre raison de tous les cas particuliers, et, par exemple, du cas de Cyrille Lucar, qui fut, comme on le sait, tout dévoué aux doctrines de la Réforme, et qui enseigna cependant très clairement l'Immaculée Conception en se référant à Bellarmin (1). D'autres causes se sont combinées

---

(1) Voir plus loin, p. 320-321.

avec cette influence pour détourner les Grecs modernes de la voie tracée par leurs ancêtres.

Mettons en première ligne l'ignorance de la tradition byzantine, que l'on remarque chez ceux-là mêmes qui devaient en être les dépositaires et les défenseurs. Il ne faut pas oublier que la plupart des témoignages favorables à la doctrine de l'Immaculée Conception, que nous a fournis la période byzantine, sont tirés de pièces inédites ou publiées seulement aux XIXe et XXe siècles. Ces témoignages, les théologiens grecs ne les ont pas connus. Au lieu de déchiffrer les manuscrits de leurs devanciers, dont la plupart attendent encore un éditeur, les Grecs, après la chute de Constantinople, prirent le chemin de l'Occident, en quête d'une instruction qu'ils ne trouvaient plus chez eux. On les vit fréquenter les Universités d'Italie, d'Allemagne et d'Angleterre. En Italie, ils prirent contact avec la scolastique latine. En Allemagne et en Angleterre, ils se familiarisèrent avec les doctrines de la Réforme.

Si les leçons des professeurs protestants n'augmentèrent pas leur dévotion pour la « Panaghia », il faut reconnaître que la controverse qui divisait encore les théologiens catholiques au sujet de l'Immaculée Conception pouvait avoir un résultat tout autre que celui de leur inculquer cette doctrine. N'oublions pas qu'au XVIe siècle, époque où beaucoup de Grecs étudient à Venise et à Padoue, l'Ecole dominicaine nie encore ouvertement le privilège de Marie. Si un décret de saint Pie V, en 1570, interdit aux prédicateurs, sous peine de suspense, d'attaquer la pieuse croyance, que tous les fidèles admettent, les théologiens gardent la liberté de la discuter au sein des Académies, jusqu'au début du XVIIe siècle (1). Parmi les jeunes Grecs qui sont mis au courant de ces discussions et à qui l'on expose les arguments pour et contre l'Immaculée Conception, les uns se prononcent pour le privilège de la Toute-Sainte, les autres se laissent impressionner par les objections et le rejettent.

Au nombre des objections que les adversaires de l'Immaculée

---

(1) Ce ne fut qu'en 1616 que le Pape Paul V défendit d'attaquer la doctrine de l'Immaculée Conception dans les discussions académiques.

Conception ont de tout temps mises en avant, figurent les passages bien connus de saint Grégoire de Nazianze et de saint Jean Damascène où ces Pères parlent d'une purification préalable de la Vierge par le Saint-Esprit avant l'accomplissement du mystère de l'Incarnation. Plus que toutes les autres considérations d'ordre théologique, ces passages de deux de leurs Pères les plus vénérés portèrent les Grecs à nier le privilège marial. Les théologiens byzantins avaient cent fois expliqué que cette purification préalable de la Vierge devait s'entendre d'une augmentation de sainteté, et non de l'effacement d'une souillure quelconque. Les écoliers de Venise et de Padoue, qui n'avaient pas lu les homélies de Grégoire Palamas, de Nicolas Cabasilas et de Georges Scholarios, prirent au pied de la lettre le terme de *purification*, et arrivèrent ainsi à édifier une théorie qu'avait déjà insinuée avec beaucoup de timidité, Nicéphore Calliste Xanthopoulos: « Marie a contracté la souillure originelle et elle n'en a été purifiée qu'au jour de l'Annonciation ». Telle est la thèse qu'ils formulent et par laquelle ils se différencient à la fois des partisans de l'Immaculée Conception et de ceux qui admettent une sanctification de la Vierge dès le sein maternel (1).

On peut aussi assigner une cause d'ordre psychologique aux négations de certaines polémistes anticatholiques d'Orient et de Russie. Tant que la doctrine de l'Immaculée Conception eut des adversaires parmi les théologiens catholiques, ils n'élevèrent pas la voix pour crier à l'innovation. Mais à mesure que le Saint-Siège patronna plus ouvertement cette doctrine et multiplia les défenses de l'attaquer, ces polémistes, obéissant plus au moins inconsciemment à l'esprit de contradiction qui caractérisa toujours les adversaires de la papauté, commencèrent à mener campagne contre elle. On la repoussa moins parce qu'on la trouvait fausse et contraire à la tradition que parce qu'elle avait les faveurs du Pape. Si la définition

---

(1) Sur l'opinion émise par Nicéphore Calliste et rétractée par lui, aussitôt après qu'il l'a eu formulée, voir plus haut, p. 218-219. Nous verrons plus loin que le passage de Nicéphore a eu, dans la période moderne, une influence considérable sur certains théologiens grecs et russes et n'a pas peu contribué à augmenter le nombre des adversaires de l'Immaculée Conception.

de 1854 a été vivement critiquée, c'est parce qu'elle a donné occasion au successeur de Pierre d'exercer avec éclat son infaillibilité doctrinale; car c'est avant tout le Pape que visent les attaques des dissidents.

Ajoutons enfin que l'hostilité de quelques théologiens orientaux à l'égard de l'Immaculée Conception a été motivée soit par une conception inexacte du péché originel, soit par une fausse notion de la doctrine catholique. La théorie anselmienne et thomiste sur la nature du péché d'origine a été sans doute connue et acceptée par beaucoup de théologiens grecs de l'époque moderne. Mais d'autres paraissent l'avoir ignorée. Ils se sont fait de ce péché une idée analogue à celle de Pierre Lombard et de certains anciens scolastiques, et ont établi une connexion nécessaire et comme physique et matérielle entre la conception se produisant suivant la voie ordinaire et la souillure du péché. Marie, ayant eu un père selon la chair, a dû nécessairement contracter cette souillure. La nature de celle-ci, du reste, n'est pas précisée, mais il semble que pour les théologiens auxquels nous faisons allusion, ce soit une sorte de qualité peccamineuse d'ordre physique, transmise par la génération charnelle et affectant directement le corps. C'est ainsi que nous rencontrerons des auteurs qui, d'un côté, affirmeront que Marie a contracté la souillure originelle, dont elle n'a été délivrée qu'au jour de l'Annonciation, et qui, d'un autre côté, enseignent que la Vierge fut, dès sa plus tendre enfance, et même dès le sein maternel, remplie du Saint-Esprit et de ses dons. D'après ces auteurs, la sainteté personnelle la plus éminente peut coexister dans le même individu avec le péché originel. Il va sans dire qu'il arrive à ceux-là de nier le dogme catholique en paroles seulement.

D'autres défigurent celui-ci par ignorance, nous n'osons dire par mauvaise foi, bien qu'il y ait parfois lieu de douter de l'existence de la bonne. Il n'est pas rare de rencontrer, de nos jours encore, des Grecs et des Russes, je ne dis pas parmi les simples fidèles, mais parmi les théologiens, ecclésiastiques ou laïques et jusque dans le rang des évêques, des gens qui disent et qui écrivent que *conception immaculée* est synonyme de *conception virginale:* que d'après la croyance des catholiques, la Mère de Dieu n'est pas née de l'homme et de la

femme mais par l'opération miraculeuse du Saint-Esprit, comme Jésus lui-même. Ceux-là se battent contre un fantôme qu'ils se sont eux-mêmes forgé.

Après ces considérations préliminaires, nécessaires pour comprendre et apprécier sainement l'attitude qu'ont prise vis-à-vis de l'Immaculée Conception les théologiens gréco-russes depuis le XVIe siècle, nous devons, fidèles à la méthode suivie jusqu'ici, interroger, selon l'ordre chronologique, partisans et adversaires du privilège marial. Nous étudierons séparément la doctrine des théologiens grecs et celle des théologiens russes. Cette division se trouve suffisamment fondée par le fait que l'évolution n'a pas toujours suivi une marche parallèle dans ces deux grandes fractions de « l'Orthodoxie » et que l'Eglise russe, depuis le XVIIIe siècle, a secoué la tutelle intellectuelle des Grecs.

Cette troisième partie comprendra cinq chapitres:

I. – L'Immaculée Conception et les théologiens grecs des XVIe et XVIIe siècles. Partisans et adversaires.

II. – La doctrine des théologiens grecs à partir du XVIIIe siècle.

III. – La croyance de l'Eglise russe avant le XVIIe siècle.

IV. – L'Immaculée Conception en Russie aux XVIIe et XVIIIe siècles.

V. – Les théologiens russes des XIXe et XXe siècles.

CHAPITRE I

L'IMMACULÉE CONCEPTION ET LES THÉOLOGIENS GRECS DES XVIe ET XVIIe SIÈCLES. PARTISANS ET ADVERSAIRES

Peu florissante chez les Byzantins, la spéculation théologique n'existe, pour ainsi dire, pas chez les Grecs modernes. Des catéchismes, des sermons, quelques maigres résumés de scolastique occidentale, des traités de polémique contre les catholiques et les protestants, voilà, à peu près, à quoi se réduisent ses productions. Parmi celles-ci, ce sont surtout les sermons pour les fêtes mariales qui s'imposaient à notre attention; mais il s'en faut que nous ayons pu prendre connaissance de tous ceux qui existent dans les manuscrits des bibliothèques orientales. Un petit nombre seulement nous ont été accessibles et, parmi les oeuvres publiées, devenues rarissimes, quelques-unes nous ont échappé. C'est dire que notre enquête n'aura rien d'exhaustif. Elle suffira cependant, croyons-nous, à donner une idée exacte de l'attitude prise par les théologiens modernes à l'égard de l'Immaculée Conception.

Dans un premier chapitre nous examinerons la doctrine des théologiens des XVIe et XVIIe siècles, que nous classerons en deux catégories : 1) Partisans du privilège marial; 2) Adversaires de ce privilège. Un second chapitre marquera l'attitude de la théologie grecque depuis le XVIIIe siècle jusqu'à nos jours.

I. - Partisans du privilège marial

1. *Alexis Rhartouros*

Parmi les rares sermonnaires grecs du XVIe siècle – nous parlons de ceux qui sont imprimés – se trouve celui du prêtre Alexis Rhartouros, publié à Venise en 1560 (1).

---

(1) RHARTOUROS ALEXIS, Διδαχαὶ Ἀλεξίου ἱερέως τοῦ Ῥαρτούρου, Venise, le 15 janvier 1560. Voir sur cet ouvrage LEGRAND E., *Bibliographie hellénique du XVIe siècle*, I, 308-310. Nous avons pu consulter l'exemplaire de la Bibliothèque nationale de Paris, (Inventaire, D. 9601).

Dans un discours pour la fête de l'Annonciation, l'orateur est sûrement opposé à l'opinion d'après laquelle Marie n'aurait été purifiée du péché originel qu'au jour de l'Annonciation. Il déclare, en effet, qu'au moment où l'ange la salua, « elle était remplie de la grâce divine et de tout charisme, et qu'elle priait pour les hommes, afin que sur eux aussi resplendît la grâce » (1). Va-t-il jusqu'à enseigner la conception immaculée *in primo instanti?* Il semble que oui, car il dit que « le Saint-Esprit la sanctifia *dès le sein de sa mère*, ἐκ κοιλίας τῆς αὐτῆς μητρός » (2). Nous savons cette expression « ἐκ κοιλίας τῆς μητρός », signifie assez souvent: *a primo instanti*, puisque certains auteurs l'emploient à propos de l'union hypostatique de la personne du Verbe avec la nature humaine. Il est vrai que Rhartouros parle d'une sanctification et d'une purification de la Vierge, au moment de la conception du Fils de Dieu. Mais cette purification nous est présentée comme ayant pour objet « toutes les superfluités de la nature humaine » (3); « tout désir terrestre et matériel » (4). Ces expressions vagues ne peuvent s'entendre que d'un surcroît de pureté et de sainteté, comme nous l'ont dit expressément plusieurs orateurs de l'époque byzantine.

2. *Albert Marinos*

Un autre orateur du XVI[e] siècle, Albert Marinos, de Chio, nous a laissé, lui aussi, un sermon sur l'Annonciation, qui fut imprimé, en 1570, avec les discours de Damascène de Thessalonique, dont nous aurons à parler plus loin (5). Comme Alexis Rhartouros, il enseigne clairement que Marie était sainte avant le message de l'Ange. Losque celui-ci arriva pour la saluer: « la Vierge, *remplie de l'amour de Dieu,*

---

(1) « Αὕτη γὰρ ἦτον γιομάτη τῶν χαρίτων, ἀλλ'ἐδέετο ὑπὲρ τῶν ἀνθρώπων νὰ λάμψει ἡ χάρις καὶ εἰς αὐτούς ».

(2) « Διότι ἐκ κοιλίας τῆς αὐτῆς μητρὸς τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον τὴν ἡγίασεν ».

(3) « Ἴδε τὴν παρθένον κεκαθαρμένην ἐκ πάντων τῶν περισσευμάτων τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως ».

(4) « Τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον εἶναι τὸ ἁγιάζον καὶ καθαρίζον σε ἐκ πάσης γηΐνου καὶ ὑλικῆς ἐπιθυμίας ».

(5) Voir LEGRAND E., *op. cit.*, II, 13-14. Nous avons consulté l'exemplaire de la Bibliothèque nationale de Paris, B. 153 (Inventaire, B. 1577).

était en prière et, comme il convient de le croire, lisait les anciennes prophéties » (1). Après avoir entendu le salut de l'Ange: *Salut, pleine de grâce; le Seigneur est avec toi; tu es bénie entre les femmes :* elle fit les réflexions suivantes:

« Souvent les anges ont apparu aux hommes, mais il ne leur ont jamais dit: *Salut.* Et voilà que maintenant je suis la première à entendre ce mot. Je sais que tous les hommes ont reçu de Dieu l'*antique malédiction d'Adam et d'Eve.* Et comment suis-je, moi, pleine de grâce, étant, moi aussi, fille d'Adam et d'Eve? Pourquoi l'Ange dit-il que le Seigneur est avec moi? Le Seigneur, je l'ai toujours avec moi dans mon coeur, dans mon âme et dans tous mes membres. Quel est cet autre mode pour le Seigneur d'être avec moi? Grande est la parole qui suit: « Tu es bénie plus que les autres femmes ». Comment est-il possible que je sois bénie plus que Sara? Telles étaient les pensées de la Vierge, et tout son coeur tremblait » (2).

L'Ange la rassure par ces mots: « Ne crains pas, parce que ton amour pour Dieu est parfait, et la charité parfaite expulse la crainte... Ecoute: Le Saint-Esprit viendra sur toi; par lui tu seras parfaitement sanctifiée, et la vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre » (3).

Peut-on voir dans ces passages une affirmation suffisante de la préservation de Marie du péché originel? Que le lecteur en juge. De toute manière, il est clair que, d'après l'orateur, Marie était toute sainte antérieurement au salut de l'Ange. Il semble bien dire aussi que la Vierge n'est pas tombée sous la malédiction commune à tous les descendants d'Adam.

---

(1) ALBERT MARINOS, *In Annuntiationem* (éd. 1570): « Τότε καὶ ἡ παρθένος, γεμάτη ἀπὸ τῆς ἀγάπης τοῦ Θεοῦ προσηχεύετο καί, ὡς εἶναι πρέπον νὰ πιστεύομεν, ἀνεγίνωσκε καὶ τὰς παλαιὰς προφητείας ».

(2) Ibid. : « Ἐγὼ γινώσκω ὅτι ὅλοι οἱ ἄνθρωποι ἐλάβασιν ἀπὸ τοῦ Θεοῦ τὴν παλαιὰν κατάραν τοῦ Ἀδὰμ καὶ τῆς Εὔας, καὶ πῶς εἶμαι ἐγὼ κεχαριτωμένη, ἔστοντας ὅτι καὶ ἐγὼ εἶμαι τοῦ Ἀδὰμ καὶ Εὔας θυγατέρα; ».

(3) Ibid. : « Μὴ φόβου, ὅτι τελεία εἶναι ἡ ἀγάπη σου πρὸς τὸν Θεόν... Ἄκουε· τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον εἰς ἐσένα θέλει ἔλθει, διὰ τοῦ ὁποίου τέλεια θέλεις ἁγιασθεὶς καὶ ἡ δύναμις τοῦ Ὑψίστου ἐπισκιάσει σοι ».

3. *Cyrille Lucaris* († 1638)

Ce n'est point d'une manière plus ou moins indirecte, mais en termes tout à fait explicites, que le célèbre Cyrille Lucaris, qui fut d'abord patriarche d'Alexandrie, puis, à partir de 1612, occupa successivement jusqu'à sept fois le siège de Constantinople, affirme le privilège marial. A la fête de la Dormition de l'année 1612, alors qu'il venait d'être nommé pour la première fois patriarche oecuménique, il prononça un panégyrique de la Vierge, dans lequel, passant en revue les merveilles que Dieu a opérées en faveur de sa Mère, il s'exprime ainsi sur la merveille de la sanctification dont elle a été l'objet:

« Bien que d'autres personnages aient été sanctifiés avant leur naissance, aucun ne l'a été comme la Panaghia. Elle fut, en effet, sanctifiée d'une manière excellente, *et cette sanctification fut si efficace qu'elle fit que la souillure du péché originel n'approcha pas d'elle.* Aussi, lorsque nous disons qu'elle fut sanctifiée, cela ne signifie pas qu'elle passa de l'état de non-sainteté à l'état de sainteté, mais que d'un état de sainteté moindre elle passa à un état de sainteté plus élevée. *Elle fut sanctifiée tout entière au moment même de sa conception, lorsque son corps était formé, lorsque son âme était unie à son corps...* (1). C'est à cause de cette sanctification par excellence (τὸν κατ' ἐξοχήν) qu'il est écrit: *Le Très-Haut a sanctifié sa tente* » (2).

Un peu plus loin, l'orateur déclare que Marie n'était pas soumise à la mort, parce que la mort est apparue à cause

---

(1) Ici, Cyrille, dans une surcharge au texte, renvoie à Bellarmin.

(2) Ce passage est tiré du *codex* 263 *du Métochion du Saint-Sépulcre*, à Constantinople, fol. 612-613, un autographe : « Ὁ ἁγιασμὸς ἐκεῖνος τόσον ἐνήργησεν ὅπου ἔκαμε καὶ δὲν τὴν ἔγγισε τὸ μόλυσμα τῆς προπατορικῆς ἁμαρτίας. Διὰ τοῦτο, ὅταν λέγωμεν, ὅτι ἡγιάσθη, ὄχι ἐξ οὐχ ἁγίας ἐγένετο ἁγία, ἀλλ' ἐκ τοῦ ἧττον εἶναι ἁγίαν εἰς τὸ μᾶλλον ἀξιωθῆναι. Ὅλη ἡγιασμένη ἐν αὐτῇ τῇ συλλήψει, ὅταν τὸ σῶμα ἐμορφοῦτο, ὅταν ἡ ψυχὴ τῷ σώματι συνήρχετο ». Sur les recueils d'homélies de Cyrille Lucaris préparés par lui-même en vue de l'impression voir les renseignements détaillés donnés par le Φάρος ἐκκλησιαστικός, décembre 1912, 483-492.

du péché, et qu'en la Toute-Sainte rien d'impur n'est jamais entré (1).

Quatre ans plus tard, en 1616, en la fête de la Nativité de la Vierge, Cyrille répétait la même doctrine. Il disait que le Fils de Dieu a accordé par grâce à sa Mère les biens et les privilèges qu'il possède lui-même par nature:

« Le Christ est lumière, parce qu'irrépréhensible et immaculé dans sa chair, parce qu'il n'a point commis de péché. Quant à la Panaghia, qui ne sait qu'elle est pure et immaculée, qu'elle fut un instrument sans tache, *sanctifiée dans sa conception et sa naissance*, comme devant contenir Celui que rien ne peut contenir? C'est pourquoi, elle aussi, elle est lumière. Cet honneur, le Seigneur l'accorda comme avoir et comme richesses à sa mère. Il aurait pu sans doute la combler des biens corruptibles de cette terre, dans lesquels les hommes mettent leur espérance: «Mais, ô ma Mère, dit-il, *tu auras par grâce tous les biens, tous les charismes que moi je possède par nature*, parce que tu m'as reçu dans ton sein. C'est pourquoi, bien que je sois moi-même la lumière, tu seras toi-même lumière; lumière sera ton nom pour éclairer tous ceux qui s'approchent de toi. En te voyant, l'oeil du pécheur sera illuminé; il sera débarrassé des ténèbres de l'ignorance et de toute autre passion mauvaise » (2).

On pourrait recueillir d'autres témoignages du dogme catholique dans le volumineux sermonnaire inédit du même prélat, qui chercha, comme on sait, à introduire le calvinisme dans l'Eglise grecque. On aurait quelque difficulté à croire à l'authenticité des passages que nous venons de donner, s'ils ne nous étaient pas fournis par des autographes.

---

(1) Ibid., fol. 614 v : « Ἐν τῇ κοιμήσει ἀπορῆται ἂν ἴσως καὶ Παναγία ἦν ὑποκειμένη τῷ θανάτῳ, ὅπου ὁ θάνατος διὰ τὴν ἁμαρτίαν ἐφάνη· διὸ δίκαιον τοὺς ἁμαρτωλοὺς ἀποθνήσκειν· ὄχι τὴν Παναγίαν, περὶ ἧς γέγραπται· « Οὐδὲν ἀκάθαρτον εἰσελεύσεται ἐν αὐτῇ ».

(2) *Codex* 39 *du Métochion du S. Sépulcre*, fol. 93, un des recueils autographes préparés pour l'impression par Cyrille lui-même : « Καὶ ἡ Παναγία τίς δὲν ἠξεύρει, ὅτι ἁγνὴ καὶ ἄμωμος καὶ σκεῦος ἦν ἀκηλίδωτον, ἡγιασμένον ἐν τῇ συλλήψει καὶ τῇ γεννήσει, ὡς ὅπερ ἔμελλε χωρῆσαι τὸν ἀχώρητον, καὶ διὰ τοῦτο φῶς. . . Ἀγαθὰ ἐκεῖνα, ἐκείνας τὰς χάριτας, ἅπερ ἐγὼ κτῶμαι φυσικῶς, ἐγὼ ὁ Υἱὸς καὶ πλάστης σου, ἐπεὶ μ' ἐχώρησας ἐν τῇ σῇ γαστρί, ἐκεῖνα ὅλα ἔχε ».

4. *Gérasime I, patriarche d'Alexandrie* (1621-1636).

Le successeur de Cyrille Lucaris sur le siège d'Alexandrie, Gérasime dit le Crétois (1621 - 1636), enseignait lui aussi l'Immaculée Conception, au témoignage du grec Hypsilantis, qui écrit dans sa chronique intitulée: Τὰ μετὰ τὴν ἅλωσιν (= *Ce qui se passa après la chute de Constantinople*) :

« Gérasime le Crétois, successeur de Cyrille Lucaris sur le siège d'Alexandrie, composa de nombreux discours théologiques et moraux, conservés en trois tomes dans la bibliothèque patriarcale du Caire en Egypte. Me trouvant dans cette ville, je lus son discours sur la Dormition de la Mère de Dieu, dans lequel il dit que la Théotocos n'était pas soumise au péché originel » (1).

5. *Nicolas Coursoulas* († 1652)

C'est aussi un partisan de l'Immaculée Conception que nous trouvons en la personne de Nicolas Coursoulas († 1652), originaire de l'île de Zante, un des rares Grecs dans la période moderne, qui aient écrit un manuel de théologie dogmatique. Son ouvrage, intitulé: Σύνοψις τῆς ἱερᾶς θεολογίας, n'a été publié qu'en 1862, à Zante, en deux volumes. Aux pages 336-342 du premier volume, la question de l'Immaculée Conception est traitée assez longuement et suivant la méthode scolastique, avec laquelle l'auteur s'était familiarisé durant ses

---

(1) HYPSILANTIS, Τὰ μετὰ τὴν ἅλωσιν, Constantinople 1870, 131. Dans la nouvelle édition de cette chronique, faite par PAPADOPOULOS-KÉRAMEUS dans le t. XIII de la collection HURMUZAKI E., *Documente privitoare la istoria Românilor*, p. 161, il y a une variante : Au lieu de : « λέγει ὅτι οὐχ ὑπέκειτο ἡ Θεοτόκος τῷ προπατορικῷ ἁμαρτήματι » on lit : « ἔν τινι δὲ τῶν λόγων πρὸς ἔπαινον τῆς Θεοτόκου λέγει μὴ συλληφθῆναι τὴν θεοτόκον Μαρίαν ὑπὸ τῷ προπατορικῷ ἁμαρτήματι ». Malgré nos recherches et nos démarches, nous n'avons pu nous procurer le texte même de Gérasime, qui, du reste, n'ajouterait rien à ce qu'il nous importe de savoir, le témoignage d'Hypsilantis étant suffisamment précis. Dans l'édition de Papadopoulos-Kérameus, il écrit qu'il a lu les ouvrages de Gérasime durant les cinq années qu'il passa en compagnie du gouverneur de l'Egypte Rahib Mohammed pacha.

études au collège romain de Saint Athanase (1). Coursoulas est au courant de toutes les distinctions faites par les théologiens occidentaux à propos de la conception de Marie. Il parle du *debitum remotum* et du *debitum proximum.* Il admet que Marie, comme fille d'Adam née suivant les lois ordinaires, était soumise à la dette du péché, mais il affirme très clairement que le péché ne l'a pas atteinte et que Dieu l'a préservée de la souillure originelle au moment même de sa conception: « *L'âme de la Vierge*, dit-il, *a été sans aucune tache de la faute originelle, dès le premier instant où elle fut créée par Dieu et fut unie au corps; de sorte que Marie, en tant que personne, ne participa nullement au péché.* Cette doctrine, nous ne la disons pas dogme de foi, parce qu'elle n'est point certifiée par l'Ecriture; mais nous la disons recevable; de sorte que la rejeter serait téméraire et dépourvu de probabilité » (2). Il résout les objections que l'on tire de saint Grégoire le Théologien et de saint Jean Damascène touchant une purification préalable de la Vierge et trouve une confirmation de la doctrine dans la sanctification de Jérémie et de Jean-Baptiste dès le sein maternel.

6. *Gérasime II, patriarche d'Alexandrie* (1687-1710)

A l'exemple de Gérasime I, patriarche d'Alexandrie, un de ses successeurs, Gérasime II (1687-1710), laisse suffisamment entendre que Marie fut préservée du péché originel, lorsqu'il dit, dans un sermon sur la Nativité de la Vierge, que Dieu, « avant d'infliger le châtiment de la transgression commune, annonça à nos premiers parents qu'une fille tout-

---

(1) Voir une notice sur Coursoulas par Sophrone Pétridès, dans son étude : *L'Immaculée Conception et les Grecs modernes*, dans les *Echos d'Orient* 8 (1905) 258-259. Coursoulas étudia au Collège Saint-Athanase de 1616 à 1629 et conquît le doctorat en théologie. Revenu dans son pays, il resta évidemment *latinophrone*, mais n'adhéra pas formellement à l'Eglise catholique. Sur la fin de sa vie, il se retira au Mont Athos, où il mourut en 1652.

(2) Coursoulas N., Σύνοψις τῆς ἱερᾶς θεολογίας, Zante 1862, I, 338 : « Φαμὲν τὴν ψυχὴν τῆς ἁγίας παρθένου χωρίς τινος ὑπάρξαι ῥύπου τῆς προγονικῆς ἁμαρτίας, καὶ αὐτῷ γε τῷ πρώτῳ νῦν, ᾧ ἐπλάσθη παρά Θεοῦ καὶ εἰς τὴν σάρκα εἰσῆλθεν, ὥστε τὴν ἁγίαν παρθένον καὶ τὴν ἰδίαν ὑπόστασιν μηδαμῶς μετασχεῖν ἁμαρτίας ».

immaculée devait naître, dont la force invincible écraserait le serpent, auteur du mal, qui a rendu mortelle la nature humaine, et que la sainteté sublime et la beauté de cette Vierge attireraient à elle tout l'amour de Dieu » (1). Il ajoute qu'il n'y a aucun doute que la Vierge fût pleine de grâce au moment du salut de l'Ange; car Dieu lui a départi la grâce sans mesure et l'a comblée de tous les dons que peut recevoir une simple créature (2). Elle est la Reine assise à la droite du Roi, ornée de toutes les perfections, de tous les privilèges, de tous les avantages de la nature et de la grâce (3). Dieu seul peut comprendre ses grandeurs (4).

II. - Les adversaires de l'Immaculée Conception

Nous avons vu que, sur la fin du XIIIe siècle ou au début du XIVe, l'historien Nicéphore Calliste Xanthopoulos avait avancé timidement que peut-être quelque trace de la souillure originelle se trouvait encore en Marie au jour de l'Annonciation, et qu'elle en fut purifiée par le Saint-Esprit, au moment où l'Ange la salua (5). Cette insinuation, presque aussitôt rétractée par son auteur, devait faire fortune parmi les théologiens grecs et russes de la période moderne. Mais chez eux l'insinuation devait devenir une affirmation catégorique, sans la moindre atténuation: « La Mère de Dieu

---

(1) GÉRASIME II, *Sermon sur la nativité de la Vierge* (*Codex* 133 *du Métochion du S. Sépulcre, à Constantinople*, fol. 238r) : « Αὐτὸς γοῦν μὲ ἄφραστον πρόνοιαν πρὶν παρὰ νὰ ἀπελάση τὴν τιμωρίαν τῆς κοινῆς παραβάσεως, ἔταξε τῶν προγενιτόρων μας, ὅτι ἐγεννηθῇ ἤθελε μία ὑπέραγνος κόρη, τῆς ὁποίας ἡ ἀήττητος δύναμις ἤθελε συντρίψη τὸν ἀρχέκακον ὄφιν, ὅπου ἐθανάτωσε τὴν ἀνθρωπίνην φύσιν καὶ τῆς ὁποίας ἡ ἐξαίρετος ἁγιότης καὶ τὸ ὠφελητικὸν κάλλος ἤθελεν ἁρπάζῃ ὅλον τὸν θεῖον ἔρωτα ».

(2) Ibid., fol. 239r : « Μὲ ταύτην ὁ Θεὸς δὲν ἔλαβε μέτρον ἀ μὴ τὴν ἐχείρισεν ὅλο τὸ πλήρωμα τῶν χαρίτων. Οὐ γοῦν χαρίσματος ἠμπόριε ὥστε νὰ στερηθῇ ἡ παρθένος, ὅπου ἦτον ἐκλελεγμένη καὶ ἀνηγορευμένη ἐν ὅλαις ταῖς ἀξίαις, ὅπου δύναται ὁ Θεὸς νὰ δώσῃ εἰς ἁπλοῦν κτίσμα, ἂς δὲν εἶναι ἀμφιβολία καμία ὅτι ἡ παρθένος νὰ μὴν ἦτον κεχαριτωμένη κατὰ τὸν ἀσπασμὸν τοῦ ἀγγέλου ».

(3) Ibid., fol. 241 v : « Πεποικιλμένη μὲ ὅλαις ταῖς τελειότητες, μὲ ὅλα τὰ προνόμια καὶ προτερήματα ἢ τῆς φύσεως, ἢ τῆς χάριτος ».

(4) Ibid. : « Οὕτως ἐχρεώσθης, Θεέ μου, καὶ οὕτως ἔκαμες, καὶ αὐτὸς μόνος ἠμπορεῖς νὰ καταλάβῃς τῆς παρθένου τὰ μεγαλεῖα ».

(5) Voir plus haut, p. 218-219.

non seulement a été conçue dans le péché originel comme le reste des hommes, mais encore elle a gardé ce péché jusqu'au jour de l'Annonciation, où elle en fut purifiée par le Saint-Esprit ». Telle est la doctrine que nous allons rencontrer chez la plupart des adversaires du privilège marial, à partir du XVIe siècle. C'est dans ce sens que ces théologiens ont interprété *la purification préalable* dont avait parlé saint Grégoire de Nazianze et, après lui, son fidèle disciple saint Jean Damascène. Pareille exégèse ne fait pas honneur à la science théologique de ceux qui l'ont adoptée. Parler ainsi, en effet, n'est pas seulement mettre la Sainte Vierge au-dessous des anges; c'est la faire inférieure à saint Jean-Baptiste, qui fut sanctifié dans le sein de sa mère, et aux petits enfants, qui sont baptisés aussitôt après leur naissance. C'est contredire l'Eglise byzantine, qui chante tous les jours à la messe « que Marie est plus honorable que les chérubins, incomparablement plus glorieuse que les séraphins ». De plus, cette Eglise célèbre, au 21 novembre, la fête de « l'entrée de la Vierge au temple, à l'âge de trois ans » et sa réclusion, jusqu'à l'âge de douze ans, dans le Saint des Saints, où elle était nourrie par un ange d'une manière miraculeuse et recevait avec abondance les dons du Saint-Esprit (1). Comment concilier cela avec l'affirmation que la future Mère de Dieu garda le péché originel jusqu'à l'Annonciation? Il faut croire que les théologiens dont nous allons rapporter les paroles se sont fait du péché d'origine une conception tout à fait spéciale.

---

(1) Ces données légendaires sont empruntées au *Protévangile de Jacques*. Dans un tropaire des grandes Vêpres, on lit ces mots : « Aujourd'hui le temple vivant de la sainte gloire du Christ notre Dieu, la seule bénie entre les femmes, est offerte au temple de la loi pour habiter le Saint des Saints: προσφέρεται τῷ ναῷ τῷ νομικῷ κατοικεῖν εἰς τὰ Ἅγια ». Et aux Laudes : « Aujourd'hui le sanctuaire très pur est introduit dans le Saint des Saints, comme une génisse de trois ans : ὡς τριετίζουσα δάμαλις εἰς τὰ ἅγια τῶν ἁγίων εἰσάγεται ». Nous avons entendu saint Jean Damascène (voir p. 122) nous dire dans *l'Exposé de la foi orthodoxe* : « Plantée dans la maison de Dieu et engraissée par l'Esprit comme un olivier fertile, Marie devint le séjour de toutes les vertus».

1. *Damascène le Studite* († 1577)

L'opinion singulière que nous venons de signaler se lit dans le sermonnaire de Damascène le Studite, un orateur du XVIe siècle, né à Thessalonique sur la fin du XVe siècle ou au début du XVIe, mort en 1577 métropolite de Naupacte et Arta. Ce que l'on sait de sa vie se réduit à fort peu de chose. Nous ignorons en particulier où il fit ses études. Son principal ouvrage, intitulé « *Le Trésor* », parut pour la première fois à Venise, en 1568 (1). C'est un recueil de trente six sermons, suivis de sept discours moraux, empruntés au hiéromoine Joannikios Kartanos, grand protosyncelle de Corfou. « Les sermons de Damascène ont souvent pour sujet un fait biblique ou une légende de saint; les Pères de l'Eglise y sont assez fréquemment cités; mais l'auteur est moins préoccupé de faire de la théologie que d'édifier son auditoire. Malgré l'enflure oratoire, le style est simple, et ce caractère n'a pas peu contribué à augmenter la popularité de l'ouvrage » (2). Car ce sermonnaire est resté très populaire dans les milieux grecs depuis le XVIe siècle. C'est un des livres qui ont été le plus souvent réimprimés. Nous avons eu entre les mains l'édition parue à Athènes, chez Antoniadès, en 1893.

Le *Trésor* renferme quatre homélies mariales, l'une sur l'Annonciation, l'autre sur l'Hypapante, la troisième sur la Présentation de la Vierge au temple, la quatrième sur sa Dormition. C'est dans l'homélie sur l'Annonciation que Damascène se pose expressément la question de l'Immaculé Conception: « Il vaut la peine, dit-il, que nous parlions de cette question, car beaucoup d'hérésies se sont élevées à son sujet, surtout parmi les gens simples ». Voici sa réponse:

« D'abord, saint Jean Damascène définit dans sa théologie que la Vierge Marie n'était pas exempte du péché d'Adam. C'était sans doute une vierge pure et immaculée; mais elle fut engendrée comme nous par le concours de l'homme. Seul

---

(1) Βιβλίον ὀνομαζόμενον Θησαυρός, ὅπερ συνεγράψατο ὁ ἐν μοναχοῖς Δαμασκηνὸς ὁ ὑποδιάκονος καὶ στουδίτης, ὁ Θεσσαλονικεύς, Venise 1568. Cf. LEGRAND E., *Bibliographie hellénique des XVe et XVIe siècles*, IV, 143.

(2) PETIT L., *Damascène le Studite*, dans le *Dict. théol. cath.*, IV, 27-28.

le Christ a été impeccable; seul il a été engendré sans péché. *Quant à la Vierge, elle participa au péché originel. Et c'est précisément parce qu'elle aussi avait besoin d'être délivrée du péché d'Adam, qu'elle reçut le message de l'Ange.* De même, en effet, qu'un roi, lorsqu'il doit s'arrêter dans la maison d'un magistrat, envoie devant lui des serviteurs pour préparer et orner cette demeure, ainsi Notre-Seigneur Jésus-Christ, devant habiter dans le sein de la Vierge et se former un corps de son sang très pur, se fit précéder par son bon serviteur, le ministre avisé du grand Dieu, le vaillant soldat du Roi des cieux, pour qu'il lui préparât un séjour digne de sa divinité » (1).

Et c'est tout. On s'attendait à une longue réfutation de ces hérésies nombreuses écloses autour de la question de l'Immaculée Conception, dont l'orateur nous avait parlé. Et voilà qu'il s'en tire par une simple affirmation, qu'il prête fort gratuitement à saint Jean Damascène. On remarquera que pour notre prédicateur, avancer que la Vierge est née de l'union de l'homme et de la femme équivaut à dire qu'elle a participé au péché originel. Pour établir que le Docteur de Damas a nié l'Immaculée Conception, il lui suffit du passage de la *Foi orthodoxe* qui nomme Joachim comme le père de Marie. Il n'invoque même pas expressément cet autre passage, où le Damascène déclare que la Vierge fut *purifiée préalablement par le Saint-Esprit*, προκαθαρθεῖσα τῷ Πνεύματι. Il y a lieu, dès lors, de se demander en quoi notre orateur faisait consister le péché originel. Il est d'autant plus difficile de répondre à cette question que Damascène paraît croire que le péché originel peut coexister dans le même individu avec la grâce sanctifiante. C'est du moins ce que suggère un passage de son homélie sur la Présentation de la Vierge au temple.

---

(1) DAMASCÈNE LE STUDITE, *Homélie sur l'Evanghélismos*, (éd. ANTONIADÈS, Θησαυρὸς Δαμασκηνοῦ, Athènes 1893, 5-6) : « Καὶ πρῶτος ὁ ἅγιος Ἰωάννης ὁ Δαμασκηνὸς ὁρίζει εἰς τὰ θεολογικά του, ὅτι ἡ παρθένος Μαρία δὲν ἦτον ἀμετόχη ἀπὸ τὴν ἁμαρτίαν τοῦ Ἀδάμ, ἤγουν παρθένος μὲν ἦτον καὶ καθαρὰ καὶ ἀμόλυντος, πλὴν καὶ αὐτὴ ἐκ συνουσίας ἀνδρὸς ἐγεννήθη ». La Bibliothèque nationale de Paris, *B*. 153 (Inventaire B. 1577) possède la seconde édition du Θησαυρός, parue à Venise en 1570. Cette édition est conforme à celle d'Athènes 1893 pour le passage relatif à l'Immaculée Conception. Je dois ce renseignement à F. Nau.

Au moment où Marie, jeune enfant de trois ans, fut introduite dans le temple, elle était, dit notre orateur, plus pure que le Saint des Saints; *elle était le tabernacle de l'Esprit-Saint*, δοχεῖον τοῦ ἁγίου Πνεύματος εἶσαι; elle était sainte; c'est pourquoi un lieu saint lui convenait comme séjour (1). Et cependant, elle ne devait être délivrée du péché originel qu'au jour de l'Annonciation! Ajoutons que dans l'homélie sur la Dormition, Marie est identifiée avec l'Epouse toute belle des cantiques, en qui il n'y a aucune tache; qu'on nous la présente comme supérieure à toute créature et comme tenant le second rang après la Trinité sainte: τὰ δευτερεῖα τῆς ἁγίας Τριάδος ἔχει, καὶ τὰ πρωτεῖα τῶν ποιημάτων ὅλων (2). En affirmant que la Théotocos avait participé au péché d'origine, Damascène le Studite a visiblement été victime d'une méprise: il a dû confondre conception virginale et conception immaculée. Son *Trésor* n'en a pas moins contribué dans une large mesure à répandre parmi les Grecs modernes la négation du privilège marial.

2. *Jean Nathanaël*

C'est aussi dans un recueil de piété populaire qu'un autre Grec du XVIe siècle, Jean Nathanaël, économe et épitrope du patriarche oecuménique Jérémie II, a glissé la négation de l'Immaculé Conception. Celui-là avait fréquenté les Universités protestantes d'Allemagne et d'Angleterre et résida longtemps à Venise, où il desservait, comme prêtre, l'église Saint-Georges. C'est là qu'il publia, en 1574, un ouvrage en grec vulgaire, intitulé: *La divine liturgie avec des explications empruntées à différents auteurs.* Dans la préface, il signale les principales sources auxquelles il a puisé: Germain de Constantinople, Syméon le Jeune le Théologien, Théodore d'Andida, Nicolas Cabasilas et quelques autres καὶ ἑτέρων τινῶν (3). Mais il a sans doute mêlé quelques idées person-

---

(1) Ibid., (éd. cit., 159) : « Εἰς τὰ εἰσόδια τῆς Θεοτόκου ».
(2) Ibid., (éd. cit., 145, 146) : « Εἰς τὴν κοίμησιν τῆς Θεοτόκου ».
(3) NATHANAEL J., Ἡ θεία λειτουργία μετὰ ἐξηγήσεων διαφόρων διδασκάλων, Venise 1574. Cet ouvrage est décrit par LEGRAND E., *op. cit.*,

nelles à celles de ses prédécesseurs. Nous en découvrons la preuve dans le commentaire qu'il donne du beau tropaire en l'honneur de la Vierge qui commence par les mots : Ἄξιόν ἐστιν, chanté tous les jours à la messe, après l'épiclèse. Marie y est proclamée *plus honorable que les chérubins, incomparablement plus glorieuse que les séraphins, elle qui a enfanté virginalement le Verbe divin* (1). Or, notre auteur sent le besoin de mettre une sourdine à ces éloges de la liturgie. S'inspirant du passage de Nicéphore Calliste dont nous avons parlé, il déclare que la sainte Théotocos fut purifiée de la souillure originelle par le Saint-Esprit, au moment de l'Annonciation, *car cette souillure se trouvait en elle* (2). Là où Nicéphore Calliste s'était exprimé avec une pointe de doute bien marquée, Nathanaël a affirmé d'une manière catégorique. Sa compilation liturgique a sans doute eu moins de succès chez les Grecs que le *Trésor* de Damascène le Studite : elle ne paraît pas avoir été jamais rééditée parmi eux. Mais nous verrons plus loin que, traduite en slavon sous le titre de *Skrijal* et approuvée par le concile de Moscou de 1656, elle a puissamment contribué à répandre parmi les Russes l'opinion nouvelle des Grecs, et cela d'autant plus que les *Starovières* ou Vieux-Croyants dénoncèrent cette opinion, dès l'apparition du *Skrijal* (3).

II, 201-205. Voir aussi MEYER PH., *Die theologische Litteratur der griechischen Kirche im sechzehnten Jahrhundert*, Leipzig 1899, 140, 147. La préface est reproduite par LEGRAND, *loc. cit.*

(1) Ce tropaire est attribué à Cosmas de Majuma.

(2) Voici le texte du commentaire de l'Ἄξιόν ἐστιν de Jean Nathanaël, (ed. cit., 81), emprunté à celui de Nicéphore Calliste : « Λοιπὸν δὲν ἐγέννησεν ἡ παρθένος μὲ διαφθοράν, ἀλλὰ τὸ ἅγιον Πνεῦμα ἔσοντας νὰ ἔλθῃ εἰς αὐτὴν καὶ νὰ καθαρίσει, ὅτι ῥῦπος προγονικὸς ἦτον εἰς αὐτήν, μὲ τὸν λόγον τοῦ ἀρχαγγέλου Γαβριὴλ καὶ νὰ χωρέσῃ εἰς αὐτὴν ἡ ὑπόστασις τοῦ Λόγου τοῦ Θεοῦ ἀρρήτως καὶ ἀπ' αὐτὴν νὰ δανεισθῇ νὰ κάμῃ πρόσωπον μὲ τὴν σάρκα, δὲν ἐπλάττετο ἡ σάρκα κατὰ βραχύ, κτλ ». Nicéphore, on s'en souvient, avait écrit : « καὶ τοῦ προγονικοῦ ῥύπου, εἴ τις τέως, ἀποκαθάραντος ». On voit la différence. Le texte de l'ouvrage rarissime de Nathanaël nous a été communiqué par L. Petit.

(3) Voir plus loin, p. 429-432.

3. *Mélèce Pigas, patriarche d'Alexandrie* († 1601)

Le Crétois Mélèce Pigas est un des principaux théologiens grecs du XVI[e] siècle. Il avait étudié à l'Université de Padoue: ce qui ne l'empêcha pas d'être un grand adversaire du catholicisme et de la primauté du pape. Devenu patriarche d'Alexandrie en 1590, il s'employa à empêcher l'union des Ruthènes à l'Eglise catholique. A-t-il nié l'Immaculée Conception? Il est probable que oui, à en juger par ce passage d'un de ses ouvrages: « Le Verbe de Dieu a pris chair de la Vierge, qui fut purifiée au préalable par l'Esprit, afin que fut irrépréhensible et innocente la nature assumée, par laquelle devait être effacée la culpabilité de toute la nature » (1). Par ailleurs, il insiste beaucoup sur l'universalité du péché originel, qu'il paraît confondre avec la concupiscence (2). Cependant, dans une homélie inédite sur l'Annonciation, il déclare que « Marie est bénie entre les femmes; *qu'elle est exempte de la malédiction qui atteint les autres femmes* et qu'elle n'enfantera pas dans la douleur; qu'elle est incomparablement supérieure à toute créature intellectuelle » (3).

4. *Métrophane Critopoulos, patriarche d'Alexandrie* († 1639)

C'est encore un patriarche d'Alexandrie que nous trouvons en la personne de Métrophane Critopoulos. Dans son essai sur *L'Immaculée Conception et les Grecs modernes*, le P. Sophrone Pétridès l'avait présenté comme le premier adversaire de la doctrine catholique parmi les Grecs modernes: ce en quoi

---

(1) MÉLÈCE PIGAS, Ὀρθόδοξος διδασκαλία, Iassy 1769, 147 (éd. princeps, Vilna 1596) : « Σάρκα προσλαβόμενος ἐκ τῆς παρθένου προκαθαρθείσης τῷ Πνεύματι, ἵν' ᾖ ἀνένοχον καὶ τὸ πρόσλημμα, δι' οὗ ἔμελλε τῆς πάσης φύσεως ἡ ἐνοχὴ ἐξαλείφεσθαι ».

(2) Voir Ibid., 38, 41, 253. Mélèce avait lu des auteurs protestants et paraît avoir été influencé par leur doctrine. Il connaît aussi saint Augustin.

(3) Cette homélie se trouve dans le *cod.* 46 de la bibliothèque de Halki. Voir fol. 236v-237r, 242r : « ἔξω εἶσαι ἐσὺ ἀπὸ τῆς κατάρας τῶν γυναικῶν, καὶ διὰ τοῦτο οὐκ ἐν λύπαις τέξῃ — Ἀσυγκρίτως εἶναι ἡ παρθένος καὶ πρὸς πᾶσαν ἄλλην λογικὴν φύσιν ἀνώτερος ».

il se trompait. Mais c'est bien lui le premier qui a combattu cette doctrine avec quelque développement.

Né à Berrhée en 1589, Métrophane eut une vie très mouvementée. D'abord moine à l'Athos, c'est là vraisemblablement que Cyrille Lucaris, alors patriarche d'Alexandrie, le prit à sa suite, l'ordonna prêtre et l'envoya étudier la théologie en Angleterre. Arrivé à Londres vers le milieu de 1617, il resta environ cinq ans à Oxford; puis il voyagea en Allemagne et en Suisse, allant de ville en ville, se familiarisant avec la théologie luthérienne et calviniste comme avec les cérémonies du culte protestant, quémandant subsides et certificats. Il demeura à Venise de 1627 à 1630. En 1631, il était de retour en Egypte. En 1633, il devint métropolite de Memphis, et en septembre 1636 monta sur le trône patriarcal. Enfin, ce gyrovague perpétuel mourut, dans les premiers mois de 1639, au cours d'un voyage en Valachie.

« De ses écrits, d'ailleurs rares, un seul offre de l'importance, sa *Confession de l'Eglise orientale catholique et apostolique*. Pendant son séjour en Allemagne, Métrophane passa huit mois à Helmstadt, écoutant les leçons de Georges Callixtus et vivant chez Conrad Horneius, aux frais du prince de Brunswick. C'est sur la demande des professeurs de l'Université qu'il rédigea, en mai 1625, sa *Confession*, qui ne fut éditée qu'en 1661, avec une traduction latine, par Jean Horneius, fils de Conrad et professeur, lui aussi, à l'Université de Helmstadt (1). On en a, bien à tort, nié l'authenticité: l'original, autographe, existe encore à la bibliothèque de Wolfenbüttel » (2).

Cette *Confession* n'a jamais été acceptée officiellement par l'Eglise grecque comme l'expression de ses croyances. C'est un document d'ordre privé, qui, sur bien des points, nous livre non l'enseignement commun des théologiens « orthodoxes » mais les opinions particulières de Critopoulos. Il est vrai que celui-ci a tout mis sur le compte de son Eglise. Tout

---

(1) MÉTROPHANE CRITOPOULOS, Ὁμολογία τῆς ἀνατολικῆς ἐκκλησίας τῆς καθολικῆς καὶ ἀποστολικῆς..., Helmestadii... CIIↃLXI (sic), 32 + 162 pages in 4°. Voir la description détaillée de cet ouvrage dans LEGRAND E., *Bibliographie hellénique, XVIIe siècle*, II, 136.

(2) PÉTRIDÈS S., *art. cit.*, 260-261.

ce qu'on peut dire à sa décharge, c'est que ses confrères en « orthodoxie » usent couramment d'un procédé semblable. Ils y sont presque obligés par le fait qu'on ne sait pas au juste quel est l'enseignement authentique de l'Eglise gréco-russe sur la plupart des questions non tranchées par les anciens conciles oecuméniques. L'Immaculée Conception rentre dans cette catégorie. Voici quelle est la solution de Métrophane:

« Comme on a beaucoup discuté, en ces derniers temps, pour savoir s'il fallait penser que la Mère de Dieu avait été impeccable ou non, je crois utile d'exposer ici ce que pense de cette question l'Eglise orientale.

« L'Eglise déclare que Marie, elle aussi, comme tous les autres hommes, a été soumise au péché originel. Seul, son Fils, n'étant pas un homme, mais à la fois Dieu et homme, a été sans péché et au-dessus de toute culpabilité. C'est pourquoi, étant tel, il a délivré le monde de tout péché. Car, s'il avait pu se faire qu'un autre fût sans péché, c'est celui-ci qui eût dû sauver le monde, et l'incarnation de Dieu n'aurait pas été nécessaire. Mais comme il était impossible de trouver un autre homme exempt de péché, le Verbe de Dieu devait nécessairement s'incarner, c'est-à-dire s'unir à la chair hypostatiquement, sans changement ni confusion pour délivrer, lui, l'impeccable, le monde du péché.

« Que la Théotocos ait été soumise au péché originel, et qu'elle ait été conçue et soit née de la même manière que les autres hommes, voici comment on peut le montrer:

« Tout d'abord, elle-même, dans son cantique, appelle Dieu son sauveur, lorsqu'elle dit: *Mon âme magnifie le Seigneur et mon esprit a tressailli d'allégresse en Dieu mon sauveur.* Or, nul ne peut être appelé sauveur d'un autre, s'il ne l'a sauvé de quelque grand danger. Mais il n'y eut jamais danger plus grand que le péché originel, d'où tous les élus de Dieu et surtout Notre-Dame la Théotocos ont été tirés par la grâce divine. Elle a donc bien raison d'appeler Dieu son sauveur pour l'avoir arrachée à un tel danger.

« Voici une seconde preuve. Les saints Pères, expliquant les paroles de l'Ange à Marie: *L'Esprit-Saint surviendra en toi et la vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre*, s'expriment en ces termes: Pourquoi l'Esprit-Saint surviendra-t-il d'abord en elle? Pour la purifier et en faire un séjour digne d'être

habité par le Verbe. C'est donc qu'elle avait besoin de purification. Si elle n'avait pas été conçue et n'était pas née de la même manière que les autres hommes, elle n'aurait pas eu besoin de cette purification du Saint Esprit. Puisque, au témoignage des saints Pères, elle a eu besoin de cette purification divine, au moment même de devenir mère, l'opinion adverse n'a pas de raison d'être » (1).

On voit ce que valent ces deux raisons, et comment la première ne va pas contre la thèse catholique. Celle-ci, loin de nier que Marie ait été rachetée, affirme, au contraire, qu'elle l'a été d'une manière plus excellente que les autres hommes, par le fait qu'elle a été préservée par Dieu de la souillure originelle en considération des mérites futurs de Jésus-Christ, son divin Fils. Il est d'ailleurs piquant de rapprocher les dires de Métrophane Critopoulos, qui prétend parler au nom de l'Eglise orientale, des affirmations de son protecteur Cyrille Lucaris, rapportées ci-dessus. Rien de plus suggestif que cette confrontation; elle montre de quel poids est le témoignage des théologiens « orthodoxes », lorsqu'ils présentent leurs opinions particulières comme l'enseignement de leur Eglise.

5. *Georges Coressios* († *après* 1654)

Georges Coressios, originaire de Chio, médecin de profession, se fit un nom comme théologien dans la première moitié du XVIIe siècle. Il avait étudié à Padoue et à Pise, et s'était initié à la théologie latine et scolastique. Il polémiqua à la fois contre les catholiques et contre les protestants et composa de nombreux ouvrages, presque tous inédits (2). L'un de

---

(1) METROPHANE CRITOPOULOS, ʽΟμολογία Κριτοπούλου, cap. 17: « Φησὶ τοίνυν ἡ Ἐκκλησία ἔνοχον καὶ ταύτην ὑπάρξαι τῆς ἀρχεγόνου καὶ προπατορικῆς ἁμαρτίας, ὡς καὶ πάντας τοὺς ἀνθρώπους, μόνον δὲ τὸν ταύτης Υἱὸν... ἀναμάρτητον καὶ πάσης ἐνοχῆς ἀνώτερον οἴδαμεν ». Cf. MICHALCESCU, *Die Bekenntnisse und die wichtigsten Glaubenszeugnisse der griechich-orientalischen Kirke*, Leipzig 1904, 240-241.

(2) Sur la vie et les écrits de GEORGES CORESSIOS voir LEGRAND E., *Bibliographie hellénique du XVIIe siècle*, III, 255-272. Voir aussi P. VANCOURT, *Georges Coressios. Quelques aspects de sa doctrine sur la grâce et la prédestination d'après des documents inédits*, dans les *Orientalia christiana* 32 (1933) 40-95.

ceux-ci porte le titre de: *Questions sur Marie, la Vierge perpétuelle.* Coressios y traite *ex professo* de l'Immaculée Conception. Bien au courant de la question et des arguments pour et contre, il se déclare contre le privilège marial, s'appuyant principalement sur l'universalité de la rédemption et l'universalité du péché originel pour tous les descendants d'Adam nés par la voie ordinaire de la génération charnelle. Marie, dit-il, a été conçue comme les autres hommes *avec concupiscence.* Or, d'après saint Augustin, lorsque la concupiscence préside à la conception, c'est un signe infaillible de la transmission du péché originel. Ce fut seulement le jour de l'Annonciation que la Vierge fut délivrée du péché originel (1).

Notre théologien a le mérite de répondre aux objections qui se présentent naturellement à l'esprit devant une délivrance si tardive. Une de ces objections est celle-ci: D'après la doctrine de l'Eglise orthodoxe, Marie n'a jamais commis le moindre péché actuel. Comment cela a-t-il été possible, si elle a été soumise à la concupiscence jusqu'au jour de l'Annonciation? Coressios répond que la concupiscence était liée en Marie. Curieuse solution, qui fait intervenir un miracle pour préserver Marie des assauts de la concupiscence et la laisse soumise au péché originel lui-même!

Non moins étrange est la réponse à l'objection tirée de la sanctification de saint Jean-Baptiste dans le sein de sa mère: Comment refuser à la Mère de Dieu le privilège accordé au Précurseur? – Jean-Baptiste, déclare Coressios, ne fut pas sanctifié et justifié dès le sein maternel: il reçut simplement le charisme de la prophétie. Il n'est donc pas supérieur à Marie (2).

Avec de telles explications la doctrine de notre théologien prend une certaine cohérence. Mais elle se heurte aux données

---

(1) Coressios G., Ζητήματα περὶ τῆς ἀειπαρθένου Μαρίας (dans le *cod.* 436 *du Métochion du S. Sépulcre,* fol. 314) : « Συνελήφθη ἄρα ἡ παρθένος ἐν τῷ προπατορικῷ πλημμελήματι· πάντες γὰρ ἐν τῷ 'Αδὰμ ἥμαρτον... 'Επὶ τῆς συλλήψεως ἔφη τοῦ Χριστοῦ, τοῦ Πνεύματος τοῦ ἁγίου ἐπισκιάσαντος, τὴν ἀρχικὴν πλημμέλησιν ἀποσβεσθῆναι ». Cet ouvrage se trouve aussi dans le cod. 129 de la bibliothèque du patriarcat grec à Jérusalem, fol. 384r-386r. Cf. Vancourt, *art. cit.,* 85-87.

(2) Ibid. (*Cod. hierosolym.* 129, fol. 386v). Cf. Vancourt, *loc. cit.*

traditionnelles des Pères grecs, des théologiens byzantins et de la liturgie byzantine, qui nous montrent Marie remplie de la grâce du Saint-Esprit dès sa plus tendre enfance, ou qui affirment même qu'elle fut sanctifiée dès le sein maternel et dès le premier instant de sa conception. Si la Sainte Vierge ne fut purifiée du péché originel qu'au jour de l'Annonciation, on pourrait demander à Coressios à quel moment le Précurseur reçut la même faveur (1).

6. *Mélèce Syrigos* († 1664)

Mélèce Syrigos, né à Candie en Crète, en 1586, mort en 1664, fut le prédicateur grec le plus fécond du XVII[e] siècle. Il a laissé, entre autres écrits, de nombreux cahiers d'homélies, qui sont restés inédits, et un grand ouvrage polémique contre le calvinisme de Cyrille Lucaris, publié par Dosithée de Jérusalem, à Bucarest, en 1690 (2). Comme Georges Coressios, il avait fait ses études en Italie. Comme lui, il rejette ouvertement l'Immaculée Conception. Voici comment il s'exprime dans un sermon sur l'Annonciation, qu'il prononça dans sa ville natale, au début de sa carrière de prédicateur, alors qu'il était simple hiéromoine:

« Il y a controverse parmi les docteurs pour savoir si la Vierge a eu, ou non, le péché originel, et il y a plusieurs opinions à ce sujet. Les uns disent que non, les autres que oui. Mais c'est l'opinion affirmative qui est la vérité. Et saisissez-en la raison. D'où vient à l'homme le péché originel? De ses parents. Quiconque est né de l'homme et de la femme porte en lui, qu'il le veuille ou non, le péché originel. Ce péché vient involontairement des parents. La Vierge est née de l'homme

---

(1) Coressios parle aussi de l'Immaculée Conception dans son ouvrage: Περὶ τῆς ἐξοχῆς τῆς θεολογίας, contenu dans le *cod. hierosolym.* 130, fol. 163-164 : « Ὄντως ἡ παρθένος ἐκ σπέρματος ἐγεννήθη τῇ προπατορικῇ ἁμαρτίᾳ ἐνυπάρχουσα, ὑπὸ δὲ τοῦ χαῖρε ἐλύθη ἡ λύπη, ὥς φασιν οἱ τῆς ἱερολογίας διδάσκαλοι ». Cf. aussi *L'Apologie contre les Anglicans*, autre ouvrage de Coressios dans le *cod. hieros.* 130, fol. 704 v ; VANCOURT, *art. cit.*, 87.

(2) Sur la vie et les ouvrages de Mélèce Syrigos, voir l'étude très détaillée du P. PARGOIRE, dans les *Echos d'Orient*, t. XI et t. XII. Voir aussi notre article dans le *Dict. théol. cath.* XIV, 3162-3169.

et de la femme, de Joachim et d'Anne. Elle a donc eu, elle aussi, le péché originel; mais ce n'a pas été par sa faute: loin de là; elle l'a tenu de ses parents... C'est pourquoi l'Ange vint tout d'abord et lui dit: *Salut, pleine de grâce.* Il la salue, et en même temps le Saint-Esprit vient pour la purifier, comme le dit le grand Damascène: «Le Saint-Esprit, dit-il, descendit en elle et la purifia». De quoi la purifia-t-elle, puisqu'elle était plus pure que toute créature? Il la purifia de la souillure qu'elle portait malgré elle, du péché originel, dont purifie le Saint-Esprit. La Vierge naquit donc avec ce péché; mais le Saint-Esprit l'en purifia, suivant la parole de l'Ange: « Salut, pleine de grâce; le Seigneur est avec toi... Le Saint-Esprit descendra sur toi et la Vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre » (1).

L'orateur essaye de répondre aux raisons que font valoir les partisans de l'Immaculée Conception, et il croit trouver un argument irréfutable en faveur de son opinion, dans le fait de la mort de Marie: « La Vierge est morte, dit-il; c'est un fait certain. Or, quelle est la cause de la mort? N'est-ce pas le péché originel? » (2).

Syrigos, on le voit, n'ignore pas que, parmi les docteurs de son Eglise, il y a divergence d'opinions sur la question de l'Immaculée Conception. Aussi, tout en étant persuadé de la vérité de sa thèse, se garde-t-il de la présenter comme la doctrine officielle de l'Orient. Nous savons qu'il fut, pendant trois ou quatre ans, l'hôte du patriarche d'Alexandrie, Gérasime I, un tenant décidé de la doctrine catholique (3). Peut-être agita-t-il avec lui la question controversée. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne changea pas d'opinion. Dans sa *Réfu-*

(1) « Διαφορὰ εἶναι ἀνάμεσα εἰς τοὺς διδασκάλους, ἂν ἡ παρθένος εἶχε τὸ προπατορικὸν ἁμάρτημα, ἢ ὄχι, καὶ εἰς τοῦτο εἶναι γνῶμαι διαφορωτικαί ». « Ἄλλοι λέγουσιν ὄχι, ἄλλοι, ναί· μὰ ἡ ἰδία ἀλήθεια εἶναι ναί ». Cette homélie sur l'Annonciation, que ne signale pas le P. Pargoire, se trouve dans le *cod.* 254 *du Métochion du S. Sépulcre*, à Constantinople. Le passage que nous citons se lit à la page 1018-1019.

(2) Ibid., 1019 : « Ἡ παρθένος ἔλαβε θάνατον· ναὶ βέβαια... Ποιὰ εἶναι τοῦ θανάτου ἡ ἀφορμή ; τὸ προπατορικὸν ἁμάρτημα ».

(3) Sur la doctrine de Gérasime I, voir p. 322.

tation des chapitres de Cyrille Lucaris, il reproduit, dans une incidente, la thèse développée dans le sermon sur l'Annonciation (1).

7. *Méthodius III, patriarche de Constantinople* (1668-1671)

Bien que proclamée officiellement autocéphale, lors de la création du patriarcat de Moscou (1589-1593), l'Eglise russe conserva longtemps l'habitude de consulter le patriarcat oecuménique sur des questions de théologie, de droit-canon et de liturgie. L'une de ces consultations fut adressée au patriarche Methodius III (1668-1671). Elle nous est parvenue en traduction latine dans la collection Renaudot, de la Bibliothèque nationale de Paris, t. v, fol. 305 et suiv. (2). La septième des questions posées avait trait à l'Immaculée Conception:

« On demande, septièmement, si la Vierge, Mère de Dieu conçue sans le péché originel, a été sanctifiée et purifiée de la tache originelle avant sa conception ou après. Sous prétexte de dévotion envers la Théotocos, certains théologiens récents enlèvent au Christ Notre-Seigneur le rôle de rédempteur du genre humain tout entier; et en prétendant que Marie toujours vierge a été conçue sans le péché originel, ils estiment que le Fils n'a pas été le Sauveur de sa Mère; ou plutôt ils inventent un mode de salut nouveau et inouï en recourant à une fiction ingénieuse, et leur esprit subtil transforme tout au gré de leurs caprices. Comment, en effet, le Christ aurait-il pu sauver sa mère avant sa conception, alors qu'il n'existait pas encore? Quant à nous, nous croyons que, seul de tout le genre humain, le Christ, qui était fils de Dieu, bien que descendant d'Abraham selon la chair, s'est incarné sans le

---

(1) MÉLÈCE SYRIGOS, Ἀντίρρησις κατὰ καλβινικῶν κεφαλαίων Κυρίλλου τοῦ Λουκάρεως. Bucarest 1690, 32a-33b : « Ὁ ἄγγελος τὴν ὠνόμασε κεχαριτωμένην, ἤγουν γεμάτην χαρίτων, καὶ εὐλογημένην ἐν γυναιξίν, ὡς ἂν ἐκαθαρίσθηκεν ἀπὸ τὴν προπατορικὴν ἁμαρτίαν προτήτερα μὲ τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον, ὅπου ἐδέχθηκε μέσα της ».

(2) Voir quelques-unes des réponses dans la *Perpétuité de la Foi touchant l'Eucharistie*, l. VIII, c. XI, d'ANTOINE ARNAULD, édition de MIGNE, t. II, col. 1185-1187.

péché originel, et nous confessons que tout le reste du genre humain, sans en excepter la Mère de Dieu, a participé à la chute de nos premiers parents » (1).

8. *Païsios Ligaridès, métropolite de Gaza* († 1678)

Les questions posées par les Russes au patriarche oecuménique Méthodius III s'insèrent dans l'histoire des controvèrses provoquées en Moscovie par les réformes liturgiques du patriarche Nicon. Celui-ci avait fait approuver, sans y regarder de trop près, l'ouvrage du Grec Jean Nathanaël sur l'explication de la Messe, en lui donnant le titre de Skrijal (2). Les adversaires des réformes, que l'on appela bientôt *rascolniks* (=schismatiques) et *Starovières* (=Vieux-Croyants), passèrent au crible de leur critique l'écrit du Grec et n'eurent pas de peine à y découvrir plus d'une erreur. Ils furent spécialement choqués du passage où Jean Nathanael, s'inspirant de Nicéphore Calliste, affirme que Marie ne fut purifiée du péché originel qu'au jour de l'Annonciation. Parmi les opposants, se signala le pope Nikita Konstantinov Dobrynine de Soujdal, qui écrivit une supplique au tsar Alexis Mikhaïlovitch, vers le début de 1666 (3). Entre autres erreurs que Nikita reprochait aux réformateurs, se trouvait la négation de l'Immaculée Conception, exprimée dans le *Skrijal*. Un prélat grec, type achevé de l'aventurier, habitait alors la capitale russe et jouissait d'une grande influence auprès du tsar Alexis, qui le consultait sur toutes choses. Ce prélat s'appelait Païsios Ligaridès, originaire de Chio. Né de parents catholiques, Païsios avait fait de brillantes études au Collège grec de Saint-Athanase, à Rome, et y avait été ordonné prêtre en 1639. Envoyé en Orient, en 1641, par la Propagande, qui fondait sur lui de grands espoirs, il ne tarda pas à communiquer publiquement *in sacris* avec la hiérarchie dissidente, tout en se disant

(1) Voir le texte des réponses omises dans la *Perpétuité de la Foi* à *l'appendice O* de l'ouvrage de MALVY A.-VILLER M., *La Confession orthodoxe de Pierre Moghila, métropolite de Kiev* (1633-1646) dans *Orientalia christiana* 10 (1927) 163-166.

(2) Voir plus haut, p. 328

(3) Cette supplique a été publiée par SOUBBOTINE, *Matériaux pour servir à l'histoire du raskol*, IV, Moscou 1878, 39-50.

toujours catholique, et se fit ordonner métropolite de Gaza par le patriarche de Jérusalem Païsios (1652). En 1661, il se rendit en Russie et joua un rôle capital dans l'affaire de la déposition de Nicon, prenant toujours le parti du tsar contre le patriarche. Alexis et ses boyards le regardaient comme un oracle. C'est pourquoi on le chargea de réfuter la supplique du pope Nikita. Il composa sa réfutation en latin, que Siméon Polotskij traduisit aussitôt en slavon, la dédia au tsar Alexis Mikhaïlovitch, « nouveau Constantin en orthodoxie, nouveau Théodose en sagesse, nouveau Justinien en exploits». S'attaquant à l'article 12 de la supplique de Nikita, où celui-ci affirme explicitement que la Mère de Dieu fut conçue sans le péché originel et dénonce comme une hérésie la doctrine contraire, contenue dans le *Skrijal*, Ligaridès s'étend en longues considérations sur le péché originel et ses suites. Il déclare que ce péché – il entend par là la concupiscence – vit aussi longtemps que la chair et a toujours besoin de purification, selon le mot du psalmiste: *Amplius lava me ab iniquitate mea.* La Sainte Vierge n'a pas échappé à sa contagion, car tous les hommes ont péché en Adam. Elle a dû être rachetée par son Fils, étant née selon les lois naturelles. Saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Damascène parlent d'une purification préalable, qu'elle subit au moment de l'Annonciation. Est-ce à dire qu'elle garda ce péché jusque-là? Nullement, *car elle en fut délivrée dès le sein de sa mère.* Mais elle ne fut pas pour cela soustraite à toutes ses conséquences. De là la purification du jour de l'Annonciation (1).

En s'exprimant ainsi, Ligaridès s'écartait de l'opinion commune des Grecs modernes hostiles à l'Immaculée Conception et donnait une explication plausible de la προκάθαρσις des anciens Pères. Il avait fait de trop bonnes études théologiques au collège de Saint-Athanase pour s'arrêter à l'idée que Marie avait pu garder le péché originel jusqu'au jour de l'Annonciation (2).

---

(1) La réfutation de Ligaridès a été publiée en slavon par SOUBBOTINE, *op. cit.*, IX, Moscou 1894, 57-66.

(2) S'il faut en croire SAKKELION, *Catalogue de la bibliothèque de l'Université d'Athènes*, 1892, 240, Ligaridès a laissé un sermon sur l'Annonciation :

9. *Dosithée, patriarche de Jérusalem* († 1707)

C'est aussi en s'occupant des Russes que le patriarche de Jérusalem, Dosithée Notaras († 1707), a été amené à nous faire connaître son sentiment sur la question qui nous occupe. Son intervention prouve que ni Méthodius III, ni Païsios Ligaridès n'avaient réussi à détacher les Russes de la croyance au privilège marial. En 1701, il écrivait au patriarche oecuménique Callinique II pour lui dénoncer les innovations dogmatiques de certains théologiens de l'Ecole de Kiev et le prier d'user de son influence pour empêcher la nomination de l'un d'entre eux – il s'agissait d'Etienne Javorskij – au siège patriarcal de Moscou, devenu vacant par la mort du patriarche Adrien (1700). Parmi les innovations signalées se trouvait la doctrine de l'Immaculée Conception.

« Affirmer, dit Dosithée, que Notre-Dame la Toute-Sainte Théotocos fut engendrée sans le péché originel est contraire au sentiment de l'Eglise catholique, puisque l'Apôtre dit aux Romains qu'il n'y en a qu'un seul qui ait été engendré sans péché, Jésus-Christ. Les saints Pères, de leur côté, aussi bien lorsqu'ils interprètent la sainte Ecriture que lorsqu'ils font des discours sur l'Annonciation, enseignent que lorsque l'Ange dit à la Vierge: « *Salut, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous* », elle fut délivrée du péché originel, purifiée et sanctifiée par la descente du Saint-Esprit » (1).

10. *Sévastos Kyménitès* († 1702)

Le patriarche de Jérusalem ne se contenta pas de faire connaître au patriarche oecuménique les *Kainotomies* des théologiens de Kiev. Il jugea qu'une réfutation en règle de

---

Διδαχὴ εἰς τὸν Εὐαγγελισμὸν τῆς Θεοτόκου, où il enseigne que Marie ne fut délivrée du péché originel qu'à l'âge de douze ou quatorze ans, quand l'Ange lui annonça que le Saint-Esprit surviendrait en elle. Cf. GRUMEL V., article *Ligaridès Païsios*, dans le *Dict. théol. cath.* IX, 755. S'il en est ainsi, il faudra admettre que notre prélat a changé d'opinion et s'est adapté au milieu auquel il s'adressait. Pareille souplesse de sa part n'est pas faite pour étonner.

(1) DELICANIS K., Πατριαρχικὰ ἔγγραφα, III, Constantinople 1905, 211: « Τὸ ἕνα εἶναι ὅτι τάχα ἡ παναγία καὶ κυρία θεοτόκος ἐγεννήθη χωρὶς τῆς προπα-

ces « hérésies latines » était nécessaire pour préserver la foi des fidèles orthodoxes. N'ayant sans doute pas le temps de composer lui-même cette réfutation, il en chargea un de ses amis, dont la haine pour le catholicisme lui était bien connue (1). Cet ami se nommait Sévastos Kyménitès. Il était né vers 1630, au village de Kymina ou Kotsa, à une lieue de Trébizonde, et avait été pendant une dizaine d'années directeur de l'école patriarcale du Phanar. Au moment où Dosithée fit appel à son dévouement pour « l'Orthodoxie », il était à la tête de l'école princière de Bucarest, dont il avait fait une académie florissante, grâce à l'appui de Constantin Bassaraba, qui l'avait en haute estime. Kyménitès avait déjà composé de nombreux ouvrages, qui sont restés inédits pour la plupart. Celui qu'il écrivit contre les erreurs des théologiens de Kiev fut le dernier sorti de sa plume. Il eut tout juste le temps de le terminer avant sa mort, survenue le 6 septembre 1702. Ce ne fut qu'un an plus tard, en septembre 1703, que l'ouvrage fut imprimé à Bucarest par les soins et aux frais de Georges Castriotès, et parut sous le titre suivant: *Enseignement dogmatique de la très sainte Eglise orientale et catholique, comprenant spécialement trois questions :* 1e *Quand les saintes espèces sont-elles changées au corps et au sang du Christ?* 2e *Que la Mère de Dieu était soumise au péché originel,* et 3e *Que les parcelles ne sont pas changées au corps et au sang du Christ* (2). Castriotès le dédia au patriarche Dosithée, qui l'avait revu et corrigé du vivant même de l'auteur (3). Il le fit distribuer gratis aux fidèles orthodoxes et c'est pour faciliter cette propagande que Kyménitès l'avait écrit en

---

τορικῆς ἁμαρτίας, τὸ ὁποῖον ἀντίκειται τῇ δόξῃ τῆς καθολικῆς Εκκλησίας, ἐπειδὴ ὁ ἀπόστολος πρὸς ' Ρωμαίους λέγει, ὅτι εἷς καὶ μόνος ἐγεννήθη χωρὶς ἁμαρτίας 'Ιησοῦς Χριστός ».

(1) Dosithée avait envoyé en Russie, dès 1685, deux polémistes grecs, les frères Likhoudès, Sophrone et Joannice, qui s'employèrent à réfuter les doctrines latinisantes des théologiens de Kiev spécialement sur les questions de l'Epiclèse et de l'Immaculée Conception. Sur leur activité en Moscovie, voir plus loin, p. 438.

(2) KYMÉNITÈS S., Δογματικὴ διδασκαλία τῆς ἁγιωτάτης ἀνατολικῆς καὶ καθολικῆς ' Εκκλησίας, περιέχουσα κατ' ἐξαίρετον λόγον τρία τινά, κτλ., Bucarest 1703, 14-402.

(3) Voir la *préface* de Castriotès, p. 6.

grec vulgaire. On a remarqué qu'un certain nombre d'exemplaires portaient une dédicace au tsar de Russie, Pierre le Grand. Cela ne doit pas surprendre, puisque l'ouvrage était spécialement dirigé contre l'enseignement des théologiens de Kiev, « ces loups déguisés, qui feignaient l'orthodoxie en défendant le latinisme et ses dogmes hérétiques, et prenaient le titre chrétiens orthodoxes orientaux, tandis qu'ils traitaient les vrais chrétiens de Photiens ou de *Théotocomaques* (= adversaires de la Mère de Dieu) » (1). Dosithée s'occupa, en effet, de répandre en Russie l'oeuvre de Kyménitès. En 1705, Fédor Polycarpov en fit paraître, à Moscou, une traduction slavonne (2). Le vicaire patriarcal, Etienne Iavorskij, directement visé, dût sans doute entraver sa diffusion, qui paraît avoir été assez restreinte. Nous verrons plus loin que l'Académie de Kiev continua à enseigner l'Immaculée Conception, de nombreuses années encore après la publication de cette traduction (3).

Des quatre-cents pages in-8° qui composent le livre de Sébastos Kyménitès, plus de cent-cinquante sont consacrées à la question de l'Immaculée Conception, qui est explicitement présentée comme une innovation de l'Eglise latine. Ces pages constituent l'attaque la plus longue et la plus violente qui ait été écrite par un Grec contre le privilège de Marie. Il faut donc nous y arrêter quelques instants.

Le polémiste grec expose d'abord, dans la première partie de son ouvrage, ce qu'il appelle l'enseignement de l'Eglise orientale. Sa thèse est celle-ci : « La Mère de Dieu fut soumise au péché originel jusqu'à l'Annonciation, comme le sont tous les enfants d'Adam jusqu'au baptême. Ce fut seulement à ce moment qu'elle en fut délivrée par la venue du Saint-Esprit sur elle, tout comme les autres en sont délivrés par le saint baptême. Nous confessons et nous croyons qu'après l'Annonciation elle fut purifiée par le Saint-Esprit non seulement du péché originel mais encore de toute autre souillure

---

(1) *Préface* de Kyménitès, p. 2-3.

(2) Cf. Mircovitch, *O vremeni preçouchtchestvleniia sv. darov* (*Du moment de la transsubstantiation des saints dons*), Vilna 1886, 237.

(3) Voir plus loin, p. 414-419.

de l'âme et du corps provenant de la génération » (1). Notre théologien invoque d'abord l'autorité de saint Grégoire le Théologien et de saint Jean Damascène, qui parlent d'une purification de la Vierge, au jour de l'Annonciation. Cette purification ne peut s'entendre, d'après lui, que de la délivrance du péché originel et des autres souillures contractées dans la génération. Cette doctrine nous est certifiée, dit-il, par beaucoup d'autres témoignages. Mais il se garde bien de dire lesquels, et pour cause (2).

Après l'argument d'autorité, viennent les arguments de raison.

Le premier n'a rien d'original: Le péché originel atteint quiconque naît de l'homme et de la femme, après la chute d'Adam. Or, Marie est née de Joachim et d'Anne selon les lois ordinaires, après la chute d'Adam. Donc elle a nécessairement contracté le péché originel (3).

Le second est basé sur l'enseignement de l'Ecriture: « Jésus-Christ seul est impeccable. Tous les hommes ont péché et aucun n'est juste. Si la Mère de Dieu avait été exempte du péché originel avant l'Annonciation, elle aurait été toute pure et absolument impeccable: ce qui répugne. Elle aussi avait besoin d'être rachetée. Elle ne pouvait, par sa vertu personnelle, si grande qu'on la suppose, échapper au sort commun. Les très sages Latins, en voulant exalter la grandeur de la Théotocos par l'exemption du péché originel, ne s'aperçoivent pas qu'ils la déshonorent plutôt. Ils lui attribuent un privilège qui n'appartient qu'à Dieu. Ils la délivrent du péché originel sans le secours de la grâce de Dieu et déshonorent ainsi la grâce et l'efficacité de l'Incarnation du Verbe. Ils déshonorent encore la venue du Saint-Esprit sur la Théotocos, car si la Vierge était exempte du péché originel et toute pure avant l'Annonciation, la venue du Saint-Esprit en elle était absolument inutile. Qu'ils songent donc que, par de

---

(1) Kyménitès S., Δογματικὴ διδασκαλία, 61-62 : « Ὑπέκειτο μὲν καὶ αὐτὴ ὑπὸ τὴν προπατορικὴν ἁμαρτίαν μέχρι τοῦ εὐαγγελισμοῦ, καθὼς καὶ πάντες οἱ ἐξ Ἀδὰμ μέχρι τοῦ ἁγίου βαπτίσματος, καὶ τότε μόνον ἠλευθερώθη ταύτης διὰ τῆς ἐπελεύσεως τοῦ ἁγίου Πνεύματος ».

(2) Ibid., 63 : « Καὶ ἀπὸ ἄλλαις πολλαῖς μαρτυρίαις βεβαιούμεθα ».

(3) Ibid., 64-71.

pareils sophismes et de pareils blasphèmes, ils s'attirent l'inimitié et du Verbe incarné et de la Théotocos tout immaculée et de l'Esprit très-saint » (1).

Très sages Latins, vous voilà certes en fâcheuse posture! Mais au lieu de vous défendre, écoutez le quatrième argument du terrible polémiste. Il consiste à dire que l'immunité du péché originel ne saurait augmenter la gloire de la Mère de Dieu, attendu que ce péché est involontaire. S'il est involontaire, il n'imprime aucune flétrissure et ne mérite aucun blâme. Le fait d'en être exempt n'est pas, en soi, une chose digne d'honneur et de louange. Bien au contraire: il était préférable pour la gloire de Marie de contracter cette souillure. Comment cela? Parce que la Vierge a eu plus d'obstacles à surmonter pour se garder pure de toute faute personnelle, et qu'ainsi son mérite en a été augmenté (2).

Cette dernière considération ne manque pas d'une certaine originalité. Elle nous montre déjà en Kyménitès un de ces polémistes retors qui trouvent des raisons et des réponses à tout. Mais c'est surtout dans la seconde partie de son livre qu'il nous apparaît tel. Là, en effet, il se propose de réfuter les arguments d'un Grec latinophrone, qui avait exposé et défendu la doctrine de l'Immaculée Conception dans un ouvrage sur les sacrements. Cet ouvrage était écrit en latin, et comme notre Kyménitès ignorait cette langue, le médecin Jean Comnène, son ami et son collègue à l'Académie de Bucarest, le lui avait traduit en grec. Quel était ce grec latinophrone, ce théologien gréco-latin, comme l'appelle souvent Kyménitès? Etait-ce un catholique ou un « orthodoxe »? Pas plus que le P. S. Pétridès (3), nous n'avons réussi à découvrir le nom de ce personnage. Mais, à en juger par la critique interne, ce devait être un catholique de rite oriental, probablement un Italo-grec. Il expose fort convenablement les arguments de la théologie catholique en faveur du privilège marial. Certaines preuves scripturaires qu'il apporte sont sans

---

(1) Ibid., 76 : « Καὶ ἂς συλλογισθοῦν πῶς ἔχουν ἐχθροὺς καὶ τοὺς τρεῖς, καὶ τὸν σεσαρκωμένον Θεόν, καὶ τὴν πανάχραντον Θεοτόκον καὶ τὸ πανάγιον Πνεῦμα, διὰ τὰς τοιαύτας συκοφαντίας καὶ βλασφημίας ».

(2) Ibid., 80-82.

(3) Pétridès S., *art. cit.*, 263.

doute d'une valeur fort contestable, et il lui arrive de citer avec une évidente bonne foi quelques textes patristiques apocryphes, que Kyménitès accepte comme authentiques. Mais il fait ressortir avec beaucoup de vigueur les raisons de haute convenance qui réclament pour la Mère de Dieu l'exemption de la faute originelle.

C'est en répondant à ces raisons que le théologien de Trébizonde déploie toutes ses ressources. Il ne se contente pas de répéter de mille façons les arguments qu'il a fait valoir dans la première partie. Il ajoute de nouvelles considérations, entremêlées de petites contradictions, exigées pour les besoins de la défense; car il faut bien ne pas rester à court devant le γραικολατῖνος. Tantôt il nous dira, par exemple, que la Vierge n'a pas été sous la malédiction divine pour avoir contracté le péché originel, car Adam lui-même n'a pas été maudit, mais le serpent (1); et tantôt il reconnaîtra que jusqu'à l'Annonciation Marie a été fille de colère, à cause de ce péché (2). Ici, il déclarera que le péché originel fut en elle comme mort et sans aucun effet, ἀνενέργητος ὅλως (3); là, il affirmera que le Saint-Esprit la purifia non seulement du péché originel, mais aussi de toute autre souillure de l'âme et du corps provenant de la génération (4). A un endroit, nous apprendrons que le péché originel constitue l'âme dans l'état de mort spirituelle, et que la Mère de Dieu connut cet état (5). Un peu plus loin, notre surprise sera grande de lire que *le péché originel ne souille pas l'âme*, que l'âme n'est souillée que par les fautes personnelles (6). Tantôt notre théologien distingue clairement entre la coulpe originelle et la peine qui la suit (7); et tantôt il ne voit qu'une peine dans le péché de nature (8). Si on lui oppose un texte où

---

(1) KYMÉNITÈS S., *op. cit.*, 334.
(2) Ibid., 356-357.
(3) Ibid., 296.
(4) Ibid., 71.
(5) Ibid., 306 : « Κατηλεήθη καὶ αὐτὴ ἀφεθεῖσα τοῦ πλημμελήματος καὶ τοῦ καταλλήλου ψυχικοῦ θανάτου διὰ τοῦ εὐαγγελικοῦ ἀσπασμοῦ ».
(6) Ibid., 343 : « Ὅθεν οὐδὲ μιαίνει ψυχήν, ἀλλ' ἕπεται πᾶσιν ὡς ὄφλημα μόνον, τουτέστιν ἡ ἐκείνου ποινή ».
(7) Ibid., 306.
(8) Ibid., 343, 396.

il est dit que la Vierge fut conçue et naquit exempte de tout péché, tout comme Adam et Eve se trouvaient exempts de toute souillure, il répondra: « La conception de la Vierge et sa naissance furent à l'abri de toute souillure personnelle. Considérée en elle-même, Marie fut toute belle, et il n'y eut pas de tache en elle. Elle a été impeccable après la chute, de la même manière que nos premiers parents le furent avant leur péché » (1). Si on lui fait remarquer que le Fils de Dieu a dû se soumettre à la loi qu'il avait lui-même portée et honorer sa Mère en la préservant de toute souillure, il réplique que Jésus, étant Fils de Marie selon son humanité, n'était obligé de remplir les obligations de la piété filiale qu'après sa naissance terrestre, et non avant (2). Ne lui dites pas que le déshonneur des parents rejaillit sur les enfants; il vous apprendra que c'est là un préjugé humain (3). D'ailleurs, ajoutera-t-il, est-ce que le Christ n'est pas venu s'humilier? N'a-t-il pas subi d'autres opprobres? (4).

Dédidément ce Grec a des réponses à tout. Ecoutez-le encore développer quelques arguments de sa façon:

1) Si Dieu avait exempté sa Mère de la faute originelle, il aurait manqué d'impartialité et fait acception de personnes (5).

2) Si la Vierge n'avait pas eu le péché originel, le genre humain n'aurait pas pu être délivré de ce péché. Pourquoi cela? Parce que, selon un adage célèbre, formulé par les Pères contre l'hérésie d'Apollinaire, *ce qui n'a pas été pris par le Verbe n'a pu être guéri par lui*: τὸ γὰρ ἀπρόσληπτον, ἀθεράπευτον (6). Belle raison, qui condurait notre théologien, s'il était logique, à admettre que Jésus-Christ a dû prendre une nature humaine souillée par le péché originel!

3) Une preuve apodictique, d'après notre théologien, que

(1) Ibid., 397: « Καθάπερ ἦσαν οἱ πρωτόπλαστοι πρὸ τῆς παραβάσεως ἀναμάρτητοι καὶ ἀμώμητοι, οὕτως ἦν ἀναμάρτητος μετὰ τὴν παράβασιν ἡ παρθένος ».

(2) Ibid., 332: « Οὐκ ἄρα ὑπέκειτο τῷ νόμῳ τούτῳ καὶ πρὸ γενέσεως ».

(3) Ibid., 333.

(4) Ibid., 341-342.

(5) Ibid., 335: « Πῶς οὐκ ἂν προσωπολήπτης ἦν ὁ Θεὸς, μόνην ἐξαιρούμενος τὴν οἰκείαν αὐτοῦ μητέρα; »

(6) Ibid., 333.

la Théotocos a contracté le péché originel, c'est qu'elle est morte. La mort est la peine du péché originel. Là où est l'effet, là aussi doit être la cause. Kyménitès attache à cet argument une grande importance et le répète à satiété. Il n'a pas l'air de s'apercevoir que le fait de la mort du Christ lui enlève toute valeur.

Voilà tout ce que le théologien grec a trouvé de plus fort à opposer au privilège de la Mère de Dieu. Il n'a pas été dépassé par les polémistes antilatins qui l'ont suivi. Ceux-ci, nous allons le voir, se sont généralement contentés de rejeter la doctrine catholique sans se mettre en frais d'arguments, et les originalités de Kyménitès ne paraissent pas avoir été de leur goût.

CHAPITRE II

LA DOCTRINE DES THÉOLOGIENS GRECS À PARTIR DU XVIIIe SIÈCLE

Les attaques de Sévastos Kyménitès contre le privilège de la Mère de Dieu n'eurent point, sur la croyance des Grecs, toute l'influence que le patriarche Dosithée en espérait. Au XVIIIe siècle, les partisans de l'Immaculée Conception sont au moins aussi nombreux qu'au siècle précédent, et parmi ceux qui la rejettent, il en est dont les négations ne portent pas, parce qu'ils se font du péché originel une conception erronée. Ce n'est qu'au XIXe siècle que l'hostilité contre la doctrine catholique tend à se généraliser, et encore ne faut-il rien exagérer. Tel Grec, qui nie le dogme défini par Pie IX n'en saisit pas le sens exact, et si on lui posait la question suivante: « Admettez-vous que la Panaghia ne fut privée de la grâce sanctifiante à aucun moment de son existence, et qu'elle fut toujours l'amie de Dieu? » il répondrait certainement par un oui catégorique.

Comme au chapitre précédent, nous allons parler successivement des partisans du privilège marial et de ses adversaires; mais parmi ces derniers, nous distinguerons un groupe à part: le groupe de ceux qui admettent tout l'essentiel du dogme catholique tout en affirmant que la Vierge fut soumise au péché originel.

I. - Les partisans de l'Immaculée Conception

1. *Elie Méniatès*

A voir l'aplomb que met Sévastos Kyménitès à présenter sa théorie comme l'expression de la croyance de l'Eglise grecque, qui croirait qu'un de ses contemporains plus illustre que lui et tout aussi latinophobe a expressément enseigné l'Immaculée Conception non dans une dissertation théologique réservée à quelques initiés et qu'on n'a jamais songé à rééditer, mais dans un recueil de sermons prêchés devant les fidèles, qui a eu de nombreuses éditions et qui est encore

entre les mains des pieux « orthodoxes » de Grèce et de Turquie? Ce contemporain existe cependant. Il se nomme Elie Méniatès.

« Le plus éloquent peut-être des Grecs modernes, écrit le P. Pétridès, naquit en 1669, à Lixouri, dans l'île de Céphalonie. A l'âge de dix ans, il fut envoyé à Venise, au collège Flangini et, tout jeune encore, y devint professeur. Ordonné diacre, il ne tarda pas à se faire remarquer comme orateur. Dès lors, il prêche ou professe successivement à Céphalonie, sa patrie, à Zante, à Corfou, de nouveau à Venise, puis à Constantinople; il retourne à Céphalonie et à Corfou; se transporte à Nauplie, accepte en 1711 l'évêché de Kerniké (Kernitza) et Kalabryta; enfin, meurt à Patras, le 1er août 1714, âgé seulement de quarante-cinq ans.

« Nul n'à révoqué en doute « l'orthodoxie » de Méniatès. Loin de là. Son traité sur l'origine et la cause du schisme, intitulé *Pierre de scandale* (πέτρα σκανδάλου), paru à Leipzig en 1718, a été réimprimé en 1725, 1743, 1752, 1760, 1783, 1841, 1845, parfois avec la traduction latine ou allemande: c'est un des livres où vont le plus volontiers puiser les controversistes grecs (1). Le second ouvrage d'Elie est un recueil de sermons, Διδαχαί. Il parut d'abord en traduction roumaine (1700; réimprimé). Le texte original fut publié à Venise, en 1720; nouvelles éditions en 1727, 1738, 1755, 1763, 1778, 1781, 1793, 1800, 1804, etc. L'édition publiée à Venise en 1849 par les soins d'Anthime Mazarakès ne mérite aucune créance, parce qu'elle a été corrigée et interpolée en plusieurs endroits, notamment aux passages où l'orateur déclare expressément que la Mère de Dieu a été préservée du péché originel. Il faut donc recourir aux éditions antérieures à celle de 1849 pour avoir la vraie pensée de Méniatès. Mazarakès fit approuver ses corrections et interpolations par le patriarche oecuménique Anthime IV, qui lui répondit par une lettre datée du 11 février 1849 » (2).

---

(1) Dans cet opuscule, Méniatès passe en revue les divergences doctrinales entre les deux Eglises. Il n'en compte que cinq, celles qui firent l'objet de débats au concile de Florence.

(2) Voir, sur l'histoire de ces interpolations la préface même de l'édition de MAZARAKÈS. Celui-ci reconnaît qu'Elie Méniatès a clairement et

Méniatès était très dévot à Notre-Dame et avait pour elle un véritable amour de fils. Marie, dit-il, est la Mère de Dieu et notre Mère. Quiconque n'honore pas et n'aime pas sa propre mère ne mérite pas le nom d'homme. Quiconque n'honore pas et n'aime pas la Mère de Dieu ne mérite pas le nom de chrétien. Aussi avec quelle piété et quel enthousiasme il célèbre les louanges de la Toute-Sainte. Ses homélies mariales, qui sont au nombre de dix, rappellent les plus beaux panégyriques des orateurs byzantins. La doctrine de l'Immaculée Conception y est formulée en de nombreux passages soit en termes exprès, soit en termes équivalents. Signalons d'abord celui-ci, qui se lit dans la première homélie sur la Nativité de la Vierge:

« Sans aucun doute, à la source de la nature, d'où les autres ont tiré la boue du péché originel, la Vierge n'a puisé rien autre que l'eau limpide d'une pureté sans tache... » (1). « *Peut-on douter qu'une Vierge si pure, sainte et irrépréhensible ait été exempte de toute souillure, même de l'originelle?* Si cette

---

fréquemment enseigné la conception immaculée de la Mère de Dieu, et voit dans cette doctrine une erreur de jeunesse imputable à l'influence des docteurs occidentaux. Pour lui, il professe que Marie fut purifiée du péché originel, le jour de l'Annonciation et il demande au patriarche oecuménique dans la lettre qu'il lui adresse, d'approuver les corrections qu'il a faites. Dans sa réponse, Anthime IV loue le projet d'une édition des discours de Méniatès *plus exacte et débarrassée de certaines choses répréhensibles* et retourne à Mazarakès la liste des corrections dûment approuvée et augmentée par une Commission ecclésiastique constituée à cet effet. Voir l'article de SALAVILLE S., *Elie Méniatès et l'Immaculée Conception. Observations nouvelles à propos des diverses éditions des Διδαχαί*, dans les *Echos d'Orient* 27 (1928) 278-294, où les interpolations, suppressions et corrections de l'édition Mazarakès relatives à l'Immaculée Conception sont confrontées avec l'édition des Διδαχαί parue à Venise en 1804. Dans son travail déjà cité sur *l'Immaculée Conception chez les Grecs modernes*, dans les *Echos d'Orient* 8 (1905) 265, le P. SOPHRONE PÉTRIDÈS avait utilisé l'édition de Mazarakès et l'avait même présentée comme l'édition la plus correcte. Il avait oublié de lire la préface. Au demeurant, les corrections de Mazarakès ont laissé subsister des affirmations suffisamment claires du privilège marial. Seules les affirmations directes ont été supprimées.

(1) ELIE MÉNIATÈS, Διδαχαί, Venise 1804, 336 : « 'Αμέλει ἀπὸ τὴν πηγὴν τῆς φύσεως. ὅπου ἄλλοι εὔγαλαν τὴν λάσπην τοῦ προπατορικοῦ πταίσματος, δὲν ἤντλησεν ἄλλο ἡ Παρθένος παρὰ ὕδωρ καθαρὸν μίας ἀθόλου ἁγνείας ». Passage supprimé dans l'édition de MAZARAKÈS.

Vierge vient au monde pour nous délivrer de la servitude du démon, comment serait-il possible qu'elle fût conçue captive du démon dans les liens du péché? Si nous croyons exempte du péché la formation d'Eve notre primière mère, qui a été mère de la malédiction et de la mort, ne reconnaîtrons-nous pas le même privilège à cette Vierge, qui est la mère de la grâce et de la vie?... Si Dieu a prédestiné Marie à être l'instrument de notre salut, il faut nécessairement qu'il l'ait gardée à l'abri de tout péché, de la manière qu'il a voulu. J'ajoute même: la justice exigeait que cette Vierge fût engendrée sans aucune faute: en effet, tout comme le premier Adam avait fourni pure et non contaminée, sans aucune tache originelle, la chair de la première Eve, il était juste que la seconde Eve, Marie, rendît au second Adam, le Christ, la même chair pareillement toute pure et exempte de tout péché. En conséquence, Marie, prédestinée à payer cette dette de la nature humaine, *a été certainement conçue et est née toute sans tache, toute exquise. Il est inadmissible, comme d'autres le disent, qu'elle ait été conçue avec le péché originel et purifiée ensuite par la grâce divine pour naître ainsi irrépréhensible et immaculée.* En effet, de quelle purification a besoin le soleil pour envoyer la lumière de ses rayons d'or? ou la lune pour blanchir son éclat argenté? Or, Marie est désignée par l'un et l'autre de ces deux noms » (1).

A la fin de ce même premier sermon sur la Nativité de la Vierge, nous cueillons encore cet autre passage, qui a été répété presque mot par mot dans la seconde homélie sur l'Annonciation et dans l'homélie sur la Présentation de la Vierge au temple:

« Salut, rejeton royal de la tige de Jessé, toi qui, sortie

---

(1) IDEM, Διδαχαί, éd. cit., 337-338, passage supprimé par MAZARAKÈS : « Τὸ λοιπόν, ἡ Μαρία, ὡς προωρισμένη νὰ πληρώσῃ τοῦτο τὸ χρέος τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως, ἐσυλλήφθη βέβαια καὶ ἐγεννήθη ὅλη ἄμωμος, ὅλη ἐκλεκτή, καὶ ὄχι (ὡς ἄλλοι λέγουσιν) ἐσυλλήφθη μὲν μετὰ τοῦ προπατορικοῦ ἁμαρτήματος, διὰ δὲ τῆς θείας χάριτος καθαρισθεῖσα, ἄμεμπτος καὶ καθαρὰ ἐγεννήθη ». On remarquera que Méniatès fait ici allusion à ceux qui disent que Marie fut délivrée du péché originel *in utero matris*, avant sa naissance. Il semble qu'il ne lui soit pas venu à l'idée que cette purification de la Vierge pût être retardée jusqu'au jour de l'Annonciation, comme l'enseignent les modernes négateurs de l'Immaculée Conception.

d'un sein stérile, vis la lumière de la béatitude avant celle du jour; *qui fus citoyenne du ciel par ton âme, avant de l'être de la terre par ton corps;* qui fus la fille du Père éternel avant d'être celle de Joachim et d'Anne, et qui, avant de fouler la terre, avais foulé aux pieds la tête du dragon vénimeux. Salut, ô toi, qui, conçue d'une manière merveilleuse, as brillé comme une perle sur le coquillage, exempte de la souillure du péché originel » (1).

Il faut aussi citer ce passage du second sermon sur la Nativité:

« Marie est appelée *cyprès*, parce que le parfum inné en elle l'a mise à l'abri de toute corruption. Elle est appelée lis, parce qu'elle n'a jamais perdu sa blancheur immaculée, bien qu'elle ait poussé au milieu des épines de l'infortune commune... Elle est appelée jardin fermé, parce que le serpent infernal n'a jamais versé sur elle son poison mortifère... Elle est appelée montagne sublime de la sainteté, parce que le déluge du péché originel ne l'a jamais recouverte... Elle naît aujourd'hui de l'Orient mystique, du sein sanctifié d'Anne, elle, la Reine des étoiles, la Vierge toute chaste, portant sur son front les roses d'une beauté céleste et sans tache, sur sa poitrine les lis d'une innocence éternelle et immaculée. Elle est vraiment le paradis vivant des grâces » (2).

Méniatès n'a pas ignoré les paroles de saint Grégoire de Nazianze sur la purification préalable de la Vierge; mais il les a entendues à la manière des anciens byzantins et y a vu la préservation miraculeuse qui a éloigné de Marie la tache originelle. Après avoir cité le passage bien connu du saint docteur: « C'est un Homme-Dieu qui est né d'une Vierge

---

(1) Ibid., éd. cit., 339 : « Χαῖρε ἐσύ, ὅπου με θαυμάσιον τρόπον συλληφθεῖσα, ἔλαμψας ὡς μαργαρίτης εἰς τὸν κόχλον, δίχως ῥύπου προπατορικοῦ πταίσματος ». Mazarakès, dans son édition, p. 249, a ajouté : « (συλληφθεῖσα) διὰ τὴν πολυχρόνιον στείρωσιν τῆς μητρός », et supprimé: « δίχως ῥύπου προπατορικοῦ πταίσματος ».

(2) Ibid., éd. cit., 361-362 : « Λέγεται κῆπος κεκλεισμένος, ὅπου ὁ σατάνικὸς ὄφις δὲν ἐτόλμησε νὰ χύσῃ τὸ θανατηφόρον φαρμάκι. . . Λέγεται ὄρος ὑψηλὸν τῆς ἁγιότητος, ὅπου ποτὲ δὲν ἐσκέπασεν ὁ κατακλυσμὸς τῆς προπατορικῆς ἁμαρτίας ». Mazarakès, p. 266, a gardé tout ce passage et n'a supprimé que l'adjectif προπατορικῆς.

purifiée à l'avance dans son corps et dans sa chair », il ajoute: « Cela signifie que la Vierge Marie, lorsqu'elle vint à l'existence par l'intervention de Dieu, surpassa la nature de la loi, et que, lorsqu'elle engendra Dieu, elle surpassa la loi de la nature » (1). Par ces paroles quelque peu obscures, notre orateur fait certainement allusion à la conception immaculée de la Vierge. Comment Dieu s'y est-il pris pour élever Marie au-dessus de *la nature de la loi?* Une expression qui revient plusieurs fois sur les lèvres semble l'insinuer. Pour écarter de sa future Mère toute contamination provenant du péché d'origine, Dieu *a sanctifié le sein d'Anne* pour qu'elle pût communiquer à son enfant une chair à l'abri de toute souillure (2). Cela nous rappelle une conception spéciale du péché originel, que nous avons déjà rencontrée chez certains Byzantins.

2. *Macaire de Patmos* († 1737)

Macaire de Patmos est, comme Elie Méniatès, un prédicateur de la première moitié du XVIIIe siècle, dont le sermonnaire a été publié après sa mort, arrivée en 1737. Son recueil porte le titre pompeux de *Trompette évangélique* et contient 52 discours, auxquels s'ajoutent dans les éditions: 1) un discours de Grégoire de Chypre, patriarche de Constantinople († 1290); 2) un autre discours d'Ephrem II, patriarche de Jérusalem dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Editée une première fois à Venise par les soins d'Ephrem, la *Trompette évangélique* fut dénoncée aux inquisiteurs latins par le Grec converti Démétrius Balsamos. Les mille exemplaires de l'édition furent saisis par les autorités vénitiennes et jetés au feu. Les attaques violentes du prédicateur de Patmos et celles de son éditeur contre l'Eglise catholique avaient

---

(1) IDEM, *Premier sermon sur la Présentation de la Vierge*, éd. de 1849, 235-236 : « Εἰς τρόπον ὅτι ἡ παρθένος Μαρία, ὅταν ἔγινεν ἀπὸ τὸν Θεὸν, ὑπερέβη τὴν φύσιν τοῦ νόμου, καὶ ὅταν ἐγέννησε τὸν Θεόν, ὑπερέβη τὸν νόμον τῆς φύσεως ».

(2) Voir le premier sermon sur la Nativité : « La Vierge immaculée, Marie, fille de Dieu, a brillé comme une aurore éclatante aux rayons d'or. *Elle s'est levée du sein sanctifié d'Anne*, l'aïeule de Dieu, avec l'ornement de toutes les vertus célestes». Ed. de 1804, 339 ; cf. éd. de 1849, 246-248.

motivé cette mesure sévère. Peu de temps après, en 1758, un ami d'Ephrem, Seraphin Pissideios, archimandrite du monastère cypriote de Kykkos, en fit paraître à Leipzig une seconde édition, qui a été plusieurs fois reproduite depuis (1). La table des matières de l'ouvrage ne fait rien présager de favorable à l'Immaculée Conception, car le titre du dernier discours est ainsi conçu: « Discours panégyrique sur la Nativité de la Mère de Dieu, prononcé par le très savant prêtre Ephrem, actuellement prédicateur à Chypre, dans lequel il montre l'erreur des Occidentaux touchant le péché originel de la Théotocos » (2). Impressionné sans doute par ce titre, le P. Pétridès n'a pas songé à chercher dans les quatre homélies de Macaire sur les fêtes de la Vierge, qui précèdent celle d'Ephrem, des passages favorables au privilège marial. Nous avons poussé plus loin la curiosité, et quelle n'a pas été notre surprise de trouver dans ces homélies la même doctrine que dans les discours de Méniatès.

Macaire de Patmos enseigne tout d'abord que Marie avait reçu la plénitude de la grâce divine antérieurement au jour de l'Annonciation. « Pour indiquer l'incomparable dignité de la Vierge, l'Ange ne trouva rien de mieux que de lui dire: « *Salut, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous*. Salut, ô vous qui êtes remplie de toute la grâce divine... De même que tous les fleuves se déversent dans la mer, d'après Salomon, de même toutes les grâces données par Dieu aux anges et aux saints ont été concentrées en la Vierge pleine de grâce » (3).

A cause de cette plénitude de grâces, Marie ne peut être comparée qu'à Dieu, son Fils « comme en témoigne le Saint-Esprit en plusieurs endroits de l'Ecriture. De ces témoignages il ressort clairement et sans conteste possible *que tous les*

---

(1) Macaire de Patmos, Εὐαγγελικὴ σάλπιγξ ἐκφωνηθεῖσα παρὰ τοῦ... ἱεροδιδασκάλου κυρίου Μακαρίου, Leipzig 1758, XXIV-380 pages. C'est cette édition que nous avons eue entre les mains et à laquelle nous renvoyons.

(2) Ibid., 371-378 : « Ἔνθα δείχνει τὴν κακοδοξίαν τῶν Δυτικῶν περὶ τῆς προπατορικῆς ἁμαρτίας τῆς Θεοτόκου ». Nous reviendrons plus loin sur ce morceau.

(3) Idem, *Homélie sur l'Annonciation* (éd. cit., 143-144) : « Χαῖρε, πεπληρωμένη πάσης θείας χάριτος... Ὅλα τὰ χαρίσματα τοῦ Θεοῦ ἐχώρισεν εἰς αὐτὴν τὴν κεχαριτωμένην ». Cf. l'*Homélie sur la Présentation* (éd cit., 280, 282.)

privilèges qu'a le Fils en tant qu' homme, la Vierge Mère les possède aussi » (1). Et Macaire passe en revue quelques-uns de ces privilèges. Comme Jésus, Marie vient en tête du livre de la prédestination. Comme lui et avec lui, elle est l'héritière du royaume céleste. Il est le roi; elle est la reine. Si Lui est le Beau par excellence, c'est d'Elle que son Fils lui-même dit dans le Cantique: « *Tu es toute belle* ». Parlant de la pureté et de l'impeccabilité du Fils, l'auteur du Cantique écrit qu'il est semblable au lis: « Je suis la fleur de la plaine; le lis des vallées; et il écrit également de la Mère: « Tel un lis au milieu des épines, telle est mon amie parmi les jeunes filles ». Le Christ est la porte du salut. Sa Mère est aussi la porte du Paradis. « Le Christ est plein de grâce et de vérité, et sa Mère aussi est appelée aujourd'hui bénie et pleine de grâce. O ressemblance parfaite de la Mère et du Fils! O richesses et privilèges de la véritable Fille de Dieu! O grâces, ô vertus personnelles, qui ont composé à la Vierge une si magnifique parure et l'ont rendue digne d'être l'Epouse d'un Père immortel, la mère d'un Dieu, le trône de la Sainte Trinité » (2).

Le principe posé par Macaire comme une vérité incontestable: « Tous les privilèges qu'a le Fils de Dieu en tant qu'homme, la Vierge, sa mère, les possède aussi », suffit à écarter de Marie l'ombre même de la souillure originelle. Du reste, l'orateur a pris soin de nous dire que la ressemblance du Fils et de la Mère se poursuivait même sur le terrain de la pureté et de l'impeccabilité. Dans une homélie sur la Présentation de la Virgee au temple, il écrit aussi:

« Voici que paraît la nuée très pure qui doit éteindre la flamme du péché que la transgression d'Adam a introduite... La Vierge est appelée nuée pour plusieurs raisons, et tout d'abord parce qu'elle couvre la misère et la nudité des hommes du voile de sa miséricorde et de sa grâce. Elle fait fondre la glace du coeur des hommes et les rend féconds en bonnes

---

(1) IDEM, *Homélie sur l'Annonciation* (éd. cit., 145): « Γίνεται φανερὸν καὶ ἀναμφίβολον ὅτι ὅσα προνόμοια ἔχει ὁ Υἱὸς αὐτῆς καθὸ ἄνθρωπος, τόσα καὶ ἡ μήτηρ αὐτοῦ παρθένος ».

(2) Ibid., 145-146.

oeuvres. Saint Jérôme l'appelle la nuée du jour, *parce que jamais cette nuée n'a été dans les ténèbres du péché, mais a toujours paru dans la lumière de la vertu* » (1).

La sainteté de Marie a commencé avec son existence. Joachim et Anne, dit Macaire, ont engendré un fruit saint, une vierge pleine de grâce (2). « Qui pourra dire quelle perfection, quelle sainteté, quelle grâce, quelle gloire, quelle grandeur, quelle intimité avec Dieu procura à Joachim et à Anne ce Tabernacle vivant de la divinité, que sainte Anne porta dans son sein pendant tant de mois? On peut s'en faire une idée par ce que raconte l'Evangile: Lorsque la fille toute-sainte de Joachim et d'Anne entra dans la maison de Zacharie, aussitôt Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit, et non seulement elle, mais aussi le petit Jean, qui se trouvait encore dans le sein maternel; par ses tressaillements il manifesta que, lui aussi, il avait été sanctifié par le salut de Marie. Puisqu'il en est ainsi, au témoignage de la Vérité, quelle sanctification, quelle grâce l'Epouse de Dieu ne dut-elle pas attirer sur sa mère et son père? » (3). Si Marie, par sa seule présence, apportait aux autres des grâces de sanctification, c'est, apparemment, qu'elle était sainte elle-même. Aussi, nous dit encore Macaire, seule parmi toutes les créatures, elle fut trouvée digne, à cause de sa pureté souveraine, d'offrir l'hospitalité au Fils de Dieu, quand il descendit sur la terre(4).

Ces passages des sermons de Macaire nous permettent sans doute de le ranger parmi les partisans de l'Immaculée Conception. On aimerait cependant pouvoir apporter un témoignage tout à fait explicite. Il y a lieu de se demander si pareil témoignage ne se trouvait pas dans le texte original de l'orateur. Le fait que ses sermons ont été publiés après sa mort par un fougueux adversaire du privilège marial incline à soupçonner qu'ils ont subi une épuration analogue à celle que Mazarakès infligea au recueil d'Elie Méniatès.

---

(1) Ibid., 280-281 : « Ἔρχεται ἡ καθαρωτάτη νεφέλη, δια νὰ δροσίσῃ τὴν φλόγα τῆς ἁμαρτίας, τὴν ὁποίαν ἐπροξένησεν ἡ παράβασις τοῦ Ἀδάμ... Οὐδέποτε ἡ νεφέλη αὕτη ἐστάθη εἰς τὸ σκότος τῆς ἁμαρτίας ».

(2) Idem, *Eloge de sainte Anne* (éd. cit., 341): « Καὶ ἀπὸ αὐτοὺς γεννᾶται καρπὸς ἅγιος, μία χαριτωμένη παρθένος ».

(3) Ibid., 342.

(4) Idem, *Homélie sur la Dormition* (éd. cit., 263).

3. *Marc de Chypre*

A côté de Macaire de Patmos, il faut placer un autre prédicateur très peu connu, dont les sermons, encore inédits, se trouvent dans un manuscrit de la bibliothèque du métochion du Saint-Sépulcre, à Constantinople (1). Ce prédicateur se nomme Marc de Chypre. Tout ce que nous avons pu savoir de lui, c'est qu'il vécut au XVIIIe siècle, et fut professeur à l'Ecole de Bucarest. Très versé dans la médecine, il commenta les aphorismes d'Hippocrate et assaisonna ses sermons de considérations physiologiques. C'est ainsi que dans une homélie sur la Nativité de la Vierge, il nous déclare que le corps de Marie était, comme celui de tous les descendants d'Adam, composé des quatre éléments et des quatre humeurs, éléments et humeurs qui sont opposés entre eux et occasionnent les maladies et la mort. « Mais, ajoute-t-il, dans l'âme de la Vierge, il n'y avait aucune opposition, aucune guerre intestine. Elle se savait la servante du Seigneur, suivant cette parole que nous rapporte d'elle saint Luc: « *Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole* ». Elle soumit la chair à l'esprit, les sens à l'intelligence, le corps à l'âme. C'est par là, c'est par l'accord et la pure harmonie de ses vertus, et non par la méchanceté du serpent et le tiraillements des tendances contraires, qu'elle fut jugée digne de rendre l'homme Dieu et Dieu homme » (2). Ces paroles excluent de Marie les mouvements désordonnés de la concupiscence, fruit du péché originel. Le péché originel lui-même est suffisamment écarté par les déclarations suivantes:

« La Sainte Vierge naquit d'une mère stérile pour montrer comment sa naissance eut Dieu pour principe » (3). « O quelle joie doit faire tressaillir notre race, puisque de cette race infecte et pécheresse Dieu a choisi une vierge si pure, rose

---

(1) *Cod.* 335.

(2) Marc de Chypre, *Homélie sur la Nativité de la Vierge*, fol. 36: « Διὰ τὰ ὁποῖα τοῦτα της ἀξιώματα ἠξιώθηκε, ὄχι μὲ τὴν πονηρίαν τοῦ ὄφεως καὶ μὲ τὴν ἀσυμφωνίαν τῶν ἐναντίων, μὰ μὲ τὴν συμφωνίαν καὶ καθαρὰν ἁρμονίαν τῶν ἀρετῶν της νὰ κάμῃ τὸν ἄνθρωπον Θεὸν καὶ τὸν Θεὸν ἄνθρωπον ».

(3) Ibid., fol. 41.

très sainte cueillie sur de dures épines, rose dont la beauté est devenue notre ornement » (1). Cette dernière affirmation rappelle le mot de Photius: « La Vierge a donné sa propre beauté à notre nature informe, qu'avait souillée la tache originelle ».

Dans un sermon sur la Présentation de Marie au temple, Marc nous dit qu'à trois ans la Vierge était remplie des grâces du Saint-Esprit, qu'elle était revêtue de la gloire divine et ornée d'une beauté divine. Il la compare à l'arche qui, au temps de Noé, sauva tout le genre humain. La sainte Théotocos a, de même, préservé notre race du déluge du diable (2).

4. *Macaire Scordilès*

D'un autre prédicateur du XVIII[e] siècle, appelé Macaire Scordilès, nous possédons un *Recueil de discours et de panégyriques pour les principales fêtes de l'année et pour la sainte Quarantaine*, imprimé à Venise en 1787 (3). Les discours sur les fêtes mariales contiennent plusieurs passages où l'idée de la conception immaculée perce d'une manière suffisamment claire. Voici, par exemple, les paroles que le prédicateur met sur les lèvres de Marie dans une homélie sur la Dormition:

« Ce Fils bien aimé, que j'ai engendré de ma substance, est en tout semblable à moi, sa mère, parce qu'il m'a créée à son image et à sa ressemblance, parce qu'il m'a ornée des grâces du Saint-Esprit, parce qu'il a versé sur moi les richesses de sa grâce et de sa gloire et qu'il a pris lui-même une chair de ma chair » (4).

Dans une homélie sur la Nativité de la Vierge, notre prédicateur nous représente Marie sortant du sein stérile toute

---

(1) IDEM, *Homélie sur l'Annonciation*, fol. 555 : « ' Επειδὴ καὶ ἀπὸ τοῦτο τὸ γένος τὸ βρωμερὸν καὶ ἁμαρτωλόν, ὡσὰν ἀπὸ σκληραῖς ἀκανθαῖς ἁγιώτατον ῥόδον, μὲ τὸ ὁποῖον εὔμορφον ἅμα ὡραιώθημεν ».

(2) IDEM, *Homélie sur la Présentation*, fol. 85-86.

(3) MACAIRE SCORDILÈS, Βιβλίον περιέχον λόγους ἐγκωμιαστικοὺς καὶ πανηγυρικοὺς εἰς ἐπισήμους δεσποτικὰς ἑορτὰς καὶ ἁγίων, Venise 1787, 2 parties.

(4) IDEM, *Homélie sur la Dormition* (éd. cit., 151): «'Εκεῖνος ὁ ἠγαπημένος μου Υἱὸς γεννηθεὶς ἐξ ἐμοῦ, εἶναι ὅμοιος κατὰ πάντα μὲ ἐμένα τὴν μητέρα του, διατὶ μὲ ἔπλασε μὲ τὸ κατ'εἰκόνα καὶ καθ'ὁμοίωσιν αὐτοῦ, διατὶ μὲ ἐστόλισε μὲ τὰ χαρίσματα τοῦ ἁγίου Πνεύματος ».

rayonnante des clartés du Paraclet, ayant pour couronne tous les astres du ciel, toutes les fleurs du printemps (1). Dans une homélie sur la Présentation au temple il écrit:

« Bien que la bienheureuse Vierge, montagne ombragée du Très-Haut, plus glorieuse que les anges du ciel, plus honorable que toutes les créatures, ait brillé comme une aurore dorée et ait envoyé ses rayons dans le monde entier, presque dès le jour de sa naissance, ou *même dès le moment de sa conception* par l'annonce de l'Archange (2), cependant elle brille d'un éclat plus vif, aujourd'hui que ses parents viennent la planter au milieu du temple comme un olivier fertile... Elle resplendit davantage sous les rayons et les grâces du Saint-Esprit » (3).

Pour Scordilès Marie est encore *le tableau divin peint par le doigt de Dieu*, la nouvelle arche de la rédemption, le tabernacle immaculé, la colombe toute belle et vraiment sainte, le rayonnement de l'Esprit-Saint (4). « Elle seule a reçu la grâce de réconcilier le genre humain avec Dieu son créateur, qui le haïssait et lui était hostile, à cause de la désobéissance d'Adam » (5). Elle seule a foulé aux pieds le Goliath spirituel, qui est le diable, et a brisé sa tête scélérate (6). Toutes les merveilles et toutes les grâces dont les anges et les saints ont jamais été l'objet, ont brillé en elle (7). Elle est la rédemption d'Adam et le salut du genre humain, la fleur très odoriférante qui a embaumé de son parfum toute la nature humaine (8). Toutes ces expressions n'auraient guère de sens, si Marie avait contracté la souillure originelle.

---

(1) Idem, *Homélie sur la Nativité de la Vierge* (éd. cit., 10): « Ἀνίσως καὶ ἀκτινοβολῇς μὲ τὰς φεγγοβόλους ἀκτῖνας τοῦ Παρακλήτου, τῶρα ὁποῦ εὐγαίνεις ἀπὸ τὴν πύλην τῆς στείρας ».

(2) Allusion au récit du *Protévangile de Jacques* sur la conception de la Vierge, annoncée par un ange.

(3) Idem, *Homélie sur le Présentation* (éd. cit., 16): « Ἐχρυσαυγίσθη καὶ ἀπήστραψεν εἰς ὅλον τὸν κόσμον σχεδὸν ἀπὸ αὐτὴν τὴν ἡμέραν ὁποῦ ἐγεννήθη, ἢ καὶ ὁποῦ ἐσυλλήφθη διὰ τὴν φωνὴν τοῦ ἀρχαγγέλου ».

(4) Ibid.: « Τὴν δακτύλῳ Θεοῦ ζωγραφεῖσαν θείαν εἰκόνα..., τὸ ἀπαύγασμα τοῦ ἁγίου Πνεύματος ».

(5) Idem, *Homélie sur l'Annonciation* (éd. cit., 136).

(6) Idem, *Autre homélie sur l'Annonciation* (éd. cit., 146).

(7) Ibid., 135.

(8) Ibid., 132.

5. *Constantin Dapontès* († *vers* 1789)

Ce ne sont plus des sermons mais des hymnes que nous présente un autre écrivain du XVIIIe siècle, Constantin Dapontès, né dans l'île de Skopélos, au début du XVIIIe siècle, mort aux alentours de 1789, après une vie assez agitée, commencée dans le siècle et terminée dans le cloître, où Constantin devint le moine César (1). Son recueil de poésies mariales, qui porte le titre bizarre d'*Amulette raisonnable*, Ἐγκόλπιον λογικόν, parut à Venise en 1770 (2). C'est un des ouvrages les plus curieux à la fois et les plus pieux qui aient jamais été écrits sur la Vierge. Dapontès est un véritable virtuose en versification. Ses hymnes sont composées non d'après les règles de l'ancienne métrique, ni même d'après celle de la poésie ecclésiastique ordinaire, mais d'après des procédés nouveaux, où l'assonance, la rime et la répétition des mêmes mots jouent un rôle capital. Rien de plus varié que ces pièces, dont chacune constitue un véritable tour de force. Malgré les tortures qu'il a dû s'imposer, le poète arrive cependant à exprimer sa pensée avec beaucoup d'aisance et de simplicité, et l'on goûte un vrai plaisir à parcourir ces délicieuses poésies, qui respirent l'amour le plus filial et le plus tendre pour la Mère de Dieu. Cueillons au hasard dans ce beau jardin quelques fleurs en l'honneur de l'Immaculée:

> « Tu es toute belle, ô mon amie, toute belle!
> Aucune tache en toi, ni dans ton corps, ni dans ton coeur » (3).
>
> « Je te glorifie, ô Marie,
> Toi, en qui l'on ne peut trouver aucun sujet de blâme.
> Tu es incorruptible en ton âme, en ton corps, en ton esprit, ô Marie.
> Ta chasteté, ton incorruptibilité sont ineffables ».
>
> « *Tu es l'homme sans péché*, ô Marie la toute pure!
> En toi, l'immunité complète du péché.

---

(1) Sur Constantin Dapontès voir la courte notice de SATHAS, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Athènes 1868, 501-505.

(2) DAPONTÈS C., Ἐγκόλπιον λογικόν, τουτέστιν ὕμνοι εἰς τὴν πανύμνητον Θεοτόκον, Venise 1770.

(3) IDEM, *Hymne* 17 (éd. cit., 26) : « Ἡ οὐσά μου πλησίον, ὅλη καλὴ καὶ λίαν. Μῶμος ἐν σοὶ οὐκ ἔστι καὶ σῶμα καὶ καρδίαν ».

En toi on n'a trouvé aucune fausseté, ô Marie immaculée.
Tu as échappé à toutes les intrigues du dragon astucieux.
Tu es le sommet de toutes les grâces » (1).
« *Tu es parmi les hommes et parmi les femmes la seule bénie* » (2).

« Je n'en ai point vu de semblable à elle depuis la création d'Adam » (3), se dit à lui-même l'ange Gabriel en entrant dans la maison de Nazareth. « *Sa grâce surpasse même celle d'Adam* » (4).

Pour indiquer qu'elle a été créée comme Adam dans la justice originelle, le poète lui donne les épithètes d'*impeccable*, de véritable, d'*ancienne*, d'*incomparable*, d'*adamique* (5). Il ajoute:

« Avant de te former dans le sein de ta mère,
Dieu te connaissait, et *il te sanctifia avant ta naissance*
dès le sein maternel » (6).

Que l'expression ἐκ μήτρας doive être rapportée ici au premier instant de la conception, c'est ce qui ressort non seulement des passages que nous venons de citer, mais encore de ceux où Dapontès met en parallèle Jésus et Marie sous le rapport de l'impeccabilité et de la sainteté. Marie, dit-il, est *l'image parfaite de son Fils*, de même que celui-ci est l'image adéquate du Père (7).

---

(1) IDEM, *Hymne* 36 (éd. cit., 69): « Ἄνθρωπον ἀναμάρτητον ὑπέραγνον Μαρίαν, Τῆς ἁμαρτίας παντελῆ ἔχουσαν ἀπειρίαν,
Ἐν ᾗ δόλος οὐχ εὕρηται, ἀμίαντον Μαρίαν,
Πᾶσαν δολίου δράκοντος φυγοῦσαν σκευωρίαν ».

(2) IDEM, *Hymne* 23 (éd. cit., 39): « Σύ ἐν ἀνδράσι, γυναιξὶ μόνη εὐλογημένη ».

(3) IDEM, *Hymne* 88 (éd. cit., 212): « Ἐγὼ ὅμοιαν δὲν εἶδα ἀπὸ κτίσεως Ἀδάμ ».

(4) IDEM, *Hymne* 10 (éd. cit., 15): « Τῆς κεχαριτωμένης καὶ ὑπὲρ τοῦ Ἀδάμ ».

(5) IDEM, *Hymne* 13 (éd. cit., 18): « Ἄνθρωπος, ἀναμάρτητος, ἀληθινή, ἀρχαία, Ἀσύγκριτος, ἀκήρατος, ἁγνή, ἀδαμιαία ».

(6) IDEM, *Hymne* 19 (éd. cit., 30): « Καὶ πρὸ γενήσεως σου / ἐκ μήτρας τῆς μητρός σου / Θεὸς ἡγίασέ σε ».

(7) IDEM, *Hymne* 1 (éd. cit., 4): « Εἰκὼν Πατρὸς / ὑπάρχει ὁ υἱός σου, / σὺ δὲ εἰκὼν υἱοῦ ».

« Dieu engendre son Fils sans mère;
Marie engendre le même sans père.
Le Fils est sans péché;
La Mère est aussi sans aucune malice » (1).

« Je ne trouve que deux corps qui procurent le salut,
Deux corps salutaires, parce qu'ils ne sont pas sujets au péché:
Celui de Jésus mon Seigneur, le Fils de Dieu le Père,
Et celui de la Vierge immaculée, sa Mère.
Deux corps furent, à l'origine, le principe et la corruption
De toutes les nations du monde, et la cause de la malédiction.
De nouveau, deux corps concourent à notre salut
Et deviennent le principe de la régénération du monde » (2).

« *La nature entière n'a vu que deux corps*
Exempts de tout péché et de toute passion
Celui du Dieu fait homme
Et celui de sa Mère, amie des hommes,
La Sainte des Saints, qui a enfanté le Saint des Saints » (3).

On se souvient que deux auteurs du XII[e] siècle, Jean Phournès et Michel Glykas nous ont parlé, presque dans les mêmes termes que notre Dapontès, des deux corps de Jésus et de Marie, qu'ils ont opposés aux deux corps d'Adam et d'Eve. L'idée de l'Immaculée Conception jaillit tout naturellement de cette antithèse.

---

(1) IDEM, *Hymne* 64 (éd. cit., 129) : « Ὁ Υἱὸς αὐτὸς χωρὶς τῆς ἁμαρτίας,
Ἡ μήτηρ αὐτὴ χωρὶς τινὸς κακίας ».

(2) IDEM, *Hymne* 86 (éd. cit., 199) : « Δύο σώματα εὑρίσκω τὸ λοιπὸν τὰ σωστικά, Σώματα σωτηριώδη, ὡς μὴ ἁμαρτικά.
Τοῦ Κυρίου Ἰησοῦ μου, τοῦ Υἱοῦ Θεοῦ Πατρός,
Καὶ τῆς ἀκηράτου Κόρης, τῆς ἰδίας Μητρός.
Δύο σώματα τὰ πρῶτα ἦταν ἀφορμὴ φθορᾶς
Ὅλων τῶν ἐθνῶν τοῦ κόσμου, καὶ αἰτία τῆς ἀρᾶς.
Δύο σώματα δὲ πάλιν σωτηρίας συνδρομὴ
Νἀνανεωθῇ ὁ κόσμος ἔγιναν ἡ ἀφορμή ».

(3) IDEM, *Hymne* 14 (éd. cit., 21) : « Σώματα δύο ἡ φύσις
Ἅπασα εἶδε καὶ κτίσις
Υἱοῦ σου τοῦ Θεοῦ θεανθρώπου,
Μητρός σου τῆς φιλανθρώπου,
Πάσης ἐκτὸς ἁμαρτίας,
Πάσης ἐκτὸς προσπαθείας ».

6. *Denys, métropolite d'Andrinople*

Ce n'est pas sans une certaine hésitation que nous allons ranger parmi les partisans du privilège marial Denys, métropolite d'Andrinople, dont le sermonnaire fut publié à Venise, en 1777 (1). Cet auteur écrit, en effet, dans une homélie sur la Dormition de la Vierge:

« Tous les chrétiens, j'en suis sûr, reconnaissent que la Très-Sainte Vierge *est le chef-d'oeuvre de Dieu*, la souveraine du monde entier et la cause de sa vie et de son salut. Née sur la terre plus brillante que le soleil, revêtue du soleil de justice et plongée dans la lumière divine, elle vécut ici-bas sur terre, éclairant les hommes et les amenant à la piété et à la pratique des vertus, surtout par l'exemple de sa vie admirable, remplie qu'elle était des grâces et des dons de l'Esprit. Cependant, comme il existe un décret divin en vertu duquel, à cause de la transgression de nos premiers parents, tout homme doit mourir, – la séparation de l'âme et du corps est, en effet, pour l'homme une peine venant du péché originel, – la Vierge toute-sainte, comme homme et comme fille d'Adam et d'Eve, – car elle n'est pas Dieu, comme certains l'ont pensé, – se soumet à la mort, et meurt aujourd'hui avec joie, choisissant la meilleure part et échangeant cette vie passagère et inconsistante pour la vie véritable et éternelle » (2).

Il semble, que dans ce passage Denys insinue que Marie a été soumise au péché originel par le fait qu'elle a subi la mort, peine de ce péché. Mais si telle a été sa pensée, comment a-t-il pu dire dans une précédente homélie sur la Présentation de la Vierge au temple:

« La nature humaine se trouvait privée du Saint-Esprit,

---

(1) DENYS D'ANDRINOPLE, Ὁμιλίαι διάφοροι εἰς δύο μέρη διαιρεθεῖσαι, Venise 1777. Ce ne fut pas Denys lui-même qui publia ses homélies, mais le diacre SPIRIDON PAPADOPOULOS.

(2) IDEM, *Homélie sur la Dormition* (éd. cit., 85-86): « Ὁ χωρισμὸς οὗτος τῆς ψυχῆς ἀπὸ τοῦ σώματος, ποινὴ οὖσα τῷ ἀνθρώπῳ περὶ τοῦ προπατορικοῦ ἁμαρτήματος, καθὸ ἄνθρωπος καὶ θυγάτηρ ἐκείνων καὶ ἡ παναγία αὕτη Παρθένος, καὶ οὐ Θεός, ὥς τινες ἐνόμισαν, ὑποκύπτει τῷ θανάτῳ καὶ ἀποθνήσκει σήμερον μετὰ χαρᾶς ».

parce que notre premier père Adam, après avoir violé le commandement divin, fut dépouillé des grâces du Saint-Esprit et des autres biens qu'il possédait. Comme le dit le divin Cyrille, l'Esprit-Saint ne trouva point où se reposer parmi les hommes. Il n'y en avait pas un qui fît le bien, pas un seul qui marchât dans la voie droite des commandements divins. *C'est dans la Vierge toute-sainte seule que l'Esprit-Saint du Dieu saint se reposa* » (1).

Affirmer que seule parmi tous les descendants d'Adam, Marie n'a pas été privée du Saint-Esprit et de sa grâce; qu'en elle seule la nature humaine n'a pas subi le découronnement des dons surnaturels qui a suivi la transgression originelle, n'est-ce point formuler en termes équivalents la doctrine de la conception immaculée?

Ecoutons encore notre orateur commencer en ces termes un discours sur la Nativité de la Vierge:

« Il est tout à fait juste et convenable qu'en ce jour toute la création se réjouisse, et en particulier la nature humaine. Celle-ci, en effet, qui par suite de sa transgression du commandement divin et de ses autres péchés, n'était pas seulement privée de tout bien, mais encore était l'esclave du diable, voit aujourd'hui sortir d'elle la fille de Joachim et d'Anne, la Reine du ciel, plus sainte que les anges du ciel..., cette Vierge immaculée et pleine de grâce, prédestinée avant tous les siècles par le Père éternel et choisie parmi toutes les générations pour être le séjour de son Fils unique... » (2).

« C'est par Eve, ajoute Denys, que le péché, la mort et la corruption sont entrés dans le monde; c'est par la Vierge toute-sainte que sont venues la sainteté, la justice et l'immortalité. Cette Fille de Dieu, choisie pour être le tabernacle du Verbe et l'instrument du salut de la nature humaine, dissipa, aussitôt qu'elle parut au monde, les ténèbres profondes de l'impiété et les péchés des hommes, et devint le principe de la divine lumière, c'est-à-dire de la vraie foi, et la cause du salut du genre humain... A sa naissance, les

---

(1) Idem, *Homélie sur la Présentation* (éd. cit., 76) : « Ἐν αὐτῇ δὲ μόνῃ τῇ παναγίᾳ παρθένῳ ἀνεπαύθη τὸ πανάγιον Πνεῦμα τοῦ ἁγίου Θεοῦ ».
(2) Idem, *Homélie sur la Nativité de la Vierge* (éd. cit., 70).

âmes des fidèles se remplissent de fruits de salut et de dons célestes, parce que la Vierge qui naît porte en elle toute vertu et toute grâce spirituelle... Aucune autre femme, en dehors de cette Vierge toute-sainte, remplie des dons et des grâces divines, n'a été engendrée en vertu d'une promesse. En la voyant en ce jour, les anges, saisis d'admiration, se disaient entre eux ce que dit d'elle le Saint-Esprit dans le Cantique: *Quelle est celle-ci, qui se lève comme l'aurore?* C'est par elle que les hommes ont été délivrés de leurs ténèbres, que la lumière a brillé, que la grâce a resplendi, que le monde a été sanctifié... La naissance des autres hommes est une source de lamentation, de malheurs et de mort... Mais la naissance de la Vierge toute-sainte est une source de joie, de salut et de vie » (1).

En voyant Marie pénétrer dans le Saint des Saints, au jour de sa Présentation au temple, les anges s'écrient: « Quelle est celle-ci, qui est vraiment la Bien-aimée de Dieu? *Quelle est cette Vierge admirable et pleine de grâce, qui surpasse toutes nos phalanges en dignité et en sainteté?* » (2).

Il ressort clairement de tous ces passages que Denys d'Andrinople n'a pas admis la théorie de Sévastos Kyménitès, que, d'après lui, Marie était toute sainte bien avant l'Annonciation, dès sa Présentation au temple, dès sa naissance, voire même dès sa conception. Le métropolite d'Andrinople parle à deux reprises de la venue du Saint-Esprit en la Vierge, après le salut de l'Ange, pour opérer le mystère de l'Incarnation (3). Il ne dit nulle part que cette venue ait eu pour but de la purifier du péché originel. Bien au contraire: il reporte la *purification préalable* dont parle saint Grégoire de Nazianze à une époque qu'il ne détermine pas expressément, mais qui est antérieure au message angélique. Et il voit

---

(1) Ibid., 71-73 : « Ἥτις καὶ εὐθὺς φανεῖσα τῷ κόσμῳ διεσκέδασε τὴν βαθεῖαν σκοτόμαιναν τῆς ἀσεβείας καὶ ἁμαρτίας τῶν ἀνθρώπων, καὶ γέγονεν ἀρχὴ τοῦ θείου φωτός. . . Ἐν τῇ γεννήσει γὰρ αὐτῆς πληροῦνται αἱ ψυχαὶ τῶν πιστῶν. . . οὐρανίων δωρεῶν, ἅτε ἡ γεννηθεῖσα παρθένος φέρουσα καὶ ἔχουσα ἐν ἑαυτῇ πᾶσαν ἀρετὴν καὶ χάριν πνευματικήν ».

(2) Ibid., 74 : « Ὁποία ἐστὶν ἄρα ἡ τόσον θαυμαστὴ καὶ χαριτωμένη παρθένος, ἡ ὑπερβαίνουσα κατὰ τὴν ἀξίαν καὶ ἁγιότητα καὶ ἡμᾶς τὰ οὐράνια ἀγγελικὰ τάγματα ».

(3) Ibid., 79 et 84.

dans cette purification non l'effacement d'une souillure mais une sanctification:

« Il est certain, dit-il, que Dieu sanctifia d'une manière incomparable et qu'il remplit d'une grâce excellente la Vierge Marie, en laquelle il ne devait pas seulement faire une apparition fugitive, mais habiter corporellement. Elle fut, dit Grégoire le théologien, purifiée préalablement par le Saint-Esprit dans son âme et dans son corps, parce qu'elle devait être le séjour du Dieu très-saint. C'est pourquoi Gabriel, le chef de la milice céleste, lui dit aujourd'hui: « Salut, pleine de grâce; le Seigneur est avec toi » (1).

Concluons qu'en affirmant que Marie fut soumise au décret divin vouant à la mort tous les descendants d'Adam pécheur, Denys n'a pas voulu dire que la Vierge a contracté réellement la souillure originelle. Il a, au contraire, enseigné d'une manière suffisamment claire que la Mère de Dieu ne fut privée, à aucun moment de son existence, du Saint-Esprit et de sa grâce.

7. *Nicéphore Théotokis* († 1800)

Un des Grecs les plus instruits du XVIIIe siècle fut, sans contredit, Nicephore Theotokis, né à Corfou, en 1736, mort à Moscou, le 31 mai 1800. Sa vie ne fut rien moins que monotone. Après avoir étudié la philosophie et les mathématiques à Bologne et à Padoue, il retourna dans sa patrie, y devint moine, prêtre, prédicateur et professeur; se rendit à Constantinople, où le patriarche Samuel le nomma prédicateur de la Grande Eglise; passa ensuite en Moldavie et dirigea l'école de Iassy; séjourna quelque temps à Leipzig pour surveiller l'impression de ses ouvrages; succéda à Eugène Bulgaris, démissionnaire, sur le siège épiscopal de Slavinie et Kherson, en Russie; fut ensuite transféré par le Saint-Synode russe à l'évêché d'Astrakhan et Stavropol, auquel il ne tarda pas à renoncer pour se retirer dans un couvent de Moscou, où il mourut (2). Il a laissé, entre

---

(1) IDEM, *Homélie sur l'Annonciation* (éd. cit., 78).

(2) Voir les notices biographiques de SATHAS, *op. cit.*, 583-585, et de DÉMÉTRAKOPOULOS A., Ὀρθόδοξος Ἑλλάς, Leipzig 1872, 195-196.

autres ouvrages, un recueil de sermons pour le carême, mêlés à quelques panégyriques et oraisons funèbres. Publiés une première fois par l'auteur, à Leipzig, en 1766, ces discours ont eu l'honneur d'une seconde édition, en 1859, par les soins du patriarche de Jérusalem, Cyrille II (1). C'est dans l'un de ces discours, consacré à célébrer la Dormition de la Vierge, que nous avons trouvé plusieurs passages supposant ou suggérant la doctrine de la conception immaculée. Qu'on en juge tout d'abord par les premières phrases de l'exorde:

« Le Très-Haut envoie du ciel un ange pour rompre les liens de stérilité, donner au sein d'Anne la force de la fécondité et lui annoncer la conception très vénérable de la jeune fille toujours-vierge. Cette démarche est certes très glorieuse pour Marie, la Mère de Dieu, parce qu'elle nous fait voir comment celle-ci est une fleur très sainte qui a poussé sur notre nature par la toute-puissance de la grâce invisible du créateur. C'est avec des hymnes et des chants de louange que des jeunes filles l'accompagnent au temple du Seigneur en portant des flambeaux. Le prophète Zacharie la place dans le Saint des Saints comme un trésor très précieux, et les saints anges la nourrissent miraculeusement d'un aliment céleste. Ce sont là les gloires qui nous manifestent *qu'elle est une fille du ciel et non du monde*, une âme qui a été créée pour accomplir non de petites choses semblables à celles dont s'occupent les hommes, mais de grands mystères décrétés par l'infinie sagesse de Dieu » (2).

Dieu, ajoute l'orateur, glorifia sa Mère avant de la montrer au monde; et avant qu'elle fut née, et dès qu'elle fut née; et durant toute sa vie, il la glorifia de plusieurs manières (3). Au moment où les Apôtres viennent de sceller le sépulcre qui renferme le corps immaculé de la Vierge, Nicéphore les

---

(1) Théotokis N., Λόγοι εἰς τὴν ἁγίαν καὶ μεγάλην τεσσαρακοστὴν μετὰ καί τινων πανηγυρικῶν, ἐπιφωνηματικῶν καὶ ἐπιταφίων. Leipzig 1766; Jérusalem 1859. Nous citons l'édition de Jérusalem.

(2) Téotokis N., *Homélie sur la Dormition* (éd. Jérusalem 1859, 387-388) : « Δόξα εἶναι ἐτοῦτο βέβαια τῆς θεομήτορος Μαριάμ, διατὶ μᾶς φανερώνει πῶς αὐτὴ εἶναι ἕνα ἁγιώτατον ἄνθος, τὸ ὁποῖον εἰς τὴν φύσιν ἐβλάστησεν μὲ τὴν παντοδυναμίαν τῆς ἀοράτου χάριτος τοῦ δημιουργοῦ ».

(3) Ibid., 388.

interpelle en ces termes: « Mais pourquoi, ô Apôtres, cachez-vous le trésor de la vie? Pourquoi cachez-vous la lumière du monde? Pourquoi recouvrez-vous de la pierre du tombeau la Reine du ciel et de la terre? *C'est la volonté de Dieu très-grand que la Mère de son Fils unique reçoive des privilèges et des honneurs semblables à ceux qu'a reçus son Fils lui-même»* (1). Entre autres privilèges, Marie a eu celui de mourir au moment choisi par elle:

« Jésus-Christ, parce qu'il n'était pas seulement homme, mais aussi Dieu, avait seul le pouvoir de mourir quand il voudrait. C'est là un pouvoir très grand, un pouvoir qui relève vraiment de la toute-puissance. Ce pouvoir-là, Dieu l'accorde à Marie, la Vierge immaculée, pour montrer au monde entier qu'elle n'est pas seulement une femme sainte et juste, mais qu'elle a des privilèges célestes et participe à la puissance divine » (2).

Il était du reste bien juste « que celle qui a surpassé tous les hommes vertueux en vertu, tous les saints en sainteté, tous les anges en pureté; que cette Vierge toute-vertueuse, toute-sans tache, tout-immaculée et toute-sainte, qui, à cause de sa sainteté a reçu la dignité de Mère de Dieu; *il était juste, dis-je que Dieu la glorifiât avant sa naissance, qu'il l'exaltât dès sa naissance, l'honorât durant toute sa vie, et mît ensuite le comble à son élévation, lors de sa mort*, en lui accordant les privilèges qu'a su trouver son infinie sagesse » (3).

En parlant de la conception toute vénérable, πάνσεπτον σύλληψιν, de Marie; en l'appelant une fille du ciel, une fleur très sainte épanouie sur le tronc de notre nature par la toute-puissance de la grâce de Dieu; en lui accordant les mêmes privilèges qu'à Jésus lui-même, Nicéphore Théotokis a, croyons-nous, suffisamment laissé entendre qu'elle n'avait point été souillée par la faute originelle.

---

(1) Ibid., 395 : « Οἰκονομία εἶναι ἐτούτη τοῦ μεγάλου Θεοῦ διὰ νὰ λάβῃ ἡ μητέρα ἐξαίρεσες καὶ μεγαλεῖα, ὅμοια μὲ ἐκεῖνα ὁποῦ ἔλαβεν ὁ μονογενής του Υἱός ».

(2) Ibid., 391 : « Τὴν ἐξουσίαν ἐκείνην τὴν δίδει ὁ Θεὸς εἰς τὴν πάνσεπτον κόρην Μαριάμ, διὰ νὰ δείξῃ εἰς τὸν κόσμον ὅλον, πῶς αὐτὴ δὲν εἶναι μόνον μία γυναῖκα ἁγία καὶ δικαία, ἀλλὰ ἔχει προνόμια οὐράνια, καὶ μετέχει ἀπὸ τὴν ἐξουσίαν τὴν θεϊκήν ».

(3) Ibid., 397-398 : « Δίκαιον ἦτον νὰ τὸ δοξάσῃ πρὸ τοῦ νὰ γεννηθῇ, νὰ τὸ μεγαλύνει ἀφ' οὗ ἐγεννήθη, νὰ τὸ τιμήσῃ εἰς ὅλην τούτην ζωήν ».

8. *Théologiens du XIXe siècle*

Les Grecs du XIXe siècle ont fort peu cultivé la théologie dogmatique. Leur pensée, dans ce domaine, s'est nourrie des oeuvres du passé et des traductions de quelques manuels russes. Jusqu'à la définition de l'Immaculée Conception par Pie IX, on ne remarque chez eux aucune hostilité spéciale contre cette doctrine. Après 1854, les attaques dont elle est l'objet deviennent sans doute plus nombreuses; mais elles ne sont jamais bien sérieuses. On se contente de nier, en passant, le privilège de la Mère de Dieu, ou de contester la légitimité de la définition papale. Six ans avant cette définition, les quatre patriarches grecs d'Orient, écrivant une encyclique à leurs fidèles pour répondre à l'encyclique du pape Pie IX les invitant à l'union, ne signalent pas l'Immaculée Conception parmi les divergences doctrinales qui séparent les Eglises (1).

Quelque temps après la définition, les chrétiens orientaux, s'il faut en croire J. G. Pitzipios, demandèrent au clergé de Constantinople si l'Eglise orientale admettait, ou non, le dogme de l'Immaculée Conception: « Les évêques, tenant, d'une part, à ne pas froisser les sentiments du peuple à l'égard de la Sainte Vierge, et de l'autre, ne voulant pas admettre l'Immaculée Conception comme dogme indispensable au salut, répondirent: « Cette question est une opinion très ancienne parmi différents Pères de l'Eglise; et si Rome ne s'en occupe qu'aujourd'hui, elle fait preuve d'une grande ignorance de l'histoire de l'Eglise, ou bien elle a eu une arrière-pensée » (2).

Pitzipios ne cite malheureusement pas la source où il a puisé ce renseignement intéressant. Il ne faut point y voir, en tout cas, une réponse officielle du patriarche oecuménique, mais une déclaration de quelques évêques.

En 1855, un professeur d'Athènes, Christophe Damalas,

(1) Voir ce document dans MANSI-PETIT, *Amplissima collectio conciliorum*, XL, 377-418.

(2) PITZIPIOS J. G., *Le Romanisme*, Paris 1860, 230-231. Cet ouvrage est un violent pamphlet contre l'autorité du Pape.

parla de la doctrine catholique en termes tout à fait favorables :

« L'Immaculée Conception, dit-il, n'est point une nouveauté, nous avons toujours tenu et toujours enseigné cette doctrine depuis les premiers siècles; ou plutôt, je dirais volontiers que ce point a toujours été religieusement tenu pour acquis comme un fait sacré; trop sacré, en réalité, pour donner lieu aux querelles et aux disputes, et n'ayant pas besoin d'une définition de la part de Rome » (1).

En 1858, parut à Athènes la traduction grecque de la *Théologie dogmatique* du théologien russe Antoine Amphitéatrov par Theodore Vallianos (2). Or, nous verrons plus loin qu'Antoine enseigne à sa façon le privilège marial.

Après comme avant la définition de 1854, on réédite à l'usage des pieux orthodoxes plusieurs recueils de sermons où la doctrine catholique est enseignée; tels celui d'Elie Méniatès en 1849, expurgé, il est vrai; celui de Nicéphore Théotokis en 1859; celui de Macaire de Patmos, un peu plus tard. La compilation hagiographique de Constantin Doukakès, publiée à Athènes de 1889 à 1897 sous le titre de *Grand Synaxariste*, renferme les données les plus contradictoires (3). Ici vous trouvez un tropaire de Nicodème l'Hagiorite, où il est dit que, seule parmi les femmes, Marie a été sanctifiée dès le sein de sa mère, ἡγιασμένη ἐκ κοιλίας μητρός σου ἐφάνης (4). Là, vous lisez le discours de Damascène le Studite sur l'Annonciation, où vous apprenez que la Vierge fut soumise au péché originel jusqu'au jour où elle fut saluée par l'Ange (5). Ailleurs, vous tomberez sur deux homélies de

(1) J'emprunte ce passage à l'étude du P. X. M. Le Bachelet, *L'Immaculée Conception. Courte histoire d'un dogme*, I, Paris 1902, 62, qui le tient lui-même de Frédéric-Georges Lee dans son ouvrage : *The sinless Conception of the Mother of God*, Londres 1891, 58. Christophe Damalas dont il s'agit ne doit pas être confondu avec Nicolas Damalas, un des rares théologiens grecs du XIX[e] siècle, mort en 1892.

(2) Vallianos Th., Δογματικὴ θεολογία τῆς ὀρθοδόξου καθολικῆς καὶ ἀνατολικῆς ' Εκκλησίας. Athènes 1858. Voir plus loin, p. 442-444.

(3) Doukakès C., Μέγας συναξαριστής, 12 volumes, Athenes 1889-1897.

(4) Idem, Μέγας συναξαριστής, au 9 décembre (éd. cit., 222).

(5) Ibid., 25 mars, 419 sq.

Macaire Scordilès, qui nous ont fourni des passages exprimant la doctrine de la conception immaculée (1).

Il ressort de ces brèves indications qu'au XIXe siècles le privilège marial conserve encore quelques partisans dans l'Eglise grecque et que les fidèles de cette Eglise peuvent trouver dans plusieurs ouvrages d'édification mis entre leurs mains l'expression équivalente du dogme défini par Pie IX.

II. - Adversaires apparents de la doctrine catholique

1. *Jean de Lindos* († 1796)

Dans le groupe des théologiens grecs qui affirment que la Mère de Dieu contracta la souillure originelle et qu'elle n'en fut purifiée qu'au jour de l'Annonciation, il convient de distinguer ceux qui enseignent que, longtemps avant le message angélique et dès le commencement même de son existence, Marie possédait la grâce et les dons du Saint-Esprit. Parmi ceux-là nous avons déjà nommé un orateur du XVIe siècle, Damascène le Studite (2). Nous en signalerons ici deux autres, dont les oeuvres sont assez répandues: Jean de Lindos et Nicodème l'Hagiorite. Le premier, né à l'île de Rhodes, fut d'abord un prédicateur distingué. Vers 1786, le patriarche oecuménique, Procope, le nomma à l'archevêché de Myres en Lycie. Chassé de son siège par le successeur de Procope, Néophyte, il se retira au Mont Athos durant trois ans; puis on lui restitua son évêché jusqu'au jour où une nouvelle sentence d'exil le relégua dans un monastère aux environs de Bucarest. C'est là qu'il termina ses jours en 1796 (3). Il a laissé entre autres ouvrages un *Commentaire du Cantiques des Cantiques* (4) et un recueil

---

(1) Il s'agit de l'homélie sur la Nativité de la Vierge (8 sept.) et de l'homélie sur la Dormition (15 août).

(2) Voir ci-dessus, p. 326-327.

(3) Sur Jean de Lindos voir la notice de DÉMÉTRACOPOULOS A., Προσθῆκαι καὶ διορθώσεις εἰς τὴν νεοελληνικὴν φιλολογίαν Κωνσταντίνου Σαθᾶ, Leipzig 1871, 107-108.

(4) JEAN DE LINDOS, Τὸ ἱερὸν ᾆσμα τῶν ᾀσμάτων τοῦ σοφοῦ Σολομῶντος ἐξηγηθὲν... παρὰ τοῦ ταπεινοῦ Ἰωάννου τοῦ ἐκ τῆς Λίνδου, Venise 1875, 16 + 335 pages.

de sermons et de réponses théologiques sur divers sujets intitulé « *Le filet apostolique* » (1), qu'il publia lui-même à Venise, en 1785. Dans ces deux écrits Jean affirme expressément que la Vierge Marie eut le péché originel jusqu'à l'Annonciation, mais, en même temps il déclare qu'elle était sainte avant cette date, remplie des dons du Saint-Esprit, plus pure et plus brillante qu'Eve avant son péché. Voici quelques citations:

« Le sage Salomon, parlant en la personne de Dieu le Verbe, appelle la Vierge Marie " *Ma proche* ", *parce qu'elle est plus pure que tous les autres hommes et que seule, elle s'est approchée de Dieu.* C'est pourquoi l'Archange, en lui portant la bonne nouvelle, la salua pleine de grâce et seule bénie parmi les femmes; *puis, ayat été préalablement purifiée par le Saint-Esprit* même de la souillure originelle, elle devint vraiment le trône vivant du Roi de gloire et le séjour resplendissant de Dieu le Verbe » (2).

Qu'on remarque bien la manière dont s'exprime notre auteur. Lorsque l'Ange vient saluer Marie, elle est déjà pleine de grâce et seule bénie parmi les femmes; et cependant ce n'est qu'après le message angélique qu'elle est purifiée de la souillure originelle. Mêmes affirmations dans un discours sur l'Annonciation:

« L'Esprit-Saint, dit Gabriel à la Vierge, viendra sur toi; il descendra en toi, la Vierge Marie, en *toi la Tout-Immaculée et la Sainte*, la Reine des anges choisies parmi toutes les générations, *pour te purifier de la souillure du péché originel*, t'embellir, te rendre le palais replendissant du Roi de gloire » (3).

Avant d'être délivrée du péché originel, la Bienheureuse Vierge était tout à fait exempte de la concupiscence. En elle

---

(1) IDEM, ʽΙερὰ βίβλος ἡ καλουμένη « Ἀποστολικὴ σαγήνη », ἧς τὰ μέρη δύο, κτλ., Venise 1785. Cet ouvrage a été réédité en 1873, à Hermoupolis, par le diacre DANIEL LIVANOS. C'est cette édition que nous citons.

(2) IDEM, *Commentaire du Cantique*, éd. cit., 45-46: « Διόπερ καὶ ὁ ἀρχάγγελος κεχαριτωμένην καὶ μόνην ἐν γυναιξὶν εὐλογημένην προσηγόρευσεν εὐαγγελιζόμενος· προκαθαρθεῖσα δὲ τῷ Πνεύματι τῷ ἁγίῳ καὶ ἀπὸ τοῦ προπατορικοῦ ῥύπου, γέγονεν ἀληθῶς καὶ θρόνος ἔμψυχος τοῦ βασιλέως τῆς δόξης ».

(3) IDEM, *Le Filet apostolique* (éd. LIVANOS, 194).

l'appétit concupiscible et l'appétit irascible étaient absolument spirituels, divins, illuminés, attachés à Dieu (1). Encore en bas âge, elle garda, sans la moindre atteinte ni la moindre souillure, l'image et la ressemblance divines (le τὸ κατ'εἰκόνα et le τὸ καθ'ὁμοίωσιν). Jamais la moindre pensée mauvaise, jamais la moindre désir coupable ne firent leur entrée dans son intérieur (2). Décrivant à l'avance la naissance de la Vierge, le Sage l'a comparée au lis poussant au milieu des épines (3). Or, le lis symbolise tous les dons du Saint-Esprit (4). Marie, en effet, a reçu toute la plénitude des dons de l'Esprit, alors que les saints ne reçoivent la grâce que partiellement (5).

« Lorsqu'elle était enfermée dans le temple de Dieu, prisonnière de l'amour divin, *elle arrosait son âme toute sainte de la pluie de l'Esprit*, qu'attirait sur elle son humilité très profonde et plus qu'angélique. C'est pourquoi l'éclat de sa sainteté a surpassé celui de l'or. *Elle a concentré en elle toutes les vertus et toutes les grâces*, et, revêtue d'une beauté si merveilleuse dans son âme et dans son corps, elle est apparue au milieu des femmes saintes et des filles du Père céleste comme un lis au milieu des épines et des chardons. De même, en effet, qu'il n'y a aucune comparaison entre un chardon et un lis odorant, de même n'en existe-t-il point entre la Vierge sans tache et tout immaculée et les autres saints, qui ont vécu dès l'origine ou vivront jusqu'à la consommation de toutes choses. Car tous, à cause du péché de nos premiers parents, sont successivement devenus coupables et se sont grandement éloignés de Dieu; seule, la Vierge Marie, épouse de Dieu, grâce à sa vertu personnelle, s'est trouvée proche de cette Majesté divine et glorieuse. C'est pour cela que l'Archange

---

(1) Idem, *Commentaire du Cantique*, 47 : « Καὶ πρὶν τοῦ καθαρθῆναι τῷ Πνεύματι ἀπὸ τοῦ προπατορικοῦ πταίσματος, τὰς δύο ψυχικὰς δυνάμεις τοῦ θυμοῦ καὶ τῆς ἐπιθυμίας εἶχεν ὅλως διόλου πνευματικὰς καὶ θείας καὶ πεφωτισμένας καὶ τῷ Θεῷ προσηλωμένας ».

(2) Ibid., 223-224 : « Ἡ μακαρία παρθένος τὸ κατ' εἰκόνα καὶ καθ' ὁμοίωσιν ἐξ ἁπαλῶν ἔτι ὀνύχων διατηρήσασα πάντη ἀλώβητον καὶ πανάσπιλον ».

(3) Ibid., 108.

(4) Ibid., 247.

(5) Ibid., 68 : « Ἑκάστῳ μὲν γὰρ τῶν ἁγίων ἡ χάρις κατὰ μέρος ἐδόθη, τῇ δὲ μακαρίᾳ παρθένῳ ἅπαν τὸ πλήρωμα τῶν χαρισμάτων τοῦ Πνεύματος ».

Gabriel l'appelait bénie entre les femmes et pleine de grâce » (1).

Jean de Lindos répète à plusieurs reprises que, pendant son séjour dans le Saint des Saints, Marie était remplie des dons du Saint-Esprit (2), qu'elle brûlait d'amour pour Dieu et menait une vie angélique (3). Et dire, cependant, qu'à cette époque elle était souillée par le péché originel, et qu'elle s'adressait aux anges en ces termes : «Ne me soyez point hostiles à cause de la faute originelle que vous voyez en moi comme fille d'Adam le transgresseur ; car je suis la Vierge prédestinée et choisie parmi toutes les générations pour donner naissance à Celui qui réconciliera Dieu et les hommes ! » (4).

Tout-puissant et tout sage qu'il est, ajoute notre auteur, Dieu ne saurait créer une vierge plus sainte, plus pure et plus belle de corps et d'âme que Marie (5). « *Elle est parfaite et ne manque d'aucun des dons que Dieu accorda, à l'origine, à la nature humaine, bien que, comme fille d'Adam, elle ait contracté involontairement la souillure originelle, dont l'Esprit-Saint la purifiera, avant qu'elle devienne la Mère de Dieu* » (6). Sous le rapport de l'innocence personnelle, Marie fut plus élevée, plus pure et plus resplendissante qu'Eve avant son péché (7).

Tous ces textes et autres semblables, qui abondent dans le *Commentaire du Cantique des cantiques*, donnent irrésistiblement la conviction que Jean de Lindos n'avait point de la faute originelle une idée bien précise et qu'il a admis la

---

(1) Ibid. : « Μόνη ἡ θεόνυμφος παρθένος Μαριὰμ ἐξ ἰδίας προαιρέσεως μάλιστα εὑρέθη πλησίον τῆς θείας ἐκείνης καὶ ἐνδόξου μεγαλειότητος· διὰ τοῦτο καὶ ἐν γυναιξὶν εὐλογημένη καὶ κεχαριτωμένη παρὰ τοῦ ἀρχαγγέλου Γαβριὴλ κατωνόμαστο ».

(2) Ibid., 72 : « Τῶν χαρισμάτων τοῦ ἁγίου Πνεύματος ἐμφορηθεῖσα ».

(3) Ibid., 74, 78.

(4) Ibid., 73-74 : « Μὴ ἐχθραίνεσθέ μοι, φησίν, τῆς προπατορικῆς ἕνεκεν ἁμαρτίας, ἐν ᾗπερ τυγχάνω, ὡς ἀπὸ τοῦ παραβάτου 'Αδὰμ ἕλκουσα τὸ γένος ».

(5) Ibid., 102.

(6) Ibid., 229 : « Ἔστι, φησί, καὶ τελεία, μηδενὸς στερισκομένη τῶν ὅσαπερ ἀπ'ἀρχῆς ἐδωρησάμην τῇ ἀνθρωπίνῃ φύσει, εἰ καὶ (ὡς ἀπὸ τοῦ 'Αδὰμ τὸ γένος ἕλκουσα) τοῦ προπατορικοῦ ἀπροαιρέτως μετέχει ῥύπου ».

(7) Ibid., 230 : « 'Ανωτέραν τὴν παρθένον, καθαρωτέραν καὶ λαμπροτέραν καὶ τῆς προμήτορος Εὔας ἀπέδειξε κατὰ τὴν προαιρετικὴν ἀθῳότητα καὶ λαμπρότητα, ἥνπερ εἶχε πρὸ τῆς παραβάσεως ἐν τῷ παραδείσῳ ἐκείνη ».

perpétuelle sainteté de la Mère de Dieu tout en affirmant qu'elle avait gardé le péché de nature jusqu'au jour de l'Annonciation.

2. *Nicodème l'Hagiorite* († 1809)

Mêmes affirmations contradictoires et plus déconcertantes encore dans les oeuvres du célèbre moine athonite Nicodème, né à Naxos vers 1748, mort à l'Athos en 1809. Parmi les nombreux écrits de ce laborieux auteur, nous allons avoir à citer: 1) Le *Jardin des grâces*, Κῆπος χαρίτων, commentaire sur les neuf cantiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, composé vers 1794 et édité pour la première fois à Venise, en 1819; 2) *Le Synaxariste* ou recueil des légendes des saints, également publié a Venise, en 1819; 3) *Le Cycle des fêtes*. Ἑορτοδρόμιον, commentaire des canons des fêtes dominicales et mariales, paru à Venise en 1836. Groupons d'abord les textes où il est permis de voir l'expression de la doctrine catholique. Nicodème a inséré dans son *Synaxariste* quelques tropaires destinés à compléter l'office de la conception de sainte Anne, célébrée le 9 décembre. En voici quelques extraits:

« O Vierge Mère de Dieu, qui êtes aujourd'hui conçue sur la terre et glorifiée dans le ciel comme reine, quel discours pourra dire vos grandeurs? Car tout ce qui vous concerne est surnaturel et exceptionnel et ne convient qu'à vous seule parce que vous êtes Mère de Dieu. Votre naissance fut merveilleuse, et plus merveilleuse encore votre entrée dans le Saint des Saints. Votre dormition demeura inaccessible à la corruption, et votre conception elle-même, qui est aujourd'hui proposée à nos louanges, ne s'accomplit pas sans miracle. Tous ceux qui sous l'Ancien Testament furent sanctifiés dès le sein maternel étaient des hommes; vous seule, parmi les femmes, *vous êtes apparue sanctifiée dès le sein de votre mère, puisque vous avez été conçue à la voix de l'archange en vertu d'une promesse sainte*. En qualité de Mère de Dieu, vous deviez, même sur ce point, présenter en vous une exception, afin d'être au-dessus de la nature même dans les choses naturelles et au-dessus de l'humanité dans les choses humaines » (1).

---

(1) NICODÈME L'HAGIORITE, Συναξαριστής, édition de Zante, 1868, I, 428 : « Σὺ μόνη ἐν ταῖς γυναιξὶν ἡγιασμένη ἐκ κοιλίας μητρός σου ἐφάνης, ἀρχαγ-

« Un sujet d'allégresse mystique et de joie inexprimable s'est levé aujourd'hui pour l'Eglise du Christ. Toutes les fêtes de la Vierge commandent aux fidèles la joie spirituelle; celle que nous célébrons aujourd'hui ne la conseille pas moins. De même, en effet, que la conception virginale du Christ est le centre et la source de toutes les fêtes dominicales, de même la conception merveilleuse, quoique naturelle, de la Vierge est le principe de toutes les autres fêtes de la Mère de Dieu... » (1).

« Venez, vous tous les amis de la Vierge; accourons auprès de la Vierge Mère de Dieu. Voici, en effet, qu'elle est conçue de Joachim et d'Anne en vertu d'une promesse divine, *elle le ciel supérieur, la terre travaillée par Dieu, les prémices de la pâte adamique divinisée dans le Christ, l'image tout à fait ressemblante de la beauté primitive...* Elle est conçue, et le monde cesse de s'écouler vers la corruption. Elle est formée dans le sein, et elle annonce le créateur de la vie qui va bientôt venir dans sa création. Elle est la statue sculptée par Dieu, le manteau resplendissant de l'éclat de l'or, la source inépuisable des divins rayonnements. Honorons-là avec amour. Célébrons de toute notre âme *sa conception digne de toute louange* » (2).

En saluant dans la Vierge, au moment de sa conception, les prémices de la pâte adamique divinisée dans le Christ et l'image tout à fait ressemblante de la beauté primitive, Nicodème donne à entendre assez clairement que la sanctification dès le sein maternel dont Marie fut l'objet doit être placée au premier instant de son existence. Un passage de l' Ἑορτοδρόμιον vient nous convaincre que telle était bien sa pensée:

γέλου τῇ φωνῇ συλληφθεῖσα δι' ἐπαγγελίας ἁγίας. Ἔδει γὰρ σὲ καὶ ἐν τούτῳ, ὡς μητέρα Θεοῦ, τὸ ἐξαίρετον ἔχειν, ἵνα καὶ ἐν τοῖς φυσικοῖς ὑπερφυὴς ἧς, καὶ ἐν τοῖς ἀνθρωπικοῖς ὑπὲρ ἄνθρωπον ».

(1) Ibid. : « Οὕτω καὶ τῶν θεομητορικῶν ἁπασῶν ἑορτῶν κέντρον ὑπάρχει καὶ καταρχὴ ἡ τῆς παρθένου ἐκ σπέρματος παράδοξος σύλληψις ».

(2) Ibid. : « Ἡ θεογεώργητος γῆ, ἡ ἀπαρχὴ τοῦ ἐν Χριστῷ θεωθέντος ἀδαμιαίου φυράματος, τὸ παρόμοιον τῆς ἀρχικῆς ὡραιότητος ἴνδαλμα. . . ὁ θεόγλυπτος ἀνδριάς. . . Μακαρίσωμεν ἐκ ψυχῆς τὴν αὐτῆς πανεύφημον σύλληψιν ». Nicodème s'inspire ici visiblement de saint André de Crète.

« La Vierge eut toujours la plénitude de la grâce, avant, pendant et après la conception (du Christ). *Elle eut la plénitude de la grâce avant de concevoir Jésus*, parce que si Jean le Précurseur fut rempli de la grâce dès le sein maternel, suivant la parole de l'ange: « Et il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère », combien plus la Théotocos était pleine de grâce, elle qui devait enfanter le Fils même de Dieu. C'est pourquoi il est écrit dans le tropaire qui se chante pour la fête de la Présentation de la Vierge au temple: « Tous les choeurs célestes furent dans l'admiration en voyant le Saint-Esprit habiter en toi ». C'est pourquoi aussi Gabriel, en lui annonçant la bonne nouvelle, l'appela pleine de grâce et lui dit: Salut, pleine de grâce. Or, il prononça ces paroles avant que la Vierge eût conçu le Seigneur. Elle eut la plénitude de la grâce dans la conception, parce qu'elle conçut Dieu le Verbe dans son sein immaculé, après que le Saint-Esprit fut descendu sur elle. Elle eut aussi cette plenitude après la conception, parce qu'après sa mort, comme Mère de Dieu le Verbe et concorporelle avec lui, elle monta au ciel auprès de son Fils unique. *La plénitude de grâce antérieure à la conception était parfaite;* celle qui fut contemporaine de la conception fut plus parfaite; celle qui suivit la conception fut très parfaite » (1).

Nous retrouvons bien ici la pure doctrine des anciens Byzantins. Nicodème était un moine de beaucoup de lecture. Il avait parcouru dans les manuscrits de l'Athos plusieurs des homélies inédites ou récemment publiées, que nous avons nous-même utilisées, et il en cite de beaux passages dans le *Cycle des fêtes*, comme dans le *Jardin des grâces*. Il connaît bien, en particulier, les discours de Grégoire Palamas, et c'est à lui qu'il emprunte l'explication suivante de la conception immaculée, qui se lit dans le Κῆπος χαρίτων:

---

(1) IDEM, Ἑορτοδρόμιον, Venise 1836, 227: « Πάντοτε εἶχε τὸ πλήρωμα τῆς χάριτος ἡ παρθένος, καὶ πρὸ τῆς συλλήψεως, καὶ ἐν τῇ συλλήψει, καὶ μετὰ τὴν σύλληψιν. Εἶχε τὸ πλήρωμα τῆς χάριτος πρὸ τῆς συλλήψεως, διότι ἂν ὁ πρόδρομος Ἰωάννης ἐχαριτώθη ἔτι ἐκ κοιλίας μητρός του... πόσῳ μᾶλλον ἦτον χαριτωμένη ἡ Θεοτόκος ἡ μέλλουσα γεννῆσαι αὐτὸν τὸν Υἱὸν τοῦ Θεοῦ· διὸ καὶ ἐν τῷ εἰς τὰ Εἰσόδια τροπαρίῳ τῆς Θεοτόκου γέγραπται· « τὰ οὐράνια πάντα ἐξήστησαν ὁρῶντα τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον ἐν σοὶ σκηνῶσαν ».

« En vérité, Dieu a fait de grandes choses en la Théotocos, car il l'a choisie et prédestinée avant tous les siècles selon son plan éternel, pour être la mère selon la chair de son Fils unique. Il a fait en elle de grandes choses. Si, en effet, après la transgression d'Adam, il a choisi tous ces justes qui ont brillé avant, pendant et après la Loi et que nous nommons les ancêtres du Christ, ce n'a été que dans le but de choisir de nouveau parmi eux sa Mère toute-sainte et toujours-vierge, que l'on dit pour cela avoir été élue parmi toutes les générations, selon la pensée exprimée par le divin Grégoire de Thessalonique dans son homélie pour le dimanche des Ancêtres. Voulez-vous avoir de ce fait une idée plus claire? Ecoutez: Le célèbre physicien de notre temps qui s'appelle Moukhembrock, en filtrant et en distillant quatre-vingt-dix fois l'eau de vie ou le raki, est arrivé à rendre ces liqueurs si pures et si volatiles que, dès qu'on ouvre le récipient qui les contient, elles s'évaporent aussitôt dans l'atmosphère. Le grand artiste de la nature, Dieu, a agi de même. Il a filtré et purifié soixante-dix fois le sang de tout le genre humain par l'intermédiaire de tant de justes et saints personnages, et finalement il a voulu que naquît Notre-Dame la Théotocos, sa future Mère, élue parmi les élus, juste d'entre les justes et sainte d'entre les saints. D'Adam jusqu'au Christ, on compte, en effet, d'après la généalogie donnée par saint Luc, soixante-dix générations... Grâce à cette filtration et à cette purification si complète du sang humain, à laquelle vint se joindre la plénitude de la grâce et de la sanctification, que réclamait la dignité de Mère de Dieu, Notre-Dame la Théotocos posséda une si grande pureté qu'elle surpassa les anges incorporels eux-mêmes non seulement par la pureté de son âme, mais encore par la pureté de son corps, comme l'affirme le divin Grégoire de Thessalonique dans son homélie sur la Présentation de la Vierge au temple » (1).

---

(1) Idem, Κῆπος χαρίτων, Venise 1819, 188 : « Καὶ λοιπὸν ἐκ τῆς τοσαύτης διϋλίσεως καὶ καθαρισμοῦ τοῦ ἀνθρωπίνου αἵματος, προστιθεμένου καὶ τοῦ πληρώματος τῆς χάριτος καὶ τοῦ ἁγιασμοῦ, ἅπερ ἐκ τῆς θεομητορικῆς ἀξίας ἐχαρίσθησαν τῇ παρθένῳ, τοσαύτην ἀσύγκριτον καθαρότητα ἀπέκτησεν ἡ κυρία θεοτόκος, ὥστε ὁποῦ ὑπερέβαλε καὶ τοὺς ἀσωμάτους ἀγγέλους, ὄχι μόνον κατὰ τὴν καθαρότητα τῆς ψυχῆς, ἀλλὰ καὶ κατὰ τὴν καθαρότητα τοῦ σώματος ».

Quoi qu'on puisse penser de l'alambic théologique de Nicodème, une idée jaillit clairement de toute cette chimie: c'est que Marie a été immaculée dans sa conception. Le moine athonite a, du reste, pris soin d'ajouter:

« Dieu a fait de grandes choses en la Théotocos, parce qu'il a opéré sa conception dans le sein d'Anne la stérile, en vertu d'une promesse et par le message d'un ange: *ce qui fait dire aux théologiens qu'elle a été sanctifiée dès le sein de sa mère comme Jérémie et Jean le Précurseur...* Dieu a fait en elle de grandes choses, parce qu'il l'a remplie de toutes les grâces divines, comme le dit l'Archange Gabriel: Salut, pleine de grâce... Aussi beaucoup de docteurs appellent la Théotocos mère des grâces. Quant à Grégoire de Thessalonique, il la nomme pleine de grâce, parce qu'elle a été formée par Dieu selon la grâce (ou: par une faveur gratuite) » (1).

Assurément, si Nicodène s'était contenté de lire les homélies des anciens Byzantins, il ne lui serait pas venu à l'idée, après avoir si bien proclamé, en compagnie de ces derniers, la sainteté originelle de la Mère de Dieu, d'affirmer que la Vierge fut soumise au péché originel jusqu'au jour de l'Annonciation. Mais, par malheur, la dissertation de Sévastos Kyménitès contre l'Immaculée Conception était tombée entre les mains du bon moine, et Sévastos passait, tout comme Grégoire Palamas, pour un « orthodoxe » au-dessus de tout soupçon. Qu'a fait alors l'Hagiorite? Dans les mêmes ouvrages d'où nous avons tiré les passages qu'on vient de lire, il a formulé la thèse défendue, au début du XVIIIe siècle, par le théologien de Trébizonde. On lit, en effet, dans le *Jardin des grâces*, quelques pages avant l'exposé de l'expérience de Moukhembrock:

« L'esprit de la Théotocos tressaillit d'abord d'allégresse en Dieu, parce que Dieu la choisit pour sa mère avant tous les siècles; parce que, sur la fin des temps, *il la créa à son image*

---

(1) Ibid., 188-189 : « Μεγαλεῖα ἐποίησεν εἰς τὴν Θεοτόκον, διὰ τι ἐξ ἐπαγγελίας καὶ δι' ἀγγέλου προρρήσεως ἐνήργησε τὴν αὐτῆς σύλληψιν ἐν τῇ κοιλίᾳ τῆς στείρας Ἄννης, καθ' ἣν καὶ ἡγιασμένη ἐκ κοιλίας μητρὸς αὐτῆς λέγεται κατὰ τοὺς θεολόγους, ὡς ὁ Ἱερεμίας καὶ ὁ Πρόδρομος Ἰωάννης... Ὁ δὲ Θεσσαλονίκης Γρηγόριος κεχαριτωμένην ὀνομάζει τὴν Θεοτόκον, ὡς κατὰ χάριν μεμορφωμένην παρὰ Θεοῦ ».

et à sa ressemblance, et parce qu'il la choisit parmi toutes les générations pour l'élever à la sublime dignité de la maternité divine. En second lieu, l'esprit de la Théotocos tressaillit en son Sauveur, parce que celui-ci, qui devait libérer le monde de ses péchés, délivra aussi la Théotocos du péché originel. La Théotocos, en effet, bien qu'exempte de toute faute volontaire, vénielle ou mortelle – d'après certains théologiens récents, elle avait un ange qui écartait d'elle toutes les mauvaises pensées – , *fut cependant soumise au péché originel jusqu'à l'Annonciation;* et c'est à ce moment-là qu'elle en fut délivrée par la descente du Saint-Esprit, suivant la parole de l'Ange: *L'Esprit-Saint viendra sur toi.* C'est pourquoi Grégoire le Théologien dit dans son discours sur la Nativité du Christ: « Il naquit d'une vierge préalablement purifiée par le Saint-Esprit dans son corps et dans son âme. D'autres théologines s'expriment de même » (1).

Une note nous fait connaître les noms de ces théologiens. Il s'agit d'Eusèbe Emissène, de saint Augustin, de saint Ambroise, d'Origène et de Sévastos Kyménitès. Le lecteur aura remarqué que Nicodème réunit dans le même passage deux affirmations contradictoires: Marie a été créée à l'image et à la ressemblance divines, c'est-à-dire dans l'état d'Adam avant son péché – Marie a été soumise au péché originel jusqu'à l'Annonciation. Evidemment, dans la pensée de notre bon moine, l'état de grâce pouvait coexister dans la Mère de Dieu avec le péché originel. Que n'a-t-il pris la peine de nous dire ce qu'il entendait par le péché originel?

Ce n'est pas seulement dans le *Jardin des grâces* que l'Hagiorite nie l'Immaculée Conception; c'est aussi dans le *Cycle des fêtes*, dans cet ouvrage où il écrit que Marie eut toujours la plénitude de la grâce. Commentant un tropaire pour la fête de l'Annonciation, où il est dit que la descente du Saint-

---

(1) Ibid., 179 : « Πρῶτον μὲν οὖν ἠγαλλίασε τὸ πνεῦμα τῆς θεοτόκου ἐπὶ τὸν Θεόν... διατὶ αὐτὸς ἐδημιούργησεν αὐτὴν ἐπ' ἐσχάτων τῶν χρόνων κατ' εἰκόνα του καὶ καθ' ὁμοίωσιν ... δεύτερον δὲ..., διατὶ αὐτὸς ἔσωσε καὶ τὴν θεοτόκον ἀπὸ τὸ προπατορικὸν ἁμάρτημα· διότι ἀγκαλὰ καὶ ἡ Θεοτόκος ἦτον ἀνωτέρα κάθε προαιρετικοῦ ἁμαρτήματος..., ἦτον ὅμως ὑποκειμένη εἰς τὸ προπατορικὸν ἁμάρτημα μέχρι τοῦ εὐαγγελισμοῦ ».

Esprit purifia l'âme et sanctifia le corps de la Vierge, il s'exprime en ces termes :

« Par ce tropaire la Théotocos répond à l'ange et lui dit : La descente du Saint-Esprit dont tu m'as parlé, ô Gabriel, *a purifié mon âme du péché originel et a sanctifié mon corps,* c'est elle qui a fait de moi un temple digne de contenir Dieu le Verbe. J'ai dit, ajoute Nicodème, que le Saint-Esprit purifia l'âme de la Vierge du péché originel, parce que la Théotocos fut soumise au péché originel jusqu'à la divine Annonciation. C'est alors qu'elle en fut délivrée par la descente du Saint-Esprit, selon le sentiment de l'Eglise » (1).

Ce sentiment est aussitôt confirmé par les textes bien connus de saint Grégoire et de saint Jean Damascène, qui parlent d'une purification de la Vierge par le Saint-Esprit.

Le cas de Nicodème est vraiment intéressant. Il ne nous montre pas seulement que la logique n'est pas toujours le fait des théologiens orientaux ; il nous fait saisir aussi sur le vif que la position prise par les adversaires du privilège marial est intenable au regard de l'ancienne tradition.

III. - Les négateurs du privilège de Marie

Après avoir parlé des partisans de l'Immaculée Conception et de ses adversaires apparents, il nous faut nommer ses adversaires réels. Ils sont beaucoup moins nombreux qu'on pourrait le croire au premier abord. Malgré les affirmations audacieuses de certains théologiens du XVIIe siècle, présentant comme un enseignement de l'Eglise orientale la doctrine d'après laquelle la Mère de Dieu aurait contracté la souillure originelle et n'en aurait été purifiée qu'au jour de l'Annonciation, les négateurs du privilège marial sont relativement rares au XVIIIe siècle. Le premier que nous rencontrons est un professeur laïque, qui fut théologien et poète à ses heures. Il se nomme Diamantès Rhysios.

---

(1) Idem, Ἑορτοδρόμιον, Venise 1836, 243. Voir aussi p. 248.

1. *Diamantès Rhysios* († 1747)

Né au village de Rhysion (Aretsou, dans le golfe Astacène), d'où il tire son surnom, Diamantès fit ses études à l'école patriarcale de Constantinople, où il connut sans aucun doute Sevastos Kyménitès, et où plus tard, il devint lui-même professeur et directeur. En 1707, les habitants de Smyrne l'invitèrent à venir diriger leur école, fonction qu'il garda longtemps, qu'il ne quitta que pour se livrer à un commerce lucratif. Sa mort arriva en 1747. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, se trouve une réfutation en vers des innovations latines, qui fut publiée à Amsterdam, en 1748, par Jean Manolachès (1). Voici ce qu'en dit le P. Pétridès:

« Ce qui constitue la principale originalité des réfutations dues à la plume du pédagogue smyrniote, c'est qu'il les a rédigées en vers, en ce misérable vers iambique sénaire, dont l'insipide monotonie semble avoir fait jadis les délices de tant de lettrés byzantins. Diamantès peut supporter la comparaison avec les pires versificateurs qui l'ont précédé: chevilles, vers faux, délayages sans variété, tout lui permet de prétendre dans leurs rangs à une place de choix.

« Veut-on savoir sur quoi portent les blâmes infligés aux Latins? En dehors des points dogmatiques controversés entre les deux Eglises, Diamantès passe en revue les questions disciplinaires habituelles: azymes, communion sous une seule espèce, jeûne supprimé le mercredi et admis le samedi, etc. Il vitupère les Latins pour leur calendrier, pour leurs statues; parce qu'ils se rasent; parce qu'ils mangent la chair d'animaux étouffés et d'animaux impurs; parce qu'ils font chanter les eunuques à l'église; parce qu'ils ont des ordres monastiques distincts; il les vitupère à propos du Saint-Office et du Jubilé, à propos du divorce, qu'ils n'admettent pas; à propos de la lumière du Thabor, qu'ils ne croient pas increéée; à propos de l'impeccabilité qu'ils attribuent au Pape » (2).

---

(1) Diamantès Rhysios, Λατίνων θρησκειας ἔλεγχοι λς', καὶ τίς ὁ ἑκάστου λόγος, Amsterdam1748, XV-393 pages.

(2) Pétridès S., *L'Immaculée Conception chez les Grecs modernes*, dans les *Echos d'Orient* 8 (1905) 266-267.

Il les vitupère aussi pour leur doctrine sur la conception immaculée de la Mère de Dieu, et la *quatorzième réfutation* est consacrée à ce sujet. Il n'y faut point chercher de longues considérations théologiques. Notre versificateur se contente de formuler fort péniblement la thèse défendue par Sévastos Kyménitès : Comme fille d'Adam, Marie a contracté la souillure commune, et le Saint-Esprit l'en a purifiée, lorsqu'il est descendu sur elle, après le message de l'Ange (1). A l'exemple de Kyménitès, il exalte l'impeccabilité personnelle de la Vierge, comme pour se faire pardonner d'avoir attenté à la gloire de la Panaghia.

2. *Ephrem II, patriarche de Jérusalem* († 1771)

Nous avons dit plus haut (2) que la *Trompette évangélique* de Macaire de Patmos se terminait par un discours d'Ephrem de Jérusalem, dirigé contre la doctrine latine de l'Immaculée Conception. C'est ce discours que nous devons maintenant examiner, après avoir donné quelques brefs renseignements sur son auteur.

Ephrem était originaire d'Athènes. Après avoir terminé ses études à Patmos, il devint directeur de l'école de Chypre, poste qu'il occupa durant dix-neuf ans. Il passa ensuite en Palestine, fut nommé métropolite de Nazareth et, en 1766, élevé sur le trône patriarcal de Jérusalem. Il mourut en 1771. C'était un fougueux adversaire du catholicisme. Il suffit pour s'en convaincre de lire ce discours sur la Nativité de la Vierge, où il attaque l'Immaculée Conception.

Il commence par prendre la défense de Notre-Dame contre Nestorius, Luther et Calvin, puis, tout d'un coup, il fonce sur les Latins : Puisque tous les hommes ont péché en Adam et que la Théotocos est née de Joachim et d'Anne selon les lois naturelles, on ne saurait affirmer qu'elle a été exempte de la faute originelle. Laissons les Latins interpoler les livres, détourner de leur vrai sens les paroles de l'Ecriture. Jésus seul est impeccable. Le péché originel, du reste, parce qu'il

---

(1) DIAMANTÈS RHYSIOS, *op. cit.*, 92 : « Πατρικῆς ἁμαρτάδος. . . ἐπελθὸν ἀπήλλαξε Πνεῦμα ἅγιον ».

(2) Page 353.

est involontaire, ne nous rend pas digne de blâme aux yeux de Dieu. La Vierge n'a jamais commis le moindre péché personnel. Voilà pourquoi l'Eglise la proclame immaculée, ἄμωμος. Loin d'exalter sa vertu et de la glorifier, les novateurs la rabaissent plutôt, en faisant tout dépendre de la grâce divine et en n'accordant rien à la volonté libre de la Toujours-Vierge. Aussi, l'Eglise orientale apostolique et orthodoxe fait-elle bien de rejeter la *Kainotomie* des Latins, inventés sous couleur de dévotion envers la Mère de Dieu, et de ne pas se laisser prendre aux raisonnements déraisonnables des scolastiques. La Vierge contracta, comme tous les autres hommes, la souillure originelle et ce fut seulement au moment où l'Archange la salua, qu'elle en fut délivrée par le Saint-Esprit, qui descendit alors en elle (1).

Ce n'est pas tout. L'orateur, après avoir fait appel à l'autorité de saint Grégoire de Nazianze, de saint Jean Chrysostome, de saint Maxime, de saint Augustin, de Chrysippe de Jérusalem, de saint Cyprien, de saint Cyrille de Jérusalem et de Georges Coressios, dirige une nouvelle attaque contre les Latins. Ceux-ci poussent l'impudence jusqu'à prétendre que la dignité du Pape l'emporte sur celle de la Mère de Dieu; que Pierre, comme chef de l'Eglise, était supérieur à la Vierge pendant qu'elle était encore en vie; que Clément, comme successeur de Pierre, l'emportait sur Jean le Théologien! Ceux qui disent de pareilles énormités doivent sans doute appartenir à la nouvelle secte des Francs-Maçons, φαρμασόνες! Ainsi les Latins ne savent trop ce qu'ils avancent; une fois détournés du chemin de la vérité, ils errent à l'aventure dans les ténèbres, ignorant où ils vont. Quoi d'étonnant, puisque leurs blasphèmes s'adressent à la divinité elle-même; puisqu'ils rappetissent le Saint-Esprit par leur *dyarchie* (2),

---

(1) Ephrem I., Εὐαγγελικὴ Σάλπιγξ, édition de Leipzig 1765, 372, 374: « Ἡ ἀνατολικὴ ἐκκλησία, ἡ ἀποστολικὴ καὶ ὀρθόδοξος, ἀποστρέφεται τὴν ἐν προσχήματι εὐλαβείας καινοτομίαν τῶν Λατίνων· δὲν δέχεται τοὺς ἀλογίστους τῶν σχολαστικῶν λογισμούς... Ἐξείπωμεν μετὰ τοῦ Μαξίμου τὴν παρθένον ἐπὶ τοῦ ἀρχαγγελικοῦ ἀσπασμοῦ λυθῆναι ἀπὸ τῆς ἀρχεγόνου πλημμελήσεως, διὰ τοῦ ἐπελθόντος, σὺν τῷ λόγῳ τοῦ ἀγγέλου, παναγίου Πνεύματος ».

(2) Allusion à la doctrine du *Filioque* qui, d'après les polémistes grecs, introduit deux principes dans la Trinité, et rappetisse le Saint-Esprit en ne le faisant pas l'égal du Fils, principe du Saint-Esprit comme le Père.

et qu'ils vont jusqu'à enfermer dans le ciel le Christ lui-même pour faire place à la puissance du Pape (1).

Après avoir débité ces aménités, Ephrem se souvient enfin qu'il doit célébrer la Nativité de la Panaghia. C'est alors un flot d'éloges pompeux, une série interminable de Χαῖρε, Μαρία, une guirlande très longue de citations patristiques, avec lesquelles il serait facile de tresser une couronne à Marie immaculée dans sa conception, si nous ne savions que, sur les lèvres de notre orateur, les textes des Pères n'apparaissent que comme des fleurs fanées et privées de leur parfum naturel. Car enfin, dire que la Vierge est l'arche qui a sauvé le genre humain du déluge du péché (2); qu'elle est toute belle et qu'en elle on ne découvre aucune tache (3); qu'elle est le trésor de toutes les grâces (4); qu'elle est le chef-d'oeuvre sculpté par la main de Dieu (5): tout cela suppose une parfaite immunité du péché. Mais il est entendu que les Latins n'y entendent rien, et Ephrem, en terminant, supplie la Vierge de délivrer l'Eglise orthodoxe de la superbe occidentale et des kainotomies latines jusqu'à la consommation des siècles! (6).

3. *Eugène Bulgaris et son Ecole*

Nous trouvons un autre adversaire de l'Immaculée Conception en la personne d'Eugène Bulgaris, une des célébrités du monde grec, au XVIIIe siècle. Né à Corfou, le 11 août 1716, d'une famille originaire de Zante, il étudia successivement à Arta, à Janina et à Padoue, devint un professeur renommé, attira les regards de Catherine II de Russie, qui en fit son bibliothécaire, en 1771, et lui donna, en 1775, l'évêché de Cherson. Bulgaris ne garda pas longtemps cette charge; il

---

(1) Ibid., 373.

(2) Ibid., 374: « Ὡς ἄλλη μυστικὴ κιβωτὸς ἐφάνης, τὸ γένος τῶν ἀνθρώπων ἀπὸ τὸν κατακλυσμὸν τῆς ἁμαρτίας διὰ τοῦ νοητοῦ Νῶε σώζουσα ».

(3) Ibid.: « Ὅλη καλὴ, καὶ μῶμος οὐκ ἔστιν ἐν σοί ».

(4) Ibid., 375: « Ὁ θησαυρὸς τῶν χαρίτων τοῦ Πνεύματος ».

(5) Ibid., 375: « Τὸ θεότευκτον ἄγαλμα τοῦ ἁγίου Πνεύματος ».

(6) Ibid., 378: « Ἐλευθέρωσον ἐκ τῆς δυτικῆς ὀφρύος καὶ τῶν λατινικῶν καινοτομημάτων, ἕως τῆς συντελείας τοῦ αἰῶνος ».

démissionna en 1787, et s'éteignit, après une vieillesse pénible, en 1806.

C'est dans un résumé incomplet de théologie, publié seulement en 1872, qu'il rejette le privilège marial en se référant à Sévastos Kyménitès, dont il adopte la thèse et loue la dissertation (1). Il avait inculqué cette doctrine à ses élèves. L'un d'entre eux, Théophile Papaphilos, évêque de Campanie, humble siège dépendant de la métropole de Salonique, en appelle à son autorité pour nier, à son tour, la sainteté originelle de la Mère de Dieu dans un petit ouvrage intitulé *Trésor de l'orthodoxie*, publié à Venise en 1780, et plusieurs fois réédité depuis, un des ouvrages les plus répandus parmi les fidèles.

« Certains, dit Théophile, pleins de vénération pour la Vierge Marie, ont exprimé le sentiment que, seule, la Théotocos fut engendrée sans le péché originel; mais il ne prouvent cela ni par un texte prophétique, ni par la décision d'un concile oecuménique, ni par l'opinion de quelque homme *théophore*. Ils s'en tiennent aux démonstrations qu'ils ont eux-mêmes trouvées et à leurs interprétations arbitraires de l'Ecriture. Mais notre Eglise enseigne, depuis les origines, que tous ceux qui naissent de l'homme contractent le péché originel. Seul Jésus-Christ, incarné virginalement et né de la Vierge, n'eut point le péché originel » (2).

Un autre élève d'Eugène, Joasaph Cornilios, qui fut prédicateur de la Grande Eglise et publia à Venise, en 1788, un recueil de panégyriques et d'oraisons funèbres dédié à son maître (3), affirme également que la Sainte Vierge fut conçue et naquit avec le péché originel, et qu'elle n'en fut

---

(1) Bulgaris E., Θεολογικόν, édition d'Agathange Léontopoulos, Venise 1872, 410-411. Dans l'introduction, p. μθ-ν', nous apprenons qu'un autre Grec du XVIII[e] siècle, Vincent Damodos (1679-1752), auteur d'un cours de théologie encore inédit, nie également l'Immaculée Conception.

(2) Papaphilos Th., Ταμεῖον ὀρθοδοξίας, Tripolitza 1888, 104-105: « Ἡ δὲ ἡμετέρα ἁγία Ἐκκλησία ἄνωθεν δοξάζει, ὅτι πάντες οἱ ἐκ σπορᾶς ἀνδρὸς γεννώμενοι τὴν προπατορικὴν ἁμαρτίαν συνεφέλκουσι ».

(3) Cornilios J., Λόγοι πανηγυρικοὶ καὶ ἐπιτάφιοι, Venise 1788. L'ouvrage est divisé en deux parties. La première comprend les panégyriques et les oraisons funèbres ; la seconde est un manuel de rhétorique.

purifiée que plus tard par le Saint-Esprit (1). Il va jusqu'à dire qu'il convenait de toute manière que le Fils de Dieu s'unît à une humanité souillée par le péché originel:

« L'Eglise entière, ainsi que la théologie sacrée, enseignent unanimement que, pour s'incarner et purifier l'humanité de la souillure de la transgression, il convenait que le Fils de Dieu s'unît non à un autre homme nouveau, avec une créature nouvelle sans tache, mais il convenait de toute manière qu'il s'unît à un homme descendant d'Adam et participant de la souillure pernicieuse de la transgression. Si, en effet, il avait façonné un autre homme pour s'unir avec lui hypostatiquement, cet homme n'aurait sûrement pas été descendant d'Adam, ni de la race d'Abraham, ni participant de cette transgression. Cette humanité différente de la nôtre aurait sans doute été sanctifiée et glorifiée, mais la malheureuse postérité d'Adam le pécheur serait restée dans la corruption et n'aurait jamais été sauvée » (2).

On croit rêver en entendant une pareille théologie. Joasaph Cornilios a tiré la conclusion logique d'un principe posé par Sévastos Kyménitès pour établir la nécessité de la souillure originelle en la Mère de Dieu: « Si la Vierge n'avait pas eu le péché originel, le genre humain n'aurait pu être délivré de ce péché, *parce que ce qui n'a pas été pris par le Verbe n'a pu être guéri par lui* ». Cela revient à dire que, pour purifier et sauver les pécheurs, il faut être pécheur soi-même. Il y a lieu de se demander si le disciple de Bulgaris a vraiment voulu enseigner cette énormité. Ce qui est sûr, c'est que le passage qu'on vient de lire l'exprime littéralement.

Elève aussi de Bulgaris fut Athanase de Paros († 1813), auteur d'un *Résumé de dogmatique*, publié à Leipzig, en

---

(1) Ibid., 99 : *Homélie sur la Présentation de la Vierge au temple* : « Παρθένον ἁπαλήν, φύσιν γυναικείαν, γέννημα μὲ σπίλον ἁμαρτήματος ὄχι ποτε προαιρετικοῦ, ἀλλ'ἐξ ἀνάγκης φύσεως μόνου ἐκείνου τοῦ προπατορικοῦ ». Cf. Ibid., 94 et 114.

(2) Ibid., 113 : *Homélie sur l'Annonciation*: « Ὅλη συμφώνως Ἐκκλησία, ὅλη ἡ ἱερὰ θεολογία διδάσκουσι καὶ ὁμολογοῦσιν, ὅτι διὰ νὰ λαβῃ σάρκα ὁ Υἱὸς τοῦ Θεοῦ καὶ νὰ καθαρίσῃ τὴν ἀνθρωπότητα ἀπὸ τῆς παραβάσεως τὸ μίασμα. . . , ἔπρεπε κατὰ πάντα τρόπον νὰ ἑνωθῇ μὲ ἄνθρωπον ἀπόγονον τοῦ Ἀδάμ, καὶ τοῦ φθαρτικοῦ ῥύπου τῆς παραβάσεως μέτοχον ».

1806 (1). Dans une note de la page 277, il rejette l'Immaculée Conception et présente cette négation comme un enseignement de l'Eglise orthodoxe.

4. *Deux patriarches oecuméniques du XIXe siècle*

Durant tout le XIXe siècle, les Grecs s'occupent fort peu de théologie; mais, comme aux siècles précédents, la polémique antilatine trouve toujours quelques représentants. Pour ce qui regarde l'Immaculée Conception, l'hostilité devient marquée, à l'occasion de la définition du dogme par Pie IX.

Un peu avant cette définition, en 1849, nous avons vu le patriarche oecuménique Anthime IV (1848-1852) approuver les corrections proposées par l'archimandrite Anthime Mazarakès aux sermons d'Elie Méniatès notamment en ce qui regarde l'Immaculée Conception (2). Pour Mazarakès, la doctrine de l'Immaculée Conception est un latinisme contraire à la pensée orthodoxe de l'Eglise orientale. Celle-ci enseigne, en effet, que la Vierge Marie, engendrée selon les lois de la nature par les justes Joachim et Anne, tout en étant un miroir sans tache de la vertu parfaite et pure de tout péché volontaire, a participé, comme créature humaine, à la souillure originelle; elle a été préalablement purifiée quant à l'âme et quant à la chair, selon l'expression de saint Grégoire, le coryphée des théologiens, par la venue sur elle de l'Esprit sanctificateur, au jour de l'Annonciation. Telle est la doctrine reconnue comme orthodoxe par la Commission ecclésiastique nommée par Anthime IV et sanctionnée par lui.

Quelques cinquante ans plus tard, un autre patriarche de Constantinople, appelé lui aussi Anthime, septième du nom (1895-1896), a rangé pour la première fois, dans un document officiel signé par les membres de son synode, l'Immaculée Conception au nombre des divergences dogmatiques séparant l'Eglise grecque de l'Eglise catholique. Il s'agit de l'encyclique adressée aux fidèles orthodoxes en 1895, en réponse à l'ency-

(1) Athanase de Paros, 'Επιτομὴ εἴτε συλλογὴ τῶν θείων τῆς πίστεως δογμάτων, Leipzig 1806.

(2) Voir ci-dessus, p. 349.

clique *Praeclara gratulationis* (20 juin 1894) du pape Léon XIII invitant les Orientaux à l'union.

« L'Eglise une, sainte, catholique et apostolique des sept conciles, dit le document, enseigne que seule l'incarnation miraculeuse du Fils unique et Verbe de Dieu par le Saint-Esprit et la Vierge Marie a été pure et immaculée. Mais l'Eglise papique a de nouveau innové, il y a quarante ans à peine, en proclamant un nouveau dogme au sujet de la conception immaculée de Marie Mère de Dieu et toujours Vierge; dogme inconnu de l'ancienne Eglise et violemment combattu autrefois par les théologiens les plus illustres d'entre les papistes » (1).

5. *Quelques auteurs de catéchismes*

Depuis la définition de 1854, on a vu quelques auteurs de catéchismes faire une petite place à la question de la conception immaculée de la Vierge pour rejeter le nouveau dogme catholique.

Voici d'abord un *Résumé de catéchisme*, composé par un certain *Calliphrone*, revu par l'ex-patriarche ecuménique Constance I et édité à Constantinople avec la permission et l'approbation de l'épitropie centrale de la Grande Eglise (2). On y lit que la Sainte Vierge « ne fut pas conçue en dehors des lois naturelles, mais que, par sa vie sainte et son humilité, elle trouva grâce devant Dieu *et mérita d'être purifiée des passions déshonorantes de la faute originelle* par Celui qui jeta les yeux sur sa bassesse, lorsque l'Ange lui apporta le « Χαῖρε », contre-pied de l'antique tristesse, comme le chante l'Eglise. *Elle-même témoigne que ce fut à ce moment qu'elle fut sauvée*, en disant qu'elle tressaillit dans son esprit en Dieu son sauveur. C'est alors que le Tout-Puissant fit en

(1) ANTHIME VII, Ἐγκύκλιος πατριαρχικὴ καὶ συνοδικὴ ἐπιστολή, Constantinople 1895, 10: « Ἀλλ' ἡ παπικὴ Ἐκκλησία ἐκαινοτόμησε πάλιν μόλις πρὸ τεσσαρακονταετίας, δογματίσασα καινοφανὲς δόγμα περὶ ἀσπίλου συλλήψεως τῆς Θεοτόκου καὶ ἀειπαρθένου Μαρίας, ἄγνωστον τῇ ἀρχαίᾳ Ἐκκλησίᾳ, σφοδρῶς δὲ πολεμηθὲν ἄλλοτε καὶ ὑπὸ τῶν διαπρεπεστέρων παρὰ τοῖς παπισταῖς θεολόγων ».

(2) CALLIPHRONE, Σύνοψις ἱερᾶς κατηχήσεως, Constantinople 1857; 2[e] éd. 1859. C'est la seconde édition que nous citons.

elle des merveilles qu'il n'a opérées en aucun autre. C'est pourquoi elle ajoute: « Désormais toutes les générations me proclameront bienheureuse », suivant cette autre parole: « Bienheureux le sein qui vous a porté et les mamelles qui vous ont allaité », déterminant ainsi elle-même et la cause et l'époque de sa béatitude. Voilà pourquoi nous honorons aussi ses parents, qui ont mérité par leur sainteté d'avoir une telle fille; nous célébrons sa conception, sa naissance et son entrée dans le Saint des Saints » (1).

A première vue, il semble que Calliphrone n'enseigne pas que Marie fut soumise au péché originel lui-même, mais seulement à l'une de ses conséquences, la concupiscence, désignée par ces passions déshonorantes auxquelles il fait allusion. Mais, en réalité, cette expression désigne bien sous sa plume le péché originel lui-même, comme il ressort de tout le contexte, et aussi de ce qui précède; car notre auteur vient d'affirmer, quelques lignes plus haut, l'universalité de la faute originelle s'étendant à tous les descendants d'Adam, même à ceux qui furent sanctifiés dès le sein maternel. Il n'y a d'exception que pour Jésus-Christ, qui a été conçu d'une manière virginale (2).

On remarquera que Calliphrone ne craint pas d'avancer que la Vierge Marie resta sujette aux passions déshonorantes de la concupiscence jusqu'au salut de l'Ange. C'est là une affirmation inouïe, même chez les Grecs modernes, qui nous disent par la voix de Sévastos Kyménitès que le péché originel fut en Marie comme mort et sans effet (3).

Calliphrone nie l'Immaculée Conception sans aucune allusion polémique à la doctrine catholique. Il n'en va pas de même d'un auteur plus récent, l'archimandrite Constantin Koïdakis dans son *Catéchisme chrétien orthodoxe*, paru à Athènes en 1906. Il écrit:

---

(1) Ibid., 61: « Εὗρε χάριν παρὰ τῷ Θεῷ, καὶ ἠξίωται παρὰ τοῦ ἐπιβλέψαντος ἐπὶ τὴν ταπείνωσιν αὐτῆς καθαρθῆναι τῶν διαβεβλημένων παθῶν τῆς προπατορικῆς ἁμαρτάδος διὰ τοῦ κομισθέντος παρὰ τοῦ ἀγγέλου Χαῖρε, τοῦ τῆς λύπης ἀντιθέτου, ὡς ψάλλει ἡ ᾽Εκκλησία ».

(2) Ibid., 60: « Διὰ τοῦτο μόνον τὸν Κύριον ἡμῶν ᾽Ιησοῦν, ὡς μὴ ἐκ σπέρματος γεννηθέντα, ἀνώτερον τοῦ προπατορικοῦ ὁμολογοῦμεν ἁμαρτήματος ».

(3) Voir plus haut, p. 345.

« L'Eglise papique a fait une détestable innovation en définissant, en ces derniers temps, comme un dogme de foi ce qu'elle appelle l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu. Elle entend par là que la Théotocos naquit exempte du péché originel. En dehors du Seigneur, personne n'a été engendré sans péché. Affirmer le contraire, c'est contredire la sainte Ecriture, comme en font foi les passages cités. La Mère de Dieu fut donc engendrée, comme tous les autres hommes avec le péché originel. Mais elle fut sanctifiée et purifiée par la grâce divine, lorsque l'Ange lui apporta la bonne nouvelle » (1).

Quelques années après Koïdakis, un autre Athénien, auteur de plusieurs opuscules d'instruction religieuse, Nectaire Képhalas a nié, lui aussi, l'Immaculée Conception. Mais il diffère de Calliphrone et de Koïdakis sur le moment où Marie fut purifiée de la tache originelle. D'après lui, elle en fut délivrée dès le sein maternel (2). Cette divergence sur le moment a son importance. Elle montre que tous les théologiens grecs adversaires du privilège marial n'entendent pas de la même manière *la purification préalable* du jour de l'Annonciation dont parlent certains Pères grecs.

6. *Quelques professeurs d'Université*

Durant le premier siècle de son existence (1837-1937), la Faculté de théologie de l'Université d'Athènes a compté des professeurs d'une certaine notoriété. Trois d'entre eux ont eu l'occasion d'exprimer leur sentiment sur l'Immaculée Conception en dissertant des divergences doctrinales qui existent entre les Confessions chrétiennes.

Le premier, Nicolas Damalas († 1892), dans son ouvrage

---

(1) Koidakis C., Ὀρθόδοξος χριστιανικὴ κατήχησις, Athènes 1906, 36 : « Ἆρα καὶ ἡ Θεοτόκος, ὅπως ἅπαντες, ἐγεννήθη ὑπὸ τὸ προπατορικὸν ἁμάρτημα ».

(2) Képhalas N., Μελέται περὶ τῶν θείων μυστηρίων, Athènes 1915, 28-29, en note : « Ἡ Κυρία Θεοτόκος ἀπηλλάγη τοῦ ῥύπου τοῦ προπατορικοῦ ἁμαρτήματος ἀπὸ γαστρὸς μητρὸς αὐτῆς, ἀφ' ὅτου ἡγιάσθη καὶ προωρίσθη γενέσθαι μήτηρ τοῦ Λόγου τοῦ Θεοῦ ». Dans son catéchisme, Ὀρθόδοξος κατήχησις, publié a Athènes, en 1899, 55, 59, 238-239, Nectaire ne disait rien de clair sur la question.

intitulé: *Des principes*, a consacré à la question une simple note, dans laquelle il déclare que le dogme défini par Pie IX « est la négation de tout l'enseignement de l'Ecriture sur le péché originel » (1).

Le second, J. E. Mésoloras, s'exprime en ces termes: « Les Occidentaux ont donné une grave entorse au dogme fondamental de la foi qui regarde le péché originel, et ils ont innové en proclamant, il n'y a pas longtemps, sous le pape Pie IX en 1854, le dogme de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu, c'est-à-dire que celle-ci a été exempte du péché originel, voulant par là sauvegarder l'impeccabilité du Sauveur. Cette doctrine, d'abord soutenue par certains théologiens occidentaux comme une simple opinion théologique, que combattirent d'autres théologiens de la même Eglise, est opposée et à la lettre et à l'esprit non seulement de l'Ecriture Sainte mais aussi de la tradition sacrée, qui enseignent l'une et l'autre d'un commun accord que tous les hommes engendrés selon les lois de la nature portent le péché originel » (2).

Puis le théologien athénien demande à la *Confession de foi* de Métrophane Critopoulos l'expression de l'enseignement de l'Eglise orientale, oubliant pour un instant que cette *Confession* est un document purement privé, auquel les autorités religieuses des Eglises autocéphales n'ont jamais accordé d'approbation officielle.

C'est aussi en se référant spécialement à Métrophane Critopoulos que Chrestos Androutsos († 1937) a rejeté à plusieurs reprises, dans ces ouvrages, le dogme catholique. Il va même plus loin que les autres et paraît s'attaquer à l'impeccabilité personnelle de la Vierge, quand il écrit: « Si dans l'Eglise orientale la Vierge est appelée *immaculée*, *sans tache*, *pure*, *toute pure*, ces expressions n'ont aucun rapport avec la souillure originelle, mais marquent l'absence

---

(1) Damalas N., Περὶ ἀρχῶν, Leipzig 1865, 143.

(2) Mésoloras J. E., Συμβολικὴ τῆς ὀρθοδόξου ἀνατολικῆς ἐκκλησίας, II, Athènes 1901, 177 sq.: « Ἡ δόξα αὕτη ... ἀντίκειται τῷ τε γράμματι καὶ τῷ πνεύματι οὐ μόνον τῆς ἁγίας γραφῆς, ἀλλὰ καὶ τῆς ἱερᾶς παραδόσεως, αἵτινες ὁμοφώνως διδάσκουσιν, ὅτι πάντες οἱ ἄνθρωποι, φυσικῶς γεννώμενοι φέρουσι τὸ προπατορικὸν ἁμάρτημα ».

de péchés personnels, *et cela après la venue en elle du Saint-Esprit* » (1).

Nous avons entendu plus haut Calliphrone nous dire que la Vierge fut sujette à la concupiscence jusqu'au jour de l'Annonciation. Androutsos semble bien dire la même chose et insinue que Marie n'a pas été impeccable antérieurement à l'Annonciation. Toute contraire qu'elle est au sentiment commun des Grecs modernes, cette doctrine découle cependant logiquement de la persistance du péché originel en la Vierge jusqu'au salut de l'Ange. Comment, en effet, se préserver de tout péché, au moins de tout péché véniel, quand on éprouve les mouvements déréglés de la nature déchue?

Le théologien athénien donne un bref aperçu de l'histoire de la controverse sur la conception immaculée en Occident et y voit une preuve du caractère arbitraire de la définition de Pie IX. Quant au texte de la Genèse: « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme », etc., sur lequel les théologiens catholiques veulent appuyer le nouveau dogme, il y découvre, lui, une preuve que la Mère de Dieu a subi le sort commun: « Le serpent vise le talon de la femme, et celle-ci la tête du serpent: c'est-à-dire: Par le fait de sa conception dans la souillure originelle, la Vierge a part à l'humanité pécheresse dominée par le diable; mais elle triomphe de celui-ci par son Fils crucifié » (2).

---

(1) ANDROUTSOS CH., Συμβολικὴ ἐξ ἐπόψεως ὀρθοδόξου, Athènes 1901, 173 ; 2e éd. Athènes 1930, 201-202 : « Ἐὰν δὲ ἐν τῇ ἀνατολικῇ Ἐκκλησίᾳ καλῆται ἡ Παρθένος ἄσπιλος, ἀμόλυντος, ἄχραντος, ἁγνή, πανάμωμος, οἱ χαρακτηρισμοὶ οὗτοι δὲν ἀναφέρονται εἰς τὸν προπατορικὸν ῥύπον, ἀλλ' εἰς τὴν ἔλλειψιν ἰδίων προσωπικῶν ἁμαρτημάτων, καὶ δὴ μετὰ τὴν ἐν αὐτῇ τοῦ ἁγίου Πνεύματος ἐπέλευσιν ». Dans sa Δογματικὴ τῆς ὀρθοδόξου ἀνατολικῆς Ἐκκλησίας, Athènes 1907, 151, Androutsos résume ce qu'il dit dans sa *Symbolique*.

(2) IDEM, *Symbolique*², 202 : « Ὁ ὄφις τηρεῖ τὴν πτέρναν τῆς γυναικός, αὐτὴ δὲ τὴν κεφαλὴν αὐτοῦ, ἤτοι ἡ μὲν Παρθένος κοινωνεῖ μὲν τῆς ὑπὸ τὸ κράτος τοῦ διαβόλου οὔσης ἁμαρτωλοῦ ἀνθρωπότητος, συλλαμβανομένη ἐν τῷ προπατορικῷ ῥύπῳ· καταστρέφει ὅμως αὐτὸ διὰ τοῦ ἐσταυρωμένου υἱοῦ αὐτῆς ».

CHAPITRE III

LA CROYANCE DE L'ÉGLISE RUSSE AVANT LE XVIIe SIÈCLE

Fille spirituelle de l'Eglise byzantine, l'Eglise russe dut recevoir d'elle, avec l'ensemble des autres vérités révelées, la croyance à la sainteté originelle de la Mère de Dieu. Ce fut, en effet, sur la fin du Xe siècle (987) que le grand kniaze Vladimir embrassa, avec son peuple, la foi chrétienne. Or, nous savons qu'à cette époque la doctrine de l'Immaculée Conception était déjà formulée d'une manière suffisamment explicite non seulement dans les écrits des théologiens et des prédicateurs orientaux, mais encore dans la liturgie byzantine elle-même. Cette liturgie, les Russes la reçurent comme un dépôt sacré. Ils chantèrent, traduits en leur langue, les tropaires des mélodes divins, et empruntèrent leurs accents pour célébrer l'Immaculée et la Toute-Sainte. Avec Germain ils saluèrent « *la Rose odoriférante qui, en s'épanouissant, a fait disparaître l'infection de notre péché* ». Avec André de Crète ils honorèrent « *la sainte conception de la chaste Mère de Dieu* », et s'écrièrent avec lui : « *Votre naissance est immaculée, ô Vierge immaculée* ». Avec Cosmas de Maïouma ils proclamèrent « *que la Théotocos seule a toujours été bénie* ». Ils répétèrent le tropaire de Théophane : « *L'Epoux spirituel vous ayant trouvée, ô Vierge, toute belle et tout immaculée, semblable au lis sans tache, à la fleur des vallées, a fixé en vous sa demeure* ». Et le 7 septembre, vigile de la Nativité de Marie, ils redirent chaque année la strophe de Joseph l'Hymnographe : « *Une petite fille, qui est plus élevée que les anges, est enfantée sur la terre dans une sainteté et une pureté incomparable* ». Un des poètes du *Triodion* leur mit sur les lèvres ces joyeuses salutations à l'adresse de l'Immaculée : « *Salut, ô vous, le principe de la réformation spirituelle. Salut, ô vous, à qui nous devons les biens divins. Salut, ô vous qui avez régénéré ceux qui ont été conçus d'une manière honteuse* ». Et que d'autres passages

ils trouvèrent dans les livres venus de Byzance, où Marie est proclamée toute sainte, seule bénie, seule immaculée! (1).

Les livres liturgiques ne furent pas la seule source où les Russes puisèrent la croyance à la sainteté perpétuelle de la Mère de Dieu. De bonne heure, ils traduisirent plusieurs des homélies mariales des prédicateurs byzantins qui nous ont fourni de si beaux témoignages de la foi de l'Eglise orientale. Au XVIe siècle, le métropolite Macaire (1542-1564) réunit ces traductions dans sa vaste compilation des *Tcheti Minia*, sorte de ménologe renfermant « tous les livres saints et les écrits édifiants qui se trouvaient alors en Russie », distribués suivant l'ordre des fêtes du calendrier (2). Voici, par exemple, quelques-uns des discours insérés dans ce recueil pour la fête de la Nativité de la Vierge, le 8 septembre, et pour la *Mémoire de Joachim et d'Anne*, parents de Marie, le 9 septembre :

1) *Vie de la Sainte Vierge* par le moine Epiphane, qui affirme que Marie « *était par nature exempte de la concupiscence* » (voir ci-dessus, p. 132).

2) *Quatrième homélie sur la Nativité de la Vierge*, de saint André de Crète, où celui-ci applique à la Théotocos les paroles du Cantique : « *Tu es toute belle, ô mon amie, tu es toute belle; aucune tache en toi* » (ci-dessus, p. 113).

3) *Homélie sur la Nativité de la Vierge*, de saint Jean Damascène, où l'on trouve plusieurs passages exprimant l'idée de la conception immaculée, notamment ceux-ci : « *O admirable sein d'Anne, où se développa petit à petit et fut formée une enfant toute-sainte. O fille de Joachim et d'Anne, qui avez échappé aux traits enflammés du Méchant; qui avez vécu dans la chambre nuptiale de l'Esprit et avez été gardée*

---

(1) Tous les textes rappelés ici ont déjà été signalés plus haut, p. 142 et p. 144-145.

(2) Sur les *Tcheti Minia* du métropolite Macaire voir l'*Histoire de l'Eglise russe* de MACAIRE BULGAKOV, VII, 2e édition, S. Pétersbourg 1891, 407 sq. La Commission archéologique impériale de S. Pétersbourg est en train de rééditer ce recueil sous le titre : *Velikiia Minei Tchetii sobrannuyia vcerossiiskim mitropolitom Makariem*. Cette publication s'est poursuivie très lentement. Le premier volume, comprenant les 13 premiers jours de septembre, date de 1868. Le mois de mars n'avait pas encore paru en 1914. Sera-t-elle jamais menée à bonne fin ?

immaculée pour être à la fois épouse et mère de Dieu » (ci-dessus, p. 123).

4) *Discours sur la Conception de la Mère de Dieu*, de Jean d'Eubée, qui s'écrie avec enthousiasme: « *Hereux et trois fois heureux êtes-vous, Joachim et Anne; mais cent fois plus heureuse est la descendante de David, votre fille. Car vous autres, vous êtes terre; mais elle est un ciel... Le Créateur lui-même a fait avec la terre vieillie un ciel nouveau et un trône incombustible. Il a transformé le vieil homme pour préparer au Verbe un séjour tout céleste* » (ci-dessus, p. 127).

5) *Eloge de Joachim et d'Anne* par Cosmas Vestitor, qui nous parle de la fille *sanctifiée* de Joachim et d'Anne, et l'appelle « une *perle immaculée*, une *colombe sans tache*, un *rameau sans défaut* poussé sur la souche humaine ».

Inutile de signaler les homélies pour les autres fêtes mariales, dont Macaire enrichit son recueil. Il est clair qu'antérieurement au XVII[e] siècle, les Russes eurent entre les mains de nombreux témoignages de la foi de l'Eglise byzantine à la sainteté originelle de Marie. C'est ce qui nous explique pourquoi, dans les plus anciens monuments de leur littérature ecclésiastique, ils donnent constamment à la Mère de Dieu les titres de toute-pure, *prétchistaïa*, et d'immaculée, *neporochnaïa* (1). Parmi ces monuments, se trouvent douze discours sur les fêtes principales de la première moitié de l'année, et leurs vigiles, insérés dans le livre liturgique appelé *Prologue*, qui correspond à la fois à notre martyrologe et à

---

(1) A Vladimir, après son baptême, on présenta une confession de foi composée par saint MICHEL LE SYNCELLE, où il est dit que le Verbe s'incarna dans le sein virginal de la Toute-pure (τῆς πανάγνου, *prétchistaïa*). MACAIRE, *Histoire de l'Eglise russe*, I, S. Pétersbourg 1889, 117. Voir le texte original de cette Confession dans MONTFAUCON, *Bibliotheca Coisliana*, 90-93. Dans un discours prononcé entre les années 1037 et 1050, le métropolite de Kiev, HILARION, alors simple prêtre, déclare que le Fils de Dieu a pris chair de la Vierge pure et immaculée, *ot tchistoi, bezmoujnoï* (= ἀνυμφεύτου) *i neporotchnoï Dêvy*. MACAIRE, *op. cit.*, 125. Le moine EPHREM, au XII[e] siècle, s'exprime en des termes analogues et recourt à l'intercession de la Toute-sainte et toute-pure Vierge Marie, *presviatyia i pretchistyia Dêvy Marii.* MACAIRE, *op. cit.*, III, 396.

nos leçons du second et du troisième nocturne (1). Ces discours furent composés par des Russes avant l'invasion mongole. On les trouve déjà dans le *Prologue* de la bibliothèque Sainte-Sophie de Novgorod, qui date du XIIe-XIIIe siècle (2). Au XVIe siècle, le métropolite de Moscou, Macaire, les insère, avec quelques modifications, dans ses *Tcheti Minia*. Courtes et sans aucune prétention oratoire, ces allocutions nous livrent dans toute sa candeur native la pensée des anciens Moscovites. Quatre d'entre elles se rapportent à des fêtes de la Vierge. La première est pour la vigile de la Nativité de Marie, au 7 septembre. Elle débute ainsi:

« Vous savez, Mes Frères, que ce jour est la vigile de la Nativité de Notre-Dame, la très-sainte Mère de Dieu, Marie toujours-Vierge. Vous viendrez à l'office du soir et à celui du matin ainsi qu'à la *liturgie* (Messe). *Car ce jour*, Mes Frères, *est saint et le commencement de notre salut.* C'est en ce jour que le Seigneur notre Dieu a commencé à songer, dans sa bonté, à la délivrance de celui qui avait transgressé son commandement et qui était tombé dans l'abîme de la misère, victime de la ruse de Satan. *C'est en ce jour qu'il a commencé à vouloir renouveler notre existence*, en envoyant son ange porter au juste Joachim et à Anne la bonne nouvelle de la naissance de la très-sainte Mère de Dieu, qui a enfanté selon la chair Notre-Seigneur Jésus-Christ » (3).

Le jour même de la Nativité de Marie, le prédicateur anonyme s'adresse aux fidèles en ces termes:

« Aujourd'hui, Mes Frères, la joie a brillé pour le monde entier. Aujourd'hui à l'ancêtre Adam naît une petite-fille et une souveraine, qui brise les liens de l'enfer. Aujourd'hui naît la destructrice de la malédition d'Eve et la rénovatrice du monde entier. Par la faute d'une femme, nous étions dé-

---

(1) Le *Prologue* correspond partiellement au *Synaxaire* des Grecs, qui contient des notices biographiques destinées à illustrer la fête du jour ainsi que les mémoires occurentes. Le *Prologue* possède, en plus, des homélies des Pères et des écrivains ecclésiastiques.

(2) MACAIRE, *Histoire de l'Eglise russe*, III, S. Pétersbourg 1888, 211.

(3) MACAIRE, *op. cit.*, III, 213.

chus de notre noblesse originelle, et voilà que par la naissance d'une femme nous retournons au paradis » (1).

Un troisième discours pour la fête du Patronage de la Vierge, que les Russes célèbrent le 1er octobre, ne renferme rien qui suggère l'idée de la conception immaculée, mais au 9 décembre, se lit un quatrième discours « *pour la conception de la Très sainte Mère de Dieu*, dont voici l'exorde:

« Aujourd'hui, Mes très chers, est conçu et formé dans le sein d'Anne la juste, d'après l'annonce de l'Archange, *le commencement de notre salut*, la petite-fille de Jessé, de la tribu de David. *C'est par elle que les liens d'Adam ont été rompus*, par elle que le monde a été délivré de la ruse du serpent... Accourez, Mes très chers; car c'est en ce jour que nous célébrons *l'honorable conception* de Notre-Dame, la très pure Reine Mère de Dieu » (2).

Pris en eux-mêmes, ces passages ne disent sans doute rien de bien explicite; mais il n'est pas téméraire de supposer que, sur les lèvres des orateurs moscovites, ils équivalaient aux affirmations plus claires des prédicateurs byzantins et de la liturgie slave. Du reste, les Russes ne tardèrent pas à décerner à Marie immaculée des éloges plus expressifs. Au début du xve siècle, le métropolite Grégoire Tsamblaque, qui fit partie de la délégation envoyée par le kniaze de Lithuanie au concile de Constance et se montra adversaire résolu des Latins, écrivait dans un poème pour la fête de l'Assomption:

« Après Pierre, Paul, ce vase d'élection, s'écria à son tour, saisi d'étonnement (devant la couche funèbre où reposait la Mère de Dieu): « Comment ont-ils pu se fermer, ces yeux de vierge, habitués à voir les anges dès le berceau? Comment se fait-il que celle qui ne perdit point son intégrité en devenant mère n'ait pas été conservée immortelle?... *Comment la verge toujours fleurie paraît-elle, à présent, fanée?...* Pourquoi, ô colombe immaculée, t'es-tu envolée loin de nous, tes serviteurs? Pourquoi nous as-tu quittés, ô tourterelle au chant plein de douceur?... Pars, ô Reine de l'univers, pars et sancti-

---

(1) *Velikiia Minei Tchetii*, au 8 septembre, édition de la Commission archéologique, 350-351.

(2) *Velikiia Minei Tchetii*, au 9 décembre, éd. cit., 763. Le terme de *tchestnoe zatchatiê* rappelle l'expression grecque : ἡ πάνσεπτος σύλληψις.

fie les airs par ton passage, *comme tu as sanctifié la terre par ta naissance.* Va, Reine universelle régner avec ton Fils, notre Dieu. Que les portes du ciel s'ouvrent pour toi, comme saisies d'un merveilleux étonnement! car si Eve a fermé la porte du paradis terrestre, toi, tu as ouvert la porte du ciel » (1).

Le même a laissé un discours pour la fête de la Nativité de la Vierge, que le métropolite Macaire n'oublia pas d'introduire dans son recueil. J'y relève les passages suivants:

« Qu'Adam, le premier homme, se réjouisse; car voici que lui naît une petite-fille qui va écarter l'épée flamboyante qui fermait l'entrée du Paradis... Bienheureuse es-tu entre les mères, ô Anne remplie de la divine sagesse, et *le fruit de ton sein est béni.* O Joachim, ô Anne, vous offrez au Seigneur un don qui surpasse les cieux et qui est incomparablement plus saint que les anges eux-mêmes. L'arche de Noé symbolisait la Vierge, qui a sauvé l'univers du déluge spirituel. Et le buisson ardent vu par Moïse, que représentait-il sinon la Fille de Dieu, qui a reçu, sans être consumée, le feu de la divinité dans une nature mortelle, et qui a prêté à Dieu de son sang très pur une chair incorruptible. Il n'y avait en la Vierge, dit encore Grégoire, aucune corruption charnelle. Elle a ignoré les concupiscences, humaines. Elle n'est pas restée dans la plaine du monde, exposée aux ardeurs du soleil; mais elle a trouvé son repos dans la montagne boisée, c'est-à-dire dans le temple du Seigneur, à l'ombre de la grâce. C'est d'elle que Salomon a dit: « Tu es toute belle, ô ma bien aimée, et il n'y a point de tache en toi » (2).

Un contemporain de Grégoire Tsamblaque, comme lui Serbe d'origine, Pakhome le Logothète, a rivalisé d'éloquence avec lui pour célébrer les louanges de Notre-Dame. D'un discours pour le Patronage de la Vierge (1er octobre) nous détachons le passage suivant:

« Si les hommes ont l'habitude de célébrer par des panégyriques la mémoire des saints, combien plus devons-nous

---

(1) Grégoire Tsamblaque, cité par Macaire, *op. cit.*, IV, S. Pétersbourg 1886, 375-377.

(2) *Velikiia Minei Tchetii*, au 8 septembre, éd. cit., 410 sq. Cf. Macaire, *op. cit.*, V, 444-447.

solenniser avec amour les fêtes de la Reine de tous les saints, Notre-Dame, la très pure Vierge Marie toujours-vierge Mère de Dieu, et lui offrir une louange plus excellente, puisqu'elle est reine souveraine, et mère du Roi et Seigneur de l'univers. Il n'y a pas longtemps que nous avons célébré la fête de la naissance de la très-pure Mère de Dieu. Alors, par sa naissance, la malédiction de notre première mère fut détruite, Adam fut délivré des chaînes éternelles, et Dieu se réconcilia avec nous. Alors, l'échelle de Jacob, par laquelle Dieu a voulu s'abaisser jusqu'à nous pour nous montrer le chemin du ciel, fut affermie... Alors les prophètes se réjouirent, voyant l'accomplissement de leurs prophéties... Alors ce ne furent pas seulement les prophètes mais toutes les créatures, les célestes comme les terrestres, qui furent en fête. Et maintenant, nous devons célébrer la fête toute récente de Patronage de Notre-Dame la Mère de Dieu... Chantons-la comme plus honorable que les Chérubins et plus glorieuse que les Séraphins... Salut, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous, et par vous avec nous. Salut, paradis spirituel dans lequel a été planté l'arbre divin, le Christ, et non l'arbre qui donna la mort à Adam. Salut, Allégresse des archanges, Joie des anges et Rénovation des mortels » (1).

Au XVIe siècle, les Orthodoxes de la Petite-Russie et de la Lithuanie durent certainement parler en termes plus clairs de la sainteté originelle de la Mère de Dieu. Nombreux furent les prédicateurs et nombreux les théologiens qui eurent à défendre contre les Protestants le culte et les privilèges de la Vierge. Malheureusement leurs écrits nous ont été inaccessibles, et pour affirmer qu'ils professèrent explicitement la croyance à l'Immaculée nous ne pouvons faire valoir que des arguments indirects. C'est d'abord l'absence de toute controverse sur cette question entre catholiques et dissidents, qui, surtout dans la seconde moitié du XVIe siècle, polémiquèrent vivement les uns contre les autres. Dans les listes de divergences entre les deux Eglises dressées à cette époque, il n'est pas fait mention de l'Immaculée Conception. Et cependant

(1) Macaire, *op. cit.*, VII, 154-156.

l'on sait que les Jésuites propageaient avec zèle la pieuse croyance dans tout le royaume de Pologne. Autre raison: Nous avons de nombreux témoignages de la foi *explicite* des Russes au privilège marial, dès la première moitié du XVII[e] siècle, époque où la lutte religieuse entre catholiques et « orthodoxes » était la plus vive et rendait impossible toute infiltration d'une « nouveauté » latine dans le corps de « l'orthodoxie » dressée sur le pied de guerre. Que conclure de là sinon que les Russes du XVII[e] siècle tenaient de leurs ancêtres du XVI[e] une doctrine qu'ils n'auraient pas accepté des Latins détéstés?

CHAPITRE IV

L'IMMACULÉE CONCEPTION EN RUSSIE AUX XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

C'est un fait certain que la croyance explicite à l'Immaculée Conception était générale parmi les Russes du XVIIe siècle. A cette époque, la Pologne englobait dans ses frontières une partie de la Petite-Russie, y compris la ville de Kiev. Parmi les Russes « orthodoxes » vivant sous la domination polonaise, un grand nombre avait abjuré le schisme, au synode de Brest, en 1595. Mais il en restait encore beaucoup qui avaient refusé d'adhérer à l'union. Ceux-là étaient traités assez durement par le gouvernement, et ces persécutions ne faisaient qu'augmenter leur haine pour le catholicisme. Pour mieux se défendre, ils s'organisèrent en sociétés d'assistance mutuelle, qui étaient en même temps des confréries religieuses. Or, voici pour nous le fait intéressant: des témoignages irréfragables nous apprennent que ces Confréries rivalisaient de zèle avec les catholiques pour honorer Marie immaculée dans sa conception.

En 1858, le P. Gagarin publia une brochure, où il réunit un certain nombre de textes empruntés aux écrits des théologiens de Kiev, qui prouvaient jusqu'à l'évidence que les Petits-Russiens du XVIIe siècle admettaient l'Immaculée Conception (1). Le P. A. Palmieri a complété plus tard les renseignements fournis par le Jésuite russe, et a montré que les professeurs de l'Académie ecclésiastique de Kiev enseignèrent la même doctrine jusque vers le milieu du XVIIIe

---

(1) GAGARIN, *Lioubopytnya svidêtelstva o neporotchnom zatchatii Bogoroditsy* (*Curieux témoignages sur l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu*), Le Mans 1858. L'auteur publia, en 1876, une traduction française de cette brochure sous le titre : *L'Eglise russe et l'Immaculée Conception*, Paris 1876, in-12, 102 pages. C'est cette édition, dans laquelle on trouve en appendice l'original des textes cités, que nous avons utilisée et à laquelle nous renvoyons.

siècle (1). Nos propres recherches nous permettront d'ajouter quelques nouveaux noms de théologiens kiéviens, partisans du privilège marial, et de signaler deux autres centres de dévotion à Marie immaculée, l'un à Vilna, en Lithuanie, l'autre à Polotsk, dans la Russie Blanche.

Quant aux Moscovites, ils partageaient la croyance de leurs coreligionnaires de la Russie méridionale et occidentale. Mais, sur la fin du XVIIe siècle, ils commencèrent à subir l'influence de quelques théologiens grecs hostiles à la doctrine catholique. Cette influence fut renforcée, par celle du théologien favori de Pierre le Grand, Théophane Prokopovitch, tout favorable au protestantisme, qui donna le ton à la théologie russe pendant tout le XVIIIe siècle et une partie du XIXe.

I. - *L'Immaculée Conception et les théologiens de Kiev*

1. *Pierre Moghila* († 1646)

Parmi les Confréries fondées par les « Orthodoxes » de Pologne dans la première moitié du XVIIe siècle, la plus célèbre fut sans contredit celle de Kiev. Dès 1616, elle ouvrit une école destinée à un brillant avenir. Conformément au voeu exprimé par le métropolitain Job Boretskii, avant de mourir (1631), Pierre Moghila la transforma en collège ecclésiastique dès 1632. Plus tard, Pierre le Grand en fit une Académie ecclésiastique, qui resta florissante jusqu'à la révolution bolchéviste. Pour mieux soustraire le nouvel établissement à l'influence latine, Moghila le plaça sous l'autorité du patriarche

---

(1) PALMIERI A., *Il dogma dell'Immacolata concezione e l'Academia ecclesiastica ortodossa di Kiev nel secolo XVIII*, dans le *Bessarione* de janvier 1909, 1-5. Cet article est reproduit dans la *Theologia dogmatica orthodoxa* I, 153-156, du même auteur, et dans les *Acta secundi conventus Velehradensis* (1909) 39-41. On peut encore apporter, pour la même période, le témoignage d'un élève de l'Académie de Kiev, DENYS NOVAKOVITCH, d'origine serbe, mort évêque de Buda, en 1767. Dans ses cahiers de cours, Denys, qui était élève entre 1730 et 1736, manifeste sa croyance à l'Immaculée Conception. Il estime plus probable l'opinion qui affirme le privilège de la Vierge. Voir SALAVILLE S., *Manuscrits latins de Denys Novakovitch* (+ 1767) *au monastère serbe de Grgeteg*, dans les *Echos d'Orient* 27 (1928) 175-187.

de Constantinople, de qui dépendait la fameuse *Petcherskaïa Lavra* ou *Laure des Cryptes*. C'est là que se formèrent, deux siècles durant, les champions de l'orthodoxie, adversaires acharnés de l'Eglise romaine, prompts à découvrir et à rejeter tout ce qui leur semblait une innovation papiste. Comme ils avaient affaire à forte partie, ils devaient apporter à la lutte une préparation sérieuse: aussi, cette génération de polémistes kiéviens fut bien ce que l'Eglise orientale opposa de plus instruit aux théologiens catholiques.

Le plus illustre de ces polémistes fut, sans contredit, le fondateur même du collège, Pierre Moghila (1596-1646). Après avoir fait en Pologne de sérieuses études, qu'il alla sans doute compléter à l'étranger, il débuta par la carrière militaire. C'est à la suite de plusieurs pèlerinages à la Petcherskaïa Lavra qu'il se sentit attiré vers la vie monastique. D'abord archimandrite de la laure, il fut nommé, en 1633, métropolitain de Kiev et devint, dès lors, le grand leader du parti ortodoxe. Ses talents et ses relations avec le tsar de Russie Michel, avec le patriarche de Moscou Philarète Nikitich; les bons rapports qu'il sut entretenir avec le patriarche oecuménique, qui le nomma son exarque pour les monastères stavropégiaques de la Petite Russie, tout contribua à grandir son influence. Des nombreaux ouvrages qu'il composa, un seul, qui est d'ailleurs le plus célèbre de tous, nous a été accessible; c'est son catéchisme, devenu la *Confession orthodoxe de l'Eglise orientale*, après sa correction et son approbation par les patriarches orientaux, en 1643. On ne trouve point dans ce livre d'enseignement explicite touchant l'Immaculée Conception, mais seulement des expressions qui semblent la supposer.

C'est ainsi qu'après avoir affirmé d'une manière générale, à la question 24 de la première partie, l'universalité de la souillure originelle pour tous les fils d'Adam, l'auteur déclare, à la question suivante, que Dieu a créé l'homme malgré la prévision de sa chute, parce qu'il devait envoyer sur la terre son Fils unique prendre chair de *la très pure Vierge* (ἀπὸ τὴν καθαρωτάτην παρθένον). Cette épithète, appliquée à Marie, après qu'on vient de dire que tous les hommes sont souillés, n'indique-t-elle pas que la Mère de Jésus a été préservée de la contagion? Le même qualificatif et d'autres

équivalents: ἀμόλυντος, *immaculée*, πάναγνος, *toute sainte*, etc., se rencontrent à plusieurs reprises dans l'ouvrage (1). Dans l'explication de la Salutation angélique, on lit le passage suivant:

« La Vierge est appelée *pleine de grâce* (κεχαριτωμένη), parce qu'elle participe à la grâce divine plus que tout autre créature, et c'est pourquoi l'Eglise l'exalte au-dessus des chérubins et des séraphins » (2).

2. *Joseph Kononovitch Gorbatskij*

Sans doute, ces expressions sont assez vagues pour ne pas éveiller les susceptibilités des adversaires de l'Immaculée Conception et, de fait, un de ces adversaires, Méléce Syrigos, n'y trouva rien à reprendre, lorsqu'il corrigea l'oeuvre du métropolite Kiévien (3). Mais il est à peu près certain que, dans la pensée de Moghila, ces épithètes avaient le sens absolu que les catholiques leur attribuent. La preuve en est que notre prélat laissa enseigner de son vivant, au collège de Kiev, une doctrine que tout son entourage admettait. En effet, un partisan avéré de l'Immaculée Conception, Joseph Kononovitch Gorbatskij, fut recteur de 1642 à 1645, et c'est lui qui, devenu quelques années plus tard archevêque de la Russie Blanche, approuva les statuts de la fameuse Confrérie de l'Immaculée Conception, dont nous parlerons tout à l'heure. Ajoutons que Kononovitch fut l'un des trois délégués du métropolite de Kiev chargés de présenter le catéchisme de celui-ci à l'approbation des envoyés du patriarche oecuménique, à la conférence de Iassy (1642).

---

(1) Voir Michalcescu, *Die Bekenntnisse der griechisch-orientalischen Kirche*, Leipzig 1904, 40, 41, 45, 46, 47, etc.

(2) Ibid., 48.

(3) Nous savons par Scogardi, agent diplomatique autrichien, qui se trouvait à Iassy au moment des pourparlers entre Grecs et Kiéviens au sujet de la confession de Moghila, que de vives discussions eurent lieu entre eux sur l'épiclèse et les domiciles d'outre-tombe. (Dans Hurmuzaki E., *Documente privitoare la istoria Românilor*, t. IV, pars I, Bucarest 1882, 668). Discuta-t-on aussi sur l'Immaculée Conception ? C'est ce que nous ignorons. Il est probable que non, justement parce que les termes du catéchisme étaient assez vagues.

3. *Lazare Baranovitch*

Un autre recteur du collège de Kiev, qui fut probablement le successeur immédiat de Joseph Kononovitch entre les années 1645 et 1648 (1), Lazare Baranovitch († 1694), professe aussi très explicitement la doctrine catholique de l'Immaculée Conception. Nommé évêque de Tchernigov en 1657, ce prélat fut mêlé, pendant sa longue carrière, à tous les événements importants de l'Eglise russe à cette époque. En particulier, il assista au grand synode de Moscou de 1666-1667. A la demande du patriarche Joachim (1674-1690), il composa une *Histoire du concile de Florence*. Mais il se fit surtout remarquer comme orateur, et c'est dans un recueil de sermons intitulé: *Les trompettes des prédicateurs pour les principales fêtes de l'année*, édité à Kiev, en 1674 et en 1684, qu'on lit le passage suivant:

« Tous, tant que nous sommes, nous disons cette prière: *J'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché*. Vous êtes la seule, ô Marie, à qui cette prière ne convienne pas, *car vous n'avez pas été conçue dans l'iniquité et vous n'êtes pas née dans le péché*. Il convenait que vous fussiez conçue sans péché, puisque vous deviez enfanter celui qui devait affranchir le monde de tous les péchés et détruire toutes les iniquités...

« Dieu, qui peut tout, ne pouvait-il pas faire que sa Mère fût conçue sans contracter le péché originel? Et, s'il l'a pu faire, il l'a fait, lui qui fait tout avec sagesse. Il ne convenait pas que la Mère du Seigneur fût l'esclave du péché, même pour un peu de temps, elle qui est la première de toutes les créatures. L'Epoux dit à la Mère de Dieu: *Vous êtes toute belle, et il n'y a pas de tache en vous* (2). Il ne pouvait donc y avoir rien de mauvais en elle. Vous avez écrasé la tête du serpent dans votre conception: il n'a pu vous blesser dans votre Conception Immaculée...

« Ceux, qui sont nés dans le péché originel sont appelés

(1) Les sources russes que nous avons pu consulter ne s'entendent pas sur cette question.

(2) Cant., 4, 7.

les enfants du démon. Dieu n'aurait-il pas préservé sa Mère de cet esclavage?... Le déluge a tout englouti; il n'y a que Noé qui ait échappé au désastre. Le péché originel a aussi englouti tous les hommes... Il n'y a que l'arche vivante du véritable Noé, *la très pure Vierge*, qui n'a pas été engloutie, et qui est demeurée intacte » (1).

4. *Joannice Galiatovskij* († 1688)

Voilà ce que prêchait à ses ouailles celui que le saint russe, Dimitri de Rostov, appelle une colonne de l'Eglise. Cette colonne n'est pas isolée dans le temple de l'*Orthodoxie*. Pendant que Baranovitch était recteur, un de ses protégés, Joannice Galiatovskij († 1688), étudiait sur les bancs de Kiev. Quand il eut terminé ses cours, il fut appelé à professer au collège, à deux reprises, de 1650 à 1651, et de 1655 à 1657; après quoi, il reçut la charge de recteur (1658-1659). D'après T. Titov, à qui nous empruntons ces détails (2), Joannice fut un des meilleurs écrivains de la Russie méridionale dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Ce fut surtout un polémiste vigoureux contre les Latins et les Uniates, qui défrayèrent sa verve dans quatre de ses ouvrages. Il se distingua aussi comme orateur, et on a de lui plusieurs recueils homilétiques. L'un d'eux porte le titre de *Cléf de la connaissance*, et renferme, entre autres pièces, un sermon sur la Nativité de la Sainte Vierge, dont voici un extrait:

« La troisième grande chose que Dieu a faite pour la très-pure Vierge a été de l'exempter du péché originel, car la très pure Vierge a été conçue et est née sans le péché originel. La terre dont a été fait le vieil Adam était une terre pure, qui n'avait pas été maudite; de même la très pure Vierge, la terre dont est né le nouvel Adam, le Christ, était pure, et n'avait pas été souillée par la malédiction du péché originel ».

L'orateur poursuit en disant que l'arche de Noé et la toi-

---

(1) BARANOVITCH L., *Trouby na dni narotchitye prazdnikov*, Kiev 1684, 100-105. Voir le texte russe dans GAGARIN, *op. cit.*, éd. de 1876, 65-69.

(2) TITOV T., *Pravoslavnaïa bogoslovskaïa entsiclopediia*, VI, 749-750.

son de Gédéon étaient des figures de l'Immaculée Conception; puis il explique la Salutation angélique:

« Les paroles de l'ange nous font connaître la pure conception de la très pure Vierge. Quand un vase est plein d'huile, il n'est plus possible d'y verser de l'eau ou quelque autre liquide, parce qu'il n'y a plus de place; de même dans la très pure Vierge, il n'y a pas de place non seulement pour le péché originel, mais pour aucun péché, parce qu'elle est remplie de la grâce de Dieu » (1).

5. *Antoine Radivilovskij*

Très dévot à Marie, Galiatovskij composa un ouvrage spécial sur elle intitulé: *Le nouveau ciel créé avec de nouvelles étoiles*, ou *La très bénie Vierge Marie, Mère de Dieu avec ses miracles* (2). Il est très probable que ce livre doit renfermer des passages relatifs à l'Immaculée Conception, mais il nous est impossible de le dire avec certitude, ne l'ayant pas eu sous la main. Le témoignage précédent suffit, du reste, à nous renseigner sur la doctrine de notre auteur.

Non moins explicite est la pensée d'un autre élève de Kiev, Antoine Radivilovskij, qui fut vicaire de la Petcherskaïa Lavra. Dans son *Jardin de Marie, Mère de Dieu* publié à Kiev en 1676, on trouve un *sermon sur l'Immaculée Conception de Marie, toujours Vierge, Mère de Dieu et Notre-Dame très bénie.*

« Il est vrai, dit l'orateur, que nous tous qui descendons d'Adam par une génération naturelle, nous nous trouvons engagés dans les liens du péché originel, dès le moment de notre conception; l'artisan infernal, le diable nous atteint tous... Samuel, Jérémie et Jean le Précurseur ont reçu de Dieu une haute mission..., mais ils n'ont pas eu le bonheur d'être préservés de la tache du péché originel, car le Psalmiste dit: *Erraverunt ab utero* (3). La très pure Vierge Marie a

---

(1) Galiatovskij J., *Klioutch razouméniia*, Kiev 1659, 171-173. Le texte original dans Gagarin, *op. cit.*, 71-73.

(2) Titov T., dans *Pravoslavnaïa Bogoslovskaïa entsiclopediia*, VI, 749-750.

(3) Ps. 57, 4.

seule reçu cette grâce de Dieu, en vertu de la promesse faite autrefois par Dieu: *Elle écrasera ta tête* (1). Elle a échappé aux liens diaboliques du péché originel, et, quoique née d'Adam par une génération naturelle, elle n'a pas pris sur elle la tache du péché d'Adam...

« Saint Grégoire le savait bien quand, dans son second sermon sur la Conception, il dit que la pureté de Marie surpassait celle des séraphins, des chérubins et des autres milices célestes. J'en tire cette conclusion: Si Marie avait reçu dans sa conception quelque atteinte du péché originel, elle n'aurait pas surpassé en pureté les anges qui n'ont jamais été souillés par aucun péché » (2).

6. *Innocent Ghisel* († 1683)

Le Mécène de tout ce groupe de polémistes et d'orateurs distingués fut l'archimandrite Innocent Ghisel († 1683). Né de parents réformés, il se convertit de bonne heure à « l'Orthodoxie » et embrassa la vie monastique. D'abord professeur au collège de Kiev, sous Pierre Moghila, il fut ensuite recteur de 1648 à 1656. A cette dernière date, il fut nommé archimandrite de la laure des Grottes, et occupa cette fonction jusqu'à sa mort. Défenseur ardent de la foi de son Eglise, il rompit plusieurs lances avec les Jésuites. Contre l'un d'eux, le P. Boehme, il composa son ouvrage sur la *foi véritable*, et avec un autre, le P. Tsikovitch, il discuta trois jours durant. Sa charge d'archimandrite le mettait à même d'aider les autres écrivains de la Russie méridionale dans la composition et l'édition de leurs ouvrages. Il n'y manqua pas. Aux uns, il fournissait les livres nécessaires; auprès des autres, il remplissait l'office d'Aristarque: pour tous, il se chargeait des frais d'impression. C'est ainsi qu'il corrigeait lui-même les sermons de Baranovitch, et c'est par ses soins que les *Trompettes des prédicateurs*, dont nous avons cité un extrait, parurent à Kiev en 1674. Il en fut de même pour le *Jardin*

---

(1) Gen., 3, 15.

(2) Radivilovskij A., *Ogorodok Marii Bogoroditsy*, Kiev 1676, 718, 723, 728, 740 ; cf. Gagarin, *op. cit.*, 75-77.

de Marie, d'Antoine Radivilovskij, en 1676 (1). Voilà qui suffit amplement à nous apprendre que Gisel était aussi un partisan de l'Immaculée Conception de Marie.

7. *Varlaam Iasinskij* († 1707)

Aux noms de Moghila, de Kononovitch, de Baranovitch, de Galiatovskij et de Ghisel, nous pouvons encore joindre celui de Varlaam Iasinskij, qui fut recteur de 1669 à 1673 et métropolitain de la Petite Russie, de 1690 à 1707. Il avait fait ses études à Kiev et avait ensuite suivi les cours de l'Académie de Cracovie, qui lui donna le bonnet de docteur en philosophie, bien qu'il ne fût pas catholique (2). C'était un savant homme, qui, alors qu'il était archimandrite de la laure des Grottes, encouragea saint Dimitri de Rostov à entreprendre son grand ouvrage des *Tchetia Mineia* ou *Vies des saints*, disposées par jour et par mois suivant l'ordre du Ménologe, rappelant, la critique exceptée, nos *Acta Sanctorum*. Ce travail, que l'auteur commença dès 1684 et qui eut l'approbation du métropolite de Kiev, Gédéon, visait surtout à l'édification et renfermait par endroits des aperçus dogmatiques et historiques. La première partie, comprenant le trimestre septembre-octobre-novembre, parut à la laure de Kiev, en 1689. Or, à la fête de la Présentation de la Sainte Vierge au temple (21 novembre), on lisait le passage suivant:

« Marie fut introduite dans le Saint des Saints alors qu'elle était encore enfant, parce qu'elle avait été *sanctifiée dans sa conception* » (3).

M. C. Goloubiev nous apprend que cette affirmation et plusieurs autres croyances latines, qui s'étaient glissées dans l'ouvrage de Dimitri, déplurent souverainement au patriarche moscovite Joachim (1674-1690), tout dévoué aux idées grec-

---

(1) Titov T., dans *Pravoslavnaïa bog. entsicl.*, V. 944-950.

(2) Les règlements de l'Académie défendaient de décerner des grades aux hétérodoxes. Cf. *Pravosl. bog. entsicl.*, III, 147.

(3) Cité par Tondini C., *La Russia e l'unione delle Chiese*, Rome 1895, 55. Goloubiev M., dans son article : *Obéïasnitelnye paragraphy po istorii zapadnorousskoï tserkvi*, paru dans les *Troudy* de Kiev, novembre 1904, y fait allusion, p. 467 en note.

ques. Il écrivit une lettre fort aigre à l'archimandrite Iasinskij, responsable de l'impression, en lui ordonnant de rectifier les erreurs signalées, et en particulier l'erreur sur la conception de Marie. Iasinskij répondit au patriarche une lettre d'excuses:

« Notre indignité, se prosternant aux pieds de Votre Sainteté, sollicite très humblement le pardon *pour toutes ces fautes, qui échappent à notre ignorance*, et de toute manière on tiendra compte de votre ordre de pasteur suprême. Ces deux feuilles seront imprimées de nouveau et on les introduira dans l'ouvrage, à la place des anciennes » (1).

Ce n'était pas la convinction, mais la nécessité qui dictait ces paroles à l'archimandrite. On le vit bien, lorsque les feuilles en question furent réimprimées et ajoutées aux *Vie des saints*. On y déclarait que c'était *pour obéir à un ordre du patriarche* qu'on les avait insérées, et non *par la persuasion que les opinions incriminées étaient fausses* (2). Cet aveu d'ignorance que fait Iasinskij à un patriarche qui avait mené la vie militaire jusqu'à trente-cinq ans et avait fait ensuite des études plus que sommaires, nous paraît quelque peu ironique de sa part. Devenu métropolite de Kiev en 1690, il ne modifia en rien sa manière de voir touchant l'Immaculée Conception, qui continua d'être enseignée au collège de Kiev durant tout le temps de son épiscopat, c'est-à-dire jusqu'en 1707. Parmi les *conclusions* philosophiques et théologiques que le collège lui dédia, en 1695, se trouvait celle-ci: *Beatissima haec sponsa, et ante partum, et in partu et post partum est Virgo sine labe originali concepta* (3).

Ces *conclusions* étaient des affiches-programmes que l'on placardait aux grandes portes du monastère de Bratska, où était établi le collège, pour annoncer aux Kiéviens la date des examens publics et leur faire connaître les thèses qui seraient discutées; car, à Kiev les, tournois scolastiques étaient en honneur. On en avait emprunté le secret aux Jésuites de Pologne. Les affiches en question portaient souvent des gra-

---

(1) GOLOUBIEV M., *loc. cit.*
(2) Ibid.
(3) Ibid., 468, toujours en note.

vures historiques ou symboliques avec une dédicace à tel ou tel personnage en vue, métropolite, recteur, etc. (1). Ainsi en 1695, l'Immaculée Conception fut l'objet d'un *circulus* public au collège de Kiev. Il est probable que ce n'était pas la première fois et que ce ne fut pas la dernière. Voilà qui nous montre clairement que cette doctrine faisait partie de l'enseignement officiel.

8. *Saint Dimitri de Rostov* († 1709)

En parlant de Varlaam Iasinskij, nous avons été amené à faire connaître la pensée du métropolite de Rostov, Dimitri Touptalo (1651-1709). C'était, lui aussi, un Petit Russien, qui avait étudié à Kiev sous le rectorat de Joannice Galiatovskij. Lazare Baranovitch le compta longtemps parmi ses diocésains, et c'est lui qui l'ordonna prêtre en 1675. Il fut toujours fidèle aux doctrines et aux intérêts de Kiev contre les chicanes et les empiétements de Moscou. La lettre du patriarche Joachim à Varlaam le jeta dans la stupéfaction, nous dit son récent biographe, Chliapkine (2). Il songea aussitôt à se justifier et réunit des documents pour établir la parfaite orthodoxie de ses opinions. Dans une lettre écrite au patriarche en 1690, il promit de garder le silence sur les points qui avaient offusqués le prélat; mais il lui déclarait qu'il n'avait trouvé aucune raison convaicante d'abandonner ses opinions et le renvoya, pour ce qui regarde la doctrine de l'Immaculée Conception, à l'ouvrage de Siméon Polotskij intitulé: *Le sceptre du gouvernement*, ouvrage dont nous aurons à reparler, et au tropaire du patriarche Sergius pour les Vêpres de la Nativité de la Vierge (3). Cette lettre, Joachim ne put la lire, car il mourut sur ces entrefaites. Démétrius ne se crut, dès lors, plus obbligé au silence promis, et dans les Ménées du mois de décembre, page 92, à propos d'un discours

---

(1) Nous empruntons cette définition des *conclusions* au récent travail de RYBOLOVSKIJ A. P., sur le métropolite de Kiev, Varlaam Vanatovitch, *Troudy*, septembre 1908, 82-83.

(2) CHLIAPKINE, *Saint Dimitri de Rostov et son temps* (1651-1709). Saint-Pétersbourg 1891, 193.

(3) Ibid., 238.

pour la conception de sainte Anne, il appuya la doctrine de l'Immaculée Conception sur le témoignage de Sergius (1). Un an avant sa mort, en 1708, il réunissait encore des textes et des références sur le privilège de Marie dans ses notes écrites sous la rubrique *Notata per alphabetum* (2); et nous lisons encore maintenant, dit Chliapkine, dans l'ouvrage du saint: *Le culte de la Très sainte Mère de Dieu*, la phrase suivante: Nous vénérons *ta conception sans péché* (bez grêchnomou) et ta naissance de tes saints parents, Joachim et Anne (3). Il est donc sûr que le saint russe a été, jusqu'à la fin de sa vie, un dévot de Marie immaculée et que rien n'a pu le faire renoncer à une doctrine qu'il considérait, à l'exemple de ses confrères de Kiev, comme appartenant à la foi.

9. *Etienne Iavorskij* († 1722)

Nous devons aussi compter parmi les partisans de l'Immaculée Conception le protegé de Varlaam Iasinskij et l'ami intime de Dimitri de Rostov, Etienne Iavorskij. Né dans la Russie méridionale, il fit ses études à Kiev. Varlaam l'envoya ensuite compléter son éducation philosophique et théologique en Pologne, où il embrassa le catholicisme pour le temps de son séjour dans le pays. Nommé d'abord à la métropole de Riazan, il fut appelé, quelques mois après, au poste d'exarque du siège patriarcal, vacant par la mort du patriarche Adrien (1700). Il occupa cette charge jusqu'à l'établissement du saint-synode (1721). Le seul ouvrage de lui que nous ayons pu consulter, *La Pierre de la foi*, ne traite pas explicitement de l'Immaculée Conception de Marie. Mais, ayant à

---

(1) Ibid., note 3.

(2) Les *Notata per alphabetum* sont conservés dans le cod. 187 de la bibliothèque synodale de Moscou. On lit à la page 97 : « *Maria beata Virgo. De conceptione beatissimae Virginis Mariae Baronius in Apparatu*, N° XLIII ; *non tamen aliter genita propter humanam naturam, sed, sicut omnes, ex semine viri et utero mulieris. S. Damascenus : De Nativitate B. M. V. : O beatos Joachimi lumbos ex quibus prorsus immaculatum semen fluxit* ». CHLIAPKINE, 238-239 en note. Cf. p. 193.

(3) Ibid., 193, note 1.

défendre contre les protestants la légitimité de culte d'invocation rendu à la Mère de Dieu, l'auteur célèbre en termes magnifiques l'impeccabilité absolue de celle qu'il appelle toujours la *très pure et immaculée Théotocos « qui, semblable au soleil, est complètement exempte de tout péché, même du plus petit »* (1). D'autre part, le patriarche de Jérusalem, Dosithée, qui savait très bien que les Kiéviens enseignaient l'Immaculée Conception, s'opposa de tout son pouvoir à l'élection de Iavorskij comme chef suprême de l'Eglise russe, justement parce que celui-ci admettait trois innovations papistes: la consécration de l'Eucharistie par les seules paroles de l'institution, l'Immaculée Conception et le changement au corps du Seigneur des parcelles (μερίδες) offertes en l'honneur des saints (2).

10. *Les professeurs du XVIIIe siècle*

Nous avons déjà raconté comment Dosithée avait mené campagne contre les théologiens de Kiev; comment il avait inspiré l'ouvrage de Sévastos Kyménitès sur les trois innovations en question (3). C'est aussi sous l'influence de deux théologiens grecs, Joannice et Sophrone Likhoudis, dont nous aurons à reparler, que le patriarche Joachim avait reproché aux Petits-Russiens d'enseigner l'Immaculée Conception, et dans un synode tenu à Moscou en 1690, avait proscrit plusieurs de leurs ouvrages, où cette doctrine était affirmée. Au début du XVIIIe siècle, il existait donc en Russie un courant d'origine grecque hostile au privilège de la Mère de Dieu. Mais ni les injonctions du patriarche moscovite, ni la propagande de Dosithée, qui s'employa à répandre en Moscovie l'oeuvre de Kyménitès, ne réussirent à bannir de l'Académie de Kiev la doctrine de l'Immaculée Conception. Voici, en effet, ce qu'écrivait, dans son *Cours biennal de théo-*

---

(1) IAVORSKIJ S., *Vciakago i maleïchago grêkha vec'ma est tchoujda. Kamen Very*, II, Moscou 1843, 309.

(2) DÉLIKANIS K., Πατριαρχικῶν ἐγγράφων τόμος τρίτος, Constantinople 1905, 211-215.

(3) Voir plus haut, p. 340-342.

logie sacrée, Innocent Popovskij, qui fut recteur de l'Académie, de 1704 à 1706.

« La Vierge Mère de Dieu ne contracta pour aucun instant le péché originel. Telle a toujours été la croyance de la sainte Eglise orientale, et *l'Eglise occidentale elle-même la partage.* Si la bienheureuse Vierge Marie avait été souillée par la faute originelle, elle aurait été pour le Christ une grande ignominie et un grand déshonneur. Si la conception de la Mère de Dieu n'avait pas été immaculée, l'Eglise se tromperait en la proposant à notre culte par une fête spéciale. La conception immaculée de Marie, on la prêche dans les églises, on la vénère dans les confréries, on la défend dans les discussions publiques; elle triomphe partout et dans toutes les nations.

« La bienheureuse Vierge, dit encore Popovskij, n'a pas contracté le péché originel. *Cette conclusion est de foi*, et bien qu'elle n'ait pas été définie dans les conciles, elle doit être tenue par les catholiques comme proche du dogme de l foi » (1).

On reconnaîtra que ce passage est vraiment intéressant e montre bien que les Petits-Russiens croyaient être fidèles à la tradition de l'Eglise orientale en admettant la doctrine qu'a définie notre Pie IX. Cette doctrine, ils la regardaient comme un patrimoine reçu des ancêtres et non comme un emprunt fait aux Latins détestés. On aura remarqué l'espèce d'étonnement manifesté par Popovskij à l'endroit de l'Eglise d'Oc-

---

(1) « Deipara Virgo pro nullo unquam instanti contraxit peccatum originale. Hanc fidem semper sacrosancta orientalis Ecclesia, imo et occidentalis tenet. Si beata Maria Virgo originali vitio fuisset deturpata, cederet hoc in magnam ignominiam et dedecus Christi. Si conceptio Deiparae non esset immaculata, erraret Ecclesia proponendo eam speciali festivitate colendam. Praedicatur illibata conceptio Mariae in ecclesiis, colitur in sodalitiis, personat in publicis colloquiis, ubique apud omnem gentem triumphat. *Beatissima Virgo non contraxit peccatum originale. Haec conclusio est de fide, ac licet non sit definita in conciliis, pie tamen tenenda est a catholicis tanquam proxima fidei dogmati*». Cité par PALMIERI A., dans sa *Theologia dogmatica orthodoxa*, I, 154. Cf. *Bessarione, loc. cit.*, 2-3. Le *Cursus biennalis theologiae sacrosanctae* de Popovskij est conservé dans la bibliothèque de la cathédrale Sainte-Sophie de Kiev. Cf. VICHNEVSKIJ, *L'Académie de Kiev dans la première moitié du XVIIIe siècle*, Kiev 1903, 20-21.

cident: « Bien plus, cette croyance, l'Eglise occidentale elle-même la partage (*imo et occidentalis tenet*) ». Notre théologien est tout surpris de rencontrer la foi à l'Immaculée Conception dans une Eglise qu'il considère comme coupable de toutes sortes d'innovations hérétiques. L'allusion au culte de Marie immaculée dans les Confréries, au sein des Académies et dans la prédication populaire, n'est pas moins suggestive, et confirme ce que nous avons dit et ce qui nous reste à dire sur l'universelle croyance des Russes du XVII[e] siècle.

Le successeur d'Innocent Popovskij dans le rectorat de l'Academie de Kiev, Christophore Tchiarnoutskij, a laissé une *Théologie scolastique* manuscrite, dans laquelle il défend, lui aussi, la thèse « que la Vierge Marie a été préservée du péché originel ». Mais, il ajoute que cette doctrine n'a pas été sanctionnée par les conciles oecuméniques (1).

Tout autre fut l'attitude de Théophane Prokopovitch, qui succéda à Christophore Tchiarnoutskij en 1711, et enseigna, pendant quatre ans, la théologie dogmatique à l'Académie. Bien qu'il eût été élevé par les Jésuites de Pologne et eût étudié au collège grec de Saint-Athanase, à Rome, Prokopovitch était tout pénétré des principes de la théologie protestante. Ces principes, il les formula ouvertement dans ses leçons, au grand scandale des autres professeurs de l'Académie. L'Immaculée Conception se trouvait au nombre des doctrines orthodoxes attaquées par le novateur. Dans le tome VII[e] de sa *Théologie chrétienne orthodoxe*, qui ne fut publiée que longtemps après sa mort, il affirme l'universalité absolue du péché originel pour tous les descendants d'Adam, sans en excepter la Sainte Vierge: « L'ancienne Eglise, dit-il, a constamment enseigné que tous les hommes, hormis le Fils de Dieu, Rédempteur du genre humain, sont souillés par la faute originelle. Là où la loi ne distingue pas, nous ne devons pas non plus distinguer, disent les jurisconsultes. De même, là où l'Ecriture ne distingue pas, nous ne devons pas distinguer. Or, l'Ecriture déclare que tous ceux qui descendent

(1) « Beatissima Virgo Maria praeservata fuit a macula originali». La *Theologia scholastica* de Tchiarnoutsky est conservée dans plusieurs manuscrits des bibliothèques de Kiev. Cf. PALMIERI A., *op. cit.*, 154.

d'Adam par la génération charnelle sont soumis au péché originel. Donc Marie, qui est née de Joachim et d'Anne, a contracté, elle aussi, la souillure». Pour appuyer sa thèse, notre théologien met en avant la mort de la Sainte Vierge, son baptême, les textes des anciens Pères qui l'accusent de certaines fautes personnelles; puis il essaye de démolir les arguments de Bellarmin (1).

Ce ne fut pas impunément que le recteur protestantisant heurta ainsi de front les croyances chères aux Petits-Russiens. Deux professeurs de Kiev, Gédéon Vichnevskij et Théophylacte Lopatinskij dressèrent un inventaire de ses hérésies, qu'ils soumirent à Etienne Iavorskij, alors exarque patriarcal. Celui-ci, après avoir parcouru attentivement les leçons de Théophane, les déclara infectées du venin calviniste. Mais il ne put empêcher la nomination du favori du tsar à l'évêché de Pskof en 1718 (2). Bientôt Pierre le Grand, donnant toute sa faveur au nouvel évêque, l'invita à rédiger le fameux *Règlement ecclésiastique*, qui allait devenir pour deux siècles, la nouvelle charte de l'Eglise russe. Prokopovitch se souvint alors de l'opposition que ses doctrines avaient rencontrée à Kiev. Un article du nouveau *Règlement* édicta des règles très sévères pour la censure des livres ecclésiastiques. Dès 1721, deux décrets du Saint-Synode dirigeant mirent sous le contrôle immédiat du pouvoir central toutes les imprimeries de l'empire (3). C'est à grand peine que Kiev et Tchernigov obtinrent de ne dépendre du bureau synodal créé à cet effet que par l'intermédiaire de leur évêque. C'en était fait des franchises des Académies. A Kiev, plus que partout ailleurs, on dut ressentir vivement le coup.

Cependant la doctrine de la conception immaculée garda encore des partisans dans la métropole de la Petite-Russie.

---

(1) PROKOPOVITCH TH., *Christiana orthodoxa theologia*, VII, Moscou 1776, 412-436. Le volume est intitulé : *De statu hominis corrupti*. Je dois à l'obligeance d'A. PALMIERI le résumé que je donne de l'argumentation de Prokopovitch.

(2) Voir, sur cette affaire, ROUNKEVITCH C. G., *Institution et première organisation du Saint-Synode dirigeant* (1721-1725), Saint-Pétersbourg 1900, 105 sq.

(3) Ibid., 297 et 354.

Si Joseph Voltchianskij, qui fut recteur de l'Académie, de 1721 à 1727, avant de devenir métropolite de Moscou (1742-1745), n'ose se prononcer sur la question dans sa *Theologia christiana orthodoxa* (1), son successeur, Hilarion Lévitskij reprend hardiment l'affirmation traditionnelle et déclare que Marie fut préservée de la souillure originelle (2).

Même doctrine dans le *Cursus quadriennalis theologiae christianae orthodoxae* d'Ambroise Doubnevitch, qui fut recteur après Lévitskij, de 1731 à 1735. L'archimandrite Hilarion Negrebetskij, qui enseigna la théologie à l'Académie pendant les années 1733-1735, écrit dans ses Leçons:

« La naissance de la bienheureuse Vierge fut exempte du péché originel; c'est pour cela que l'Eglise en fait mémoire par une fête spéciale. C'est pour cela aussi que nous ne doutons nullement que la conception de Marie ait été sainte en quelque façon, en raison, du moins, de sa future mission, puisque l'Eglise célèbre la fête de sa conception » (3).

Cette dernière affirmation n'est pas très claire et trahit quelque réserve. On sent que la faveur dont jouissait la doctrine de la conception immaculée au sein de l'Académie commence à baisser. De fait, quelques années plus tard, le recteur Sylvestre Liaskorovskij (1746 - 1751) s'abstient de soutenir, pour son propre compte, l'Immaculée Conception, et la mentionne comme une simple opinion: « Il faut noter,

---

(1) « Incertum est an Jesus Christus respectu beatissimae Virginis salvator et medicus fuerit solum praeservativus, praesertim si ipsa nata est ex concupiscentia carnali». Palmieri A., *loc. cit.*, 155, et Vichnevskij, *L'Académie de Kiev dans la première moitié du XVIIIe siècle* (en russe), où se trouvent réunis les témoignages des théologiens kiéviens de la première moitié du XVIII[e] siècle relevés par le P. Palmieri. On sait qu'aux XVII[e] et XVIII[e] siècles et jusque vers 1840, les cours de théologie étaient donnés en langue latine dans les Séminaires et les Académies ecclésiastiques de Russie. A Kiev, pendant longtemps, le manuel expliqué par les professeurs était la *Summa theologica* de saint Thomas d'Aquin, corrigée sur la question de la procession du Saint-Esprit.

(2) Palmieri A., loc. cit.

(3) « Ortus beatissimae Virginis immunis fuit a peccato originali. Hac de causa, Ecclesia diem festum statuit ad eum commemorandum. Et nos ergo, ex eo quod Ecclesia celebrat festum conceptionis, nil dubitamus conceptionem illam sanctam aliquo modo fuisse, ac saltem ratione officii, ad quod assumebatur». Palmieri A., dans *Bessarione*, *art. cit.*, 3-4.

dit-il, que Scot et d'autres affirment que la bienheureuse Vierge échappa au péché originel dès le premier instant de sa conception; mais cette doctrine n'a pas été définie par l'Eglise » (1).

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'influence de la *Theologia christiana orthodoxa* de Prokopovitch, qui a trois éditions successives (2), devient prépondérante et s'impose non seulement à l'Académie de Moscou, mais aussi à l'Académie de Kiev. Les professeurs, dans leurs leçons, ne font guère que résumer les thèses de Théophane. C'est, en particulier, le cas de l'archimandrite Irénée Falkovskij, qui professa à Kiev de 1795 à 1804. Il rejette l'Immaculée Conception en reproduisant l'argumentation de Prokopovitch (3).

Mais il est temps que nous abandonnions l'Académie de Kiev pour explorer d'autres centres de dévotion à Marie immaculée. Arrêtons-nous d'abord à Vilna, au 15 août 1615, pour écouter le discours sur l'Assomption de la Sainte Vierge que prononce l'archimandrite du monastère du Saint-Esprit, Léonce Karpovitch.

II. - La communauté orthodoxe de Vilna au début du XVIIe siècle. Léonce Karpovitch († 1620)

Dans son *Histoire de l'Eglise russe*, Macaire Boulgakov parle assez longuement de ce Karpovitch, qui fut le premier archimandrite du monastère de Vilna. Né vers 1580 d'une famille sacerdotale, il se fit moine aux environs de 1610, et fut d'abord censeur des livres qui s'imprimaient dans le couvent. Cet emploi lui valut d'être accusé de haute trahison

---

(1) Ibid., 4.

(2) La première édition, en 8 volumes, parut en divers endroits de 1772 à 1779. Les tomes VI et VII : *De homine innocente ; De homine lapso*, furent publiés à Moscou, en 1776. Les deux autres éditions, en trois volumes, parurent chez Breitkopf, à Leipzig, en 1782 et 1792. PALMIERI A., *Theologia dogmatica orthodoxa*, I, 160.

(3) FALKOVSKIJ I., *Christianae orthodoxae olim a Theophane Prokopowicz adornatae compendium, adjectione sex ultimorum librorum juxta delineationem ejusdem Theophanis completum*, I, Moscou 1802, 306-309. Ce manuel eut une seconde édition à Moscou, en 1810, et une troisième, à Saint-Pétersbourg, en 1827.

pour avoir laisser publier des libelles contre le gouvernement. Il fut emprisonné pendant deux ans par ordre royal; ce qui le couronna aux yeux de ses coreligionnaires, de l'auréole du martyre. En 1615, il était déjà archimandrite du monastère de Vilna, et c'est en cette même année qu'il publia deux longs sermons, qui sont arrivés jusqu'à nous, l'un sur la Transfiguration de Notre-Seigneur, l'autre sur la Dormition de la Vierge. En 1616, il fut consacré évêque de Vladimir et Brest en Volhynie; mais il ne séjourna pas dans ces villes et resta à Vilna jusqu'à sa mort, arrivée en 1620 (1).

Le sermon sur la Dormition est vraiment remarquable et mérite d'être analysé. L'orateur se propose de célébrer la gloire et les privilèges de la Mère de Dieu, à laquelle il applique le verset du psaume: *Des choses glorieuses ont été dites sur toi, cité de Dieu* (Ps. 86, 3). La première prérogative de cette cité merveilleuse est que l'Architecte céleste a daigné la construire lui-même « avec un soin tout particulier et en déployant sa puissance d'une manière merveilleuse ». La Sagesse éternelle, le Christ, notre Sauveur s'est bâti une maison, ou plutôt un palais et une cité large et spacieuse, suivant la parole du prophète Baruch: « O Israël, qu'elle est grande la maison de Dieu! Qu'il est vaste le lieu de son domaine! Il est vaste et n'a point de bornes (Bar., 3, 24-25) ». Si Dieu, voulant préparer au premier Adam un séjour digne de lui, lui bâtit un temple si vaste et si magnifique, que n'at-il pas dû faire pour donner au second Adam une demeure en rapport avec sa dignité incomparable? O combien merveilleux, combien splendide a dû être son palais »! (2)

Le second privilège de la Cité de Dieu a consisté en ce que son Architecte en a dessiné le plan par avance et l'a fait connaître par divers symboles et figures. Ces figures, l'orateur les énumère longuement. C'est d'abord la terre

---

(1) MACAIRE, *Histoire de l'Eglise russe*, X, 2ᵉ édit., 1902, 432 sq. Voir aussi la notice de l'archimandrite LÉONIDE dans les *Lectures de la société impériale de l'histoire et des antiquités russes, établie à l'Université de Moscou*, t. I, de l'année 1878, p. 1 sq. C'est dans ce volume qu'a été publié le sermon sur l'Assomption avec la traduction russe-moderne en regard, p. 63-118. Nos citations sont faites d'après cette traduction.

(2) LÉONIDE, *Lectures*, I, 70-71.

immaculée du Paradis dont Dieu se servit pour former Adam innocent: symbole de la Terre spirituelle *d'où la Vérité a brillé* (Ps. 84, 12), d'où est sorti le Fruit du salut. C'est ensuite l'arche de Noé, qui préserva du déluge universel les espèces des divers êtres créés, et dans laquelle les animaux de toute sorte vécurent ensemble dans une admirable concorde: « symbole de cette Arche spirituelle, dans laquelle la nature humaine a été délivrée de l'éternel déluge de feu, et dans laquelle la chair ne fit jamais la guerre à l'esprit, parce que Dieu lui infusa des inclinations saintes avec les dons de la grâce spirituelle » (1). L'élégance de Sara, la beauté de Rebecca, la grâce de Rachel annonçaient Celle qui est belle et bénie entre toutes les femmes, Celle dont la beauté n'a pas d'égale non seulement parmi les humains, mais même parmi les anges. Le bon sens d'Abigaïl, la piété d'Anne, la sagesse de Débora, la vaillance de Judith figuraient cette Prophétesse remplie de tous les dons de la Sagesse céleste, la Femme qui a enchaîné le géant monstrueux, le tyran féroce, l'ennemi du genre humain, et *qui a brisé la tête maudite du serpent infernal* (2).

L'arche faite de bois incorruptible représentait cette Arche spirituelle, dont la chair très pure n'a pas connu la corruption (3). L'échelle très haute qui fut montrée à Jacob était la figure de cette Echelle mystique qui a élevé de la terre au ciel *notre nature abaissée par le péché.* Et la toison de Gédéon, qui, au temps de la sécheresse universelle, se couvrit de rosée, symbolisait cette Toison spirituelle sur laquelle tomba sans bruit et invisiblement la Rosée du ciel, alors que toute la terre était sèche, stérile et sous le coup de l'éternelle malédiction (4).

Mais passons au troisième privilège de la Cité glorieuse. Son architecte a voulu l'élever au-dessus de tous les édifices et de toutes les cités. C'est pourquoi, comme le dit le Psal-

---

(1) Ibid., 74 : « *a vrojdennyia sklonnosti s darami doukhobnoï Blagodati* ».

(2) Ibid. : « *i sterla prokliatoniu glavou onago adskavo zmiia* » .

(3) Ibid., 75.

(4) Ibid., 77.

miste, *il a placé ses fondements sur les montagnes saintes:* Ce qui signifie que la première pierre placée dans les fondements de cette cité se trouve là où n'arrivent pas à atteindre les sommets des autres édifices. Sans figure: Marie commence là où les plus grands saints n'arrivent qu'avec peine sur la fin de leur vie. Elle est sainte et parfaite dès le début de son existence (1).

Le quatrième privilège de la Cité de Dieu est exprimé par ces mots du Psalmiste: « Un fleuve réjouit de ses ondes la cité de Dieu; le Très-Haut a sanctifié sa demeure (Ps. 45, 5). Ce fleuve représente la plénitude de la grâce et des dons du Saint-Esprit qu'a reçue la Mère de Dieu, alors que les autres saints ne participent à cette grâce et à ces dons que d'une manière imparfaite:

« Et si Marie est pleine de grâce, c'est donc qu'en elle il n'y a pas le moindre endroit où la grâce n'ait pas accès. C'est bien ce que reconnaît l'Epoux céleste dans le Cantique des Cantiques: *Tu es toute belle, ô mon amie*, dit-il, *et il n'y a point de tache en toi* (Cant., 4, 7). Et dans un autre passage du même cantique, elle est appelée belle comme la lune (Cant., 6, 9), c'est-à-dire admirable et splendide comme la lune. On me dira peut-être: Mais la lune ne reste pas toujours la même. Mais il ne faut pas oublier que le Prophète ne l'appelle pas simplement lune; il la nomme *lune pleine et parfaite* (Ps. 88, 38). Et comme la lune, même au moment où elle est pleine, a encore quelques taches, après avoir dit Belle comme la lune, il ajoute: Pure comme le soleil (Cant., 6, 9). La lune, en effet, ne brille qu'en empruntant à une grande distance sa lumière du soleil. Mais notre Lune mystique ne brille pas seulement de l'éclat du soleil, car elle a reçu en elle-même le Soleil, je veux dire le Soleil de justice, le Christ notre Sauveur, qui a daigné fixer sa demeure dans cette Lune si belle et si splendide. Et quoi d'étonnant, si la lune elle-même, après avoir été véritablement transformée dans le soleil, est appelée soleil? C'est bien par ce nom que la désigne le Prophète, quand il dit: *C'est dans le soleil qu'il a fixé sa demeure* (Ps. 18, 5). Aucun autre palais, aucun autre

---

(1) Ibid., 79-80.

séjour que le soleil ne pouvait convenir à ce Soleil mystique, qui est sorti comme un Epoux de la chambre nuptiale (Ps. 18, 6). De même, en effet, que le soleil est, de sa nature, absolument pur et que la moindre tache ou noirceur ne saurait l'atteindre (1), de même Marie Notre-Dame la Mère de Dieu, toujours-vierge, *toute pure et toute bénie, n'a jamais été souillée par le moindre péché ou la moindre faute* » (2). « Comment serait-il possible, en effet, de trouver quelque chose d'inconvenant et dc messéant dans cette cité glorieuse, que le Seigneur lui-même, devant qui, au témoignage de l'Ecriture, les cieux eux-mêmes ne sont pas purs, a choisie pour le lieu chéri de son repos, en disant: *C'est le lieu ce mon repos pour toujours; j'y habiterai, car je l'ai désirée* (Ps. 131, 14) » (3).

Et l'orateur continue en faisant remarquer que si les rois de la terre prennent grand soin d'embellir leurs palais, le Roi du ciel a dû, lui aussi, se préparer un séjour digne de sa pureté et de sa sainteté. Aussi l'Ecriture dit-elle que le Très-Haut a sanctifié sa demeure (Ps. 45, 5).

La cinquième prérogative de la Cité de Dieu est exprimée par Ezéchiel en ces termes: Le nom de la ville sera désormais: « *Le Seigneur est là* » (Ezech., 48, 35). Karpovitch voit dans ces mots une allusion à la maternité divine de Marie et à son nom *Bogoroditsa*, *Mère de Dieu.* Il célèbre de nouveau sa sainteté et sa pureté absolue et la salue avec l'Eglise comme plus vénérable que les chérubins et incomparablement plus glorieuse que les séraphins, embellie par Dieu de tous les ornements de la grâce et de la sainteté (4). Rien en elle qui n'ait été admirable et glorieux. Tous les édifices, toutes les parties de cette cité de Dieu ont été sanctifiés d'une sainteté spéciale et excellente. Tout en elle a ses privilèges particuliers. « *Admirable fut sa conception, admirable sa naissance*, admirable son éducation; merveilleuse et surhumaine fut la sainteté de toute sa vie; merveilleuse, incompréhensible

---

(1) On voit qu'à l'époque de Karpovitch on n'avait pas encore découvert de taches dans le soleil.

(2) Ibid.: « *Mariia nikogda nikakim, khotia by i malêichim grêkhom ili prostoupkom, ne byla zapiatnana* ».

(3) Ibid., 81-83.

(4) Ibid., 86 sq.

et ineffable sa maternité dans sa virginale pureté; merveilleuse aussi et tout à fait exceptionnelle fut sa glorieuse et toute-vénérable Assomption, si merveilleuse que non seulement les hommes, mais les natures incorporelles elles-mêmes en durent entrer dans l'admiration... » (1).

L'Assomption, c'était là le véritable sujet du discours. L'orateur finit par y songer et s'étend longuement en finissant, sur la nature, les circonstances et les convenances du mystère. Il dit, en particulier, que le corps très pur de la Vierge n'a pas connu la corruption et qu'il est ressuscité. Il ne convenait pas que le corps très saint qui donna naissance au Sauveur du monde retournât en poussière. En cela comme en tout le reste, Marie a échappé à la loi commune. « Si, comme fille du premier Adam, elle est morte ou plutôt, si elle s'est endormie, suivant l'expression de l'Eglise, comme Mère du second Adam, elle est ressuscitée des morts, le troisième jour, à l'exemple de son Fils » (2). Marie, du reste, n'est pas morte de mort comme la première Eve. Elle n'est pas sortie comme elle de ce monde, à la suite d'une maladie, et n'a pas entendu ces mots: *Tu es poussière et tu retourneras en poussière* (Gen., 3, 19); mais elle a ouï ces douces et consolantes paroles, sorties de la bouche suave de Dieu, son Fils: « *Lève-toi, mon amie, ma belle, et viens! Car voici que l'hiver est fini; la pluie a cessé; elle a disparu. Les fleurs paraissent sur la terre, le temps des chants est arrivé* (Cant., 2, 10-12) (3).

L'orateur termine son long discours par une belle prière à Notre-Dame, qui se trouve si élevée au-dessus de notre race déchue par le péché (4). Il la supplie de demander grâce pour nous, Elle qui a trouvé grâce devant Dieu dès son berceau et avant sa naissance (5), Elle à qui son Fils ne saurait rien refuser.

---

(1) Ibid., 91 : « *Divno bylo eïa zatchatie, divno rojdetsvo* ».

(2) Ibid., 107.

(3) Ibid., 114.

(4) Ibid., 115 : « *Kotoraïa stol vyçoko voznesla vec rod nach grêkhom padchii* ».

(5) Ibid., 116 : « *Kotoraïa echtche v pelenakh i prejde pelen obrêla blagodat i milost v otchakh evo* » (Mot à mot : dès les langes et avant les langes).

Ainsi parlait en 1615, l'archimandrite du couvent de Vilna. La courte analyse que nous venons de donner de son discours suffit à montrer qu'il croyait à la sainteté originelle de la Mère de Dieu, bien que le terme même d'immaculée conception ne soit point venu sur ses lèvres.

III. - La confrérie de Polotsk

Tout comme la Petite Russie, la Russie Blanche faisait partie, au XVIIe siècle, du royaume de Pologne. La lutte religieuse entre Uniates et Orthodoxes y était encore plus vive que dans la région de Kiev. Qu'on se rappelle, par exemple, l'épiscopat si agité de saint Josaphat et son martyre à Vitebsk, en 1623. Cette situation n'était pas de celles qui favorisent les emprunts doctrinaux entre confessions ennemies; mais l'Immaculée Conception passait si peu, aux yeux des Orthodoxes de cette époque, pour une doctrine suspecte, que loin d'en faire un grief aux catholiques, ils rivalisaient de zèle avec eux pour proclamer et honorer un mystère si glorieux pour la Mère de Dieu. Pour établir ce fait, il suffirait à la rigueur de faire remarquer qu'à cette époque les évêques de la Russie Blanche avaient tous été formés à Kiev; mais nous pouvons apporter un témoignage plus explicite, que nous fournit C. Goloubiev (1). Il nous apprend qu'au milieu du XVIIe siècle, il existait dans la ville de Polotsk une confrérie de la jeunesse orthodoxe sous le vocable de l'Immaculée Conception.

Ce fut ce Joseph Kononovitch Gorbatskij, que nous avons déjà trouvé parmi les recteurs du collège de Kiev, qui en approuva les statuts, le 10 juin 1651, alors qu'il venait d'être nommé métropolitain de la Russie Blanche. Dans sa lettre d'approbation, qui se conserve parmi les manuscrits du monastère Saint-Michel de Kiev (2), il déclare que l'higoumène du monastère de l'Epiphanie de Polotsk, le *très magnifique* P. Mélèce Kghéïdrots lui a présenté une requête pour lui

---

(1) GOLOUBIEV C., *Eclaircissements sur l'histoire de l'Eglise de la Russie méridionale*, dans les *Troudy de l'Académie de Kiev* 3 (1904) 464-467.

(2) Manuscrit 1749.

demander de bénir la nouvelle confrérie. Considérant que cette association pourra être très utile et salutaire, l'évêque accorde volontiers son approbation et sa bénédiction, et confirme le règlement qui lui a été soumis dans toutes ses prescriptions. Les pasteurs des âmes sont invités à veiller à ce que tous les confrères professent la foi de la Sainte Eglise catholique orthodoxe orientale; qu'ils en apprennent les dogmes et les gardent irrévocablement jusqu'à leur mort; qu'ils soient toujours soumis à leur évêque et à ses successeurs, ordonnés par le métropolite de Kiev, de la Galicie et de toute la Russie. Dans cette insistance à recommander la pureté de la foi, nous reconnaissons l'ardent défenseur de l'*Orthodoxie* et l'adversaire acharné du parti uniate, qui ne craignit pas d'aller plaider lui-même devant la diète polonaise la cause de ses coreligionnaires persécutés. A sa mort, les catholiques poussèrent un soupir de soulagement et se vengèrent du mal qu'il leur avait fait en composant des bouts rimés sur son compte.

Les statuts de la confrérie de l'Immaculée Conception comprennent dix-sept articles. Ils traitent des conditions d'admission, des vertus que doivent pratiquer les associés, de la modestie qui doit présider aux réunions, des jours consacrés au service de Dieu et à la prière, de l'obligation de renouveler l'homme intérieur, des registres de la confrérie, de l'élection des présidents et des secrétaires, des funérailles et des prières à faire pour les confrères défunts, etc.

En tête du règlement se lit la formule de consécration à Marie immaculée que doivent réciter les associés, garçons et filles. Voici la traduction de cette pièce intéressante:

« Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu et Vierge immaculée, moi humble pécheresse (1), indigne des regards de votre très saint visage, désirant vous servir et me confiant en votre grande miséricorde, en présence de votre Fils très béni et de toutes les puissances célestes, je me consacre maintenant à vous pour être éternellement votre servante et votre esclave dans la *confrérie de votre Immaculée Conception*, de votre Annonciation joyeuse et de votre toute

---

(1) Le manuscrit cité fait parler une fille.

glorieuse Assomption. Je vous prends pour ma Mère chérie, ma souveraine et ma patronne, que j'honorerai fidèlement et que je n'abandonnerai jamais. Je promets d'honorer, *tous les jours de ma vie, votre immaculée et très pure Conception*, comme aussi de rester fidèle aux dogmes de la foi catholique orthodoxe, et de persévérer jusqu'à ma mort dans l'Eglise orientale, oecuménique, apostolique, et dans cette association. Je vous prie donc humblement, ô Très Sainte Vierge, par la passion et le sang que votre Fils unique, Jésus-Christ Notre-Seigneur, a répandu pour le monde entier et pour moi, misérable et indigne, je vous supplie de m'accepter amoureusement et miséricordieusement au nombre de vos servantes et de vos esclaves pour l'éternité. Assistez-moi avec bonté dans tous mes besoins et toutes mes nécessités, et surtout à l'heure de ma mort, parce que vous êtes la Mère de miséricorde, prompte à venir à notre secours. Ainsi soit-il » (1).

Cette formule de consécration, ajoute Goloubiev, montre jusqu'à quel point la doctrine catholique de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu s'était enracinée, à cette époque, dans la Russie occidentale, *évidemment sous l'influence latino-polonaise*. Mais comment M. Goloubiev explique-t-il que ces Petits-Russiens si acharnés contre les Latins et les Uniates, ne se soient pas douté qu'ils tombaient dans une grossière hérésie, en admettant comme un dogme de l'Eglise orthodoxe, qu'il fallait défendre jusqu'à la mort, l'Immaculée Conception de Marie? Cette croyance les *Orthodoxes* ne la tenaient pas des Polonais, mais de leurs ancêtres et de l'Eglise byzantine, leur mère dans la foi.

Après que le P. Gagarin eut publié, en 1858, sa brochure intitulée: *Curieux témoignages sur l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu*, un théologien russe anonyme entreprit de prouver que les théologiens de Kiev n'avaient admis l'Immaculée Conception que sous l'influence de circonstances spéciales et locales, et non en vertu d'une tradition reçue de l'Eglise orientale. Les raisons qu'il fit valoir sont plus curieuses que les curieux témoignages du P. Gagarin. Tout d'abord, dit-il, si les Petits-Russiens professèrent la croyance à l'Imma-

---

(1) GOLOUBIEV C., *art. cit.*, 466-467.

culée Conception, ce fut pour repousser les calomnies des Jésuites, qui, à ce moment, ne cessaient d'accuser les *Orthodoxes* de partiser avec le protestantisme. Pour mieux imposer silence à ces mauvaises langues, les *Orthodoxes* redoublèrent de dévotion envers la Mère de Dieu et ne firent pas difficulté d'admettre qu'elle avait été exempte du péché originel. C'est toujours le même refrain; les Jésuites sont la cause de tout le mal!

La seconde raison mise en avant par notre théologien fait encore intervenir les Jésuites. C'est dans leurs collèges que les Russes de Pologne puisèrent l'innovation papiste. Il est vrai que parmi les auteurs cités par le P. Gagarin, un seul, Lazare Baranovitch, fut, quelque temps, élève des Jésuites. Il est vrai aussi qu'on peut se demander pourquoi ces mêmes Russes n'empruntèrent pas à leurs maîtres la croyance à la procession du Saint-Esprit du Père et du Fils et à la primauté du Pape. Mais le théologien russe ne se pose pas ces questions, plutôt embarrassantes pour sa thèse, et il a hâte de passer à son troisième argument, qui est bien de tous le plus curieux. Il paraît que le roi de Pologne, Vladislas VI, docile aux suggestions du Pape, voulut établir dans son royaume un Ordre honorifique de l'Immaculée Conception. Mais ses sujets polonais et lithuaniens refusèrent de l'accepter pour des motifs politiques. Ils allèrent même jusqu'à tourner en ridicule la nouvelle institution et à habiller un chien des insignes de l'Ordre; ce que voyant, les pieux *Orthodoxes* s'empressèrent de faire amende honorable à Marie immaculée pour cet odieux sacrilège, et honorèrent de plus belle son immaculée conception (1).

Ainsi, ce fut tantôt pour éviter le reproche de protestantisme, tantôt pour surpasser les catholiques en dévotion pour la Mère de Dieu, que les Petits-Russiens acceptèrent la doctrine de l'Immaculée Conception! En faut-il davantage pour prouver tout le contraire de ce que le théologien russe veut

---

(1) *Lecture chrétienne* (1895), II, 383-399 Le titre de l'article est le suivant : *Examen des témoignages curieux sur l'Immaculée Conception publiés par Gagarin, prêtre de la Compagnie de Jésus, Le Mans* 1858. A. Lebedev s'en est inspiré dans son ouvrage sur l'*Immaculée Conception*, S. Pétersbourg 1903, 2e édit., p. 103, note 1, ouvrage dont nous parlerons plus loin.

établir, à savoir que la croyance des Kiéviens ne dérivait point d'une source latine mais venait en droite ligne de la tradition de l'Eglise byzantine? Car ce serait bien mal connaître ces adversaires acharnés de l'union avec Rome que de se les figurer capables d'embrasser une innovation papiste dans le but d'échapper à l'accusation de protestantisme. Tout ce qu'on peut concéder au théologien russe, c'est que le contact journalier avec les catholiques et la nécessité de lutter contre leur propagande a peut-être contribué à rendre plus démonstrative la piété de ces *Orthodoxes* envers la Mère de Dieu (1).

IV. - La croyance des Moscovites

1. *Le « Skrijal » du patriarche Nicon*

Au début du XVII[e] siècle, Moscou était loin d'être un foyer de science théologique. En fait de littérature ecclésiastique, on n'y connaissait guère que des traductions de Pères orientaux et le grand recueil liturgique des *Tcheti Minea* composé par le métropolite Macaire. Et l'on y avait l'orthodoxie fort chatouilleuse et une grande horreur pour toute innovation venue du dehors. Il est curieux, en particulier, de constater qu'après le concile de Florence, les Moscovites conçurent sur le compte des Grecs des soupçons d'hétérodoxie, que la prise de Constantinople par les Turcs ne contribua pas peu à enraciner dans les esprits. L'union conclue avec les Latins leur apparut comme une trahison de la sainte foi orthodoxe, que Dieu ne

---

(1) Après l'apparition de l'édition française de la brochure du P. Gagarin, en 1876, N. Soubbotine reprit la thèse du théologien de 1859 sans rien dire de neuf. Il fit seulement remarquer au Jésuite que le livre appelé *Skrijal*, dont nous allons avoir à parler, fut approuvé par Nicon non en 1655 mais en 1656. L'article de SOUBBOTINE parut dans la *Douchepoleznoe Tchtenie* (*Lecture édifiante*) de 1879, t. I, p. 44-74, 303-324, sous le titre : *Le dogme romain de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. Lettre au Jésuite Gagarin.* Soubbotine reparle du même sujet dans le *Bratskoe Slovo*, III, Moscou 1886, 412-437 : *Mes relations avec le Père Jésuite Gagarin.* Signalons aussi les deux articles parus dans le *Strannik* de 1878, t. I, p. 81-92 et 260-267, sous les titres suivants : *Un nouvel ouvrage du P. Gagarin*, et : *Encore quelques mots sur le nouvel ouvrage du P. Gagarin, Jésuite.*

tarda pas à punir, en livrant Tsarigrad aux mains de l'infidèle. Ces méfiances allèrent si loin que, lorsqu'un Grec arrivait à Moscou, il se voyait interdire l'entrée des églises; s'il était prêtre, on ne l'admettait point à la concélébration avant que son orthodoxie eût été éprouvée dans l'un des monastères de la capitale. Le peuple regardait ces voyageurs du Levant comme souillés par le contact des infidèles, et on dut leur accorder une église particulière pour la célébration de leurs offices.

Les Petits-Russiens du royaume de Pologne inspiraient, eux aussi, de la défiance; car on les savait en relations continues avec les Grecs et les Latins. Cependant, vers le milieu du siècle, la Moscovie commença à subir aussi bien l'influence des Grecs que celle des Russes de Pologne. Ce fut le patriarche Nicon (1652-1666) qui ouvrit toutes grandes aux Grecs les portes de la sainte Russie. Rien qu'entre les années 1649-1667, on vit à Moscou trois patriarches orientaux: Païse de Jérusalem, en 1649; Macaire d'Antiochie en 1655 et 1666; Païse d'Alexandrie en 1666, et plusieurs évêques, parmi lesquels l'intrigant Païsios Ligaridès. Loin de partager en quoi que ce soit les anciens préjugés de ses compatriotes contre les Grecs, Nicon déclarait bien haut que, « s'il était Russe d'origine, il était Grec de foi et de sentiment », et il n'eut point de repos qu'il n'eût ramené à la norme grecque les livres liturgiques des Russes, remplis d'incorrections grossières. Entraîné par sa fougue de réformateur, docile aux conseils et aux remontrances des Grecs qui l'entouraient, sans prendre aucune précaution pour ménager l'ombrageuse susceptibilité des Moscovites de vieille roche, il tint coup sur coup trois synodes à Moscou, en 1654, 1655 et 1656, et accomplit avec une extrême célérité l'oeuvre de correction qu'il avait projetée, alors qu'il était encore simple métropolite de Novgorod la Grande. On sait que cette précipitation maladroite coûta cher à l'Eglise russe et qu'elle donna naissance au *raskol*, c'est-à-dire au schisme.

La précipitation, du reste, ne fut pas le seul défaut du réformateur. Son engouement pour tout ce qui était de provenance grecque manquait absolument de discernement. Il ne remarqua pas que si les Russes s'étaient rendus coupables de certaines innovations malheureuses en matière de liturgie, les rituels et les euchologes grecs du XVIIe siècle étaient loin

de représenter en tout l'antique canon byzantin. Chose plus grave, il ne se doutait pas que certains théologiens d'Orient avaient fréquenté les Universités protestantes d'Allemagne et d'Angleterre et commençaient à mettre en circulation des doctrines en désaccord plus ou moins manifeste avec l'enseignement des docteurs byzantins. Parmi ces doctrines, nées au contact de la théologie réformée et aussi du besoin de faire opposition au développement de la théologie catholique, il faut compter celle qui a trait à la négation de l'Immaculée Conception. Comme nous l'avons vu, dès le XVIe siècle, on commença à émettre l'opinion que la Sainte Vierge avait contracté le péché originel à la manière des autres hommes et qu'elle n'avait été purifiée qu'au jour de l'Annonciation. Or, il arriva que parmi les pièces d'ordre liturgique que les Grecs envoyèrent au patriarche moscovite pour répondre à ses demandes d'éclaircissement, se trouva l'*Explication de la liturgie* de Jean Nathanaël. Nous avons dit précédemment que, dans cet ouvrage, l'opinion nouvelle des Grecs modernes touchant la conception de la Mère de Dieu se trouvait nettement formulée (1). Ce fut le patriarche de Jérusalem, qui fit parvenir à Nicon l'oeuvre du théologien grec sous le titre de πίναξ (table). Ce mot πίναξ fut rendu en slavon par *Skrijal.*

Examiné et approuvé par le concile moscovite de 1656, le *Skrijal* fut publié au mois d'octobre suivant. Nicon lui adjoignit plusieurs autres pièces, notamment les Actes des deux conciles de Moscou de 1654 et 1656 et les réponses de Païse, patriarche de Constantinople (2). On en tira quelques milliers d'exemplaires, qu'on envoya à toutes les Eglises de Russie. Dix ans plus tard, au grand concile de Moscou de 1667, le *Skrijal* fut de nouveau approuvé en termes élogieux.

On peut affirmer que le passage où est niée la sainteté originelle de la Mère de Dieu ne frappa point, à ce moment, l'attention des prélats russes, tout occupés qu'ils étaient de la réforme liturgique. Ce qui le prouve, c'est que le même concile del 1667 approuva un autre ouvrage, celui de Siméon

---

(1) Voir plus haut, p. 328.

(2) Voir dans PALMER W., *The Patriarch' Nicon and the Tsar*, II, Londres 1873, 416 la liste complète des pièces contenues dans le *Skrijal.*

Polotskij, intitulé: *Gezl pravleniia* (= *Le bâton du gouvernement*), où la conception immaculée de la Vierge est nettement affirmée. L'histoire même de la composition de cet ouvrage va nous éclairer sur la croyance des Moscovites ou Grands Russiens.

2. *La doctrine des Vieux Croyants ou Starovières*

Les réformes liturgiques décrétées aux synodes moscovites de 1654, 1655 et 1656 ne tardèrent pas à soulever des oppositions parmi le clergé russe et les fidèles. Les adversaires de ces réformes passèrent au crible de leur critique les innovations niconiennes. En parcourant le *Skrijal*, ils ne manquèrent pas de relever le passage où Jean Nathanaël affirmait que la Mère de Dieu n'avait été purifiée du péché originel qu'au jour de l'Annonciation.

Dès le début de l'année 1666, avant le mois de mars, le pope de Soujdal Nikita Konstantinov Dobrynine adressa au tsar Alexis Mikhaïlovitch un *Mémoire* contre les réformes de Nicon, dans lequel il s'attaque spécialement aux erreurs et *hérésies* contenues dans le *Skrijal*. Parmi ces *hérésies*, Nikita signale la négation de la conception immaculée de Marie, et il réfute en une dizaine de pages l'opinion de Jean Nathanaël, apportant des témoignages de l'Ecriture, des Pères et de la liturgie byzantine. Il distingue nettement entre la sanctification *in utero*, dont plusieurs saints personnages, comme Jérémie et Jean-Baptiste, ont été favorisés, et la conception immaculée proprement dite, privilège de la Mère de Dieu: « Grand empereur, dit-il, d'après ces témoignages, il est clair, même pour des enfants, que la Vierge tout immaculée n'eut pas la tache originelle. Le jour de l'Annonciation, le Saint-Esprit descendit sur elle non pour la purifier d'une tache quelconque mais pour opérer la conception du Fils de Dieu » (1).

---

(1) La supplique de Nikita a été publiée par Soubbotine N., *Matériaux pour l'histoire du raskol*, IV, Moscou 1878. Voir p. 39-50, le passage relatif à l'Immaculée Conception, et p. VII-XXIII de l'introduction. Cf. Ledit J. H., *Russia denies her ancient Fait*, dans le *Thought* 5 (1930) 411-431.

Nikita ne fut pas le seul à élever la voix en faveur du privilège marial contre la doctrine enseignée dans le *Skrijal*. Un moine de Poustozerk, du nom de Lazare envoya, lui aussi, une supplique au tsar, dans laquelle il reproche à l'auteur du *Skrijal* de calomnier la Mère de Dieu en affirmant qu'elle a été soumise au péché originel (1).

On ne pourra dire que Nikita, Lazare et leurs pareils de Moscovie avaient puisé la doctrine de l'Immaculée Conception chez les Latins et les Polonais. Cette doctrine, ils la tenaient de l'antique tradition byzantine. La négation de Jean Nathanaël les a scandalisés et ils y ont vu, dès l'abord, une véritable hérésie.

Les *Starovières* ou Vieux Croyants, dans leur partie la plus saine, celle qui a conservé le sacerdoce et qu'on appelle pour cela la *popovchtchine*, est toujours restée fidèle à l'ancienne croyance. Nous en avons pour preuve un règlement détaillé, rédigé en 1841 pour leur monastère de Bêlokrinitza. Le chapitre IV[e] de ce règlement a trait aux dogmes de la foi. Voici en quels termes ils expriment leur croyance à l'Immaculée Conception :

« Relativement à la très sainte Mère de Dieu et toujours vierge Marie, nous confessons qu'elle est en vérité plus sainte que les chérubins et les séraphins, plus élevée que les cieux et au-dessus de toute créature; qu'elle a enfanté selon la chair l'un de la Trinité, le Christ notre Dieu, descendu du ciel vers nous et incarné pour notre salut; qu'elle n'est pas seulement pure et très immaculée, dans sa béatitude actuelle, mais qu'elle a été vierge avant d'enfanter, vierge en enfantant, vierge après avoir enfanté, et, de plus, que le Dieu tout puissant qui, par sa parole, sa parole pure, a créé le ciel matériel pur et placé au-dessus de toute atteinte, a aussi préparé sur la terre, pour demeure à son Fils unique, le Verbe, un ciel vivant, pur et exempt de toute souillure, c'est-à-dire Notre-Dame, comblée de bénédictions, la Mère de Dieu et toujours vierge Marie, *qui doit la vie à une source pure, purifiée et sanctifiée avant sa conception*.

« C'est pourquoi elle seule, prédestinée avant les généra-

---

(1) La supplique de Lazare se lit aussi dans SOUBBOTINE N., *op. cit.*, IV, 223-266. Le passage sur l'Immaculée Conception se trouve à la p. 229.

tions et annoncée par les prophètes, la Mère du créateur de tout l'univers, *non seulement n'a participé en rien à la tache originelle, mais elle est toujours demeurée pure comme le ciel et toute belle.* C'est d'elle que le Saint-Esprit dit dans le *Cantique des cantiques :* « Vous êtes toute belle, ô ma bien aimée, et il n'y a pas de tache en vous » (1). Et plus loin, il s'écrie avec admiration: « Quelle est celle-ci qui s'élève comme l'aurore, qui est belle comme la lune et choisie comme le soleil? » (2).

Ce n'est pas seulement dans un document isolé que les *Popovtsy* ont consigné leur croyance à l'Immaculée Conception. Ils attachent à cette doctrine une valeur dogmatique absolue, et, dans leurs ouvrages polémiques dirigés contre les niconiens, un des arguments qu'ils font valoir pour prouver que l'Eglise officielle n'est pas la véritable Eglise de Jésus-Christ, est que cette Eglise rejette le privilège de Marie. Un de leurs écrivains, le moine Paul († 1854), développe longuement la doctrine en question dans son *Histoire ecclésiastique*, et dans un autre de ses ouvrages intitulé: *Courte comparaison entre les diverses confessions hérétiques dont le Baptême et l'Ordre sont valides*, il reproche aux niconiens, entre autres erreurs, la négation de l'Immaculée Conception:

« Sur notre sainte Dame, la Mère de Dieu, ils n'ont une doctrine orthodoxe qu'à partir de l'Incarnation du Fils de Dieu. Ils confessent que, jusqu'à la conception du Christ, Marie fut une simple jeune fille, ayant en elle, tout comme les autres femmes, le péché originel, dont elle n'aurait été purifiée qu'au moment où l'archange la salua. C'est ce qui est imprimé dans leur livre appelé *Skrijal.* Or, en cela, ils portent atteinte à l'honneur de la Mère de Dieu, et lui font contracter la tache du péché, comme si Dieu n'avait pas été assez puissant pour se créér sur la terre un ciel animé, pur de toute souillure » (3).

---

(1) Cant., 4, 7.

(2) Cant., 6, 9. Cette profession de foi est donnée par Soubbotine N. dans son *Histoire de la hiérarchie de Bélokrinitsa : Outchrejdenie raskolnitcheskoï mitropolii ve Bélokrinitskom monastyre*, I, Moscou 1874, Appendice II, 42. Dernière édition, Moscou 1895. Cf. Gagarin, *L'Eglise russe et l'Immaculée Conception*, Paris 1876, 29-31, 81-83.

(3) Soubbotine N., *op. cit.*, 457. Gagarin, *op. cit.*, 50, 84-85.

N. Soubbotine, le grand historien du *raskol*, mort en 1909, fait suivre ce passage de la remarque suivante:

« En s'insurgeant contre la doctrine orthodoxe, Paul confesse encore ici, en pleine conformité avec le nouveau dogme catholique romain, l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, qu'il développe avec le plus grand soin dans ses autres ouvrages » (1).

L'historien russe constate le parfait accord qui règne entre les *Starovières* et les catholiques touchant la sainteté de la Mère de Dieu ; mais il se garde bien d'affirmer que les sectaires russes ont emprunté cette doctrine à l'Occident latin. Le paradoxe, en effet, serait par trop violent pour qui connaît le traditionalisme méticuleux de ces gardiens jaloux des anciens rites. On n'est pas étonné, dès lors, que le protopope Alexandre Lebedev, dans son ouvrage polémique sur l'Immaculée Conception, paru à Varsovie, en 1881, puis à Pétrograd, en 1903, ouvrage dont nous aurons à parler plus loin (2), garde le silence le plus complet sur la doctrine des Starovières. N. Soubbotine, dans une réponse au Père Gagarin, a vainement essayé d'atténuer la force de ce témoignage de la croyance des anciens Moscovites (3).

3. *Doctrine de Siméon Polotskij* († *1680*)

De cette croyance nous avons une autre preuve dans l'approbation donnée par le synode de Moscou de 1667 à un ouvrage de Siméon de Polotsk, destiné à réfuter les suppliques des deux rascolniks Nikita et Lazare. Simeon Sitianovitch, surnommé Polotskij à cause de son long séjour dans la ville de Polotsk, avait fait ses études au collège de Kiev, où il fut l'élève de Lazare Baranovitch. On dit même qu'il fréquenta pendant quelque temps un collège de Jésuites. En 1663, il se rendit à Moscou, où il fut chargé d'enseigner le latin aux clercs de la chancellerie impériale. Appelé au con-

---

(1) SOUBBOTINE N., Ibid.

(2) Voir p. 449 sq.

(3) SOUBBOTINE N., *Le dogme romain de l'Immaculée conception de la Vierge Marie. Lettre au Jésuite Gagarin*, dans *Douchepoleznoe Tchtenie* (= *Lecture édifiante*), 1879, II, 44-74, 303-324.

cile de Moscou de 1666, il y joua un rôle important. On lui demanda, en particulier, de réfuter les écrits des adversaires des réformes liturgiques: ce qu'il fit entre le 18 mai et le 13 juillet 1666. L'ouvrage fut examiné avec le plus grand soin par le concile, qui comprenait tous les évêques russes. Il le trouva si satisfaisant qu'il décida de le publier en son nom et comme son oeuvre propre sous le titree de *Gezl pravleniia* (= *Virga directionis*). Un an après, l'ouvrage sortit des presses avec la bénédiction des patriarches orientaux présents, Païse d'Alexandrie et Macaire d'Antioche (1). Présenté, l'année suivante, au grand concile de Moscou, auquel assistaient, outre les 17 évêques russes, 12 prélats étrangers, parmi lesquels les deux patriarches grecs déjà nommés, il fut de nouveau solennellement approuvé (2). Or, voici pour nous l'intéressant: Mis en face des attaques du pope Nikita et du moine Lazare contre le *Skrijal*, à propos de la négation de l'Immaculée Conception, Siméon, loin de réfuter sur ce point les deux Starovières, tombe d'accord avec eux pour affirmer le privilège de la Mère de Dieu. Il écrit:

« Dans le Cantique des cantiques, l'Epoux céleste dit à son épouse: *Tu es toute belle, ma bien aimée; point de tache en toi.* Les interprètes de la Sainte Ecriture appliquent ces paroles à la très pure Mère de Dieu. C'est pourquoi, aussi, dans la Femme revêtue du soleil dont parle Jean au chapitre XIIe de l'Apocalypse, ils voient préfigurée cette pureté qui est la sienne et, contemplant sa sainteté, ne craignent pas de dire qu'*elle ne fut pas soumise au péché originel.* Sur ce point, l'Eglise orthodoxe se montre d'accord avec eux, quand elle chante, au jour de la naissance de la Vierge: *Nous célébrons ta sainte naissance, et nous vénérons aussi ta conception immaculée, Epouse élue de Dieu* » (3).

---

(1) D'après Smirnov P. S., *Histoire du rascol russe starovière*, Pétrograd 1895, 171, le patriarche de Moscou Joachim s'empressa de distribuer le nouveau livre. Selon le désir du tsar, le clergé fut exhorté à l'acheter. Mais il n'y eut ni souscripteur ni acheteur : ce qui montre bien que la réforme de Nicon n'était pas populaire.

(2) Voir le texte de cette approbation dans Soubbotine N., *Matériaux pour l'histoire du rascol*, II, 110-112.

(3) Nous empruntons ce passage à l'ouvrage du starovière Melnikov Th. A., *Théologie errante* (*Bloujdaiouchtche Bogoslovie*), Moscou 1911, qui

Il est évident que si les Pères du concile de 1666, qui, nous dit Macaire Boulgakov (1), examinèrent avec le plus grand soin l'écrit de Siméon et le firent leur, avaient considéré la doctrine de la conception immaculée comme une innovation latine contraire à l'enseignement de l'Eglise orientale, ils auraient biffé le passage qu'on vient de lire. Mais ils n'en firent rien. C'est donc qu'ils admettaient, eux aussi, la croyance professée à Kiev, à Vilna et à Polotsk, ou du moins, qu'ils ne lui étaient pas hostiles.

On objectera que les mêmes conciles de 1666 et 1667 donnèrent aussi des louanges au *Skrijal*, qui, sur l'Immaculée Conception, dit le contraire du *Gezl pravleniia*. Qu'en conclure sinon que ces conciles ne firent que répéter l'approbation donnée à ce recueil par le concile de 1656 sans le soumettre à l'examen attentif qu'ils consacrèrent au *Gezl pravleniia?* A moins qu'on ne préfère dire que, préoccupés avant tout des questions liturgiques, les membres de ces conciles se sont désintéressés des questions d'ordre purement doctrinal. Ils pouvaient, du reste, être embarrassés par les opinions contradictoires émises par les théologiens. Les Grecs mêmes ne s'entendaient pas entre eux. Alors que Jean Nathanaël déclarait que Marie avait été purifiée du péché originel, le jour de l'Annonciation, Païsios Ligaridès se prononçait pour la sanctification *in utero*. Ce qu'on ne niera pas, c'est que la doctrine catholique avait la faveur du clergé et du peuple russe pris dans son ensemble.

Quant à Siméon de Polotsk, ce n'est pas seulement dans le *Gezl pravleniia* qu'il a exprimé sa croyance au privilège de Marie. Il en parle également dans son ouvrage intitulé: *La soirée spirituelle*, où il expose les diverses opinions sur la conception de la Mère de Dieu. Les uns, dit-il, déclarent qu'elle fut sanctifiée avant sa conception; d'autres, au moment même de la conception; tous sont d'accord pour dire qu'elle naquit pure et immaculée. Elle est exempte du péché commis par la volonté d'Adam, qui nous est transmis par la génération et qu'on appelle *péché originel.* Ceux qui disent qu'elle fut

---

cite l'édition du *Gezl pravleniia* de 1908, 40 : 1re partie, réplique 10. Voir aussi NILSKIJ N., *Remarques bibliographiques sur le livre Gezl pravleniia*, dans la *Lecture chrétienne*, 1862, II, 498.

(1) BOULGAKOV M., *Histoire de l'Eglise russe*, XII, éd. de 1890, 681.

sanctifiée avant sa conception sont d'accord avec l'Eglise, qui chante: *Avant ta conception, tu étais sanctifiée par Dieu et, après ta naissance, tu t'es offerte à lui comme une oblation pour accomplir le voeu de tes parents.*

4. *Triomphe de l'opinion grecque*

Après le concile de 1667, Petit-Russiens et Grecs continuèrent à se disputer l'hégémonie intellectuelle en Moscovie. Il n'entre pas dans notre sujet de raconter les péripéties de cette lutte passionnante, qui mit aux prises deux cultures rivales, la culture latine, représentée par les Kiéviens et la culture gréco-byzantine, dont les principaux champions furent les deux frères Likhoudis, Joannice (1633-1717) et Sophrone (1652-1730), et le patriarche de Jérusalem, Dosithée. L'Immaculée Conception ne fut jamais, en effet, au premicr plan de la polémique, courtoise d'abord, violente ensuite, qui commença entre les deux camps adverses, aussitôt après l'arrivée des Likhoudis à Moscou, en 1685. La question de l'épiclèse en fit presque tous les frais (1), et ce ne fut qu'incidemment qu'on agita celle qui nous occupe. Ces petites escarmouches sont cependant fort intéressantes pour nous, et nous allons les noter avec soin, parce qu'elles nous montrent comment l'antique croyance gardée par les Starovières fut abandonnée peu à peu par l'Eglise officielle.

Si celle-ci prit le parti des théologiens grecs contre les Petits-Russiens, ce fut sans doute moins par zèle pour l'orthodoxie que par motif d'intérêt. La métropole de Kiev était soumise, au point de vue de la juridiction, au patriarche de Constantinople; mais cette dépendance, à cause de la distance des lieux et la difficulté des relations, était plus nominale que réelle.

---

(1) Les théologiens de Kiev soutenaient la thèse catholique sur la forme de l'Eucharistie : La transsubstantiation du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ s'opère par les seules paroles dominicales : « *Ceci est mon corps — Ceci est mon sang*». Les frères Likhoudis, au contraire, défendaient la thèse de Nicolas Cabasilas et de Marc d'Ephèse sur l'épiclèse. Voir sur cette controverse l'ouvrage de Mirkovitch G., *O vremeni preçouchtchestvlenia sv. darov* (*Du moment de la transsubstantiation des saints dons*), Vilna 1886.

Quand la ville passa sous la domination des tsars, le clergé de la Petite-Russie fit tous ses efforts pour maintenir le *statu quo* religieux et éviter la juridiction de Moscou. Mais ces efforts furent vains. Après être resté vacant dix-huit ans, de 1667 à 1685, le siège de Kiev reçut un nouveau titulaire dans la personne de Gédéon Tchetvertinskij, et ce fut le patriarche de Moscou, Joachim (1674-1690), qui le consacra, sans entente préalable avec le Phanar. Celui-ci fut obligé, quelque temps après, de reconnaître le fait accompli, malgré les protestations virulentes de Dosithée. Faire sentir à ses nouveaux subordonnés une autorité dont ils ne voulaient point, fut désormais pour le patriarche moscovite comme un besoin impérieux, et il fut heureux d'apprendre de la bouche des frères Likhoudis que les Kiéviens professaient plusieurs innovations latines, pour leur intenter un procès d'orthodoxie.

Ces innovations, Sophrone Likhoudis les énuméra dans un ouvrage polémique intitulé: *Dialogues d'un professeur grec avec un Jésuite sur les divergences qui existent entre l'Eglise orientale et l'Eglise occidentale* (1). Alors que les théologiens de Kiev, à la tête desquels se trouvait le célèbre Sylvestre Medvédev, ne comptaient guère que deux divergences: la procession du Saint-Esprit du Père et du Fils et l'usage des azymes, notre Grec en signale jusqu'à vingt et une, qu'il passe successivement en revue, en consacrant à chacune un dialogue spécial. Le dixième dialogue reproche aux Latins d'enseigner que la Sainte Vierge n'a pas participé au péché originel, alors que, suivant la doctrine de l'Eglise *orthodoxe*, elle n'a été purifiée de ce péché qu'au moment de la conception du Sauveur.

Comme les Kiéviens soutenaient tous l'Immaculée Conception, le patriarche Joachim, docile aux leçons des Likhoudis, ne manqua pas de leur reprocher, en même temps que leur doctrine sur la forme de l'Eucharistie, de tout point conforme à la nôtre, leur enseignement sur la sainteté originelle de la

(1) Cet ouvrage, qui fut probablement composé en 1689 ou en 1690, eut une seconde édition sous le titre de *Metchets doukhovnyi* ou *Glaive spirituel pour la défense de l'Eglise orientale*. On peut consulter sur son contenu MIRKOVITCH G., *op. cit.*, 142-149, et SMENTSOVKIJ M., *Bratiia Likhoudy*, Saint Pétersbourg 1893.

Mère de Dieu. Nous avons déjà vu (1) qu'il fit des représentations à l'archimandrite Varlaam Iasinskij, à propos de l'édition des *Tchetia Mineia* ou *Vies des Saints*, composées par saint Dimitri de Rostov, parce qu'on y lisait que Marie fut sanctifiée dans sa conception. Son activité contre le parti latinisant ne se borna pas là. En janvier 1690, il réunit à Moscou un concile qui condamna solennellement la doctrine catholique sur la forme de l'Eucharistie et proscrivit en même temps les ouvrages des Petits-Russiens favorables aux innovations latines signalées par les Grecs (2). L'Immaculée Conception se trouvait comprise dans cet anathème global. *Les trompettes des prédicateurs* de Lazare Baranovitch et la *Clef de la connaissance* de Joannice Galiatovskij se trouvaient au nombre des livres mis à l'index.

Le patriarche Joachim mourut quelque temps après ce coup d'éclat. Son successeur, Adrien, qui fut le dernier des patriarches moscovites, ratifia toutes les mesures prises par lui contre les doctrines latinisantes. Il fit publier les deux recueils polémiques intitulés *Ostène* et *Chtchit Viéry* (*Bouclier de la foi*) préparés par les soins de Joachim et profita de cette occasion pour renouveler l'anathème porté contre Siméon Polotskij, Sylvestre Medvédev et leurs partisans. Quelques années après, Palladius Rogovskij faisait paraître, sur son ordre, sa *profession de foi*, qui rejette l'Immaculée Conception comme une innovation latine (3).

Au plus fort de la querelle sur le moment de la transsubstantiation, le patriarche Joachim ne s'était pas contenté de consulter les Likhoudis; il avait aussi fait appel aux patriarches orientaux, qu'on regardait en Russie, depuis Nicon, comme les oracles de l'*orthodoxie*. Le patriarche de Jérusalem, Dosithée, se distingua, nous l'avons déjà dit, par son zèle contre les docteurs latinisants de la Petite-Russie. Pendant près de trente ans, il ne cessa, par ses lettres, de mettre les Moscovites en garde contre les influences hétérodoxes venues de Lithuanie et de Pologne. L'Immaculée Conception était,

---

(1) Voir plus haut, p. 410-411.
(2) Sur ce concile, voir Mirkovitch G., *op. cit.*, 210-217.
(3) Palladius Rogovskij, *Ispovedanie Viery* (1699). Cf. Nikolskij, *Palladii Rogovskii*, dans *Pravoslavnoe Obozrenie*, 1863, 162-173.

nous l'avons vu, une des innovations qu'il reprochait aux théologiens de Kiev et en particulier à Etienne Iavorskij. Ce fut lui qui fit parvenir en Russie l'ouvrage de Sévastos Kyménitès contre ces innovations. Traduit en slavon dès 1705 par Fédor Polycarpov, cet ouvrage contribua pour sa part à ébranler la croyance des Russes au privilège de la Mère de Dieu. L'influence de la *Théologie* de Théophane Prokopovitch fut bien autrement étendue et efficace, surtout dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Parmi les théologiens russes de cette époque, les uns, comme Gabriel Pétrov († 1801) et Athanase M. Volkhovskij, résument ou transcrivent les leçons de Théophane; les autres, comme le célèbre Platon Levkhine, métropolite de Moscou († 1812), Macaire Petrovitch († 1766), Juvénal Medviedskij († 1809), Sylvestre Lebedinskij († 1808), ne daignent pas s'occuper de l'Immaculée Conception (1). Il est plus que probable qu'ils devaient être personnellement hostiles à cette doctrine, vu l'intensité du courant protestant qui circulait alors dans les Académies ecclésiastiques. Et voilà comment, de générale qu'elle était au début du XVIIe siècle, la croyance à l'Immaculée Conception avait à peu près disparue dans l'Eglise russe officielle, à la fin du XVIIIe.

---

(1) Plusieurs des écrits de ces théologiens du XVIIIe siècle sont inédits. Cf. JUGIE M., *Theologia dogmatica christianorum orientalium ab Ecclesia catholica dissidentium*, I, Paris 1926, 592-598. SYLVESTRE LEBEDINSKIJ écrit dans son *Compendium theologiae classicum*, Moscou 1805, 292 : « natura humana assumpta ex Maria Virgine (*ex purificato ejusdem sanguine peculiari Sancti Spiritus operatione*)». On se demande ce que cela veut dire: S'agirait-il d'une purification progressive des ancêtres de la Vierge, telle que l'ont admise certains théologiens byzantins ?

CHAPITRE V

LES THÉOLOGIENS RUSSES DES XIXe ET XXe SIÈCLES

L'influence des disciples de Théophane Prokopovitch, ne finit point avec le XVIIIe siècle. Elle resta dominante dans les Séminaires et les Académies ecclésiastiques jusque vers 1838. Le Manuel d'Irénée Falkovskij, par exemple, édité une prémiere fois à Moscou en 1802, fut réimprimé dans la même ville en 1810, et à Saint-Pétersbourg en 1827. Philarète Amphiteatrov, recteur de l'Académie de Moscou avant d'être nommé, en 1819, évêque de Kalouga, suivait, dans ses leçons de théologie dogmatique, les traces de Falkovskij (1). Bientôt, cependant, sous l'impulsion autoritaire du haut-procureur du Saint-Synode, Nicolas Alexandrovitch Protasov, la théologie russe secoua le joug de Prokopovitch et du luthéranisme pour revenir à l'orthodoxie des confessions de foi du XVIIe siècle, dont l'étude fut imposée dans les Académies et les Séminaires (2). Du coup, les professeurs se rapprochèrent des thèses catholiques et l'hostilité contre la doctrine de l'Immaculée Conception s'atténua. Nous n'avons pu consulter les leçons de l'archimandrite Polycarpe Goïmannikov († 1837), qui enseigna à l'Académie de Moscou et fit des emprunts assez fréquents à la *Théologie dogmatique* de M. Dobmayr, mais le Manuel d'Antoine Amphiteatrov (1815-1879), publié pour la première fois à Kiev, en 1848, nous a été accessible. Il est intitulé: *Théologie dogmatique de l'Eglise orthodoxe catholique orientale avec une introduction sur le cours des sciences théologiques.* C'est moins un cours de théologie qu'un catéchisme développé. Le Saint-Synode l'approuva comme Manuel officiel des séminaires russes. Aussi, eut-il de nombreuses éditions. Théodore Vallianos le tra-

---

(1) PALMIERI A., *Theologia dogmatica orthodoxa*, I, 173.

(2) Sur la réforme de Protasov voir JUGIE M., *Theol. Orientalium*, I, 605.

duisit en grec sur la sixième édition, parue à Kiev en 1856 (1); et le hiéromoine Mélèce en donna une traduction bulgare, qui fut publiée à Kitchenev en 1869.

I. - La doctrine des manuels de théologie

Antoine affirme très catégoriquement l'universalité du péché originel pour tous les descendants d'Adam: « Jésus-Christ seul, déclare-t-il, est excepté, parce qu'il n'est pas un pur homme mais Homme-Dieu, et qu'il est né sans le concours de l'homme, par l'opération du Saint-Esprit, de la Vierge toute bénie et tout-immaculée, que la grâce divine avait déjà auparavant purifiée de toute souillure du péché, afin que le Fils de Dieu prît d'elle une nature humaine sans tache pour notre salut » (2).

Il semble bien que nous ayons ici la négation expresse de l'Immaculée Conception. Cependant, la manière dont le théologien russe explique que Marie fut purifiée de la souillure du péché suggère une autre conclusion:

« C'est pourquoi, continue-t-il, dejà dès l'époque d'Abraham Dieu choisit dans le genre humain l'unique génération des ancêtres de Marie, la Vierge toute-sainte, *et il les purifiait d'une manière spéciale et progressivement*. Aussi, lorsque l'archange Gabriel annonça à Marie la conception virginale de Jésus-Christ, il l'appela pleine de grâce. Les saints Pères de l'Eglise, à leur tour, lui appliquent ces paroles du Cantique des Cantiques: « *Tu es toute belle, et il n'y a point de tache en toi* » (Cant., 4, 7). Et saint Jean Damascène la nomme le rejeton tout-immaculé de Joachim, l'enfant toute-sainte d'Anne. Et notre sainte Eglise lui donne les épithètes de très pure, de seule pure, et l'appelle palais immaculé et sans tache, demeure tout immaculée » (3).

---

(1) VALLIANOS T., Δογματικὴ θεολογία τῆς ὀρθοδόξου καθολικῆς καὶ ἀνατολικῆς ἐκκλησίας, προτασσομένης εἰσαγωγῆς εἰς τὴν σειρὰν τῶν θεολογικῶν ἐπιστημῶν, Athénes 1858. C'est cette traduction à laquelle nous renvoyons.

(2) AMPHITEATROV A., *Théologie dogmatique*, Kiev 1848, 191-192: « Ἦν ἡ θεία χάρις πρότερον ἤδη ἀπέπλυνεν ἀπὸ παντὸς ῥύπου τῆς ἁμαρτίας, ἵνα ἐξ αὐτῆς λάβῃ ὁ Υἱὸς τοῦ Θεοῦ καθαρὰν ἀνθρωπίνην φύσιν πρὸς σωτηρίαν ἡμῶν ».

(3) Ibid., 192: « Διὸ ἀπ' αὐτῶν ἤδη τῶν χρόνων τοῦ 'Αβραὰμ, ἐξελέξατο ὁ Θεὸς καὶ ἰδίως καὶ βαθμηδὸν ἐκάθαιρε τὴν μόνην γενεὰν ἐν τῷ ἀνθρωπίνῳ γένει, τοὺς

C'est la théorie de Grégoire Palamas et de Nicodème l'Hagiorite sur la purification progressive des ancêtres de la Vierge qu'Antoine reproduit ici. Or, cette théorie, quelle que soit d'ailleurs sa valeur intrinsèque, sauvegarde suffisamment l'idée dogmatique de la conception immaculée. Marie a été soumise au péché originel, en ce sens que, descendante d'Adam par la voie ordinaire, elle devait régulièrement contracter la souillure. Mais parce qu'elle devait fournir au Fils de Dieu une nature humaine sans tache, Dieu a pris soin de la conserver immaculée en purifiant progressivement ses aïeux; de telle sorte que ses parents immédiats, Joachim et Anne, lui communiquèrent une nature humaine exempte de la faute originelle, et qu'on peut en toute vérité lui appliquer les paroles du Cantique: « Tu es toute belle, ô ma bien aimée, et il n'y a point de tache en toi ». Considérée en elle-même, dans sa personnalité propre, Marie n'a jamais eu besoin de purification; elle a été purifiée à l'avance, dans ses ancêtres. Telle est la doctrine qui a été enseignée, avec l'approbation du Saint Synode, dans les Séminaires russes pendant une vingtaine d'années, et cela, même après la définition de 1854. C'est là un fait digne de remarque, qu'il ne faut pas perdre de vue pour apprécier à leur juste valeur certaines déclarations des adversaires actuels du dogme catholique.

Remarquable est le silence que gardent sur l'Immaculée Conception les deux théologiens russes les plus fameux du XIXe siècle, Philarète Drozdov († 1867) et Macaire Boulgakov († 1882). Le premier a composé un *Catéchisme détaillé*, que les Russes estiment presque à l'égal d'un livre symbolique. Or, non seulement on ne trouve dans cet écrit aucune négation du privilège de la Mère de Dieu, mais on y lit le passage suivant, qui paraît affirmer implicitement la sainteté originelle de Marie:

« En sa qualité de Mère de Dieu, la Vierge surpasse en grâce et en union avec Dieu, et par conséquent aussi en dignité, toute nature créée. C'est pourquoi l'Eglise orthodoxe

---

προγόνους τῆς ὑπεραγίας παρθένου Μαρίας. Διὰ τοῦτο καὶ ὁ ἀρχάγγελος Γαβριὴλ... ἀπεκάλεσεν αὐτὴν κεχαριτωμένην (τουτέστι πλήρη χάριτος). Καὶ οἱ ἅγιοι πατέρες τῆς ἐκκλησίας ἀποδιδόασιν αὐτῇ τὰ ἐν τῷ Ἄσματι τῶν Ἀσμάτων: « ὅλη καλὴ εἶ, καὶ μῶμος οὐκ ἔστιν ἐν σοί », κτλ.

l'honore comme supérieure aux Chérubins et aux Séraphins...». Parce que la naissance de Jésus-Christ de la très-sainte Mère de Dieu fut complètement sainte et exempte de péché, elle se produisit sans douleur. Dieu, en effet, fixa pour Eve l'enfantement dans la douleur comme un des châtiments du péché (cf. saint Jean Damascène, *De la foi orthodoxe*, l. IV, cap. 14) (1).

Ce qui est peut-être encore plus significatif, c'est que Philarète, dans un opuscule intitulé: *Exposé des divergences entre l'Eglise orientale et l'Eglise occidentale sur les questions de foi* ne fait aucune mention de l'Immaculée Conception, bien qu'il énumère jusqu'à dix-neuf divergences (2).

Quant à Macaire Boulgakov, il garde aussi le silence, sur la question qui nous occupe, dans sa *Théologie dogmatique orthodoxe*, où, cependant, il ne manque pas une occasion d'attaquer les innovations latines. Et l'on sait que cet ouvrage, ainsi que l'*Abrégé* qu'il en a fait (3), ont été durant plus de cinquante ans entre les mains des étudiants ecclésiastiques de Russie, bien que leur crédit ait beaucoup baissé depuis le début du XXe siècle.

---

(1) DROZDOV PHILARÈTE, *Catéchisme chrétien détaillé*, 1re partie, 3e article du Symbole, Moscou (70e édition) 1900, 32.

(2) Cet opuscule est une oeuvre de jeunesse. Philarète se proposait de le retoucher, mais il ne le fit pas. Il parut après sa mort, dans les *Lectures de la Société impériale d'histoire et d'archéologie russe de l'Université de Moscou*, I, 3e section, Moscou 1870, 15-33. Dans sa *Théologie dogmatique d'après les oeuvres de Philarète*, Kazan 1887, 177, GORODKOV prête au métropolite de Moscou la négation de l'Immaculée Conception ; mais il base son affirmation sur un passage où Philarète reproduit telles quelles les paroles de saint Jean Damascène sur la purification préalable de la Vierge par le Saint-Esprit. Je dois ce renseignement au P. A. PALMIERI.

(3) Sur les oeuvres théologiques de Macaire voir PALMIERI A., *Theologia dogmatica orthodoxa*, I, 174-176. Le théologien anonyme qui chercha à réfuter, dans la *Lecture chrétienne*, 1859, II, 383-399, l'ouvrage du P. GAGARIN sur l'Immaculée Conception chez les Russes, prétend, p. 386, que Macaire « *dans son ouvrage*», rejette le privilège marial. Cet anonyme n'a pu affirmer cela qu'en attribuant aux propositions générales du métropolite russe sur l'universalité du péché originel une portée qu'elles n'avaient sans doute pas sur la plume de l'auteur. Je remarque, en effet, que, dans son *Histoire de l'Eglise russe*, en douze volumes, Macaire donne plusieurs extraits d'anciens écrivains orthodoxes, où l'Immaculée Conception est exprimée équivalemment, et qu'il ne dit rien qui soit contraire à cette doctrine.

Philarete Goumilevskij, archevêque de Tchernigov († 1866), un des écrivains ecclésiastiques les plus féconds du XIX[e] siècle, fit paraître, en 1854, une *Théologie dogmatique orthodoxe* en deux volumes. Dans une note du t. II[e], il rejette sans doute l'Immaculée Conception et déclare que cette doctrine est ignorée de la *Confession orthodoxe* de Pierre Moghila. Mais il reconnaît que certains théologiens de la Russie méridionale, parmi lesquels Dimitri de Rostov, l'enseignèrent explicitement (1).

Après la définition de Pie IX, en 1854, les adversaires du dogme catholique ne sont pas rares. Signalons d'abord le recteur de l'Académie ecclésiastique de Kazan, l'archimandrite Innocent Novogorodov, dans le tome II[e] de sa *Théologie polémique* (2). Il s'étend assez longuement sur le sujet et cherche à montrer par des textes patristiques que le dogme défini est contraire à l'ancienne tradition. André Nikolaievitch Mouraviev, déclare que la définition de 1854 « portée par le Pontife romain dans le but de plaire moins aux dames pieuses qu'aux Jésuites, a créé un nouvel abîme entre les deux Eglises » (3). Dans un article donné à la *Lecture chrétienne* en 1860, M. Koïalovitch reproche à l'Eglise catho-

---

(1) GOUMILEVSKIJ PH., *Théologie dogmatique orthodoxe*, II, Pétrograd 1882, 62, note 30. Philarète cite, à ce propos, les paroles du cardinal Lambruschini, déclarant que l'Immaculée Conception n'appartient pas au nombre des vérités révélées. Cela pouvait encore se dire avant la définition de Pie IX. Noter que la première édition du manuel de Philarète parut en 1854, avant la définition.

(2) NOVOGORODOV I., *Bogoslovie oblicitelnoe*, II, Kazan 1859, 118-157. Sur cet ouvrage voir la dissertation d'ANTONI PAVLOWSKI, *Dogmat niepokalanego poczęçia w oswietleniu nowszych pravoslawnych teologow rosyjskich. Studjum teologicznokrytyczne*, Varsovie 1930 (*Le dogme de l'Immaculée Conception et les opinions récentes des théologiens orthodoxes russes*), 21-37.

(3) NIKOLAIEVITCH MOURAVIEV A., dans *Lecture chrétienne*, 1876, II, 153-155, où l'on trouve une curieuse correspondance échangée entre le baron AUGUSTE GASTHAUSEN, catholique, et le comte MOURAVIEV, ministre des Affaires étrangères de Russie, à propos de la prière pour l'union des Eglises. Cette correspondance eut lieu dans le courant de l'année 1859. Gasthausen s'était adressé à Philarète Drozdov, métropolite de Moscou. Mais en Russie un évêque russe ne pouvait alors entrer en relations avec les étrangers que par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères. C'est pourquoi ce fut Mouraviev qui répondit, peut-être sans avertir le métropolite.

lique « d'avoir inventé un nouveau dogme » (1). Vladimir Guettée, transfuge du catholicisme, traite l'Immaculée Conception « d'erreur monstrueuse, plaçant la Vierge Marie en dehors de l'humanité » (2). J. J. Overbeck voit dans l'histoire de la proclamation du dogme une pure machination des Jésuites, qui lancèrent l'idée de la définition comme un ballon d'essai pour sonder les dispositions des catholiques à l'égard du pape et se rendre compte si l'on pouvait en toute sûreté faire définir l'infallibilité pontificale (3).

Signalons encore la traduction russe du libelle du protestant A. Stap, intitulé: *Etudes sur le nouveau dogme de l'Immaculée Conception* (4) et sa publication dans la *Lecture chrétienne* sous le titre: *Le nouveau dogme romain sur la conception immaculée de la Vierge Marie devant la sainte Ecriture et la tradition des saints Pères* (5). La même revue russe publia aussi, en 1858, une traduction de l'opuscule du Grec Karathéodori intitulé: *Examen des considérations du Jésuite Gagarin sur l'union des Eglises dans sa brochure: La Russie sera-t-elle catholique?* (6).

Il va sans dire que les Slavophiles, dans leur hostilité contre tout ce qui était occidental et catholique, ne pouvaient que rejeter la définition romaine. Au témoignage du P. Gagarin, leur chef, Alexis Stépanovitch Khomiakov († 1860), ne se contenta pas d'attaquer la conception immaculée de la Mère de Dieu: il nia aussi son impeccabilité personnelle (7).

---

(1) Koïalovitch M., *L'union des Eglises est-elle possible?* dans la *Lecture chrétienne*, 1860, I, 151-204.

(2) Guettée V., *Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique orthodoxe, accompagnée des différences qui se rencontrent dans les autres Eglises chrétiennes*, Paris (2e éd.) 1884, 83-84. La première édition parut à Paris en 1866. Une traduction russe fut publiée à Kazan en 1869.

(3) Overbeck J. J., *Lumière d'Orient. Coup d'oeil sur l'orthodoxie catholique comparée à la papauté et au protestantisme*, Vilna 1867. La thèse d'Overbeck est celle-ci : « La mère de Dieu fut purifiée du péché originel et des péchés actuels, au moment de la conception du Christ».

(4) Publié à Paris, en 1857, sans nom d'auteur.

(5) Stap A., dans la *Lecture chrétienne*, 1858, I, 73-126, 184-206, 221-263.

(6) Ibid., II, 98 sq.

(7) Gagarin, *L'Eglise russe et l'Immaculée Conception*, Paris 1876, 57-58 : « Je me souviens parfaitement qu'en novembre ou dé-

Le slavophilisme théologique n'est pas mort avec Khomiakov. Il a inspiré la plupart des théologiens de la fin du XIXe siècle et ceux de notre temps. C'est à l'un de cette Ecole qu'on doit la première monographie importante sur l'Immaculée Conception dans la littérature ecclésiastique russe. Il s'agit de l'archiprêtre Alexandre Aleksievitch Lebedev (1833-1898), qui composa son ouvrage pendant son séjour à Prague en qualité de recteur de l'église orthodoxe de Saint-Nicolas (1). Présenté au jury de l'Académie ecclésiastique de Moscou, elle valut à son auteur le grade de maître en théologie et occasionna sans doute aussi sa nomination comme membre du Comité synodal de l'Instruction, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Certes l'ouvrage est loin d'être un chef-d'oeuvre d'exposition lucide et concise; mais il mérite d'attirer notre attention tant à cause de la doctrine spéciale qui y est développée, que de l'influence qu'il a exercée sur la pensée des théologiens russes contemporains. Nous allons en donner une brève analyse, sans nous astreindre à suivre l'ordre de l'auteur.

II. - La monographie d'Alexandre Lebedev

Le théologien russe divise son étude en trois parties. Dans la première, il esquisse à grands traits et à sa façon l'histoire de la doctrine de l'Immaculée Conception dans l'Eglise latine,

---

cembre 1842, précisément à propos de l'Immaculée Conception, aux matinées de mercredi, chez Tchadaief, Khomiakoff soutenait des opinions qui étaient, mot pour mot, celles que nous venons de voir dans la profession de foi de Métrophane Critopoulos, avec cette différence que Khomiakoff allait plus loin que celui-ci, et prétendait trouver dans l'Evangile je ne sais plus combien de péchés dont la Sainte Vierge se serait rendue coupable, tandis que Critopoulos reconnaît formellement qu'elle n'a jamais commis de péché actuel».

(1) LEBEDEV A., *Raznosti Cerkviei Vostotchnoï i Zapadnoï v ucenie o presv. Dievie Marii Bogoroditse po povodu latinskago dogmata o nieporotchnom zatchatij*, Varsovie 1881, pp. V + 422 + 26 (*Différences entre les Eglises orientale et occidentale dans la doctrine sur la très sainte Vierge Marie Mère de Dieu. A l'occasion du nouveau dogme latin de l'Immaculée Conception*). Une seconde édition de l'ouvrage a paru à Pétrograd, en 1903, pp. X+314 26. C'est cette édition à laquelle nous renvoyons.

et dit un mot de la tradition orientale, à laquelle les théologiens occidentaux aiment à en appeler. Dans la seconde, il examine les fondements théologiques du dogme catholique et cherche à montrer qu'ils sont ruineux, en leur opposant ses théories personnelles sur le péché originel, la grâce, la rédemption, théories qu'il ne craint pas de présenter comme l'enseignement officiel de l'Eglise « orthodoxe ». La troisième partie a principalement pour but d'attaquer l'Immaculée Conception au point de vue logique, d'établir que c'est une doctrine incohérente et pleine de contradictions, de faire le procès des théologiens latins et de leurs méthodes fantaisistes. Mais ce qu'écrit Lebedev contre le dogme et la théologie catholiques, nous intéresse infiniment moins que ce qu'il pense lui-même de la sainteté de la Mère de Dieu. Il nous trace, en effet, de Marie un portrait qui ne ressemble pas du tout à la Vierge des Byzantins et qui s'écarte sur plusieurs points de la Madone vénérée par les Grecs modernes hostiles à l'Immaculée Conception. Ce portrait, nous allons tout d'abord le mettre sous les yeux du lecteur, nous réservant d'apprécier ensuite les critiques et les attaques dirigées contre le dogme catholique et ses défenseurs.

1. *Portrait de la Vierge d'après Lebedev*

Pour bien saisir ce que nous dit le théologien russe de la Vierge Marie, il est nécessaire de connaître sa doctrine sur l'état d'innocence et le péché originel. D'après lui — et en cela il est d'accord avec plusieurs théologiens orthodoxes contemporains — Adam fut créé dans un état de parfaite rectitude naturelle, qui faisait de lui l'image de Dieu. Mais il ne fut point élevé au-dessus de sa nature par l'infusion de la grâce habituelle et des vertus qui l'accompagnent, car Dieu ne donne jamais la grâce sans la coopération de la volonté libre. Ce que nos théologiens appellent préternaturel faisait partie intégrante de l'état de rectitude naturelle. Le seul élément surnaturel de l'état primitif était le secours que Dieu prêtait à l'homme pour l'aider à pratiquer la vertu et a acquérir la ressemblance divine, le τὸ καθ'ὁμοίωσιν des théologiens grecs. C'était une sorte de grâce actuelle, mais une grâce qui était

comme exigée par la nature et que Dieu ne pouvait refuser (1).

Cette notion de l'état d'innocence commande évidemment une conception correspondante du péché originel. Ce péché ne saurait consister dans la privation de la grâce sanctifiante infuse, qui n'existait pas dans le premier homme, mais bien dans la perte de l'intégrité naturelle (= des dons préternaturels) et du secours actuel de Dieu. Cette perte de l'intégrité constitue *une corruption positive* de la nature humaine, bien que cette corruption ne soit pas totale. Lebedev distingue théoriquement le péché originel de ses suites. Le péché, c'est un état peccamineux de la nature, état que fait disparaître le baptême et qui ne peut consister que dans une sorte d'imputation extrinsèque de la faute des premiers parents. Mais, en fait, et lorsqu'il parle de la Vierge, il identifie le péché lui-même avec ses suites. En cela il ne fait que suivre l'enseignement de la Confession de Dosithée (ch. VI), quitte à contredire sur d'autres points cette même Confession, qui déclare, par exemple, que le péché originel n'a entamé en rien la nature comme telle et ne lui a enlevé aucune de ses énergies (ch. XIV) (2). Dès lors, aussi longtemps que la nature n'a pas recouvré l'intégrité primitive, elle porte les stigmates du péché d'origine.

Marie, comme tous les autres descendants d'Adam, a hérité d'une nature découronnée de l'intégrité primitive, d'une nature malade et viciée:

« Elle fut conçue et naquit dans le péché originel; mais cela ne l'empêcha pas de se conserver immaculée et d'être l'instrument très pur du mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu. Telle est notre foi à nous, Orientaux et, d'après cette conviction, telle fut la foi et la doctrine de tous les an-

---

(1) LEBEDEV A., *op. cit.*, (éd. 1903), 119-121 Cf. Ibid., 162. La théorie de Lebedev sur l'état primitif n'a pas été inventée par lui. Voir un aperçu historique de la théologie gréco-russe sur l'état primitif et le péché originel dans notre *Theologia Orientalium*, II, Paris 1935, 600-644. La dissertation de MATULEWICZ G.-B., *Doctrina Russorum de statu justitiae originalis*, Cracovie 1903, manque, sur plusieurs points, d'objectivité et de clarté.

(2) LEBEDEV A., *op. cit.*, 116-117, 121.

ciens Pères de l'Eglise. Voilà ce que confessera toujours la véritable Eglise. Nous pensons qu'entre la pureté pour ainsi dire acquise et la pureté originelle, entre la pureté obtenue par des actes intérieurs, des efforts de la liberté, et la pureté par nature, il y a un abîme. Il est impossible que les saints Pères de l'Eglise aient comblé cet abîme; qu'ils aient mêlé et identifié ces concepts; qu'au moment où ils exaltaient la pureté immaculée de la Mère de Dieu, ils aient voulu parler de la conception immaculée. Entre l'innocence morale et l'innocence naturelle il n'y avait point encore de pont. Ce pont a été construit par la suite dans l'Eglise latine » (1).

« La Vierge naquit comme tout le monde sous le péché, c'est-à-dire avec les suites du péché originel » (2).

« Il paraît impossible de faire une exception en sa faveur. Bien qu'elle ait été choisie dès le sein de sa mère, elle naquit néamoins avec la *nature viciée* de l'homme déchu. Elle fut, par suite, soumise à la nouvelle économie du salut commune à tous et dut porter en elle, comme les autres hommes, *tout le poids du jugement de Dieu*, passer par le chemin de l'affliction, des privations, des maladies, du travail et finalement de la mort elle-même. L'anéantissement en elle de la corruption peccamineuse par les seules forces de la grâce eût été une opération violente de la part de Dieu, une nouvelle création dans le sein d'Anne, une conception par l'opération de l'Esprit de Dieu » (3).

Lebedev admet que, tout comme Jérémie et Jean-Baptiste, la Sainte Vierge fut sanctifiée dès le sein maternel, qu'elle fut remplie de l'Esprit-Saint; mais il a une manière particulière d'entendre cette sanctification *in utero :*

« Bien que tous les hommes, dit-il, de par leur origine et leur participation au péché originel, tombent sous la malédiction de Dieu et la domination du diable, cependant, en vertu de la promesse de Dieu, les fidèles échappent à cette condamnation, à cette puissance du péché et deviennent participants de la grâce, les enfants encore dans le sein à cause de la foi de leurs parents, les adultes par leur foi personnelle, qui leur

(1) Ibid., 13-14.
(2) Ibid., 101.
(3) Ibid., 125.

est imputée à justice. C'est pourquoi tous les élus de Dieu, par exemple le prophète Jérémie et saint Jean-Baptiste, tout en étant soumis à la malédiction et à l'accès du diable, à cause de leur participation au péché d'origine, se trouvèrent pourtant, dès leur naissance, par la promesse et la grâce de Dieu, sous l'influence providentielle de l'amour du Dieu sauveur. Aussi ne doit-on en aucune façon les appeler enfants du diable, parce qu'ils ont participé au péché d'Adam; tout au contraire, parce qu'ils ont eu part à la promesse mystérieuse, ils ont toujours été enfants de Dieu, et c'est ainsi qu'en fait ils ont été appelés les héritiers de la promesse. A plus forte raison, devons-nous parler ainsi de la Sainte Vierge Marie, qui a été choisie pour être la Mère de Dieu » (1).

« La foi des justes Joachim et Anne fit descendre sans aucun doute une grâce abondante aussi bien sur eux-mêmes que sur le fruit de leur prière, sur leur enfant, qu'ils avaient consacrée a Dieu avant même sa conception. Et si l'Esprit de Dieu, en considération de la foi et de la piété de Zacharie et d'Elisabeth, sanctifia Jean, le fruit de leur prière, alors qu'il était encore dans le sein maternel, à plus forte raison une sanctification toute spéciale fut-elle accordée à Celle qui était destinée à être la Mère du Seigneur. Mais il va de soi que cette sanctification fut relative, non absolue, mesurée qu'elle fut sur la foi de parents, justes sans doute, mais imparfaits et privés de la pureté paradisiaque et de l'intégrité de la nature. Elle dépassa la sanctification de Jean dans la mesure où la foi et la sainteté de sainte Anne furent supérieures à la foi et à la sainteté d'Elisabeth. Sans aucun doute, c'est dans ce sens que l'Eglise orientale fait mémoire de la conception de la Vierge par sainte Anne et qu'il lui donne les épithètes de sainte et de glorieuse; *conception sainte*, parce que la foi des parents attira sur le fruit conçu la grâce du Sauveur promis; *conception glorieuse*, parce que la toute-puissance de Dieu fit cesser la stérilité prolongée d'Anne et lui accorda cette enfant admirable qui devait être l'instrument de la merveille des merveilles: de l'Incarnation du Fils de Dieu » (2).

---

(1) Ibid., 143.
(2) Ibid., 147.

« Bien que nous disions que la Sainte Vierge participa au péché originel dans sa conception, nous affirmons en même temps qu'elle fut *sanctifiée par la grâce* suivant la foi de sa sainte mère, et que, comme fille de sa prière, de sa foi et de sa piété, elle fut toujours l'enfant de Dieu, la fille élue et bien-aimée du Seigneur » (1).

Oui, mais quelle est cette grâce qui sanctifia Marie dès le sein maternel, dès sa conception elle-même? Voilà ce que notre théologien oublie de nous dire. Ce n'est pas la grâce que les théologiens catholiques appellent habituelle et sanctifiante, puisque Lebedev repousse toute justice infuse. Ce n'est pas non plus la grâce actuelle, qui suppose l'exercice de la liberté. Qu'est-ce donc alors? Une sorte de bienveillance extrinsèque de Dieu, qui ne pose rien dans l'âme de celui qui en est l'objet et qui laisse subsister cet état peccamineux dont on nous a parlé. C'est une sanctification à vide, une pure fiction inventée par Lebedev, et qu'il prête gratuitement à toute l'Eglise *orthodoxe*.

Aussi bien, ce semblant de sanctification *in utero* n'allégea en rien pour Marie *le poids du jugement de Dieu*, que le théologien russe tient à faire peser sur elle. Comme tous les autres fils d'Adam, elle fut soumise à la loi du progrès moral, qui s'impose à l'homme déchu: « *Elle eut à lutter contre le péché originel vivant en chaque homme* » (2). Elle ressentit en elle cette opposition entre la chair et l'esprit dont saint Paul nous fait une si vive peinture, et elle s'affermit dans le bien par l'exercice de sa liberté aidée de la grâce de Dieu. Cette grâce n'agit jamais en elle d'une manière violente: ce qui aurait été indigne de Dieu; mais elle lui fut donnée dans la mesure de sa coopération, car Dieu reste toujours juste et ne fait pas acception de personnes (3).

Ce ne fut pas du premier coup que la Vierge déracina de son être ce péché originel qui vivait en elle. L'extirpation en fut particulièrement laborieuse. Nous avons vu que les Grecs modernes qui ont nié l'Immaculée Conception ont, du

---

(1) Ibid., 243.
(2) Ibid., 164.
(3) Ibid., 165-166.

moins, accordé à Marie une purification plénière et définitive, au jour de l'Annonciation. Lebedev n'est pas de cet avis, bien qu'il prétende toujours parler au nom de l'Eglise *orthodoxe*. D'après lui, la Mère de Dieu ne fut complètement délivrée du péché originel qu'à la mort du Sauveur, et il n'ose pas se prononcer sur la question de savoir si elle commit des péchés actuels après l'incarnation du Verbe:

« La sanctification par la grâce n'exclut pas, dit-il, la possibilité de pécher et le péché lui-même. Les apôtres reçurent une sanctification extraordinaire, le jour de la Pentecôte; mais cela ne les empêcha pas de dire: *Si nous affirmons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous* (*I Joan.*, 1, 8). Nous devons penser de même, au sujet de la Très Sainte Vierge Marie. Bien qu'elle ait été sanctifiée au moment de la conception du Fils de Dieu, *cependant le péché originel persista ancore en elle jusqu'à sa complète disparition près de la croix du Christ.* Mais comment ce péché se manifestait-il, en quoi consistait-il? Marie pécha-t-elle ou non après l'Incarnation? Et si oui, quels furent ses péchés? Par respect pour la Mère de Dieu, nous n'osons, nous ne pouvons, nous ne voulons nous prononcer sur ces questions. Nous nous en tenons seulement à cette idée, reconnue par tous comme une vérité indubitable: que sa liberté resta ce qu'elle était, et que la grâce de Dieu n'agit pas sur elle violemment, par l'extérieur, mécaniquement, brutalement. Voilà ce que nous savons; voilà ce que nous affirmons comme la vérité » (1).

« A cause de l'Incarnation de Fils de Dieu, nous confessons que la Sainte Vierge Marie fut la créature la plus parfaite et la plus sainte qui ait jamais existé sur la terre; mais en même temps nous reconnaissons, comme nous l'avons démontré plus haut, que sa rédemption s'opéra de la manière commune établie par Dieu pour l'humanité déchue. Nous affirmons que sa liberté ne fut pas modifiée (après l'Incarnation), et que les suites du péché originel: l'inclination au mal, la lutte intérieure, comme s'exprime le grand saint Basile, restèrent en elle jusqu'à sa rédemption par la passion et la résurrection

---

(1) Ibid., 189-190.

du Christ. Telle est notre doctrine sur la sainteté de la Vierge Marie » (1).

Et comment s'opéra précisément la rédemption de la Vierge? Il est indubitable, répond Lebedev, qu'elle s'accomplit d'une manière particulière et extraordinaire, mais néanmoins sans la moindre dérogation à la loi commune. Il faut remarquer que Marie appartient à la fois à l'Ancien et au Nouveau Testament. Elle a participé au mode de rédemption propre à chacun des deux. Avant la mort du Sauveur, elle a été justifiée par la foi au Messie; au moment même de cette mort, sa rédemption a été achevée par sa participation immédiate aux souffrances du Crucifié. Au pied de la croix, sa foi et son amour passèrent par une terrible épreuve. Elle ressentit une violente lutte intérieure, des mouvements involontaires contraires à l'amour de Dieu, derniers vestiges du péché originel et, comme le disent les Pères de l'Eglise, la mort de son divin Fils lui causa une sorte de scandale. C'est que son esprit était nourri des conceptions de l'Ancien Testament; *elle partageait les préjugés de ses contemporains sur le règne glorieux du Messie, et le message angélique sur la future grandeur de son Fils lui fut communiqué sous des espèces judaïques.* On devine quel profond bouleversement produisit en elle le spectacle de la cruelle réalité (2). Et notre théologien de conclure.

« Du parallèle que nous venons d'établir entre la doctrine de l'Eglise *orthodoxe* touchant la rédemption de la Sainte Vierge en l'enseignement de l'Eglise latine sur le même sujet il ressort que l'opposition est irréductible. L'Eglise orthodoxe orientale présente la rédemption et la sanctification de la Vierge comme le résultat de l'action de la grâce divine unie à la coopération de la liberté et les fait dater de l'apparition de la vie consciente. L'Eglise latine, au contraire, fait remonter cette sanctification à l'époque de la vie inconsciente et n'y voit que l'effet de la grâce seule, un effet par conséquent qui est étranger à la liberté de la Vierge. La première considère les souffrances du Christ et sa mort sur la croix comme un mystère d'épreuve pour la Mère de Dieu, épreuve qui ne

(1) Ibid., 222.
(2) Ibid., 178 sq.

cessa qu'à la résurrection. Au contraire, la seconde suppose que les souffrances et la mort du Christ étaient connues à l'avance de la Mère de Dieu. C'est pourquoi, d'après la conception de l'Eglise orientale, la participation de la Sainte Vierge aux souffrances et à la mort du Christ revêtit pour elle le caractère d'une rédemption; mais d'après la conception de l'Eglise latine, cette participation fut l'acte héroïque d'une mère offrant son Fils en sacrifice pour le salut du monde, comme si elle-même, à ce moment, n'avait pas eu besoin de rédemption » (1).

2. *Procédés exégétiques de Lebedev*

On admirera l'aisance avec laquelle Lebedev prête libéralement à l'Eglise *orthodoxe* ses théories personnelles. Nos lecteurs savent ce qu'il faut penser de ce procédé, et combien la Vierge du théologien russe du XIXe siècle diffère de la Panaghia tout-immaculée vénérée par l'ancienne Eglise byzantine et par bon nombre de théologiens russes et grecs des derniers siècles. Lebedev a, du reste, le secret de faire dire aux anciens textes liturgiques et autres les plus rebelles à ses théories ce qu'il désire y trouver, et il se débarrasse avec un entrain merveilleux de ceux qu'il ne peut réduire. C'est ainsi qu'en présence de certains passages du discours de saint Jean Damascène sur la Nativité de la Vierge, que nous avons cités plus haut comme exprimant l'idée de la conception immaculée, il a soin de nous avertir que « toutes ces expressions oratoires et autres semblables ne sauraient être prises dans leur sens littéral et absolu. Ce sont là des procédés habituels de la rhétorique de l'époque, destinés à exprimer les sentiments de vénération et d'admiration qu'on éprouvait pour la Théotocos, et non à formuler des concepts théologiques » (2). Au contraire, trouve-t-il dans la traduction slave de deux canons pour les fêtes mariales de la Présentation au temple (21 novembre) et de la Conception (9 décembre), composés l'un par Georges de Nicomédie, l'autre par saint André de

---

(1) Ibid., 178.
(2) Ibid., 148 en note. Cf. Ibid., 102.

Crète, des expressions quelque peu équivoques et rendant mal l'original grec, il s'en empare avec empressement et les répète à satiété pour établir que l'Eglise *orthodoxe* nie l'Immaculée Conception, sans se souvenir que la liturgie byzantine fourmille de textes où la sainteté originelle de la Mère de Dieu est clairement insinuée, voire même explicitement formulée; en oubliant que les auteurs des canons susdits sont des témoins irrécusables de la croyance de l'ancienne Eglise d'Orient au privilège marial, comme nous l'avons démontré.

Mais il faut que le lecteur se rende compte par lui-même des procédés exégétiques de Lebedev. L'expression que celui-ci relève dans le canon de Georges de Nicomédie (ode 8) est la suivante: « Anne supplie Dieu *de recevoir le fruit de son enfantement*, λαβεῖν τῆς ἐμῆς ὠδῖνος καρπόν ». La traduction slave porte: « *Le fruit de ma douleur*, *plodom boliezni* ». Nous ne voulons pas contester l'exactitude verbale de cette traduction. Le mot grec ὠδίς signifie, en effet, tout d'abord *douleur de l'enfantement*, puis *enfantement*, puis *fruit de l'enfantement*, puis, par extension, *toute douleur violente*. Mais ce que nous contestons, c'est la conclusion que le théologien russe tire de cette expression: « L'Eglise orientale, dit-il, en appelant la Sainte Vierge *fruit de la douleur*, laisse entendre par là que son origine ressembla à celle des autres hommes; qu'elle s'accomplit suivant la loi de l'humanité déchue sous le coup de la condamnation: « *Tu enfanteras dans la douleur* (Gen., 3, 14), et que, par conséquent, la fille d'Anne participa au péché originel et eut besoin de rédemption pour la parfaite restauration de sa nature, l'effacement de la condamnation et l'introduction dans le royaume de Dieu » (1). Et il ajoute que cette expression nous fournit une règle sûre pour interpréter les hymnes liturgiques où l'on rencontre des formules qui paraissent se rapprocher du dogme latin (2).

Parmi ces formules, j'ignore si Lebedev a remarqué celles qui se trouvent dans ce même canon de Georges de Nicomédie. J'en transcris quelques-unes:

---

(1) Ibid., 149.
(2) Ibid., 108.

« En voyant par la foi, ô Tout-Immaculée, la beauté de ton âme, Zacharie s'écria: Tu es le prix de la rançon; tu es la joie de tous; tu es notre restauration » (Ode 5) (1).

« Que tes merveilles sont incompréhensibles, ô Tout-Immaculée! Merveilleuse est ta naissance; miraculeuse ton enfance; extraordinaire tout ce qui te touche » (Ode 5) (2). (Lebedev, lui, dit que Marie a été soumise en tout à la loi commune).

« Parce que tu étais l'*asile de la grâce*, ô Tout-Immaculée, tu as été nourrie dans le temple d'une nourriture incorruptible » (Ode 6) (3).

« Les rayons de la grâce brillèrent dans le temple de Dieu, lorsque tu y pénétras, *ô Vierge-Mère immaculée, à jamais bénie* » (Ode 7) (4).

« Quelle est cette merveille que je contemple, dit le grand-prêtre en voyant entrer dans la maison de Dieu Celle qui surpassait en grâce le Saint des Saints... Et Anne lui répond: Tu as bien parlé de la Vierge: *Reçois donc l'Immaculée* dans le temple de ton créateur » (Ode 8, la même où il y a: τῆς ἐμῆς ὠδῖνος καρπόν) (5).

« La merveille que tu es, ô Théotocos sans tache, surpasse la puissance de nos discours. Je contemple en toi, en effet, *un corps étranger au flux du péché;* ῥοῆς ἁμαρτίας ἀνεπίδεκτον. C'est pourquoi je te crie avec reconnaissance, ô Vierge pure: Tu es vraiment élevée au-dessus de toutes les créatures » (Ode 9) (6). (Lebedev, lui, veut que la Vierge ait reçu une nature contaminée par le péché, et qu'elle ait ressenti les mouvements de la concupiscence jusqu'à la mort du Sauveur!)

A qui fera-t-on croire que l'expression: «ὁ τῆς ἐμῆς ὠδῖνος καρπός» enlève aux passages du canon que nous venons de citer toute signification favorable au dogme catholique? D'autant plus

---

(1) « Τὸ κάλλος, πανάχραντε, τὸ τῆς ψυχῆς σου βλέπων ποτὲ πίστει Ζαχαρίας ἀνεβόα· Σὺ εἶ τὸ λύτρον· σὺ εἶ πάντων χαρά· σὺ εἶ ἡ ἀνάκλησις ἡμῶν ».

(2) « Ξένη σου ἡ γέννησις ὑπάρχει· ξένος ὁ τρόπος ὁ τῆς αὐξήσεως· ξένα καὶ παράδοξα τὰ σά ».

(3) « Ὡς οἶκος οὖσα τῆς χάριτος... πανάχραντε, ἐν τῷ ναῷ μετέσχες τῆς ἀκηράτου τρυφῆς ».

(4) « Παρθενομῆτορ ἄχραντε, εἰσαεὶ εὐλογημένη ».

(5) « Ὑποδέχου οὖν τὴν ἄχραντον ἐν τῷ ναῷ τοῦ κτίστου σου ».

(6) « Σῶμα γὰρ ἐν σοὶ κατανοῶ ὑπὲρ λόγον ῥοῆς ἁμαρτίας ἀνεπίδεκτον ».

que ce dogme est indépendant de la question de savoir si Anne, en mettant Marie au monde, a éprouvé ou non les douleurs habituelles de l'enfantement; d'autant plus que, pour être dans l'esprit de la liturgie byzantine, ὁ τῆς ἐμῆς ὠδῖνος καρπός doit être traduit par: *le fruit de mon enfantement* et non par: *le fruit de ma douleur.* On lit, en effet, à la fête de la Conception d'Anne, le 9 décembre, les deux vers suivants:

« Οὐχ ὥσπερ Εὔα, καὶ συντίκτεις ἐν λύπαις·
Χαρὰν γάρ, Ἄννα, ἔνδον κοιλίας φέρεις ».
« Tu n'enfantes pas, comme Eve dans la tristesse;
Car tu portes, ô Anne, la Joie dans tou sein ».

J'ai vainement cherché dans l'original grec du canon de saint André de Crète pour la Conception d'Anne le passage que donne Lebedev d'après la traduction slave: « Tu t'es levée comme un soleil d'un sein corruptible, ô Vierge, qui as porté dans ton sein incorruptible le soleil de gloire ». En tout cas, il faut être sous l'influence de préoccupations spéciales pour voir dans ce texte quelque chose de contraire à l'Immaculée Conception. Je remarque, au contraire, que le poèm d'André contient plusieurs allusions transparentes à la sai teté originelle de Marie, qui est saluée comme le *tabernac sanctifié du Très-Haut* (1), comme le *paradis spirituel*, comm la *tente sainte* qui porte l'arme vivifiante de la croix (2).

Notre théologien veut aussi trouver une signification hostile au dogme catholique dans un canon de saint Jean Damascène pour la fête de la Dormition: « *Née de parents mortels, ô Vierge pure, tu as fait une mort conforme à la nature* » (3). Mais il a oublié de lire ce passage de l'ode quatrième:

« Si le fruit incompréhensible de la Vierge, à cause duquel elle est devenue un ciel, a subi comme mortel l'ensevelissement, comment Celle qui l'a enfanté virginalement refusera-t-elle de se soumettre au même sort? » (4).

---

(1) « Τὸ τοῦ Ὑψίστου ἡγιασμένον θεῖον σκήνωμα, χαῖρε ». Ode 7.

(2) « Σήμερον ὁ δεύτερος Ἀδάμ, Χριστός, ἀνέδειξε παράδεισον νοητόν, σκηνὴν ἁγίαν ». Ode 8.

(3) « Θνητῆς ἐξ ὀσφύος προαχθεῖσα τῇ φύσει κατάλληλον, ἁγνή, τὴν ἔξοδον διήνυσας ». Ode 3.

(4) « Εἰ ὁ ἀκατάληπτος ταύτης καρπός, δι' ὃν οὐρανὸς ἐχρημάτισε, ταφὴν ὑπέστη ὡς θνητός, πῶς τὴν ταφὴν ἀρνήσεται ἡ ἀπειρογάμως κυήσασα; ». Ode 4.

Et le synaxaire de la fête débute par ces deux vers:

« Οὐ θαῦμα θνήσκειν κοσμοσώτειραν κόρην,
Τοῦ κοσμοπλάστου σαρκικῶς τεθνηκότος ».
« Il n'est pas étonnant que la Vierge qui a sauvé le monde meure,
Après que le Créateur du monde a subi la mort corporelle ».

Cela revient à dire que, tout comme son divin Fils, Marie a eu un corps mortel et que, comme lui, elle a passé par la mort. Bien qu'exempte de la faute originelle, elle n'a pas reçu cependant, durant sa vie terrestre, le don de l'immortalité primitive.

Nous avons été surpris de voir que Lebedev ne faisait jamais appel aux textes bien connus de saint Grégoire de Nazianze et de saint Jean Damascène où il est dit que la Vierge fut purifiée par le Saint-Esprit antérieurement à l'Incarnation du Verbe. L'explication de ce silence doit être sans doute cherchée dans la doctrine spéciale de notre théologien, qui, nous l'avons vu, retarde la sanctification et la purification complète de Marie jusqu'à la mort du Sauveur. Le témoignage qu'il aime à faire valoir pour établir que l'Eglise orientale rejette l'Immaculée Conception est le passage du *Skrijal* de Jean Nathanaël, dont nous avons parlé. Il se garde bien de dire que le *Gezl pravleniia* de Siméon Polotskij, qui est un livre tout aussi officiel que le *Skrijal*, enseigne clairement la doctrine catholique. Cela n'empêche pas Lebedev de reprocher aux théologiens latins leur exégèse fantaisiste des textes scripturaires et patristiques et leur silence systématique à l'endroit des témoignages de la tradition contraires à leur thèse (1). C'est en usant lui-même des procédés dont il fait grief à ses adversaires qu'il arrive à formuler des conclusions dans le genre de celles-ci:

« Le dogme de l'Immaculée Conception est réellement un nouveau dogme (entendez: *un dogme inventé*). Il a pris naissance et s'est développé dans le sein de l'Eglise latine, et il n'appartient qu'à elle seule » (2).

« Que l'Eglise orientale oecuménique ait toujours reconnu

---

(1) Lebedev A., *op. cit.*, 277, 299 sq.
(2) Ibid., 99.

et reconnaisse que la Vierge Marie a hérité du péché originel, c'est là une tradition ininterrompue allant de l'époque la plus récente à la plus haute antiquité, et s'étant même exprimée par la voie des décisions ecclésiastiques et conciliaires » (1).

« L'Eglise orientale oecuménique n'a jamais accepté et ne peut pas accepter cette doctrine des Latins. En celébrant la pureté, la sainteté et l'innocence de la Mère de Dieu, acquises avec l'aide de la grâce de Dieu par des actes libres de foi et d'amour, cette Eglise n'a jamais identifié l'innocence et la sainteté acquises par l'exercice de la liberté avec la sainteté naturelle, originelle » (2).

Que de choses il y aurait à dire sur la manière dont le théologien russe fait l'histoire de la controverse immaculatiste en Occident et sur les objections qu'il formule contre la définition de Pie IX! Bornons-nous seulement à quelques remarques.

Veut-on savoir tout d'abord pour quels motifs la fête de la Conception de la Vierge fut introduite en Occident? Il paraît que cette innovation fut l'oeuvre du clergé latin, auquel le Pape Grégoire VII et ses successeurs voulurent imposer la loi du célibat. Pour protester contre ces exigences tyranniques de la Cour romaine, les clercs concubinaires favorisèrent de tout leur pouvoir la célébration d'une fête qui montrait par son objet même que le mariage est une bonne et sainte chose! Ainsi s'explique ce phénomène anormal d'une nouvelle solennité liturgique faisant peu à peu la conquête de tous les calendriers sans l'intervention de l'autorité supérieure (3).

Autre raison. Si la fête de la Conception devint tout de suite populaire, c'est qu'elle tendait à exalter la Vierge Marie, qui, pour les Latins du Moyen Age, était la femme idéale, le type éternel de la pureté, de l'innocence et de la piété, la Dame que l'on servait avec un amour tout chevaleresque. Ajoutez à cela que, pour le chrétien moyenâgeux, Dieu n'est pas le Père aimant et compatissant que nous révèle l'Evangile. C'est un juge sévère, un vengeur implacable de l'injustice et

(1) Ibid., 217.
(2) Ibid., 15-16.
(3) Ibid.

du péché, une sorte de grand inquisiteur à la Philippe II. Cette conception étrange de la divinité poussait les foules à se jeter dans les bras de la Mère de miséricorde, à recourir à elle pour obtenir tous les biens et toutes les grâces. De là naquit l'idée de la médiation universelle de Marie (1). Comment, dès lors, la piété populaire n'aurait-elle pas accepté avec enthousiasme une fête qui tendait à augmenter les privilèges de la Mère toute bonne, trésorière des dons célestes? (2).

Disons tout de suite que Lebedev n'est pas l'inventeur des originalités que nous venons d'entendre. Il nous apprend lui-même que, pour écrire l'histoire de l'Immaculée Conception en Occident, il s'est inspiré de la monographie du protestant K. Z. Klöden sur l'*Histoire du culte de Marie principalement durant le siècle qui a précédé la Réforme, dans la Marche de Brandebourg et de Lausitz* (3). Il est malheureusement passé en habitude en Russie d'étudier le catholicisme, son histoire, ses dogmes et ses institutions dans les ouvrages des protestants d'Allemagne.

Plusieurs des difficultés que le théologien russe trouve dans la définition de Pie IX sont purement imaginaires. Il se figure, par exemple, que le dogme catholique est indissolublement lié à l'explication anselmienne et scotiste du péché originel, et que dans la Bulle *Ineffabilis*, le Pape a défini que l'animation du fétus par l'âme raisonnable a lieu aussitôt que l'acte générateur est accompli (4). Or, il n'en est rien. Il existe, en effet, dans la théologie catholique plusieurs manières d'expliquer l'essence du péché originel. Quant à la théorie de l'animaton immédiate, elle est librement discutée entre catholiques et la Bulle *Ineffabilis* n'a porté là-dessus aucune définition. Aux termes du dogme, il suffit d'admettre que

---

(1) Cette doctrine de la médiation universelle de Marie, médiation secondaire, qui n'obscurcit en rien le rôle de l'Unique Médiateur entre Dieu et les hommes, ne plaît pas à Lebedev. Elle est cependant une des croyances les plus clairement affirmées dans la tradition et la liturgie de l'Eglise byzantine.

(2) Ibid., 17-18.

(3) Klöden K. Z., *Zur Geschichte der Marienverehrung, besonders im letzten Iahrhunderte vor der Reformation in der Mark Brandenburg und Lausitz*, Berlin 1840. Lebedev donne en appendice quelques extraits de cet ouvrage.

(4) Lebedev A., *op. cit.*, 159 sq.

la Vierge Marie, c'est-à-dire son auguste personne, corps et âme réunis, n'a jamais été atteinte par la souillure originelle, et qu'elle a toujours été en grâce avec Dieu. Et qu'on ne vienne pas objecter que la Mère de Dieu a contracté le péché originel parce qu'elle a souffert et qu'elle est morte, car l'Homme-Dieu, lui aussi, a éprouvé la douleur et la mort dans sa chair; et cependant il est resté absolument étranger au péché. Devant ces affirmations simples et nettes de notre foi, les objections d'ordre physiologique, que Lebedev développe longuement, perdent toute portée.

Il resterait à venger les théologiens latins des accusations injustes que Lebedev formule contre eux dans la troisième partie de son auvrage. Mais vraiment cela nous entraînerait trop loin. Il faudrait faire toute la théorie du développement dogmatique. Les théologiens latins sont, du reste, suffisamment justifiés par l'histoire de la tradition orientale. Celle-ci ne condamne que Lebedev.

III. - Les théologiens contemporains

Si nous nous sommes quelque peu attardé à l'analyse de l'ouvrage d'Alexandre Lebedev, c'est qu'il est tout à fait représentatif de la théologie russe contemporaine. A peu près tout ce qui s'est écrit en Russie depuis cinquante ans sur l'Immaculée Conception a été tiré de cette unique source. Ce qui contribua à étendre l'influence de cet ouvrage, ce fut le programme d'études imposé par le Saint-Synode aux séminaires russes en 1884. Ce programme comportait un cours de théologie polémique, dans lequel on faisait l'histoire « de la défection progressive de l'Eglise romaine vis-à-vis de l'unique Eglise orthodoxe oecuménique », et l'on énumérait les divergences doctrinales qui séparent les deux Eglises. Alexandre Lebedev, qui était alors membre du Comité synodal de l'Instruction, ne fut sans doute pas étranger à la mention, dans la liste des divergences, du dogme de l'Immaculée Conception. Ce qui est sûr, c'est que les divers manuels de théologie polémique rédigés conformément au programme synodal s'inspirent dans une large mesure du livre de Lebedev et en transcrivent parfois des passages entiers.

C'est le cas, par exemple, d'un des manuels les plus répandus, celui d'I. Pérov (1). Les sept pages que cet auteur consacre à l'Immaculée Conception sont un résumé fidèle, entremêlé de citations implicites, de l'ouvrage de Lebedev. Je relève en particulier ce passage:

« Sans doute, les catholiques ne nient pas la nécessité et la réalité de la rédemption de la Très-Sainte Vierge par les mérites de la passion de Jésus-Christ. Ils disent, en effet, que la grâce divine, qui préserva la Très-Sainte Vierge du péché, lui fut accordée à cause des mérites de la passion de Jésus-Christ. Mais il faut faire attention que cette nécessité de la rédemption pour la Vierge est idéale, abstraite, n'étant pas fondée sur un péché effectif et la conscience de ce péché. Il y a seulement un péché possible, effacé avant de tomber sous la conscience. En un mot, la Sainte Vierge, parce qu'absolument pure, n'a pas eu conscience du péché et de la culpabilité qui l'accompagne; par conséquent aussi, elle n'a pas senti la nécessité impérieuse de la rédemption » (2).

Par conséquent, ajouterons-nous, d'après Pérov, pour être racheté, il faut de toute nécessité avoir conscience qu'on est coupable. S'il en est ainsi, il faut plaindre les petits baptisés qui meurent avant d'avoir conscience de leur culpabilité! D'ailleurs quand il s'agit du péché originel, qui est-ce qui a conscience de l'avoir commis? Pour avoir un sens, le raisonnement de notre théologien implique la culpabilité personnelle de la Mère de Dieu. Ce sous-entendu n'est sans doute pas étranger à la pensée du disciple de Lebedev. Quand on admet que Marie a subi, durant presque toute sa vie, les assauts de la concupiscence, on est bien tenté de lui prêter au moins quelques petits péchés pour qu'elle ait conscience de la nécessité de la rédemption (3).

Ce n'est pas seulement dans les manuels de théologie polémique que l'Immaculée Conception est attaquée d'après la

---

(1) Pérov I., *Manuel de théologie polémique*, 6e éd., Toula 1905, 48-55.

(2) Ibid., 54.

(3) Un autre Manuel de théologie polémique, que nous avons sous la main, celui de Trouskovski I., 2e éd., Moghilev 1889, 30-34, reproduit mot à mot, des passages de l'*Essai* de Sylvestre Malevanski, sans le nommer. Mais comme nous le disons, Sylvestre est lui-même tributaire de Lebedev.

tactique de Lebedev. Les cours de théologie dogmatique publiés en ces derniers temps suivent la même voie. Dans le troisième volume de son *Essai de théologie dogmatique orthodoxe*, fort en vogue dans les Académies ecclésiastiques avant la révolution bolchévique, l'évêque Sylvestre Malevanski (1828-1908) admet la théorie de Lebedev sur l'état primitif, le péché originel et ses suites, s'en prend comme lui à la doctrine qui fait consister le péché originel dans la privation de la grâce sanctifiante et voit dans cette explication le fondement du dogme de l'Immaculée Conception. Il trouve ce dogme contraire à l'enseignement des sources révélées sur l'universalité du péché d'origine:

« Nous avons vu, dit-il, que tous les anciens docteurs, aussi bien le Orientaux que les Occidentaux, ont enseigné, d'accord avec la Révélation, l'universalité du péché originel, supposant toujours et parfois déclarant explicitement que la seule exception regardait Jésus-Christ. Elles sont restées complètement vaines, les tentatives qu'ont faites les théologiens latins postérieurs pour découvrir chez les anciens docteurs de l'Eglise des témoignages plus ou moins obscurs en faveur du dogme nouveau, d'autant plus que ces docteurs, comme on peut le voir pas l'exemple de saint Augustin, poussés par leur piété particulière pour la Vierge, Mère de Dieu, ont considéré comme une grande inconvenance de la comprendre dans leurs affirmations sur le péché. Le premier qui, en Occident, songea à exempter Marie du péché originel, fut, comme on sait, Paschase Radbert » (1).

L'*Esquisse de théologie dogmatique orthodoxe* composé par l'archiprêtre N. Malinovski pour servir de manuel dans les séminaires, contient des déclarations à peu près semblables. On y retrouve l'affirmation erronée de Lebedev sur l'animation immédiate, considérée comme base du dogme catholique. Celui-ci est en contradiction flagrante avec les dogmes fondamentaux du christianisme sur l'universalité du péché originel, la nécessité absolue pour tous les descendants d'Adam de

---

(1) MALEVANSKI S., *Essai de théologie dogmatique orthodoxe*, 3e éd., III, Kiev 1898, 439-440.

s'assimiler par leur activité personnelle les fruits de la rédemption, les relations de la grâce avec la liberté (1).

Pour Alexandre Béliaev, à qui l'on doit une brochure sur l'union des Eglises, composée à l'occasion de la publication de l'encyclique de Léon XIII aux Orientaux, en 1894, l'Immaculée Conception est une invention des théologiens scolastiques. Cette doctrine ne remonte pas au-delà du XIIe siècle. Si c'était un dogme, comment se ferait-il que l'Eglise universelle l'ait absolument ignorée pendant plus de mille ans? En lui donnant ce caractère de dogme, les Papes sont allés plus loin que les pires hérétiques, qui n'ont jamais nié qu'un dogme doive avoir un fondement dans l'Ecriture. En acceptant l'Immaculée Conception, l'Eglise latine a versé dans le rationalisme (2).

C'est d'une toute autre façon qu'un autre théologien russe, l'archiprêtre P. Svietlov, parle de l'Immaculée Conception. Préoccupé d'atténuer le plus possible les obstacles à l'union des Eglises, il déclare que la croyance de l'Eglise occidentale est née d'une bonne source, d'un sentiment de profonde vénération à l'égard de la Mère de Dieu. Il trouve sans doute qu'on a dépassé la juste mesure; mais il fait remarquer aux *Orthodoxes* que le culte marial en Orient n'est pas toujours resté dans les bornes d'une stricte théologie, témoin l'invocation suivante: *Sainte Mère de Dieu, sauvez-nous.* D'ailleurs conclut-il, les catholiques peuvent toujours demander quel est le concile oecuménique qui a condamné leur doctrine comme une hérésie (3).

Cette question suffit, en effet, à fermer la bouche à ceux des théologiens *orthodoxes* qui ont conscience de l'impuissance doctrinale de leur Eglise en face des problèmes non résolus par les anciens conciles oecuméniques. C'est ce qu'a bien vu M. Basile Goeken, qui, passant en revue les divergences

---

(1) MALINOVSKI N., *Esquisse de théologie dogmatique orthodoxe*, II, Serghief Possad 1908, 97-100.

(2) BÉLIAEV A., *De l'union des Eglises. Examen de l'encyclique du pape Léon XIII du* 20 *juillet* 1894, Serghief Possad 1897, 79-80.

(3) SVIETLOV P., *La doctrine chrétienne au point de vue apologétique*, 2e édit., I, Kiev 1910, 190. L'auteur répète la même chose dans la revue *Viera i gizn* n. 23 (1911) 61.

dogmatiques entre les deux Eglises, écrit au sujet de l'Immaculée Conception:

« Si nous examinons cette doctrine, nous voyons que l'Eglise orientale en est actuellement au point où était l'Eglise occidentale jusqu'en 1854. Ni elle ne professe expressément, ni elle ne nie cette doctrine. Des théologiens russes de première marque, tel saint Dimitri de Rostov, l'enseignaient ouvertement; et dans l'*Octoékhos* (sixième ton, le samedi à Vêpres) se trouve un cantique en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie où on lit ces mots: *Toi seule tu es apparue de tout temps immaculée*: Σὺ γὰρ ὤφθης μόνη ἐξ αἰῶνος πανάμωμος. Si la Mère de Dieu est dite immaculée *ab aeterno*, elle a dû nécessairement être telle, même dans sa conception. L'auteur de ce cantique, inséré par l'Eglise orientale dans sa liturgie croyait certainement que la Mère de Dieu avait été exempte du péché originel » (1).

Du point de vue « orthodoxe », voilà la note vraie, la position logique: L'Immaculée Conception est un problème à résoudre, une opinion qu'on n'a pas le droit de taxer d'hérésie et qu'on est libre d'admettre. Car, depuis le temps où cette doctrine était officiellement enseignée à l'Académie de Kiev presque comme un dogme de foi, aucun concile oecuménique n'est venu la condamner. Ceux qui l'ont rejetée, qu'ils s'appellent les frères Likhoudis, Théophane Prokopovitch ou Alexandre Lebedev, ne jouissaient pas, que nous sachions, du privilège de l'infaillibilité. Dès lors, le théologien « orthodoxe » qui attaque le dogme catholique combat pour son propre compte et à ses risques et périls. Il ne saurait en aucune manière, malgré tout le désir qu'il peut en avoir, engager dans sa querelle l'Eglise « orthodoxe », qui dans la circonstance reste la grande muette, jusqu'au jour où se fera entendre la voix du huitième concile oecuménique.

---

(1) GOEKEN B., *Possitne fieri, ut Ecclesia orientalis occidentali uniatur* dans les *Acta III conventus Velehradensis*, Prague 1912. La traduction donnée par Goeken de « μόνη ἐξ αἰῶνος πανάμωμος » (= *Tu sola apparuisti immaculata ab aeterno*) nous paraît fort contestable. Il semble que le sens soit : « *Toi seule, parmi toutes les générations, tu es apparue tout immaculée*». Même entendu de cette manière, le passage garde sa valeur doctrinale relativement à l'Immaculée Conception.

IV. - Adversaires plus apparents que réels de l'Immaculée Conception

Il faut remarquer, du reste, que parmi les adversaires contemporains du dogme catholique, il en est plusieurs qui se font de ce dogme une fausse conception et se battent, en l'attaquant, contre un fantôme de leur imagination. Il faut ranger dans cette catégorie l'évêque Augustin, qui, dans sa *Théologie fondamentale*, traduit *conception immaculée* par *conception virginale* (1). La même confusion a été commise par le célèbre Antoine Khrapovitskij († 1937), alors qu'il était archevêque de Volhynie (2). Dans une lettre publique, adressée à tous les Starovières séparés de l'Eglise *orthodoxe* et publiée dans l'organe du Saint-Synode, *Les nouvelles ecclésiastiques* du 10 mars 1912, il reprochait aux sectaires d'avoir puisé en Autriche l'*hérésie impie de la conception virginale* (*bezciamiannyi = sine semine*) *immaculée de la Très Sainte Mère de Dieu par Joachim et Anne* (3): manière de parler à la vérité bien curieuse; car si la Vierge a eu un père selon la chair, comment sa conception a-t-elle été *sine semine?* Aussi il ne faut pas s'étonner que le Vieux-Croyant A. I. Morozov ait rappelé à Antoine que les Latins n'enseignaient pas la conception virginale de Marie (4).

---

(1) Augustin, *Théologie fondamentale*, 4e éd., Moscou 1898, 257 : *O neporotchnom, t. e. bezmoujnom ili bezcêmennom* (= *sine semine*) *zatchatii Bogomateri*. La première édition de cet ouvrage, qui était encore en usage dans les séminaires russes à la veille de la révolution bolchévique, parut à Vilna en 1876.

(2) On sait qu'il est devenu, depuis, d'abord métropolite de Kiev, puis chef de l'Eglise russe de la dispersion de l'obédience de Karlovitz.

(3) Khrapovitskij A., dans *Tserkovnyia Viêdomosti*, n. 10 (1912) 395-403.

(4) La réplique de l'archevêque au Vieux-Croyant a été publiée dans les mêmes *Tserkovnyia Viêdomosti*, du 14 juillet n. 28 (1912), 1143-1150. Elle est assez embarrassée. Après avoir exhorté les Starovières à ne pas se laisser tromper par les arguments fallacieux des catholiques, il ajoute : « Il est vrai que les catholiques n'enseignent pas la conception virginale de Marie ; mais votre missionnaire a affirmé cela dans une conversation avec le Père Xénophon ». Curieuse excuse !

Autre exemple: Vladimir Lossky, qui s'intitule *membre de la Confrérie de saint Photius*, a écrit tout récemment: « Le dogme de l'Immaculée Conception est étranger à la tradition orientale, qui ne veut pas séparer la Sainte Vierge de la descendance d'Adam, sur laquelle pèse la faute des premiers parents. Cependant le péché comme force agissante dans la nature, le péché comme impureté, ne pouvait avoir lieu en elle. Saint Grégoire Palamas, dans son homélie sur la Présentation au temple, explique cette sainteté de la Vierge par les purifications successives qui ont eu lieu dans la nature de ses ascendants, ainsi que dans sa propre nature, dès le moment de sa conception » (1).

Si Lossky est, veut être d'accord avec Grégoire Palamas, nous ne pouvons le compter parmi les adversaires de l'Immaculée Conception. S'il s'entend aussi avec son patron Photius, il est sûr qu'il est des nôtres, quoiqu'il puisse dire. Il paraît bien avoir ignoré le témoignage de ce patron. S'il l'a connu, comment ose-t-il affirmer que l'Immaculée Conception est étrangère à la tradition orientale?

On peut hésiter également à considérer Serge Boulgakov († 1944) comme un authentique négateur de la doctrine catholique. Ce célèbre théologien russe contemporain enseigne une mariologie véritablement déroutante non seulement pour les théologiens occidentaux, mais aussi pour les orientaux. Cette mariologie s'encadre dans un système philosophico-théologique qu'il serait trop long d'esquisser ici. Contentons-nous de mettre bout à bout la série des affirmations contradictoires que nous cueillons dans son livre intitulé *Le Buisson ardent* (2).

D'un côté, le théologien russe accorde à la Mère de Dieu les titres et les privilèges que la tradition de l'Eglise, aussi bien en Orient qu'en Occident, lui décerne depuis les premiers siècles. Elle n'a jamais commis de péché personnel. Elle a

(1) LOSSKY V., *Essai sur la théologie mystique de l'Eglise d'Orient*, Paris 1944, 136.

(2) BOULGAKOV S., *Koupina neopalimaïa. Opyt dogmaticeskago istolkovaniia niekotorykh cert v pravoslavnom pocitanii Bogomateri* (*Le buisson incombustible. Essai d'explication théologique de certains points dans le culte orthodoxe de la Mère de Dieu*), Paris 1927.

été sainte dès sa naissance. Elle est élevée au-dessus de tous les anges et de tous les saints. Médiatrice universelle, elle a coopéré d'une manière active à l'oeuvre de la rédemption. Elle est vraiment la mère du genre humain, comme Jésus l'a proclamé du haut de la croix en disant à saint Jean: *Voici ta mère.* Elle a toujours été exempte de la concupiscence. Si elle est morte, elle est ressuscitée glorieuse. Elle est le coeur de l'Eglise, la reine de toute la création. A ce langage traditionnel Boulgakov joint plusieurs autres expressions laudatives qui dépassent vraiment la mesure: *Marie est une vierge déifiée, divinisée, plus qu'une créature humaine, un être divin, au-dessus du monde, la Vierge par essence. Elle porte le Saint-Esprit hypostatiquement; avec le Christ, elle est la parfaite image de la divine Sophia. Dans sa personne se reflète l'hypostase du Saint-Esprit; elle est la vie hypostatique du Saint-Esprit habitant en elle;* la révélation de la sainte Trinité. C'est un être « suprasexuel », en ce sens qu'à partir de l'Annonciation, par la descente en elle du Saint-Esprit, elle a recouvré le mode de maternité de l'état primitif, c'est-à-dire la maternité virginale, la sexualité étant une conséquence du péché originel.

Après avoir entendu du pareilles choses, qui croirait que notre théologien soumet la Vierge au péché originel? Il en est cependant ainsi. Marie, d'après lui, *a eu le péché originel avec toutes ses conséquences, bien que la première de celles-ci, à savoir la peccabilité personnelle, ait été liée en elle et n'ait jamais passé en acte.* Marie a cependant commis un péché, à savoir le péché originel lui-même. D'après Boulgakov, en effet, le péché originel est *volontaire.* Par la permission de Dieu, chaque âme participe en quelque façon à l'acte de sa création et exprime son consentement à sa propre existence. A un moment extratemporel, elle se décide librement à s'unir au corps et par lui avec la descendance d'Adam, entachée par le péché originel. Ainsi se contracte volontairement le péché d'origine. Le baptême lave l'âme de cette faute commise personnellement au moment de la conception. Marie a commis ce péché comme toutes les autres âmes. Il est vrai qu'elle y a consenti par esprit de sacrifice et de dévoûment pour le genre humain. En commettant ce péché, elle a fait un acte de charité héroïque! Curieux péché, n'est-ce pas! Mais ce péché, elle l'a eu

et elle l'a gardé beaucoup plus longtemps qu'on serait tenté de le croire. Si certains théologiens nous ont dit que la Vierge avait été purifiée du péché originel dans le sein maternel, d'autres, la jour de l'Annonciation, Lebedev à la mort de Jésus, Serge Boulgakov nous déclare que la purification se fit attendre jusqu'à la Pentecôte, jour où Marie fut baptisée dans l'eau et dans le Saint-Esprit! (1).

Dans une pareille théologie, la notion du dogme défini par Pie IX ne trouve pas de place. On peut simplement dire que Boulgakov affirme plusieurs des éléments qui entrent dans la notion de la conception immaculée.

---

(1) Sur la mariologie de Serge Boulgakov, voir l'analyse développée du P. TH. SPACIL dans les *Orientalia christiana* 11 (1928) 198-207 et 22 (1939) 192-204. Voir aussi PAVLOWSKI A., *Dogmat niepokalanego poczęcia w oswietleniu nowszych pravoslawnich teologow rosyjskich*, Varsovie 1930, 79-115, 120-121, qui conclut : « Dans le système de Boulgakow, se trouve une immaculée conception de la Vierge *sui generis*».

CONCLUSION DE TOUT L'OUVRAGE

Arrivés au terme de notre longue enquête dans l'Ecriture Sainte et la tradition orientale sur la sainteté originelle de la Mère de Dieu, essayons d'en fixer brièvement les principaux résultats.

Tout d'abord, constatons que l'Ecriture sainte, examinée dans son sens littéral, indépendamment de l'interprétation de certains Pères, ne nous a pas fourni d'affirmation explicite, ou clairement équivalente, du dogme défini par Pie IX en 1854. Mais reconnaissons aussi que dans les paroles de l'ange Gabriel et celles d'Elisabeth, adressées à la Vierge, il y a des insinuations très nettes de cette doctrine, considérée sous son aspect positif. Les termes de cette double salutation, pris dans le texte original, ouvrent une véritable perspective sur la perpétuelle sainteté de la Mère de Dieu et l'absence en elle de la tare originelle. Marie est déclarée tout enveloppée de la faveur divine d'une manière stable; toute pleine de grâce au moment même où l'ange arrive pour la saluer et antérieurement à la descente du Saint-Esprit en elle pour opérer le mystère de l'Incarnation. Par là-même se trouve éliminée à l'avance et réfutée l'erreur de tous ceux qui, dans la suite, enseigneront que Marie a été purifiée de la tache originelle, le jour de l'Annonciation par la descente du Saint-Esprit dont parle le texte sacré. Par ailleurs, la Vierge est saluée par Elisabeth comme la Mère du Seigneur, et proclamée bénie comme est béni le fruit de ses entrailles. Cette bénédiction, présentée par le texte original comme à l'état stable et permanent, n'exclut-elle pas la condamnation dans laquelle sont enveloppés tous les descendants d'Adam du fait de sa transgression?

Pour ce qui regarde la tradition orientale, un fait important s'impose tout d'abord à l'attention de celui qui veut en tracer l'histoire. Ce fait est que l'Orient a ignoré, jusque vers le XVIe siècle, toute controverse sur le point précis agité en Occident dès le XIIe siècle: *La Sainte Vierge a-t-elle été préservée du péché originel, dès le premier instant de sa conception dans le sein maternel?* Ce n'est que fortuitement que certains Orien-

taux ont envisagé sous cet angle la doctrine de l'Immaculée Conception. La plupart de ceux qui l'ont admise expressément en ont donné des expressions équivalentes en termes positifs. Au lieu de dire: *Marie a été exempte, préservée du péché originel dès le premier instant de sa conception*, ils ont dit: Marie a toujours été en grâce avec Dieu — Elle a été semblable à Eve avant son péché — Elle a été justifiée dès le sein maternel. Elle a été toujours bénie, la seule bénie.

Les Pères grecs, du reste, ne sont pas arrivés tout de suite à ces formules équivalentes. Il a fallu la définition de la maternité divine au concile d'Ephèse pour les amener à réfléchir sur les conséquences de ce privilège dans l'ordre de la sainteté. Avant cette définition, et encore quelque temps après, plusieurs d'entre eux ont prêté à la Vierge des imperfections, et même des fautes positives, qui étonnent notre piété et sont difficilement conciliables avec la doctrine de la conception immaculée. Le responsable de cette fausse direction est Origène, commentant les paroles du vieillard Siméon à la Vierge: *Tuam ipsius animam pertransibit gladius.* Le glaive est, pour lui, un doute positif sur la divinité de Jésus au pied de la croix. Et la belle raison qu'il en donne est qu'il a bien fallu que Marie commît au moins un péché pour qu'elle fût rachetée. Il faudra longtemps à l'exégèse grecque pour se libérer complètement de cette influence. A la manière dont la prophétie de Siméon sera interprétée au cours des siècles, on pourra suivre les progrès de la mariologie byzantine dans le sens de la perpétuelle et parfaite sainteté.

Un passage obscur de saint Grégoire de Nazianze, parlant d'une purification préalable de l'âme et du corps dont Marie aurait été l'objet avant de devenir la mère du Fils de Dieu, sera aussi pour quelques-uns, surtout dans la période moderne, une pierre d'achoppement, et leur suggèrera l'idée étrange et inconciliable avec la salutation angélique, que la Vierge ne fut délivrée du péché originel qu'au moment de l'Annonciation, tandis que ce même passage fournira à beaucoup de prédicateurs byzantins, à partir du VIe siècle, l'occasion d'affirmer que la Mère de Dieu n'a pas eu besoin de purification, ayant toujours été sainte et immaculée, et que les paroles de Grégoire doivent s'entendre d'une augmentation de pureté et de sainteté.

. . .

Deux Pères du IVe siècle échappent à l'exégèse origéniste et nous fournissent des affirmations équivalentes, ou à peu près, du privilège marial: saint Ephrem et saint Epiphane. Ils sont les précurseurs de ceux qui, après Ephèse et surtout après l'introduction des deux fêtes mariales de la Nativité et de la Conception, célèbrent magnifiquement la Toute-Sainte et la Toujours-Sainte, Celle qui est semblable à Eve avant son péché et resplendit de la beauté originelle. Nous trouvons ici, dès le Ve siècle, saint Proclus et Théodote d'Ancyre; au VIIe siècle, saint Sophrone; au VIIIe, saint André de Crète, saint Germain de Constantinople, saint Jean Damascène, Jean évêque d'Eubée, saint Taraise; au IXe, saint Théodore Studite, Photius et son ami Georges de Nicomédie, et surtout le moine Théognoste, dont l'affirmation atteint une précision toute latine. Les termes qu'il emploie parlent clairement d'une intervention spéciale de Dieu pour sanctifier la conception de la future Mère de Dieu. Cette intervention se laisse deviner dans les homélies qui nous sont parvenues pour la fête du 9 décembre, fête qui porte tantôt le titre de: *La conception d'Anne*, tantôt celui de la *Conception de Marie*. Elle n'a pas seulement consisté dans le prodige rendant féconde une mère stérile, comme ce fut le cas pour la conception de Samuel et celle du Précurseur, mais encore dans une action positive sanctificatrice, écartant de celle qui était conçue la souillure originelle.

Durant la période qui va du concile d'Ephèse au IXe siècle, nous rencontrons cependant quelques voix discordantes. Certains auteurs paraissent enseigner l'opinion qui a fait fortune chez les Grecs modernes: Marie aurait contracté le péché originel et n'en aurait été délivrée qu'au jour de l'Annonciation. Sévérien de Gabala avait déjà insinué la même chose. Chrysippe de Jérusalem, Jacques de Sarough et, au début du IXe siècle, Théodore Abou Qourra marchent sur ses traces. Mais, comme nous l'avons vu, la pensée de ces auteurs est enveloppée d'obscurité. Chrysippe et Jacques fournissent des données qui semblent se contredire. Pour Théodore, il y a lieu de douter de l'authenticité du passage où il nie l'absolue impeccabilité de la Vierge.

Les voix discordantes sont encore plus rares pendant la période proprement byzantine (IXe-XVe siècle). Au début du

XIVe siècle, l'historien Nicéphore Calliste, commentant un tropaire marial de Cosmas le Mélode, reprend timidement à son compte l'opinion de Sévérien et de Jacques de Sarough. Mais aussitôt il est pris de remords d'avoir osé découvrir une tache dans l'Immaculée, et il termine son commentaire en demandant pardon à l'intéressée. Une autre négation de la sainteté originelle de Marie se rencontre chez cet Isidore archevêque de Thessalonique (XVe siècle), que l'on cite habituellement comme un témoin déclaré de cette doctrine. Dans une homélie sur l'Assomption, il nie explicitement ce qu'il a affirmé non moins clairement dans trois autres discours. Nous n'avons pas encore trouvé la solution de l'énigme. Les deux exceptions que nous venons de signaler ne font que mieux ressortir le concert unanime des grands orateurs byzantins célébrant à l'envi la perpétuelle sainteté de la Mère de Dieu. Sur leurs lèvres nous trouvons non seulement des affirmations équivalentes du dogme catholique, mais aussi souvent des affirmations directes et explicites. Il faut nommer ici Jean le Géomètre, Michel Psellos, Théophylacte de Bulgarie, Michel Glykas, Néophyte le Reclus, Grégoire Palamas, Théophane de Nicée, Nicolas Cabasilas, Démétrius Cydonès, Manuel Paléologue, Joseph Bryennios et le plus grand et le dernier de tous, Georges Scholarios, qui enseigne le privilège marial avec une précision toute scolastique. Plusieurs de ces théologiens saluent en Marie le type idéal de l'humanité, l'homme par excellence, en qui a été pleinement réalisée l'idée divine d'après le plan primitif: doctrine qui suffit à elle seule à écarter de la Vierge la tare originelle.

Cette doctrine, l'Eglise byzantine l'a pacifiquement enseignée jusqu'au XVIe siècle sans prendre aucune part à la grande controverse qui agitait les Universités de l'Occident depuis le XIIe siècle. Elle a vraiment bien mérité de l'Immaculée et gardé sur ce point l'ancienne tradition. Pourquoi faut-il qu'à partir de l'époque moderne, cette gloire s'obscurcisse sans disparaître tout à fait? Nous avons donné la réponse à cette question, au début de la troisième partie de notre enquête. Inutile de la répéter. Retenons seulement que la négation radicale, qui paraît s'être généralisée après la définition pontificale de 1854, est fille de l'esprit polémique et ne repose sur aucun fondement solide. Non seulement la thèse

qui a les faveurs des théologiens dissidents contemporains, et qui dit que la Mère de Dieu n'aurait été purifiée du péché originel que le jour de l'Annonciation, ne peut se réclamer que de quatre ou cinq noms secondaires de la période patristique — et encore leurs témoignages sont-ils enveloppés d'obscurité et d'imprécision — mais elle est en contradiction flagrante avec le texte et le contexte de la salutation angélique dans l'évangile de saint Luc. Cette position est intenable aussi bien devant l'exégèse que devant l'histoire de la théologie orientale. Faisons des voeux pour que disparaisse l'esprit polémique et que l'Orient dissident revienne enfin à l'unité catholique sous l'égide de Celle qu'il salue dans sa liturgie, aujourd'hui encore comme autrefois, sous les titres de Toute-Sainte et de Tout-Immaculée.

I

TABLE ALPHABETIQUE DES NOMS PROPRES

T

V

W

II

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

L'Immaculée Conception dans l'Ecriture Sainte et dans la tradition orientale pendant la période patristique

Chapitre IV

Chapitre V

Deuxième Partie

La tradition byzantine, du IXe au XVe siècle

CHAPITRE I

CHAPITRE II

TROISIÈME PARTIE

L'Immaculée Conception dans l'Eglise gréco-russe à partir du XVIe siècle jusqu'à nos jours

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III